

De l'Égypte aux Emirats du Golfe et de la Syrie aux Yémen, les pays de l'Orient arabe constituent un ensemble régional dont l'importance ne cesse de croître. En raison de leur situation géographique qui fait d'eux un trait d'union entre la Méditerranée et l'Océan indien, ces pays ont toujours occupé une position stratégique exceptionnelle au carrefour de trois continents, suscitant par là-même les convoitises des grandes puissances. Aujourd'hui, l'ampleur des richesses pétrolières régionales a encore accentué l'intérêt porté à l'Orient arabe, dont le rôle économique et financier devient primordial à l'échelle mondiale.

Cependant, l'industrie a une place assez modeste dans la vie économique régionale, malgré une tradition commerciale et industrielle bien antérieure aux retombées de la révolution pétrolière: le développement d'industries modernes a été amorcé dans certains pays de l'Orient arabe, durant le dernier siècle. En Égypte, par exemple, une tentative d'industrialisation a été conduite dès le début du siècle dernier par le sultan Mehmet Ali, avant d'être ensuite bloquée par l'impérialisme européen. Plus récemment, l'expérience nésiste de l'industrialisation, malgré ses limites, a été imitée d'autant plus que le modèle égyptien a eu une certaine influence en Syrie et en Irak. Depuis peu, en Arabie saoudite et dans les Emirats du Golfe, de grands complexes industriels — véritables «cathédrales dans le désert» — ont été réalisés ou sont en cours d'achèvement.

Cet ouvrage collectif du CERMOC, destiné à un large public, ne prétend pas offrir une présentation systématique des problèmes de l'industrialisation dans l'Orient arabe, mais s'efforce de proposer, selon une approche pluridisciplinaire, des éléments de réponses aux nombreuses questions suscitées par le développement d'activités industrielles.

André BOUAFIA

## SOMMAIRE

**A Bourgey:**  
L'industrie dans l'Orient arabe.

### PREMIERE PARTIE:

Perspectives régionales : Etat, politiques industrielles et travailleurs de l'industrie.

**M. Seurat:**  
— Etat et industrialisation dans l'Orient arabe : les fondements socio-historiques.

**F. Rivier:**  
— Rente pétrolière et politiques industrielles des Etats non pétroliers: Egypte, Jordanie, Liban, Syrie

**S. Nasr:**  
— Les travailleurs de l'industrie manufacturière au Machrek: Irak, Jordanie, Palestine, Liban, Syrie.

**P. Fargues:**  
— Pénurie de main-d'œuvre et abondance de capitaux dans le Golfe

### DOSSIER CARTOGRAPHIQUE:

**J.P. Bertrand:**  
— Répartition des implantations industrielles dans les espaces nationaux.

### DEUXIEME PARTIE:

Etudes de cas: approches économiques et sociales

**M. Sader:**  
— Le développement industriel de l'Irak

**B. Labaki:**  
— Croissance industrielle et pétrole en Arabie Saoudite

**A. Boudjikianian:**  
— Industrie et mutations socio-économiques d'une communauté : l'exemple arménien au Liban

**N. Picaudou:**  
— La bourgeoisie palestinienne et l'industrie : étude socio-historique

**J. Hannoyer:**  
— Industrie et changement social en Syrie : Deir-ez-Zor et sa région

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES  
SUR LE MOYEN-ORIENT CONTEMPORAIN

INDUSTRIALISATION  
ET CHANGEMENTS SOCIAUX  
DANS L'ORIENT ARABE

Par  
A. Bourgey

et

*J.P. BERTRAND - A. BOUDJIKANIAN  
P. FARGUES - J. HANNOYER - B. LABAKI - S. NASR  
N. PICAUDOU - F. RIVIER - M. SADER - M. SEURAT*

1982

Editions du Centre d'Etudes et de Recherches sur le Moyen-Orient Contemporain  
Rue de Damas — Boite Postale 2691 - Beyrouth - LIBAN

Diffusion: Presses Universitaires de Lyon 86 rue Pasteur - 69007 LYON

## **SOMMAIRE**

### **A Bourgey:**

L'industrie dans l'Orient arabe.

### **PREMIERE PARTIE:**

**Perspectives régionales: Etat, politiques industrielles et travailleurs de l'industrie.**

#### **M. Seurat:**

— Etat et industrialisation dans l'Orient arabe: les fondements socio-historiques.

#### **F. Rivier:**

— Rente pétrolière et politiques industrielles des Etats non pétroliers: Egypte, Jordanie, Liban, Syrie.

#### **S. Nasr:**

— Les travailleurs de l'industrie manufacturière au Machrek: Irak, Jordanie, Palestine, Liban, Syrie.

#### **P. Fargues:**

— Pénurie de main-d'œuvre et abondance de capitaux dans le Golfe.

### **DOSSIER CARTOGRAPHIQUE:**

#### **.P. Bertrand:**

— Répartition des implantations industrielles dans les espaces nationaux.

### **DEUXIEME PARTIE:**

**Etudes de cas: approches économiques et sociales.**

#### **M. Sader:**

— Le développement industriel de l'Irak.

#### **B. Labaki:**

— Croissance industrielle et pétrole en Arabie Saoudite.

#### **A. Boudjikian:**

— Industrie et mutations socio-économiques d'une communauté: l'exemple arménien au Liban.

#### **N. Picaudou:**

— La bourgeoisie palestinienne et l'industrie: étude socio-historique.

#### **J. Hannyoy:**

— Industrie et changement social en Syrie: Deir-ez-Zor et sa région.

## PREFACE

Le C.E.R.M.O.C. (Centre d'Etudes et de Recherches sur le Moyen-Orient Contemporain) est né en décembre 1977. Etabli à Beyrouth, ce Centre rassemble une importante documentation sur le Moyen-Orient contemporain, et surtout effectue des recherches universitaires en sciences sociales: les chercheurs du CERMOC étudient certains problèmes actuels concernant les sociétés et les économies des pays de l'Orient arabe.

Les recherches pluridisciplinaires réalisées au CERMOC touchent les pays qui s'étendent de l'Egypte aux Emirats du Golfe et de la Syrie aux Yémen. Elles sont organisées autour d'un thème. Ainsi, de 1978 à 1980, les chercheurs du C.E.R.M.O.C. ont travaillé sur le thème de l'industrie et de l'industrialisation dans les pays du Moyen-Orient arabe. Actuellement et jusqu'à l'été 1983, les recherches de notre Centre sont consacrées aux migrations internationales de travail dans l'Orient arabe et aux mutations qu'elles provoquent, aussi bien dans les pays de départ que dans les pays d'accueil.

L'ouvrage collectif «*Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient arabe*» s'inscrit évidemment dans le cadre du premier thème de recherche du C.E.R.M.O.C., et fait partie d'un ensemble de travaux édités par le Centre depuis 1978. Huit publications du C.E.R.M.O.C. ont déjà été réalisées. Ces études concernent l'industrie et les politiques industrielles en Egypte, l'Etat et le secteur public industriel en Syrie, la croissance industrielle jordanienne, le développement industriel de l'Irak, ou encore l'industrie libanaise à laquelle le C.E.R.M.O.C. a consacré deux ouvrages. Enfin, le C.E.R.M.O.C. a publié deux études plus démographiques.

Cet ouvrage collectif est le prolongement et l'aboutissement des précédentes publications du C.E.R.M.O.C. Le lecteur ne sera donc pas surpris qu'à plusieurs reprises les différents auteurs fassent référence aux études plus détaillées et plus spécialisées déjà publiées par le C.E.R.M.O.C. sur le même thème.

«*Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient arabe*» est l'œuvre d'une équipe pluridisciplinaire de chercheurs français et libanais, détachés au C.E.R.M.O.C. Les géographes, les historiens, les économistes, les sociologues et les démographes qui ont participé à la réalisation de ce livre ont non seulement des formations scientifiques différentes, mais aussi des opinions fort variées. A travers les différents chapitres, chaque auteur a traduit le résultat de ses recherches en fonction de son approche personnelle. Il est par là même seul responsable du point de vue qu'il expose.

Comme souvent dans un ouvrage collectif, le texte présenté ici apparaîtra, peut-être, à certains un peu discontinu. A côté de quelques répétitions, sans doute inévitables dans ce genre de publications, on notera des divergences

quant à l'interprétation de certains faits. D'autres lecteurs seront plus sensibles aux lacunes de ce livre, à tout ce qui n'a pu être traité, ou même évoqué, dans les chapitres qui suivent. A vrai dire, «*Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient arabe*» ne prétend certainement pas offrir une présentation systématique et exhaustive des problèmes de l'industrialisation dans l'Orient arabe, mais s'efforce de proposer, selon une approche pluridisciplinaire, des éléments de réponses aux nombreuses questions suscitées par le développement d'activités industrielles dans une région en pleine transformation.

Les différentes contributions à cet ouvrage collectif ont été regroupées dans deux grandes parties. La première, plus synthétique, rassemble les chapitres généraux qui analysent dans une perspective régionale les fondements socio-historiques de l'Etat et de l'industrialisation (Michel SEURAT), la rente pétrolière et les politiques industrielles des Etats non pétroliers (François RIVIER), les travailleurs de l'industrie manufacturière au Machrek (Salim NASR), enfin les migrations de travailleurs vers le Golfe liées à la pénurie de main-d'œuvre et à l'abondance de capitaux (Philippe FARGUES). La seconde partie concerne des études de cas choisis à trois niveaux: au niveau national avec les chapitres sur le développement industriel de l'Irak (Makram SADER) et sur la croissance industrielle saoudienne (Boutros LABAKI), au niveau régional avec l'exemple de Deir-ez-Zor et de sa région (Jean HANNOYER), enfin au niveau communautaire avec la contribution d'Aïda BOUDJIKANIAN sur l'industrie et les mutations socio-économiques de la communauté arménienne au Liban, et l'étude de Nadine PICAUDOU sur la bourgeoisie palestinienne et l'industrie.

Ainsi, deux axes essentiels apparaissent dans cet ouvrage. L'un est centré sur l'Etat et les politiques industrielles (cf. les chapitres de Michel SEURAT, François RIVIER, Makram SADER et Boutros LABAKI). L'autre s'intéresse aux aspects humains et à certains prolongements sociologiques de l'industrialisation (cf. les contributions de Salim NASR, Philippe FARGUES, Aïda BOUDJIKANIAN, Nadine PICAUDOU et Jean HANNOYER).

Un dossier cartographique, réalisé par Jean-Pierre BERTRAND, permet de localiser la répartition des implantations industrielles dans les espaces nationaux. Deux douzaines de cartes d'abord préparées et dessinées à Beyrouth, ont été mises au point par le Centre d'Etudes et de Réalisations Cartographiques et Géographiques du C.N.R.S., laboratoire dirigé par le professeur F. JOLY. Le C.E.R.M.O.C. tient à remercier le Centre National de la Recherche Scientifique pour l'aide qu'il a ainsi apportée à l'illustration cartographique de cet ouvrage.

«*Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient arabe*» s'adresse à un large public intéressé par les mutations actuelles du monde arabe, plus particulièrement celles des pays du Machrek. Cependant, les nombreuses notes infra-paginales et les orientations bibliographiques qui accompagnent chaque chapitre permettront facilement aux spécialistes d'approfondir certains points.

La bibliographie s'adresse à un double public. Les lecteurs non arabophones ou ne pratiquant pas la langue arabe trouveront de très nombreuses références en langues européennes. Mais, il a également été signalé des ouvrages ou des articles en langue arabe. Dans ce cas, les références ont été données en caractères arabes et non en translittération.

En revanche, dans le texte, les caractères arabes ont été exclus pour ne pas dérouter les lecteurs non-arabisants. La transcription des mots arabes (noms propres et noms géographiques) pose toujours des problèmes, surtout dans un livre destiné au grand public. On a donc conservé les graphies consacrées par l'usage, sans utiliser de signes diacritiques. Signalons cependant que dans cet ouvrage collectif le même mot arabe a parfois fait l'objet de deux transcriptions différentes: le souci de respecter le fond et la forme de chacune des contributions a été poussé au point de laisser à chaque auteur la liberté de choisir le système de transcription qu'il souhaitait.

Ce livre est l'œuvre d'une équipe, et je tiens à remercier tous les collaborateurs de cet ouvrage. Il me faut souligner, plus spécialement, l'aide précieuse que m'ont apportée les deux secrétaires-scientifiques du C.E.R.M.O.C.: Salim NASR et François RIVIER. En plus de leur contribution scientifique, ils ont joué un grand rôle dans la préparation de cet ouvrage, en particulier pour harmoniser les manuscrits en vue de l'impression et relire les épreuves.

Enfin, il convient d'évoquer le retard pris pour la sortie de cet ouvrage. «*Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient arabe*» aurait dû paraître en 1981. Cela n'a pas été possible pour plusieurs raisons: dispersion géographique des auteurs dont la plupart ont quitté le C.E.R.M.O.C. durant l'été 1980, retard dans la remise de certains manuscrits, enfin et surtout difficultés rencontrées à Beyrouth, conséquences de la situation actuelle explosive du Liban. Rappelons, par exemple, que durant six mois, en 1981, les locaux du C.E.R.M.O.C. ont été inaccessibles, car situés Rue de Damas sur la ligne d'affrontements armés qui coupait Beyrouth en deux. De même, au moment où cet ouvrage allait sortir, en juin 1982, le Liban connaissait de nouveau des journées dramatiques. Ces lignes sont d'ailleurs écrites, alors que la capitale libanaise est soumise à un terrible bombardement aérien, naval et terrestre. Dans un tel contexte de guerre, il n'est pas toujours facile de travailler... Nous espérons que le lecteur excusera le retard de ce livre qui, malgré ses lacunes et ses imperfections, devrait permettre une meilleure approche de la réalité économique et humaine de l'Orient arabe.

Beyrouth, juin 1982

André BOURGEY  
Directeur du C.E.R.M.O.C.

INTRODUCTION

L'INDUSTRIE DANS L'ORIENT ARABE

par

*André BOURGEY*

---

De l'Égypte aux Emirats du Golfe et de la Syrie aux Yémen, les pays de l'Orient arabe constituent un ensemble régional dont l'importance ne cesse de croître. En raison de leur localisation géographique qui fait d'eux un trait d'union entre la Méditerranée et l'Océan Indien, ces pays ont toujours occupé une situation stratégique exceptionnelle au carrefour de trois continents, suscitant par là-même les convoitises des grandes puissances. Aujourd'hui, l'ampleur des richesses pétrolières régionales a encore accentué l'intérêt porté à l'Orient arabe, dont le rôle économique et financier devient primordial à l'échelle mondiale.

\*  
\*   \*   \*

Cependant, il existe au Machrek une tradition artisanale et industrielle, bien antérieure aux retombées de la rente pétrolière: au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, dans certains pays de la région (en Égypte d'abord, puis au Liban, en Syrie et en Palestine), on assiste à la création d'industries modernes. Mais les influences étrangères ont très vite arrêté l'amorce de ce processus d'industrialisation. A cet égard, l'exemple de l'Égypte est particulièrement significatif (1).

Dès le début du siècle dernier, une tentative d'industrialisation a été conduite par Mehmet Ali sur les bords du Nil, avant d'être ensuite bloquée par l'intervention européenne. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la fin des années 1920, le développement d'activités industrielles est limité, en raison de l'insertion forcée de l'Égypte dans un marché mondial fondé sur le

---

(1) — Cf. F. RIVIER, «Industrie et Politiques Industrielles en Égypte», C.E.R.M.O.C., Beyrouth, 1979, 176 p.

libre-échange, qui conduit à encourager une économie agricole extravertie spécialisée dans la production et l'exportation du coton. A partir des années 1930, l'Égypte connaît une période d'industrialisation par substitution aux importations dans le cadre d'une économie libérale. Mais, il faudra attendre 1952 et la Révolution des officiers libres, pour que l'action de l'Etat devienne prédominante dans l'industrie, comme dans l'ensemble de l'économie, et provoque la croissance et la transformation des structures du secteur industriel égyptien. L'expérience nassérienne d'industrialisation malgré ses limites a été importante, d'autant plus que le modèle égyptien a eu une forte influence en Syrie et en Irak. En revanche, la politique d'ouverture (Infitah) amorcée par Sadate n'a pas véritablement donné lieu à la mise au point d'une nouvelle politique industrielle.

A l'inverse de l'Égypte et des autres pays de la façade méditerranéenne de l'Orient arabe, les pays pétroliers de la péninsule arabique n'ont pas de tradition industrielle. Mais, leur soudaine richesse, surtout après l'accroissement spectaculaire de la rente pétrolière depuis 1973, a permis la naissance et le développement d'activités industrielles. Depuis peu, en Arabie Saoudite et dans les Emirats du Golfe, de grands complexes industriels, véritables «cathédrales dans le désert», ont été réalisés ou sont en cours d'achèvement.

En Arabie Saoudite, les perspectives industrielles sont polarisées sur le complexe de Jubayl et dans une moindre mesure sur celui de Yanbu. A Qatar, l'Etat du Golfe le plus engagé dans le processus d'industrialisation, la zone industrielle d'Umm Saïd avec son aciérie et plusieurs usines pétrochimiques témoigne de la politique industrielle dynamique pratiquée par l'émirat. Bahrein, déjà entré dans «l'ère de l'après-pétrole», juxtapose d'importantes activités tertiaires (services bancaires en particulier) et des réalisations industrielles spectaculaires, en particulier une grosse raffinerie, une fonderie d'aluminium et une cale sèche. Dans les Emirats Arabes Unis, la zone industrielle de Ruways rassemble l'essentiel des projets industriels d'Abu Dhabi et rivalise avec le complexe industriel de Jabal Ali dans l'émirat de Dubaï.

L'exemple de Koweït est particulièrement intéressant, car parmi les émirats du Golfe l'expérience koweïtienne d'utilisation de la «manne pétrolière» est la plus ancienne. Koweït s'est engagé dans un double processus d'industrialisation, comme la plupart des pays pétroliers de la péninsule arabique. Le premier, essentiellement dirigé vers l'exportation, concerne l'élargissement des activités de transformation des hydrocarbures. Il s'agit d'une grande industrie extravertie consommant beaucoup d'hydrocarbures, utilisés comme source d'énergie ou comme matières premières. Cette industrie à forte intensité capitaliste (c'est-à-dire exigeant une technologie élaborée et coûteuse et peu de main-d'œuvre) demande d'énormes investissements que seul l'Etat peut assurer, en association souvent avec de grandes firmes multinationales. L'Etat Koweïtien participe également directement au second processus d'industrialisation, industrialisation par substitution aux importations, avec la

création d'industries orientées vers le marché local en pleine expansion, conséquence directe de l'enrichissement pétrolier.

Dans l'espace géographique koweïtien deux zones industrielles bien distinctes s'identifient à chacun des deux processus d'industrialisation. Entre les deux ports pétroliers de Mina Abdallah et Mina Ahmadi, le complexe industriel de Shouaiba, où prédominent les industries lourdes destinées à l'exportation, est assez isolé du reste du pays et regroupe sur place sa population ouvrière constituée de travailleurs étrangers. La zone industrielle de Shouaiba symbolise parfaitement la situation «insulaire» de ces espaces industriels ainsi créés et aménagés à grands frais dans les nouveaux complexes industriels des pays du Golfe. En revanche, l'ensemble industriel de Shouaiba est très différent de l'autre grande zone industrielle koweïtienne, celle de Shuwaikh. Cette dernière fortement intégrée à l'espace urbain de la capitale, au Sud-Ouest du centre de la ville de Koweït, rassemble surtout des industries légères destinées au marché national, et draine une population ouvrière largement diluée dans l'espace urbain environnant. (1).

L'industrialisation des pays pétroliers correspond à un objectif bien précis: assurer le passage d'économies fondées sur la rente pétrolière à des économies diversifiées et productives, où l'industrie jouerait un rôle essentiel. Après avoir, dans une première phase, réglé le «préalable de l'infrastructure» par une politique de grands travaux spectaculaires répondant souvent à la tentation d'une infrastructure ostentatoire, les Etats du Golfe dans leur recherche d'activités productives ont fait, ensuite, un «choix industriel», tout en développant en même temps des activités financières et une économie de services. (2)

L'industrie occupe désormais une place importante dans les stratégies de développement des pays pétroliers. En Arabie Saoudite et dans les émirats du Golfe, les responsables politiques et économiques pratiquent de plus en plus un «discours industrialiste». Cependant, comme l'a noté M. Chatelus, «l'industrie, particulièrement lorsqu'il s'agit d'activités exercées par des entreprises publiques, a souvent plus une fonction redistributive (de ressources, d'emplois) qu'une fonction productive. Ce phénomène est caractéristique des pays exportateurs de pétrole, où la diversification par l'industrie reste largement conditionnée par l'absence d'exigence de rentabilité». (3)

Le «choix industriel» des pays pétroliers du Golfe obéit donc à des motivations bien différentes de celles qui déterminent les politiques industrielles des

- (1) — Cf. A. BOURGEY, le chapitre sur «Kuwait», dans le second tome de la *Péninsule Arabique d'aujourd'hui*, ouvrage collectif sous la direction de P. BONNENFANT, ed. C.N.R.S., Paris, 1982 (tome 2 actuellement sous presse).
- (2) Cf. M. CHATELUS, «De la rente pétrolière au développement économique: perspectives et contradictions de l'évolution économique dans la péninsule», pp. 75-154, dans le Tome 1 de la *Péninsule Arabique d'aujourd'hui*, sous la direction de P. BONNENFANT, op. cit.
- (3) — M. CHATELUS, «A propos du développement industriel au Moyen-Orient, quelques perspectives», dans *Maghreb-Machrek*, n° 92, avril-mai-juin 1981, pp. 62-72.

autres pays de l'Orient arabe. Pour les pays non producteurs ou faiblement producteurs de pétrole, l'objectif de l'industrialisation s'explique par la nécessité de créer des emplois, de renforcer le potentiel économique national et d'accroître les revenus du pays, autant de raisons qui ne comptent pas pour des émirats faiblement peuplés et disposant d'importants revenus tirés du pétrole. Bien plus, la faible dimension démographique de la plupart des pays producteurs de pétrole crée un obstacle à l'industrialisation, car d'une part, elle réduit la force de travail autochtone, ce qui entraîne une dépendance à l'égard de la main-d'œuvre immigrée, et d'autre part elle limite considérablement le marché national: en effet, la population autochtone, malgré un pouvoir d'achat très élevé, constitue un marché trop étroit pour le débouché d'industries nationales. (1)

Ainsi, en installant des usines et en se dotant d'un potentiel industriel, les pays pétroliers du Golfe doivent faire face à une exigence inverse de celle des autres pays de l'Orient arabe, qui est également celle de la plupart des pays du Tiers-Monde: il ne s'agit pas d'implanter des industries créatrices d'emplois pour résorber un chômage qui n'existe pas ici, mais au contraire d'immobiliser un maximum de capital dans des entreprises ne requérant que peu de main-d'œuvre. D'où l'intérêt des projets industriels fortement capitalistiques, permettant de limiter l'importation d'une force de travail étrangère.

Incontestablement, les efforts d'industrialisation des pays de l'Orient arabe répondent à des logiques multiples. D'abord, il y a opposition entre pays producteurs de pétrole et pays non producteurs ou faiblement producteurs. Toutefois, l'Irak est difficile à classer. D'une part, il s'agit d'un gros producteur d'hydrocarbures, et par là même le gouvernement de Bagdad bénéficie d'une rente pétrolière appréciable permettant la réalisation de projets industriels ambitieux. D'autre part, en raison d'une certaine tradition artisanale et industrielle et surtout de son poids démographique, qui fait du marché national un «espace de développement» authentique, en raison également des orientations politiques du régime et de la stratégie d'industrialisation adoptée, l'Irak par certains côtés s'apparente davantage dans le domaine industriel à l'Egypte de Nasser qu'aux émirats pétroliers du Golfe. (2)

Parmi les pays non producteurs ou faiblement producteurs de pétrole, les politiques industrielles choisies accusent des différences considérables. Par

(1) — Cf. Ph. FARGUES, «Réserves de Main-d'Œuvre et Rente Pétrolière: étude démographique des migrations de travail vers les pays arabes du Golfe», CERMOC, Beyrouth, 1980, 148 p.

— Cf. également Ph. FARGUES, «Pénurie de main-d'œuvre et abondance de capitaux dans le Golfe», chapitre 4 du présent ouvrage. Les travailleurs étrangers constituent l'essentiel de la population active de certains émirats (70,9% à Koweït, 83,1% à Qatar, 84,8% dans les Emirats Arabes Unis, 54% à Oman). La proportion est moindre en Arabie Saoudite 34% et à Bahreïn 37%. Dans l'industrie manufacturière la proportion de travailleurs étrangers est encore plus importante: 51% en Arabie Saoudite, 57% à Bahreïn, 91% à Koweït.

(2) — Cf. M. SADER, «Le Développement Industriel de l'Irak», CERMOC, Beyrouth, 1982 (sous presse). Cette étude est en partie résumée dans le chapitre 5 du présent ouvrage.

exemple, à la «logique politico-militaire» syrienne où l'industrie a une «fonction très importante de reproduction sociale» (1), le secteur public industriel étant présenté comme l'image de marque du régime, on peut opposer la «logique de plaque-tournante et d'intermédiaire» propre au Liban et à la Jordanie, deux pays qui connaissent une croissance industrielle rapide, stimulée par le développement des exportations de produits manufacturés vers le marché national.

Cependant, si le Liban et la Jordanie affirment sans ambiguïté et avec constance leur attachement au système de l'économie libérale et de la «libre entreprise», il y a entre ces deux pays une différence appréciable. Dans un cas, la réussite est due au seul dynamisme des entrepreneurs libanais, dans l'autre l'action efficace d'initiative et d'encadrement de l'Etat jordanien est déterminante.

En fait, à l'exception du Liban où traditionnellement l'Etat est absent, on constate partout dans l'Orient arabe une emprise grandissante de l'Etat, en particulier dans la définition et la mise en œuvre des politiques industrielles. Cette intervention étatique, qui, présente parfois une extrême ambiguïté et de nombreuses contradictions, se manifeste aussi bien dans les pays d'économie libérale que dans les pays socialistes. Ainsi, la part de l'Etat dans les investissements était, en 1977 ou 1978 selon les pays (2), de 64% en Arabie Saoudite, de 68% en Syrie, de 71,2% au Koweït, de 80% en Irak et en Jordanie. Paradoxalement, la part de l'Etat dans les investissements est plus faible dans la Syrie «socialiste» que dans des pays d'économie «libérale» comme le Koweït et la Jordanie.

Dans les pays d'économie libérale, l'intervention de l'Etat résulte d'abord d'un souci de planification à long terme (par exemple, pour les pays pétroliers prévoir «l'après pétrole»), mais elle est due aussi parfois au désintérêt manifesté par les capitaux privés nationaux pour les investissements industriels. Ainsi, au Koweït l'Etat souhaitait à l'origine, dans les premiers programmes industriels des années soixante, une forte participation du secteur privé national, en particulier pour les branches industrielles liées au processus d'industrialisation par substitution aux importations. Mais les investissements prévus pour le secteur privé n'ont été qu'en partie réalisés, et surtout par des sociétés, privées étrangères. Aussi, à partir de 1972 l'Etat Koweïtien change de politique: le secteur public se réserve le gros des investissements, même si quelques entrepreneurs koweïtiens sont encore intéressés par des industries tournées vers le marché intérieur. En fait, pour la majorité des entrepreneurs koweïtiens

(1) — Cf. F. RIVIER, «Rente pétrolière et politiques industrielles des Etats non pétroliers», chapitre 2 du présent ouvrage.

— Cf. J. HANNOYER et M. SEURAT, «Etat et Secteur Public Industriel en Syrie», CERMOC, Beyrouth, 1979, 137 p.

— Cf. M. SEURAT, «Etat et Industrialisation dans l'Orient arabe, les fondements socio-historiques», chapitre 1 du présent ouvrage.

(2) — Cf. M. CHATELUS, «A propos du développement industriel au Moyen-Orient...» op. cit., *Maghreb Machrek*, n° 92, p. 70.

l'enjeu industriel est limité. Ils ont, en revanche, une prédilection pour les activités et les investissements dans le commerce et l'immobilier, c'est à dire pour les activités spéculatives par excellence. Cette constatation n'est pas valable seulement pour Koweït: elle s'applique à la plupart des pays de l'Orient arabe.

L'intervention étatique dans le domaine industriel se fait le plus souvent en pensant uniquement à l'espace national et non pas l'espace régional. Dans les pays pétroliers du Golfe, il n'y a aucune coordination entre les projets industriels des différents Etats, conçus toujours dans une optique nationale et non pas régionale. Seul Koweït essaie parfois de prendre en compte la complémentarité existant entre ses projets et ceux de ses voisins. Aussi, les doubles ou triples emplois sont nombreux, en raison de la primauté absolue du politique sur l'économique. A titre d'exemple, citons les nombreux complexes industriels fondés sur la pétrochimie, les deux grandes usines d'aluminium de Bahrein et Dubaï, qui ont construit également à grands frais deux cales sèches de grande dimension. Bien plus, à l'intérieur de l'Etat des Emirats Arabes Unis la concurrence est très forte entre Abu Dhabi et Dubaï, chacun des deux émirats réalisant son propre programme industriel.

Cette concurrence entre émirats ne se limite pas au domaine industriel, et concerne aussi l'infrastructure des pays de la péninsule arabique: on ne compte plus les ports et les aéroports très coûteux qui ont été aménagés sans savoir si ces projets étaient rentables, ou seraient même un jour amortis. Il y a donc un gaspillage important, et l'on peut affirmer avec M. CHATELUS que «la primauté absolue du politique sur la logique d'un développement économique conçu à l'échelle de la région pénalise particulièrement l'industrie» (1).

La primauté absolue du politique aurait pu, au moins, permettre une répartition harmonieuse des industries à l'intérieur de chaque pays, grâce à une politique d'aménagement du territoire évitant les trop grandes disparités régionales. Or, à part de très rares exceptions, il y a partout dans l'Orient arabe une forte concentration géographique des activités industrielles autour des capitales. En Egypte, l'agglomération du Caire regroupait en 1972 52,6% des établissements industriels égyptiens, produisait 46,9% de la valeur ajoutée et occupait 47,1% des travailleurs de l'industrie, alors qu'au recensement de 1976 la population du «Grand Caire» représentait à peine 20% de la population totale de l'Egypte (16% pour la seule ville du Caire). Loin derrière le Caire, Alexandrie rassemblait 15,6% des établissements industriels et 22,1% des travailleurs de l'industrie. En Irak, Bagdad en 1970 concentrait 61% de l'emploi industriel, alors que le second pôle industriel irakien, Basrah, ne regroupait que 9% des ouvriers. A la même date (1970), les proportions sont identiques au Liban (2) pour le Grand Beyrouth (59,2% de l'emploi industriel)

(1) — Cf. M. CHATELUS, «A propos du développement industriel au Moyen-Orient...», op. cit., *Maghreb Machrek*, n° 92, p. 68.

(2) L'agglomération de Bagdad représente 26% de la population irakienne, celle de Beyrouth 40% de la population libanaise.

et Tripoli (9,6%)(1). En Jordanie, la concentration géographique des activités industrielles autour de la capitale est encore plus massive au point qu'on a pu évoquer «Amman et le désert industriel jordanien» (2). En effet, en 1975 Amman regroupait 90% de l'emploi industriel (établissements de 5 employés et plus de l'industrie manufacturière), et 71,90% des établissements industriels. Certes, la population jordanienne est très concentrée autour de la capitale (55,2% de la population de la rive Est au recensement de novembre 1979), mais comme en Egypte, en Irak, ou au Liban la concentration géographique des activités industrielles autour de la capitale jordanienne est bien plus forte que la concentration de la population. Dans les émirats du Golfe, enfin, l'industrie est également assez concentrée géographiquement, mais ces exemples sont moins significatifs en raison de la dimension restreinte des pays concernés, et du caractère récent de la plupart des créations industrielles.

Dans deux pays, cependant, l'industrie n'est pas rassemblée principalement autour de la capitale: l'Arabie Saoudite et la Syrie. En Arabie Saoudite l'industrialisation récente n'est absolument pas polarisée autour de Riyad. Elle se manifeste sur la côte du Golfe, à proximité des énormes gisements de pétrole (cf. les grands aménagements du complexe industriel de Jubayl), et sur la côte de la mer Rouge (région de Jeddah et de Yanbu) (3). En Syrie, la bipolarisation du réseau urbain autour d'Alep et de Damas a évité une concentration trop poussée de la population et des activités industrielles autour de la capitale (4). Jusqu'en 1955, Alep est plus peuplée que Damas, et la métropole de la Syrie du Nord rassemble un grand nombre d'industries. Mais cette bipolarisation géographique économique et politique du pays s'est finalement résolue en faveur de Damas. Depuis une vingtaine d'années, l'industrialisation de la région de Damas s'est accélérée, par la multiplication d'entreprises industrielles de tailles variées à l'intérieur de la ville et par l'aménagement de quatre zones industrielles à la périphérie de l'agglomération. En 1970, Damas et sa banlieue rassemblaient 37,5% de l'emploi industriel syrien, alors qu'Alep regroupait encore 29,8% de la population ouvrière. Derrière les deux grandes métropoles syriennes, un certain nombre de villes ont une activité industrielle importante: Homs en particulier, mais aussi Hama, Lattaquié, Tartous, sans oublier les villes moyennes de la vallée de l'Euphrate en pleine expansion (5).

(1) — Cf. S. NASR «Les travailleurs de l'industrie manufacturière au Machrek: Irak, Jordanie-Palestine, Liban, Syrie», chapitre 3 du présent ouvrage.

(2) — Cf. F. RIVIER, «Croissance Industrielle dans une Economie Assistée: le Cas Jordanien», CERMOC, Beyrouth, 1980, 227 p.

(3) — Cf. B. LABAKI «Croissance industrielle et pétrole en Arabie Saoudite», chapitre 6 du présent ouvrage.

(4) Cf. «La Syrie d'aujourd'hui», CEROAC, Paris, ed. CNRS, 1980, en particulier: A.M. BIANQUIS, «Damas et la Ghouta», pp. 359-384 et J.C. DAVID «Alep», pp. 385-406.

(5) — Cf. J. HANNOYER «Industrie et changement social en Syrie: Deir-ez-Zor et sa région», chapitre 9 du présent ouvrage.

Cette rapide introduction présentant l'industrie dans l'Orient arabe ne prétend pas épuiser un sujet aussi vaste. Simplement, à partir d'exemples précis, quelques thèmes ont été évoqués, quelques problèmes soulevés: certains seront développés en détail dans cet ouvrage collectif.

Toutefois, avant de conclure, il convient de ne pas oublier la place modeste occupée encore par l'industrie dans la vie économique des pays de l'Orient arabe. Tout en sachant combien les statistiques sont ici souvent incomplètes, parfois même fantaisistes, rendant difficiles les comparaisons entre pays lorsque les catégories choisies ne sont pas homogènes, il est important de situer la place de l'industrie manufacturière dans le Produit Intérieur Brut (PIB), et d'évaluer la part de l'emploi industriel dans la population active totale des pays de l'Orient arabe (1).

L'industrie manufacturière représente dans la formation du Produit Intérieur Brut (PIB):

— en Egypte	13,6% du PIB en 1980,
— en Irak	12 % du PIB en 1980,
— en Syrie	10,5% du PIB en 1978,
— en Jordanie	14,2% du PIB en 1980,
— au Liban	15 % du PIB en 1975,
— en Arabie Saoudite	4,4% du PIB en 1980,
— à Bahrein	9,9% du PIB en 1979,
— à Koweït	5,7% du PIB en 1979,
— dans les Emirats Arabes Unis	5,6% du PIB en 1979,
— au Nord Yemen	4,7% du PIB en 1979,
— au Sud Yemen	11,4% du PIB en 1979.

De même, la part de la population active employée dans l'industrie manufacturière est la suivante:

— en Egypte	12,5% de la population active en 1977,
— en Irak	6,7% de la population active en 1977,
— en Syrie	8,2% de la population active en 1975,
— en Jordanie	6,3% de la population active en 1975,
— au Liban	19,7% de la population active en 1975,
— en Arabie Saoudite	4,4% de la population active en 1977,
— à Bahrein	8,9% de la population active en 1979,
— à Koweït	8,2% de la population active en 1975,
— dans les Emirats Arabes Unis	6,6% de la population active en 1976.

(1) — Seule l'industrie manufacturière nous intéresse, c'est à dire que nous excluons les industries extractives, le bâtiment et les travaux publics, enfin les services publics de type «eau, gaz, électricité», autant d'éléments qui sont souvent inclus dans les statistiques industrielles. Les sources statistiques permettant de calculer la part de l'industrie manufacturière dans le PIB et dans la population active totale sont indiquées plus loin dans les différents chapitres de cet ouvrage.

Ainsi, dans la vie économique de l'Orient arabe l'industrie manufacturière a un rôle limité, toujours inférieur à 15% du Produit Intérieur Brut (PIB). On peut, cependant, opposer d'une part les pays de la façade méditerranéenne (Egypte, Syrie, Liban, Jordanie auxquels il faut ajouter l'Irak), où l'industrie représente entre 10 et 15% du PIB, et d'autre part les pays du Golfe, où la part de l'industrie manufacturière dans la formation du PIB se situe entre 4 et 6%, à l'exception du Sud-Yemen et de Bahrein, où ce pourcentage se situe autour de 10%. Bahrein est, d'ailleurs, le seul pays du Golfe qui tire de son industrie des revenus appréciables.

Cependant, le rôle de l'industrie ne se mesure pas seulement en termes économiques. Le développement d'activités industrielles et l'amorce d'un processus d'industrialisation ont aussi un impact certain sur les sociétés de l'Orient arabe, modifiant fondamentalement les rapports sociaux (1). Dans les pays du Golfe, l'ampleur et la brutalité des changements survenus provoquent des tensions considérables au sein de sociétés, qui avaient conservé sans le moindre changement leurs structures sociales, jusqu'à une date récente. Une industrialisation spectaculaire, accompagnée d'une urbanisation mal contrôlée, a des effets excessifs se traduisant par un modernisme trop occidentalisé, menaçant l'identité culturelle de l'Orient arabe.

Aussi au Machrek, comme partout ailleurs dans le Tiers-Monde, le mythe de l'industrialisation comme principal facteur de modernisation commence à être remis en cause. S'il subsiste encore chez certains un discours, qui s'intègre dans un vaste débat idéologique tiers-mondiste, sur les mérites de l'industrialisation, unique moyen de réaliser un développement dit «autocentré» ou «intégré», beaucoup aujourd'hui contestent un tel schéma, soulignant que trop souvent l'industrialisation s'accompagne d'une dépendance technologique, d'une dépendance par rapport aux marchés internationaux, parfois d'une dépendance vis à vis de la main d'œuvre étrangère ou vis à vis des sources d'énergie, souvent enfin d'une dépendance alimentaire, dans la mesure où le développement d'activités industrielles provoque parfois une destructuration de la vie rurale et de la production agricole. Ils sont donc de plus en plus nombreux ceux qui refusent l'assimilation abusivement établie entre industrialisation et développement, et dénoncent les mythes d'un développement, qui ne serait que l'extension d'une expérience européenne vieille de plus d'un siècle, difficilement applicable à des pays vivant dans un contexte historique totalement différent.

(1) — Cf. — A. BOUDJIKANIAN, «Industrie et mutations socio-économiques d'une communauté: l'exemple arménien au Liban», chapitre 7 du présent ouvrage.  
— N. PICAUDOU, «La bourgeoisie palestinienne et l'industrie: étude socio-historique», chapitre 8 du présent ouvrage.

**PREMIERE PARTIE**

**PERSPECTIVES REGIONALES :  
ETAT, POLITIQUES INDUSTRIELLES  
ET TRAVAILLEURS DE  
L'INDUSTRIE**

CHAPITRE 1

ETAT ET INDUSTRIALISATION  
DANS L'ORIENT ARABE  
(LES FONDEMENTS  
SOCIO-HISTORIQUES)

*Michel SEURAT*

---

Lancinant problème de terminologie. Car il faut bien penser que l'analyste qui désirerait s'ouvrir à la pratique sociale et historique de l'Etat et de l'industrialisation dans l'Orient arabe, avec pour seul bagage l'héritage conceptuel de Machiavel à Marx pour le premier, et une vision à la Zola de la seconde, risquerait bien de s'exposer à quelques déconvenues. Sans tomber dans le travers nominaliste, on mettra l'accent sur *la spécificité de la dynamique historique* qui dans cette région de monde a commandé l'émergence de l'«Etat moderne», à la lumière des quelques propositions théoriques dont on dispose.

Un premier ensemble de propositions pose chaque société comme une structure économique globale qui, sans être nécessairement homogène, est soumise à l'hégémonie, établie ou en voie d'installation, d'un *mode de production* dominant. A un niveau donné de développement des forces productives, et d'organisation de la production, correspond un type défini de groupes sociaux, d'interactions politiques et de légitimations idéologiques. C'est là tout l'apport de cet objet théorique, celui d'exprimer un tout social. Structure de fonctionnement et de développement — d'où sa pertinence dans la perspective diachronique projetée —, il porte en lui-même le principe de la contradiction, la nécessité de sa «déstructuration». Sur cette base, l'Etat apparaît lorsqu'à sa fonction de type technico-administratif, propre à toute société connaissant un minimum de division du travail social, s'ajoute une fonction de domination politique, d'une classe sur les autres.

Pour ce qui nous concerne, c'est à dire l'Etat dans cette région du monde qui par rapport à l'Occident est nommé «Moyen-Orient», son apparition, sous sa forme moderne, est liée à l'extension du capitalisme industriel européen, à sa «mondialisation» selon un processus pressenti en son temps par Rosa Luxemb-

burg, en des termes qui ne pourraient mieux convenir à notre cas d'espèce (Cf. notre deuxième partie) : «L'autre aspect de l'accumulation capitaliste concerne les relations entre le capital et les modes de production non capitalistes, il a le monde entier pour théâtre. Ici les méthodes employées sont la politique coloniale, le système des emprunts internationaux, la politique des sphères d'intérêt, la guerre.»(1). Dans un ouvrage récent, Henri Lefebvre corrige l'«économisme» de l'analyse, en insistant sur le rôle spécifique de l'Etat dans le déplacement de plus en plus massif de ces contradictions que l'on vient d'évoquer, du centre vers la «périphérie» : «La mondialisation de l'Etat, écrit-il, correspond à la stratégie de la classe hégémonique, la bourgeoisie, au sein du marché mondial, de l'industrialisation et de la croissance qu'elle domine.»(2). Ainsi la mise en place du système mondial des Etats a-t-elle pour justification première l'égalisation — légalisation — du rapport inégal «centre — périphérie», dans une homogénéisation de l'espace politique. Toutefois, à l'époque où le sort des peuples de l'Orient arabe se joue dans les conseils d'administration de la Dette Ottomane ou de la campagne Universelle du Canal du Suez, plutôt qu'à Istantoul ou au Caire, il nous semble que l'analyse de Rosa Luxemburg garde toute sa force. Bien plus, l'hégémonie de la bourgeoisie occidentale sur la région n'a pu être véritablement établie qu'après la destruction de l'Etat égyptien (1840), première et seule tentative d'intégration étatique à la périphérie sur un modèle apparenté par certains côtés au «despotisme oriental» (le système du monopole), un demi-siècle avant la formation des derniers Etats nationaux européens (première partie). Ainsi, à l'âge du capitalisme conquérant, industriel et financier, la chaîne d'exploitation est directe du bourgeois londonien au fellah égyptien, et Jean Ducruet fait à juste titre remarquer que durant cette première période d'expansion, le capitalisme européen s'est montré plus libéral — anti-étatique — au Moyen-Orient qu'il ne l'était en Europe même(3). Aussi bien, s'il est justifié de taxer la thèse luxemburgiste d'«économisme», il faut tout de même généraliser la critique à l'ensemble du marxisme préléminent, précisément du fait de l'émergence tardive et récente de l'Etat, et du «système mondial des Etats».

Dans une dernière étape, qui est celle que nous connaissons actuellement, les nouveaux Etats nationaux, héritiers des administrations coloniales, prennent possession de leur espace économique, en recourant pour la plupart à des mesures de nationalisation et en créant un large secteur public, industriel et commercial. Et comme le souligne J. Ducruet, «l'unité sous-jacente à (ce)

(1) Cité par P.P. REY. *Les alliances de classes*. 2ème éd. Paris : Maspéro, 1978, p. 26.

(2) H. LEFEBVRE. *L'Etat dans le monde moderne*. Tome I. Paris: Union Générale d'Édition [10/18] 1976, p.382.

(3) J. DUCRUET. *Les capitaux européens au Proche-Orient*. Paris : PUF, 1964, p. 446.

mouvement d'évolution reste l'Etat, dont seul le caractère étranger a été nié»(1).

Pour s'en tenir à cette dernière étape, et sans anticiper sur le contenu de notre troisième partie, elle suscite aujourd'hui des interrogations dramatiques au sein d'une intelligentsia arabe de moins en moins convaincue par les vertus de «la modernisation à coups de trique». L'Etat, qui par son appareil bureaucratique incarne la rationalité wéberienne, veut être jugé sur pièces. Il met en avant ses «grandes réalisations» économiques, particulièrement dans le domaine de l'infrastructure, qui avait été délaissé il est vrai par l'ancienne «bourgeoisie», peu portée sur le long terme en matière d'investissement. Mais à supposer le bilan positif, ce qui n'est pas évident comme on le verra, un taux de croissance industrielle ne peut plus justifier, aux yeux de ces critiques, les empiètements toujours plus larges de l'Etat dans le champ social, sa fâcheuse tendance à détruire et reconstruire la société par décrets. Du coup l'on se prend à repenser le marxisme en se disant que sans bourgeoisie il ne peut y avoir de démocratie, et ainsi à regretter le temps de Nahhas Pacha en Egypte, ou les années 50 en Syrie et en Iraq. Certes il ne saurait y avoir de retour, mais comme l'écrit Hichem Djaït (2), «la critique de l'Etat entrepreneur arabe est la préface à tout redressement». Optimiste, il pense finalement que cet «immense détour par l'Etat et l'étatisation» était nécessaire «pour réaliser tout simplement l'élargissement de la classe bourgeoise et, subsidiairement, sa modernisation». Modernisation par le haut en quelque sorte, sous l'égide d'un Etat investi par la petite-bourgeoisie. Pour l'avenir, il propose une répartition des tâches entre «l'Etat, seul capable, étant donné sa capacité organisatrice à large échelle, de promouvoir l'industrialisation de base, d'animer les grands projets d'équipement et de poursuivre l'effort de gestion des créations suscitées dans les vingt dernières années, (et) la bourgeoisie moderne et traditionnelle, les classes moyennes, les diverses petites bourgeoisies, encadrant et animant l'effort populaire, (qui) auraient en partage le secteur agricole, celui des industries de consommation et de transformation et l'immense domaine potentiel des créations nouvelles» (3).

On mesure le chemin parcouru en une quinzaine d'années, depuis le temps où Frantz Fanon écrivait dans *Les damnés de la terre* (1961), un an avant la promulgation de la Charte en Egypte, deux ans avant les coups d'Etat ba'athistes en Iraq et en Syrie : «Dans les pays sous-développés, la bourgeoisie ne doit pas trouver de conditions à son existence et à son épanouissement. Autrement dit, l'effort conjugué des masses encadrées dans un parti et des intellectuels

(1) Id, p. 447. A une exception près cependant, celle de l'Egypte, dont on peut dire avec A. Abdel Malek qu'elle est le plus vieil Etat du monde. Il faut aussi préciser que dans certains cas, l'Etat est encore refusé — parce qu'«étranger» précisément — au niveau idéologique : le point de vue du Ba' th sur la question en est le meilleur exemple.

(2) H. DJAIT. *La personnalité et le devenir arabo-islamiques*. Paris : Ed. du Seuil, 1974, p. 266. Pour n'utiliser que des sources accessibles au lecteur non arabophone.

(3) H. DJAIT, op. cit, p. 264-265.

hautement conscients et armés de principes révolutionnaires doit barrer la route à cette bourgeoisie inutile et nocive. La question théorique que l'on se pose depuis une cinquantaine d'années, ... à savoir la phase bourgeoise peut-elle ou non être sautée, doit être résolue *sur le plan de l'action révolutionnaire et non par un raisonnement* (1) (souligné par nous). La leçon n'aura pas été oubliée par les nouvelles élites dirigeantes de ces trois pays quand elles nationaliseront les banques, le commerce et l'industrie, contre les avis autorisés de tous ceux qui douteront de la rentabilité économique d'une mesure uniquement destinée à liquider l'ancienne classe dirigeante, en la dépossédant des moyens de sa domination (2). Mais aujourd'hui qu'il nous est donné de juger les résultats de ce volontarisme «révolutionnaire», de plus en plus nombreux sont ceux qui se retrouvent dans le camp des adversaires de l'Etat «entrepreneur et despotique» d'H. Djaït, pour méditer sur le dogme du primat des forces productives dans la définition du social et du politique. Retour en force de «l'économisme» donc, de Kautsky contre Lénine.

Et cependant, il est à craindre que le séduisant programme d'H. Djaït de désengagement social de l'Etat demeure à jamais sous forme de programme. Comment en effet cet Etat, qui a déjà pris en charge l'ensemble des rouages économiques, et sous son contrôle toute l'organisation sociale quand il ne l'a pas lui-même modelée à son image, consentirait-il à ce que se développent de nouvelles initiatives en dehors de lui, qui d'une certaine manière donneraient corps à une «société civile», en opposition à lui par définition? En tout état de cause, il ne saurait y avoir de développement «naturel» des sociétés, qui respecterait les fameuses «étapes», et obéirait à la rationalité purement économique du «laisser faire». En d'autres termes, l'étude des voies de l'industrialisation ne peut être menée à partir de celle de la société industrielle. Si cela a souvent été le cas, et continue de l'être, c'est qu'historiquement l'économie industrielle est née en Angleterre, précisément sous l'égide d'une bourgeoisie privée et en dehors de toute intervention de l'Etat, celui-ci jouant alors le rôle de «conseil d'administration» de celle-là, pour reprendre une image d'Alain Touraine (3). Aussi, plutôt que de vouloir obstinément retrouver cette rationalité, mise en évidence à partir de l'expérience historique occidentale (4), il faut se demander s'il n'existe pas en dehors de notre objet théorique — le mode de production —, ou plus simplement le modulant, d'autres lois qui régleraient le

(1) F. FANON. *Les damnés de la terre*. Paris : Maspéro, 1970, p. 115-116.

(2) Voir à ce propos notre étude : *Etat et secteur public industriel en Syrie* (en collaboration avec J. Hannoyer). Beyrouth : CERMOC, [Diffusion Presses Universitaires de Lyon], 1979 chapitre 1.

(3) A. TOURAINE. *Les sociétés dépendantes*. Paris : Duculot, 1976, p. 36.

(4) «Il n'y a de lois économiques que dans le mode capitaliste, et donc... la science économique n'est pas une science générale des modes de production, mais la science du mode capitaliste.» Samir AMIN. *La loi de la valeur et le matérialisme historique*. Paris : Editions de Minuit, 1977, p. 9.

fonctionnement et le développement des sociétés du Tiers-Monde, de l'Orient arabe en particulier.

L'approche «classique» du mode de production définit celui-ci comme s'articulant sur trois «instances», selon une séquence ordonnée de «détermination» : économie, politique, idéologie. Pour ce qui concerne les «sociétés dépendantes», Alain Touraine(1) a montré que ce schéma devait être retourné, d'«expression des intérêts de classe» la politique devenant alors «le lieu de formation d'acteurs historiques poursuivant plus ou moins indirectement des objectifs de classe», et l'idéologie occupant un espace «au milieu de la société», sans lien direct avec les rapports sociaux de production. On étudiera l'action déterminante de l'Etat dans le procès de constitution de classes dans l'Orient arabe, comme instrument du capital étranger, puis agent d'intégration nationale pour la période dite «révolutionnaire». Dans un cas comme dans l'autre, l'idéologie joue un rôle loin d'être négligeable : dans un premier temps, elle participe de ce «mimétisme socio-culturel» (2) qui affecte les élites périphériques, lesquelles revendiquent *leur* Etat moderne — indépendamment du mode de production qui le sous-tend — dans l'espoir de s'éveiller à leur histoire et leur rationalité, puis de cette valorisation positive de l'intégration, érigée en «dogme» quand elle ne correspond à aucun ensemble de nécessités historiques particulières. Dans l'exemple arabe, on connaît les mots magiques d'«union» ou d'«unité» qui teinte d'une nuance péjorative toute référence aux formules marquant la division (régionalisme, tribalisme, confessionnalisme...). Et dans ce contexte, le développement ne répond-il pas à une justification inversée par rapport à la séquence occidentale classique, celle de servir d'abord au renforcement du sentiment national, de l'unité nationale? Autre variation du schéma, propre aux pays du Tiers-Monde, et le cas de l'Orient arabe ne fait pas exception à la règle : c'est le plus souvent le contrôle du pouvoir qui permet l'acquisition de la richesse et non l'inverse comme dans les sociétés occidentales. On a ainsi montré dans une étude récente sur le secteur public industriel en Syrie, que le concept de propriété ne pouvait expliquer pourquoi, dans certaines conditions, telles ou telles catégories d'individus, «fonctionnaires-prébendiers», disposent du surproduit social, plutôt que d'autres. Cette dernière question revenant à s'interroger sur les mécanismes de légitimation du pouvoir de disposer de ce surproduit (3), et donc à aborder *les rapports de domination* au sein des appareils bureaucratiques, on voit que pour le coup une approche assez «khalidounienne» de la réalité sociale peut s'avérer plus pro-

(1) Op. cit. en particulier le chapitre III. p. 91 sqq et p. 243.

(2) Faouez MELLAH. «L'Etat dans les formations sociales périphériques: éléments pour un débat», in : *Les espaces du Prince. L'Etat et son expansion dans les formations sociales dépendantes*. Paris : PUF, 1977, p. 34.

(3) Autre problème de terminologie : il se pourrait bien que dans ce cas de figure, le concept n'est tout simplement aucun sens. On verra dans la troisième partie que du point de vue de la dialectique sociale, le secteur public industriel syrien est un lieu privilégié de consommation des deniers publics, plutôt que de formation d'un surplus.

bante que la simple lecture «marxienne» des rapports de production. L'industrialisation — ou plus modestement les quelques créations d'usines qui en tiennent lieu — devient alors un enjeu parmi d'autres dans les relations entre ces groupes, «traditionnels» ou personnels, cliques, etc. Et à ce niveau, les considérations politiques qui l'orientent sont autrement plus déterminantes que la seule rationalité économique qui présiderait aux décisions de ce nouvel Etat hégélien, agent coercitif et organisateur du changement social, de la neutralisation des allégeances traditionnelles, tel qu'une certaine sociologie américaine de la «modernisation» nous l'a présenté (1). Une vision du reste largement corroborée par toutes les analyses libérales ou marxistes, vantant les mérites de tel ou tel «modèle» de développement (algérien, irakien...) suivant les engouements de l'heure. Et effectivement, qu'il soit le produit rationnel d'un processus de *différenciation* des rôles sociaux et économiques — et du recul corrélatif de la «société plurale» — ou inversement son instrument, l'Etat est toujours appréhendé comme *autonome* par rapport aux autres secteurs de la société, avec des modalités de fonctionnement qui lui sont propres, comme acteur ayant vocation à diriger l'action sociale. Il n'est jusqu'à l'approche «orientaliste» qui d'une certaine manière ne considère les systèmes sociaux de l'Orient arabe aujourd'hui comme des *Etats sans sociétés* (2). Elle se réclame d'une lecture plus stricte du code culturel, en référence au système social ottoman, composé de deux strates essentielles, les askeri (armée, bureaucratie, ulama) la *reaya* (la communauté des croyants, et les non musulmans sujets à la capitation), sans aucune strate intermédiaire, aucune structure sociale «différenciée» et hiérarchisée, une «société civile» en quelque sorte (3). Une analyse partagée par Max Weber, pour qui la Cité islamique n'a jamais été davantage qu'un espace bureaucratique et militaire, duquel n'a pu émerger un groupe indépendant de marchands et d'entrepreneurs, les «bourgeois» de l'Europe moderne.

Sans vouloir dénier la part de réalité contenue dans ces différentes propositions théoriques, il nous semble que leur aboutissement commun, savoir l'autonomisation de l'Etat, s'inscrit parfaitement dans le nouvel ordre mondial, basé comme on sait sur le «dialogue», que celui-ci soit «méditerranéen», «euro-arabe» ou «nord-sud»... Et l'analyse d'Henri Lefebvre, énoncée plus haut, trouve ici toute sa pertinence : plus que jamais l'Etat périphérique agit comme facteur régulateur du système global, qu'il règle l'utilisation de sa main-d'œuvre ou la vente de ses matières premières. Le maintenir, et même le

(1) Cf. par exemple Bert HOSELITZ et Wilbert MOORE. *Industrialisation et société*. UNESCO. Mouton 1963. Compte rendu de cette école dans B. BADIE et P. BIRNBAUM. *Sociologie de l'Etat*. Paris: Grasset, 1979, p. 53 sqq.

(2) Cf. Monte PALMER et Khalil NAKIB. «La fonction publique et le développement dans le monde arabe. Projet d'étude future». in *Monde arabe et développement économique* [coordination de B. KHADER]. Paris : Ed. Le Sycomore, 1981, pp 63 - 85.

(3) B.S. TURNER *Weber and Islam*. London : Routledge and Kegan Paul, 1978, p. 131.

renforcer, est devenu un véritable enjeu stratégique pour le centre (1). Que cet Etat soit aujourd'hui menacé dans sa légitimité même, de l'Iraq à la Syrie et l'Arabie Saoudite, par la montée de l'intégrisme religieux, il peut encore compter sur le soutien au centre, du savant et du politique. Mais sa défense devient plus problématique quand ce modèle occidental de l'Etat est remis en cause, de l'intérieur même, par des élites dirigeantes dont le comportement obéit à des règles tribales, communautaires ou autres, supposées révolues et les découvrant sous leur visage le plus «oriental». L'«irrationnel» au pouvoir c'est tout le schéma de la «modernisation» qui est retourné. Il n'est pourtant besoin d'être grand clerc en anthropologie économique pour saisir qu'en Syrie, une usine du secteur public ne fonctionne pas de la même manière qu'en France, que sa justification première n'est pas tant de dégager un profit que de susciter une dépense, laquelle, en s'inscrivant comme un enjeu dans des stratégies politiques au sens le plus large du terme, est en réalité une source de pouvoir. Le nier, c'est pour l'Occident «bienveillant» rechercher sa propre image, capitalo-centriste, dans les nouvelles expériences de développement du Tiers-Monde. L'affirmer, c'est seulement rappeler que dans ces sociétés pas plus l'Etat que le système productif ne sont séparables de la formation sociale collective.

### 1 : L'Egypte de Mehmet Ali ou le «faux départ»

C'est par cette métaphore que George Antonius, dans son fameux livre *The Arab Awakening* (2) définit la première expérience historique dans l'aire arabe d'un développement économique et politique intégré, «autocentré» dirait-on aujourd'hui. «Faux départ», et pour l'auteur du premier ouvrage de référence sur l'histoire du nationalisme arabe, comme pour nombre d'intellectuels arabes touchés par ce que Abdallah Laroui appelle «le traumatisme de 1840» (3) l'Occident, représenté en la circonstance par les canonnières de la flotte britannique, n'est pas étranger au fait que cette expérience ait tourné court. Qu'une occasion ait été manquée sur le plan politique de créer une entité «nationale», du Nil au Taurus et au Hedjaz, à l'instar de ce qui sera réalisé beaucoup plus tard en Allemagne et en Italie, cela est indéniable. Mais ce qui retiendra notre attention dans ce chapitre, c'est plutôt, aux niveaux économique et social, l'état et le développement des forces productives qui ont porté ce projet politique, l'accent étant mis sur la question de l'industrialisation.

(1) F. MELLAH. in *Les espaces du Prince...* op. cit., p. 42.

(2) G. ANTONIUS. *The Arab Awakening*. London: Hamish Hamilton, 1938.

(3) A. LAROUI. *La crise des intellectuels arabes*. Paris: Maspero, 1974.

Le problème qui est généralement posé à ce propos n'est autre que celui de «l'introduction du capitalisme» dans les formations sociales de l'Orient arabe. Pour certains auteurs marxistes égyptiens comme Ibrahim Amer par exemple, tout l'intérêt de l'étape de Mehmet Ali réside dans le fait qu'elle marque «une transition entre le féodalisme et le capitalisme». Transition que l'on pourrait qualifier de «spontanée» puisque selon lui, «les causes de l'apparition de la bourgeoisie en Egypte préexistaient à toute intervention étrangère; (et qu')il s'agissait de l'évolution de l'économie agricole égyptienne, du stade de l'économie naturelle à celui de l'économie de marché, ainsi que de la croissance des villes industrielles et commerciales, et de leurs besoins en produits de la terre»(1). On sait tous les présupposés idéologiques qui se cachent derrière cette thèse, par ailleurs largement développée par l'école orientaliste soviétique et un K.B. Loutsky en particulier quand il affirme qu'avant l'emprise européenne, «d'une façon ou d'une autre la majorité des Etats féodaux de l'Orient était grosse du capitalisme»(2); toutes les sociétés de la planète étant considérées comme suivant une évolution identique, avec plus ou moins de retard les unes par rapport aux autres, ce serait dénigrer certaines que de leur refuser le «droit» d'accéder à la formation sociale capitaliste, par des mécanismes spécifiquement endogènes. Pour Maxime Rodinson, qui dans *Islam et capitalisme* «exécute» ces théories en quelques pages, il ne fait aucun doute que le développement du capitalisme dans l'Orient arabe a été au contraire «quelque chose d'exogène, une implantation ou une imitation de l'Europe»(3).

Une imitation. Rappelons-nous ce que nous écrivions dans l'introduction à propos de la prééminence de l'action politique sur l'action de classe dans ce type de formation sociale, et du rôle déterminant de l'idéologie. Et citons une nouvelle fois M. Rodinson: «Là où l'industrie s'est le plus développée avant les dernières quarante années, ce fut en Egypte sous Mehmet Ali par la création d'une industrie d'Etat. Et si cette voie fut choisie par Mehmet Ali, ce fut précisément parce qu'il lui paraissait vain de compter sur un développement spontané du capitalisme industriel indigène»(4). Au départ donc, et c'est là sans doute le point le plus important, l'éclosion d'une industrie sur la rive orientale du bassin méditerranéen, n'est pas le résultat d'un processus mettant en mouvement l'infrastructure économique et sociale, mais s'inscrit dans le cadre d'un projet politique, élaboré par l'Etat et destiné à relever le défi de l'Europe conquérante, que l'expédition de Bonaparte vient de révéler dans toute sa modernité. Un projet «national» pourrait-on même dire avec Moustafa Fahmy, auteur d'une thèse connue sur la naissance de l'industrie égyptienne(5),

(1) A. ABDEL-MALEK. *Egypte, société militaire*. Paris: Ed. du Seuil, 1962, p. 19.

(2) M. RODINSON. *Islam et capitalisme*. Paris: Ed. du Seuil, 1966, p. 147.

(3) Id. pages 134-148.

(4) Id. p. 142

(5) M. FAHMY. *La révolution de l'industrie en Egypte et ses conséquences sociales au 19<sup>e</sup> siècle (1800-1850)*. Leiden: E.J. Brill, 1954, p. 20.

et pour le faire aboutir, toute considération d'ordre purement économique sur l'opportunité ou la rentabilité du programme d'investissement est a priori rejetée. Cet état d'esprit transparait du reste fort bien dans cette réponse de Mehmet Ali lui-même à J. Bowring, consul britannique, qui émettait quelques doutes sur la pertinence d'un développement industriel et donnait sa préférence à l'agriculture: «Notre objectif n'est pas de réaliser des bénéfices, mais de former la population à l'industrie»(1). Au début du siècle dernier, à l'ère de la manufacture en Europe, ce projet qui est mis sur pied de rattraper le train de la modernisation, n'est somme toute pas aussi chimérique qu'on pourrait le penser, compte tenu de l'état de développement respectif des sociétés en présence. Mais ce qu'il semble intéressant de souligner au passage c'est qu'aujourd'hui, des arguments du même type sur «la nécessité de construire une base industrielle solide pour l'avenir, sans considérations immédiates de profit», sont utilisés pour justifier des coûts de production prohibitifs dans le secteur public industriel de pays comme la Syrie(2). A la différence près que dans le dernier cas, le niveau idéologique ne couvre même plus, depuis l'échec du nassérisme, un réel projet national.

Ce n'est pas là la seule analogie qu'il soit permis de relever quant aux expériences historiques de «l'industrialisation par le haut», entre l'Egypte de Mehmet Ali et les pays à économies dirigées de l'Orient arabe contemporain. Du point de vue de l'organisation générale de l'appareil productif, le vice-roi ordonne en octobre 1816 l'établissement d'un monopole d'Etat sur toute l'activité industrielle, reprenant le système des «Manufactures royales» de Colbert que lui ont peut-être soufflé ses conseillers français tels Clot, Jumel ou le Colonel Sèves(3), et anticipant d'un siècle et demi sur les trains de nationalisations de juillet 1961 en Egypte, 1964 en Iraq et janvier 1965 en Syrie, qui de la même manière sont à l'origine de la création d'un large secteur d'Etat dans l'industrie de chacun de ces pays. Dans les deux cas, et sans empiéter sur le contenu de la troisième partie, on notera une conception très «despotique orientale» du «management» industriel. Citons plutôt M. Fahmy: «L'administration du monopole avait pleine et entière liberté d'action à tel point que ses agissements pourraient être considérés comme une occupation à main armée plutôt qu'un monopole économique. Elle n'a rien innové et s'est limitée à un nouveau mode de production industrielle. Mais elle a mis la main sur tout ce qui était effectivement du domaine de l'industrie: les ouvriers et les outils»(4).

(1) John Bowring. Report on Egypt and Candia. London 1840. Cité dans M. FAHMY op. cit. page 18; dans K.M. BARBOUR. *The Growth, location, and structure of Industry in Egypt*. New York: Praeger, 1972, page 36; ou dans A. ABDEL-MALEK. *Idéologie et renaissance nationale: L'Egypte moderne*. Paris: Anthropos, 1969, page 32.

(2) Cf. notre étude: *Etat et secteur public...* op. cit.

(3) M. FAHMY, op. cit., p. 75.

(4) Id. p. 55.

Libéré du régime corporatif par cette même décision de 1816 (1), l'artisan reçoit la matière première de l'Etat et la lui restitue, sous la forme du produit fini, contre rémunération. Tout manquement à la règle du monopole est considéré comme un crime passible d'une peine allant des coups jusqu'à la peine de mort. L'Etat quant à lui, en fixant les prix en amont et en aval de l'activité de transformation proprement dite, réalise des bénéfices substantiels de l'ordre de 200 à 300% (2). Il n'est pas jusqu'au travail à domicile qui ne soit soumis à cette même organisation, élargissant d'autant le nombre des travailleurs salariés du vice-roi. Par ailleurs, celui-ci ordonne la création ex-nihilo d'un secteur de grande industrie, fondé sur le monopole des matières premières et l'utilisation de la vapeur comme nouvelle source d'énergie (3). De grandes unités industrielles surgissent de terre, notamment dans le textile et l'armement: trente fabriques de filature du coton, en Basse et Haute-Egypte, trois fabriques de tissage de la laine à Boulaq, Damanhour et Fouah, une fabrique de soie à Khoroufish et de nombreuses fabriques de lin à travers le pays; trois raffineries de sucre, une fabrique de papier au Caire, deux verreries à Alexandrie, la tannerie de Rosette, etc. Dans le domaine militaire: les usines d'armes et de canons de la Citadelle et de Boulaq, l'arsenal maritime d'Alexandrie, investi de la mission de reconstruire la flotte perdue à Navarin en 1827, etc., font l'admiration des observateurs étrangers, pour supporter la comparaison avec les normes européennes de fabrication (4). L'infrastructure organisationnelle de cet énorme appareil productif est progressivement mise en place sous forme d'administrations de plus en plus différenciées: soie, impressions, munitions, huileries, etc., et chapeautée en 1837 par la création d'un Ministère de l'Industrie (Diwân des Fabriques) (5).

De cette rapide énumération des diverses branches de l'activité industrielle, on retiendra d'abord l'incontestable domination du secteur des textiles, qui occupe près de 67% de la main-d'œuvre industrielle (6), et l'importance ac-

(1) Encore que ce point de vue quelque peu systématique de M. Fahmy, toujours à la recherche d'une analogie avec l'histoire économique européenne, doive être corrigé, surtout après les travaux de G. Baer sur les corporations égyptiennes (*Egyptian Guilds in modern times*. Jerusalem: The Israël Oriental Society, 1964), dont A. Abdel-Malek rend compte dans *Idéologie et renaissance...* op. cit. p. 103. En fait, comme l'écrit ce dernier, «le vice-roi contrôle étroitement l'«appareil» des corporations, qui lui fournissent une infrastructure administrative et financière indispensable, sous la responsabilité de leurs sheiks». Sous son règne, on dénombre encore 40 000 membres des différentes corporations — sauf dans la filature, effectivement interdite en dehors des établissements gouvernementaux — lesquelles ne disparaîtront vraiment qu'à la fin du siècle.

(2) Z.Y. HERSHLAG. *Introduction to the modern history of the Middle East*. Leiden: E. J. Brill, 1964, p. 85.

(3) A. ABDEL-MALEK. *Idéologie et renaissance...* op. cit. p. 29.

(4) Id. pages 30-31 et Z. Y. HERSHLAG. op. cit., p. 86.

(5) Lequel n'est en fait pas le seul ministère ayant droit de regard sur l'activité économique, et il faut encore citer le Ministère de la Guerre, des Finances, de la Marine, du Commerce...

(6) In K.M. BARBOUR. op. cit. p. 39, et M. FAHMY. op. cit., p. 84.

cordée aux industries d'armement. Concernant le premier point, il est le résultat d'une politique concertée de l'Etat en matière agricole. Ayant réaffirmé dès le début de son règne, son droit de propriété éminent sur tout le sol égyptien (1), contre la «féodalité» des collecteurs d'impôts (multazims), et donc là encore son monopole sur la commercialisation des produits agricoles, Mehmet Ali engage le pays à partir de 1821 dans la culture intensive du coton, sur le conseil de Jumel, expert français. En quelques mois, de 1821 à 24, le total des exportations de coton passe de 944 qantârs (2), quantité négligeable, à quelque 228 000, et du même coup fait entrer l'Egypte dans le système de la monoculture d'exportation. Quant au deuxième point, savoir la constitution d'une armée et d'une flotte puissante (3) à partir d'une production locale en armement, nul doute qu'elle dût avoir des conséquences importantes sur l'industrialisation naissante du pays, et à un double titre. D'abord par son effet d'entraînement sur la production industrielle d'une manière générale: là encore, le vice-roi a l'exemple récent d'une puissance européenne, l'Angleterre, dont la métallurgie a largement profité des guerres napoléoniennes(4); et du reste, utilisant un argument a posteriori, on relèvera simplement que «la destruction des forces armées égyptiennes enleva un élément important dans la demande des produits de l'industrie (5)». Secundo, cette armée a rempli avec succès le rôle qui lui est par principe dévolu d'ouvrir et de défendre un espace économique à la mesure des ambitions de cette industrie naissante. Citons une nouvelle fois M. Fahmy: «Les marchés que l'Egypte a pu conquérir rendirent grand service à son industrie. La grande industrie n'aurait pas acquis de succès si elle n'avait pas à sa disposition une flotte puissante capable de garantir le transport des produits fabriqués vers les divers marchés extérieurs. C'est ainsi que la flotte fut l'un des plus puissants éléments de la renaissance de l'industrie égyptienne.» (6). L'enclassement de cette dernière, entre une monoculture d'exportation qui assure une bonne part du revenu national, et un appareil militaire qui par sa taille joue un rôle économique de première importance, n'est pas sans présenter encore une fois quelque analogie avec les systèmes économiques hérités du Ba'th ou du nassérisme.

(1) Le caractère «asiatique» du système mis en place apparaît de manière éclatante, l'Egypte étant l'exemple parfait de la «société hydraulique», tel qu'analysé par K. WITTFÖGEL dans *Le despotisme oriental*. Paris: Ed. de Minuit, 1965.

(2) 1 qantâr égale environ 45 kg.

(3) 16 000 hommes en 1821, 83 000 en 1832, 157 000 en 1838. in P. GRAN. *Islamic Roots of Capitalism. Egypt 1760-1840*. Austin: University of Texas Press, 1979, p. 121.

(4) M. FAHMY, op. cit. p. 36. Selon Mohammed SABRY. *L'Empire égyptien sous Mohammed Ali et la question d'Orient (1811-1849)*. Paris: P. Geuthner, 1930, pages 358 sqq. les seules implantations industrielles sérieuses de l'Egypte en Syrie après la conquête, étaient motivées par la recherche du minerai — dans les montagnes en particulier — pour les besoins de la métallurgie.

(5) A.A. ALGRITLY. *The structure of modern industry in Egypt*. Ph. D. London 1947. Cité dans ABDEL-MALEK. *Idéologie et renaissance nationale...* op. cit., p. 32.

(6) M. FAHMY. op. cit., p. 43.

Il est sans doute très difficile de dresser un bilan de l'industrialisation de l'Égypte sous Mehmet Ali, tant cette expérience historique suscite de passions chez les intellectuels, aujourd'hui encore. Ainsi du point de vue de la main-d'œuvre, M. Fahmy n'hésite pas à considérer l'Égypte comme «le seul pays d'Orient (ayant connu) à cette époque la formation d'une classe ouvrière salariée» (1), et estime à quelque 430 000 le nombre total des travailleurs qui seraient «passés par l'industrie» sur toute la période d'industrialisation du pays sous l'égide du vice-roi (1816-1850). Ce dernier chiffre est jugé absurde par Z.Y. Hershlag (2), parce qu'il signifie que pas moins de 50% de la force de travail aurait été alors employée par l'industrie, dans une société où l'écrasante majorité vivait encore du travail de la terre, quand elle n'était pas mobilisée, ou réquisitionnée par la corvée (principalement pour les travaux d'irrigation). Du point de vue des «performances» de cet appareil industriel, on a vu que de toute manière son installation répondait à des critères politiques et idéologiques, bien plus que de pure rentabilité économique. Ainsi Z. Y. Hershlag ne surprend personne en énumérant les problèmes rencontrés par la jeune industrie égyptienne: dépendance vis-à-vis de l'Europe dans le domaine de la mécanisation, pauvreté en énergie, en matières premières pour la métallurgie, mauvaise administration du secteur public et manque de motivation des «managers», insuffisance du nombre de cadres et d'ingénieurs, grossissement inconsidéré des coûts de production, hostilité du monde ouvrier au nouveau cadre de travail... Mais Z. Y. Hershlag pourrait-il citer un seul cas dans le monde où une révolution industrielle se soit déroulée sans drames, avec le consentement des populations laborieuses touchées par les bouleversements opérés? (3). Au moins le vice-roi a-t-il respecté ses engagements sur le plan «national» (4), en industrialisant le pays sans qu'il renonce à la moindre parcelle de souveraineté: une balance commerciale restée excédentaire sur toute la période, avec priorité aux importations en biens d'équipement, un endettement nul de l'Etat, une utilisation très judicieuse de l'aide technique européenne évitant systématiquement le régime de la concession, et faisant en sorte que les «éléments

(1) Id. p. 83.

(2) *Introduction...* op. cit. p. 87. Le noyau stable de la population ouvrière est estimé par Fahmy à 260 000 travailleurs, dont 67% dans le textile, 15,4% dans la construction, 5,7% dans l'armement.

(3) Alfred BONNE (*State and Economics in the Middle East. A Society in transition*. London: Kegan Paul, 1948, p. 242 sqq), dresse un état des causes de l'échec, depuis les plus fantaisistes comme «les rouages des machines jamais huilés», selon Bowring, jusqu'aux facteurs politiques, savoir la contradiction avec les intérêts occidentaux, qu'il considère évidemment comme déterminants.

(4) D'aucuns trouveront l'adjectif quelque peu hardi en regard des conditions socio-historiques. Il reste que nous souscrivons pleinement à l'analyse d'A. Abdel-Malek quand il écrit: «L'Égypte dispose dès Mehmet Ali d'une économie nationale, au lieu d'une simple économie locale, comme c'est le cas dans la plupart des pays orientaux de cette époque. L'existence d'un centre unifié national de décision en matière de politique économique découle, tout naturellement, de la spécificité historique millénaire de l'Égypte». In *Idéologie et renaissance...* op. cit., p. 109.

nationaux» remplacent le plus rapidement possible les conseillers et techniciens étrangers (1).

Concernant le changement social occasionné par ce processus d'industrialisation, il faut se garder de poser avec empressement les bases d'un système général d'interprétation, plus ou moins inspiré de l'expérience historique européenne. On l'a vu à propos de l'abolition des restrictions du régime corporatif qui, si elle est l'œuvre de la Révolution française, n'a jamais été effectivement imposée par Mehmet Ali. L'industrialisation de l'Égypte dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle reste un phénomène très marginal, tant du point de vue de l'apport de ce secteur dans la «richesse nationale» (2) que de sa contribution à la dialectique sociale. Les changements les plus significatifs, encore une fois d'initiative étatique et non pas engendrés spontanément, s'opèrent à la campagne. Comme l'écrit très justement P. Gran, «la révolution technologique n'a pas été accompagnée de la montée d'une nouvelle classe mais de l'évolution d'une ancienne» (3). Au début de son règne donc, Mehmet Ali abolit le système de l'iltizam (1809). Puis, ayant fait dresser le premier cadastre de la terre égyptienne, il la distribue, en propriété ou en usufruit, aux grands dignitaires de l'appareil bureaucratique — chefs militaires, membres de la famille régnante — aux anciens multazims, aux notables des villages, aux ulémas et aux chefs bédouins. De leur côté, les riches marchands se tournent aussi vers la terre, qui de par son ouverture à l'économie de marché devient un investissement intéressant, de même qu'un critère de statut social. Le mouvement ne devait plus s'arrêter et «moins d'un siècle après Bonaparte et Mehmet Ali, une classe de propriétaires fonciers possède la terre d'Égypte sous le régime de la propriété privée, et en vend les produits sur les marchés mondiaux, tout comme sur le marché local. La bourgeoisie égyptienne est née (4). Une bourgeoisie dont les intérêts ne sont pas liés à l'économie urbaine, et que la généalogie fait remonter en droite ligne à l'Etat. Après la défaite militaire de celui-ci, et son effacement progressif de la scène économique voire politique, elle prendra le relai de la domination, en liaison étroite avec la Grande-Bretagne, et ce pour trois quarts de siècle (5).

Cette alliance va s'avérer peu favorable à l'investissement industriel. Mais avant d'aborder cette nouvelle étape de l'histoire égyptienne, et pour conclure ce chapitre, on peut reprendre la question posée dans son introduction sur les raisons de l'échec. Raisons intrinsèques, qui tiennent aux limites mêmes du

(1) HERSHLAG op. cit., p. 94 et FAHMY op. cit., p. 18.

(2) A la fin du règne du vice-roi, les revenus de l'Etat peuvent être estimés à 4 ou 4,5 millions de livres sterling, dont 2,5 millions sont tirés de l'impôt «miri» sur la terre.

(3) P. GRAN. op. cit., p. 111.

(4) ABDEL-MALEK. *Égypte, société militaire*. op. cit., p. 20.

(5) Id., p. 21.

modèle de l'industrialisation «asiatique»? En libéral convaincu, fasciné par ce qu'il pense être la voie occidentale de la modernisation, M. Fahmy estime que dans l'Egypte de Mehmet Ali, «le monopole et l'intervention de l'Etat, poussés à l'extrême, ont étouffé l'esprit d'initiative... (et que) malgré la mauvaise répartition des échanges entre ouvriers et patrons, la révolution industrielle a provoqué en Europe, contrairement à l'Egypte, des contacts entre anciens nobles et anciens serfs en donnant naissance à une classe moyenne de commerçants et entrepreneurs». Selon lui, c'est «l'absence de cette classe moyenne (qui) en Egypte a laissé persévérer le régime de deux classes antagonistes: gouvernés et gouvernants. Alors que l'Egypte par son système industriel vivait au dix-neuvième siècle, elle n'était, au point de vue social, qu'au moyen-âge» (1). Ce point de vue rejoint ce que nous écrivions plus haut sur la «non-différenciation» sociale dans l'Orient arabe, de même que l'analyse faite par K. Wittfögel de l'impossibilité pour le capitalisme de se développer dans les pays où le mode asiatique de production était dominant. Analyse rapportée par P.P. Rey qui conclut que dans toutes ces formations sociales, «le capitalisme ne se développe pas à partir de la base mais seulement une fois importé de l'extérieur et dûment protégé contre les autres modes de production, à partir de la «superstructure économique» (2). Là encore, nous sommes renvoyés à l'objet du chapitre suivant. Mais cet obstacle structurel au développement du capitalisme apporte-t-il le point final à tout essai d'interprétation de l'expérience de Mehmet Ali? De manière plus immédiate, il est certain que le traité commercial passé entre l'Angleterre et la Turquie en 1838, qui produit ses premiers effets en 1842 dans l'Egypte vassale avec l'abolition des monopoles, est à l'origine du démantèlement du système économique de Mehmet Ali, établi comme on l'a vu sur trois assises: un développement agricole vers la monoculture d'exportation, un secteur industriel sous monopole d'Etat et une armée puissante. Pour ce qui concerne celle-ci, elle est ramenée d'autorité, après la défaite de Saint Jean d'Acre en 1840, à une simple force de police de 18 000 hommes. Quant à l'industrie, elle ne résiste pas longtemps à la nouvelle tarification douanière imposée par l'Angleterre. «L'une après l'autre, les usines sont abandonnées. Quelques années plus tard, tout ce qu'il reste de l'énorme structure industrielle, dont l'établissement a coûté plusieurs millions, se résume à des quantités de machines rouillées dans de vieux bâtiments désertés, éparpillés çà et là à travers le pays. La tentative de faire de l'Egypte un pays industriel a échoué» (3).

(1) M. FAHMY. op. cit., pages 126-7.

(2) *Les alliances de classes*. op. cit., p. 157. Ce dernier terme est employé par Marx pour désigner «une partie de la base économique» dans la société colonisée, la première touchée par le capitalisme: chemins de fer, transports, grands travaux d'aménagement... (idem page 137).

(3) A.E. CROUCHLEY. *The Economic Development of Modern Egypt*. London 1938. Cité par K.M. BARBOUR. op. cit., p. 44.

## 2 : Impérialisme et industrialisation

Reste donc la monoculture du coton. Jusqu'en 1879, il s'agit pour le Khédivé Ismaïl de «doter l'Egypte d'une infrastructure de type moderne avancé, afin d'accroître au maximum le rendement de l'agriculture... de préparer son intégration dans le marché économique international, en subissant les conditions des pays industriels et de la haute finance» (1). Ainsi défini dans ses grandes lignes, le programme économique d'Ismaïl que l'on a trop souvent tendance à négliger en tant que tel, en ne considérant que celui de son illustre prédécesseur, connaît des résultats somme toute spectaculaires. Sur le plan des grands travaux d'équipement: 112 canaux s'étendant sur 8400 miles (soit un travail d'excavation plus d'une fois et demi supérieur à celui entrepris pour le canal), plusieurs milliers de miles de canaux de drainage, la transformation d'Alexandrie en meilleur port de la Méditerranée, 1200 km de chemins de fer, 5200 km de lignes télégraphiques, travaux d'édilité (égouts, eau douce et éclairage) au Caire et à Alexandrie... (2). Ce vaste programme d'investissement ne laisse pas de porter les fruits escomptés dans le domaine de la production agricole — accroissement de la surface cultivée notamment — et au bout de la chaîne, la balance commerciale demeure très largement excédentaire sur toute la période (3). Alors, Mehmet Ali ou Ismaïl? Le développement intégré et autarcique — autant qu'il est possible — ou l'ouverture sur le marché mondial (infitah), avec tous les risques encourus? De Nasser à Sadate, de Salah Jedd à Hafez Al-Assad, aucun dirigeant arabe n'a jamais pu se soustraire à ce dilemme. La solution qui lui est apportée dépend des orientations politiques et idéologiques du moment, et ainsi, depuis le début des années 1970, on peut noter une très nette domination du modèle Ismaïl sur la région dans son ensemble. On reviendra sur ce point. Quels sont donc ces risques auxquels nous venons de faire allusion? L'endettement public en tout premier lieu. Lequel conduit, dans le cas particulier de l'Egypte du Khédivé, à un effritement du pouvoir politique, et à terme à la disparition pure et simple de l'Etat «national» (4). On connaît la cause principale de cet endettement, mise à part «l'incurie administrative» voire les «frasques» du Khédivé qui dans nos livres d'école de «l'histoire coloniale» ont toujours tout justifié: le percement du canal de Suez.

(1) A. ABDEL - MALEK. *Idéologie et renaissance...* op. cit., p. 58.

(2) Id., p. 56, et Z.Y. HERSHLAG. *Introduction...* op. cit., p. 105 sqq.

(3) De 1862, année précédant l'accession d'Ismaïl au pouvoir, à 1879, dernière année de son règne, la valeur des exportations en livres sterling passe de 4,45 millions à 13,81 millions, celle des importations de 2 à 5,4 millions. in Hershlag, op. cit., p. 107. Il faut dire que la guerre de Sécession, en interrompant l'approvisionnement européen en coton, a permis un bond des exportations entre 1860 et 1863.

(4) Pour le coup les guillemets semblent devenus nécessaires: ayant mis la main sur le 1/5 de la surface cultivée, et devenu de ce fait le plus grand commerçant du pays — sans que la distinction entre ses fonds privés et ceux de l'Etat soit toujours respectée —, le Khédivé aurait tendance à considérer l'Egypte comme son exploitation personnelle. Hershlag op. cit. p. 108.

A partir de 1854, date de la concession accordée par Saïd à Ferdinand de Lesseps, commence ce que M. Sabry (1) a appelé la «conquête hypothécaire» de l'Égypte par la finance européenne, un emprunt étant chaque fois levé pour éponger le précédent. Elle aboutit en 1879 à ce qu'Ismaïl s'était solennellement juré d'éviter, savoir que l'Égypte soit au canal et non le canal à l'Égypte (2). Une «Commission de liquidation», nommée par les grandes puissances, décide que l'essentiel du budget égyptien, fixé impérativement à 5 millions de livres sterling, sera désormais consacré à l'amortissement de la Dette (plus de 100 millions de sterling) (3). Installation de ministres européens à l'Économie, aux Finances et aux Travaux Publics, destitution du Khédive Ismaïl en faveur de son fils Tewfiq Pacha, avec lequel, de l'aveu de Blignières, commissaire français à la Caisse de la Dette et ministre, il est possible de traiter «sans témoins» (4), occupation britannique en 1882 et consulat de Cromer pour un quart de siècle: l'indépendance politique de l'Égypte n'est qu'une fiction juridique.

Dans l'Empire ottoman, l'«engrenage» égyptien ne suit pas la banqueroute de 1875 du fait de trop grandes rivalités entre créanciers et surtout des intérêts politiques mis en jeu. Le décret de «Mouharrem» (1881), qui institue le Conseil de la Dette Ottomane, souligne son caractère strictement privé, contrastant avec le contrôle international exercé par le Conseil de la Dette Égyptienne (5). Mais le processus est le même et culmine, à quarante ans de distance, avec le Traité de Sèvres, qui, outre qu'il consacre le dépeçage politique de «l'homme malade», «exprime en effet la même négation, celle de l'existence d'un pays comme pouvoir économique indépendant, en prétendant installer dans la nouvelle Turquie une Caisse Financière Internationale aux pouvoirs souverains» (6).

Dans un cas comme dans l'autre, et en tenant compte de ce moratoire obtenu par l'État ottoman grâce à une neutralisation réciproque des impérialismes occidentaux dans le Croissant fertile, l'agent «modernisateur» n'est plus un État mais une bourgeoisie étrangère. C'est le schéma type des «sociétés dépendantes», tel qu'établi par Alain Touraine dans un ouvrage déjà cité. La «dépendance» à l'égard du capitalisme occidental, qui «s'oppose (donc) à la formation d'un marché national dynamique et intégrateur» — on a vu de quelle

(1) M. SABRY. *L'Empire égyptien sous Ismaïl et l'ingérence anglo-française (1863 — 1879)*. Paris: P. Geuthner, 1933.

(2) A. ABDEL - MALEK. *Idéologie et renaissance...* op. cit., p. 41

(3) Id. p. 47.

(4) J. BOUVIER. «A propos des origines de l'impérialisme. L'installation des groupes financiers au Moyen-Orient: 1860 — 1882. II) Luites d'intérêts et relations internationales». *La Pensée* 101. Janv. 1962, P. 126.

(5) J. DUCRUET. *Les capitaux européens...* op. cit., p. 101.

(6) Id. p. 447

manière —, «provoque (en retour) le maintien, le renforcement, voire même la reconstitution de secteurs dits «archaïques», en fait dominés». La faiblesse, voire la disparition de l'État national, se traduit par une «désarticulation» entre un secteur «moderne» intégré au marché mondial — au niveau des rapports de production —, et un secteur «traditionnel» dans lequel la bourgeoisie étrangère trouve ses points d'appui, les forces du contrôle social, politique et culturel — les rapports de reproduction(1). «Désarticulation» donc, entretenue et utilisée par le colonialisme, et non plus «modernisation» par étapes de la société «traditionnelle» comme une certaine idéologie a voulu nous le présenter: cette logique avait du reste très bien été analysée par Marx à propos de la pénétration du capitalisme britannique en Inde, et par Rosa Luxemburg, pour ce qui concerne «l'utilisation des formes traditionnelles de recrutement forcé et de financement par l'impôt, lors de la construction des chemins de fer par les Allemands en Turquie ou par les Anglais en Égypte(2)». Celle-ci écrit à ce propos, en rappelant la saignée du fellah sous le règne d'Ismaïl, que «c'est précisément l'état primitif de l'organisation sociale égyptienne qui offrait au capital européen (une) base d'opérations incomparable pour son accumulation»(3).

Quelles sont maintenant les incidences de cet ordre impérialiste sur le processus d'industrialisation dans l'Orient arabe? On a déjà vu, en prenant l'exemple égyptien, qu'elles étaient absolument négatives. Mais le fait, qui a souvent été présenté comme une évidence par une théorie marxiste de la «dépendance», élaborée à partir du cas latino-américain (4) et arguant que le capital des pays développés avait tout à craindre de la concurrence d'industries mises en place dans la «périphérie», doit être soumis à l'épreuve de l'histoire. Outre qu'en toute rigueur marxiste, le capital financier se dirige par principe vers le taux de profit le plus avantageux et donc n'a pas coutume de s'identifier à son pays d'origine (5), il conviendra de distinguer deux phases spécifiques dans le développement historique du système impérialiste dans l'Orient arabe. Dans une première phase, qui s'étend en Égypte jusqu'à la Grande Guerre, et dans une large mesure se poursuit dans le Croissant fertile durant la période des mandats internationaux, il interdit effectivement toute industrie aux pays dominés, les cantonnant dans la production agricole et éventuellement minière. Dans une seconde phase cependant, le capital international devient le moteur de l'industrialisation à la périphérie, et ce renversement de tendance est particulièrement perceptible dans l'Égypte de 1919 à 1952(6). On mesu-

(1) A. TOURAINE. *Les sociétés dépendantes*. op. cit., pp 52, 95 et 98.

(2) P.P. REY. *Les alliances de classes*. op. cit., p. 160.

(3) A. ABDEL - MALEK. *Idéologie et renaissance...* op. cit., p. 60

(4) Voir par exemple A. Gunter Frank, C. Furtado et T. Dos Santos.

(5) P.P. REY. op. cit., p. 12.

(6) Samir AMIN. *La nation arabe. Nationalisme et lutte de classe*. Paris: ed. de Minuit, 1976, p. 32 sqq. Et P. CLAWSON. «Egypt's industrialization. A critique of dependency theory». *Merip Reports*. 72, s.d., pp. 17 — 23.

rera par ailleurs l'impact du système, à chaque étape de son développement, sur les sociétés périphériques, en abordant la question de la naissance ou non d'une bourgeoisie industrielle, et de son rapport au pouvoir politique.

Sur la première période impérialiste, anti-industrielle donc, et pour ce qui concerne le cas de l'Égypte, on rappellera la politique suivie pendant le quart de siècle que dura le proconsulat de Cromer (1882 — 1907), laquelle vise principalement à faire de l'Égypte la «plantation cotonnière du Lancashire». L'industrie en revanche n'y a aucun droit de cité, et l'usine est définie en 1904, comme «un établissement qui perturbe le repos, nuit à la santé, ou est dangereux». (1) Un bon observateur contemporain dresse en 1910 un bilan de l'œuvre britannique en Égypte, en ces termes: «Au cours de leurs vingt-huit années de domination, les Britanniques n'ont pas été seulement incapables de construire une seule industrie manufacturière, mais ils ont tué d'une manière efficace toutes les possibilités qui existaient pour en créer une». (2) Durant cette même période en revanche, la production cotonnière passe de 1,8 million à 6,25 millions de qantars (1884 — 1908), et la part de «l'or blanc» dans les exportations totales de 67 à 83%. Les riches familles citadines — négociants, sociétés hypothécaires, capitalistes étrangers — se tournent alors vers la terre, principale source de richesse. A cette distorsion de l'économie égyptienne, imposée par son intégration dans le marché mondial, correspond donc sur le plan social et politique une «ruralisation» de la classe dirigeante. En aucun cas cependant ne faudrait-il assimiler ces grands propriétaires fonciers au secteur «traditionnel», selon le schéma de «désarticulation» sociale esquissé plus haut, pas plus qu'à un secteur «pré-capitaliste», ou a fortiori «féodal». Sur la particularité structurelle de l'économie agricole égyptienne par rapport aux autres pays de l'Empire ottoman, savoir le développement d'un secteur capitaliste à partir de l'instauration de la propriété privée de la terre, A. Abdel Malek a suffisamment écrit — toujours avec passion — pour qu'il soit inutile d'insister (3). Intermédiaire entre l'intérieur du pays, où se crée la richesse, et la ville, «le secteur agraire de la grande bourgeoisie égyptienne», selon la définition adoptée par ce dernier, est entièrement engagé dans la commerce d'exportation de la monoculture. Après la Première Guerre Mondiale, il n'éprouve aucune difficulté, comme on le verra, à s'orienter vers l'investissement industriel, en réponse à la baisse du prix du coton.

Pour ce qui concerne les pays du Levant, l'impérialisme européen profite indirectement de l'ouverture politique de la Syrie par la conquête de Mehmet Ali, qui coïncide avec le développement de la navigation à vapeur entre les

(1) Cité par ABDEL - MALEK. *Idéologie et renaissance...* op. cit., p. 50.

(2) Id., p. 53.

(3) A. ABDEL-MALEK. «La question agraire en Égypte et la réforme de 1952». *Tiers-Monde* 9 — 10, 1962, pp. 181 — 216. Outre les ouvrages déjà cités.

rives est et ouest de la Méditerranée (1). Dès les années 1830, les cotonnades anglaises envahissent le marché syrien, provoquant simultanément la fortune du port de Beyrouth et la ruine de l'industrie textile, pourtant le fleuron de la manufacture locale. Le pacte colonial s'applique là dans toute sa rigueur théorique, et jusqu'à l'image d'Epinal: selon Urquhart, un voyageur anglais dans les années 1840, les paysans de Beit Mery et de Zouk Mikhail s'habillent de tissus anglais (2), par ailleurs souvent confectionnés à partir d'une matière première d'origine locale, syrienne ou égyptienne (3). L'infrastructure manufacturière — textiles et outils agricoles — décrite par Volney dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup>s. a alors disparu. Entre 1820 et 1840, le nombre d'ouvriers travaillant dans des ateliers de tissage passe de 10 000 à 1 000 à Alep, 8 000 à 2 000 à Damas. Corrélativement, la population de ces deux métropoles chute sur la même période, respectivement de 150 000 à 80 000, et de 120 000 à 80 000 habitants. A l'inverse, Beyrouth profite de ce gonflement des échanges extérieurs et voit sa population décupler du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1885, date à laquelle elle atteint les 100 000 habitants (4). Que la production industrielle locale n'ait pu soutenir longtemps la concurrence face aux importations d'origine européenne, s'explique fort bien par la législation douanière alors en vigueur, et en particulier le traité anglo-ottoman de Balta-Lima (1838), déjà cité à propos des mesures édictées contre les monopoles industriels, qui établit une discrimination entre les produits locaux, lourdement taxés lorsqu'ils circulent dans l'Empire ottoman, et les marchandises entrant dans le cadre du commerce extérieur, lesquelles acquittent un droit minimum à l'entrée ou à la sortie. Les rares créations d'entreprises industrielles auxquelles participe le capital européen concernent la filature de la soie, une activité dont la Montagne libanaise se fait alors une spécialité, en cheville avec la finance lyonnaise (5). Encore s'agit-il d'établissements sommaires, lesquels, en fournissant le plus gros contingent des soies exportées vers la France, favorisent la création d'une bourgeoisie d'affaires européanisée à Beyrouth, plutôt qu'ils ne suscitent autour d'eux la formation d'un véritable réseau industriel. Et finalement, au lendemain de la Grande Guerre, un observateur allemand, A. Ruppin, note qu'à peine 12 manufactures, employant chacune quelque cent ouvriers, existent dans toute la Syrie. Il précise du reste que la plupart de ces «usines» sont implantées au Liban et en Palestine, et dirigées par des Européens, à une

(1) Voir à ce propos D. CHEVALLIER. *La société du Mont-Liban à l'époque de la Révolution industrielle en Europe*. Paris: Geuthner, 1971.

(2) I.M. SMILIANSKAYA. «From Subsistence to Market Economy, 1850's» in *The Economic History of the Middle East, 1800 — 1914* (dir. Ch. ISSAWI). University of Chicago Press, 1968, p. 233.

(3) M. MA' OZ. *Ottoman Reform in Syria and Palestine 1840 — 1861. The Impact of the Tanzimat on Politics and Society*. Oxford: Clarendon Press, 1968, p. 179.

(4) D'après Smilianskaya, op. cit.

(5) D. CHEVALLIER. «Lyon et la Syrie en 1919». *Revue Historique*. 224. 1964.

exception notoire près, celle des ateliers du chemin de fer du Hedjaz, une entreprise ottomane qui à Damas emploie plus de 300 ouvriers. (1)

Au niveau socio-politique, la décadence économique de l'Empire ottoman au moment de son premier emprunt extérieur (1854), et l'invasion par les produits européens, aboutissent comme en Egypte à une forme de «retour à la terre», le besoin de numéraire ne pouvant être couvert que par une exploitation accrue de la paysannerie dans le Croissant fertile. Mais les possibilités d'un développement de l'agriculture d'exportation étant ici plus limitées que dans la vallée du Nil — la vocation agricole de la région ne se révélera que durant le mandat (en Iraq) et surtout les années 1950 avec la mise en valeur de la Djézireh en Syrie —, l'intégration de la campagne au système capitaliste mondial reste faible jusqu'à la Grande Guerre, et donc cette «ruralisation» de la classe dirigeante ne s'opèrera pas, dans ce cas, sur un mode capitalistique. Le train de réformes du Tanzimat (1839-1856) et le Code foncier de 1858 visent bien à abroger les anciens rapports sociaux fondés sur le système de l'*iltizam*, pour parvenir à une taxation plus directe, sur le principe de l'appropriation privée du sol. Mais en fait, c'est à un renforcement et à un élargissement de la grande exploitation latifundiaire que ces mesures aboutissent, les paysans préférant enregistrer leurs terres sous le nom de leurs chefs tribaux ou notables urbains influents dont ils sollicitent la protection, par crainte de la conscription et d'une majoration de la taxation. A cette classe dirigeante citadine — ulémas et effendis — le pouvoir ottoman accorde du reste, par ces mêmes réformes, une certaine autonomie politique, concrétisée par une représentation municipale (*meclis*) auprès du gouverneur (2). Dans un livre déjà cité (3), Samir Amin écrit à propos de cette classe, qui cherche ainsi à retrouver à la campagne les positions économiques que le commerce ne lui assure plus, qu'elle se «féodalise». La formule est certes contestable, car ces rapports de protection (*himâya*) qui ne nouent entre les nouveaux *multazims* et leurs paysans ne doivent pas cacher le rôle essentiel de l'Etat lui-même, dans la création d'une classe de grands propriétaires terriens à partir des sheiks tribaux et des notables urbains bénéficiant des faveurs du pouvoir (la politique de Midhat Pasha, gouverneur ottoman en Iraq 1869-71), et dans le fait qu'il reste le plus grand propriétaire de la surface cultivée (4/5 dans ce même pays) (4). Mais elle traduit bien la spécificité de cette bourgeoisie par rapport à son homologue égyptienne : repli d'un côté, intégration au système capitaliste mondial de l'autre.

(1) J.P. PASCUAL. «La Syrie à l'époque ottomane. Le XIX<sup>e</sup> siècle» in *La Syrie d'aujourd'hui*. [dir. A. RAYMOND] Paris: Ed. du CNRS, 1980, p. 50

(2) M. MA'UZ. *Ottoman Reform...* op. cit. pp 87-107 et 158-163. Et R. ANTOUN, and I. HARIK. *Rural Politics and Social Change in the Middle East*. Indiana University Press, 1972. pp. 353-355.

(3) S. AMIN. *La nation arabe...* op. cit., p. 53.

(4) R. ANTOUN and I. HARIK. op. cit., p. 354-355.

Le démembrement de l'Empire ottoman en nombre d'Etats sous mandats internationaux n'a pas modifié ce processus, il l'aurait même accéléré si l'on en croit S. Amin à propos de la «féodalisation» de la bourgeoisie citadine en Syrie, conséquence logique selon lui de la «paix française», qui à la fois assure une meilleure soumission des paysans et abandonne l'industrialisation à la discrétion du capital métropolitain. Sur ce dernier point, et la politique industrielle du mandataire dans son application concrète, il faut tout de même préciser que les avis sont partagés. Si les chiffres de l'emploi semblent confirmer le peu d'empressement manifesté par celui-ci dans l'établissement d'une industrie locale : 110 673 ouvriers dans ce secteur (traditionnel surtout) en 1913 contre 84 739 seulement en 1937 (dont 12 915 dans des unités de production modernes)(1), des ouvrages peu suspects de complaisance à l'égard de l'occupant incitent à nuancer le jugement. Ainsi pour S.H. Longrigg (2), «rien n'est moins vrai, que cette opinion communément admise selon laquelle l'industrie syro-libanaise moderne ne remonterait qu'à la période post-mandataire, la France n'ayant rien fait auparavant pour lui donner l'attention et l'impulsion nécessaires»; et Rizkallah Hilan quant à lui, n'hésite pas à parler d'une «vague d'industries» qui «déferle» alors sur le pays (3), rappelant à ce propos les mesures d'encouragement à l'industrialisation décrétées dès 1928, de même que les tarifs douaniers protecteurs (4). Mais en tout état de cause, il n'est pas de notre propos d'entrer dans cette controverse. Ce qui nous importe ici, c'est de mesurer les incidences déterminantes dans le système social de ce processus, en d'autres termes savoir s'il s'agit bien d'une «industrialisation» ou plus simplement d'une création d'industries. Et sur ce plan au moins, les points de vue convergent plus au moins pour affirmer que nulle part dans les pays de l'Asie arabe — à l'exception notoire de la Palestine sioniste où se développe un capitalisme d'Etat — l'industrie n'est à l'origine d'un changement sensible dans la structure sociale et politique, et ce sur toute la période dite «d'ancien régime» ou «libérale», qui se poursuit bien après l'accession aux indépendances, jusqu'à la fin des années 1950 (1958 : Union syro-égyptienne et renversement de la monarchie en Iraq). Si l'on ne tient pas compte bien entendu de certaines études — par ailleurs très sérieuses — qui auraient tendance à «gonfler» les effectifs de la classe ouvrière, pour des raisons idéologiques

(1) K. GRUNWALD and J.O. RONALL. *Industrialization in the Middle East*. New York, 1960. p. 298.

(2) S.H. LONGRIGG. *Syria and Lebanon under French Mandate*. 2e éd. Beyrouth : Librairie du Liban, 1968, pp. 274-275.

(3) R. HILAN. *Culture et développement en Syrie et dans les pays retardés*. Paris : Anthropos, 1969, pp. 163-167.

(4) Peu efficaces contre le dumping japonais dans les années 1930, si l'on en croit Z.Y. Hershlag. *Introduction...* op. cit., p. 256, et d'une manière générale pp 230-237 et 255-258 sur l'industrie dans les pays sous mandats.

évidentes déjà énoncées : ainsi Mohammad Salman Hasan, qui pour le cas de l'Iraq estime à 442 000 le chiffre de la population «ouvrière» à la veille de la révolution du 14 Juillet (1). Concernant l'évolution de la classe dirigeante — et donc la formation éventuelle d'une bourgeoisie industrielle comme résultante du processus d'industrialisation — ce dernier est du reste beaucoup plus réservé, quand il note que l'industrie n'est alors qu'une activité complémentaire pour une bourgeoisie tirant ses revenus des secteurs agricole, commercial et immobilier (2). Pour en revenir à l'exemple syrien, A. Hourani écrit de la même manière, au lendemain de la seconde guerre mondiale, qu'il peut être caractérisé par une remarquable stabilité de la structure sociale, la classe dominante restant celle des grands propriétaires — au statut «semi-féodal» — «sans qu'aucune autre ne vienne sérieusement la menacer», pas plus «la classe moyenne des industriels», à l'état embryonnaire, que celle des «commerçants des villes», trop liée aux propriétaires et sans conscience de ses intérêts propres. Avec une certaine prémonition, il ajoute cependant que le pouvoir économique et politique de ces propriétaires est tout de même sur le déclin et que «de grands changements dans la structure de classes sont à prévoir» (3). Assurément, mais à ces changements l'industrialisation ne sera mêlée en aucune manière, comme on le verra par la suite, sinon dans leurs conséquences au niveau de l'organisation de la production.

Si l'on s'en tient à ce que nous avons appelé la création d'industries, et toujours à propos de la Syrie, des initiatives remarquables sont tout de même prises à partir de la période, évidemment favorable dans un sens, de la seconde guerre mondiale puis de la guerre de Corée, et tout au long des années 1950-56 qui connaissent un taux de croissance industrielle relativement rapide de 12% par an (4). Mais outre que cette industrie est restée cantonnée dans un domaine très spécialisé — les textiles et l'alimentaire représentant 72% de la valeur ajoutée totale (5) — et qu'elle n'eut jamais les effets «contraignants» de sécrétion en amont d'industries produisant un volume croissant de produits intermédiaires, selon le schéma connu de Hirschman (6), elle appelle encore une remarque quant à son impact sur le système économique et social du pays,

(1) En tenant compte des «ouvriers» travaillant dans les transports et communications, et dans les divers «services, publics et privés». M. S. HASAN. «The Role of Foreign Trade in the Economic Development of Iraq, 1864-1964 : A study in the Growth of a Dependant Economy», in *Studies in the Economic History of the Middle East from the rise of Islam to the present day*, [dir. M. COOK], Oxford Univ. Press, 1970, pp. 363-364. Voir également à ce propos : E et E.F. PENROSE. *Iraq. International Relations and National Development*. London : Ernest Benn, 1978, pp. 177-178. Et B. VERNIER. *L'Irak d'aujourd'hui*. Paris : Armand Colin, 1963, pp. 381-389, qui évalue à 99 000 le nombre d'ouvriers dans l'industrie manufacturière et les services publics en 1956.

(2) Id., p. 364.

(3) A. HOURANI. *Syria and Lebanon. A Political Essay*. London : Oxford University Press, 1946, pp. 91-92.

(4) R. HILAN, op. cit. p. 169.

(5) Id., p. 171.

(6) Id., p. 174 sqq.

savoir la faiblesse du capital national engagé (1) dans les projets de développement et les établissements industriels, et a contrario le caractère «familial» très prononcé de ces derniers. En d'autres termes, les dirigeants de l'entreprise sont dans la plupart des cas les capitalistes eux-mêmes, comme le montrent les quelques études dont on dispose sur la question (2), et par ailleurs les entreprises industrielles comptant moins de 5 ouvriers restent l'écrasante majorité (3). Pour les autres pays de l'Orient arabe, et le Liban en particulier, J. Ducruet observe le même phénomène — les sociétés dites «anonymes» n'ayant en général d'autres actionnaires que leurs propres administrateurs — et en arrive à une conclusion très réservée quant à l'issue de capitalisme dans ce contexte : «On ne fait pas plus de capitalisme en créant une Bourse qu'on ne fait du socialisme en votant un plan quinquennal. Un régime économique est une lente et difficile invention, qui doit toujours être fonction des structures sociales dont on part et de celles qu'on peut promouvoir.»(4). Pourtant, si l'on peut indubitablement parler d'un échec du capitalisme dans la région — mises à part quelques exceptions relevées par J. Ducruet, telles que «l'essor commercial libanais, le lancement de la Djézireh syrienne, le premier financement du coton égyptien» (5) — les véritables raisons de cet échec sont, autant sinon plus que dans les limites déjà vues de ce système sur le plan du développement économique, à rechercher dans son incapacité à résoudre la question nationale. La «Nakba» de 1948, autrement dit la perte de la Palestine, a été à l'évidence plus déterminante dans la déroute des «bourgeoisies» arabes que leur contestation par un mouvement social organisé, a fortiori «ouvrier». Et cela est d'autant plus vrai de la partie asiatique de l'Orient arabe, à propos de laquelle Z.Y. Hershlag écrit qu'après la première guerre mondiale, elle entre dans une période à ce point dominée par la politique — depuis le conflit local, religieux ou tribal, jusqu'aux luttes de libération nationale — qu'on peut se demander où les classes dirigeantes auraient trouvé le temps de développer économiquement le pays, de l'«industrialiser»(6). Après la première guerre mondiale, et jusqu'où ?

(1) Yahya. «AROUDAKI *L'économie de la Syrie moderne*. [2 vol.]. Damas : Ministère de la Culture, 1972 Tome 1, p. 258.

يحيى عروذكي - الاقتصاد السوري الحديث [ جزآن ] . دمشق : وزارة الثقافة ، ١٩٧٢ . الجزء الأول ، ص ٢٥٨

(2) Voir par exemple Badr ed-Din AL-SIBA'I. *La période de transition en Syrie (1958-61)*. Beyrouth : Dar Ibn Khaldun, 1975, p. 129 sqq. Et Salah ESSALEH. *L'état actuel de l'économie syrienne*. Paris : Sirey, 1944, p. 146 sqq.

الدكتور بدر الدين السباعي - المرحلة الانتقالية في سورية - عهد الوحدة ١٩٥٨ - ١٩٦١ - بيروت : دار ابن خلدون ، ١٩٧٥ ، ص ١٢٩ .

(3) AL-SIBA'I. *La période de transition...* op. cit., p. 132-135.

(4) *Les capitaux européens...* op. cit., p. 445.

(5) Id., p. 443.

(6) *Introduction...* op. cit., pp. 229-230. Z.Y. Hershlag cite le cas limite de la Transjordanie de l'entre-deux-guerres, où seulement 1/10 des dépenses budgétaires est consacré au secteur productif — agricole exclusivement — à la santé et à l'éducation, le reste étant affecté à la défense et l'administration (p. 237).

Sans anticiper sur notre prochain chapitre, et en prenant la «question nationale» dans un sens plus large que l'acception marxiste habituelle qui tourne autour du vieux principe du «droit des peuples», on peut dire que cette question reste aujourd'hui d'une brûlante actualité malgré le changement, dans la plupart des pays, des anciennes classes dirigeantes. Aujourd'hui même, alors que l'Iraq n'hésite pas, dans sa guerre contre son voisin oriental, à sacrifier toute son infrastructure industrielle et pétrolière<sup>(1)</sup>, que la Syrie n'est pas encore sortie d'une crise qui a ébranlé la société dans ses assises les plus profondes et l'Etat dans sa légitimité, que le Liban est tout simplement remis en cause dans son existence même, comment parler encore d'«industrialisation», en dehors d'institutions spécialisées dont la justification première est d'entretenir ce type de discours ?

Le cas de l'Egypte est sensiblement différent. Opposant son histoire à celle — politique précisément — des pays non-alignés d'une manière générale, J. Berque remarque qu'elle est durant trois-quarts de siècle une histoire financière, commençant avec la Dette et finissant avec la nationalisation du Canal de Suez<sup>(2)</sup>. Pour reprendre cette histoire où on l'a laissée, c'est-à-dire au lendemain de la Grande Guerre, on rappelle que cette date marque un revirement dans la stratégie du système impérialiste mondial concernant l'industrialisation de la «périphérie». Alors que dans sa première phase — industrielle — le capitalisme occidental ne considère les pays retardés qu'en tant que sources de matières premières et marchés d'écoulement pour ses produits fabriqués, dans sa phase financière — rendue possible par l'accumulation en capital opérée dans la première — il s'intéresse à certains de ces pays, et c'est le cas de l'Egypte, pour les larges possibilités qu'ils offrent en matière d'investissement, dans l'industrie en particulier. La crise économique de 1929 et des années 1930, qui touche au premier chef les pays industriels, accélère du reste cette tendance à l'internationalisation du capital financier. Sur le plan local, l'industrialisation de l'Egypte au lendemain de la première guerre mondiale peut compter sur la participation du capital «national» qui s'est constitué en partie durant le conflit à la faveur de la hausse spectaculaire du prix du coton sur le marché mondial<sup>(3)</sup>. D'autant que la chute des cours — tout aussi brutale — dans les années qui suivent (1920-1930), l'incite à ce redéploiement d'activité. Les instruments de cette nouvelle politique industrielle sont d'une part la

(1) On pourra contester la validité de l'exemple en faisant valoir celui de l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est à dire tout à la fois de la «Révolution industrielle» et des nationalismes. Mais il est difficile d'appliquer à l'Orient arabe contemporain, le schéma de la bourgeoisie naissante qui cherche à se tailler un marché national.

(2) J. BERQUE. «The Establishment of the Colonial Economy». in *Beginnings of Modernization in the Middle East. The 19<sup>th</sup> century*. (dir W.R. POLK and R.L. CHAMBERS) University of Chicago Press, 1968, p. 226.

(3) R. OWEN. *Cotton in the Egyptian Economy 1820-1914*. Oxford University Press, 1969, p. 197, cité par P. CLAWSON. *Merip* 72, p. 19.

célèbre banque Misr, fondée par Tal'at Harb en 1920, et la Fédération Egyptienne des Industries (1922). Certes, il convient de replacer la création de ces deux institutions dans le contexte du mouvement national et de la révolution de 1919, bien illustré du reste par la personnalité même de Tal'at Harb, véritable théoricien de l'indépendance égyptienne<sup>(1)</sup>, laquelle devait être d'abord gagnée selon lui sur le terrain de l'activité économique — d'où le mot d'ordre de boycott des banques, des commerçants et des produits anglais, lancé à la même époque par le Wafd —. Mais il suffira pour notre propos de repérer quelles classes sociales sont mobilisées par ce projet. Pour ce qui concerne la banque Misr, la prédominance des grands propriétaires terriens apparaît très nettement, dans le fait qu'à l'origine ils détiennent plus de 87% du capital et disposent de six représentants sur dix au Conseil d'administration, les quatre autres étant également partagés entre grands commerçants et dignitaires de l'appareil d'Etat<sup>(2)</sup>. Quant à la Fédération des Industries, c'est avant tout son caractère non-égyptien qui doit être relevé puisque sur 90 membres en 1925, seuls 22,2% étaient des «nationaux», et le Conseil de direction ne comptait pas moins de huit étrangers (européens) sur onze<sup>(3)</sup>. Partant de là, c'est la fameuse distinction entre bourgeoisie «compradore» et bourgeoisie «nationale» qui devait être reconsidérée<sup>(4)</sup>. Et du reste, sans entrer dans le détail de ce que ces deux qualificatifs revouvent — ou ne recouvrent pas — de réalité dans cet exemple précis, la distinction elle-même n'a aucune justification puisque dès 1925, le groupe Misr rejoint la Fédération des Industries et Tal'at Harb siège à son conseil d'administration. Allant plus loin, S. Amin estime quant à lui que «la bourgeoisie égyptienne ne se distinguera jamais de l'aristocratie. C'étaient les mêmes familles, les mêmes hommes, il n'y aura jamais de classe bourgeoise égyptienne autonome (parallèlement à la bourgeoisie étrangère d'Egypte), mais une seule classe dirigeante, que l'on peut qualifier d'aristocratie bourgeoise et qui subsistera jusqu'au coup d'Etat militaire de 1952.»<sup>(5)</sup> De cette grande bourgeoisie, A. Abdel Malek écrit que «de 1919 à 1939, mais surtout à partir de 1939, (elle) fait des pas de géant», en soulignant ce qu'il appelle «le caractère spécifiquement égyptien» de son évolution, savoir sa constitution sous une forme «franchement monopoliste»<sup>(6)</sup>. Une seule et même «classe dirigeante» ou deux classes distinctes ? Ce qui importe, c'est de relever l'échec

(1) R.L. TIGNOR. «The Egyptian Revolution of 1919 : New Directions in the Egyptian Economy». *Middle Eastern Studies*. Special Issue. *The Middle Eastern Economy*. 12 [3], Oct. 1976, pp. 41-67.

(2) Marius DEEB. «Bank Misr and the Emergence of the local Bourgeoisie in Egypt». *Idem*, pp. 71-72.

(3) *Id.*, p. 75.

(4) P. GRAN. «Modern Trends in Egyptian Historiography : A Review Article». *International Journal of Middle Eastern Studies*. IX. 1978.

(5) H. RIAD. *L'Egypte nassérienne*. Paris : Ed. de Minuit 1964, p. 75.

(6) A. ABDEL-MALEK. *Egypte, Société militaire*, op. cit., p. 24.

de cette bourgeoisie dans son programme national de développement industriel et d'indépendance économique, élaboré dans la fièvre révolutionnaire de 1919. Dans un rapport de 1929, la banque Misr propose un plan d'industrialisation sur dix ans, et l'adoption de mesures concrètes en ce sens, telles que l'instauration de tarifs préférentiels pour le transport par voie ferrée des produits industriels égyptiens, l'établissement d'un régime douanier plus protecteur, etc., mais surtout la participation du gouvernement dans la création d'une banque égyptienne pour l'industrie (1). Celui-ci ayant décliné son soutien à un tel programme, elle se tourne résolument dès 1930 vers le capital étranger pour solliciter sa participation, abandonnant du même coup tous les principes qui ont présidé à sa fondation, et en un sens la justification même de son existence. Significative à cet égard est la démission de Tal'at Harb en 1939 de la présidence de la banque, et son remplacement par Hafiz 'Afifi, venu lui-même de la direction de la British National Bank of Egypt, et peu disposé à soutenir le développement d'une industrie. Dès lors, il devient difficile de parler d'une «classe dirigeante» égyptienne, la domination de la bourgeoisie étrangère débordant largement le niveau politique du *mode de changement historique* (alliance avec le «Palais» et les propriétaires latifundiaires), pour s'étendre comme on le voit à l'*organisation sociale*. Tout au plus donc, est-il légitime de parler d'une participation égyptienne au sein de cette classe dirigeante. Par ailleurs, cette alliance politique entre le pouvoir colonial et les «secteurs archaïques» de la société, peut s'expliquer par la faiblesse relative d'un capital britannique, et français, sur le déclin, et son incapacité à soutenir un développement rapide de l'industrie et du marché égyptiens. (2).

Contre ce «bloc historique», tout à fait caractéristique de la période coloniale, des catégories sociales très disparates, allant de quelques gros propriétaires terriens aux ouvriers du secteur d'Etat en passant par la bourgeoisie moyenne des villes et des campagnes, vont se soulever, mues par une idéologie élaborée «au milieu» de la société, «dans les zones les plus fluctuantes et mal définies de la classe moyenne» (3) : professions libérales, intellectuels, fonctionnaires, commerçants... Alors que les industriels, encore très liés à la terre comme on l'a vu, peuvent toujours retourner à leurs domaines pour le cas où ils ne retirent pas tout le profit attendu de cette nouvelle activité, ces catégories sont menacées directement d'une «descente sociale collective» (3) du fait de la concentration de la richesse et du pouvoir dans les classes supérieures, et de ce «profil bas» de développement imposé au pays par l'impérialisme britannique. On retrouve là la base tridimensionnelle — classe, nation, modernisation — (4)

(1) Marius DEEB. op. cit., p. 77.

(2) P. CLAWSON. «Egypt's industrialization...» op. cit., p. 22.

(3) A. TOURAINE. *Les sociétés dépendantes*. op. cit., p. 111.

(4) Id., p. 240.

d'un mouvement populaire dans le cadre d'une société «dépendante». Pour le cas d'espèce, le Wafd est ainsi l'organe d'expression de ces «classes intermédiaires» en butte à l'«aristocratie bourgeoise» — pour reprendre la formule de S. Amin —, mais il se veut aussi «le représentant authentique» (1) de toute la nation contre l'étranger, en se réclamant de la «modernisation» du pays, de son «développement». Après 1952, les «Officiers libres» investissent l'appareil de l'Etat et dans une large mesure reprennent à leur compte les mots d'ordre du mouvement national, d'indépendance économique et d'industrialisation. Ils bénéficient en cela du soutien affirmé du capital américain, satisfait de voir sauter le verrou colonial qui limitait son expansion dans la région, en particulier dans leur programme de réforme agraire, et on sait qu'en règle générale cette dernière mesure contribue grandement au développement des rapports capitalistes (2). D'où l'opinion répandue, principalement dans les milieux intégristes musulmans, selon laquelle le «socialisme arabe» est une invention américaine destinée à favoriser l'implantation du sionisme dans la région au nom d'une certaine parenté des deux idéologies, tout comme le «nationalisme arabe» fut auparavant un subterfuge britannique pour briser l'Empire ottoman et l'unité de «l'Umma» islamique. Une interprétation qui, pour incongrue qu'elle soit, devra rester présente à l'esprit quand on entreverra, dans les lignes qui suivent, les limites du modèle de développement étatique dans la région.

### 3 : Du socialisme arabe au nouvel ordre pétrolier

Ce qui vient d'être écrit à propos de l'Egypte, et de la «révolution» du 23 juillet, correspond plus ou moins à l'analyse qui pourrait être faite des «révolutions» du 14 juillet 1958 en Iraq et du 8 mars 1963 en Syrie. Et à ce sujet, on relèvera plus loin l'ascendant intellectuel et moral de Nasser sur ses épigones syriens, pressés d'imiter le maître pour asseoir l'autorité du Ba'ath. Dans tous les cas de figure, les «classes intermédiaires» en lutte contre une «aristocratie bourgeoise» parviennent à investir l'Etat grâce à la filière école-armée. Cet Etat «révolutionnaire» se donne pour tâche première d'unifier une société que la pénétration d'une bourgeoisie étrangère a, comme on l'a vu, «désarticulée». Dans son programme de restructuration sociale, de réorganisation de l'espace économique national, élaboré suivant le modèle du «socialisme», «l'industriali-

(1) A. ABDEL - MALEK. *Egypte, société militaire*. op. cit., p. 24.

(2) Voir à ce propos M. GUTELMAN. *Structures et réformes agraires*. Paris : Maspero, 1974. Sur le rôle des Etats-Unis, voir D. WARRINER. *Land Reform and Development in the Middle East. A Study of Egypt, Syria and Iraq*. 2<sup>e</sup> éd, London : Oxford University Press, 1962. pp. 2-5.

sation» occupe bien entendu une place centrale. Sans reprendre l'historique de ce phénomène, ni le détail des mesures visant à l'étatisation dans les trois pays de l'appareils productif (1), on se bornera dans le cadre de ce travail à en montrer la signification dans le nouveau système social mis en place après la «révolution», de même que l'importance relative dans l'activité économique générale. Pour la suite, on «actualisera» l'analyse, au regard des développements qui dans les années 1970 ont conduit à l'établissement d'un nouveau pôle de pouvoir, financier et donc politique, dans la presque île arabe.

A l'origine donc, les «classes intermédiaires» s'emparent du pouvoir au terme d'un coup d'Etat militaire et font voler en éclats, en même temps que l'ancienne structure sociale, toutes les catégories de l'analyse héritées de l'expérience historique de l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle: le «Tiers monde» est né, qui se présente à la recherche comme un nouveau continent à découvrir. Ainsi de la «petite-bourgeoisie»: on la savait «inconséquente» par définition, oscillant sans cesse et au gré des circonstances entre les divers intérêts et les («vraies») forces sociales. Et effectivement, tout en découvrant l'importance très relative de l'origine sociale des dirigeants dans les pays retardés, les auteurs soviétiques considèrent alors que ces classes ont le *choix* en arrivant au pouvoir entre deux voies de développement, le capitalisme *ou* le socialisme. (2) Pour ce qui nous concerne cependant, les nouvelles équipes dirigeantes ne nous semblent pas réellement confrontées à une telle alternative, pour la réalisation de leur programme qui vise autant, rappelons-le, à l'élimination radicale de l'ancienne classe dominante, qu'à la construction pure et simple d'une économie nationale et d'une société. Et quand il est écrit dans la «Charte» (1962) que «la solution socialiste au problème du sous-développement économique et social en Egypte n'a jamais été une question de libre choix»(3), l'assertion ne doit pas être perçue comme une simple clause de style relevant de la phraséologie révolutionnaire. Et à condition bien évidemment de considérer ce socialisme non plus comme l'émanation d'un mouvement social, comme porté par une classe en lutte sur le théâtre de la production, mais plutôt comme le discours d'une élite de pouvoir, en quête d'un modèle de changement historique. Doreen Warriner(4) perçoit très bien cette particularité du «socialisme arabe» quand elle remarque, à propos de la réforme agraire en Egypte, qu'elle répondait non pas à la pression d'un mouvement paysan, mais à une volonté *politique*, celle

(1) Outre les deux publications du CERMOC qui abordent ce dernier point, à propos de l'Egypte (F. RIVIER, 1979) et de la Syrie (J. HANNOYER et M. SEURAT, op. cit.), on consultera sur l'Iraq: E et E.F. PENROSE, op. cit.

(2) H. CARRERE D'ENCAUSSE *La politique soviétique au Moyen-Orient. 1955-75*. Paris: Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1975, pp. 162-163. K. PFEIFER. «State Capitalism and Development». *Merip Reports*, 78, p.7.

(3) N. REJWAN. *Nasserist Ideology. Its exponents and critics*. Tel-Aviv: Israel Universities Press, 1974, p. 227.

(4) *Land Reform and Development...* op. cit. p. 12.

«d'abolir la féodalité» selon la formule consacrée officiellement. Mais précisément, on a vu dans le chapitre précédent que ce concept de «féodalité» ne recouvrait qu'une réalité imparfaite au niveau des rapports de production prévalant dans la campagne égyptienne, depuis longtemps ouverte au marché capitaliste mondial. C'est donc au niveau politique qu'il faut chercher un sens à ce concept, dans le monopole du pouvoir par la *caste* de «l'aristocratie bourgeoise», et plus généralement l'isolement de toute la classe politique dans la société. En se proposant explicitement de mettre un terme à la marginalité ancestrale des masses égyptiennes, de les «socialiser», autrement dit de bâtir autour du nouvel Etat rien de moins qu'une «société civile», le projet nassérien est éminemment politique. Tout programme de développement, qui bien évidemment se justifie en lui-même, procède selon nous de cette détermination. Ainsi l'industrialisation: quand on lit dans la «Charte» que «l'industrie apporte un soutien solide à la construction nationale» (1) on peut se demander si le dernier mot de la citation n'est pas plus important que le premier. L'industrialisation, qui comme on vient de le voir n'a pas attendu 1952 pour démarrer, prendrait après la «révolution» une signification plus grande par le discours qu'elle porte que par sa contribution à la production nationale. A propos de l'Europe, G. Balandier rappelle (2) que «la construction industrielle a été provoquée ou accélérée par ces moteurs que furent le socialisme en France, le nationalisme en Allemagne et le marxisme-léninisme en Russie»; et conclut que «la résolution des problèmes qui définissent l'état de sous-développement... n'est guère possible que par le truchement d'une véritable «mobilisation idéologique». Pour notre part, nous pensons que si le «socialisme arabe» a effectivement suscité une «mobilisation» des esprits, la motivation première en était encore une fois plus politique qu'économique. Le cas particulier de l'Egypte prête encore à controverse, il faut bien l'admettre, comme un pays qui au niveau politique — par delà cette «féodalité» dénoncée par les nouveaux dirigeants — est au moins doté d'une tradition étatique et d'une conscience de soi plusieurs fois millénaire, et qui au niveau économique peut se prévaloir de l'existence d'un secteur industriel non négligeable, à l'échelle du monde arabe (3), et surtout pour ce qui concerne les produits manufacturés. Mais cette surdétermination par le politique nous est apparue enore plus clairement pour les deux autres pays, et tout particulièrement la Syrie.

Concernant l'Iraq, Edith et E.F. Penrose estiment (4) qu'aussi bien la réforme agraire à la fin des années 1950 que les nationalisations dans l'indus-

(1) N. REJWAN. op. cit., p. 238.

(2) G. BALANDIER. *Sens et puissance*. Paris: PUF, 1971, p. 234.

(3) En 1977, la part du secteur industriel égyptien dans le P.I.B. est de l'ordre de 25% (dont plus de 17% pour les industries manufacturières), elle est de 12,5% dans la structure de l'emploi. Chiffres modestes relativement aux pays industrialisés, mais avec un chiffre de 1,250 million la population industrielle de l'Egypte est supérieure au double de celle de tous les autres pays arabes réunis. Cf. F. RIVIER. op. cit., p. 10-12.

(4) Op. cit., p. 461-2.

trie en 1964 répondaient à des motifs essentiellement politiques, même si l'efficacité économique de ces mesures ne faisait aucun doute dans l'esprit des dirigeants. Pour illustrer leur thèse, ils citent entre autres une déclaration du premier ministre d'alors, liant les décrets de nationalisation à l'exécution du projet d'unité arabe — effectivement relancé par l'arrivée du Ba'ath au pouvoir en Syrie et en Iraq et les négociations tripartites avec l'Egypte qui l'ont suivie — et donc les présentant comme une nécessité d'ordre pratique pour une meilleure coordination des trois économies régies par les mêmes principes du «socialisme arabe». D'un strict point de vue économique, E. et E.F. Penrose se montrent très sceptiques quant à l'efficacité de ces décisions, surtout dans l'agriculture, mais aussi dans l'industrie dont le taux de croissance est jugé modeste au regard de la part de l'investissement absorbée par ce secteur. Mais nous reviendrons sur ce dernier point à propos de l'exemple syrien.

En Syrie de la même manière, le discours modernisateur, industrialiste, socialiste — les trois termes sont synonymes — que tient le régime ba'athiste après la «révolution» du 8 mars 1963, doit être perçu dans son contexte social et politique. Les «Quelques bases théoriques» du 6<sup>e</sup> Congrès du parti Ba'ath (octobre 1963) constituent ici le texte de référence. Certes, le socialisme y est encore présenté comme une solution inéluctable à des problèmes éminemment économiques, tels que le retard industriel du pays, dont l'ancienne classe dirigeante est rendue responsable, avec l'impérialisme : «Le socialisme est la seule voie pour en finir du même coup avec le sous-développement et l'exploitation. Le changement réel et total de la société arabe, autrement dit son changement en une société moderne et socialiste passe par la destruction des structures économiques actuelles féodales et capitalistes de la société arabe. Le système libéral capitaliste conduit à l'anarchie en matière économique et crée les conditions objectives d'une nouvelle dépendance coloniale... Le monde est aujourd'hui au seuil d'une deuxième révolution industrielle — celle de la mécanisation du travail — et les régimes capitalistes arabes qui ont été incapables de réaliser la première, le sont d'autant plus pour mener à bien la deuxième(1)». Mais encore une fois, mieux qu'une explication de texte, l'analyse des conditions historiques concrètes qui ont présidé à «l'émergence» de ce discours nous donnera de comprendre sa vraie dimension, qui est politique. Ainsi à propos des nationalisations du 1er janvier 1965, qui en touchant 108 sociétés font passer de 25 à 75% de la production industrielle la part du secteur public, Sami Al-Jundi, un des premiers militants du parti Ba'ath, devait nous assurer qu'il n'avait jamais été partisan de nationaliser sans discernement, mais qu'il avait dû se plier à la volonté d'Abou'Abdo (Amin Al-Hafez), lequel désirait «frapper un grand coup» en donnant «la plus large publicité» à ces mesures. Explication : celui-ci doit alors faire face à une triple menace, de la part de l'ancienne classe dirigeante, du nassérisme, et au sein même de son propre

(1) Cité dans J. HANNOYER, M. SEURAT. *Etat et secteur public...* op. cit., p. 21.

parti. Vis à vis de la classe politique traditionnelle, composée d'une cinquantaine de grandes familles citadines sunnites, les jeux sont clairs, les positions inconciliables, puisque le noyau dur de la nouvelle élite dirigeante recrute parmi les «minoritaires» (Druzes, Alouites, Ismaéliens) issus des zones rurales sur lesquelles ces mêmes familles exercent leur emprise, et donc on ne voit pas ce qui retiendrait ces jeunes officiers dans leur désir de déposséder cette «aristocratie bourgeoise» des instruments de sa domination économique, après lui avoir ravi le pouvoir politique. D'autant que celle-ci n'a pas déposé les armes et qu'à son instigation, plus ou moins directe, des troubles violents ont éclaté à Hama en avril 1964 et ont gagné les grandes villes du pays par le canal des milieux intégristes musulmans et des commerçants du souq. Vis à vis du nassérisme, la partie est sans doute plus difficile à jouer pour le nouveau régime vu la stature du Ra'is et son autorité dans le peuple (paysans et ouvriers) et l'armée. Nasser n'a jamais caché le peu de cas qu'il faisait du Ba'ath et de sa prétention à lui disputer son propre terrain. Aussi la seule voie possible pour celui-ci est-elle de se montrer plus nassérien que lui, de faire de la surenchère sur toutes les mesures socialistes adoptées en Egypte, ou en Syrie au temps de l'Union, sans autre considération que l'impact publicitaire obtenu. La réforme agraire en 1958 a fixé le plafond légal de la propriété à 300 ha en culture sèche et 80 en culture irriguée : on le ramène à 120 et 50 ha. Il n'est que de lire à ce propos les mémoires d'anciens militants ba'athistes, tels Sami Al-Jundi déjà cité, Jalal Al-Sayyid, Munif Al-Razzaz ou Chibli Al-'Ayssami(1) : tous s'accordent pour retracer ainsi les origines du socialisme syrien. Et du reste, exprimée sur le ton de la franchise, c'est l'analyse qui est faite de la situation dans le secteur industriel par le 6<sup>e</sup> Congrès National du Ba'ath — dont les «Quelques bases théoriques» déjà citées sont une réponse à la «Charte» nassérienne élaborée un an auparavant — quand il présente les nationalisations comme une «nécessité politique» pour que le Parti puisse ramener à lui les rangs ouvriers, dévoyés par le nassérisme(2). Au sein même du Ba'ath enfin, déchiré par des luttes intestines entre les militaires qui tiennent le «Commandement Régional» (c.a.d. proprement syrien) et les civils de la «vieille garde» Aflaq - Bitar, membres du «Commandement National» (panarabe), la question des nationa-

(1) Sami AL-JUNDI. *Le Ba'ath*. Beyrouth : Dar-al-Nahar, 1969.

سامي الجندي - البعث - بيروت : دار النهار ، ١٩٦٩ .

Jalal AL-SAYYID. *Le parti Ba'ath arabe*. Beyrouth : Dar al-Nahar, 1973.

جلال السيد - حزب البعث العربي . بيروت ، دار النهار ، ١٩٧٣ .

Munif AL-RAZZAZ. *L'expérience amère*. Beyrouth: Dar Ghandour, 1967. Chibli AL-'AYSSAMI. *De la Révolution arabe*. [trad. française]. Beyrouth: Dar al-Tali'a, 1975.

منيف الرزاز - التجربة المرة - بيروت : دار غندور ١٩٦٧ .

(2) *La lutte du Ba'ath*. [Recueil de texte], 11 vols., Beyrouth: Dar al-Tali'a, 1971, tome 4, p. 224.

نضال البعث . بيروت : دار الطليعة ١٩٧١ . الجزء الرابع ، ص ٢٤٤

lisations sert encore aux premiers, quand emmenés par Amin Al-Hafez ils reviennent au pouvoir en octobre 1964 avec l'éviction de Salah ad-Din Bitar, à prouver à la fois leur «gauchisme» et le «droitisme» des seconds, lesquels peuvent difficilement malgré leurs convictions s'opposer à ces mesures sans passer pour traîtres à la solde de l'ancienne classe dirigeante (1).

A l'encontre de cette thèse de la surdétermination du politique, on pourra évidemment avancer que, la nouvelle élite dirigeante ayant finalement consolidé les assises de son pouvoir, et donc ayant désormais «le choix» entre le socialisme et le capitalisme comme modèle de développement, Mehmet Ali ou Isma'il la dure réalité des problèmes concrets — autrement dit économiques — devra bien alors s'imposer à elle. Une société ne saurait vivre que de ce qu'elle produit, biens ou services. Et en dernière analyse, quelque soit sa signification comme enjeu politique, l'industrie occupe bien une place dans la répartition sectorielle du P.I.B.

Concernant ce dernier point, on a vu effectivement que la part du secteur industriel dans le P.I.B. égyptien était de l'ordre de 25%, ce qui n'est pas négligeable. Mais on a admis aussi que toutes proportions gardées, l'Egypte était le «géant» industriel du monde arabe. En Syrie, cette part est de 22,5% en 1977, mais ce chiffre appelle immédiatement plusieurs remarques. D'abord, les statistiques syriennes ne faisant jamais la distinction entre industries extractives et manufacturières, il doit être rectifié, compte tenu de l'accroissement très rapide ces dernières années du secteur mines-pétrole : pour un indice 100 en 1970, 413 en 1975, contre 143 pour les industries manufacturières (2). Ensuite il doit être comparé à d'autres secteurs tels que le «gouvernement» (14,5% du P.I.B. en 1975), le «commerce», qui a retrouvé son dynamisme depuis la politique «d'ouverture» du Président Al-Assad (près de 20% en 1976), ou la construction, qui après une longue stagnation triple d'importance entre 1973 et 1976, «reflétant ainsi l'afflux des revenus spéculatifs et de capitaux d'origine extérieure» (3). Ces quelques chiffres nous permettent déjà d'anticiper sur notre développement en relevant avec Michel Chatelus (3) «l'importance des revenus transférés dans l'économie syrienne (depuis les secteurs productifs et depuis l'extérieur) par rapport aux revenus d'activités productives». Pour l'Iraq, les chiffres sont encore plus probants puisque la part du secteur manufacturier dans le P.I.B. passe péniblement de 7,9% en 1965 à 10% en 1973, avant de chuter à 4,7% en 1974 suite au gonflement soudain des

- (1) Lire à ce propos Chibli AL-AISSAMI, longuement cité dans notre ouvrage *Etat et secteur public...* op. cit., p. 11-12.
- (2) La distinction est opérée par le *Bulletin statistique* publié par l'Union générale des syndicats ouvriers, et intitulé : *Le mouvement syndical et le développement économique et social de la Syrie. 1970-1975*. Damas : Ministère de la Culture, 1976, p. 46.
- (3) Michel CHATELUS. «La croissance économique : mutations des structures et dynamisme du déséquilibre». in *La Syrie d'aujourd'hui*. op. cit., p. 236.

revenus du pétrole, pour remonter à 7,1% en 1976 (1). Plus concrètement, et pour en revenir à l'exemple syrien, il n'est que de visiter quelques usines du secteur public industriel pour comprendre que les impératifs de production ne sont pas prioritaires dans leur organisation et leur fonctionnement : coûts de revient prohibitifs, sous-emploi des capacités de production par suite de maintenance défailante ou de pénurie de main-d'œuvre spécialisée, gonflement du secteur administratif non productif, implantation des nouvelles unités de production sans schéma d'ensemble et suivant des considérations politiques, de clientèle ou de prestige, plutôt que véritablement économiques (2).

Mais alors, se demandera-t-on en dernier recours, quelle est la finalité d'une industrie dans un tel contexte. S'il ne joue qu'un rôle somme toute modeste au niveau économique dans la *production*, le secteur industriel dans ces trois pays adeptes ou héritiers du socialisme arabe, remplit une fonction très importante de *reproduction sociale*, qu'il faut maintenant mettre en évidence avant de «refaire le point» sur l'enjeu politique qu'il représente aujourd'hui. Une des réserves les plus souvent formulées par les détracteurs de l'industrialisation, dans sa pratique plus que dans son principe même, est qu'avec des résultats largement en deçà des prévisions(3), elle absorbe la majeure partie de l'investissement public. L'impression confuse que donne l'industrie d'un tonneau des Danaïdes peut en réalité être confirmée par les chiffres, que l'on tirera encore de l'exemple syrien : 46% des investissements dans le cadre du 3<sup>e</sup> Plan quinquennal (1971-75)(4), 28,1% des dépenses budgétaires pour l'exercice 1977, c'est à dire le poste le plus important avant la «Sécurité nationale»:24,4% et, loin derrière, le commerce et les travaux publics:9,8%(5). On peut lire dans un rapport du ministère du Plan daté de janvier 1979, que de 1973 à 1977 ont été investis dans le secteur public industriel 9,413 milliards de livres syriennes (6), avec un commentaire acerbe de l'auteur qui relève que cet investissement n'a été suivi d'aucun accroissement sensible de la production, et en retour le rend responsable pour une bonne part de l'inflation dont souffre le pays. S'interrogeant sur le pourquoi de cette situation, il reprend les raisons énoncées habituellement, de la mauvaise coordination des projets, l'étude trop rapide sinon inexistante de leur «faisabilité», à la vétusté de l'appareil productif ou l'encadrement insuffisant de la main-d'œuvre. Il regrette aussi, et du point de vue du changement social nous sommes au cœur du problème, que les projets industriels du secteur public soient régulièrement

- (1) Joe STORK. «Oil and Capitalism in Iraq». *Peuples Méditerranéens*. 9, oct-déc 1979, p. 145.
- (2) Voir *Etat et secteur public...* op. cit., le chapitre III : *une gestion controversée*.
- (3) Voir par exemple les prévisions optimistes du 3<sup>e</sup> Plan quinquennal syrien (1971-75) qui fixaient à 15% le taux de croissance industrielle, alors qu'en pratique il a tourné autour de 8%.
- (4) M. CHATELUS. op. cit., p. 231.
- (5) «Le budget 1977». *Fiches du Monde Arabe*. Beyrouth, 12 Jul 1977, No.696.
- (6) 1 LS = 1 FF environ aujourd'hui, 1.20 FF alors.

«la proie de tous les intermédiaires commissionnaires ou autres combinards»<sup>(1)</sup>. Dans un autre secteur d'activité, le chroniqueur du *Nidal al Fallahin* (15 mars 1978), l'organe du syndicat paysan, partage ce point de vue quand habilement il explique la faible part dévolue à l'agriculture dans les dépenses budgétaires (8,4% en 1977. Fiches du Monde Arabe op. cit.), par le fait que l'industrie est beaucoup plus liée à l'aide extérieure, et donc d'un intérêt stratégique plus grand pour ces mêmes commissionnaires. On comprend ainsi les obscures motivations qui président à l'implantation de certaines unités de production : la finalité du projet se limite parfois à son existence même, c'est à dire au volume de la dépense engagée, laquelle sous-entend des «retombées» appréciables pour les quelques individus qui auront été associés à l'initiative. Il est un fait que ce pactole que représente l'investissement industriel entre pour une part certaine (avec le commerce et la construction) dans le procès de création d'une «nouvelle classe» de profiteurs du régime, un thème suffisamment débattu pour qu'il soit inutile d'insister. On se contentera de relever ici un point de controverse : on s'accorde généralement à présenter cette «nouvelle bourgeoisie» comme le «produit» de ces régimes, mais nombre d'observateurs, oubliant qu'elle est un phénomène «parasitaire» au sens précis du terme, ont tendance à l'assimiler à une «bourgeoisie» à part entière, c'est à dire constituée en tant que classe, indépendante de l'Etat qui demeurerait quant à lui l'apanage de la fameuse «petite-bourgeoisie», laquelle n'aurait donc pas trouvé le temps de «grandir» depuis son arrivée au pouvoir. C'est confondre le petit fonctionnaire et le représentant de la minorité qui gère l'Etat comme une «affaire» et se recrute à partir de positions avantageuses, économiques certes (compradores), mais aussi politiques (dans l'armée, le Parti, le syndicat), confessionnelles ou de clientèle. Le fait serait de peu d'importance si en conclusion de leur analyse, ces mêmes observateurs ne se faisaient les avocats du secteur public, en prônant son renforcement et son extension, une politique dont «nos parasites» sont tout à fait partisans, en toute logique. Cela nous conduit à la deuxième fonction de l'industrie, qui est de nature idéologique.

On peut lire à propos de l'industrie, dans le Rapport politique du 8<sup>e</sup> Congrès Régional du Ba'ath irakien (janvier 1974), qu'elle doit de toute nécessité acquérir «un rôle dirigeant», comme «un secteur où l'application du socialisme est la plus facile» (2). De la même manière, le secteur public

(1) A propos de l'Iraq, Joe STORK, dans l'article cité plus haut, note aussi que les coûts de réalisation des projets industriels sont en général de 50 à 75% plus élevés qu'en Occident, mais s'en tient dans son explication au problème de la cherté de la main-d'œuvre qualifiée.

(2) Traduction française : *L'Iraq révolutionnaire 1968-1973*. Bagdad : Parti Ba'ath Arabe et Socialiste, 1974, p. 153.

industriel en Syrie est invariablement présenté par les médias comme «l'image de marque du régime». En d'autres termes, l'industrie fournit à ces pays la couverture idéologique du socialisme, et en toute «facilité» effectivement puisque ce «socialisme» ne concernait en 1975 en Syrie, selon les statistiques officielles, que 73000 employés du secteur public industriel, dont 47000 à la production, pour une population active de 1,8 million<sup>(1)</sup>. Si les usines ne fonctionnent pas toujours selon les normes de rentabilité, au moins offrent-elles aux délégations des «partis frères» le spectacle d'une organisation modèle de la production avec leur appareil bureaucratique, le syndicat, la cellule du Ba'ath, et même depuis peu leur «conseil ouvrier de production». Quoi de plus convaincant en effet que cette façade socialiste qui permet à tous les fonctionnaires et les syndicalistes sur place (2) d'affirmer très sérieusement qu'«en Syrie, les ouvriers sont au pouvoir»? Ainsi on comprend mieux la pléthore des cadres administratifs qui entravent le fonctionnement du secteur public industriel syrien (3): plutôt qu'une aptitude à la gestion de l'appareil de production, ce qui leur est demandé est l'assimilation d'un certain savoir téléologique (nation et socialisme), source essentielle de leur pouvoir en ce sens qu'il confirme la subordination de l'économique au politique. Le socialisme n'est pas «un mode de production» mais un «mode de développement», et cette réflexion d'Alain Touraine (op cit) prend ici tout son sens. Poussant l'idée plus avant, c'est à dire pour le cas présent en cessant de considérer la réalité de cette société dans «le miroir de la production», pour reprendre la fameuse formule de J. Baudrillard, on peut se demander si ce socialisme n'est pas d'abord et seulement un mode d'organisation sociale, dans lequel l'Etat prétend exprimer toute la société. Un «hégélianisme du pauvre» en quelque sorte. A partir de ce modèle, une grande marge de manœuvre est laissée non seulement dans l'orientation générale de l'économie mais même dans la nature effective des rapports de production. Mehmet Ali ou Isma'il, ramenée au niveau du système social la différence ne serait pas aussi grande qu'il n'y paraît, et pour cette raison le discours de la gauche égyptienne nous semble de courte vue quant elle se fait aujourd'hui le thuriféraire de l'industrialisation nassérienne: «Le nom d'Hélouan est gravé en lettres lumineuses dans le cœur de chaque citoyen. Grâce à son instinct révolutionnaire, il (Nasser) savait parfaitement que cette forteresse ouvrière serait la forteresse de la révolution et du patriotisme. C'est le cœur palpitant autour duquel les populations doivent s'assembler» (4). On retrouve là sous-jacentes, comme à l'origine du socialisme arabe, les implications politiques de l'industrialisme, en tant que discours de mobilisation nationale, de toute évi-

(1) L'ensemble du secteur public représente 14,4% de ce dernier chiffre. in *Bulletin statistique*. op. cit. p. 30 et 40.

(2) *Etat et secteur public*...op. cit. p. 39.

(3) Id. p. 88.

(4) I. SABRI «L'Egypte de Sadate à la recherche de sa voie». *Problèmes politiques et sociaux. La Documentation française*. 333, 31 mars 1978, p. 41.

dence encore porté par les «classes intermédiaires» — intellectuels, fonctionnaires, et toutes les catégories professionnelles dont les revenus ne sont pas indexés sur l'inflation — qui sont les plus durement touchées par les politiques d'«ouverture» économique suivies durant la dernière décennie (1).

\* \*  
\*

*«God has twice spoken to the Arabs. His first message came from above; his second came from below the earth, in form of oil. We must also make good use of the second message».*

Saddam Hussein à Mohammed Heikal en janv 1981 à Bagdad avant le Sommet islamique de Taef. *Sunday Times*, 18 janv 1981.

Reste la question posée plus haut de la nécessité d'une activité productive, quelle que soit la nature des rapports sociaux engendrés. Sans aller à l'encontre de ce qui peut paraître relever de l'évidence, on rappellera tout de même le fait majeur que représente le réajustement du prix du pétrole brut pour l'histoire de l'Orient arabe de ces dernières années. Les observateurs occidentaux épilagent encore sur le quadruplement de la «facture» pétrolière en décembre 1973, qui a bouleversé l'ordre économique mondial, mais ignorent généralement ses incidences quant à la restructuration de l'espace social et politique régional. A divers niveaux, tous les pays de la région sont devenus «rentiers». Dans le cas des pays pétroliers, la situation est caricaturale. En Arabie Séoudite, les revenus pétroliers ne constituent pas moins de 96% des ressources budgétaires. «La composition des dépenses de l'Etat détermine l'essentiel de l'économie urbaine et sa structure». Pour Paul Vieille, que nous citons ici (2), trois secteurs définissent cette dernière :

— «un secteur directement consommatoire des ressources pétrolières... composé par les bénéficiaires des revenus individuels versés par l'Etat soit au

(1) Selon M. COOPER, l'«ouverture» égyptienne remonterait en fait au «programme du 30 mars» (1968), et donc à une initiative de Nasser lui-même. in «Egyptian State Capitalism in Crisis : Economic Policies and Political Interests, 1967-1971». *International Journal of Middle Eastern Studies*. X. 4. Nov. 1979.

(2) P. VIEILLE «Pétrole et classe fonctionnelle. Le cas de l'Arabie Séoudite». *Peuples Méditerranéens*. 1, Oct-déc 1977, p. 171-72.

titre de la rétribution des emplois publics, soit au titre de l'assistance... il représente un garant de la reproduction de la formation sociale dont l'élément moteur est la production — exportation du pétrole.

— un secteur de la construction d'un cadre urbain approprié à la consommation... (construction — travaux publics, services sociaux, collectifs)...

— un secteur de la circulation, de l'importation et de la distribution intérieure (commerce, banques, assurances, transports...)»

Selon les évaluations officielles que cite Paul Vieille, ces trois secteurs participent pour 80% au P.I.B. hors pétrole en 1974-75, et si l'on exclut l'agriculture et l'élevage, dont les données sont aléatoires, ils occupent quelque 91% de la population active totale en 1980. Par ailleurs, les activités de production industrielle non pétrolière «n'emploient aujourd'hui que 5% de la population active et ne contribuent qu'à raison de 6% à la formation du P.I.B. hors pétrole». Nonobstant la différence des régimes politiques, l'Iraq s'apparente au même cas de figure, avec 98% du montant des exportations constitués par le brut pétrolier en 1975 (87,2% de l'ensemble des revenus en 1976), et une participation du secteur public dans l'output industriel de l'ordre de 75% en 1974 (1).

Quant aux pays non pétroliers, ils peuvent émarger à la rente à divers titres. Avant la signature de l'accord de Camp David, l'Egypte bénéficiait d'une aide massive de la part des Etats de la péninsule arabe, en tant que pays directement impliqué dans le conflit avec Israël, et en exerçant une sorte de chantage à l'explosion sociale — avec ses réactions en chaîne dans la région — que risquerait d'engendrer une situation économique critique. De 1973 à 1978, l'Egypte aurait ainsi reçu en dons, crédits, etc., quelque 17 milliards de dollars (à titre de comparaison la construction du barrage d'Assouan aurait coûté 900 millions de dollars) (2). Par la suite, s'étant elle-même retirée du bloc arabe, elle a dû rechercher un autre soutien financier, du côté de l'Occident et des Etats-Unis principalement, comme juste retour de son revirement spectaculaire sur la scène internationale. Pour ce qui concerne la Syrie, il faut d'abord préciser qu'elle est d'une certaine manière un pays «pétrolier», puisqu'avec une production de 10 millions de tonnes environ et une part dans les exportations de l'ordre de 72%, le pétrole est aujourd'hui le principal pourvoyeur de devises, avec le coton qu'il a détrôné de sa place (3). Mais après la politique : dans le conflit israélo-arabe, la Syrie occupe en théorie une place d'avant-garde combattante qui, outre qu'elle constitue la pierre-angulaire de tout le système de légitimation de l'Etat ba'athiste, confère à celui-ci un droit

(1) Joe STORK, «Oil and Capitalisme»... op. cit. p. 142 et 145.

(2) D'après le *Financial Times*, cité par Marie Christine AULAS. «La provocante modernisation de l'économie égyptienne». *Le Monde Diplomatique*. Mars 1980.

(3) Michel CHATELUS. *La Syrie d'aujourd'hui*. op. cit., p. 232.

«moral» sur le pactole pétrolier «arabe» (1). Si l'on considère la répartition des ressources budgétaires de l'Etat syrien, les prêts, subventions et facilités de crédit représentent plus des 2/3 des dépenses totales, cependant que la part du bénéficiaire d'exploitation du secteur public est de 15,6% seulement, le reste— 16,7% — correspondant aux impôts et taxes. Comme l'écrit Michel Chate-lus : «Le volontarisme de l'effort de développement syrien s'exprime par des choix dans le volume et la répartition des dépenses, mais ne peut encore se donner les moyens de maîtriser les ressources correspondantes» (2). Mises à part les «recettes exceptionnelles», qui sont en fait un déficit budgétaire camouflé, celles-ci sont toujours très aléatoires et dépendent de la conjoncture politique du moment, qu'il s'agisse de prêts et dons extérieurs ou de prêts intérieurs. Ainsi les pays pétroliers remplissent-ils en règle générale leur «engagement moral», mais sous réserve de bonne conduite de leur «protégé». Après 1973, le poste «transferts sans contreparties» de la balance des paiements (dons intergouvernementaux et envois de fonds privés, principalement des travailleurs syriens à l'étranger) enregistre une progression rapide, et atteint plus de 2,6 milliards de livres syriennes en 1975. En 1976, l'intervention syrienne dans la guerre libanaise est «sanctionnée» par une réduction très nette de l'aide arabe, mais celle-ci reprend à un niveau bien plus élevé dès 1977 avec 5,5 milliards de livres (3), soit 1,5 milliard de dollars. Depuis, la manne pétrolière continue de descendre sur le pays, mais de manière irrégulière, toujours aussi aléatoire; et la rumeur publique à Damas rapporte périodiquement que l'Etat est à la recherche de quelques dizaines de millions de livres pour payer ses fonctionnaires à la fin du mois courant. Une bonne manière pour celui-ci de se rappeler de temps à autre à l'attention de ses bailleurs de fonds consiste à donner du mouvement à son appareil militaire, au Liban, à la frontière irakienne ou jordanienne, pour monnayer ensuite un accord politique auprès du «gendarme» séoudien. Le dernier «coup» sur la frontière jordanienne (décembre 1980) aurait ainsi rapporté de bonne source un demi milliard de dollars, pour 300 millions de livres de frais encourus par les mouvements de troupe. Nous sommes loin, comme on peut le constater, des schémas classiques de l'«industrialisation» qui occupent tant les experts internationaux.

Que ce soit par le biais du système redistributif traditionnel (tribal), ou par celui de la redistribution rationnelle telle qu'instituée par le «socialisme arabe», la rente pétrolière a finalement consacré dans la région le rôle de l'Etat. Du noyau consumatoire séoudien à l'Etat militaire «périphérique», la chaîne

(1) D'où l'insistance du régime syrien pour que le combat contre Israël demeure celui du «destin» pour la nation arabe toute entière, et sa condamnation des batailles dites «marginales», comme celle qui oppose l'Iraq à l'Iran et tend à déplacer vers l'Est le centre névralgique de l'Orient arabe.

(2) M. CHATELUS. op. cit., p. 254-5. Rapportés au niveau de l'économie nationale, ces chiffres gardent toute leur signification quand on sait que la part du budget de l'Etat dans le P.I.B. est de près de 70%.

(3) Id., p. 259-60.

est désormais solide, le nouvel ordre économique et politique régional bien en place. Et le discours de la gauche arabe gagnerait en réalisme en le prenant en ligne de compte, plutôt que de se raccrocher comme elle le fait généralement (voir plus haut) au schéma industrialiste inspiré par l'expérience de Mehmet Ali, et hérité du socialisme de «vaches maigres». Reste tout de même une incertitude : comme le faisait très justement remarquer Jean Ducruet dès 1964, «la nationalisation d'un Etat n'est jamais une chose définitivement acquise, pas plus que la «nationalisation» d'une entreprise n'est définitivement réalisée par le changement de ses actionnaires»(1). Et à ce propos, on rappellera le phénomène récent de la montée de l'intégrisme musulman dans la région, que nous avons interprété dans les dernières lignes d'introduction de ce travail, comme une crise de légitimité étatique. Deux faits d'armes à la signification hautement symbolique ont résonné comme des coups de semonce pour les Etats en place : le premier, à la «périphérie», au sein même de l'appareil militaire syrien, est l'attentat contre l'école d'artillerie d'Alep le 16 juin 1979, le second, au «centre», est l'occupation par une bande armée de la Grande Mosquée de La Mekke, le lieu le plus sacré de l'Islam, durant les premiers jours du XV<sup>e</sup> siècle de l'Hégire (novembre 1979).

(1) J. DUCRUET. *Les capitaux européens...* op. cit., p. 448.

## CHAPITRE 2

### RENTE PETROLIERE ET POLITIQUES INDUSTRIELLES DES ETATS NON PETROLIERS : EGYPTE, JORDANIE, LIBAN, SYRIE

*François RIVIER*

---

La richesse pétrolière est une donnée relativement ancienne pour la région. L'accroissement de cette richesse est un phénomène récent (1971-1974), son ampleur est massive. Cette rente pétrolière, accident géologique, semble donner au Moyen-Orient arabe une chance importante pour un développement économique véritable.

C'est en effet au niveau de la région que peut être défini un «espace de développement» (1) permettant une utilisation rationnelle des revenus pétroliers. A une échelle plus large encore, la «Nation Arabe», ensemble de plus de 150 millions d'habitants, «dispose des conditions matérielles, techniques et humaines permettant la mise en œuvre d'une politique authentique d'industrialisation véritable» (2)

Cette «Nation arabe» reste à construire, la réalité est aujourd'hui celle de l'absence d'unité économique et politique du monde arabe.

Pour le seul Machrek, malgré les solidarités et interdépendances historiques, géographiques et politiques qui unissent les différents pays de cette

---

(1) Cette notion d'«espace de développement» est introduite par G. DESTANNE DE BERNIS pour relativiser l'importance des revenus pétroliers. Les problèmes des limites de la «capacité d'absorption» ou «capacité de dépense» de ces revenus sont fonction de l'espace de développement pris en considération. Si des excédents ou surplus peuvent apparaître au niveau d'un Etat, il n'en est pas de même au niveau de la «Nation Arabe» et a fortiori de l'ensemble du Tiers Monde. G. DESTANNE DE BERNIS. «Revenus pétroliers et choix d'un espace de développement», *Mondes en Développement*, n° 8, 1974, pp. 73-99.

(2) G.D. DE BERNIS, op. cit., p. 88

région, les frontières éminemment artificielles héritées de la période coloniale se maintiennent et même se renforcent (1).

La division de la région a pour corollaire une répartition extrêmement inégale de la rente pétrolière (2).

Cette inégale répartition est le facteur explicatif principal des orientations et des évolutions des politiques économiques et industrielles pour les pays pétroliers, mais aussi pour les pays dépourvus de ressources pétrolières.

— L'impact de la rente pétrolière est évident sur les pays qui en sont les détenteurs. Ce phénomène a déjà été largement décrit (3). On se bornera à en rappeler les éléments principaux.

L'accroissement des revenus pétroliers permet la multiplication des projets industriels de très grande dimension. Ces industries sont directement liées au pétrole, elles sont complètement extraverties et technologiquement dépendantes. Par leur caractère «insulaire», elles ne sont pas susceptibles d'entraîner la formation d'une économie productive et ainsi de préparer «l'après pétrole».

D'ailleurs, seule une faible partie de la rente pétrolière est affectée à l'industrie ou à d'autres utilisations productives. Une fraction plus importante

- (1) Ce constat du maintien des divisions n'empêche pas de considérer que «l'unité potentielle de la région... s'impose comme perspective nécessaire». C'est à partir de variations autour de cette «hypothèse fondamentale» que M. CHATELUS explicite trois schémas de développement pour le Moyen-Orient dans un ouvrage, désormais de référence, sur la région. M. CHATELUS. *Stratégies pour le Moyen-Orient*. Paris: Clamann - Lévy, 1974. S. AMIN, généralise ces perspectives à l'ensemble de monde arabe: *La nation arabe - nationalisme et luttes de classes*. Paris: les Editions de Minuit, 1976, pp. 139-151.
- (2) Ceci apparaît, quelles que soient les limites de ce type d'indicateurs, dans les différenciations par pays des niveaux de PNB (Produit National Brut) par habitant. Ainsi, en 1979, le PNB par habitant (exprimé en dollars américains) a les valeurs suivantes: République Arabe du Yémen: 420, Egypte et Yémen Démocratique: 480, Syrie: 1030, Jordanie: 1180, Irak: 2410, Bahreïn: 5270, Arabie Saoudite: 7280, Emirats Arabes Unis: 15590, Qatar 16670, Koweït: 17100 (*Banque Mondiale*, Rapport sur le développement dans le monde, 1981).
- (3) Parmi d'autres, on peut citer: M. CHATELUS — «Les pétrodollars et le système mondial capitaliste», *Mondes en Développement*, n° 8, 1974, pp. 101-121. — «De la rente pétrolière au développement économique: Hold-up du siècle ou nouveaux espoirs pour le Tiers Monde?», *Revue d'économie politique*, n° 1, janvier - février 1976, pp. 22-45. — «Ambiguïtés et contradictions des expériences de développement dans le monde arabe depuis l'accroissement des revenus pétroliers», in *Monde arabe et développement économique* (coordination de B. KHADER). Paris: Le Sycomore, 1981, pp. 137-154. — «De la rente pétrolière au développement économique: perspectives et contradictions de l'évolution économique dans la péninsule» in CEROAC, *La péninsule arabique d'aujourd'hui*, (Tome 1). Paris: ed. du CNRS, 1982, pp. 75 - 154. P. FARGUES. *Réserves de Main-d'œuvre et Rente pétrolière*. Beyrouth: CERMOC, 1980 et le chapitre 4 du présent ouvrage. B. LABAKI. *Formes de croissance industrielle dans les pays de la péninsule arabique*. Beyrouth: CERMOC, à paraître. A. SID-AHMED. *L'OPEP: passé, présent et perspectives. Eléments pour une économie politique des économies rentières*. Paris: Economica, 1980.

de cette loi rente sert à la constitution et à la perpétuation d'une «économie rentière». Ainsi les dépenses consacrées à la mise en place de services collectifs divers (santé, éducation...), à la réalisation d'infrastructures, à l'achat de biens de consommation durables et non durables importés, fournissent les éléments d'une économie de «bien être» favorable à la préservation de la paix sociale interne. Les dépenses massives d'armements garantissent le statu quo politique régional. Enfin, des dépenses de redistribution aux pays de la région, sous formes de dons et aides ou de prêts de divers «fonds de développements» constituent de véritables «assurance-vie politique» (1). Si des préoccupations de rentabilité financière ne sont pas absentes de ces formes de redistribution régionale, leur logique est cependant plus politique que financière. Les assurances politiques doublent les garanties militaires.

Les «capacités de dépenses» (2) internes des Etats gros producteurs restent largement inférieures aux revenus pétroliers. L'apparition d'«excédents» justifiant un «recyclage» est la conséquence directe des modalités inégales et arbitraires du partage de la rente pétrolière.

L'emploi de ces «excédents» répond à une logique financière. Ils sont affectés à la constitution de réserves liquides (en monnaies locales ou devises occidentales), à des placements en valeurs refuges (or, immeubles, terrains...), au financement des économies occidentales (placements en actions, obligations, prises de participations...), enfin au financement indirect d'opérations rentables dans les pays du Tiers-Monde. Les grandes banques internationales, des institutions financières spécialisées et des banques «mixtes» sont les agents de ce «recyclage». Cette logique financière «est supposée substituer à la rente minière une future et aléatoire rente financière» (3).

Dans ces conditions, l'accroissement massif de leurs revenus est, pour les Etats pétroliers, un facteur puissant d'intégration dans le marché mondial capitaliste. Les modalités du «recyclage» des pétrodollars constituent bien ce que M. CHATELUS appelle le «Hold-up du siècle».

— L'accroissement récent de la richesse pétrolière dans la région a aussi un impact fondamental sur les politiques économiques et industrielles des Etats non pétroliers et l'explicitation de ce mécanisme de contamination par les économies pétrolières rentières est l'objet de ce chapitre.

Par Etats non pétroliers, on entend ici des pays qui ne disposent d'aucun revenu pétrolier ou de pays pour lesquels ces revenus demeurent limités

- (1) M. CHATELUS. «Les pétrodollars...» op.cit., p. 110
- (2) Sur l'emploi du concept de «capacité de dépense» de préférence à celui de «capacité d'absorption», voir M. CHATELUS, «De la rente pétrolière...», (1976), op. cit., p. 33.
- (3) Ainsi, en 1980, les avoirs extérieurs cumulés du Koweït s'élevaient à 70 milliards de dollars. 75% de ces avoirs sont placés sur les marchés des pays industriels (*Le Commerce du Levant* - 22 juin 1981).

(relativement à la dimension économique du pays, à sa population...) et tout a fait insuffisants pour être à la base de la mise en place d'économies rentières. Dans ce qui suit, on retiendra principalement les cas de l'Égypte, de la Jordanie, du Liban et de la Syrie (1).

On montrera en quoi la diffusion de la richesse pétrolière peut être considérée comme un élément explicatif important, sinon de l'échec, du moins de l'abandon de certaines expériences de développement national fondées sur l'industrie.

En effet, les tentatives de récupération d'une fraction de la rente pétrolière par les États non pétroliers conduisent à une généralisation des processus de libéralisation économique et à une redéfinition des politiques industrielles.

### I — ECHEC ET ABANDON DES EXPERIENCES DE DEVELOPPEMENT NATIONAL.

Après la deuxième guerre mondiale et à la suite de processus de décolonisation, des expériences de développement national sont initiées dans certains pays du Tiers Monde. Dans une perspective «anti-impérialiste», ces expériences tentent de prolonger sur le plan économique l'indépendance conquise au plan politique. Elles accordent en général une importance centrale à l'industrialisation supposée être le moyen d'un développement économique autonome. Dans la région, et, malgré son échec, la tentative d'industrialisation poursuivie en Égypte au cours de la période nassérienne est exemplaire.

#### 1. Un échec exemplaire: La tentative d'industrialisation nassérienne (1952-1970) (2)

— Le caractère exemplaire de l'expérience égyptienne est triple.

(1) Le Liban et la Jordanie ne disposent d'aucune ressource pétrolière. La production de pétrole débute en Syrie en 1968. Elle est aujourd'hui de 10 millions de tonnes. Depuis 1974, le pétrole brut a remplacé le coton comme principal produit d'exportation. Il représente 69% des exportations syriennes en 1979. En Égypte la production pétrolière est plus ancienne, mais elle est entravée par la succession des conflits avec Israël. La production progresse fortement depuis 1975 (récupération des gisements du Sinaï et mise en production de nouveaux gisements). La production de pétrole brut est de 32 millions de tonnes en 1980. Pour la même année les exportations pétrolières représentent la moitié du total des exportations. Cependant, en Égypte comme en Syrie, l'extraction de pétrole brut représente moins de 10% du PIB (Produit Intérieur Brut) en 1978.

Ces deux pays sont loin de disposer «d'excédents de capitaux» comme l'importance des aides extérieures nécessaire à l'équilibre de leurs paiements extérieurs le prouve. Avec ou sans ressources pétrolières, les PNB/habitant pour la Jordanie, le Liban et la Syrie sont d'un ordre de grandeur identique (1000 à 1500 dollars par habitant en 1979). En Égypte, le PNB par tête est très inférieur (480 dollars en 1979).

Pour les deux Yémen, pays eux aussi dénués de pétrole, on peut renvoyer à la contribution de M. CHATELUS dans l'ouvrage collectif du CEROAC. *La péninsule arabe d'aujourd'hui*. op.cit., pp. 120-131.

(2) Ce paragraphe reprend très largement le chapitre 3 d'une publication du CERMOC: F. RIVIER. *Industrie et politiques industrielles en Égypte*. Beyrouth: CERMOC, 1979. On renverra à ce livre pour de plus amples développements et pour des données statistiques systématiques.

Voir aussi: F. RIVIER. «Politiques industrielles en Égypte: De Nasser à Sadate», *Maghreb-Machrek*, n° 92, Avril - mai - juin 1981, pp. 42-62.

De tous les pays du Moyen-Orient arabe, c'est en Égypte que l'effort d'industrialisation pour la mise en place d'une économie indépendante est le plus intense et le plus continu (près de 20 ans). Les expériences de même nature observables dans d'autres pays, Syrie et Irak notamment, n'ont jamais un caractère aussi systématique qu'en Égypte. Dans ces pays, l'influence des politiques économiques et industrielles égyptiennes est d'ailleurs très forte tout au long de la période nassérienne. C'est évidemment le cas en Syrie après l'Union avec l'Égypte (février 1958), mais cette influence persiste au-delà de la rupture de l'Union (septembre 1961). Une grande partie du programme économique et industriel appliqué par le Baas arrivé au pouvoir (mars 1963), n'est qu'une transposition, parfois caricaturale, des politiques en vigueur en Égypte: nationalisations, modalités d'organisation du secteur public, planification (1). En Irak, l'influence du «modèle» égyptien apparaît aussi après la Révolution de 1958 et tout particulièrement au cours de la période où le pouvoir en place à Bagdad est aligné sur l'Égypte (1963-1966). Surtout, le récent dynamisme industriel irakien repose sur l'abondance des revenus pétroliers (2).

Au contraire, tout au long de l'expérience nassérienne, l'Égypte ne dispose pas d'un surplus pétrolier important disponible pour l'accumulation industrielle (3).

Dans ces conditions, la nécessité de dégager un surplus agricole et d'opérer son transfert à l'industrie est une contrainte absolue. En ce sens, l'expérience égyptienne a un caractère exemplaire supérieur à celle de l'Algérie (4), ou de l'Irak, car son application à valeur généralisable et n'est pas conditionnée par des ressources dont la disposition ne tient qu'à des aléas géologiques.

Enfin, l'Égypte est le pays de la région où certains «préalables» au développement sont remplis. Le développement industriel remonte aux années trente (5). La mise en place d'une protection douanière (1930) permet le

(1) Sur la Syrie, on peut consulter les contributions de M. SEURAT et de J. HANNOYER dans le présent ouvrage. Voir aussi la bibliographie.

(2) Pour l'Irak, voir M. SADER. *Le développement industriel de l'Irak*. Beyrouth: CERMOC, 1982 et le chapitre du même auteur dans le présent ouvrage.

(3) La production du pétrole brut est de 2,6 millions de m<sup>3</sup> en 1952; 3,4 millions de m<sup>3</sup> en 1960; 14,2 millions de m<sup>3</sup> en 1969. Mais la balance commerciale pétrolière de l'Égypte n'est excédentaire que depuis 1976.

(4) Un point de vue différent est présenté par G. DESTANNE DE BERNIS. Il considère que l'existence du surplus pétrolier ne doit pas conduire à «restreindre la portée du cas algérien» in J.D. ESSEKS (et collaborateurs). *L'Afrique de l'indépendance politique à l'indépendance économique*. Grenoble: PUG - Maspéro, 1975, p. 44.

(5) Au dix-neuvième siècle l'expérience d'industrialisation de Mohammed Ali est une tentative de rattrapage des économies européennes. Elle est bloquée du fait de l'intervention des puissances européennes et, dans la deuxième moitié du siècle, l'Égypte est «intégrée comme une unité agricole dans le système économique mondial» — C. ISSAWI. *Egypt in Revolution*. London: Oxford University Press, 1963, p. 24.

lancement d'un processus de substitution aux importations qui s'accélère au cours de la deuxième guerre mondiale. En 1952, la part de l'industrie dans le PIB (Produit Intérieur Brut) est de 15,3 %, la production industrielle se diversifie (pour les biens de consommation principalement) et le nombre de travailleurs de l'industrie est important (plus de 300.000 personnes). L'Egypte est déjà alors le pays du Moyen-Orient arabe où la base industrielle est la plus importante.

D'autre part, la tradition étatique est très ancienne en Egypte et les risques d'interpénétration entre la construction de l'appareil d'Etat et l'industrialisation sont limités, à la différence des pays de la région dont l'indépendance récente s'inscrit dans des limites territoriales largement arbitraires. En dernier lieu, la taille du pays, le volume de la population, l'importance du marché intérieur, ... ne rendent pas a priori absurde une tentative de développement aut centrée sur l'Egypte ou ne subordonnent pas la réussite d'une telle tentative à une unité arabe improbable ou à des regroupements régionaux partiels éphémères.

Pour toutes ces raisons, il est particulièrement intéressant d'étudier de façon détaillée les politiques industrielles poursuivies au cours de l'époque nassérienne.

— Cette époque ne peut d'ailleurs se définir par une rigoureuse continuité des politiques économiques et industrielles de l'Etat. Ceci est particulièrement notable pour ce qui concerne les modalités générales de gestion de l'économie. Une économie capitaliste basée sur la propriété privée continue à fonctionner jusqu'à la fin des années cinquante: dans les années qui suivent la «Révolution», l'Etat encourage les investissements industriels étrangers, il cherche à associer à son action la grande bourgeoisie industrielle égyptienne. Ce n'est que dans les années soixante avec la planification générale et surtout les nationalisations et la création d'un secteur public dominant que se met en place un système économique administré par l'Etat.

Si 1952 ne marque pas une brusque rupture dans le système économique de l'Egypte, il correspond à un tournant fondamental. Dès son arrivée au pouvoir, le nouveau régime prend des options économiques annonçant et préparant les évolutions futures: réforme agraire (1952), décision de construction du Haut Barrage d'Aswan (1952), création du Conseil Permanent pour le Développement de la Production Nationale (1952), participation directe de l'Etat à la construction d'une aciérie à Helwan (1954)... «Finalement, la Révolution s'engagea très tôt dans la bataille pour l'industrialisation rapide et l'approfondissement de la structure industrielle... l'aciérie fut le symbole de (cet) engagement et le Conseil de la Production Nationale prépara le chemin à la planification et à une forte intervention du gouvernement dans l'industrie» (1).

(1) F. MABRO. *The Egyptian economy : 1952 - 1971*. Oxford: Clarendon Press, 1974, p. 5.

Ainsi cette période nassérienne, si elle recouvre des variations importantes dans les orientations de la politique économique et industrielle de l'Etat, se caractérise tout de même par un contrôle croissant de l'Etat sur l'économie et par un intérêt particulier apporté au développement industriel considéré comme le moyen de la puissance militaire et de l'indépendance nationale. Mais si la visée «industrialiste» et d'indépendance nationale est certaine, on ne peut cependant parler de stratégie cohérente d'industrialisation. C'est ce que révèle l'examen d'une utilisation non coordonnée et souvent contradictoire des principaux instruments de la politique économique de l'Etat.

### 1.1. *Les investissements publics et la planification*

En 1952 est créé le Conseil Permanent pour le Développement de la Production Nationale (PCDNP). Les budgets de développement du Conseil sont la première forme d'une planification partielle en Egypte. De plus, en programmant les premiers investissements directs de l'Etat dans l'industrie (par exemple l'aciérie d'Helwan et l'usine d'engrais d'Aswan), le PCDNP est à l'origine de la constitution d'un secteur industriel public.

En 1957, ce Conseil est dissous et remplacé par un Comité de Planification National (NPC) chargé de l'élaboration d'un plan de développement général. En attendant, une planification sectorielle est pratiquée, en particulier dans l'industrie. En 1957, le «premier plan d'industrialisation» est adopté par le Ministère de l'Industrie. Prévu pour les années 1958 — 1962, il sera arrêté au 30 juin 1960.

Le plan quinquennal 1960/61 — 1964/65 est le premier plan général de développement. Ce plan est qualifié de général, mais, comme le souligne R. MABRO, «malgré des prévisions macro économiques et les essais visant à relier l'investissement à un taux de croissance objectif pour l'économie, le premier plan quinquennal est dans la tradition des premiers budgets de développement et de la planification partielle: un cadre pour l'investissement public» (1).

Ce premier plan quinquennal marque la fin d'une expérience. Le projet du deuxième plan quinquennal prévu pour 1965 / 1966 — 1969 / 1970 n'est jamais adopté. Il est remplacé par un projet de plan de sept ans, 1965 / 66 — 1972, destiné à surmonter les difficultés économiques rencontrées dans la période finale du premier plan. Ce deuxième me projet reste aussi sans effets. En fait, depuis 1965, la planification se confond avec les budgets annuels d'investissements.

Ainsi, tout au long de la période nassérienne (et il en est a fortiori de même aujourd'hui), la planification égyptienne n'a jamais été plus que la mise en forme de programmes pluriannuels (ou annuels) d'investissements publics.

(1) F. MABRO. *The Egyptian ...*, op. cit., p. 123.

### *Les investissements publics dans l'industrie: importance et orientations*

● Entre 1952 / 53 et 1971, le secteur industriel reçoit entre 24% et 30%, selon les années, de l'investissement total. Ainsi, tout au long d'une période où l'investissement est limité par le poids des dépenses militaires (conflit israélo-arabe), une nette priorité apparaît en faveur du secteur industriel.

● Dans l'industrie, l'importance de l'investissement public est croissante. Après 1952, les investissements privés et étrangers restent prépondérants et sont encouragés par l'Etat. L'investissement public direct joue un rôle important à partir de 1954 (décision de construction du haut fourneau d'Helwan). Ce rôle croît très rapidement. A partir de 1960 / 61 (début du plan quinquennal), l'investissement public est dominant et représente environ 90% du total des investissements industriels.

● Tout au long de cette période, l'investissement industriel est orienté de façon privilégiée vers des branches produisant des biens intermédiaires. C'est déjà le cas des projets programmés par les budgets du PCDNP (1954 / 55 et 1955 / 56): fonderie et aciérie, usine d'engrais, raffineries, papeterie, usine de câbles électriques, usine de pneumatiques... Cette tendance se confirme par la suite. Entre 1957 et 1965, on peut calculer que 50% environ des investissements industriels totaux sont consacrés à la production de biens intermédiaires (chimie, caoutchouc, produits pétroliers, papier, métallurgie et produits métalliques, matériaux de construction).

### *Efficacité et rationalité de la politique d'investissement*

● L'investissement public est l'instrument fondamental de la politique industrielle de l'Etat. Il a une certaine efficacité. L'allocation privilégiée de l'investissement en faveur du secteur industriel conduit à une croissance du secteur industriel plus rapide que celle de l'ensemble de l'économie. Entre 1952 et 1971, la part de l'industrie dans le PIB (Produit intérieur brut) passe de 15,3% à 23,8%. La progression du secteur industriel est donc sensible, mais non spectaculaire.

Les orientations données aux investissements sont aussi à l'origine d'un important mouvement de diversification et de transformation structurelle de la production industrielle. La part des branches produisant des biens intermédiaires dans le total de la valeur-ajoutée (VA) industrielle s'accroît (de 25,5% en 1952 à 35,8% en 1971). Enfin, le degré d'autosuffisance de la production locale progresse notablement pour de nombreux produits industriels.

● Mais cette efficacité doit être nuancée par des appréciations critiques sur la rationalité du choix de ces investissements. Deux critères principaux ont été explicitement utilisés pour la sélection des projets et investissements. Celui de la maximalisation du ratio de la valeur ajoutée brute / capital et celui de la maximalisation des épargnes en devises étrangères. Les deux critères sont contestables et ne peuvent suffire à justifier l'allocation intersectorielle de l'investissement.

On peut surtout s'étonner de la non utilisation ou de l'utilisation marginale du critère des emplois créés.

Ceci conduit au paradoxe de choix d'investissements généralement très capitalistiques concomitants à une coûteuse politique de gonflement d'emplois improductifs (voir plus loin).

Parallèlement on constate l'intervention de considérations de prestige ou de politique «politicienne» dans le choix des investissements (1).

Plus généralement, l'affectation de l'investissement ne repose sur aucune analyse de l'importance particulière de certaines branches dans le développement industriel ni sur une analyse des relations inter-industrielles et inter-sectorielles. Ainsi, les industries produisant des biens d'équipements sont très largement négligées, les industries destinées à satisfaire les besoins du développement de l'agriculture ne sont que partiellement mises en places, certaines liaisons amont sont «oubliées» (2).

De plus, aucune réflexion ne semble avoir été menée sur les besoins sociaux à satisfaire en priorité. Ainsi, des investissements considérables ont été consacrés à la production de voitures automobiles, réfrigérateurs, appareils de radio, téléviseurs, machines à laver, climatiseurs..., ensemble de biens de consommation durables réservés, de fait, à une fraction privilégiée de la population, plus précisément aux classes moyennes dont le régime nassérien favorise l'ascension.

D'autre part, les méthodes d'évaluation des projets sont très grossières, ce qui conduit à des erreurs dans les choix de localisation, de taille... de certains projets. Il en résulte d'importants gaspillages.

Enfin, les résultats de l'effort d'investissement industriel sont limités par l'ensemble des facteurs qui conduisent à une sous-utilisation chronique des capacités de production de l'appareil industriel (en particulier dans les années soixante).

En définitive, toutes les critiques portant sur l'efficacité de la politique d'investissements publics renvoient aux limites de la planification. La planification égyptienne, on l'a déjà dit, se borne à la mise en forme de programmes d'investissements pluriannuels. Il n'existe pas de plan au sens d'un ensemble cohérent d'objectifs et de moyens. Les organes de planification successifs, PCDNP, NPC puis ministère du Plan (créé en 1961), sont toujours restés dépendants des projets élaborés par les différents ministères ou directions ministérielles. La constitution des ministères (ou directions) en «fiefs octroyés

(1) Par exemple, R. MABRO souligne la responsabilité du Ministre de l'Industrie Aziz SEDKI dans de nombreuses «entreprises désastreuses» du premier plan d'industrialisation. Il «apparaît avoir été plus intéressé par le nombre de projets initiés que par leur qualité (l'ambition était d'ouvrir une nouvelle usine par jour)». op. cit., p. 114.

(2) Par exemple, pour la production de ciment au cours du premier plan quinquennal.

(aux) principaux dignitaires du régime» (1) empêche de faire prévaloir un ensemble uniforme de critères et de méthodes, chaque «fief» poursuivant de façon autonome ses propres objectifs.

Ainsi, «le plan est seulement l'addition au jour le jour des desiderata des uns et des autres, sans aucune cohérence, sans qu'une stratégie du développement ait été préalablement définie par les instances politiques supérieures» (2).

La politique d'investissements publics est finalement caractéristique d'une conception nassérienne de la sortie du sous-développement très influencée par la pensée économique de Rostow (3). Le sous-développement est analysé comme un retard dans la succession des «étapes de la croissance économique». L'action volontariste de l'Etat, sous forme d'un investissement massif, est supposée provoquer le «décollage». Le recours systématique à la science et la technique moderne (qui se matérialise par le choix d'investissements très capitalistiques) est présumé accélérer le rattrapage (4). Dans ce contexte, l'allocation de l'investissement qui privilégie les industries de biens intermédiaires n'est que la continuation d'une politique de substitution aux importations (initiée dès 1930). Une telle politique, dans un pays où le secteur industriel est déjà relativement diversifié dans les branches de la production de biens de consommation, conduit effectivement à une remontée de l'investissement vers les branches produisant des biens intermédiaires. Cette tendance est accentuée par une pesanteur idéologique: celle de la mythologie de l'«industrialisation accélérée» par le développement de l'industrie dite «lourde» (cas de la production d'acier) (5).

## 1.2. Le développement du secteur public

### L'origine du secteur public industriel

On peut distinguer trois origines de la propriété publique industrielle (très réduite en 1952).

(1) H. RIAD. *L'Egypte nassérienne*. Paris: Ed. de Minuit, 1964, P. 228.

(2) H. RIAD, id

(3) Selon O. CARRE, Nasser aurait lu «avec délice» le livre de l'économiste américain W.W. ROSTOW (*Les étapes de la croissance économique*) et il aurait «prié tous ses collaborateurs de (le) lire et de (le) méditer». O. CARRE, «Pouvoir et idéologie dans l'Egypte de Nasser et de Sâdât (1952 - 1975)», chapitre de l'ouvrage collectif du GREPO, *L'Egypte d'aujourd'hui: permanence et changements, 1805-1976*. Paris: ed. du CNRS, 1977, P. 250.

(4) Le caractère «scientiste» de la charte d'Action Nationale (1962) est très marqué: L'industrie doit «s'orienter vers les résultats les plus récents de la science; la possession des moyens de production avancés ne nous assure pas seulement un point de départ correct, mais nous fournit également une compensation pour notre retard» (chapitre 8 de la charte).

(5) C'est encore la charte qui précise: «il faut accorder une importance particulière aux industries lourdes qui sont en mesure de fournir la base véritable pour la création de l'industrie moderne» (id).

● Dès 1954, les programmes d'investissement du PCDNP conduisent à la participation (parfois le contrôle exclusif) de l'Etat dans le capital de certaines entreprises industrielles. L'«Organisme économique», créé en janvier 1957, centralise ces participations. Par la suite, l'importance croissante de l'investissement public élargit la sphère de contrôle de l'Etat.

● En Juillet 1956, le canal de Suez est nationalisé. L'expédition franco-britannique de Suez conduit à la séquestration des biens anglais et français. D'autre part, mais il ne s'agit pas de nationalisations. Une loi de 1957 entraîne des mesures d'«égyptianisation» des sociétés étrangères installées en Egypte. Ces mesures contribuent à un accroissement rapide du rôle de l'«Organisme économique».

● Entre 1957 et 1960, le contrôle de l'Etat sur le capital industriel national s'étend par l'obligation d'affiliation à l'«organisme économique» des principales sociétés des groupes Misr et Abboud (1). La nationalisation de la Banque Misr en février 1960 est le prélude aux lois de juin et juillet 1961 qui donnent une très grande ampleur aux nationalisations du capital national. La sécession de la Syrie de la République Arabe Unie conduit aux «séquestrations» d'octobre et novembre 1961. D'autres lois et décrets, en 1962 et 1964, complètent l'emprise du secteur public sur l'économie et plus particulièrement sur l'industrie.

Le secteur public ainsi constitué est dominant. En 1971, il emploie plus de 80% des travailleurs et produit 90% de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière moderne (établissements de 10 employés et plus). Le secteur privé devient «résiduel». Il se limite aux entreprises artisanales ainsi qu'à la petite et moyenne industrie, non touchées par les nationalisations. Il se maintient dans les branches traditionnelles telles que l'imprimerie, la confection, les bois, le meuble, le cuir... L'extraction du pétrole brut est la seule branche où le secteur privé, de plus étranger, continue à jouer un rôle prépondérant.

Il est important de souligner que la constitution d'un secteur public dominant et les nationalisations portant sur le capital étranger et national ne résultent pas de l'application progressive d'une volonté de socialisation des rapports de production.

Comme le souligne A. ABDEL-MALEK, «avant tout, le secteur public égyptien s'est constitué comme une conquête du mouvement de libération nationale»(2). Dès leur arrivée au pouvoir, les militaires cherchent à associer les capitaux étrangers et la grande bourgeoisie industrielle égyptienne à leur

(1) Le groupe Misr, dont l'origine remonte à la fondation en 1920 de la Banque Misr par Talaat Harb, est «devenu peu à peu la maison commune de tous les secteurs de la bourgeoisie,... le centre monopolistique qui ne cesse d'étendre sa puissance et son pouvoir de contrôle sur l'ensemble de l'économie de l'Egypte». A. ABDEL-MALEK. *Egypte, société militaire*. Paris: ed. du Seuil, 1962, p. 114.

(2) A. ABDEL-MALEK, op. cit., p. 348.

objectif d'édification économique nationale<sup>(1)</sup>. Le refus américain de participer au financement du Haut Barrage d'Assouan, symbole des réticences du capital étranger vis à vis du nouveau régime, provoque la nationalisation du Canal de Suez (juillet 1956). L'expédition franco-anglaise de Suez (octobre 1956) justifie l'élimination (séquestres, égyptianisation, nationalisation) des intérêts économiques étrangers en Egypte. La période 1956 - 1958 est caractérisée par «l'alliance armée-bourgeoisie industrielle», mais la «primauté de l'appareil militaire» s'affirme progressivement (1958-1961) (2). Les grandes vagues de nationalisations de 1961 sanctionnent l'attentisme de la grande bourgeoisie qui se manifeste par le «refus d'investir» dans les projets de développement du plan quinquennal. Ces nationalisations ne remettent pas en cause le principe de la propriété privée des moyens de production mais visent principalement à neutraliser le pouvoir d'influence et d'intervention, en matière économique et politique, de la grande bourgeoisie égyptienne. Le «démantèlement» de la base économique de cette bourgeoisie permet l'affirmation du pouvoir exclusif des militaires.

Ce n'est qu'à postériori que l'idéologie officielle systématise la référence au «socialisme», tout particulièrement dans la «charte d'Action Nationale» (mai — juin 1962).

#### *Organisation et efficacité du secteur public industriel*

● Les entreprises publiques industrielles sont les éléments de base d'un système pyramidal et hiérarchisé. Chaque entreprise publique est rattachée, selon sa branche d'activité, à un «Organisme public». Ces organismes exercent un premier niveau de contrôle sur les entreprises. Ils sont à leur tour rattachés à un Ministère (en général, le Ministère de l'Industrie) qui constitue un nouvel échelon du contrôle administratif, lui-même soumis à l'autorité présidentielle. Ce système est donc hiérarchique et administratif. Les présidents et membres des Organismes Publics, les directeurs des entreprises sont nommés par le Président de la République.

L'entreprise, échelon de base de l'appareil administratif d'Etat, n'a aucune autonomie de gestion. Toutes les décisions importantes relatives au fonctionnement et au développement de l'entreprise sont prises ou contrôlées par les échelons supérieurs (fourniture des approvisionnements, commerciali-

(1) En particulier par les lois de juillet 1952 et de septembre 1954 très favorables aux capitaux étrangers.

(2) Pour plus de détails sur cette évolution, voir A. ABDEL-MALEK, op. cit., pp. 116, 140, 153 et suivantes. On peut souligner qu'au cours de la période 1954-1959, «le grand capital... fait des affaires d'or» (id., p. 134). D'autre part, la grande bourgeoisie est très favorable à l'expérience de l'unité syro-égyptienne (février 1958) qui ouvre aux grands groupes égyptiens le marché syrien. Enfin, cette bourgeoisie peut être rassurée par la très forte répression du mouvement communiste (1959).

sation de la production, fixation des prix, politique de l'emploi, fixation des salaires, décisions d'investissements...). Le seul degré d'autonomie de l'entreprise concerne l'organisation courante de la production.

● L'appréciation sur l'efficacité de secteur public tient à la juxtaposition de plusieurs remarques complémentaires. Tout d'abord, il faut le rappeler, la constitution d'un secteur public dominant permet l'émination du pouvoir économique et politique de la grande bourgeoisie industrielle et financière. L'élargissement de ce secteur public favorise l'ascension de la petite et moyenne bourgeoisie, base sociale du régime nassérien.

Sur un autre plan, le secteur public est efficace en tant qu'instrument docile d'exécution des politiques du pouvoir central. C'est par l'intermédiaire de ce secteur dominant que l'Etat peut directement mettre en application ses politiques d'investissements, de prix, d'emploi...

Mais d'autre part, les performances économiques du secteur public industriel sont unanimement considérées comme médiocres. C'est ce qui se manifeste dans les «deux maladies chroniques» de l'industrie : la sous-utilisation des capacités de production et le gonflement des emplois non productifs dans les entreprises.

Ces formes de gaspillage ne sont pas une fatalité liée au caractère public des entreprises mais résultent de la lourdeur des contrôles administratifs ainsi que des insuffisances et incohérences des politiques partielles imposées par l'Etat. Ici encore, on retrouve le problème de l'absence d'une véritable planification dans un système de gestion étatique centralisée et l'on constate, une fois de plus, que le décalage est immense entre nationalisation et socialisation des moyens de production.

#### *1.3. La politique de l'emploi*

● Dans le domaine de la législation sociale, la première action du régime issu de la «Révolution» de 1952 est de rendre la grève illégale et de contrôler étroitement les syndicats. Mais parallèlement, les conditions de travail sont améliorées : mise en place d'un nouveau système d'assurance (1956), modification de la législation du travail (1959).

La politique de l'emploi se manifeste surtout dans les années soixante. Les «lois socialistes», de 1961 et 1962, contribuent à une promotion sociale indéniable des travailleurs de l'industrie : mise en place d'un système de partage des bénéfices au profit des travailleurs, réduction de la durée du travail, augmentation importante des salaires (et mise en place d'une grille des salaires dans le secteur public), introduction d'un système d'assurance sociale obligatoire avec un fonds de retraite, protection des travailleurs contre les licenciements, instauration de congés payés et de congés maladie.

Cette législation sociale est un progrès certain. Elle contribue cependant à accentuer la situation relativement privilégiée des travailleurs du secteur industriel (par rapport au sous prolétariat urbain et aux masses rurales).

Parallèlement aux «lois socialistes», le gouvernement décida, à partir de 1952, de donner à tous les diplômés des écoles secondaires et des universités le droit à un emploi dans l'administration ou le secteur public. Dans le cadre de cette «campagne de l'emploi», le secteur public industriel fut contraint d'accueillir un flux croissant de diplômés.

● La politique de l'emploi répond partiellement à la préoccupation d'une meilleure justice sociale (1). Sa cohérence apparaît surtout dans la perspective de l'élargissement de la base sociale du régime. Elle a de ce point de vue une certaine efficacité. Par contre, cette politique paraît néfaste quand on se borne à en examiner les retombées sur le secteur industriel : accroissement des coûts de main-d'œuvre, mais surtout très fort gonflement des emplois improductifs et absence de mécanismes efficaces de stimulation au travail et à la productivité.

C'est une illustration de la déconnexion fréquente entre différents niveaux de logiques : politique, sociale, économique. Ceci explique la «contradiction majeure» (2) qui apparaît entre la politique de l'emploi (soumise à une logique politique et sociale) et les choix technologiques très capitalistes exprimés par la politique d'investissements publics (soumise elle à une logique étroitement économique). De plus, cette absence de tentative de fusion (et hiérarchisation) entre les logiques sociales et économiques conduit à la stérilisation des efforts éducatifs massifs du gouvernement (emploi improductif des diplômés).

● En définitive, l'impact de l'effort d'industrialisation sur le problème de l'emploi est très limité. En 1952, l'emploi industriel représente un peu moins de 10% de la population active, il en représente 12,6% seulement en 1971/72. Dans la même intervalle de temps, la croissance du secteur industriel créé environ 600.000 nouveaux emplois soit approximativement 30.000 emplois par an (dont une part importante correspond à des emplois improductifs).

Ces chiffres apparaissent dérisoires si on les rapporte à l'accroissement global de la population sur la même période (la population est évaluée à 21 millions d'habitants en 1952 et à 34 millions en 1971).

La croissance de la population est particulièrement rapide en milieu urbain du fait de l'importance de l'exode rural. L'industrie qui est concentrée dans les grands centres urbains ne contribue que faiblement à la résorption du sous-emploi urbain. C'est surtout le gonflement du secteur des «services» qui permet l'atténuation de ce phénomène. En particulier, la croissance de la bureaucratie publique (armée et entreprises du secteur public non

(1) Préoccupation exprimée dans la charte.

(2) La «contradiction majeure entre les choix technologiques (à forte intensité capitaliste) et la politique de l'emploi est très clairement explicitée par P. WASSEF pour le cas de la sidérurgie. P. WASSEF. «La sidérurgie égyptienne dans l'impasse», *Maghreb-Machrek*, N° 76, avril-juin 1977, pp. 71-72.

comprises) crée dans cette période plus de nouveaux emplois que la croissance industrielle (1).

#### 1.4. La politique du commerce extérieur

##### *De la protection douanière au contrôle étatique*

● Les premiers tarifs douaniers datent de 1930. Ils sont à l'origine de la première phase du développement industriel égyptien par substitution aux importations. Cette politique de protection, favorable à l'industrie, est renforcée après 1952 et jusqu'à la fin des années cinquante. Ceci se manifeste par des exemptions de taxes pour les importations de biens d'équipement(2) et par l'établissement d'un niveau élevé de protection en particulier pour l'industrie textile et les industries de biens de consommation. De plus l'instrument des tarifs douaniers est renforcé par l'utilisation de licences d'importation. On peut souligner la correspondance entre cette période de l'incitation maximum à la substitution aux importations par protection douanière et les relations d'alliance du régime militaire avec la grande bourgeoisie industrielle.

● Les nationalisations de l'été 1961 touchent aussi les firmes d'exportation et d'importation. Ainsi l'Etat prend le contrôle du commerce extérieur. Ceci conduit à la mise en place de l'Organisme Public du commerce extérieur, rattaché au Ministère du Commerce. Les entreprises privées doivent obtenir des licences d'importation de cet Organisme. Pour les entreprises publiques le système des licences d'importations est remplacé après 1964 par un système de quotas d'importations fixé pour chaque ministère et ensuite réparti par entreprise. Il y a donc mise en place d'un système de gestion administrative du commerce extérieur d'une très grande lourdeur, ce qui a des effets négatifs importants sur l'industrie.

Le système des contrôles et des quotas fait dépendre les importations du secteur industriel des politiques de rééquilibrage de la balance des paiements. En période de restrictions sur les importations les contrôles sont accrus et les quotas diminués. L'approvisionnement des entreprises industrielles en matières premières, biens intermédiaires, biens d'équipement (en particulier pièces détachées) importés est réduit ou bloqué. L'industrie restant fortement dépendante par rapport à ces importations (de façon plus ou moins accentuée selon les branches), ceci explique que la politique du commerce extérieur soit considérée comme la cause principale de la sous utilisation chronique des capacités

(1) Selon N. AYUBI, la croissance de la bureaucratie publique crée 850.000 emplois nouveaux entre 1951/52 et 1969/70. *Bureaucracy and politics in contemporary Egypt*. London : Ithaca Press, 1980, p. 243.

(2) Mesure qui est favorable au développement de l'industrie nationale mais qui bloque la constitution d'un secteur de production de biens d'équipement.

de production des entreprises. Il y a un lien très net entre la politique des rééquilibrage de la balance des paiements menée vigoureusement après 1964 et l'aggravation du phénomène de la sous-utilisation des capacités de production (1).

La lourdeur de l'organisation administrative du commerce extérieur accentue l'effet de cette contrainte sur les entreprises. La longueur des délais dans les procédures d'importations est à l'origine de goulots d'étranglements dans la production (et donc encore une fois de sous-utilisation des capacités de production) ou conduit les entreprises à consacrer une partie de leurs ressources à la constitution de stocks préventifs.

Enfin, l'Organisme Public manque de compétence et de dynamisme pour assurer la promotion des exportations industrielles.

#### *Une dépendance extérieure qui se perpétue.*

Le contrôle étatique du commerce extérieur permet une compression autoritaire du déficit commercial mais ne fait pas disparaître la dépendance de l'économie, et tout particulièrement de l'industrie, par rapport aux importations.

Le commerce extérieur reste chroniquement déficitaire (à l'exception des années 1969 et 1973). La réduction du déficit commercial, observable dans la fin des années soixante, provient de restrictions sur les importations et non de progrès significatifs dans le caractère autocentré de l'économie égyptienne. Certes, avec la croissance du secteur industriel, les progrès de l'autosuffisance sont sensibles pour toutes une série de produits industriels. Mais les importations de produits manufacturés (par tous les secteurs de l'économie) continuent à occuper une place dominante dans l'ensemble des importations (70% en 1966). Dans le commerce extérieur, les produits manufacturés sont un facteur d'aggravation du déficit commercial (2). Enfin, la dynamique du développement du secteur industriel reste très fortement dépendante de l'extérieur, soit par l'importance des approvisionnements en consommations - intermédiaires importées (d'inputs industriels mais surtout d'inputs agricoles et miniers), soit du fait de l'absence d'un secteur national de biens d'équipement. Ainsi, toute croissance industrielle induit, par l'accroissement du volume des consommations-intermédiaires utilisées et par l'investissement, un gonflement des importations. Inversement, tout blocage autoritaire des importations provoque un arrêt de la croissance industrielle. C'est à partir de ce cercle vicieux,

(1) Des enquêtes réalisées par le Ministère du Trésor entre 1965/66 et 1969/70 montrent que pour 40% à 60% des établissements, la sous-utilisation des capacités de production est provoquée par des pénuries d'inputs importés et de pièces détachées.

(2) Par exemple, en 1970, année de relatif équilibre du commerce extérieur (taux de couverture de 96,8%) le taux de couverture pour les produits industriels est de 40,6%.

jamais rompu, que l'on peut expliquer les fluctuations du taux de croissance industriel tout au long de la période nassérienne (et aujourd'hui encore).

En définitive, cette perpétuation de la dépendance extérieure de l'industrie (et de l'économie en général) traduit à la fois les limites de la politique d'investissement (non constitution d'un secteur national de biens d'équipements) et l'absence d'efforts cohérents de développement des relations intersectorielles (en particulier entre l'industrie et l'agriculture).

#### *1.5 — La politique des prix*

● L'intervention de l'Etat dans la fixation des prix date de la seconde guerre mondiale. Au départ, elle concerne principalement la fixation des prix des biens de consommation de masse (subventions), la fixation des loyers, les prix agricoles et quelques produits industriels.

C'est après 1952, avec l'importance croissante de l'investissement public dans l'industrie et le développement d'un secteur public ou semi-public, que l'Etat est amené à fixer les prix des produits industriels de ce secteur. Dans les années soixante, après les nationalisations, les prix administrés par l'Etat concernent la plus grande partie de la production industrielle.

Les prix «hors usine» des produits industriels sont fixés en ajoutant une marge aux coûts de production. Ce système assure le soutien de l'activité du secteur public mais a des inconvénients majeurs: ne pas permettre une allocation efficiente des ressources en ne sanctionnant pas les unités dont les coûts de production sont anormalement élevés, ne pas protéger le consommateur des prix élevés.

● La politique des prix a évidemment des répercussions sur les relations inter-sectorielles. On se bornera à la constatation, généralement admise, de l'importance des transferts de valeur des campagnes vers les villes, de l'agriculture à l'industrie.

Les coopératives créées par la Réforme agraire deviennent «un instrument pour l'appropriation du surplus agricole» (1). C'est par leur intermédiaire que s'effectue la commercialisation obligatoire des principales récoltes à des prix généralement bas (inférieurs aux cours mondiaux); c'est elles qui assurent l'approvisionnement des producteurs agricoles en inputs divers, à des prix supérieurs aux coûts de production ou aux prix d'importation.

L'ampleur et la destination exacte du surplus prélevé sur l'agriculture sont difficiles à estimer. Une grande partie a dû être consacrée au financement des dépenses militaires, mais une part appréciable a été orientée vers l'industrialisation au moyen des investissements publics.

(1) R. MABRO, op. cit., p. 78

Il est difficile d'être plus précis du fait du caractère «cahotique» (1) du système de fixation des prix.

Cette situation est d'abord le résultat de la multiplicité des objectifs simultanément poursuivis par l'Etat: allocation des ressources, stimulation de la production, adéquation de l'offre et de la demande, redistribution des revenus, enfin et surtout objectif fiscal. L'utilisation d'un seul instrument, les prix, ne peut permettre de réaliser simultanément ces différents objectifs. L'absence de coordination des multiples organismes ayant des responsabilités dans la politique des prix est la cause principale de la déficience du système des prix. En l'absence de planification véritable, il ne peut évidemment y avoir de prix planifiés. Il est tout de même paradoxal que, dans un système de gestion étatique centralisée, la responsabilité de la fixation des prix soit éclatée entre divers organismes et non soumise à une coordination minimum. La non cohérence du système de prix qui en résulte n'est alors que le reflet d'une situation générale.

#### 1.6. La politique budgétaire et les dépenses publiques.

En 1952/53, les dépenses du budget de l'Etat (dépenses courantes et dépenses en capital) représentent 26% du PIB (Produit intérieur brut), en 1971/72 la proportion est de 97%.

Cette forte croissance du budget de l'Etat correspond à deux mouvements parallèles:

- Le contrôle croissant de l'Etat sur l'ensemble de l'économie et en particulier son rôle progressivement dominant dans le financement des investissements (mais aussi les subventions de fonctionnement destinées à certaines entreprises publiques).

- La forte croissance des dépenses publiques: dépenses consacrées à l'éducation, à la santé, aux services sociaux et, bien sûr, à la défense et à l'administration. De plus, l'Etat encourage le développement de la consommation privée par des subventions destinées à maintenir à un bas niveau le prix de produits de première nécessité, par la politique des salaires et de l'emploi qui vise à la distribution de revenus croissants (même s'ils ne correspondent pas à des activités productives), par la politique des logements à bon marché...

Ainsi, la progression des dépenses budgétaires correspond à un accroissement parallèle des dépenses d'investissement et de consommation opérées par l'Etat. Cette volonté de réaliser simultanément l'accumulation et l'amélioration du niveau de vie de la population (d'une partie au moins), tout en

(1) Expression employée par un rapport du Ministère du Plan, cité par R. MABRO - S. RADWAN. *The industrialization of Egypt: 1939-1973*. Oxford: Clarendon Press, 1976, p. 71.

supportant le poids des dépenses militaires imposées par le conflit avec Israël, conduit (du fait des ressources limitées de l'Etat et de la faible mobilisation de l'épargne interne) à une forte dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure.

Le budget n'est que l'expression financière des différentes politiques entreprises par l'Etat. L'appréciation de la politique budgétaire et de ses effets sur le secteur industriel n'est donc pas distincte de la synthèse des développements précédents.

L'examen des caractéristiques et instruments de la politique industrielle de l'Etat au cours de l'époque nassérienne conduit aux remarques synthétiques suivantes:

- L'action de l'Etat devient dominante dans l'industrie (et dans toute l'économie) au cours de cette période. L'Etat contrôle progressivement de puissants instruments qui permettent l'exécution de ses politiques. Ces instruments sont mis au service d'un objectif privilégié de croissance industrielle.

- La constitution d'une industrie nationale est supposée être la base de l'indépendance économique. Certes, on constate que la croissance du secteur industriel égyptien a permis la diversification de la production, l'intensification des relations inter-industrielles, le progrès de l'autosuffisance en produits manufacturés. Mais la structure de l'industrie égyptienne demeure incomplète et la croissance industrielle, loin d'être auto-entretenu, reste strictement dépendante de l'extérieur.

- La priorité accordée à l'industrie est supposée entraîner une évolution progressive de l'ensemble de l'économie et de la société. Or les progrès constatés dans l'industrie n'ont pas d'effets d'entraînement importants. La croissance industrielle ne joue pas un rôle moteur pour le développement des autres secteurs de l'économie. L'articulation des relations entre l'industrie et l'agriculture est défectueuse. La contribution de l'industrie au problème du sous-emploi est limitée. Les bénéficiaires de la croissance industrielle concernent des catégories sociales réduites, la grande masse de population rurales et urbaines restant l'écart de ce processus.

Ces quelques remarques montrent bien les limites de «l'industrialisation» réalisée au cours de la période nassérienne. Elles sont dues, et c'est un leitmotiv des paragraphes qui précèdent, au manque de coordination, aux contradictions et aux incohérences des politiques partielles dirigées par l'Etat, c'est à dire à l'absence d'une véritable planification. Ceci renvoie, en définitive, à la nature politique et sociale du régime nassérien.

Si ce bilan peut apparaître négatif, c'est le résultat d'un double décalage. Tout d'abord, et malgré des progrès incontestables, les réalisations industrielles se situent très largement en deça des objectifs ambitieux énoncés par l'idéologie officielle: «édification d'une économie nationale indépendante»,

«industrialisation», «socialisme». D'autre part, les réalisations économiques du régime apparaissent limitées au regard des acquis majeurs du nassérisme: «constitution ou reconstitution de l'Etat national», «reconquête de l'identité nationale», «restauration de la personnalité nationale autonome sur la scène du monde», Egypte placée à l'avant garde du mouvement du «nationalisme arabe» (1).

Ainsi, dans cet «effort nationalitaire» (2) qui caractérise le nassérisme, le «politique» est très largement en avance sur l'«économique».

## 2. Quelques éléments d'interprétation

L'expérience d'industrialisation de l'Egypte nassérienne est donc un échec. Il n'est pas isolé. Les remarques faites ci-dessus pourraient être reprises, avec plus d'acuité encore, pour la Syrie qui, à partir de 1958, s'engage par à-coup dans des politiques économiques et industrielles très inspirées de l'expérience égyptienne: nationalisations (1961, 1964 et 1965) et constitution d'un secteur public dominant dans l'industrie, planification qui démarre avec le 1<sup>er</sup> plan quinquennal de 1961-1965, contrôle du commerce extérieur et des changes, référence au socialisme (3).

Mais dans le cas syrien, une instabilité politique chronique ne fait qu'accentuer, par comparaison à l'Egypte, le manque de rigueur et de cohérence des politiques industrielles de l'Etat.

A partir du début des années soixante-dix, l'Egypte et la Syrie abandonnent leurs politiques de développement autonome fondées sur l'industrie, et tendent à s'aligner, à des degrés divers, sur les politiques «libérales» traditionnellement en vigueur en Jordanie et surtout au Liban.

Avant d'étudier de façon détaillée le contenu de ces «ouvertures économiques» et les nouvelles orientations données aux politiques industrielles, il est intéressant de tenter quelques interprétations sur les raisons des échecs et des abandons des politiques de développement national.

Plusieurs interprétations sont possibles, elles sont partiellement complémentaires. Ainsi, après avoir fortement nuancé des analyses purement politiques (l'intervention de l'«impérialisme» ou la «trahison des successeurs»), on soulignera les limites des «modèles» de développements économiques auto-centrés face aux succès constatés de développements «extravertis» réalisés par

(1) A. ABDEL-MALEK, op.cit., pp. 9, 140, 236, 366.

(2) «Effort nationalitaire» défini comme «un processus d'édification autonome et authentique, comme une véritable reconquête en profondeur de l'identité», A. ABDEL-MALEK, op. cit., p.9.

(3) D'inspiration bassiste à partir du 8 mars 1963. Voir sur ce point le chapitre de O. CARRE: «Le mouvement idéologique ba'thiste» dans l'ouvrage collectif du CEROAC. *La Syrie d'aujourd'hui*. Paris: ed. du CNRS, 1980, pp. 184-219.

des pays «périphériques», hors de toute stratégie de rupture avec les pays capitalistes du «centre». Enfin, on conclura à l'impact fondamental de l'enrichissement massif des Etats de la péninsule arabique.

### 2.1. Les limites des interprétations «politiques»

— Pour certains auteurs, l'échec et l'abandon de l'expérience du «socialisme nassérien» est le résultat du «redéploiement stratégique de l'impérialisme» (1) dans le monde sous-développé. Cette intervention se manifeste dans la région par le conflit de juin 1967: «l'impérialisme donna ainsi un coup d'arrêt aux expériences spécifiques de type socialiste qui commençaient à porter leurs fruits en dépit de leurs erreurs et de leurs maladroites». (2).

Le désastre de 1967 marque effectivement la fin de l'essor de l'influence nassérienne et des régimes «progressistes» au Moyen-Orient et ce au profit d'un rôle croissant des régimes «modérés». Ceci a évidemment des conséquences négatives sur les capacités d'exportation et de généralisation à la région du «modèle» de développement égyptien mais pour des raisons plus politiques et idéologiques qu'économiques.

En effet, dès avant 1967, comme on l'a vu plus haut, l'expérience de développement égyptienne était un échec, de même qu'était largement discutable le qualificatif de ce «socialiste» qui lui était attribué. Après 1967 les difficultés et les blocages de l'économie égyptienne sont aggravés, par le poids de la «guerre d'usure» notamment, mais 1967 ne peut être schématiquement présenté comme le coup d'arrêt d'une expérience en voie de réussite.

— Une interprétation, complémentaire de celle de «l'intervention de l'impérialisme», explique le retournement des politiques économiques par la transformation des régimes en place, par la «trahison» des successeurs. Cette thèse s'applique plus particulièrement à l'Egypte de Sadate. Ainsi, M.C. AULAS souligne qu'après la disparition de Nasser (28 septembre 1970), l'impérialisme peut s'assurer la «collaboration» de son successeur qui est gagné par «les métastases du capitalisme international» (3). «Le leader ne s'identifie plus au pays mais aux intérêts de la nouvelle stratégie supra-nationale (impérialiste)» (4). Ainsi, «au niveau économique, l'Egypte doit abandonner la voie du socialisme nassérien pour s'engager dans celle du développement capitaliste» (5).

(1) M.C. AULAS. «L'évolution de l'Egypte: la dynamique de l'échec», *Peuples Méditerranéens*, n°6, janvier-mars 1979, P. 60.

(2) id.

(3) id.

(4) id. p. 62

(5) id. p. 68

De son côté, G. SHOUKRI parle de «contre-révolution»<sup>(1)</sup>

On ne discutera pas de cette thèse. On se bornera à souligner qu'elle est controversée. Ainsi, pour O. CARRE, «le régime de Sâdât n'est pas une alternative au régime de Nasser, c'est le régime nassérien orienté vers la droite comme il l'était dans les années 50»<sup>(2)</sup>. Et à la question: «L'Égypte de Sâdât poursuit-elle sa ligne d'indépendance nationale en se livrant aux États-Unis comme elle s'était livrée à l'Union Soviétique en 1970?»<sup>(3)</sup>, l'auteur répond positivement.

Quoiqu'il en soit, la thèse de la «trahison» n'apporte pas de réponse pertinente au problème qui est ici posé. La «trahison» ne peut expliquer un échec économique qui lui est antérieur. D'autre part, cette explication est insuffisante pour justifier l'abandon d'une stratégie de développement autonome. En effet, avant l'arrivée de Sadate au pouvoir, on peut constater des inflexions dans les politiques économiques des dernières années du régime de Nasser qui préfigurent en partie les orientations de la «politique de l'ouverture»<sup>(4)</sup>. De plus, la Syrie donne l'exemple du «Mouvement de Rectification» de Hafez el Assad (1970) qui entreprend aussi une politique d'ouverture sans être accusé de «trahison»<sup>(5)</sup>.

Il est donc possible de soutenir que, en dehors de toute «collaboration» avec l'impérialisme, la recherche d'une position nationale améliorée, dans les nouvelles conditions régionales créées par l'enrichissement des États pétroliers du Golfe, peut très bien justifier l'abandon des stratégies de développement autonomes.

## 2.2. Interrogations relatives aux stratégies de développement autocentrées

### Les progrès limités des théories de sortie du sous-développement

La théorie économique a longtemps considéré le sous-développement comme un simple phénomène de pauvreté ou de retard. Ce n'est que récemment que la genèse du sous-développement est reliée à l'impact des économies occidentales (dont l'industrialisation remonte à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle) et que son analyse se fait en terme de domination, dépendance, désarticulation<sup>(6)</sup>.

(1) G. SHOUKRI. *Égypte, Contre-Révolution*. Paris : Le Sycomore, 1979.

(2) O. CARRE (GREPO, 1977), op. cit., p. 258.

(3) id

(4) Ainsi le «programme du 30 mars» de 1968.

(5) La Syrie est toujours considérée comme un pivot du «Front de la Fermeté».

(6) Voir sur ce point l'ouvrage de référence de J. FREYSSINET. *Le concept de sous-développement*. La Haye: Mouton, 1966.

Les stratégies proposées pour la sortie du sous-développement ont, semble-t-il logiquement, suivi la même évolution en passant d'une problématique d'aide et de rattrapage à une problématique de rupture avec le système dominant et de constitution de modèles «autocentrés» fondés sur l'industrialisation.

Dans le cas de l'expérience égyptienne, on a constaté dans ce qui précède la faiblesse de la réflexion économique à la base des choix effectués (critères d'investissements, choix des branches et des techniques...) (1). Cette faiblesse est certainement une raison importante, mais non unique ni principale, de l'échec de la tentative d'industrialisation nassérienne. Il faut cependant souligner qu'au moment où la «Révolution» égyptienne tentait d'édifier une économie indépendante, les théories de sortie du sous-développement étaient encore embryonnaires et complètement dominées par l'idéologie rostowienne.

Plus tard, d'autres expériences «anti-impérialistes» pourront bénéficier de «modèles» de développements plus élaborés. Ainsi, dans la lignée d'auteurs tels que A.O. HIRSCHMANN... et surtout F. PERROUX, G. DESTANNE DE BERNIS élabore, vers la fin des années soixante, la théorie des «industries industrialisantes» (2).

Afin de sortir d'une situation de sous-développement, caractérisée par l'extraversion, la désarticulation et la dépendance, l'objectif retenu est celui de

(1) Ceci ne signifie pas que l'expérience égyptienne n'ait pas donné lieu à un approfondissement de la réflexion économique. Ainsi, R. MABRO considère qu'un des apports importants du NPC est l'énorme travail de préparation du projet du plan, à la fois pour la production de séries statistiques de base et pour la réflexion théorique. Le NPC associa à ses travaux des économistes célèbres, ainsi R. FRISCH, J. TINBERGEN, B. HANSEN... sans oublier O. LANGE qui, selon A. ABDEL-MALEK, joua un rôle important dans la «conversion à la planification des dirigeants militaires» (op. cit., p. 111).

Mais ces compétences et ces travaux furent largement sous utilisés. Les conditions politiques d'application du premier plan quinquennal et la non poursuite de l'expérience de planification provoquèrent la démobilité de ces équipes de haut niveau. R. MABRO rapporte que, dès le début des années 60, les meilleurs économistes et planificateurs égyptiens émigrent vers les pays du Golfe ou dans les organisations internationales (R. MABRO, op. cit., pp. 115 et 123-124).

(2) On renverra sur ce point au texte de base de l'auteur:

— «Industrie lourde, industrie légère» in *Industrialisation au Maghreb*. Paris Maspéro, 1963 p.p. 93 — 109

— «L'industrialisation en Algérie» in *Problèmes de l'Algérie indépendante*. Paris: PUF, 1963, p.p. 125-137.

— «Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale», *Economie appliquée*, n° 3-4, 1966, p.p. 415-473.

— «L'économie algérienne depuis l'indépendance», *Annuaire de l'Afrique du nord*, 1969, p.p. 13-41.

— «Le plan quadriennal de l'Algérie (1970-1973)», *Annuaire de l'Afrique du nord*, 1970, p.p. 195-230.

— «Les industries industrialisantes et les options algériennes», *Revue Tiers-Monde*, n°47, juillet-septembre 1971, p.p. 545-578.

— La préface du livre de H. MAZRI. *Les hydrocarbures dans l'économie algérienne*. Alger: SNED, 1975, p.p. 5-20.

la construction d'une «structure industrielle cohérente» (1). Pour l'auteur, la mise en place d'une telle structure ne peut se faire qu'à partir d'«industries industrialisantes» (2).

Cette stratégie de l'intégration donne un rôle fondamental à l'industrialisation tout en insistant très fortement sur le dynamisme des relations à établir entre le développement de l'industrie et le développement de l'agriculture.

Cette stratégie débouche sur des propositions pratiques en matière d'allocation intersectorielle de l'investissement et de choix des techniques.

La pensée de G. DESTANNE DE BERNIS a largement influencé l'expérience algérienne et plus tard, mais dans une bien moindre mesure, l'expérience irakienne.

L'expérience algérienne poursuivie après l'Indépendance de 1962 est certainement la tentative la plus radicale et cohérente de construction d'une économie nationale indépendante dans le Monde Arabe.

Cependant le décalage est gigantesque entre les objectifs affirmés (indépendance, «intégration», «intraversion...») et les réalisations. Loin de s'intravertir, le développement algérien révèle des tendances à une extraversion croissante sur le marché mondial. L'économie repose de façon complète sur le secteur des hydrocarbures qui génère la quasi totalité des recettes d'exportation, permet des importations massives et croissantes et alimente la plus grande part du budget de l'Etat. Le financement des grands projets industriels nécessite un recours croissant aux circuits de financement internationaux.

L'utilisation d'une technologie de pointe entraîne une dépendance technologique accrue. Les effets d'entraînement des «industries industrialisantes» sont très réduits. Les relations dynamiques entre l'industrie et l'agriculture ne s'établissent pas. L'agriculture est au contraire en crise. La production agricole stagne ou regresse et la dépendance alimentaire de l'Algérie devient extrême (3). Enfin, le «modèle» algérien a des incidences sociales graves: persistance du chômage, non satisfaction des besoins fondamentaux de la population

(1) «Une structure industrielle cohérente... peut se définir comme une matrice interindustrielle «noircie», c'est-à-dire dont les différents secteurs sont interreliés entre eux par leurs inputs et leurs outputs, ce qui implique la présence de secteurs de production de biens d'équipement et de produits intermédiaires destinés à une consommation productive interne». G.D. DE BERNIS, «Les industries industrialisantes...» (1971), op. cit., p. 547.

(2) Les «industries industrialisantes» sont «celles dont la fonction économique fondamentale est d'entraîner dans leur environnement localisé et daté un noircissement systématique de la matrice interindustrielle et des fonctions de production, grâce à la mise à la disposition de l'entière économie d'ensembles nouveaux de machines qui accroissent la productivité du travail et entraînent la restructuration économique et sociale de l'ensemble considéré en même temps qu'une transformation des fonctions de comportement au sein de cet ensemble». Id., p. 547.

(3) Sur ce point, voir: G. MUTIN. «Agriculture et dépendance alimentaire en Algérie», *Maghreb-Machrek*, N° 90, oct-nov-déc. 1980, pp. 40-64.  
F. RIVIER. *L'objectif de l'intensification de l'agriculture*. Thèse de 3° cycle, Grenoble II, 1976.

(alimentation, logement santé...), aggravation des inégalités de la répartition des revenus (1).

Le «modèle» irakien n'a pas une formulation aussi précise que dans le cas algérien, mais il s'agit bien de la «recherche d'une voie spécifique» (2).

Encore une fois les réalisations sont très en deçà des slogans des discours officiels et l'on peut se demander si les formes d'industrialisation observables en Irak sont véritablement d'une nature différente des industrialisations réalisées dans les pays pétroliers du Golfe (Arabie Saoudite, Koweït, Emirats...)(3)

Il ne s'agit pas ici d'attribuer à l'auteur de la formulation d'une théorie la responsabilité d'échecs ou de déconvenues qui sont d'abord le résultat des conditions économiques et politiques de mise en application du «modèle» de référence.

On fera cependant deux remarques brèves sur le réalisme du modèle. Tout d'abord, on peut souligner avec M. RAFFINOT et P. JACQUEMOT, que la théorie des «industries industrialisantes» s'inspire «d'une vision idéalisée de la constitution historique du capitalisme industriel dans les pays actuellement dominants» (4). On peut s'interroger sur le réalisme de la transposition de ces expériences anciennes à un contexte international radicalement nouveau.

De plus cette théorie apparaît imprécise: «la définition des industries industrialisantes proposée.. par G. Destanne de Bernis est suffisamment large pour se prêter à plusieurs traductions opérationnelles» (5).

Surtout, on peut constater que les hypothèses socio-politiques susceptibles de permettre la mise en œuvre du «modèle» sont très faiblement explicites.

(1) Pour un bilan d'ensemble de l'expérience algérienne, on peut consulter, parmi d'autres: G. VIRATELLE. *L'Algérie algérienne*. Paris: Les Editions Ouvrières, 1970.  
M. RAFFINOT — P. JACQUEMOT. *Le capitalisme d'Etat algérien*. Paris: Maspéro, 1977.  
A. BENACHENHOU. *Développement et planification en Algérie: 1962-1980*. Alger, 1981.

(2) M. CHATELUS. *Stratégies...*, op.cit., pp. 185-186.

(3) Voir sur ce point les chapitres de M. SADER et de B. LABAKI.

(4) M. RAFFINOT — P. JACQUEMOT, op.cit., p. 185.

(5) J.P. AURAY, G. DURU, M. MOUGEOT. «Peut-on définir de manière univoque l'industrie industrialisante?», *Revue Tiers Monde*, T XXII, n° 87, juillet- septembre 1981, pp. 585-601.  
Sur le débat relatif aux industries industrialisantes et à l'expérience algérienne, on peut aussi consulter:

— W. ANDREFF, A. HAYAB. «Les priorités industrielles de la planification algérienne sont-elles vraiment «industrialisantes»? *Revue Tiers Monde*, T.XIX, n° 76, oct-déc.1978, pp. 867-892.

— et les contributions de M. GENNE puis de W. ANDREFF sur le même thème dans: *Revue Tiers Monde*, T.XX, n° 80, oct-déc. 1979, pp. 871-872 et 873-875.

Face à W. ANDREFF et A. HAYAB qui posent la question de savoir si l'expérience algérienne est une «mauvaise application du modèle des industries industrialisantes ou une remise en cause du modèle lui-même» (op.cit., p. 887); J.P. AURAY, G. DURU et M. MOUGEOT pensent que cette expérience algérienne ne constitue «ni une remise en cause, ni une mauvaise application; seulement une application. Parmi d'autres» (op.cit., p. 601).

Or les conditions de réussite du «modèle» sont politiquement très exigeantes et peu réalistes.

C'est ce qui apparaît plus clairement chez d'autres auteurs qui, avec des formulations variables, ont des visions voisines de la sortie du sous-développement. Ainsi, S. AMIN formule une théorie de l'«intraversion» et propose un «développement autocentré et populaire» (1). En des termes très proches, A. BENACHENHOU suggère un «développement populaire et autonome» (2). Pour les deux auteurs, les échecs passés des expériences d'industrialisation dans les pays du Tiers-Monde (dont l'Égypte) résultent de l'incapacité des «bourgeoisies locales», «petites bourgeoisies» ou «classes moyennes» à rompre véritablement avec le système mondial capitaliste. Pour l'un, la réalisation d'un développement authentique est conditionnée par «un rôle politique plus actif de la paysannerie pauvre et sans terre» pour que l'industrialisation soit mise au service de l'agriculture et par «une émergence politique plus forte des couches populaires urbaines pour que l'industrialisation ne soit pas confisquée par les classes moyennes entretenues par l'État au dessus des peuples» (3). De son côté, S. AMIN relie la possibilité d'une rupture «révolutionnaire» avec le système capitaliste mondial avec l'instauration dans le monde arabe d'un «pouvoir populaire» rassemblant «un prolétariat déjà nombreux, concentré et aguerri, et de vastes masses paysannes pauvres, exploitées et proches du prolétariat» (4). Pour lui, une «révolte populiste», à l'exemple de l'Iran, peut finir par cristalliser les forces d'un «autre développement» (5).

Mais avec le temps, les pronostics béatement optimistes formulés sur la Révolution iranienne lors de son arrivée au pouvoir ont été démentis. Plus généralement on peut penser que ces Révolutions «pures et parfaites», non confisquées par un parti, une classe, un clan, une confession... risquent fort de demeurer introuvables.

Face à ces utopies «progressistes», dont la fonction principale est d'être récupérées comme idéologies justificatrices par les régimes politiques en place, les perspectives de développements extravertis apparaissent moins exaltantes mais plus réalistes.

(1) S. AMIN. *Le développement inégal*. Paris: Les éditions de Minuit, 1973. et *L'économie arabe contemporaine*. Paris: Les éditions de Minuit, 1980, p. 60.

(2) A. BENACHENHOU. «Pour un développement populaire et autonome. Les conditions internes et internationales d'un vrai décollage», *Le Monde Diplomatique*, n° 311, février 1980, pp. 17-18.

(3) A. BENACHENHOU, op. cit., p. 18.

(4) S. AMIN. *La Nation arabe*, op. cit., pp. 149 et 153.  
Voir aussi son article: «Le nouvel ordre économique international. Quel avenir?», *Revue Tiers Monde*, T.XXI, n° 81, janvier-mars 1980, pp. 41-61.

(5) S. AMIN. *L'économie arabe...*, (1980), p. 62

#### *Le constat de réussites partielles de développements extravertis*(1).

Certains auteurs font le constat des progrès économiques de pays qui selon les cas sont qualifiés de «nouveaux Japans» ou de pays «semi-périphériques», ou «semi-industrialisés». La liste approximative de ces pays est la suivante: Mexique, Brésil, Espagne, Portugal, Grèce, Turquie, Yougoslavie, Corée du Sud, Taïwan, Hong Kong, Singapour... (et l'Algérie, évoquée plus haut, figure parfois dans cette liste).

Ces pays ont un certain nombre de caractéristiques communes. Les processus d'industrialisation y sont rapides. L'industrie est le moteur de la croissance du PIB dont elle représente une part importante (plus de 30%). L'industrie est diversifiée, aussi bien dans les branches des biens de consommation que celles des biens intermédiaires et des machines. La constitution d'un secteur de biens d'équipement est appuyée sur une capacité nationale d'ingénierie. Le dynamisme industriel repose sur l'exportation (grand rôle des zones franches industrielles), mais aussi sur le développement du marché interne. Le rôle des firmes multinationales est très important dans l'émergence de ces économies, cependant l'accumulation est aussi liée à la mobilisation de l'épargne interne. L'État intervient activement dans le processus d'industrialisation; on observe aussi l'émergence de groupes capitalistes nationaux de dimension internationale.

Ainsi, les observations faites sur les pays «semi-industrialisés» montrent que le maintien de l'intégration dans les circuits du monde capitaliste n'est pas incompatible avec la construction de structures industrielles relativement cohérentes.

La «nouvelle division internationale du travail» (2) qui se caractérise par une internationalisation de la production, s'opérant de façon privilégiée dans le secteur des produits manufacturés, correspondrait à la délocalisation de certains processus de production industriels des pays capitalistes les plus avancés vers des pays «semi-industrialisés». Les pays semi-industrialisés jouent un rôle

(1) Ce paragraphe reprend très largement un article de C. COURLET, P. JUDET. «Les nouveaux Japans dans la course à la croissance. Paradoxes et enjeux de la semi-industrialisation», *Le Monde Diplomatique*, n° 309, décembre 1979, pp. 12-13.

Pour plus de détails, voir l'ensemble des travaux du CRID (Centre de Recherches sur l'industrialisation et le développement), Université Grenoble II. Sur ce point on peut aussi consulter:

— J. PERRIN. «De nouveaux exportateurs de technologies: les pays semi-industrialisés», *Economie et Humanisme*, novembre-décembre 1980.

— P. TISSIER. «Conditions de travail et zones franches d'exportation dans quelques pays d'Asie», *Critiques de l'économie politique*, janvier-mars 1981.

— A. GALLEZ, J.L. TROUPIN. «La stratégie des nouveaux pays industriels d'Asie: Fondements et limites», *Revue Tiers Monde*, T.XXII, n° 87, juillet-septembre 1981, pp. 523-566.

(2) GRESI et autres. *La division internationale du travail*. Paris: La documentation Française (Ministère de l'Industrie et de la Recherche, Collection «Etudes de politique industrielle» n° 9), 1976.

de relais ou de «sous-impérialisme». Ces expériences ne peuvent donc être poursuivies avec succès que par un nombre restreint de pays.

De plus, les résultats observés, obtenus aux prix de coûts sociaux importants et très inégalement répartis, ne signifient pas l'affranchissement de toutes les dépendances ni la suppression de l'ensemble des blocages au développement à la ligue. Cependant, l'existence même des pays «semi-industrialisés» remet en causes les théories «centre-périphérie» excluant la possibilité de la constitution d'un capitalisme relativement diversifié dans la «périphérie».

Ceci suggère, une fois encore, que la recherche d'une amélioration de la situation économique nationale n'est pas incompatible avec le maintien de l'insertion dans le marché capitaliste mondial. C'est plus particulièrement évident dans le contexte politique et pétrolier régional.

### *2.3. L'impact fondamental de la diffusion de la richesse pétrolière dans la région.*

La richesse pétrolière est déjà ancienne dans la région. Mais entre la fin de la deuxième guerre mondiale et le début des années soixante dix, l'importance des «excédents» des pays pétroliers reste limitée et leur influence sur les autres pays de la région demeure réduite. Seul le Liban joue déjà un rôle de relais entre les économies pétrolières et les économies capitalistes développées. La survie économique de la Jordanie est fondée sur le maintien d'une aide extérieure dont l'origine est principalement occidentale (jusqu'en 1967). De leurs côtés, l'Egypte et la Syrie (et aussi l'Irak) s'engagent dans des expériences de développement national dont les résultats, on vient de le voir, sont très limités.

Entre 1971 et 1974, on observe un fort accroissement des revenus pétroliers. La concentration de ces revenus par quelques Etats, on l'a déjà souligné, est à l'origine d'«excédents» massifs qui sont l'objet de «recyclages» dans les économies occidentales.

Cependant, même en l'absence de progrès institutionnels de l'Unité Arabe, l'importance des solidarités régionales et la force de l'idéologie unitaire font de la région un lieu privilégié de circulation des hommes, des capitaux et des marchandises. Ainsi, pour les pays dépourvus de revenus pétroliers, et dans le contexte politique régional actuel, il devient plus réaliste de tenter de s'insérer avec profit dans les circuits de récupération de la rente pétrolière que de s'obstiner à la poursuite d'un développement autocentré difficile et peut-être illusoire. Il apparaît plus efficace de fonder le développement de l'économie nationale sur des ressources extérieures liées aux retombées substantielles de la rente pétrolière (dons, investissements, revenus d'activités intermédiaires diverses, remises des travailleurs émigrés...) que de faire dépendre ce développement d'une accumulation industrielle basée sur la mobilisation d'un faible surplus agricole interne.

Les politiques d'«ouverture» ou de «libéralisation» répondent à cette logique de la récupération. Dans ce nouveau contexte on assiste à une redéfinition des politiques industrielles.

## **II — STRATEGIES SECONDAIRES DE RECUPERATION DE LA RENTE PETROLIERE: GENERALISATION DES PROCESSUS DE LIBERALISATION ECONOMIQUE ET REDEFINITION DES POLITIQUES INDUSTRIELLES**

— Le terme de «stratégies» ici utilisé peut sembler excessif. Il recouvre à la fois des politiques mises en œuvre par des Etats et des comportements de groupes sociaux (par exemple au Liban). Ces stratégies peuvent être explicites ou implicites. Leurs cohérences sont variables et les résultats obtenus sont souvent non conformes aux objectifs recherchés.

Quoiqu'il en soit, on peut repérer dans les différents pays étudiés un certain nombre de mesures, d'actions, de politiques... dont la logique est de tenter de participer, d'émarger à la rente pétrolière en vue d'en récupérer une fraction la plus large possible.

— Ces stratégies sont ici qualifiées de «secondaires». Ceci permet de relativiser leur importance par rapport aux stratégies de récupération, de «recyclage», menées avec succès par les économies capitalistes avancées. On l'a déjà souligné, les moyens de cette récupération sont la vente massive de biens de consommation, de biens d'équipement, de technologie, d'armements ainsi que l'impact de l'inflation mondiale. Enfin, les excédents financiers pétroliers sont «recyclés» dans les économies occidentales par le système financier international.

La perspective des Etats non pétroliers n'est pas de se substituer aux économies capitalistes développées, mais de s'insérer comme intermédiaires, relais, dans les circuits de la rente pétrolière. Ces stratégies prennent la forme de processus de libéralisation ou d'«ouverture» économique. Les politiques industrielles sont adaptées à ce nouveau contexte tout en prenant, selon les cas, des formes diverses.

### **1. La généralisation des processus de libéralisation économique**

La tendance à la libéralisation ou l'ouverture économique est observable dans les quatre pays étudiés. On constate cependant, selon les cas, de grandes variations dans l'ancienneté et dans l'intensité des processus engagés. De même les mutations politiques qui accompagnent les évolutions des politiques économiques sont de nature très diversifiées.

— Le cas du Liban est particulier. Le libéralisme économique y est traditionnel. Ce libéralisme est «une adaptation de la politique économique de l'Etat à la structure de l'économie libanaise, caractérisée par la prédominance

des fonctions de relais tertiaire (commercial, bancaire...) entre les pays industrialisés et les pays du Moyen-Orient arabe» (1). Comme le soulignent C. DUBAR et S. NASR, cette «fonction de relais, déjà établie depuis le début du 20e siècle, a pris une nouvelle ampleur, à partir des années cinquante avec l'émergence de l'économie pétrolière arabe. Elle a également été renforcée par les politiques de socialisation... pratiquées par l'Égypte, la Syrie et l'Irak à partir de 1956-1958» (2). Aujourd'hui et malgré les secousses d'une guerre qui se prolonge depuis 1975, le Liban continue d'assurer cette fonction de relais. Le libéralisme (3) marque toujours les politiques économiques, ou ce qui en subsiste du fait des faiblesses du pouvoir étatique.

— La Jordanie est aussi un pays qui se réclame avec constance du libéralisme économique. Mais l'importance de l'appareil étatique, le fait qu'il dispose du monopole de l'aide extérieure (4) expliquent le rôle dominant de l'Etat dans la vie économique. Dans les années cinquante et soixante les politiques économiques jordaniennes sont fortement protectionnistes. Dès la consolidation du pouvoir après les événements de 1970, mais surtout à partir des années 1974-1975, on constate un ensemble de mesures résolument inspirées par le libéralisme et la volonté de l'ouverture sur l'extérieur. La Jordanie, comme le Liban, tente de tirer profit d'une fonction d'intermédiaire entre les économies occidentales et les pays du Golfe dont l'enrichissement s'accélère depuis 1974. Il s'agit de transposer sur le plan économique les relations politiques traditionnellement privilégiées de la Jordanie avec les pays occidentaux et les régimes arabes «modérés» ou «conservateurs».

— En novembre 1970 le général Hafez El Assad prend le pouvoir en Syrie. Ce mouvement de «rectification» se caractérise, entre autres, par une certaine libéralisation économique. Après la guerre d'octobre 1973, l'ouverture vers l'Occident, à la fois diplomatique et économique, s'intensifie. Cependant les relations privilégiées avec l'URSS sont préservées et même renforcées (traité d'amitié et de coopération d'octobre 1980). Ainsi, parmi les pays ayant poursuivi une expérience de type «socialiste» la Syrie présente le cas d'une ouverture aux effets encore limités non accompagnée d'un alignement politique sur l'Occident (5).

(1) CERMOC (ouvrage collectif). *Etat et perspectives de l'industrie au Liban*. Beyrouth : CERMOC, 1978, p. 58.

(2) C. DUBAR, Salim NASR. *Les classes sociales au Liban*. Paris : Presses de la fondation nationales des sciences politiques, 1976, p. 68.

(3) Pour une définition non idéalisée du libéralisme libanais, voir M. CHATELUS, *Stratégies...*, op. cit., p. 75, note 1.

(4) L'aide extérieure est une ressource fondamentale pour l'économie jordannienne. Voir sur ce point : F. RIVIER. *Croissance industrielle dans une économie assistée : le cas jordannien*. Beyrouth : CERMOC, 1980, (227 p.). Pour la Jordanie, on peut aussi consulter : M. MAZUR. *Economic Growth and Development in Jordan*. London : Croom Helm, 1979.

(5) Pour la Syrie, voir les références de la bibliographie ainsi que : E. PICARD. «Ouverture économique et renforcement militaire en Syrie». *Oriente Moderno*, no 7-12, juillet-décembre 1979, pp. 663-676.

— C'est, par contre, en Égypte que les bouleversements politiques et économiques entraînés par la politique de l'ouverture, «infithah», sont les plus importants (1). L'année 1974 est généralement présentée comme le point de départ de la politique d'ouverture. C'est seulement l'année du vote du «Document d'octobre» (2) et de la loi 43 sur l'investissement arabe et étranger, deux éléments fondamentaux de la nouvelle politique. En fait, 1974 représente une nouvelle impulsion, rendue possible par la guerre d'octobre 1973, à une politique dont les premiers éléments apparaissent dès 1970. En effet, la politique d'ouverture est inséparable des transformations fondamentales de la politique égyptienne depuis l'arrivée au pouvoir du Président Sadate : infléchisse-

(1) Il existe déjà un grand nombre d'ouvrages et d'articles de présentation ou d'analyse de la politique d'ouverture et plus généralement de l'Égypte de Sadate. Parmi d'autres, on peut citer :

— M.C.AULAS, «Quelle Égypte pour quel règlement?», *Le Monde Diplomatique*, octobre 1978, pp. 11-12.

«Une nouvelle plaie pour l'Égypte : l'émigration», *Le Monde Diplomatique*, mars 1979, pp. 14-15.

«L'évolution de l'Égypte : la dynamique de l'échec», *Peuples Méditerranéens*, no 6, janvier-mars 1979, pp. 59-73.

«La provocante modernisation de l'économie égyptienne», *Le Monde Diplomatique*, mars 1980, pp. 6-7.

— CEDEJ, *Colloque sur «Le rôle des banques étrangères et françaises en Égypte»*, 21-22 février 1979. *Bulletin du C E D E J*, no 9, juin 1979.

— Documentation Française, «L'Égypte de Sadate à la recherche de sa voie», *Problèmes Politiques et Sociaux*, no. 333, 31 mars 1978. Ce dossier établi par R. COSTI contient une utile chronologie (1970-1978), une partie consacrée à l'évolution politique du pays et enfin une partie centrée sur les difficultés et les choix économiques. Cette dernière partie a l'intérêt de juxtaposer la présentation officielle de la politique d'ouverture et la critique qu'en fait la gauche égyptienne (on y trouve en particulier la traduction d'un discours d'Ismail Sabri Abdallah).

— F. RIVIER. *Industrie et...*, (1979), op. cit., pp. 106-149.

— G. SHOUKRI. *Égypte, Contre-révolution*, op. cit.

— J. WATERBURY. *Egypt, Burdens of the Past | Options for the future*. Bloomington-London : Indiana University Press, 1978.

— C. WISSA-WASSEF, «Le développement économique de l'Égypte, objectif essentiel de la politique du Président Sadate», *Maghreb-Machrek*, no 66, novembre-décembre 1974, pp. 25-34.

«Problèmes économiques et sociaux» in *L'Égypte d'aujourd'hui (GREPO)*. Paris : Ed. du CNRS, 1977.

— On peut aussi consulter les intéressants articles de J.P. PERONCEL-HUGOZ, correspondant du «Monde» en Égypte au cours de cette période. Voir en particulier : *Le Monde* : 9-10 - 11 - 12 - 13 mars 1979; 23-24 octobre 1979; 14 mars 1980; 6-7-8 octobre 1981.

(2) Le «Document d'octobre» se présente comme un «bon commentaire» de la Charte d'Action Nationale, «celui qui en corrige l'accent unilatéralement marxisant» (O. CARRE, op. cit., p. 248). Ce document (soumis à un référendum populaire en mai 1974) est l'expression idéologique de la nouvelle politique. Il postule une possible conciliation entre les objectifs de l'ouverture économique à l'intérieur et à l'extérieur», de la «planification générale et efficace», de la «consolidation du secteur public» et du «développement social et la formation du nouvel homme égyptien». Ce document semble vouloir réaliser une synthèse entre «socialisme» et «libéralisme». Ainsi la nouvelle politique économique ne serait pas un abandon du «socialisme» de l'époque nassérienne mais seulement un «redressement», une rectification de ses aspects négatifs. Cette version est évidemment contestée par les opposants au régime de Sadate (en particulier la gauche nassérienne) qui, comme on l'a déjà souligné, analysent les différents aspects de l'«ouverture» comme une «trahison», une «contre-révolution».

ments de la politique intérieure, bouleversements dans le domaine des relations internationales (passage de relations « d'amitié et de coopération » avec l'URSS à une alliance privilégiée avec les Etats-Unis et le monde occidental, conclusion d'une paix séparée avec Israël, mettant fin, pour l'Egypte seulement, à un conflit ouvert trente ans plus tôt).

### 1.1. Les grands axes des politiques d'ouverture

Afin de mieux comparer les politiques mises en œuvre dans chacun des pays, on regroupera dans ce qui suit les mesures prises selon les domaines où elles sont supposées agir. Comme on le verra plus loin, les politiques d'ouverture n'ont pas une logique industrielle dominante. Cependant, on mettra ici un accent particulier sur les aspects industriels de ces politiques.

#### *L'encouragement aux investissements étrangers.*

C'est l'axe central et commun de toutes les politiques d'ouverture.

— Au Liban, l'ouverture aux capitaux étrangers n'est pas une politique nouvelle. La continuité de l'attachement au libéralisme et à l'entreprise privée garantit l'absence de tout risque de nationalisation. La liberté totale du transfert des capitaux, intérêts et profits, un régime fiscal favorable, la simplicité des conditions juridiques d'implantation... font du Liban un lieu d'accueil traditionnel, une sorte de « paradis », pour les investisseurs étrangers occidentaux et arabes. Ceci est particulièrement net dans le secteur bancaire, où le capital étranger joue un rôle dominant, mais aussi dans d'autres secteurs de l'économie, l'industrie notamment (1).

La guerre qui débute en 1975 provoque un exode de certaines firmes étrangères installées à Beyrouth. Si elle ne remet pas en cause l'ouverture du Liban aux capitaux étrangers, la guerre est cependant un facteur dissuasif pour des investissements nouveaux. Le Liban subit d'ailleurs la concurrence des pays voisins qui mettent en place à leur tour des législations favorables aux capitaux étrangers. Face à ce risque et dans un contexte d'espoir de reconstruction, une loi de 1977 assure aux investisseurs la garantie de l'Etat contre les risques de guerres, guerres civiles et émeutes. Mais cette loi reste aujourd'hui très largement inappliquée.

— En Jordanie, les lois régissant les activités commerciales des personnes étrangères sont toujours restrictives. En particulier, une approbation écrite du Premier Ministre est requise pour toute personne étrangère exerçant une activité commerciale (au sens juridique du terme). Cette autorisation peut être retirée à tout moment « si l'ordre public l'impose » c'est-à-dire discrétionnairement. De plus la contribution d'une personne étrangère au capital d'une

(1) Sur ce point, voir C. DUBAR — S. NASR, *op. cit.*, pp. 68-73 et 76-86. Les auteurs constatent en particulier « une participation directe du capital étranger européen et américain dans près du tiers des entreprises industrielles et une concentration de cette participation dans les entreprises les plus importantes » (p. 86).

société jordanienne (société par actions ou société ordinaire) ne peut excéder 49%.

Malgré ces restrictions légales, la tendance actuelle est celle d'une plus grande ouverture à l'entrée des capitaux étrangers. Ainsi, les grands projets du plan de 5 ans (1976-1980) associent souvent des capitaux jordaniens et étrangers dans la constitution des nouvelles sociétés chargées de la réalisation de ces projets (1).

Cette ouverture aux investissements directs étrangers est complémentaire au recours à l'aide extérieure (dons et prêts) qui joue depuis toujours un rôle primordial dans le financement des plans jordaniens (2).

La loi « d'encouragement des investissements » de 1972, qui sera examinée plus loin, n'est pas une loi spécifiquement conçue pour l'attraction des capitaux étrangers. Cependant, en garantissant un traitement égal aux capitaux arabes, étrangers et nationaux, un objectif important de cette loi est bien de favoriser l'entrée de capitaux arabes et étrangers dans l'économie jordanienne et la création de joint-venture avec le capital national. D'ailleurs, depuis 1975, la loi autorise, dans les domaines de l'industrie et du tourisme seulement, une participation majoritaire (et même un contrôle exclusif) d'une personne étrangère dans une société jordanienne.

La loi n°46 de 1975 sur l'« enregistrement des sociétés étrangères (amendée en 1977) vise à favoriser (par des exemptions fiscales et privilèges divers) l'installation par des sociétés étrangères de sièges régionaux destinés à coordonner, à partir de la Jordanie, des activités exercées à l'extérieur du royaume. Cette loi élaborée dans le contexte de la guerre du Liban, a pour but le transfert vers Amman des sièges des sociétés internationales contraintes d'abandonner Beyrouth.

Enfin, le Marché financier d'Amman, ouvert en 1978, est librement accessible à tous les investisseurs arabes (sans obligation de l'approbation écrite du Premier Ministre).

— En Syrie, une série d'arrêtés, pris en 1974, libéralisent les mouvements de capitaux (3). Des mesures particulières tentent d'encourager les investisse-

(1) C'est par exemple le cas de l'Arab Potash Co., fondée en 1977 et chargée de l'exploitation des réserves de potasse du pays. Le capital de l'APC est souscrit par les gouvernements de différents pays arabes (Jordanie, Irak, Libye, Koweït, Arabie Saoudite), la Banque Islamique, l'Arab Mining Co. (société inter arabe) ainsi que par des capitaux privés jordaniens. De même, à sa fondation en 1975, le capital de la Jordan Fertilizer Industries Company (JFIC) est partagé entre la Jordan Phosphate Mines Company (JPMC), le gouvernement jordanien, Agrico (Etats Unis), l'International Finance Corporation... Ces deux sociétés correspondent aux projets industriels les plus importants du plan de 5 ans (1976-1980).

(2) Les deux derniers plans jordaniens, 1973-1975 et 1976-1980, dépendent de financements externes à 43% et 42% respectivement.

(3) Ceci concerne à la fois les Syriens (résidents ou non résidents), les ressortissants arabes et les étrangers non arabes (résidents ou non résidents).

ments de capitaux arabes en Syrie. Les investissements étrangers sont favorisés, plus particulièrement dans le secteur du tourisme, et des garanties leurs sont accordées (1). Des joint-venture associent des capitaux syriens et étrangers pour la réalisation de certains objectifs du plan 1976-1980. Enfin, dans le domaine pétrolier, l'ouverture se manifeste par l'abandon de la politique nationaliste en vigueur de 1964 à 1973. A partir de 1974 et surtout de juillet 1975, le recours à des sociétés étrangères s'effectue dans le cadre de contrats de service ou de partage de la production (2).

— En Egypte, l'objectif de l'encouragement des investissements étrangers est à l'origine de trois lois, en 1971, 1974 et 1977 et d'accords bilatéraux complémentaires.

On ne parlera pas ici de la loi 65 de 1971 qui, du fait des incertitudes politiques et militaires de l'époque, reste sans effet.

● La loi 43 du 9 juin 1974 concerne l'«investissement des capitaux arabes et étrangers et les zones franches». C'est la loi fondamentale de la politique d'ouverture (3).

L'investissement concerné par la loi 43 est défini du façon très large. Les domaines ouverts aux investissements étrangers sont très étendus: industrie, mine, tourisme, transport... et aussi sociétés d'investissement et banques. De façon générale les capitaux investis doivent prendre la forme de participation avec un capital égyptien public ou privé (joint-venture). Les encouragements aux investissements étrangers sont de quatre types: régime fiscal privilégié, possibilité de réexportation du capital et des bénéfices, garanties contre les nationalisations, règles de fonctionnement privilégiées. La loi prévoit aussi la création de zones franches. Une «autorité générale pour l'investissement arabe et étranger et les zones franches» est créée et constitue la structure d'accueil et de contrôle des investissements étrangers.

● La loi 32 du 5 juin 1977 apporte quelques modifications à la loi de 1974 (en particulier sur les taux de change utilisés pour les transferts de capitaux). Elle confirme la tendance libérale et accentue le caractère extrêmement favorable aux investissements étrangers.

● Parallèlement, des accords bilatéraux sont conclus avec des pays occidentaux et renforcent les garanties prévues par la loi pour les investissements: accords avec la Suisse, l'Allemagne Fédérale, les Etats Unies, la France...

(1) Par exemple, des accords d'août 1976, garantissent les investissements privés américains dans les projets syriens.

(2) Plusieurs accords avec des sociétés américaines ont déjà été passés, notamment avec Tripco (1975), Samoco (1977), Marathon Oil (1979)...

(3) Pour un commentaire sur cette loi, voir P. LÉBOULANGER, «La nouvelle législation égyptienne sur les investissements arabes et étrangers et les zones franches», *Maghreb-Machrek*, n°68, 1975, pp. 59-61.

Pour les capitaux arabes, la garantie des investissements est réalisée dans un cadre multilatéral (la «société arabe de garantie des investissements» dont l'Egypte devient membre en 1971).

#### *L'insertion dans des circuits de financement internationaux.*

Cette recherche correspond à deux logiques parfois concomitantes. Il peut d'abord s'agir de créer les conditions favorables à l'afflux des capitaux étrangers sous différentes formes (dons, prêts, investissements directs). C'est le cas pour la Syrie et l'Egypte et en partie pour la Jordanie. L'objectif peut aussi être de jouer un rôle d'intermédiaire dans le «recyclage» vers les économies occidentales des capitaux pétroliers: c'est le cas du Liban et dans une moindre mesure de la Jordanie.

— Le Liban devient le principal centre financier du Moyen-Orient à partir de 1950. La conjoncture politique régionale en fait un lieu de refuge pour les capitaux des pays voisins: Palestine en 1948, Egypte en 1952 puis 1956, Syrie... Beyrouth est le lieu privilégié de l'afflux des fonds des pays pétroliers du Golfe.

La place financière de Beyrouth joue un rôle central dans le «recyclage» «des petrodollars et comme centre d'opérations commerciales triangulaires entre les économies occidentales et les pays du Moyen-Orient:

Le caractère dominant et extraverti de cette fonction financière et commerciale du Liban est longtemps un frein au développement des secteurs productifs, de l'industrie notamment.

Le développement du système bancaire libanais est perturbé par la guerre à partir de 1975. De plus Beyrouth est concurrencée par la création de nouvelles places financières à vocation régionale: Koweït, Manama, Dubaï, Amman, Le Caire... Afin de maintenir le rôle prééminent de la place financière de Beyrouth, le gouvernement libanais crée une zone franche bancaire (février 1977) et reprend l'octroi de licences pour de nouvelles banques (juin 1977).

— En Jordanie, l'aide extérieure continue à jouer un rôle fondamental dans l'équilibre de la balance des paiements et dans le financement du budget de l'Etat. Depuis 1967 et le sommet de Khartoum les transferts gouvernementaux (dons) sont principalement d'origine arabe. Après une interruption liée aux événements de 1970 - 1971, ils prennent une ampleur croissante. Ces transferts sont toujours octroyés dans un cadre bilatéral. Par contre le recours aux prêts, dont l'importance augmente depuis 1974, se réalise fréquemment par le canal d'institutions financières et de grandes banques internationales.

D'autre part, dans le cadre du développement de la place financière d'Amman, le gouvernement autorise la création de banques commerciales étrangères (depuis 1974 on a constaté la création de trois banques américaines

et de trois banques mixtes à capitaux jordaniens et de divers pays du Golfe). Depuis 1977, l'Etat encourage l'établissement de banques d'affaires et d'investissements à capitaux jordaniens, arabes et internationaux. Une législation de 1978 autorise l'installation de banques «offshore» dans les zones franches.

— La Syrie, comme la Jordanie, reçoit depuis le sommet de Khartoum une aide des pays pétroliers arabes en tant que pays du «champ de bataille». Cette aide, qui subit des fluctuations mais dont le volume est croissant, est attribuée dans le cadre de relations bilatérales. D'autre part, depuis 1974-1975, l'économie syrienne bénéficie de prêts étrangers, américains notamment.

Par contre, à la différence de l'Egypte, l'ouverture aux capitaux étrangers ne se manifeste pas par l'installation de banques étrangères en Syrie et aucune mesure ne vise à transformer Damas en place financière régionale.

— En Egypte, l'insertion dans les circuits de financement internationaux a pour but de faciliter l'afflux des capitaux étrangers publics aussi biens que privés, sous la forme de dons (transferts) ou de prêts.

Il s'agit d'assurer le financement des investissements mais aussi des grands équilibres (ou déséquilibres) de l'économie égyptienne (en particulier la balance des paiements).

Dans cette perspective, on peut citer la création de l'Arab African International Bank (dès 1964) et de la «Banque Egyptienne Internationale pour le Commerce Extérieur et le Développement» (1971); la participation de l'Egypte au FADES («Fonds Arabe de Développement Economique et Social» 1972); l'association de l'Egypte dans la «Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique» (BADEA); la «Banque Islamique de Développement»; la «Société Arabe d'Investissement»; la «Société Arabe d'Investissement Pétroliers» (1974); la création de l'«Agence pour la Coopération Economique Arabe et Internationale» et de la «Société Internationale pour le Commerce et l'Investissement» (1974)...

Parallèlement, et avec le vote de la loi 43 de 1974, on assiste rapidement à une implantation massive de banques étrangères au Caire (voir plus loin) et à la multiplication des sociétés d'investissements arabes qui opèrent en Egypte.

En 1976 est créée l'«Organisation du Golfe pour le Développement de l'Egypte» (GODE), consortium regroupant l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Qatar et les Emirats Arabes Unies. Cette organisation contribue au financement du déficit de la balance des paiements et finance des prêts à moyen et long termes pour des projets d'investissements.

Enfin, en 1976 toujours, le «Comité Consultatif International pour l'Egypte» est constitué. Présidé par la BIRD, ce comité est chargé de coordonner les programmes d'aide à l'Egypte en vue de résoudre ses difficultés de financement à court terme.

On verra plus loin que la signature d'un traité de paix avec Israël (mars 1979) a pour effets de couper l'Egypte de ses sources de financement arabes (publiques au moins) et de créer une dépendance exclusive vis à vis des aides et prêts occidentaux.

#### *La dynamisation ou restauration du secteur privé.*

— Le Liban est par excellence le pays de la «libre entreprise». Les mesures d'incitation de l'Etat sont toujours restées limitées tout particulièrement en matière de promotion du secteur industriel(1). La faiblesse des investissements publics explique le retard des infrastructures générales qui est un frein au développement des activités productives et de service.

Dans le contexte actuel de paralysie de l'action étatique, le «laisser-faire» est total et la continuation de l'activité économique est due au dynamisme persistant du secteur privé libanais.

— En Jordanie, on peut observer une profonde évolution de l'attitude de l'Etat vis à vis de l'initiative privée. Dans les années cinquante et soixante, les politiques de l'Etat sont de nature protectionniste ou «paternaliste» selon l'expression de M. MAZUR (2). Cette période correspond à la première phase d'un processus de substitution aux importations qui se limite alors au marché intérieur.

A partir du début des années soixante-dix les politiques de l'Etat se libéralisent résolument. Encouragements et stimulations de l'initiative privée se substituent progressivement aux protections et aux contrôles. La poursuite du développement industriel, qui est devenu un objectif privilégié du gouvernement, s'opère en effet par l'élargissement à l'échelle du Moyen-Orient du processus de substitution aux importations. Il s'agit donc de favoriser l'adaptation de l'industrie jordanienne à l'ouverture des frontières et à la concurrence afin de la rendre plus compétitive sur les marchés extérieurs.

Ceci se manifeste particulièrement sur les points suivants:

● La libéralisation de l'attribution des licences industrielles. En Jordanie, tous les nouveaux établissements industriels sont tenus de solliciter une «licence industrielle» auprès du Ministère de l'Industrie et du Commerce. Jusqu'au début des années soixante dix, le refus d'attribution de licences industrielles a été couramment utilisé pour bloquer l'arrivée de nouvelles entreprises dans des branches considérées comme déjà saturées. Cette limita-

(1) Ainsi une loi de 1967 et un décret de 1971 sur l'exonération fiscale des entreprises industrielles, un décret de 1967 sur la subvention des exportations, une politique modérée de crédit... Pour plus de détails, voir CERMOC. *Etat et perspectives...* op. cit., pp. 41-55; et B.LABAKI «Industrie: les instruments de la politique de l'Etat», *Le Commerce du Levant*, N° 4743, 17mars 1980, pp. 12-15.

(2) M. MAZUR, op. cit., p. 220.

tion administrative de la concurrence interne procurait une forte protection aux entreprises existantes et pouvait être à l'origine de profits excessifs.

Par contre, depuis 1971-1972, les demandes de licences semblent être approuvées à peu près systématiquement, quelque soit l'état de saturation du marché. Cette politique renforce la concurrence sur le marché intérieur et incite les entreprises, dont la compétitivité est améliorée, à rechercher des débouchés sur les marchés extérieurs.

● La limitation des monopoles. Des monopoles légaux ou «concessions» ont été attribués par le gouvernement à plusieurs sociétés industrielles dans le courant des années cinquante et soixante. Aujourd'hui, cette pratique des «concessions» industrielles tend à être limitée. De plus la libération des conditions d'attribution des licences industrielles supprime la possibilité d'interdire l'accès de nouvelles entreprises sur un marché donné. Elle est donc un facteur de limitation des situations de monopoles de fait.

● L'encouragement des investissements. C'est l'objet de la loi, déjà évoquée, de 1972 sur «l'encouragement des investissements» (loi amendée en 1973 et 1977). Cette loi ne concerne pas exclusivement l'industrie. Cependant, les investissements réalisés dans le cadre de la loi ont bénéficié principalement au secteur industriel et accessoirement à la construction d'hôtels.

La loi offre les incitations les plus larges aux nouveaux investissements (nationaux au étrangers): exemption de droits de douanes sur les biens d'équipement importés, exonération d'impôt sur le revenu et de taxes diverses pour une période de six ans.

● Le crédit à l'industrie. L'Etat intervient par le canal l'Industrial Development Bank, banques à capitaux mixtes, pour accorder des conditions de financement privilégiées aux entreprises de taille moyenne et aussi à l'industrie artisanale.

● Le développement de l'infrastructure générale. C'est une fonction très classique pour un Etat qui se réclame du libéralisme économique. Dans les années cinquante et soixante, l'effort de mise en place des infrastructures générales est une des priorités de l'action étatique. Depuis le début des années soixante dix, la réalisation des infrastructures nouvelles est plus particulièrement orientée en fonction des besoins du développement industriel: extension du réseau routier permettant de renforcer le rôle «plaque tournante» de la Jordanie dans les échanges régionaux et d'adapter l'infrastructure routière au développement des activités de transit et des industries exportatrices; expansion du port d'Aqaba; réalisation de zones industrielles, de zones franches...

— En Syrie et en Egypte, après les périodes marquées par les nationalisation et la domination du secteur public, on assiste à des tentatives de restauration ou de réhabilitation du secteur privé. Il s'agit alors de rétablir la confiance

pour susciter l'investissement et de définir les modalités de coexistence entre le secteur privé et le secteur public.

● En Syrie des mesures d'amnistie, prises dès le début de 1971 cherchent à favoriser le rapatriement des capitaux syriens réfugiés à l'étranger. A partir de 1973 la législation devient plus favorable à l'investissement privé: licences industrielles et licences d'importation octroyées plus facilement, exemptions fiscales diverses... L'Etat fait appel au secteur privé pour l'associer à l'effort de développement. Ainsi le 4ème plan quinquennal 1976-1980 prévoit une participation du secteur privé de 17% dans l'investissement total. Cette volonté de dynamisation du secteur privé est clairement affirmée par le Président Assad lors de sa réélection en 1978: «il est nécessaire de stimuler le secteur privé et de le mettre en état de jouer son rôle dans l'économie nationale; les investissements des particuliers seront garantis. Le profit, la propriété des particuliers ne seront pas remis en cause» (1)

● En Egypte, un ensemble de mesures a pour objet la réactivation du secteur privé.

C'est d'abord le règlement du contentieux de l'époque nassérienne. Une série de lois en 1971, 1972 et 1974 permet la réorganisation puis la liquidation des séquestres et restaure ainsi un climat de confiance pour le capitalisme égyptien.

C'est ensuite le réaménagement, au profit du secteur privé, des relations avec le secteur public. En particulier un décret de 1975 permet l'introduction de capitaux privés dans les entreprises du secteur public. Ce décret tend à attirer l'épargne privée vers le secteur public et ainsi à le stimuler, mais il peut aussi être un moyen de «démentèlement» du secteur public.

Entre 1972 et 1975, les règles de fonctionnement imposées au secteur privé, notamment pour les opérations d'importation et d'exportations, sont libéralisées.

Enfin c'est l'appel aux capitaux privés égyptiens à l'étranger qui obtiennent en 1975 les mêmes avantages que les «capitaux arabes et étrangers de la loi 43 de 1974. Ceci concerne les capitaux réfugiés à l'étranger au cours de l'époque nassérienne mais est aussi une incitation au rapatriement et à l'investissement de l'épargne des travailleurs émigrés.

#### *La réorganisation du secteur public.*

— Le secteur public est inexistant au Liban. Ce n'est que pour des raisons circonstancielles que l'Etat se trouve à la tête d'un nombre restreint d'entreprises industrielles.

(1) Cité par E. PICARD, «La Syrie de 1946 à 1979» in CEROAC, *La Syrie d'aujourd'hui*. Paris: ed. du CNRS, 1980, p. 169.

— En Jordanie, la participation de l'Etat au capital de sociétés privées, notamment industrielles, est une pratique ancienne. Aujourd'hui, l'Etat détient des participations, souvent majoritaires, dans le capital d'une trentaine de sociétés anonymes dont la plupart des grandes sociétés industrielles jordaniennes.

Les participations de l'Etat dans le capital de sociétés privées n'entraînent pas un contrôle hiérarchique de l'appareil administratif sur le fonctionnement de ces sociétés. L'Etat délègue des représentants dans les conseils d'administration de ces sociétés dont le fonctionnement reste soumis au droit général.

Une loi de 1973 (loi n° 31) constitue un «Organisme de développement industriel» rattaché au Ministère de l'Economie Nationale. Cet organisme aurait pu devenir une structure de coordination des investissements industriels de l'Etat. Mais il est supprimé dès 1975. En fait, il semble que plutôt que de s'orienter vers la mise en place d'un organisme unique de gestion des participations de l'Etat, la solution aujourd'hui adoptée soit celle d'une démultiplication des participations indirectes de l'Etat.

En effet, l'Etat intervient indirectement dans le financement du capital de nombreuses sociétés industrielles. Ceci s'opère par l'intermédiaire de banques spécialisées à capitaux mixtes, de sociétés d'investissements et de Fonds publics ou même de sociétés industrielles dans lesquelles l'Etat est majoritaire.

Cette politique de multiplication des participations indirectes, qui revient à la constitution de holdings financiers, semble aujourd'hui systématique. Elle marque une évolution dans les logiques et les justifications de l'intervention directe de l'Etat.

Tout d'abord il est important de rappeler que la prise de participation ne se situe en aucun cas dans une perspective de nationalisation ou de «socialisation» du secteur industriel. L'Etat réaffirme en toutes occasions son attachement au système de la «libre entreprise». Dans ce contexte, les participations se justifient dans la période démarrage de l'activité industrielle. Il s'agit pour l'Etat de se substituer provisoirement à l'initiative privée défaillante. Les participations gouvernementales permettent le lancement de projets dont la taille dépasse les capacités de financement privées ou dont la rentabilité ne semble pas immédiate.

Mais cette logique de participation n'a pas une validité permanente. Elle s'applique à la phase de mise en route des projets industriels. Pour rester fidèle à son rôle de substitut provisoire de l'initiative privée et à son discours sur la libre entreprise, l'Etat devrait revendre ses actions dans les entreprises susceptibles, la phase de démarrage passée, d'attirer de nouveaux capitaux privés. Or, en fait, depuis les années cinquante, il n'y a aucun exemple de revente de participations de l'Etat dans le capital de sociétés industrielles.

Une deuxième logique, non explicitement affirmée, mais bien réelle, explique le maintien en longue période des participations étatiques. Dans de

nombreux cas, les sociétés industrielles jordaniennes sont bénéficiaires et distribuent des dividendes. C'est une source importante de revenus internes pour le budget de l'Etat.

Enfin, les participations de l'Etat peuvent avoir une logique plus circonstancielle. Il s'agit parfois de maintenir en activité des entreprises en difficulté et de préserver des emplois. D'autre part, la nature des rapports établis entre les élites politiques et économiques laisse supposer que l'investissement public ait pu être utilisé pour la sauvegarde, ou le plus grand profit, d'intérêts particuliers.

Aujourd'hui, le problème des participations de l'Etat est sensiblement différent de ce qu'il était dans les années cinquante et soixante.

Tout d'abord la création et la consolidation du Marché Financier d'Amman devraient permettre à l'Etat de pratiquer une gestion plus rationnelle de ses participations directes.

Surtout, l'afflux accéléré de l'aide extérieure contraint l'Etat à un interventionnisme croissant. La multiplication des participations indirectes de l'Etat par l'intermédiaire de banques mixtes, sociétés d'investissement publiques... est une adaptation à cette situation. Il s'agit d'orienter vers des utilisations productives, l'industrie surtout, des disponibilités accrues en capital en évitant la constitution d'un secteur public centralisé dominant et en maintenant, autant que possible, les apparences et l'efficacité du système de la libre entreprise.

En définitive, entre un laisser-faire laxiste de type libanais et un contrôle administratif hypertrophié et paralysant de type égyptien ou syrien, la Jordanie a adopté un système efficace pour l'encadrement administratif du secteur industriel.

— En Syrie le secteur public devient dominant après les nationalisations de 1964-1965. La politique d'ouverture n'a pas d'effets importants sur le rôle et l'organisation du secteur public. Il continue à occuper une place centrale dans l'économie, en particulier dans l'industrie. Un décret de 1974 restructure le secteur public industriel. Mais la nouvelle organisation (Ministère, 6 organismes généraux, entreprises publiques) demeure très hiérarchique, centralisée et paralysante pour le fonctionnement des entreprises publiques.

De fait, le secteur public est surtout touché par les épurations des campagnes contre la «corruption» (1).

— La réorganisation du secteur public est un point particulièrement sensible de la politique d'ouverture en Egypte.

(1) La lutte contre la «corruption» est un thème important du 7ème Congrès Régional du Baas (décembre 1979 — janvier 1980) et un axe d'action du gouvernement Abdel Raouf Kasm formé en janvier 1980.

Pour l'instant on ne peut parler de «démantèlement» du secteur public. Les tentatives réelles ou supposées de dénationalisations massives ne se sont pas réalisées. Dans les faits, le secteur public continue à être dominant dans l'économie, tout particulièrement dans l'industrie. Cependant le débat sur le rôle du secteur public est ouvert entre les partisans de sa disparition et les partisans de son maintien et développement. Ce débat n'est pas seulement académique puisque les instruments d'une modification de la place et du rôle du secteur public sont mis en place: possibilité d'association avec des capitaux étrangers (loi 43 de 1974) et d'introduction de capitaux privés égyptiens (décret de 1975). De plus, la politique d'orthodoxie financière et de réduction des subventions menace l'existence des entreprises publiques déficitaires.

Une loi de 1975 vise la réorganisation du secteur public. Elle abolit les «Organismes publics», et accroît les responsabilités des directeurs ainsi que la décentralisation financière. Cependant, des mesures ultérieures bloquent cette orientation vers la décentralisation. La réorganisation du secteur public industriel reste donc très partielle, limitée et douteuse quand aux progrès réalisés.

La réorganisation du secteur bancaire est plus poussée. Une loi de 1975 assouplit les conditions de fonctionnement des banques publiques afin de leur permettre de mieux s'adapter à l'arrivée des banques étrangères.

Enfin la réforme de l'administration considérée comme bureaucratique et lente devient un élément de la politique d'ouverture. C'est le slogan de la «Révolution administrative» lancé en 1977. Jusqu'à présent cette Révolution s'est limitée aux débats de commissions ou aux discours politiques.

#### *La libération et la réglementation des changes et du commerce extérieur.*

— Depuis sa création, le Liban pratique une politique de liberté des changes et de liberté du commerce extérieur. Les restrictions sur les importations sont toujours demeurées limitées. Aujourd'hui, la démultiplication des ports parallèles et l'impuissance des services douaniers officiels font disparaître tout système de protection douanière.

— En Jordanie, le contrôle des changes instauré en 1966 est graduellement assoupli. Une série de mesures, prises en 1973, 1975, 1978 et 1979 aboutissent à une libéralisation quasi complète des changes (1). Cette libéralisation est un des éléments de la constitution d'une place financière régionale à Amman.

D'autre part, on constate une tendance à la réduction des protections douanières. Ces protections sont de deux types: les restrictions quantitatives des importations (par le biais de licences d'importation ou par les monopoles d'importations) et les taxes douanières. On observe une augmentation du

(1) Liberté des transferts pour les comptes étrangers et des jordaniens non résidents. Déplafonnements importants pour les transactions autorisées pour les résidents.

degré de protection de l'industrie locale dans les années soixante. Par contre, à partir du début des années soixante-dix, la tendance est inverse. Ceci se manifeste d'abord par limitation de l'usage des restrictions directes d'importation puis par une réduction progressive des tarifs douaniers (1973, 1976, 1979).

— En Syrie le contrôle des changes est instauré en 1961 et accentué en 1964.

L'ouverture se manifeste par un très large assouplissement du contrôle des changes (arrêtés pris en 1974).

Dans le même temps plusieurs mesures contribuent à la libéralisation du commerce extérieur: octroi facilité de licences d'importation, franchise de douane pour certains produits... Le secteur privé joue désormais un rôle notable dans un commerce extérieur auparavant sous le contrôle exclusif de l'Etat.

— En Egypte, la libéralisation de la réglementation des changes se fait en plusieurs étapes. En 1973 est instauré un «marché parallèle» qui introduit un taux de change «d'encouragement» plus réaliste que le taux officiel. Une loi de 1976 autorise la détention de devises étrangères par les résidents égyptiens. Un décret de 1978 supprime le taux «officiel». Le taux d'encouragement devient le taux unique pour toutes les transactions de l'Egypte avec l'étranger.

Il faut cependant noter qu'un marché noir ou marché libre subsiste encore. Son existence montre que, malgré les progrès dans ce sens, il n'y a pas encore libre convertibilité de la livre égyptienne.

La réglementation relative aux importations et aux exportations est assouplie en 1972 et 1973. Une loi de 1975 consacre la tendance à la libéralisation des importations. Enfin, le nouveau tarif douanier mis en place en mai 1980 se caractérise par un abaissement général et massif des droits de douanes.

#### *La prolifération des zones-franches*

La multiplication des zones-franches correspond à plusieurs logiques souvent complémentaires: une logique commerciale visant au développement d'activités de transit, une logique industrielle visant à la promotion d'industries orientées vers l'exportation, enfin une logique financière visant à créer des conditions particulièrement privilégiées pour attirer les capitaux étrangers.

— Au Liban, le régime de l'«admission temporaire» permet de dispenser de droits de douane les matières premières ou produits semi-ouvrés à l'intérieur de la zone-franche du port de Beyrouth. Le régime des «entrepôts industriels» (décret de 1966) prévoit la possibilité de création d'une zone-franche à l'intérieur d'une usine, quelque soit sa localisation. On a déjà évoqué la création d'une zone-franche bancaire en 1977.

— La première zone-franche créée en Jordanie est celle d'Aqaba en 1973. Elle est aujourd'hui considérablement étendue. D'autres zones-franches sont en cours de construction à El Hachimiye au nord de Zarka, sur le nouvel aéroport international d'Amman, et à la frontière syro-jordanienne en coopération avec la Syrie. Les zones, gérées par la «Free Zone Corporation», sont d'abord destinées aux entreprises ayant pour objet le transport de marchandises, le commerce, l'assurance et, depuis 1978, l'activité bancaire. Elles doivent aussi, à l'avenir, accueillir des activités industrielles destinées à l'exportation.

— Le développement des zones-franches en Syrie suit l'arrivée au pouvoir de Hafez El Assad. Un organisme général des zones-franches est créé en 1971 et à la charge de la gestion des zones déjà établies ou en cours de construction. On compte aujourd'hui 7 zones-franches. Elles sont situées à Damas, Adra (Nord de Damas, en construction), à l'aéroport international de Damas, Tartous (nouvelle zone créée hors du port en 1979), Lattaquié (1976), Alep (1975) et à proximité de Deraa (zone-franche syro-jordanienne en cours de construction). Dans chacune de ces zones, des unités industrielles fonctionnent ou sont prévues.

— En Egypte les zones-franches sont réglementées par la loi de 1974 sur les investissements étrangers déjà évoquée. Ces zones peuvent être publiques ou privées (cas de zones créées pour les besoins d'un projet d'investissement particulier). Elles sont ouvertes à des activités d'entreposage de marchandises en transit, de transformation, emballage... de marchandises et à des activités industrielles et opérations d'assemblage, de montage... Les banques étrangères peuvent aussi opérer dans les zones-franches. Les zones-franches sont des enclaves qui jouissent de l'extraterritorialité: toutes les marchandises peuvent, être importées sans taxes ni procédures douanières. Il en est de même pour les exportations. La législation fiscale ni y est pas appliquée. Les travailleurs étrangers employés dans ces zones sont exemptés d'impôts sur le revenu.

Actuellement, des zones-franches sont implantées au Caire, à Alexandrie, à Suez et à Port-Saïd.

#### *La libéralisation de l'émigration*

— Le Liban est traditionnellement un pays d'émigration (1). Il n'existe aucune entrave officielle à ces mouvements. Si on ne peut parler d'une politique systématique d'encouragement à l'émigration, le système éducatif libanais, en produisant un output qui dépasse largement les besoins de l'économie libanaise, est un facteur important qui favorise l'émigration de main-d'œuvre qualifiée.

(1) Sur ce point, voir:  
B. LABAKI, «L'économie politique de l'émigration libanaise — L'exode de 1945 à 1980», *Le Commerce du Levant*, 2 février 1981 et 9 février 1981.

Depuis le début des années soixante dix, les mouvements d'émigration s'orientent de façon privilégiée vers les pays arabes du Golfe. Ce phénomène est accentué depuis la guerre de 1975.

— En Jordanie, l'émigration d'une main-d'œuvre jordano-palestinienne vers les différents pays du Golfe remonte au début des années cinquante. Avec l'enrichissement pétrolier, ce mouvement prend aussi une ampleur croissante, il est à l'origine de la quasi disparition du chômage en Jordanie. Les mouvements migratoires (départs, retours, transferts des remises) sont règlementés de façon très libérale.

L'effort de l'Etat dans le domaine éducatif est très important. Mais la formation de travailleurs qualifiés, techniciens, ingénieurs, gestionnaires n'est pas seulement destinée à la satisfaction des besoins internes. Certains programmes de formation sont directement adaptés aux besoins des pays pétroliers. L'Université du Yarmouk est le cas le plus symbolique d'un projet de formation de cadres à l'échelle du Moyen-Orient.

— La Syrie est le seul pays qui n'encourage pas encore officiellement l'émigration. La législation y est encore largement restrictive, en particulier pour les travailleurs qualifiés. Légaux ou clandestins, les mouvements migratoires se développent cependant. A une émigration traditionnelle vers le Liban se substitue aujourd'hui une émigration croissante vers les pays pétroliers arabes.

— En Egypte, le dernier plan exprime les nouvelles orientations de la politique de l'emploi: politique liant les salaires à la productivité, reconsidération de la politique d'emploi systématique par l'Etat de tous les diplômés, limitation des effectifs de l'Université et extension de la formation professionnelle.

Les encouragements et les facilités donnés à l'émigration sont l'aspect le plus important de la politique de l'emploi. Dès 1971 l'émigration est libre. Les émigrés peuvent transférer leur épargne au taux parallèle (1973). Des accords bilatéraux sont conclus avec différents pays arabes sur le transfert de la main-d'œuvre égyptienne. Les départs au sein de l'administration sont facilités (congés spéciaux). La formation des travailleurs est assurée avant leur départ. Parallèlement le gouvernement cherche à orienter l'épargne des émigrés vers les investissements productifs (bénéfices des privilèges de la loi 43 accordé en 1975).

Par cette politique délibérée d'encouragement à l'émigration les pouvoirs publics recherchent la réduction du «suremploi» dans l'administration et le secteur public et l'atténuation du chômage.

Ainsi, l'émigration prend une grande ampleur ce qui est un phénomène nouveau en Egypte. Pour 1981, le nombre des travailleurs égyptiens employés dans les pays arabes est estimé à deux millions d'actifs.

1.2. Premiers résultats des politiques d'ouverture: une extraversion croissante.

Il est encore trop tôt pour faire un bilan définitif des politiques d'ouverture. Elles sont trop récentes dans certains pays, comme la Syrie et l'Égypte, pour déjà provoquer une transformation profonde des structures de l'économie.

Un phénomène central apparaît cependant: la tendance très nette à l'ex-traversion des économies des quatre pays étudiés. Ce phénomène n'est pas nouveau au Liban, il s'accroît en Jordanie, il se manifeste avec rapidité en Syrie et en Égypte. Le fonctionnement des économies de ces quatre pays dépend de plus en plus de l'afflux de ressources externes. C'est ce qui apparaît dans les conditions relativement similaires d'équilibre de leurs balances des paiements. Un déséquilibre commercial massif, qui traduit une forte dépendance aux importations, n'est que partiellement compensé par des balances des services qui deviennent positives (revenus du tourisme, de transit... et surtout remises des travailleurs émigrés). Ce n'est que par l'afflux de capitaux étrangers, investissements, prêts mais surtout dons (transferts gouvernementaux), que s'opère l'équilibre des balances des paiements.

— La libéralisation du commerce extérieur provoque un gonflement des importations beaucoup plus rapide que le développement des exportations. Le déficit commercial prend de l'ampleur et représente une part importante du PNB. Le taux de couverture des importations par les exportations devient faible.

Tableau 1  
Indicateurs de commerce extérieur : 1974 — 1980

	LIBAN	JORDANIE	SYRIE	EGYPTE
Deficit commercial (en millions de dollars EU)				
1974	992	335	446	835
1980	3199	2151	3584	5803
Taux de couverture des importations par les exportations (en %)				
1974	59,6	31,4	63,7	64,4
1980	24,4	18,5	22,9	44,8

Sources : IMF - Direction of trade Statistics - Yearbook 1981.

On constate aussi une modification dans les orientations du commerce extérieur pour la Syrie et l'Égypte. Les mouvements d'exportations et d'importations s'effectuent de façon croissante avec les économies occidentales au détriment du bloc socialiste. Ceci est particulièrement net pour l'Égypte.

— La progression des remises des travailleurs émigrés est spectaculaire depuis 1974. Ces remises constituent un élément décisif de l'équilibre des balances des paiements et un facteur déterminant de l'équilibre social interne pour l'Égypte, la Jordanie et le Liban. L'ampleur du phénomène est moindre en Syrie.

Tableau 2  
Estimations des remises des travailleurs émigrés: 1971 - 1980  
(en millions de dollars E.U.)

	LIBAN	JORDANIE	SYRIE	EGYPTE
1971	ND	14	38	6
1974	ND	77	45	189
1977	ND	491	92	591
1978	1160	544	94	ND
1979	1180	612	112	1900
1980	2030	769	200	2600

ND: Non disponible.

Sources: — IMF. Balance of payments yearbook — Dec. 1980.

— Annuaire statistique des différents pays.

— Le Commerce du Levant et MEED: 1980 et 1981.

— Un ensemble d'activités de service procurent des ressources extérieures supplémentaires pour les quatre pays.

C'est le cas du tourisme pour la Jordanie et l'Égypte (1). C'est surtout les ressources d'activités de transit pour les quatre pays, en particulier pour l'Égypte depuis la réouverture du Canal de Suez en 1975. (2).

— Mais les revenus des services et les remises des émigrés ne suffisent en général pas à compenser le déficit des balances commerciales et ce n'est que par l'afflux des financements externes que peut s'effectuer l'équilibre global de la balance des paiements.

Tableau 3  
Evolution de la dette publique extérieure: 1970 — 1979

	LIBAN	JORDANIE	SYRIE	EGYPTE
Encours de la dette publique extérieure				
— en millions de dollars				
● Fin 1970	64	112	232	1644
● Fin 1979	93	1047	2283	11409
— en % du PNB				
● Fin 1970	4,2	ND	13,6	23,8
● Fin 1979	ND	38,1	24,9	60,4

ND: Non disponible.

Source: Banque Mondiale. Rapport sur le développement dans le monde, 1981.

(1) En 1980, les revenus (nets) procurés par le tourisme sont de 150 millions de dollars en Jordanie et de 780 millions de dollars en Égypte.

(2) En 1980, les revenus du transit dans le canal de Suez sont de 670 millions de dollars.

Ce tableau ne donne qu'une idée partielle de la dépendance financière externe des quatre pays puisqu'il ne prend pas en compte les dons (transferts gouvernementaux). Les dons et aides jouent un rôle très important. Ainsi, en 1980, les transferts gouvernementaux reçus par la Jordanie s'élèvent à 1270 millions de dollars (soit une somme supérieure au volume global de la dette publique extérieure au début de la même année). Ces transferts ont aussi une très grande importance en Syrie et en Egypte.

Pour la Jordanie et la Syrie les aides sont très largement d'origine arabe; pour l'Egypte, depuis le boycott, les aides sont d'origine occidentale (Etats Unis principalement dont l'assistance économique est estimée à environ 1 milliard de dollars par an pour les dernières années).

— L'extraversion croissante des économies étudiées se manifeste enfin par l'irruption de l'inflation mondiale. Ces quatre pays qui bénéficiaient dans les années cinquante et soixante d'une relative stabilité des prix connaissent, depuis le milieu des années soixante-dix, des taux d'inflation élevés.

En définitive, si les politiques libérales et les processus d'ouverture ont permis le maintien de la croissance économique au Liban et en Jordanie ou la reprise de cette croissance pour la Syrie et l'Egypte, le contenu donné à cette croissance correspond de façon générale à une extraversion accentuée. Le fonctionnement de ces économies continue d'être ou devient basé sur des ressources externes. Les remises des travailleurs émigrés et l'aide extérieure en sont les deux piliers.

C'est dans ce contexte que l'on peut situer les logiques nouvelles, et les premiers résultats, des politiques industrielles.

## **2. La redéfinition des politiques industrielles : nouvelles logiques et premiers résultats**

On peut sommairement distinguer trois logiques par rapport auxquelles on peut situer la rationalité et l'efficacité des politiques industrielles actuellement en vigueur.

### *2.1. Logique politico-militaire et marginalisation des politiques industrielles en Syrie.*

La Syrie, on l'a constaté, est le pays où le processus d'ouverture est le plus ambigu : libéralisation économique, mais place toujours centrale accordée au secteur public et importance de la référence au socialisme; ouverture à l'Occident mais liens privilégiés maintenus avec l'URSS. Tout ceci n'est pas contradictoire : la Syrie donne l'exemple d'un fonctionnement économique basé sur un surplus «politico-militaire» et où la logique productive des politiques industrielles devient secondaire.

On l'a vu, les équilibres extérieurs, de la Syrie et le budget de l'Etat sont financés en grande partie par les transferts gouvernementaux effectués par les pays pétroliers arabes (surtout l'Arabie Saoudite). La Syrie perçoit ces dons au titre de pays du «champ de bataille» avec Israël. L'intervention militaire au Liban (1976) et la participation au «Front de la Fermeté» (1977) ont aussi des retombées financières substantielles (1).

Ainsi, les fonctions politico-militaires du régime syrien permettent de mobiliser des ressources dont l'ampleur dépasse très largement les maigres profits d'un secteur public industriel réputé pour son manque de productivité.

Dans ce contexte la fonction productive de l'industrie devient marginale. C'est d'ailleurs la prise en compte d'une situation de fait. En 1978, l'industrie ne représente plus que 10,5% du Produit Interieur Net. L'ancienne priorité accordée à l'industrie est abandonnée (la part de l'industrie dans les investissements planifiés était de 46,3% dans le plan 1971 - 1975, elle n'est que de 20,8% dans le plan 1976 - 1980).

Comme le souligne M. SEURAT, l'industrie «remplit une fonction très importante de reproduction sociale». «La justification première (d'une usine du secteur public) n'est pas tant de dégager un profit que de susciter une dépense, laquelle, en s'inscrivant comme un enjeu dans des stratégies politiques au sens le plus large du terme, est en réalité une source de pouvoir» (3).

L'industrie a aussi une fonction idéologique. Le secteur public industriel est présenté comme «l'image de marque du régime», et fournit «la couverture idéologique du socialisme» (4).

### *2.2. Logique de «plaque tournante» et d'intermédiaire et progrès de l'industrie au Liban et en Jordanie*

La Jordanie présente au départ un cas qui semble voisin de celui de la Syrie. C'est aussi un pays, on l'a déjà souligné plusieurs fois, dont le fonction-

(1) Parmi de nombreux exemples on peut citer le financement de la FAD (Force Arabe de Dissuasion), le gain du chantage à l'escalade militaire avec la Jordanie (1980), les dividendes de la levée du blocus de Zahlé en 1981 (le chiffre le plus généralement avancé est de 1,2 milliards de dollars, il reste bien sûr invérifiable).

(2) Alors qu'en 1970, l'industrie manufacturière représentait 18,7% du Produit Intérieur Net et employait 12% de la population active. Par contre la part l'industrie extractive (pétrole brut) progresse : 2,2% en 1970, 9,3% en 1978. (Central Bureau of statistics. Statistical Abstract. 1980, pp. 232 et 598-599).

(3) M. SEURAT. Chapitre 1.

(4) M. SEURAT. id.

M. CHATELUS propose une conclusion identique sur le rôle de l'industrie syrienne : «un instrument utilisé par le parti dominant pour consolider son pouvoir et légitimer le contrôle exercé sur la société».

«Etat et industrialisation en Méditerranée Orientale». *Colloque Industrialisation du Bassin Méditerranéen* — GRESMO. Grenoble 3-4-5 juin 1981, p. 26.

nement économique dépend fondamentalement de l'afflux de l'aide extérieure et ce depuis plus de trente ans. Cette aide est elle aussi liée aux fonctions politiques et militaires de l'Etat jordanien dans la région.

D'abord, la politique jordanienne est considérée comme «modérée», «réaliste», «favorable à l'Occident» ou, autre point de vue, qualifiée de «réactionnaire», d'«inféodée à l'impérialisme»... Soutenir le régime qui produit une telle politique est l'objet des aides financières britanniques puis américaines ainsi que des pays arabes «conservateurs», l'Arabie Saoudite tout particulièrement.

Ensuite, la Jordanie est le pays du monde arabe qui a la plus longue ligne de cessez-le-feu avec Israël. C'est à ce titre de pays du «champ de bataille» que sont effectués les transferts provenant des pays pétroliers arabes (1).

Dans ce système reposant sur un plus «politico-militaire», l'allocation de ressources pour l'industrie demeurerait secondaire (2).

L'intervention de l'Etat dans la création d'industries nouvelles répondait autant à une logique distributive qu'à une logique productive. Les politiques industrielles d'inspiration protectionniste, en vigueur jusqu'au début des années 70, étaient adaptées à cette première étape de la croissance d'un secteur qui demeurerait marginal (3).

Mais si le pouvoir jordanien a montré une grande efficacité dans la gestion conservatoire d'un système économique et politique basé sur l'aide extérieure; il semble aujourd'hui déployer une même talent pour la transformation de ce système.

A plus ou moins long terme, la paix est une perspective qu'il faut envisager au Moyen-Orient. Elle révèle le caractère non éternel du surplus «politico-militaire» sur lequel repose la Jordanie depuis trente ans. L'hypothèse de la paix fait en effet disparaître une des justifications de l'aide extérieure (le soutien à un pays du «champ de bataille»). De plus, la création d'un Etat palestinien, si elle ne se réalise pas au détriment de l'existence même de l'Etat hachémite, fera au minimum apparaître un concurrent pour l'allocation des

---

(1) L'aide britannique est pratiquement supprimée après l'abrogation du traité d'alliance anglo-jordanien (février 1957), elle est remplacée par une aide américaine. Après 1967 et le sommet de Khartoum l'aide financière arabe croît fortement. Les événements de 1970 provoquent une forte réduction des transferts arabes qui sont compensés par une reprise de l'aide américaine. Après 1974 et la réinsertion de la Jordanie dans le monde arabe, les transferts des pays pétroliers deviennent massifs.

Enfin, depuis 1979, la non participation de la Jordanie aux accord de Camp David est suivie par un nouveau bond de l'aide arabe (conférence de Bagdad de mars 1979), alors qu'elle est «sanctionnée» par une forte réduction de l'aide américaine.

(2) Au cours des premiers plans jordaniens, la part de l'investissement consacrée à l'industrie reste limitée : 8% dans le programme de 10 ans de la BIRD (1955-1964), 13,9% dans le Programme de 7 ans (1964-1970), 14,6% dans le plan de 3 ans (1973-1975).

(3) En 1970 l'industrie (extractive et manufacturière) représente environ 10% du PIB et emploie moins de 7% de la population active.

aides «civiles» des pays producteurs de pétrole. Ainsi, dans un Moyen-Orient en paix, l'aide octroyée à la Jordanie risque d'être considérablement réduite.

Il s'agit donc de préparer les conditions d'une «viabilité» non fondée sur l'aide extérieure. C'est paradoxalement l'afflux d'une masse accrue de transferts gouvernementaux et de prêts, à partir de 1974, qui donne au pouvoir jordanien la marge de manœuvre nécessaire à la mise en place d'une économie moins assujettie à cette aide.

C'est à cette lumière que l'on peut apprécier la cohérence de l'évolution des politiques industrielles.

La priorité nouvelle accordée à l'industrie, qui se manifeste par des investissements massifs (1), a pour but l'élargissement de la base productive de l'économie. Mais il ne s'agit pas ici de l'objectif, utopique pour la Jordanie, de la construction d'une économie autocentrée et indépendante. La poursuite de la croissance industrielle se réalise désormais dans une double direction : un élargissement à l'échelle du Moyen-Orient d'un processus de substitution aux importations auparavant limité au marché interne, une valorisation des matières premières locales avant exportation sur le marché mondial. Cette double orientation est susceptible d'améliorer la position de la Jordanie dans la nouvelle division internationale du travail. Les différents aspects de la libéralisation des politiques industrielles sont destinés à accompagner et accélérer, autant qu'à susciter, ces évolutions.

Les politiques industrielles sont d'ailleurs inséparables des politiques commerciales, financières, éducatives.. Ainsi, le développement de l'industrie est conçu en combinaison avec l'expansion des activités de transit (les zones franches), il est supposé être stimulé par l'essor de la place financière d'Amman et par les actions de formation de travailleurs qualifiés...

On ne peut parler d'une stratégie industrialiste dominante. La priorité aujourd'hui accordée à l'industrie s'insère plutôt dans une logique à dominante commerciale.

En effet, l'objectif est de faire de la Jordanie une «plaque tournante», un intermédiaire utile, si possible indispensable dans les relations entre les pays industrialisés et les pays du Moyen-Orient arabe (les pays producteurs de pétrole principalement).

Les ressources retirées de cette fonction d'intermédiaire, profits industriels et commerciaux, rémunération de services divers, remises des travailleurs

---

(1) Ce n'est que dans le plan de 5 ans 1976-1980 qu'apparaît véritablement une nette priorité en faveur de l'industrie. Environ 30% de l'investissement global est affecté à l'industrie. Ce changement dans l'ordre des priorités est accentué par un effet de masse. L'investissement industriel moyen annuel dans le plan de 5 ans est cinq fois plus élevé que dans le plan de 3 ans, huit fois plus que dans le programme de 7 ans. L'importance accordée à l'industrie est confirmée dans le nouveau plan quinquennal 1981-1985.

émigrés... devraient ainsi progressivement se substituer à l'aide extérieure (c'est à dire à la rémunération de services politico-militaires).

Cette évolution ne va pas éliminer ni réduire la dépendance externe de la Jordanie mais en modifier les formes: des relations basées sur la fourniture de marchandises, de services, de main-d'œuvre qualifiée, sont moins inégalitaires, moins fragiles et moins aléatoires que des relations fondées sur l'octroi unilatéral de l'aide.

En définitive, l'évolution actuelle des politiques industrielles jordaniennes est un comportement réaliste d'adaptation à un Moyen-Orient qui s'intègre de façon croissante au système capitaliste mondial.

Ce comportement n'est pas unique. En fait, la Jordanie tente de partager (ou de ravir) une place traditionnellement occupée par le Liban.

Aujourd'hui, le Liban et la Jordanie (à une échelle pour l'instant plus modeste) sont les deux seuls pays de la région (avec Bahrein) où une croissance industrielle rapide est dynamisée par des exportations de produits manufacturés orientées de façon privilégiée vers le marché régional.

La croissance industrielle au Liban est longtemps freinée par le caractère dominant des activités commerciales et financières. Cependant une croissance industrielle rapide se manifeste depuis le milieu des années soixante. Elle s'accélère dans les dernières années précédant la crise de 1975. Les exportations à destination du monde arabe (Moyen-Orient principalement) sont le moteur de cette croissance industrielle. Malgré les destructions de 1975-1976 et la persistance d'une situation de crise le fonctionnement de l'industrie libanaise continue à être fondé sur le développement des exportations dans la région<sup>(1)</sup>

En Jordanie, l'industrie manufacturière est longtemps destinée au marché interne et les exportations demeurent négligeables. De nets progrès des exportations industrielles apparaissent à partir du milieu des années 70 et s'amplifient actuellement. Ces exportations sont massivement orientées vers les marchés régionaux.

L'extraversion de l'industrie jordanaïenne va s'accroître lorsque les deux projets industriels les plus importants du dernier plan (1976-1980) vont rentrer en phase de production (1981 et 1982). Il s'agit de deux unités industrielles destinées à la valorisation de matières premières locales (phosphates-potasse) avant exportation sur le marché mondial et régional.

(1) Sur ce point, voir:

- CERMOC. *Etat et...*, op. cit.
- J.P. BERTRAND, A. BOUDJIKANIAN, N. PICADOU. *L'industrie libanaïse et les marchés arabes du Golfe*. Beyrouth: CERMOC, 1979.
- B. LABAKI. «Quelle industrie pour le Liban en 2000», *Le Commerce du Levant*, n° 4829, 16 nov. 1981, (cet article reprend et actualise l'ouvrage collectif du CERMOC).

Le Liban et la Jordanie sont donc deux exemples de progrès industriels notables dus à un élargissement à une échelle régionale d'un processus de substitution aux importations. En complémentarité avec les activités commerciales et financières, c'est la forme industrielle d'un rôle d'intermédiaire entre les économies pétrolières et les pays industrialisés.

**Tableau 4**  
**Indicateurs des exportations industrielles au Liban et en Jordanie :**  
**1970 — 1980**

	LIBAN	JORDANIE	
	(A) + (B)	(A)	(B)
Part de l'industrie dans le PIB (en %)			
1970	13,6	2,4	7,9
1977-1978	13,1	4,6	15,0
Valeurs des exportations industrielles (en millions de dollars)			
1970	64 (1)	7	8
1980	528 (1)	159	145
Part des exportations industrielles dans le total des exportations (en %)			
1970	67,2	26,9	29,6
1980	85	40,9	37,2
Part des exportations industrielles à destination du monde arabe (en %)			
1980	98,5	4,7	99,1

(A) Industrie extractive. Au Liban elle est négligeable (en particulier dans les exportations). En Jordanie il s'agit essentiellement des phosphates naturels.

(B) Industrie manufacturière.

(1) Valeur des exportations munies d'un certificat d'origine du Ministère de l'Industrie.

Sources:

- Voir les annexes, tableaux 2 et 4.
- Pour la conversion des L.L. et D.J. en \$: IMF — International Financial Statistics Yearbook, 1981.

Les succès relatifs du Liban et de la Jordanie sont dus aux éléments suivants.

Des pays qui se réclament sans ambiguïté, et avec constance, du système de l'économie libérale et de «la libre entreprise» sont à priori bien placés pour s'insérer avec profit dans les échanges internationaux (1) .

(1) Le degré d'intervention dans l'économie de l'Etat jordanaïen est aussi important que, celui de l'Etat syrien. Il n'empêche que, pour les capitaux étrangers, la Jordanie donne l'image d'une économie «libérale», ce qui n'est pas le cas de la Syrie.

Dans le premier cas, la réussite est due au seul dynamisme des entrepreneurs libanais. Dans le deuxième cas, l'action efficace d'initiative et d'encadrement de l'Etat jordanien est déterminante.

Enfin, la petite taille de ces deux pays est un élément qui facilite cette stratégie d'adaptation. Les ressources obtenues d'une fonction d'intermédiaire portant sur une faible fraction des échanges entre les pays industrialisés et les pays du Golfe peuvent suffire à assurer la prospérité du Liban et de la Jordanie(1). Ce n'est pas le cas pour l'Egypte.

### 2.3. Logique de l'insertion dans la nouvelle division internationale du travail et échec de la «grande stratégie» (2) industrielle de l'Egypte.

L'analyse de l'évolution économique internationale déjà évoquée permet de constater les tendances de la mise en place d'une nouvelle division internationale du travail. Cette évolution se caractérise par une internationalisation de la production qui s'opère de façon privilégiée dans le secteur des produits manufacturés. Cette nouvelle division internationale du travail correspondrait à la délocalisation de certains processus de production industriels des pays capitalistes les plus avancés vers des pays «semi-industrialisés».

Dans ce contexte, l'Egypte pourrait tenter de jouer un rôle particulier en tirant profit de ses «avantages» relatifs: une main-d'œuvre abondante, peu coûteuse et qualifiée; un large marché intérieur; et surtout une situation géographique privilégiée par rapport à tous les marchés du Moyen-Orient arabe (et à leurs capitaux) et aux marchés africains.

En rupture avec la vision nationale du développement industriel de la période précédente, une nouvelle politique industrielle consisterait alors à associer à la main-d'œuvre égyptienne les capitaux pétroliers et la technologie occidentale (3). Le développement ainsi réalisé serait, certes, destiné à la

(1) On peut rapprocher l'expérience de ces deux pays du cas de Bahrein. L'Emirat de Bahrein est déjà rentré dans l'ère de l'après-pétrole. Il offre aussi un bon exemple de diversification de l'économie par le développement d'activités commerciales, financières et industrielles. Une partie de cette industrie est orientée sur le marché mondial et associe des capitaux de l'Etat de Bahrein, d'autres Etats du Golfe et de firmes multinationales (raffinerie de pétrole, liquéfaction du gaz, projet pétrochimique, fonderie d'aluminium...). Les activités de réparation et de construction navale (cale sèche de l'ASRY pour des tankers jaugeant jusqu'à 500.000 T) sont liées à une situation géographique privilégiée. Enfin le développement de la petite et moyenne industrie, liée à l'initiative privée, est principalement orienté vers les marchés des Etats pétroliers voisins. Sur l'industrie de Bahrein, voir, B. LABAKI, «Les industries d'exportation à Bahrein: quel avenir?», *Le Commerce du Levant*, N° 4780, 1er décembre 1980, pp. 15-21; et «L'industrie légère de Bahrein: perspectives et enjeux», *Le Commerce du Levant*, N° 4782, 15 décembre 1980, pp. 14-19.

(2) Selon l'expression de M. CHATELUS. *Stratégies...*, op. cit., pp. 233-236.

(3) C'est l'équation présentée par le Président Sadate: Capital arabe + technologie occidentale + travail et marchés égyptiens - explosion démographique = croissance économique (d'après J. WATERBURY, op. cit., p. 217).

satisfaction des besoins du marché intérieur, mais serait aussi très largement extraverti (exportations vers les marchés du Moyen-Orient arabe et sous-traitance internationale). Enfin, cette politique industrielle donnerait à l'Egypte un rôle central dans le «recyclage» des pétro-dollars.

Ainsi, les grands axes de la politique d'ouverture, appel aux investissements étrangers, réactivation du secteur privé, réorganisation du secteur public, libéralisation du commerce extérieur constitueraient bien la mise en place d'un cadre favorable à cette nouvelle politique industrielle.

Cependant, on constate un important décalage entre ces perspectives et les premiers résultats de la politique d'ouverture.

Ces premiers résultats, on l'a déjà souligné, témoignent d'une extraversion croissante de l'économie égyptienne: aggravation du déséquilibre de la balance commerciale, dépendance par rapport à l'aide extérieure et endettement, importance de l'émigration et des remises...

Surtout, les répercussions de la politique d'ouverture sur le secteur industriel sont largement négatives ou très inférieures aux objectifs (1).

Certes, on constate la reprise de la croissance industrielle. Elle s'explique par la libéralisation des importations qui permet un meilleur approvisionnement des usines en matières premières, produits intermédiaires et biens d'équipement. Mais l'afflux des produits importés sur le marché provoque une concurrence brutale et inégale pour les produits industriels locaux (2). Il en résulte des difficultés pour une industrie habituée par une longue période de protection à une situation de quasi-monopole. Ceci se manifeste par des faillites, des accumulations de stocks, des licenciements de personnel. Sont particulièrement touchées les petites entreprises des secteurs traditionnels, la branche de la confection, certaines industries chimiques, métallurgiques... De façon plus générale, la «rentabilité» des entreprises du secteur public est compromise.

L'afflux des investissements étrangers est, selon la plupart des observateurs, très largement inférieur aux prévisions. Surtout, les premiers investisse-

(1) Ce constat négatif est formulé avec des intensités variables. I. Sabri ABDALLAH dénonce une «politique économique désastreuse», M. C. AULAS parle d'«échec patent» ayant pour conséquence «la désintégration de l'économie égyptienne». Plus réservée, l'officielle Banque Nationale d'Egypte reconnaît que «la politique d'ouverture n'a pas atteint les objectifs recherchés».

(2) Concurrence particulièrement inégale dans le cas des marchandises introduites en contrebande sur le marché égyptien à partir des zones franches (zones franches installées à Alexandrie, Suez, Port Saïd, et au Caire).

ments étrangers se sont concentrés dans les banques (1) et les sociétés d'investissements, l'habitat, le tourisme... Une faible part des investissements est allée vers l'industrie. Cependant l'étude des projets en cours d'exécution montre un rééquilibrage dans l'orientation des investissements au profit de l'industrie.

Les investissements étrangers dans l'industrie déjà arrivés au stade de la production sont trop limités pour infléchir de façon significative les statistiques de la production ou des exportations industrielles (2). Mais les projets industriels en cours de réalisation représentent une masse importante et qui croît rapidement. Ce n'est que dans quelques années que l'on observera une éventuelle transformation de la structure par branche de l'industrie et une probable tendance à l'extraversion de la production.

Pour l'instant on peut simplement constater que la liste des firmes industrielles multinationales présentes, ou en cours d'installation, en Egypte s'allonge. Fin 1980, on peut citer: Dupont, Crush Co., Coca-Cola, International Paint, Ford, Goodyear, Union Carbide, Colgate Palmolive, Johnson, Reynolds, Hoecht, Stein-Muller, Siemens, Handel Co., Michelin, Hutchinson, Bonna, Chloride, Massey-Ferguson, Wilkinson, Otovoko Japon, Schindler, Honda, Brown Boveri, Sheoda, Volkswagen,...

Les remises des travailleurs émigrés, on l'a souligné, constituent un élément décisif de l'équilibre de la balance des paiements et un facteur déterminant de la stabilité sociale interne de l'Egypte (en permettant à de nombreuses familles de supporter les conséquences de l'inflation). Mais ces remises sont partiellement orientées vers les investissements productifs (3). Elles sont un facteur d'accroissement des importations de biens de consommation et d'accélération de l'inflation. Enfin, l'émigration provoque des pénuries de main-d'œuvre qualifiée particulièrement sensibles pour certains secteurs de l'industrie.

---

(1) Le succès de la politique visant à attirer des banques étrangères en Egypte est indéniable (loi 43). Fin 1979, 53 banques étrangères opèrent en Egypte (sous forme de joint-venture ou de succursales). Mais, sur la période écoulée, le rôle de ces banques semble avoir été diamétralement opposé à ce qui était souhaité: elles ne sont pas des instruments de canalisation de capitaux étrangers vers l'Egypte; au contraire, elles drainent l'épargne nationale vers le financement d'activités commerciales généralement extraverties (commerce extérieur) ou facilitent le transfert vers l'étranger. Elles ne participent que de façon infirme au financement des investissements productifs.

(2) Depuis le début de la politique d'ouverture, les exportations de produits manufacturés ne connaissent pas de progrès très sensibles. Seules les exportations de pétrole brut progressent fortement. L'Egypte ne devient exportateur net de pétrole brut qu'en 1976. En 1980 les exportations pétrolières représentent 2,6 milliards de dollars soit la moitié des exportations totales de l'Egypte.

(3) En fait, les remises sont utilisées en priorité pour des dépenses de consommation, l'achat ou la construction d'un logement, l'achat de terres (ces trois affectations ont des effets directs sur la hausse des prix), et ensuite seulement pour des investissements (de nature spéculative ou productive selon les cas).

Ce bilan négatif est le résultat des déficiences mêmes de la politique d'ouverture, mais surtout des blocages politiques et sociaux qui entravent son exécution.

#### *Les déficiences de la politique d'ouverture égyptienne.*

Au delà de problèmes techniques ponctuels (1) on peut souligner les déficiences qui apparaissent dans l'élaboration et l'exécution de la politique d'ouverture, ceci à plusieurs niveaux.

● Les hésitations et les lenteurs dans la mise au point de la politique apparaissent fréquemment. C'est par exemple le cas de la loi sur les investissements étrangers, domaine où pourtant l'action entreprise est la plus déterminée: le législateur a dû s'y reprendre à trois fois sur une période de six ans (1971, 1974, 1977) pour produire un texte cohérent et susceptible d'attirer effectivement les capitaux étrangers.

On constate aussi des hésitations dans les projets d'ouverture du secteur public aux capitaux privés. Il en est de même pour la réorganisation du secteur public...

De plus, le manque de coordination entre les différents organismes chargés de l'application de la politique conduit à des contradictions et des incohérences.

● L'exécution de la politique d'ouverture se caractérise par le déséquilibre des actions poursuivies.

La logique de la politique d'ouverture consiste à mener de front des actions d'encouragement à l'afflux de capitaux étrangers, de réorganisation du secteur public et de réactivation du secteur privé égyptien. En pratique, toute la politique menée depuis 1974 est polarisée autour de la première action: attirer les capitaux étrangers. La plupart des mesures évoquées plus haut, loi sur les investissements, modification de la réglementation des changes, libéralisation du commerce extérieur..., sont subordonnées à cet objectif.

Inversement, pour les autres axes de la politique il semble que l'on en soit resté au stade des projets et des déclarations d'intentions (éventuellement formulés sous forme de loi).

Ainsi malgré le slogan de la «révolution administrative», l'administration reste bureaucratique, paperassière et inefficace. De même, le secteur public industriel n'a pas été transformé par le seul effet d'une conférence sur la décentralisation ou de la mutation de quelques directeurs.

---

(1) Les analyses officielles mettent l'accent sur les freins à un afflux rapide des investissements étrangers. La lenteur des réalisations est justifiée par des explications de type technique: difficultés d'obtenir des terrains, défauts de l'infrastructure, manque de statistiques... Ces explications techniques sont justes et importantes mais sont partielles.

● En définitive, la politique d'ouverture n'a pas véritablement donné lieu à la mise au point d'une nouvelle politique industrielle. Il n'y a pas un ensemble cohérent de mesures susceptibles d'adapter l'industrie égyptienne et son secteur public aux nouvelles orientations économiques générales (c'est-à-dire aux normes du marché international). A l'alternance entre une politique de développement national planifié (ou supposé l'être) et une politique d'ouverture sur le marché international ne correspond pas une révision complète des différents instruments de la politique industrielle de l'Etat. L'industrie est ainsi soumise à un ensemble contradictoire de mesures, règles de fonctionnement et influences. Et ce à son plus grand détriment.

Ainsi, la politique d'ouverture qui peut apparaître d'une très grande logique si l'on se borne à l'examen de ses grandes lignes, se révèle, quand on observe le détail de son exécution, largement hésitante, incomplète, parfois incohérente.

#### *Comportements contradictoires des partenaires de la politique d'ouverture et blocages politiques et sociaux*

● La politique de libéralisation et d'ouverture repose sur l'idée que le dynamisme économique doit provenir de la décentralisation des responsabilités économiques de l'Etat, d'une initiative redonnée au secteur privé, et d'un rôle moteur joué par les capitaux étrangers.

Le succès de la politique d'ouverture est donc lié à la convergence des actions des différents partenaires de cette politique et à une adhésion des groupes sociaux impliqués dans la mise en œuvre de cette politique ou / et concernés par ses résultats.

Or, au contraire, les contradictions et les blocages semblent prévaloir comme l'indique l'énumération sommaire qui suit.

● Tout d'abord, les participations étrangères sont inférieures aux espoirs. De façon générale, l'afflux des investisseurs étrangers en Egypte s'est trouvé limité ou freiné par trois types de raisons: la crainte d'une nouvelle guerre israélo-arabe (ceci jusqu'à la conclusion d'une paix séparée, mais cette paix, on le verra, a des conséquences immédiates négatives sur cet investissement); les troubles sociaux en Egypte et l'appréhension d'une destabilisation du régime du Président Sadate; enfin, la lenteur et la corruption bureaucratique. Les fonds arabes publics ont joué un rôle important (jusqu'à la signature des accords de Camp David), soit pour soutenir la balance d'investissements. Mais ces fonds accordés à l'Egypte n'ont pas été massifs. Comme l'indique M. Sid Ahmed, «le niveau de l'aide financière fournie par les pays pétroliers arabes au Caire a de toute évidence été fixé plus par souci d'empêcher l'Egypte de se

radicaliser que par désir de la voir décoller...» (1). Les investissements arabes privés se sont concentrés, en fonction de la rentabilité à court terme des projets, dans les activités touristiques et immobilières.

Les investissements privés provenant des pays occidentaux sont longtemps restés faibles (à l'exception du secteur bancaire). La situation de crise mondiale a certainement joué un rôle de frein à l'implantation de nombreuses entreprises. Il semble aussi que les firmes occidentales aient longtemps considéré que leur apport devait se borner à la fourniture d'équipements et de technologie. L'afflux plus récent de l'aide occidentale publique et privée, américaine tout particulièrement, résulte de la volonté de soutenir un pays considéré comme stratégique dans l'équilibre régional (surtout depuis la chute de l'Iran impérial).

L'ouverture aux banques étrangères domaine où le flux d'investissement a été le plus rapide est l'illustration la plus nette de la contradiction entre les comportements attendus par le gouvernement et les comportements réels. D'un côté, les pouvoirs publics souhaitent que les banques jouent un rôle dynamique dans le financement et dans la mise au point de projets industriels. D'un autre côté, les banquiers considèrent que leur métier n'est pas d'être des industriels (la logique bancaire n'est pas une logique productive) et se bornent au financement à court terme d'opérations commerciales dont la rentabilité est garantie.

● Les divergences sur les politiques d'ouverture apparaissent au sein même du gouvernement égyptien. Les contradictions entre les déclarations des membres du gouvernement et l'examen des remaniements ministériels font apparaître de fortes oppositions et divergences d'analyse sur la plupart des mesures liées à la politique d'ouverture. La politique d'ouverture et tout particulièrement les décisions concernant le secteur industriel sont des enjeux importants de la lutte politique et de la compétition pour le pouvoir (et des avantages qu'il procure).

De plus, tiraillée entre les exigences des institutions internationales de financement (FMI en particulier) et la psychose des réactions des groupes sociaux, l'action étatique est paralysée dans les domaines sensibles de la politique d'ouverture, tout particulièrement la réforme du secteur public et la politique des prix (2).

(1) M. SID AHMED, «L'Egypte, le refus de l'apartheid économique», *le Monde Diplomatique*, mars 1977, p. 44.

(2) La politique d'ouverture provoque une inflation élevée. Le déficit budgétaire est massif et le déséquilibre de la balance des paiements croissant. Ceci conduit le gouvernement, sous la pression du F.M.I., à élaborer une politique d'équilibre budgétaire, de réduction de la consommation publique et privée et d'incitation au développement de l'épargne interne. Le budget de 1977 est un essai d'application brutal de cette politique: il prévoit la quasi disparition du déficit budgétaire par la suppression des subventions consacrées aux produits de première nécessité (farine, sucre, huile, thé, riz, gaz...). Ce budget provoque de très violentes émeutes à travers toute l'Egypte les 18 et 19 janvier 1977. Les hausses de prix sont annulées et l'Egypte est contrainte de recourir à l'aide internationale (Etats Unis et FMI)...

● L'administration est, par inertie ou par opposition, un facteur puissant de blocage de la politique d'ouverture. D'abord, la lourdeur, l'inefficacité, la routine, la paperasserie de l'administration et le manque de coordination de ses multiples rouages, paralysent les actions engagées et découragent les investisseurs. La pratique de la corruption, dont les possibilités sont élargies par l'ouverture, provoque le dévoiement de cette politique (1).

D'autre part, l'opposition d'une partie de l'administration à la politique d'ouverture semble forte. Cette opposition a deux sources. D'abord celle de l'autodéfense d'un corps. En effet, la politique d'ouverture, si elle est menée à son terme avec rigueur, doit conduire à une diminution des pouvoirs de l'administration économique et à une plus grande efficacité de ses actions (et donc à une profonde réorganisation, à la suppression des emplois improductifs...). Il est logique que les «bénéficiaires» de la situation actuelle bloquent une politique dont l'application doit conduire à la disparition de leurs privilèges (relatifs). Ce d'autant plus que les classes moyennes, qui constituent cette administration, sont actuellement les groupes sociaux les plus touchés matériellement, par les conséquences de l'ouverture (inflation). Enfin, l'opposition d'une partie de l'administration peut être idéologique: opposition à une politique qui est considérée comme déviante par rapport au «socialisme» nassérien.

● Le comportement du secteur privé égyptien est attentiste. Il semble chercher à bénéficier des avantages liés à l'ouverture sans en supporter les conséquences logiques (en particulier la concurrence dans le secteur industriel). Ses investissements sont principalement orientés vers des activités dont la rentabilité à court terme est assurée.

● L'opposition des travailleurs du secteur public, en particulier du secteur industriel, à la politique d'ouverture et à ses conséquences immédiates sur le niveau de vie, se manifeste fortement tout au long de cette période.

La liste des troubles, manifestations, grèves... apparus dans les unités industrielles est longue: en août 1971, troubles au complexe sidérurgique d'Helwan, de même à Aboud Kebir; en mars 1972, incidents dans les complexes industriels de Choubra el Khaima; en septembre 1974, manifestations dans des entreprises du secteur public et dans la banlieue industrielle du Caire; en janvier 1975 manifestations d'ouvriers de la banlieue industrielle d'Helwan (et manifestations de soutien des étudiants); en mars 1975, occupations d'usi-

---

... La lutte anti-inflationniste est menée actuellement de façon plus progressive. L'épargne interne est encouragée (avantages fiscaux, émission de «bons de développement», élévation du taux d'escompte de la banque centrale...). Le gouvernement essaye de limiter la consommation publique et privée: hausse de prix progressives (mais prudentes du fait de la «psychose» des événements de 1977), compression des subventions publiques...

(1) La corruption n'est pas une nouveauté due à la politique d'ouverture. Elle était déjà «une règle essentielle (du) bon fonctionnement... du système nassérien» (HASSAN RIAD, op. cit., p. 227). L'ouverture ne fait qu'en démultiplier les possibilités. Cette corruption se manifeste jusqu'aux niveaux les plus élevés de l'administration et du pouvoir.

nes par les ouvriers du complexe textile de Mahallat el Koubra; en mars 1976, manifestations au centre du Caire des ouvriers d'usines textiles du Delta et vague de grèves à Alexandrie, Mahallat el Koubra, Damiette...; en septembre 1976, grève des ouvriers du transport... Enfin, on peut rappeler le cas le plus violent d'une opposition massive à des mesures gouvernementales: les émeutes des 18 et 19 janvier 1977 au Caire, à Alexandrie et dans d'autres villes, à la suite de la suppression des subventions pour les produits de premières nécessité. L'ampleur de cette opposition ouvrière a certainement été un frein aux actions envisagées par le gouvernement en particulier dans les domaines de la politique de l'emploi (amélioration de la productivité, suppression des emplois improductifs...); dans les projets visant à ouvrir les entreprises publiques aux capitaux privés, égyptiens et étrangers, et dans les tentatives de retour à la «vérité» des prix.

● Le comportement des émigrés n'est pas, lui non plus, conforme à ce qu'attend le gouvernement. Le gouvernement souhaiterait un comportement d'épargne et d'investissement dans les secteurs productifs, ce qui ne se réalise que partiellement. Plus généralement, avec les remises des émigrés un volume massif et croissant du Revenu National échappe au contrôle de l'Etat (aussi bien au niveau de sa formation que de son affectation). C'est une transformation économique fondamentale par rapport à l'époque nassérienne. Par ailleurs, l'émigration, par la généralisation des départs, rompt l'homogénéité des groupes sociaux les plus susceptibles d'être opposés à la politique d'ouverture (l'administration et les travailleurs du secteur public comme on vient de le voir) et facilite une application de cette politique compatible avec le maintien de l'ordre social interne. Mais dans le même temps, l'émigration suscite des bouleversements profonds dans l'ensemble de la société égyptienne et introduit des dynamiques nouvelles que l'Etat ne maîtrise que très partiellement.

#### *Une remise en cause de la politique d'ouverture ?*

Paradoxalement, la signature récente d'un traité de paix avec Israël (mars 1979) peut sembler remettre en cause toute la politique d'ouverture.

Ceci est paradoxal car la conclusion d'une paix a toujours été considérée, en particulier par l'Etat égyptien, comme la condition principale d'un succès définitif de la politique d'ouverture et le point de départ d'un afflux massif de capitaux étrangers (libérés de la crainte d'un conflit).

En fait, la paix conclue avec Israël étant une paix séparée, ou considérée comme telle par l'ensemble des autres pays arabes, l'Egypte subit un boycott économique et politique de la part de ces pays (résolutions de la conférence de Bagdad, fin mars 1979) (1). Certes, la suspension des aides et investissements

---

(1) Sur les conséquences du boycott, voir: *Maghreb-Machrek*, n°84, avril-mai-juin 1979, pp. 9 — 12 et n°85, juillet-août-septembre 1979, pp. 17 — 23.

arabes (publics tout au moins) apparaît comme la disparition d'un élément central de la politique d'ouverture et par suite, comme un facteur d'échec de cette politique.

Mais l'aide occidentale se substitue partiellement aux capitaux arabes. D'autre part, les investissements privés arabes se poursuivent, le courant pétrolier et commercial arabe continue à transiter par le Canal de Suez, après une interruption le flux de touristes provenant de pays arabes reprend, les exportations égyptiennes vers certains marchés du Golfe progressent. Surtout, dans le vaste éventail des sanctions prises à l'encontre de l'Égypte, la seule mesure susceptible de perturber fondamentalement l'économie égyptienne, c'est-à-dire le blocage de l'émigration et des transferts de remises, n'a pas été retenue (cette mesure aurait eu pour effet simultané de paralyser les économies de la plupart des pays arabes du Golfe).

Ainsi, le boycott auquel est soumis l'Égypte ne semble pas menacer gravement le nouveau mode de fonctionnement de l'économie égyptienne et ce d'autant plus qu'il ne s'agit que d'un épisode dans les relations égypto-arabes.

En fait, comme on l'a vu, les insuffisances et blocages de la politique d'ouverture sont antérieurs au boycott. Que ce soit dû à l'absence d'une volonté industrialiste véritable ou aux limites des ressources politiques et sociales du régime pour imposer l'application cohérente d'une stratégie industrielle extravertie, les conditions d'application de la politique d'ouverture, observables avant le boycott, n'étaient pas susceptibles de donner à l'industrie égyptienne un rôle régional particulier dans les échanges économiques internationaux. Ainsi, à défaut d'initier un développement de l'Égypte sur un modèle Sud-Coréen, l'ouverture accentue le caractère improductif d'une économie dont le fonctionnement repose de façon croissante sur l'afflux de ressources externes.

En définitive, le «capitalisme sauvage» de la période de Sadate s'est révélé aussi incapable de résoudre les problèmes du développement de l'industrie égyptienne que ne le fut le «socialisme» bureaucratique et asphyxiant de l'ère nassérienne.

Une véritable politique industrielle reste à définir pour l'Égypte. C'est une des tâches prioritaires du successeur de Sadate.

### CONCLUSION: COHERENCE ET CONTRADICTIONS DU NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE REGIONAL.

Le bilan des expériences industrielles menées depuis les trente dernières années dans le Moyen-Orient arabe n'est guère positif. Quelques rares tentatives de développements autonomes, fondées sur le secteur industriel, se sont soldées par des échecs. Ces voies sont aujourd'hui délaissées au profit de politiques économiques d'ouverture où le rôle de l'industrie n'est pas central.

Cette évolution, observée pour les Etats non pétroliers de la région, intervient dans le contexte d'une intégration de plus en plus poussée de l'ensemble des économies de la région dans le système mondial dominant. Cette intégration croissante apparaît depuis l'augmentation massive des revenus pétroliers. L'utilisation de ces revenus, très inégalement répartis entre les différents Etats de la région, alimente des circuits de récupération jouant au profit des économies développées et dans lesquels les économies non pétrolières de la région tentent de s'insérer.

Dans ce contexte, l'industrie n'est qu'un moyen (parmi d'autres et qui prend, selon les cas, une importance plus ou moins privilégiée) d'utiliser des revenus pour les uns (1), de se situer dans les circuits de redistribution de ces revenus par les autres.

On constate ainsi la mise en place d'un «nouvel ordre pétrolier» (2) dans la région. Ce nouvel ordre n'est en fait que la consolidation d'un statu-quo politique régional contrôlé par les régimes modérés, dans la mouvance des Etats-Unis. Cette consolidation est le résultat, précaire et provisoire, de l'atténuation de certaines contradictions régionales.

L'importance croissante des mouvements de travailleurs, de capitaux et, dans une moindre mesure, de marchandises entre les pays de la région conduit à un resserrement des liens du monde arabe, au delà des divisions politiques de fait ou des discours contradictoires sur l'unité. Il est, par exemple, intéressant de constater que c'est au moment où l'Égypte est (provisoirement) isolée politiquement du reste du monde arabe que son économie devient la plus liée à l'ensemble des économies de la région.

Ces inter-relations et ces interdépendances croissantes ne signifient pas intégration régionale ni unité, mais elles peuvent être des étapes dans cette voie (3).

Cette évolution a aussi permis une amélioration générale du niveau de vie dans la région.

C'est tout particulièrement évident dans les pays du Golfe pour lesquels la richesse pétrolière a donné les moyens de la construction accélérée d'une société de «bien-être» (même si l'on peut critiquer le contenu donné à ce «bien-être»).

(1) Ce que M. CHATELUS qualifie d'«industrialisation alibi»: «un élément constitutif de la capacité de dépense des économies pétrolières et non un élément décisif d'une stratégie plausible de création d'une économie productive», in «Etat et industrialisation en Méditerranée Orientale», op. cit.,

(2) Selon l'expression de M. SEURAT. Voir le chapitre 1.

(3) Constatant cette «tendance à solidariser l'emploi des facteurs de la production», S. AMIN conclut: «le mouvement des facteurs de la production, si limité soit-il en termes purement quantitatifs, resserre les liens du monde arabe et remplit une fonction essentielle dans la reproduction de son équilibre. Dans la mesure où une stratégie d'ensemble viendrait à être progressivement développée, ce mouvement pourrait devenir un facteur puissant d'intégration et d'unité», in *L'économie arabe contemporaine*, op. cit. p. 9 et p. 14.

C'est aussi vrai, mais dans une moindre mesure, pour les pays périphériques des pays pétroliers. La redistribution d'une fraction de la rente pétrolière permet à la population de ces pays de subsister et à certains groupes sociaux, plus ou moins larges selon les cas, de prospérer. De façon générale, ce sont les petits pays comme le Liban, la Jordanie et aussi Bahrein (qui est déjà entré dans l'après pétrole) qui jouent avec la plus grande efficacité le rôle d'intermédiaires entre les économies pétrolières et occidentales et réussissent ainsi à améliorer le plus sensiblement leurs situations relatives.

Cependant, ce «nouvel ordre pétrolier» présente un certain nombre de contradictions dont on peut rapidement préciser les principales manifestations.

L'inflation sévit à un rythme accéléré dans tous les pays. Certes elle est en partie importée: irruption de l'inflation mondiale avec l'ouverture des frontières. Mais son niveau particulièrement élevé est dû à la croissance très rapide des dépenses publiques (alimentées par les revenus pétroliers ou les transferts gouvernementaux, consacrées à la consommation ou à l'investissement) et, pour certains pays, à l'importance des remises des travailleurs émigrés.

Les phénomènes d'inégalité de revenus demeurent explosifs. Malgré les redistributions intergouvernementales, l'écart entre les revenus des différents Etats de la région s'accroît et souligne plus fortement l'arbitraire des répartitions actuelles.

Pour chaque pays (plus particulièrement pour les non pétroliers), les disparités de revenus entre les différentes catégories sociales s'accroissent. Ce sont les catégories sociales, ou individus, qui réussissent à se placer dans les circuits de dépense et de redistribution de la rente pétrolière qui accaparent les bénéfices les plus substantiels de ce nouvel ordre. Il s'agit d'une élite politique et administrative «prébendiaire», d'intermédiaires en tous genres, de «sponsors», de commerçants, d'importateurs, de financiers, de spéculateurs et, aussi, d'entrepreneurs (mais plus souvent des entrepreneurs de travaux publics que des industriels).

Par contre les salariés, surtout les fonctionnaires et les salariés non émigrés des secteurs productifs, voient leurs situations relatives se détériorer. Enfin, les paysans et les masses urbaines sous-employées sont les laissés pour compte de ce nouvel ordre. Ce n'est que par l'allocation de subventions gouvernementales aux produits de première nécessité que sont assurés leurs subsistances et le maintien de l'ordre.

La mise en place d'une économie de «bien-être» dans les économies pétrolières et l'enrichissement des groupes sociaux privilégiés dans les économies périphériques se manifestent par l'irruption généralisée d'un mode de

consommation occidentale. Ce contenu donné à la modernisation est en contradiction radicale avec les «valeurs traditionnelles» qui sont les bases d'un certain nombre de régimes politiques. Surtout, ce type de modernisation est susceptible, à terme, d'un rejet social global.

Les déplacements massifs de travailleurs, observés dans la région, entraînent des blocages pour le développement des secteurs productifs des pays de départ. Dans les pays d'emploi, le recours à une main-d'œuvre immigrée, arabe ou asiatique, permet la construction accélérée d'une économie de bien-être au bénéfice exclusif de nationaux sous-occupés et souvent largement minoritaires. En dehors de toute question de légitimité, la fragilité d'une telle construction est évidente. La perception de ce risque par les Etats concernés explique les hésitations et les contradictions des politiques d'immigration ainsi que des choix d'investissement accentuant systématiquement la dépendance technologique extérieure (1).

Les phénomènes de concurrence se multiplient: concurrences entre les Etats non pétroliers pour obtenir à leur profit les montants les plus élevés de dons et prêts; entre les travailleurs égyptiens, libanais, palestiniens, jordaniens...; entre cette main-d'œuvre arabe et la main-d'œuvre asiatique; entre les places financières internationales (Beyrouth, Le Caire, Amman, Manama,...) qui rivalisent pour drainer les capitaux pétroliers en voie de recyclage; entre les infrastructures (ports, aéroports internationaux, zones franches...); entre les productions d'unités ou complexes industriels sur les marchés internationaux ou régionaux...

Ces multiples phénomènes de concurrence conduisent à des double-emplois et des gaspillages importants. Sans gravité en période de revenus croissants, ils provoqueront la dislocation du nouvel ordre régional avec l'après pétrole.

En effet, ce «nouvel ordre pétrolier» a un horizon de fonctionnement limité. L'après pétrole va survenir dans des délais variables: il est déjà là pour Bahrein; il est proche pour Oman, les Emirats Arabes Unis, Qatar; il reste encore éloigné pour l'Arabie Saoudite et le Koweït. Or, à moins d'une rectification fondamentale, les politiques actuelles ne sont pas susceptibles de préparer cet après-pétrole.

Pour les économies rentières, l'effondrement risque d'être général. Le passage à une économie productive est irréaliste vu les orientations actuelles. La substitution d'une rente financière à la rente pétrolière est possible (c'est l'option prise par le Koweït) mais fragile à long terme, car sujette à une confiscation brutale lorsque l'arme pétrolière aura disparu.

Les économies non pétrolières seront-elles aussi bouleversées par la com-

---

(1) Sur ces différents points, voir la contribution de M. FARGUES au chapitre 4.

pression ou l'arrêt des dons et prêts gouvernementaux et les retours des travailleurs émigrés? Les revenus des activités commerciales, financières industrielles de relais entre les pays pétroliers et les pays industrialisés s'effondreront au même rythme que la chute de la production et des revenus pétroliers.

Mais ces perspectives pessimistes sont lointaines, trop lointaines pour susciter une prise de conscience pouvant provoquer une modification sensible des modalités de répartition régionale des revenus pétroliers, condition indispensable de leur utilisation productive.

## INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

### I — REFERENCES GENERALES

- S. AMIN. *La nation arabe — nationalisme et luttes de classes*. Paris: Les éditions de Minuit, 1976.  
*L'économie arabe contemporaine*. Paris: Les Editions de Minuit, 1980.
- M. CHATELUS. *Stratégies pour le Moyen-Orient*. Paris: Calman-Levy, 1974.
- P. FARGUES. *Réserves de main-d'œuvre et rente pétrolière*. Beyrouth: CERMOC (diffusion: Presses Universitaires de Lyon), 1980.
- Samir NASR. *Industrialisation, politiques industrielles et problématique de l'intervention de l'Etat au Proche-Orient (Egypte, Irak, Jordanie, Liban, Syrie): 1960 — 1976*. Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Paris, Juin 1980.
- R. OWEN. «The Arab Economies in the 1970s», *Merip Reports*, n<sup>o</sup> 100 — 101, october — december 1981, pp. 3 — 13.
- N. SARKIS. *Le pétrole à l'heure arabe*. Paris: Stock, 1975.
- Y. SAYIGH. *The economies of the Arab World-Development since 1945* (T I). London: Croom Helm, 1978.
- A. SID-AHMED. *L'OPEP: passé, présent et perspectives. Eléments pour une économie politique des économies rentières*. Paris: Economica, 1980.

### II — REFERENCES PAR PAYS

#### 1. Egypte

- ABDEL MALEK. *Egypte société militaire*. Paris: ed. du Seuil, 1962.
- N. AYUBI. *Bureaucraty and politics in contemporary Egypt*. London: Ithaca Press, 1980.
- J. DUCRUET, « La planification économique en République Arabe Unie », *Proche-Orient Etudes Economiques*, n<sup>o</sup>2, juillet-décembre 1967, pp. 177-244.
- GREPO (ouvrage collectif). *L'Egypte d'aujourd'hui: permanence et changements, 1805-1976*. Paris: Editions du CNRS, 1977.
- HASSAN RIAD (Samir AMIN). *L'Egypte nassérienne*. Paris: ed. de Minuit, 1964.
- M. HUSSEIN. *La lutte des classes en Egypte*. Paris: Maspero, 1969.

- C. ISSAWI. *Egypt in Revolution*. London: Oxford University Press, 1963.
- J. et S. LACOUTURE. *L'Égypte en mouvement*. Paris: Le Seuil, 1956.
- R. MABRO. *The Egyptian economy: 1952-1972*. Oxford, Clarendon Press, 1974.
- R. MABRO — S. RADWAN. *The Industrialization of Egypt: 1939-1973*. Oxford, Clarendon Press, 1976 (c'est l'ouvrage de base sur l'industrie égyptienne, il contient une très utile annexe statistique).
- P. O'BRIEN. *The Revolution in Egypt's Economic System*. London: Oxford University Press, 1955.
- F. RIVIER. *Industrie et politiques industrielles en Égypte*. Beyrouth: CERMOC (diffusion PUL), 1979.
- G. SHOUKRI. *Égypte, contre-révolution*. Paris: Le Sycomore, 1979.
- J. WATERBURY. *Egypt, Burdens of the Past | Options of the Future*. Bloomington, London: Indiana University Press, 1978.

## 2. Jordanie

- BIRD. *The Economic Development of Jordan*. Baltimore: John's Hopkins Press, 1957.
- L.J. DUCLOS. «Jordanie: équilibres internes et environnement arabe», *Maghreb-Machrek*, n°76, avril — mai — juin 1977, pp. 45-53 et n° 77, Juil — août — sept., pp. 57-68.
- A.M. GOICHON. *Jordanie réelle*. Tome I, Paris: Desclée de Brouwer, 1967. Tome II, Paris: GP. Maisonneuve et Larose, 1972.
- E. KANOVSKY. *Economic Development of Jordan — The implication of peace in the Middle East*. University of Tel Aviv, 1976.
- M. MAZUR. *Economic growth and Development in Jordan*. London: Croom Helm, 1979.
- F. RIVIER. *Croissance industrielle dans une économie assistée: le cas jordanien*. Beyrouth: CERMOC (diffusion: PUL), 1980.
- Ph. RONDOT. *La Jordanie*. Paris: PUF (Que sais-je ?), 1980.

## 3. Liban

- CERMOC (ouvrage collectif). *Etat et perspectives de l'industrialisation au Liban*. Beyrouth: CERMOC (diffusion PUL), 1978.
- C. DUBAR — Salim NASR. *Les classes sociales au Liban*. Paris: Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1976.

## 4. Syrie

- AL HAMMADI. *L'industrialisation de la Syrie*. Thèse de doctorat d'Etat (géographie), Université Paul Valéry, Montpellier, 1977.
- CEROAC (ouvrage collectif). *La Syrie d'aujourd'hui*. Paris: ed. du CNRS, 1980.  
En particulier les chapitres de M. SEURAT («Les populations, l'Etat et la société», pp. 87-141), E. PICARD, («La Syrie de 1946 à 1979», pp. 143-184), M. CHATELUS, («La croissance économique: mutation et dynamisme du déséquilibre», pp. 225-272) et E.LONGUENESSE («L'industrialisation et sa signification sociale», pp. 327-358).
- J. DUCRUET, «Secteur public et planification en République Arabe Syrienne», *Proche-Orient Etudes Economiques*, janvier-juin 1969, n°4, pp. 37-125.
- A. GENNAOUI. *Structures industrielles et planification en Syrie*. Thèse de doctorat d'Etat (Sciences économiques), Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.
- J. HANNOYER et M. SEURAT. *Etat et secteur public industriel en Syrie*. Beyrouth: CERMOC (diffusion PUL) 1979.

**Tableau 2**  
**Part de l'industrie dans le PIB: 1960 — 1978 (en %)**

Année de référence	LIBAN			JORDANIE			SYRIE			EGYPTE		
	1964	1970	1977	1960(2)	1970(3)	1978(3)	1963	1970	1978	1959 / 60	1969 / 70	1978
(A) Industrie extractive	ND	ND	ND	1,1	2,4	4,6	ND	2,2	9,3	ND	ND	ND
(B) Industrie manufacturière	ND	ND	ND	6,6	7,9	15,0	ND	18,7	10,5	ND	ND	ND
(C) Industrie : (A) + (B)	12,8(1)	13,6(1)	13,1(1)	7,7	10,3	19,6	ND	20,9	19,8	19,9	21,2	25,5(4)
(D) Industrie au sens large (électricité, gaz, eau inclus)	15,0	15,9	18,5	8,8	11,5	20,7	20,2	22,1	20,8	20,7	22,8	26,8
Mode de Calcul	En % du Produit Intérieur Brut (PIB) aux prix du marché Prix courants			En % du PIB aux coûts des facteurs Prix courants			En % du Produit Intérieur Net aux coûts des facteurs			En % du PIB aux coûts des facteurs Prix courants		

ND : Non disponible.

Notes: (1) La valeur — ajoutée du raffinage du pétrole n'est pas incluse dans la ligne (C). Par contre elle est comprise dans les données de la ligne (D). C'est une conséquence des particularités de la nomenclature des comptes économiques libanais où la branche «énergie et eau» comprend l'électricité et l'eau mais aussi le pétrole et ses dérivés.

(2) Rives Est et Ouest

(3) Rive Est

(4) En 1978, le secteur pétrolier (extraction de brut + raffinage) représente 8,6% du PIB.

Sources : — Liban : Direction Centrale de la Statistique (DCS). Les comptes économiques (1964 - 1969 et 1965 - 1970).

— Conseil du Développement et de la Reconstruction (CDR). Evaluation des comptes économiques de 1977, mai 1979 — (R. KASPARIAN).

— Jordanie :

Department of Statistics — National Accounts in Jordan: 1952 - 1976; 1967 - 1977; 1975 - 1980.

Central Bank of Jordan — Monthly Statistical Bulletin, October 1981, T. 41.

— Syrie:

Central Bureau of Statistics — Statistical abstract — 1980 (pp. 232 et 598 — 599).

— Egypte :

Ministry of planning: Plan Follow up Reports in National Bank of Egypt — Economic Bulletin (1970 - 1971 - 1979).

## ANNEXES STATISTIQUES

**Tableau 1**  
**1 — Données comparatives générales — 1979**

	LIBAN	JORDANIE (RIVE EST)	SYRIE	EGYPTE
Population (en millions d'habitants)	3,09	2,15	8,65	40,98
Produit Intérieur Brut aux prix du marché (en millions de dollars)	3423	2414	9143	18761 <sup>(1)</sup>
PIB par tête (en dollars)	1108	1068	1057	484 <sup>(1)</sup>

Note : (1) Année 1977.

Source : League of Arab States — ECWA (Economic Commission for Western Asia). Statistical Indicators of the Arab World for the period 1970-1979, (1981).

Tableau 4  
L'industrie dans les exportations: 1960 — 1980

Années de référence	LIBAN			JORDANIE			SYRIE			EGYPTE		
	1964	1970	1980	1960	1970	1980	1960	1970	1979	1960	1970	1979
Part des exportations de produits manufacturés dans le total des exportations de marchandises (en %). Degré d'extraversion de l'industrie manufacturière (en %) (1).	54,0	67,2	85 (2)	7,0	29,6	37,2	13,8	15,9	11,9	18,1	32,0	25 (2)
Premier produit d'exportation				ND	4,6	23,4	ND	4,1	7,2	4,4	7,7	ND
Part de ce produit dans le total des exportations (en %)				37,5	24,0	39,3	53,7	42,8	69,0 (3)	70,8	44,7	41 (2)

ND : Non disponible.

Notes: (1) Cette extraversion est calculée comme le rapport: Exportations de produits manufacturés / Valeur totale de la production (oupu) de l'industrie manufacturière (en %).

(2) Estimations

(3) En 1979, l'ensemble du secteur pétrolier (extraction de brut + raffinage) représente 72,2% des exportations totales.

Sources : — League of Arab States — ECWA: Statistical indicators of the Arab World for the period 1970-1979 (1981) pp. 143-145.

— Liban

Ministère du Plan — DCS, les comptes économiques 1964-1969 et 1965-1970.

Le Commerce du Levant, 16 novembre 1981.

— Jordanie: Department of statistics

Statistical yearbook 1960.

External trade statistics: 1970, 1980.

National accounts in Jordan: 1967 — 1977, 1975-1980.

— Syrie

Statistical Abstract: 1961, 1971, 19809.

— Egypte

CAPMAS: Statistical Yearbook: 1973, 1980.

National Bank of Egypt, Economic Bulletin (de 1960 à 1979).

Tableau 3  
Répartition par branches de la valeur-ajoutée manufacturière (en %)

Année de référence	LIBAN	JORDANIE	SYRIE	EGYPTE
	1964	1978	1978	1977
Alimentation, boisson, tabac	32,3	27,8	31,5	16,0
Textile, habillement, cuir	17,3	18,6	37,5	31,6
Bois, meuble, papier, imprimerie	17,8	7,6	9,4	6,0
Chimie, pétrole (raffinage et pétrochimie), caoutchouc, plastique	9,1	22,5	7,8	17,2
Minéraux non métalliques	13,7	8,5	2,5	5,3
Industrie métallurgique de base	1,3	13,7	0,9	6,3
Produits métalliques, machines et équipements	7,5		9,6	17,3
Autres	1,0	1,3	0,8	0,3
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Remarque : Les données sur le Liban sont anciennes. Aucun recensement industriel n'est disponible depuis 1964.

Source :

— League of Arab States — ECWA (1981) op. cit.

— Syrie: Central Bureau of Statistics — Statistical Abstract — 1980.

## CHAPITRE 3

### LES TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE AU MACHREK

*IRAK, JORDANIE - PALESTINE, LIBAN, SYRIE*

*Salim NASR*

---

Nous nous proposons, dans ce bref chapitre, de présenter et d'analyser, en termes le plus souvent quantitatifs et globaux, les principales caractéristiques des travailleurs de l'industrie manufacturière dans les pays du Machrek.

Depuis quelques décennies déjà à l'intérieur comme à l'extérieur du monde arabe, se déroule un débat autour de l'industrialisation comme phénomène de mutation économique mais aussi comme projet conscient de transformation de la base matérielle des sociétés arabes, visant à asseoir l'indépendance économique véritable, l'Etat national moderne, une croissance auto-centrée et auto-régulée, une couverture croissante des coûts de l'homme et des besoins populaires. Un rapide survol de l'abondante littérature permet de constater que le phénomène de l'industrialisation a été abordé essentiellement par son aspect économique-technique et secondairement par son aspect organisationnel. Les données existantes (descriptives et statistiques), les travaux analytiques, les interprétations et les points de vue traitent abondamment de thèmes tels que: rythmes de croissance et composition structurelle de la production industrielle; production industrielle et commerce extérieur; modalités de financement de l'investissement industriel; choix et politiques technologiques; industrialisation et base agricole; gestion publique ou privée de l'activité industrielle; industrialisation et planification économique globale.. Sur ces problèmes et quelques autres similaires nous disposons donc d'informations et de travaux solides.

Par contre, lorsque l'on s'intéresse à l'industrialisation comme phénomène de mutation sociale, de restructuration des rapports sociaux, communautaires et régionaux, de réorientation de la force de travail d'une société, de formation progressive de nouvelles couches sociales et de nouvelles activités productives, on passe de l'abondance à la pénurie. Dans ce domaine, et si l'on met de côté le vaste débat idéologique sur le rôle de la classe ouvrière arabe et

sur les forces capables de donner l'impulsion à l'industrialisation (bourgeoisie «nationale», Etat «révolutionnaire»...), les données sûres et les travaux sérieux sont très rares. Au niveau étatique, recensements globaux, recensements industriels, annuaires statistiques, lorsqu'ils existent, fournissent très peu de renseignements sur la force de travail et l'emploi, et en particulier sur l'emploi industriel. Même lorsqu'ont été effectuées des enquêtes sur la population active, on y trouve très rarement des indications sur les salaires, les horaires de travail, les qualifications, la structure technico-professionnelle, la mobilité du travail, et à plus forte raison sur la productivité, l'absentéisme, les accidents du travail, les conflits de travail et les grèves...

Dans le cas même où les données existent, les variables choisies et les croisements effectués pour la publication officielle ne permettent pas au chercheur d'isoler certains aspects qui l'intéressent en particulier: par exemple l'emploi féminin, ou la main-d'œuvre salariée dans l'ensemble des actifs d'un secteur, ou telle ou telle tranche d'âge dans l'emploi industriel.

Si nous passons maintenant du niveau des données globales collectées par les appareils statistiques et administratifs des Etats, au niveau des données partielles de type quantitatif ou monographique, nous constatons une pénurie similaire, sinon plus grande. De fait, ni les collectivités (syndicats, associations professionnelles, universités, centres de recherche) ni les chercheurs individuels ne se sont signalés, dans les pays du Machrek, par une production notable. Une raison réside bien sûr dans la déficience de données que seuls peuvent collecter des appareils étatiques; une autre raison réside dans les entraves politico-administratives qui restreignent toute recherche appliquée, tout travail sur le terrain dans la plupart des pays de la région; une troisième raison réside enfin dans le faible développement, dans ces pays, des sciences sociales, dévalorisées à la fois par rapport aux sciences «classiques» religieuses et littéraires ou aux sciences «modernes» administratives, économiques et naturelles. La connaissance scientifique du social et des changements sociaux est considérée souvent comme inintéressante, inutile sinon même dangereuse. Dans ce secteur, nous n'avons donc pu identifier qu'un nombre très limité de travaux, eux-mêmes fortement marqués par l'auto-censure et la censure sociale.

S'il nous a paru nécessaire de faire ces remarques sur les sources et sur les difficultés que rencontre toute tentative de présentation globale simple d'un aspect de la réalité sociale arabe, c'est pour souligner d'avance les limites et les contraintes de notre exposé. Limites d'autant plus astreignantes que nous avons voulu tenter une approche à la fois diachronique (1950-1975) et comparative (Liban, Syrie, Irak, Jordanie-Palestine). Ce faisant les difficultés ont été multipliées: quand des données existent sur tel aspect pour un pays, elles n'existent pas pour un autre. Dans tel cas, il est possible de remonter dans le temps jusqu'aux années cinquante, et dans tel autre, les données n'existent qu'à partir des années soixante-dix. Ceci posé, et malgré tout, que peut-on dire,

sur un plan quantitatif global, des structures et des tendances de la population industrielle dans les quatre pays du Machrek?

#### Croissance globale et relative de la classe ouvrière industrielle.

Nous avons tenté de constituer un tableau des effectifs de l'industrie manufacturière dans les quatre pays pour quatre années charnières: 1953-54, parce que le hasard fait que nous disposons pour cette année de départ de données fiables pour le Liban et l'Irak (premiers recensements industriels en 1954) et pour la Syrie et la Jordanie (deux missions d'enquête de la Banque mondiale); 1975, parce que c'est pratiquement la dernière année disponible, à ce jour, pour les quatre pays à la fois; enfin 1960 et 1970, comme deux années charnières entre les décennies. Nous obtenons, par recoupement de nombreuses sources, un tableau des effectifs ouvriers industriels, c'est-à-dire des travailleurs salariés de l'industrie manufacturière, soustraction faite des «petits patrons, travailleurs indépendants et aides familiaux» c'est-à-dire des artisans non salariés et des propriétaires d'ateliers (tableau 1).

Remarquons d'abord que la classe ouvrière industrielle dans les quatre pays passe de près de 130 000 vers le début des années cinquante à près d'un demi-million vers le milieu des années soixante-dix, c'est-à-dire qu'elle a été multipliée par 2,6 en près de 22 ans. Croissance significative donc, mais dont nous verrons plus loin la valeur relative et les limites. Cette croissance globale a été, naturellement, inégale selon les pays et les périodes. Le tableau 2 donne les indices de croissance des effectifs de chaque pays par rapport à sa propre base de départ (1953-54 = 100).

Tableau 1  
Croissance quantitative de la classe ouvrière industrielle  
(1950 - 1975)

	Liban	Jordanie-Palestine	Syrie	Irak	Total
1953-54 .....	35 013	8 000	35 525	48 500	127 038
1960 .....	50 403	19 238	85 736	88 000	243 377
1970 .....	73 175	28 500	127 630	113 200	342 505
1975 .....	135 000	34 000	151 000	169 400	489 400

Tableau 2

	Liban	Jordanie-Palestine	Syrie	Irak
1953-54 .....	100	100	100	100
1960 .....	144	240	241	241
1970 .....	209	356	359	233
1975 .....	386	425	425	349

Remarquons, entre autres, que la croissance des effectifs ouvriers est plus rapide en Jordanie et en Syrie qu'en Irak et au Liban durant les années cinquante et soixante. Par contre, pour la dernière période (1970-75) la tendance s'inverse et nous avons les pourcentages de croissance suivants:

Liban, + 84,5%; Irak, + 49,6%; Jordanie-Palestine, + 19,3%; Syrie, + 18,3%.

Pour l'ensemble de la période, le taux de croissance en Syrie et Jordanie aura été plus élevé, mais le Liban et l'Irak semblaient très rapidement rattraper l'écart au cours des dernières années. Enfin, sur le plan régional global, cette croissance inégale fait que les effectifs ouvriers doublent une première fois en sept ans (1953-1960 = de 127 à 243 000) mais mettent quinze ans pour doubler de nouveau (1960-1975 = de 243 à 489 000). Il y a donc un ralentissement relatif du rythme de croissance des effectifs ouvriers au cours des années soixante et soixante-dix.

La croissance absolue et comparée de la classe ouvrière industrielle ne peut cependant être effectivement évaluée qu'en fonction de la modification qu'elle a opérée dans la structure sociale globale et dans la composition de la force de travail totale de ces sociétés. Nous avons tenté d'évaluer le « poids social » de la classe ouvrière industrielle en fin de période (1975) dans la population totale et dans la force de travail (tableau 3).

Ainsi donc nous voyons que, malgré une multiplication par 2,6 en 22 ans, la classe ouvrière industrielle ne représente que 2% à peine de la population de cette région et 8% seulement de sa population active, ce qui indique, pour ce qui est du poids socio-économique brut, une place encore très marginale. Pour mieux mesurer la signification de ces pourcentages, nous avons établi le tableau suivant de comparaison avec des pays ou des ensembles de taille proche.

**Tableau 3**  
**Classe ouvrière industrielle (1975)**

	% de la population totale	% de la force de travail (population active)
Jordanie-Palestine .....	0,9	4,6
Irak .....	1,5	5,9
Syrie .....	2,1	8,2
Liban .....	5,2	19,7
Ensemble du Machrek .....	1,95	8

Malheureusement, du fait de l'absence de données comparables, nous avons pris comme unité de comparaison la population industrielle active qui inclut, à côté de la classe ouvrière salariée, les petits patrons, travailleurs à leur compte et aides familiaux. Mais la comparaison reste quand même valable

puisque la classe ouvrière salariée représente, dans ces divers pays, 70 à 80% de la population active industrielle (tableau 4).

**Tableau 4 (\*)**

	Population totale 1	Population active 2	Population active industrielle 3	(3) / (1)	(3) / (2)
<b>Machrek</b> (4 pays) .....	25 079	6 129	645	2,5%	10,5%
Egypte .....	37 364	12 522	1 142	3,05%	9,1%
<b>Maghreb</b> (3 pays) .....	39 853	10 190	1 035	2,59%	10,1%
Iran (1976) .....	33 662	9 732	1 672	4,96%	17,2%
Corée du Sud (1975) .....	34 678	11 830	2 205	6,35%	18,6%

(\*) Les chiffres de population sont en milliers.

Nous remarquons tout d'abord une similitude frappante entre les trois ensembles arabes (le Machrek asiatique, l'Egypte, le Maghreb): la population industrielle y représente de 2,5 à 3% de la population totale et près de 10% de la population active. La marginalité socio-économique de la force de travail industrielle est donc une caractéristique partagée à l'échelle du monde arabe.

En deuxième lieu, le retard relatif du monde arabe apparaît clairement quand on compare sa situation à celle de certains pays du Tiers-monde de taille comparable, disposant ou non de ressources en matières premières. En effet, si nous prenons l'Iran et la Corée du Sud, pour ne retenir que deux exemples asiatiques, nous nous apercevons qu'en 1975, la force de travail industrielle y représente une part de la population (5-6%) et de la population active (18-20%) deux fois plus importante que dans chacun des trois ensembles arabes.

S'il y a un retard relatif, il y a aussi des inégalités importantes entre pays. Dans le tableau 3 nous avons vu la part dans la population totale varier de 0,9% en Jordanie-Palestine à 5% au Liban et dans la population active de 4,6% en Jordanie-Palestine à 19,7% au Liban. Le développement de la force de travail industriel au Liban avait atteint en 1975, toutes proportions différentes par ailleurs, le niveau des pays asiatiques les plus avancés.

#### Les caractères démographiques: classes d'âge et sexes.

Après avoir évalué le volume et la croissance globale de la classe ouvrière, essayons d'examiner ce qu'il est possible de savoir de ses structures démographiques élémentaires: les classes d'âge et la répartition par sexe. Disons tout de suite que, à ce niveau déjà, encore très général, les données deviennent

partielles et fragmentaires. Le tableau 5 regroupe les données collectées sur la structure par âge de la population industrielle (car il n'a pas été possible d'isoler les travailleurs salariés).

**Tableau 5**  
**Structure par âge de la population industrielle**

	Liban (1970)	Jordanie (Rive-est) (1975)	Irak (1977)	Syrie (1970)
Moins de 25 ans .....	35,5%	34,2%	31,2%	40,1%
25 à 35 ans .....	25,4%	29,5%	30,3%	24,2%
Plus de 35 ans .....	39,1%	36,3%	38,5%	35,7%

Nous remarquons tout de suite la grande jeunesse des travailleurs de l'industrie puisque les moins de 35 ans y représentent près des deux tiers des effectifs et les moins de 25 ans y représentent plus de 35%. Cette dernière proportion nous semble d'ailleurs sous-estimée, au moins pour le Liban, la Jordanie et les secteurs privés de Syrie et d'Irak, où elle dépasserait les 40%, les entrepreneurs privés ayant tendance à recruter beaucoup de jeunes et même d'adolescents pour réduire la masse salariale et les charges sociales au minimum.

Cette jeunesse de la classe ouvrière reflète la grande jeunesse de la population, l'âge récent de l'industrialisation, mais aussi, à notre avis, la résistance au passage au salariat industriel dans ces sociétés, où, après quelques années d'apprentissage, des dizaines de milliers de travailleurs de 25-30 ans, quittent l'industrie pour le tertiaire local ou pour l'émigration vers les pays du Golfe.

Sur la part des femmes dans l'emploi industriel (salariés et non salariés), nous disposons de quelques données qui permettent de remonter un peu dans le temps.

**Tableau 6**  
**Part des femmes dans l'emploi industriel**

	Liban	Palestine Jordanie	Syrie	Irak
1953-54 .....	22,3 %	—	11,4 %	13 %
1960 .....	—	13,6 %	6,8 %	—
1970 .....	19,5 %	—	10,8 %	—
Dernière année disponible .....	—	18,5 % (1975-Rive-est)	15,9 % (1978)	17,09% (1977)

Nous remarquons tout de suite, que, pour une période où la population industrielle a peut-être été multipliée par trois, la part de la main-d'œuvre féminine n'est passée que de 10-15% vers le début des années cinquante, à 15-20% vers la fin des années soixante-dix. Urbanisation, scolarisation massive, marginalisation du monde rural, forte mobilité sociale, diffusion de nouveaux modes de vie et de consommation, idéologies «libérales» ou «progressistes» n'ont pu entamer que très partiellement la forte résistance socio-culturelle au changement du statut de la femme et à son intégration dans le marché du travail.

A ce propos, les chiffres cités plus haut devraient être eux-mêmes qualifiés. Car, si l'on peut dire qu'il y a près de 20% de femmes parmi les actifs dans l'industrie manufacturière, cet emploi féminin a une structure très particulière. D'abord, il s'agit pour près de la moitié, de jeunes filles de familles populaires, qui sous la pression de la contrainte économique familiale, travaillent de l'adolescence jusqu'à l'âge du mariage et s'arrêtent ensuite pour leur très grande majorité. Les moins de 25 ans parmi les femmes actives dans l'industrie représentaient par exemple 47% en Syrie (1970), 44,6% en Irak (1977), 46,2% en Jordanie (Rive-est-1975); les moins de 20 ans, 48,2% parmi les ouvrières des grandes industries de la banlieue de Beyrouth en 1974 et 49,2% en 1979. Ensuite, il s'agit pour près de 40 à 50% selon les cas, de non-salariées travaillant à domicile ou comme aides familiales dans un petit atelier appartenant au mari ou à un proche parent. (C'est le cas pour 47,2% des femmes actives dans l'industrie au Liban en 1970, pour 52,8% en Syrie en 1970 et 38,6% en Irak en 1977). En troisième lieu, l'emploi féminin, dans la plupart des cas, est très concentré dans une ou deux branches traditionnelles. C'est ainsi que les femmes travaillant dans la branche «textile et habillement» représentent dans l'ensemble de l'emploi féminin industriel: 42,2% en Irak (en 1971), (plus 41% dans la préparation des dattes), 72,6% en Syrie (en 1970); 82,6% au Liban (en 1970).

Deux enquêtes partielles, réalisées en 1974 et en 1979, dans les banlieues industrielles de Beyrouth, et qui n'ont, bien sûr, pas de qualité représentative pour la région, apportent cependant des indications intéressantes sur la classe ouvrière féminine dans l'une des principales concentrations industrielles du Machrek. Le profil dominant de la femme ouvrière dans ces deux enquêtes apparaît en effet comme suit: elle est célibataire (pour 95,6% en 1974 et 83,4% en 1979); elle est très jeune (les moins de 20 ans représentent 48,2% en 74 et 49,2% en 79; les 20-24 représentent 23,9% en 79); elle a commencé à travailler très tôt (pour 27,3% avant 14 ans et pour 38,1% entre 14 et 17 ans en 79); elle est non qualifiée ou très faiblement qualifiée (plus de 80% dans les deux enquêtes); elle appartient à une famille de grande taille (41,4% à des familles de 7 à 9 personnes et 26,4% à des familles de 10 et plus en 1979). Mais, par contre, elle est largement instruite (les analphabètes ne représentent que 19,5%, celles qui ont une éducation primaire 51,5% et complémentaire 20,5%

en 1979); elle se représente la famille idéale comme beaucoup plus réduite que la sienne propre (4 enfants pour 47% des ouvrières et moins de 4 enfants pour 35,5%); et si, pour près des trois quarts, elle déclare travailler à cause de la contrainte des besoins, pour près du quart, elle avance les motifs de l'indépendance matérielle et de l'amour du travail. Profil largement traditionnel, mais dans lequel on commence à entrevoir les mutations dans l'éducation, la démographie et les attitudes vis-à-vis du travail.

Au niveau régional global, la population féminine industrielle, marginale par son volume, sa part relative, sa très faible qualification, apparaît toujours comme composée d'un fort noyau de jeunes filles en attente de mariage, d'un fort noyau de non salariées travaillant souvent à domicile et d'une part majoritaire de travailleuses du secteur traditionnel du textile. Elle constitue donc une fraction très réduite et précaire de la classe ouvrière industrielle proprement dite.

#### Les niveaux d'instruction et de qualification

Le degré d'éducation et de formation de la force de travail industrielle ainsi que sa composition technico-professionnelle sont parmi les déterminants les plus importants de son efficacité productive, de son poids social réel et de sa maturation comme groupe social autonome et cohésif. Qu'en est-il pour la population industrielle des quatre pays étudiés? Dans ce domaine vital, force est de constater que les données dont nous disposons sont encore plus fragmentaires que sur d'autres aspects.

Sur la structure des niveaux d'instruction de base de la population industrielle, nous avons pour la Syrie et le Liban seulement des indications pour l'année 1970 (tableau 7: nous y avons également porté les résultats syriens pour 1960 à des fins de comparaison).

Tableau 7

	Liban (1970)	Syrie	
		(1970)	(1960)
Analphabètes .....	22,8%	37,6%	38,4%
Lisent et écrivent .....	45,7%	40,8%	45,8%
Niveaux primaire et complémentaire .....	27,2%	19,5%	14,6%
Niveau secondaire .....	3,0%	1,5%	0,8%
Niveau universitaire .....	1,3%	0,6%	0,4%

A partir du tableau 7, et des résultats d'une enquête par échantillonnage sur les ouvriers de Bagdad en 1975, nous pouvons inférer qu'il y a trois strates assez bien délimitées au sein de la population industrielle du Machrek.

Un groupe de travailleurs analphabètes qui représente de un cinquième des effectifs (au Liban) à plus d'un tiers (en Syrie), peut-être même plus de 40% (en Irak); fraction plus réduite, semble-t-il, que celle des analphabètes dans l'ensemble de la population active (29,4% au Liban, 32% en Syrie) mais encore considérable par rapport à une force de travail supposée s'intégrer à une activité productive moderne et techniquement progressive. Le plus grave, c'est que pour des pays comme la Syrie et l'Irak, cette part de travailleurs analphabètes semble ne reculer que très lentement (en Syrie 38,4% en 1960 — 37,6% en 1970).

Un deuxième groupe est constitué par une masse de travailleurs qui, ayant passé quelques années dans le système scolaire sans même terminer le cycle primaire, ont retenu quelques rudiments de lecture et d'écriture. Ce groupe de travailleurs, qui «savent démonter les lettres» comme dit l'expression populaire libanaise, mais restent constamment menacés de retomber dans l'analphabétisme pratique, constitue une fraction très importante de la population industrielle (entre 40 et 45% selon les cas).

Un troisième groupe est constitué par ceux qui ont au moins terminé le cycle scolaire primaire et qui ont donc, théoriquement, une maîtrise minimale des techniques élémentaires de communication écrite et de science. Ce groupe représente plus de 30% des travailleurs au Liban, plus de 20% en Syrie et peut-être 15% en Irak. Il est le noyau véritable et encore minoritaire d'une force de travail instruite et qualifiée, potentiellement plus efficace et plus productive.

Cette première approche permet donc de voir clairement les faiblesses et les retards dans la formation de base de la force de travail industrielle, avec une avance significative sur ce plan du Liban sur la Syrie et l'Irak.

Une deuxième approche consisterait à analyser la force de travail sous l'angle de ses niveaux de qualification et de sa structure technico-professionnelle. Sur cet aspect, nous ne disposons de données que pour la Syrie — en 1970 et pour le secteur public seulement — et l'Irak — pour les établissements de plus de 10 travailleurs — (tableau 8).

Tableau 8

	Syrie (1970)	Irak	
		(1970)	(1977)
Ingénieurs et scientifiques assimilés .....	0,6%	1,5%	1,8%
Techniciens .....	3%	1,9%	3,8%
Ouvriers qualifiés .....	26,1%	32,1%	37,7%
Ouvriers semi-qualifiés et non qualifiés .....	70,3%	64,1%	56,7%

Vers le début des années soixante-dix, la structure technico-professionnelle confirme donc et accentue les faiblesses et les retards de la structure éducationnelle des travailleurs de l'industrie. Une masse prédominante de manœuvres et d'ouvriers très peu qualifiés (65 à 70%), entre un quart et un tiers d'ouvriers plus ou moins qualifiés très souvent formés sur le tas et à l'ancienneté, une place très marginale de la catégorie stratégique des techniciens et agents d'encadrement professionnel (2 à 3%), enfin un ratio très faible d'ingénieurs et scientifiques (0,6 à 1,5%) par rapport aux ouvriers à la production, reflétant le bas niveau technologique de ces industries et l'absence quasi totale d'une fonction de «recherches et développement». Cette structure, qui reflète le retard des capacités techniques et professionnelles locales, se modifie dans un sens de plus grande qualification avec le temps; mais ce changement est assez lent et semble rencontrer des obstacles. En Irak, en huit ans (1970-1977), la part des ouvriers non qualifiés recule et celle des ouvriers qualifiés progresse d'environ 6 points, mais le ratio des ingénieurs et scientifiques attachés à la production industrielle ne se modifie que très faiblement (1,5% à 1,8%). En 1970, pour le Liban, l'Irak et la Syrie, le nombre total d'ingénieurs et scientifiques intégrés à l'industrie variait entre 1 500 pour le Liban et 1 100 à 1 200 pour la Syrie et l'Irak, ce qui dans chaque cas représente une part très minoritaire de la production de ces sociétés en cadres scientifiques qualifiés. Mais il semble, d'une part, que la forte hémorragie des cerveaux tende à priver la région d'un encadrement scientifique vital pour son développement; d'autre part, faibles rémunérations et contrôles bureaucratiques dans les économies étatisées, attraction du tertiaire et de l'immobilier dans les économies de marché détournent de l'industrie la majorité des professionnels qui sont restés.

Quant à la catégorie stratégique des techniciens et cadres moyens, on peut, sans risque, attribuer son faible développement au retard considérable de l'enseignement technique industriel par rapport à l'enseignement général dans la région. A cet égard, on verra au tableau 9 comment la situation se présentait en 1977. Les chiffres rapportés sont suffisamment éloquents et témoignent de l'ampleur de l'effort qui reste à faire au niveau de la restructuration du système scolaire pour répondre aux besoins minimaux du développement industriel et à l'élévation de la qualification d'une force de travail dont nous avons vu les déficiences et les faiblesses.

Tableau 9

	Effectifs dans l'enseignement technique industriel	% par rapport à l'enseignement post primaire général	% par rapport à la classe ouvrière industrielle en 1975
Liban.....	8 943	3,8	6,6
Syrie.....	13 590	2,8	9
Irak.....	13 768	2,5	8,1

### Répartition dans l'espace et dans les entreprises.

Le degré de concentration ou de dispersion géographique et organisationnel de la population industrielle est un indicateur important de la localisation et de la structure de son impact sur l'espace social des pays concernés. Il permet de pondérer en termes de concentration et de localisation le «poids social global» que nous avons évoqué au début de cette analyse. Qu'en est-il pour la force de travail industrielle dans les quatre pays du machrek?

En termes géographiques d'abord, nous avons trouvé, pour le début des années soixante-dix, une structure fortement centrée autour des villes-capitales respectives et de leur environnement immédiat (20 à 30 km) souvent inclu dans un département (muhafazat) portant le même nom que la capitale (tableau 10).

Tableau 10  
Part de l'emploi industriel de chaque pays dans les deux pôles principaux

Pôle primaire	Pôle secondaire
(1970) Bagdad et sa muhafazat .....61 %	Basrah et sa muhafazat ..... 9 %
(1970) Beyrouth et ses banlieues .....59,2%	Tripoli et son caza ..... 9,6%
(1975) Amman et son gouvernorat .....86,7%	
(1970) Damas et sa muhafazat .....37,5%	Alep et sa muhafazat .....29,8%

Nous avons, selon les cas, un type unipolaire où la quasi-totalité de la force de travail est concentrée dans la capitale et les bourgades environnantes sur un rayon de 30 km (cas de la Jordanie-Rive est); un type à pôle dominant (près de 60% de l'emploi) avec, loin derrière, un pôle secondaire (10%) autour d'un port (Basrah) ou de la capitale du Nord (Tripoli). C'est le cas de l'Irak et du Liban; enfin un type presque bipolaire, où, malgré une certaine prédominance du pôle de la capitale, il existe toujours une concentration substantielle (près de 30%) autour de la seconde ville, rivale historique de celle devenue capitale à l'époque contemporaine. C'est le cas de la Syrie avec Damas et Alep.

La prédominance des villes-capitales semble cependant reculer lentement au cours des dernières années, à la fois à cause des politiques d'équilibrage régional de la localisation industrielle et à cause de la saturation physique et économique des espaces industriels des capitales. Ainsi, la part de Bagdad et sa muhafazat passe de 61% en 1970 à 55% en 1975. Mais nul ne saurait affirmer que cette évolution est irréversible. Il n'en demeure pas moins que l'impact de la classe ouvrière industrielle est fort dans les capitales où elle reste concentrée pour près des deux tiers, alors que cet impact est très faible sur les villes moyennes et petites et sur l'ensemble de l'espace rural.

Le deuxième indicateur de concentration ou dispersion concerne la répartition de la force de travail industrielle dans les entreprises selon leur taille. A cet effet, nous avons tenté de regrouper les données disponibles pour calculer la part de deux catégories d'entreprises: les petites entreprises de type quasi-familial, quasi-artisanal et qui emploient moins de 10 personnes, salariées et non salariées; et les «grandes» entreprises industrielles de type moderne qui emploient plus de 100 personnes (50 pour le Liban), toutes salariées. Nous avons pu trouver des données compatibles pour trois pays: Liban, Irak, Jordanie-Rive est (tableau 11).

Tableau 11

LIBAN	Nombre d'établissements		Part dans l'emploi industriel	
	1955	1971	1955	1971
Moins de 10 employés.....	7 147	13 939	40,1 %	42,4 %
Plus de 50 employés.....	99	179	43 %	53 %
IRAK	Nombre d'établissements		Part dans l'emploi industriel	
	1954	1976	1954	1976
Moins de 10 employés.....	21 733	37 669	40,3 %	39,8 %
Plus de 100 employés.....	95	365	33,8 %	44 %
JORDANIE (RIVE-EST)	Nombre d'établissements		Part dans l'emploi industriel	
	1967	1977	1967	1977
Moins de 10 employés.....	2 410	4 790	45,7 %	53 %
Plus de 100 employés.....	ND	18	ND	29 %

Les données regroupées dans le tableau 11 montrent d'une façon frappante la permanence d'une structure dualiste très affirmée: malgré la progression très importante du volume de la force de travail, sur 10, 15 ou 20 ans, la population industrielle est restée, du début des années cinquante à la fin des années soixante, répartie de façon presque égale entre deux pôles, presque deux mondes: le monde des «échoppes et des boutiques», du secteur dit «informel», de la petite entreprise familiale traditionnelle ou renouvelée par l'émigration, l'épargne, la liquidation des biens ruraux; le monde de la grande entreprise industrielle moderne privée, publique ou mixte, techniquement avancée et ouverte au marché national ou régional. Si les grandes entreprises accroissent de façon significative leur part dans l'emploi (de 43 à 53% au Liban, de 34 à 44% en Irak), ce qui indique une certaine progression du taux de concentration, le secteur de la petite production marchande se maintient vigoureusement, par un nombre d'établissements en croissance (de 7 à 14 000 au Liban et de 21 à 37 000 en Irak), et une part très importante de l'emploi (autour de 40%). Cette structure bipolaire durable de la répartition par entreprise semble fonder l'hypothèse de la permanence de deux secteurs, de deux

groupes sociaux distincts au sein de la population industrielle et de la «classe ouvrière», différenciés peut-être par leurs origines urbaine ou rurale, leurs qualifications, leurs niveaux de rémunération, leur mobilité professionnelle et sociale, leur rapport au travail et à l'entreprise, etc. Mais pour confirmer l'hypothèse du dualisme sociologique de la population industrielle du Machrek, il faudrait des études et des monographies qui n'existent pas à ce jour.

#### Salaires et niveaux de vie ouvriers.

Sur le problème stratégique et sensible des salaires industriels, de leur évolution, structure et différenciations, nous ne pouvons avancer que des notations partielles mais révélatrices cependant d'un certain nombre de tendances. Dans la plupart des cas, malheureusement, nous ne disposons de données que pour la Syrie et l'Irak.

D'abord que peut-on savoir sur l'évolution à long terme des salaires industriels réels, en défalquant des salaires nominaux les effets de la hausse annuelle du coût de la vie? Nous avons tenté de la reconstituer à partir de nombreuses sources officielles en la traduisant en termes de pourcentages d'augmentation ou de diminution sur diverses périodes (tableau 12).

Tableau 12

	Hausse du salaire industriel moyen nominal %	Hausse des prix de détail %	Croissance du salaire industriel moyen réel %
Syrie			
1954 - 1964 ...	+ 14,8	+ 25	- 10,2
1965 - 1977	+ 156	+ 131	+ 25
Irak			
1964 - 1976 ...	+ 92,1	+ 65	+ 27,1
Liban			
1961 - 1974 ...	+ 47	+ 95	- 48

On notera que la croissance du salaire moyen réel des ouvriers d'industrie a été négative dans deux cas: la Syrie des années 1954-64 où il aurait reculé de 10%, et le Liban des quinze ans qui précèdent la guerre de 1975 (1961 - 1974) où ce salaire réel aurait diminué de près de moitié, surtout à cause d'une forte inflation à partir de 1970 - 71. Dans deux autres cas, la croissance du salaire moyen réel a été positive: La Syrie et l'Irak des années 1964 - 65 à 1976 - 77. Mais cette croissance a été singulièrement lente et limitée, puisque le salaire industriel n'a augmenté que du quart en plus de 12 ans.

La classe ouvrière industrielle ne semble donc pas être parmi les bénéficiaires principaux de la croissance accélérée et de l'expansion industrielle, bien qu'elle fournisse un effort accru: ainsi, en Irak, entre 1970 et 1976, la producti-

tivité par travailleur a augmenté de 9% par an alors que la progression annuelle des salaires n'a été que de 3%. De même, en Syrie, si nous prenons le salaire industriel minimum (et non plus moyen) — qui est le lot d'une fraction importante de la classe ouvrière — nous nous apercevons qu'il diminue du tiers (-36%) en termes réels dans la période 1965-1977. La situation des bas salaires s'est donc dégradée de façon notable par rapport à la moyenne des salaires industriels, elle-même en progression très lente. Dans le cadre de cette évolution à long terme en voie de dégradation parfois et le plus souvent de croissance très lente, que peut-on savoir de l'éventail des salaires industriels et de leur différenciation selon les catégories et les secteurs?

Pour l'Irak, nous avons pris deux années bornes: 1968 et 1977, dernière année disponible. Le rapport des salaires moyens des différentes catégories technico-professionnelles a évolué de la façon suivante:

— Salaire des ouvriers non qualifiés par rapport au salaire des ouvriers qualifiés	1968 = 49 %	1977 = 64,5%
— Salaire des ouvriers non qualifiés par rapport au salaire des techniciens et cadres scientifiques	1968 = 15,9%	1977 = 35,9%
— Salaire des ouvriers non qualifiés et qualifiés par rapport au salaire des employés administratifs	1968 = 57,3%	1977 = 70,6%

Nous remarquons donc — au moins en Irak —, pour cette période, un net rétrécissement de l'éventail des salaires au profit des ouvriers à la production et plus particulièrement des ouvriers non qualifiés et des manœuvres. Ces données, portant sur les établissements de plus de 10 salariés, reflètent certainement les effets d'une politique étatique salariale visant à réaliser, pour des raisons diverses, ce resserrement des salaires industriels.

De même, mais pour de tout autres raisons, la différence des salaires moyens entre petites entreprises (toutes privées) et établissements de plus de 10 salariés s'est considérablement réduite. Le salaire moyen dans les petites entreprises représentait en 1964 28% de celui des établissements de plus de 10 salariés; en 1976, il en représentait 62%. Ce rattrapage est dû à de multiples raisons, dont certainement une meilleure application des législations sociales aux petites entreprises. Mais il n'en reste pas moins que, au niveau de la bipartition globale secteur public-secteur privé, les salaires industriels moyens du secteur public restaient supérieurs à ceux du secteur privé. Ainsi, pour la ville de Bagdad et pour deux branches, les salaires mensuels moyens (en dinars irakiens), étaient en 1975, les suivants:

	Secteur public	Secteur privé
Produits métalliques et électriques	33,9	23,3
Matériaux de construction	21,8	13,7

Pour la Syrie, nous disposons de données beaucoup moins précises sur

l'éventail des salaires par catégories technico-professionnelles. Néanmoins, on peut opérer la différenciation entre ouvriers à la production et employés et cadres et croiser cette différence par celle des sexes. On obtient ainsi l'évolution suivante des rapports de salaire entre 1973 et 1977 (période pour laquelle ces données sont disponibles et concernent le seul secteur public).

— Salaire moyen des hommes ouvriers par rapport à celui des hommes employés	1973 = 69,7%	1977 = 66,9%
— Salaire moyen des femmes ouvrières par rapport à celui des femmes employées	1973 = 62,7%	1977 = 59,3%

Nous assistons donc en Syrie, pour les hommes comme pour les femmes, à un léger élargissement de l'éventail des salaires au profit des employés et cadres, au cours des dernières années. Par contre, et paradoxalement, l'éventail des salaires entre les sexes d'une même catégorie se resserre.

— Salaire moyen des ouvrières par rapport à celui des ouvriers	1973 = 59,1%	1977 = 63,9%
— Salaire moyen des employées par rapport à celui des employés	1973 = 65,9%	1977 = 73,1%

Ces tendances à moyen terme reflètent-elles une variation conjoncturelle ou au contraire une politique salariale délibérée? Seules les données à venir nous le montreront.

Par contre, et contrairement à la situation irakienne, il semble qu'en Syrie les salaires offerts par le secteur privé soient nettement supérieurs à ceux du secteur public. La Confédération générale des travailleurs publiait, en 1975, le tableau des salaires mensuels pour certaines catégories professionnelles (tableau 13).

Tableau 13  
(en livres syriennes)

Soudeur .....	320	1 500
Tourneur .....	400	800
Mécanicien .....	335	800
Menuisier .....	300	600
Electricien .....	400	1 000
Forgeron .....	400	1 000

Rien d'étonnant alors que, nonobstant des conditions de travail et d'exploitation très mauvaises dans le secteur privé, il y ait en Syrie une «fuite» constante des ouvriers qualifiés et professionnels du secteur public vers le privé, phénomène maintes fois souligné par les syndicats.

**Classe ouvrière et changements sociaux:  
quelques hypothèses et questions**

Au terme de cette brève analyse des structures et tendances globales de la population industrielle et de la classe ouvrière dans les pays du Machrek se posent quelques questions fondamentales sur cette population en tant que force de travail et groupe social. Nous ne ferons ici que les évoquer rapidement: elles appellent à des collectes de données et à des recherches qui restent, nous l'avons vu, presque entièrement à faire.

D'abord, pour tenter une dernière fois d'estimer le poids social de la population industrielle et de la classe ouvrière, nous avons constitué un tableau de la répartition de la force de travail totale dans trois de nos sociétés: l'Irak, la Syrie et la Jordanie (Rive-Est) (tableau 14). Ces données chiffrées ne sont pas, certes, entièrement fiables et constituent parfois des estimations proposées par des instances officielles nationales ou internationales. Elles nous semblent cependant une approximation satisfaisante de la réalité.

Dans le terme «secteur industriel» (dans ce tableau uniquement) nous avons inclus les actifs dans les industries extractives et manufacturières, la construction et la branche «eau, électricité, gaz». Il s'agit donc du secteur industriel au sens large, appelé parfois «secteur secondaire». Même dans ce sens extensif, nous remarquons tout de suite que la force de travail dans le «secteur industriel» ne représente, sur le total de la force de travail interne, que 8,33% en Jordanie, 16,8% en Syrie, 19,7% en Irak. L'ensemble du secteur productif non-agricole ne dépasse donc jamais le cinquième de la force de travail totale.

**Tableau 14**  
(en milliers de personnes)

	Jordanie Rive-est (1979)	Syrie (1976)	Irak (1977)
Forces armées .....	100	236	300
Administrations et services .....	70	218	428
Secteur d'Etat			
Secteur industriel .....	10	82	172
Secteur agricole .....	—	—	62
Secteur privé			
agricole .....	70	916	881
industriel .....	20	268	492
tertiaire-urbain .....	90	353	1 028
Total force de travail interne .....	360	2 073	3 363
Total force de travail externe .....	240	70	ND
<b>Ensemble de la force de travail .....</b>	<b>600</b>	<b>2 143</b>	<b>3 363</b>

Il est intéressant, à un second niveau, de comparer le poids de la force de travail industrielle à celui des deux autres secteurs non-agricoles: l'appareil civil et militaire de l'Etat et le tertiaire privé (Tableau 15).

**Tableau 15**

	Jordanie Rive-est %	Syrie %	Irak %
Appareil civil et militaire d'Etat .....	58,6	39,2	30,1
Tertiaire privé .....	31	30,5	42,5
Force de travail industrielle .....	10,4	30,3	27,4
	100	100	100

La force de travail industrielle est très marginale en Jordanie (10% de la force urbaine et presque 6 fois moins que l'appareil d'Etat !). Elle représente un peu plus que le quart de la force urbaine totale en Syrie et en Irak, mais elle est inférieure de près de 10 points au seul appareil civil et militaire d'Etat et atteint à peine le niveau du tertiaire privé (sauf en Irak). Que dire alors du poids social de la population industrielle et de la classe ouvrière dans des sociétés qui (à l'exception du Liban), ont vu un tel développement de leur appareil d'Etat et de leurs secteurs non-productifs au cours des deux ou trois dernières décennies? Question fondamentale des déterminants et facteurs du changement socio-politique de ces sociétés, dont ce n'est point le lieu de discuter, mais qui constitue le débouché obligé de toute tentative d'évaluer la croissance et le poids de la classe ouvrière industrielle.

La position sociale périphérique de la population industrielle est encore accentuée par toutes les caractéristiques structurelles que nous avons évoquées plus haut. Sur un plan sociologique, nous pouvons les regrouper en deux traits principaux: une forte instabilité et des clivages profonds.

La classe ouvrière industrielle, malgré une croissance réelle en termes absolus, est constituée par une population en pleine mobilité. Toutes les indications partielles et travaux monographiques disponibles convergent en effet sur ce point: les taux d'entrée et de sortie annuels de la population industrielle semblent très élevés. Le pourcentage d'ouvriers d'industrie, qui, après quelques années, passent au secteur tertiaire, à l'armée ou à l'appareil civil d'Etat, ou, de plus en plus, émigrent vers les pays du Golfe, serait très substantiel. A tel point que, en 1978, la Confédération des syndicats syriens se plaignait dans son congrès de l'impossibilité, pour de très nombreux projets industriels publics, de remplir les effectifs et les postes de travail prévus. Les déficits allaient jusqu'à 25-30% des effectifs théoriques prévus. Paradoxe d'une industrialisation qui n'arrive pas à assurer sa force de travail dans des

sociétés où la main-d'œuvre devrait être en principe abondante. Il n'y a là rien d'étonnant, quand on a vu les décalages entre salaires du secteur public et salaires du secteur privé, ou entre salaires industriels et salaires des employés d'Etat et a fortiori salaires payés dans les pays du Golfe. Cette grande instabilité de la classe ouvrière se reflète dans certains entreprises, au Liban ou en Syrie, par une rotation annuelle de 60 à 70%. En quelques années donc, il peut ne plus s'agir, dans une large mesure, de la «même» classe ouvrière.

Le deuxième trait principal concerne les clivages profonds que nous avons repérés au sein de la population industrielle: un emploi féminin minoritaire (20%) et très particularisé, une polarisation de la structure technicoprofessionnelle entre une large base non qualifiée, analphabète, mobile, interchangeable, mal payée (60 à 70% de la population) et un noyau réduit d'ouvriers qualifiés et instruits, mais dont le niveau de vie ne progresse que très lentement en termes réels; un clivage entre travailleurs du secteur d'Etat et travailleurs du secteur privé, qui se traduit par des différences significatives dans le salaire, les conditions de travail et la sécurité de l'emploi (différences n'allant pas toujours dans le même sens, d'ailleurs); un clivage entre le monde de la petite entreprise privée quasi familiale et quasi traditionnelle où se mêlent salariés et non salariés et celui des grandes entreprises «modernes» massives et neutres; un clivage, enfin, entre travailleurs d'origine urbaine — contraints de passer au salariat, mais héritiers d'une tradition sociale et productive valorisante — et vastes masses de migrants d'origine rurale, jetés dans le monde astreignant du machinisme et de la production collective.

Que dire en fin de compte sinon que toutes les questions et hypothèses esquissées plus haut, à la lumière des caractéristiques structurelles analysées dans ce bref texte, engagent à des recherches ultérieures plus poussées, collectives et individuelles. Ces recherches deviennent chaque jour, à nos yeux, plus urgentes pour comprendre avec lucidité et précision les mutations sociales profondes qui affectent le devenir de nos sociétés.

## INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES (Principales sources et études utilisées)

### POUR LE LIBAN:

#### 1. Sources

— Ministry of National Economy. *Industrial Census 1955*. Beirut: 1957.

— وزارة التصميم العام - «التعداد الصناعي في لبنان - النتائج لعام ١٩٦٤» بيروت ١٩٦٧

Ministère du Plan. *Recensement de l'Industrie au Liban. Résultats pour 1964*. Beyrouth: 1967.

— وزارة التصميم العام - «تحقيق احصائي عن القوى العاملة في لبنان ، تشرين الثاني ١٩٧٠» -  
جزئين - بيروت ١٩٧٢

Ministère du Plan. *L'enquête par sondage sur la population active au Liban. Novembre 1970*. 2 volumes. Beyrouth: 1972.

— وزارة التصميم العام - «التعداد الصناعي في لبنان لعام ١٩٧١» (النتائج الكاملة لم تنشر ولكن بعض الجداول ظهرت في مجلات عدة عام ١٩٧٥)

(Ministère du Plan. *Recensement de l'Industrie au Liban. 1971*. Résultats complets non publiés mais certains tableaux ont paru dans diverses revues en 1975).

#### 2. Travaux.

— NASR, S. et M. *Les travailleurs de la grande industrie dans la banlieue Est de Beyrouth*. Beyrouth: 1974.

— CERMOC. *Etat et perspectives de l'industrie au Liban*. Beyrouth: 1978.

— أبو النصر جوليندا ولو رفنغ أيرين - «دراسة استطلاعية حول العاملات في المصانع في ضواحي بيروت عام ١٩٧٩» في كلية بيروت الجامعية - «المرأة والعمل في لبنان» بيروت ١٩٨٠

(ABUNASR Y et LURVING I. «Enquête sur les ouvrières d'usine dans les banlieues de Beyrouth en 1979», in Beirut University College. *La femme et le travail au Liban*. Beyrouth: 1980).

## POUR LA SYRIE

### 1. Sources

- وزارة التخطيط : «التعداد العام للسكان لعام ١٩٦٠ في الجمهورية السورية» ١٥ جزء - دمشق

(Ministry of Planning. *Population Census in Syrian Arab Republic 1960*. (15 vol.).

- المكتب المركزي للإحصاء : «نتائج التعداد العام للسكان في الجمهورية العربية السورية ١٩٧٠» - ١٤ جزء - دمشق

(Central Bureau of Statistics. *Population Census in Syrian, Arab Republic 1970*. (14 vol).

- المكتب المركزي للإحصاء : «المجموعة الإحصائية» سنوات متعددة وخاصة ١٩٦٩ - ١٩٧٠ ، ١٩٧٤ و١٩٧٨

Central Bureau of Statistics. *Statistical Abstract*. Diverses années et notamment les volumes 1969-70, 1974 et 1978.

- الاتحاد العام لنقابات العمال في الجمهورية العربية السورية - «وثائق المؤتمر السابع عشر (١٩٧٢) - الثامن عشر (١٩٧٤) - التاسع عشر (١٩٧٨)»

(Confédération Générale des Syndicats Ouvriers. *Actes des diverses congrès nationaux*. Notamment le 17<sup>e</sup> (1972), le 18<sup>e</sup> (1974) et le 19<sup>e</sup> (1978).

### 2. Travaux.

— I.B.R.D. *The Economic Development of Syria*. Baltimore: John Hopkins, 1955.

— ASFOUR E.Y. *Syria: Development and Monetary Policy*. Cambridge: Harvard University Press, 1959.

— ISSAWI Ch... «Labor force» — in ouvrage collectif: *The Republic of Syria*. New Haven: 1956.

— LONGUENESSE E. *La classe ouvrière en Syrie, une classe en formation*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, EHESS . Paris: 1977.

— HANNOYER J. et SEURAT M. *Etat et secteur public industriel en Syrie*. Beyrouth: CERMOC, 1979.

- ياسين ، بوعلي - «موقع الطبقة العاملة في المجتمع السوري» - دراسات عربية - السنة ٧ - عدد ١٢ - تشرين الثاني ١٩٧١ (ص ٢٩ - ٧)

(YASSINE B. «La position de la classe ouvrière dans la société syrienne» in *Dirassat Arabiya*. Novembre 71, p. 7-29.)

- ياسين ، حسن - «الواقع المعاشي للطبقة العاملة السورية» - الطريق - سنة ٣٢ - عدد ١ - كانون الثاني ١٩٧٣ (ص ٢٩ - ٥٠)

(YASSINE H. «Les conditions de vie de la classe ouvrière syrienne» in *Al Tariq*. Janvier 1973, p. 29-50).

## POUR L'IRAQ

### 1. Sources.

— Ministry of Planning. *Statistical Handbook of the Republic of Iraq for the Years 1957-1967*. Baghdad: 1968.

- وزارة التخطيط - الجهاز المركزي للإحصاء - «المجموعة الإحصائية السنوية» عدة سنوات - خاصة ١٩٦٩ و١٩٧٨

(Ministry of Planning. *Annual Abstract of Statistics*. Diverses années et notamment 1969 et 1978).

### 2. Travaux.

— I.B.R.D. *The Economic Development of Iraq*. Baltimore: John Hopkins, 1952.

— LANGLEY K.M. *The Industrialization of Iraq*. Cambridge: Harvard University Press, 1967.

— United Nations economic Commission for Western Asia (ECWA). *Industrial Development in Iraq — Prospects and Problems*. Beyrouth: 1979. 2 vol.

— SADER M. *Le développement industriel de l'Iraq*. Beyrouth: CERMOC, 1982.

- النصار ، عبد الكريم عبد السادة - «التصنيع واثره في حفز التغيير الاجتماعي في مدينة بغداد» منشورات وزارة الاعلام بغداد - ١٩٧٧

(AL NASSAR A.B. *L'industrialisation et ses effets sur le changement social dans la ville de Baghdad*. Publications du Ministère de l'Information. Baghdad: 1977.)

- دائرة الاحصاءات العامة - «نتائج تعداد القوى العاملة ١٩٧٥» - عمان ١٩٧٦

Department of Statistics. *Results of the Labour Force Census 1975*. Amman 1976.

- دائرة الاحصاءات العامة - «الدراسة المتعددة الاهداف للاسرة - كانون الثاني - نيسان ١٩٧٦» - عمان ١٩٧٧

Department of Statistics. *The Multi-Purpose Household Survey January - April 1976*. Amman: 1977.

- دائرة الاحصاءات العامة - «النشرة الاحصائية السنوية» - سنوات متعددة

Department of Statistics. *Statistical Yearbook*. Diverses années.

## 2. Travaux.

— I.B.R.D. *The Economic Development of Jordan*. Baltimore: John Hopkins, 1957.

— GRAHAM — BROWN S. «The West Bank and Gaza: the Structural impact of israeli colonization». *MERIP Reports*, n° 74, janv. 1979, p. 9 à 20.

— RIVIER F. *Croissance industrielle dans une économie assistée: le cas jordanien*. Beyrouth: CERMOC, 1981.

- هلال ، جميل : «الضفة الغربية - التركيب الاجتماعي والاقتصادي (١٩٤٨ - ١٩٧٤)» مركز الابحاث الفلسطينية - بيروت ١٩٧٤

(HILAL J. *West Bank: Economical and Social Structure (1948-1974)*. Beirut: P.L.O. Research Center, 1974).

- جفال ، مصطفى : «الطبقة العاملة الفلسطينية والحركة النقابية في الضفة العربية وقطاع غزة» - دار ابن خلدون - بيروت ١٩٧٩

(JAFFAL M. *La classe ouvrière palestinienne et le mouvement syndical dans la rive Ouest et à Gaza*. Beyrouth: Ibn Khaldoun, 1979).

## POUR L'ENSEMBLE DU MACHREK

### 1.Sources

— Bureau International du Travail. *Annuaire des statistiques du travail 1979*. Genève.

- الفضيل ، عبد الخليل - «التوزيع الجغرافي للصناعة في العراق» - جامعة بغداد - بغداد ١٩٧٦

(FADHEIL A.K. *La répartition géographique de l'industrie en iraq*. Université de Baghdad. Baghdad: 1976.

- السعيد ، صادق مهدي - «العمل وتشغيل العمال والسكان والقوى العاملة» جامعة بغداد - بغداد ١٩٧٨

(EL SAID M. *Le travail, la population et l'emploi*. Baghdad: Université de Baghdad, 1978).

- رؤوف ، عدنان - «دراسات في اقتصاد العمل» - بغداد - ١٩٧٨

(RAUF A. *Etudes d'économie du travail*. Baghdad: 1978).

- محمد ، صباح محمود - «التحليل المكاني للمواقع الصناعية في مدينة بغداد الكبرى» منشورات مركز دراسات الخليج العربي - بغداد ١٩٧٨

(MAHMOUD M.S. *L'analyse spatiale des localisations industrielles dans le grand Baghdad*. Baghdad: Centre d'Etudes du Golfe Arabe, 1978).

- خيروم . ، وحمة ك . - «الخدمات الاجتماعية للعمال في المصانع» - «مجلة البحوث الاجتماعية والجنائية» - ١٩٧٤ - ص ١٤٣ - ١٧٧

(—KHAYRO M. et HAMZA K. «Les services sociaux assurés aux ouvriers d'usine de Baghdad». in *Revue de recherches sociales et criminologiques* 1974, p. 143-177).

## POUR LA JORDANIE - PALESTINE

### 1. Sources

- دائرة الاحصاءات العامة - «التعداد العام الأول للسكان والمكان ١٩٦١» - ٤ اجزاء - عمان - ١٩٦٤

Department of Statistics. *First Census of Population and Housing 1961*. Amman: 1964. 4 vol.

- دائرة الاحصاءات العامة - «التعداد الصناعي ١٩٦٧» - عمان - ١٩٦٨

Department of Statistics. *Manufacturing Industrial Census 1967*. Amman: 1968

— United Nations Economic Commission for Western Asia (ECWA).  
*Statistical Abstract of the Region of the E.C.W.A. 1968-1977*. Beirut: 1980.

**2. Travaux.**

— BIRKS J.S. and SINCLAIR C.A. *Arab Manpower*. London: Croom Helm, 1980.

— Ibidem. *International migration and development in the Arab Region*. Genève: I.L.O., 1980.

## CHAPITRE 4

### PENURIE DE MAIN - D'ŒUVRE ET ABONDANCE DE CAPITAUX DANS LE GOLFE

L'importation massive d'une force de travail  
étrangère est-elle un remède miracle?

*Philippe FARGUES*

---

Le pétrole n'est pas éternel. L'extraordinaire accumulation de capital qu'a entraîné, surtout depuis la guerre d'octobre 1973, l'élévation continue du prix du brut l'est encore moins. Conscientes du provisoire de leur richesse actuelle, et de l'opportunité qu'elle offre pour tenter de réaliser un véritable décollage économique, les autorités des pays pétroliers de la Péninsule Arabe <sup>(1)</sup> commencent à envisager l'économie de l'après-pétrole. Dans leurs plans de développement, elles accordent maintenant une place de choix à la mise en place d'une infrastructure industrielle, afin que le produit industriel puisse peu à peu prendre la relève de la rente pétrolière, à côté des revenus des services.

Tous désertiques, et vivant encore jusqu'à un passé récent du produit d'une pêche ou d'un élevage-agriculture pauvres, mais plus des restes du grand commerce qui avait pu, par périodes, leur assurer une relative prospérité, ces pays étaient très peu peuplés lors de la découverte du pétrole. Aujourd'hui, c'est sans doute toujours la démographie qui continue de créer l'un des obstacles les plus forts à l'industrialisation, aussi bien en amont qu'en aval du processus. En amont, la force de travail nécessaire à la création et au fonctionnement d'industries, et plus encore les qualifications qu'elles requièrent, n'existent pas sur place. En aval, malgré un pouvoir d'achat extrêmement élevé, la population autochtone constitue un marché trop étroit pour le débouché d'industries nationales, sauf à la rigueur en Arabie Saoudite.

---

1) Arabie Saoudite, Bahreïn, Emirats Arabes Unis, Koweït et Qatar. Le sultanat d'Oman, sur lequel on a trop peu de données fiables, sort par la force des choses du champ de cet article. Ce chapitre s'appuie, pour l'essentiel, sur notre étude: *Réserves de main-d'œuvre et rente pétrolière*. Beyrouth: CERMOC, 1980. En particulier, pour les sources de toutes les données numériques qui l'illustrent, nous renvoyons le lecteur à cette étude.

C'est par un recours massif à l'immigration étrangère, que les pays arabes du Golfe tentent de remédier immédiatement au premier handicap, en engageant directement une partie des travailleurs importés, dans la création de cette infrastructure pour l'industrie future. Ce faisant, ils espèrent aussi pallier, à terme, le second handicap, puisque l'immigration devrait permettre d'accélérer leur peuplement.

Du fait qu'elle provient pour une bonne part des pays arabes non producteurs de pétrole, cette immigration devient un enjeu politique qui dépasse largement les projets nationaux de développement. Comme la circulation des hommes s'organise des pays arabes où la main-d'œuvre est abondante mais où le capital est rare, vers ceux qui présentent le déséquilibre inverse, elle paraît favoriser l'intégration économique du monde arabe en rééquilibrant les grandes distorsions nationales entre capital et travail. De fait, aussi bien chez les autorités des pays producteurs de pétrole que chez les responsables des organisations rattachées à la Ligue Arabe le discours politique met en avant la contribution des migrations de travailleurs à la construction de la Nation Arabe (1) Après les premières désillusions, un tel discours se fait cependant plus nuancé dans les pays fournisseurs de main-d'œuvre.

Il nous a semblé important de consacrer ce chapitre à l'évocation des aspects de la démographie qui grèvent le processus de croissance industrielle dans le Golfe, ainsi qu'aux conséquences de la politique qui a été suivie pour forcer le blocage créé par le sous-peuplement. Il y sera par contre peu question de main-d'œuvre industrielle, tant ses effectifs demeurent modestes, et moins encore de classe ouvrière, car cette main-d'œuvre est loin de s'être constituée en groupe social repérable par une action de classe. Nous montrerons d'abord le rôle décisif que la main-d'œuvre étrangère joue dans la construction des économies nationales du Golfe — en essayant, autant que les rares données sur le sujet le permettent, de dégager la place spécifique de l'industrie. Nous évoquerons ensuite les déséquilibres structurels engendrés par une immigration qui a été planifiée à court terme, pour mettre en place aussi vite que possible une infrastructure économique, plutôt que pour amorcer un processus durable de peuplement de ces pays. Nous donnerons enfin une vue plus régionale de la circulation de main-d'œuvre au Moyen-Orient, qui selon nous, réalise une intégration tronquée des économies nationales: répondant plus aux objectifs de croissance nationale des Etats producteurs de pétrole qu'à un plan

(1) Plusieurs des interventions au «Séminaire sur la population, l'emploi de la migration dans les Etats du Golfe Arabe», tenu au Koweït en décembre 1978, sont éloquentes à ce sujet. On se reportera particulièrement au rapport final du séminaire, à l'allocation d'ouverture du ministre koweïtien pour les Affaires du Conseil des Ministres (qui recommandait notamment aux participants de se pencher «sur les moyens de limiter les aspects négatifs de la migration de travail arabe, et de maximiser ceux qui sont positifs et qui reposent sur une économie intégrée et en développement, visant à une travail arabe commun qui réalise aussi loin que possible l'équilibre et la coopération entre toutes les parties»), ainsi qu'à l'intervention du représentant de l'Organisation Arabe du Travail.

concerté de mise en valeur régionale, elle risque en effet d'aboutir à une différenciation croissante entre les pays arabes du Moyen-Orient.

### 1. Une construction économique totalement dépendante du travail importé.

A la lecture des statistiques sur l'activité économique dans les pays pétroliers de la Péninsule, l'on voit ressortir deux caractéristiques principales de leurs économies:

— L'importation massive d'une force de travail étrangère paraît se substituer au plein emploi de la main-d'œuvre autochtone potentielle, autant qu'apporter un appoint au travail de cette dernière, qui serait, de toutes façons, trop peu nombreuse pour assurer la totalité des activités créées avec la rente pétrolière.

— Jusqu'à présent, la main-d'œuvre étrangère a été dirigée vers des secteurs destinés à accroître le niveau de vie des autochtones (construction, santé, services domestiques, commerce) plutôt que vers des secteurs destinés à mettre en place une économie qui survivra à la perception de la rente (à l'exception notoire des travaux publics et de l'enseignement).

#### 1.1. Sous-emploi des autochtones et sous-emploi des immigrés.

Entre quatre et neuf travailleurs sur dix, selon les pays, sont des immigrés étrangers(1). Cette situation unique au monde résulte de l'exceptionnel appel de main-d'œuvre vers le Golfe qui a suivi l'extraction du pétrole.

Tableau 1  
Principaux indicateurs de l'activité économique

Pays	Effectif de la population active	Etrangers pour 1000 actifs	Taux bruts d'activité (%)			Taux d'activité à 15 ans et + (%)	
			tous résidents	étrangers	nationaux	homme	femme
Arabie (1974)	1.800.600	430	29,2-30,7 *	49,5-62,7 *	22,3	84,5	7,0
Bahrein (1976)	76.998	392	26,7	43,1	21,4	83,3	6,2
EAU (1975)	296.516	848	53,1	70,1	22,5	93,3	10,1
Koweït (1975)	211.444	709	30,6	40,7	19,5	82,5	14,9
Qatar (1970)	48.346	831	44,6	60,8	18,1	91,6	6,5

\* Fourchette correspondant aux estimations extrêmes de la population étrangère résident en Arabie Saoudite.

(1) Il y a également des immigrés naturalisés, que les statistiques intègrent aux autochtones; si l'on pouvait en connaître le nombre dans chacun de ces pays, on verrait que la proportion de travailleurs d'origine étrangère y est encore plus élevée.

Dans tous ces pays, sauf en Arabie (le plus peuplé d'entre eux), quelques années ou décennies d'immigration auront suffi à faire prédominer les étrangers dans la population active; il faut dire que cette dernière était au départ d'un volume restreint.

A s'en tenir à une appréciation globale de l'activité économique, les émirats du Golfe et l'Arabie Saoudite font figure d'exception dans le monde arabe. Alors que les pays arabes non producteurs de pétrole sont caractérisés par un niveau étonnamment bas d'activité économique, puisque le taux brut d'activité<sup>(1)</sup> s'y situe entre 23% et 25% (moyenne mondiale de l'ordre de 42%), le Golfe offre au contraire l'image d'une intense activité économique avec des taux dépassant 30%, et tournant même autour de 50% à Qatar et dans les EAU.

En réalité, ces moyennes calculées sur l'ensemble des résidents ont peu de signification car elles masquent un double clivage, selon la nationalité et selon le sexe.

Les étrangers sont de deux à trois plus actifs que les autochtones: plus de 40% (et même généralement plus de 50%) des immigrés sont actifs alors qu'à peine 20% des autochtones le sont. Ces derniers ont donc un taux d'activité encore plus faible que celui que l'on trouve dans les pays arabes non producteurs de pétrole. Cela montre à l'évidence que c'est uniquement la présence des travailleurs étrangers qui assure aux pays du Golfe un niveau d'activité économique élevé.

Les hommes sont pratiquement les seuls à participer à la population active, tandis que les femmes en sont à peu près exclues: entre 6 et 15% seulement des femmes en âge d'exercer une activité économique le font réellement. Le clivage selon le sexe recoupe d'ailleurs celui de la nationalité; les hommes étrangers sont ainsi beaucoup plus actifs que les hommes autochtones (à Koweït par exemple, dans le groupe des personnes âgées de 15 ans et plus, 91,4% des étrangers sont actifs contre 67,2% seulement des autochtones; la moyenne mondiale est d'environ 88%)<sup>(2)</sup> tandis que chez les femmes, les étrangères sont quasiment les seules représentées sur le marché du travail (24,1% d'actives 15 ans et plus, contre 6,1% chez les koweïtiennes).

Tout se passe comme si les besoins considérables de main-d'œuvre des pays producteurs de pétrole n'avaient suscité qu'une importation massive de travailleurs étrangers, mais aucun effort tangible pour accroître la participation des autochtones à la production nationale. A l'inverse, en dispensant ces pays de l'embauche d'autochtones pour des tâches productives (et la tradition bédouine de dépréciation du travail manuel renforce peut-être en ce domaine la capacité financière d'importation de main-d'œuvre), le recrutement à

(1) Nombre d'actifs (occupés et chômeurs) pour 100 personnes de tous âges.

(2) A combien se réduirait le taux d'activité à 15 ans et plus chez les hommes d'origine koweïtienne, si l'on avait les moyens de distinguer les autochtones véritables des étrangers naturalisés, parmi les hommes de nationalité koweïtienne?

l'étranger d'une part croissante de la force de travail favorise à la fois la constitution d'une importante classe de rentiers (au Koweït, près du tiers des hommes inactifs de 15 ans et plus) et l'élévation accélérée du niveau moyen d'éducation des autochtones (les deux tiers restants des inactifs, au Koweït, sont des étudiants). C'est en fait une division du travail à base ethnique qui s'instaure: les étrangers assurent les tâches d'exécution et de production, et les nationaux la gestion.

Favorisée par leur faible participation aux activités économiques, l'élévation rapide des niveaux d'éducation des nationaux pourrait peu à peu transformer la division du travail actuelle lorsque les nationaux accéderont aux emplois qui requièrent une qualification élevée. Actuellement cependant, les étrangers forment non seulement l'essentiel de la population active, mais encore ils ont presque l'exclusivité des emplois les plus qualifiés, comme le montrent les chiffres du tableau 2.

**Tableau 2**  
**Proportion d'étrangers dans la population active des émirats,**  
**selon le niveau d'éducation (%)**

Niveau d'éducation	Bahreïn (1971)	EAU (1968)	Koweït (1975)	Qatar (1970)
Analphabètes	18	51	69	84
Primaire ou inférieur		67	69	76
Secondaire ou technique	30	84	71	85
Universitaire	74	93	86	95

Si les pays du Golfe manquent tous de force de travail autochtone — ce qui explique le volume de la participation du travail étranger à leur construction économique —, ils manquent encore plus de compétences techniques: il s'ensuit que l'importance relative des travailleurs étrangers s'élève régulièrement au fur et à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des qualifications professionnelles. La dépendance du travail extérieur ne s'exprime donc pas seulement au niveau quantitatif mais aussi au niveau qualitatif qui vient renforcer le premier. Qu'actuellement une partie des autochtones soient mis en réserve de la population active pour acquérir (à l'étranger) une qualification professionnelle élevée est susceptible d'alléger, dans un avenir assez proche, cette seconde forme de dépendance (en savoir-faire), même si jusqu'à présent elle n'a fait qu'alourdir la première (en nombre de travailleurs).

### 1.2. Faiblesse des secteurs productifs.

Le pétrole (extraction surtout, puis raffinage et pétrochimie), qui représente presque la seule source de revenus de l'Arabie et des émirats, n'emploie

qu'un pourcentage infime, en comparaison de la population active: moins de 2% pour l'extraction, et de 5 à 10% pour les activités de transformation. L'on sait d'ailleurs que c'est dans les pays industrialisés importateurs de brut que le pétrole est créateur d'emploi, mais pas dans les pays producteurs du Tiers-Monde. Ce sont deux secteurs, la construction et les services (suivis d'assez près par le commerce), que la rente pétrolière a surtout développés ici, à tel point que l'emploi y est aujourd'hui dominé par eux, si l'on fait exception du secteur d'agriculture-élevage encore prépondérant en Arabie Saoudite.

**Tableau 3**  
**Répartition par branche des actifs, vers 1975 (%)**

Branche	Arabie Saoudite	Bahrein	EAU	Koweït	Qatar
Agriculture, élevage, pêche	325	56	46	25	4
Industries extractives	15	1	23	16	
Industries manufacturières	64	96	58	82	159
Electricité, gaz, eau	11	28	21	24	
Construction	133	209	317	108	166
Commerce	107	147	127	133	168
Transports, communications	58	175	80	53	68
Services	253	274	313	559	397
Autres	34	14	15	—	38
<b>Total</b>	<b>1000</b>	<b>1000</b>	<b>1000</b>	<b>1000</b>	<b>1000</b>

Cette double prédominance reflète assez bien les deux traits principaux qui caractérisent l'économie des pays du Golfe.

— C'est par un niveau élevé de consommation, et non pas de production que le haut niveau de vie se réalise: la construction est en large partie destinée à une consommation immédiate (logements de luxe, ect...) de même que les services (services domestiques, santé) et bien sûr le commerce.

— La phase actuelle est celle de la création accélérée d'une infrastructure jusqu'alors inexistante: toute une partie de la main-d'œuvre engagée dans le secteur de la construction y participe (grands travaux publics) ainsi que celle des services) l'éducation en particulier).

Pour autant qu'on puisse le savoir<sup>(1)</sup>, la construction a drainé les premiers grands courants migratoires. C'est pour cette raison qu'elle continue d'occuper la première place sur le marché du travail dans les E.A.U., qui sont le dernier pays à être entré dans les rangs des importateurs de main-d'œuvre, ainsi qu'à Bahrein où l'immigration bien qu'étant la plus ancienne dans la région n'a repris que depuis 1972-73 après s'être presque arrêtée durant les années 60. Au fur et à mesure que s'accroissent les revenus pétroliers ce sont les services

(1) Les séries chronologiques n'existent qu'au Koweït.

qui, sans qu'il y ait de transition par un autre secteur, prennent le pas sur la construction, à telle enseigne qu'ils totalisent plus de la moitié de l'emploi total à Koweït et près de la moitié de l'emploi non agricole en Arabie: dans les deux plus anciens importateurs de main-d'œuvre, si la croissance de la rente pétrolière a provoqué une diversification de l'emploi, celle-ci n'a pratiquement pas profité aux activités les plus productives. En particulier, le secteur industriel est demeuré aussi faible: en 1975, l'industrie n'employait dans les pays du Golfe que moins d'un actif sur dix, même au Koweït et en Arabie.

**Tableau 4**  
**Effectifs de la population employés dans les industries manufacturières**

Pays	Tous employés	dont ouvriers	étrangers (%)
Arabie Saoudite (1974)	51 800 (1)	n d	51,0 (2)
Bahrein (1971)	4 069	n d	57,0
E A U (1975)	17 265	n d	n d
Koweït (1974) (3)	24 659	21 930	90,9
Qatar (1970)	5 242	3 802	65,2

(1) En 1977, le nombre total des permis de travail accordés pour l'industrie a été de 61.760, ce qui donne une estimation maximale de l'emploi industriel fin 1977 (N. Khairallah et M. Sader. *Développement industriel en Arabie Saoudite*. Thèse de 3e cycle. Grenoble, 1979).

(2) Secteur privé seulement.

(3) *Census of industrial production*, Kuwait, 1974 (entreprises de 5 personnes ou plus).

Les chiffres absolus sont éloquentes: l'industrie manufacturière n'emploie, suivant les pays, que de quelques milliers à quelques dizaines de milliers de personnes. Encore doit-on signaler que les statistiques consignées au tableau 4 rendent compte d'une conception très extensive de l'industrie: au Koweït, par exemple, presque toute entreprise artisanale est classée comme «industrie» (boulangerie, atelier de réparation de radio, ou garage de mécanique automobile). En fait, sauf en Arabie Saoudite (surtout lorsque le complexe de Jubayl sera entré en fonctionnement) et à Bahrein (où ALBA-Aluminium Bahrein — emploie environ 3.000 ouvriers), la grande industrie n'existe pas dans le Golfe. De ce simple fait, il n'y a pas non plus à proprement parler de classe ouvrière, pas même en formation.

Plus encore que les autres secteurs, l'industrie naissante du Golfe dépend du travail importé: hormis à Bahrein, la proportion de la main d'œuvre étrangère y est supérieure à ce qu'elle est pour l'ensemble des actifs dans chaque pays. ALBA est la seule entreprise à pratiquer une politique de recrutement préférentiel des travailleurs autochtones. En installant des industries, les pays du Golfe doivent faire face à une exigence inverse de celle de la plupart des pays

du Tiers-Monde : il ne s'agit pas d'implanter des industries créatrices d'emplois pour résorber un chômage qui n'existe pas ici, mais au contraire d'immobiliser un maximum de capital dans des entreprises ne requérant qu'un faible emploi, puisque celui-ci ne pourra être pourvu que par l'importation d'une force de travail étrangère, c'est-à-dire au prix d'une dépendance extérieure. Pour la plupart, ce sont donc des projets industriels fortement capitalistiques qui sont retenus (pétrochimie, usines d'engrais chimiques), ce qui devrait avoir un double effet contradictoire : maintenir dans des limites raisonnables la dépendance quantitative en travail importé (industries peu créatrices d'emploi) mais accroître la dépendance qualitative puisque, avec le manque presque total de cadres autochtones, la technologie avancée et le personnel qualifié de ces projets sont nécessairement importés(1) .

## 2. Le peuplement artificiel limite les débouchés des industries nationales.

On vient de voir que tout projet industriel dans le Golfe repose sur la possibilité de puiser à l'étranger la main-d'œuvre qui lui sera nécessaire. L'existence d'abondantes réserves de travailleurs dans les pays arabes non producteurs de pétrole et dans les pays d'Asie permet à la pénurie locale de main-d'œuvre de n'être pas un blocage absolu à la création d'industrie. A l'autre bout du processus, il y a également extraversion puisque, en raison de l'extrême exigüité du marché national, la plupart des industries naissantes du Golfe doivent viser pour leur produit un marché étranger. Une équipe de consultants suisses chargée d'étudier la faisabilité de plusieurs projets industriels dans les Emirats Arabes Unis concluait qu'on ne saurait envisager leur implantation qu'à une condition démographique minimale : la population des Emirats (656.000 habitants en 1977, au moment du passage de la mission devrait atteindre au moins 3 millions en 1985 : (2) . Pour être un peu sommaire, une telle conclusion n'en illustre pas moins le problème fondamental auquel se heurterait une industrie productrice de biens de consommation dans les pays du Golfe: le sous-peuplement de ces pays. Mais ce n'est pas seulement par sa faiblesse que la démographie des pays du Golfe freine les industrialisations — car alors l'immigration serait bien bien le remède miracle — mais aussi par sa précarité : les immigrés passent le plus souvent sans se fixer, et par la dualité qu'engendre cet état de choses : les autochtones sont le seul noyau équilibré au

(1) C'est l'inverse qui se produit dans le secteur de la construction, où l'existence de réserves de main-d'œuvre bon marché dans le pourtour arabe ou asiatique du Golfe permet l'utilisation de techniques faiblement capitalistiques. Il faut sans doute y voir l'opposition entre la conception d'une activité temporaire (au moins dans sa phase de croissance spectaculaire comme c'est le cas actuellement), pour laquelle on consent une forte dépendance du travail importé puisqu'elle est avantageuse (travail bon marché), et celle d'une activité destinée à préparer l'après-pétrole, qui est appelée à durer, et pour laquelle on doit en priorité tenir compte d'une donnée fondamentale de l'économie, la faiblesse démographique.

(2) Voir : «UAE : Immigration policy to govern the scale of industry», *MEED*, 5.8. 1977.

plan démographique, alors que la population étrangère profondément déséquilibrée dans ses structures, n'est pas reproductive telle quelle par sa propre dynamique endogène.

On ne peut cependant pas présenter une vue d'ensemble des populations des Etats pétroliers de la Péninsule Arabe sans distinguer l'Arabie Saoudite, où l'immigration des dernières décennies reste malgré tout un épiphénomène par rapport aux tendances endogènes de la démographie, des émirats dont le profil et l'évolution démographiques sont presque totalement conjoncturels et résultent de la politique économique qui a accompagné l'accumulation de la rente pétrolière.

**Tableau 5**  
**Quelques indicateurs démographiques.**

Pays	Population résidente totale	Population étrangère			Taux (%)		15-64 ans		Population urbaine (%)
		(%)	effectif	dont arabes	Croissance (1)	Migration nette (2)	(%)	rapp masc	
Arabie Saoudite	5.834.000	21,2	1.233.900	1.123.900	34,3	+ 5,0	52,2	143	37,4
Bahreïn	295.200	25,4	75.000	13.000	52,4	+ 17,6	50,7	132	80,1
E.A.U.	557.900	64,2	358.200	91.500	175,2	+ 156,7	70,4	326	83,9
Koweït	994.800	52,5	522.700	419.200	61,4	+ 25,2	54,1	138	88,6
Oatar	170.000	62,1	105.600	43.400	85,0	+ 54,0	61,3	273	88,2

(1) taux annuel d'accroissement démographique.

(2) taux annuel de migration nette.

Regroupant les 3/4 des habitants de l'ensemble, l'Arabie est de loin le plus peuplé des pays pétroliers de la Péninsule. Avec un peu plus de 20% d'étrangers parmi ses résidents, elle est aussi celui où le peuplement autochtone a le plus grand poids. Dans les émirats, plus de 50% des résidents, en moyenne ont une nationalité étrangère, le maximum se trouvant dans les E.A.U. (64%). En fait, la contribution du noyau autochtone à la croissance démographique des émirats a été encore plus faible que ne le laisse penser la répartition entre étrangers et nationaux, puisque ce noyau autochtone s'accroît autant par naturalisations d'étrangers (1) (c'est-à-dire par immigration) que par croissance naturelle. Comme les naturalisations sont plus difficiles à obtenir en Arabie Saoudite que dans les émirats (sauf à Qatar) la différence entre le peuplement surtout allogène des émirats et le peuplement surtout autochtone

(1) La politique de naturalisation des étrangers varie d'un émirat à l'autre. Les résultats n'en sont bien connus qu'au Koweït, où le taux de croissance de la population de nationalité koweïtienne (de l'ordre de 60% par an) est dû presque pour moitié aux naturalisations de résidents étrangers (25%).

de l'Arabie est encore plus grande qu'il n'y paraît. Une telle différence peut très bien influencer sur la viabilité des projets économiques nationaux. Les expériences migratoires internationales ont en effet montré que l'immigré cesse généralement d'en être un après un certain temps d'installation : ses liens, économiques entre autres, avec son pays d'origine se distendent peu à peu et la naturalisation est souvent le coup d'envoi d'une rupture avec l'origine. Mais, est-ce le cas dans les émirats où la naturalisation, en raison des droits sociaux qu'elle confère, est peut-être souvent un choix d'opportunité n'impliquant pas de rupture avec les pays d'origine? Plus précisément, une bourgeoisie d'entrepreneurs nationaux est-elle en train de se constituer dans les communautés d'étrangers naturalisés du Golfe et leur épargne est-elle réinvestie préférentiellement sur place? Par ailleurs, les dépenses des étrangers naturalisés, entrepreneurs ou non, se font-elles surtout dans les pays d'adoption? A notre connaissance, aucune étude n'a été réalisée qui permette de le dire, mais ce que l'on sait des rapatriements des fonds vers leur pays d'origine par les travailleurs immigrés permet de penser le contraire. Nous y reviendrons plus loin.

En termes de rythme d'accroissement démographique, le contraste est aussi net entre l'Arabie, dont le taux d'accroissement reste raisonnable (34 ‰) et s'explique beaucoup plus par l'excédent naturel des naissances sur les décès (29 ‰) que par l'immigration nette (+ 5 ‰), et les émirats dont l'accroissement démographique annuel moyen de (93,5 ‰) est imputable pour plus des 2/3 à l'immigration nette (de l'ordre de (65 ‰) par an dans l'ensemble des émirats). Avec un taux de croissance démographique de (175‰) par an (en 1975), les E.A.U. battent tous les records connus : à ce rythme, leur population est multipliée par 5 en 10 ans. L'immigration vers les pays du Golfe est rarement définitive; dans la majorité des cas, l'immigré ne passe qu'une ou quelques années si bien que la circulation des hommes est en fait beaucoup plus intense encore que ne le laissent paraître les taux de migration nette. Dans le cas du Koweït, par exemple, nous avons pu calculer que le taux d'immigration était deux fois plus élevé que le taux de migration nette. Pour la plupart, les immigrés viennent accomplir une tâche de durée limitée: dans le but de faire fructifier la rente plutôt que de peupler ces pays. Il y a donc toutes chances qu'ils tentent de rapatrier le maximum d'épargne et que leur propension à consommer sur place soit faible. Du fait même de sa présence provisoire dans le Golfe, le volant de population immigrée constitue donc très vraisemblablement un marché très limité pour une éventuelle production locale.

Exception faite de la première vague des immigrés palestiniens, en 1948-49, les courants migratoires à destination des Etats du Golfe ne sont pas des migrations de peuples, mais des migrations de travailleurs. Les mécanismes en sont bien connus : c'est un travailleur isolé qui émigre, le plus souvent un homme jeune. Eventuellement, il se fait rejoindre plus tard par tout ou partie

de sa famille s'il envisage de s'installer pour longtemps, et si son niveau de vie l'y autorise. Dans le Golfe, la tendance de l'immigration d'hommes seuls à appeler une immigration ultérieure des familles paraît d'ailleurs ne concerner que les travailleurs originaires de certains pays (pays arabes, sauf les deux Yémen et Oman), et encore ceux d'origine urbaine plutôt que rurale (1) . Il en résulte que les déséquilibres structurels classiques dans les zones d'immigration — sur-masculinité de la population et sur-représentation des âges actifs — sont ici démesurément grossis par le volume relatif de l'immigration. Le déséquilibre des âges, compensé par une très forte natalité, n'est pas tellement sensible (le groupe 15-64 ans, auquel les immigrés appartiennent, totalisant un peu plus de la moitié des résidents), sauf au Qatar et dans les E.A.U. où 70% des résidents sont d'âge actif. Par contre, le déséquilibre des sexes est impressionnant. Entre 15 et 64 ans pour 100 femmes, il y a de 132 (Bahreïn) à 326 hommes (E.A.U.), dans le seul émirat d'Abû Dhabi, on compte 420 hommes pour 100 femmes à 15-64 ans, avec un maximum de 527 à 30-34 ans! Une telle distorsion numérique à bien sûr des effets sociaux, liés à l'impossibilité numérique pour 4 hommes sur 5 de trouver sur place une conjointe ou une compagne; elle a aussi des effets économiques indirects en accroissant la tendance à l'épargne et à l'exportation de cette épargne déjà évoquée plus haut : le travailleur expatrié continue à entretenir sa famille demeurée dans les pays de départ et, pour cela, il doit limiter à l'extrême sa consommation locale.

Le plus ou moins grand déséquilibre des communautés immigrées obéit à une sorte de ségrégation selon la nationalité d'origine. Les seuls courants à être à peu près équilibrés par sexe et par âge sont les Palestiniens (car, dans leur cas, la migration de retour est beaucoup plus hypothétique), les Jordaniens, (le plus souvent d'origine palestinienne) et, à la rigueur, les Libanais (en raison d'un niveau de vie plus élevé qui autorise la migration familiale). Deux pays envoient autant de femmes que d'hommes, mais presque exclusivement d'âge actif (déséquilibre par âge, équilibre par sexe) : ce sont l'Egypte et l'Inde pour les ressortissantes desquelles il existe une demande spécifique. L'embauche d'Egyptiennes dans l'enseignement et d'Indiennes dans les services domestiques, sur une assez grande échelle, fait en effet de ces communautés les deux seules à avoir une importante population active féminine. Tous les autres pays envoient presque exclusivement des hommes adultes. L'exemple le plus éloquent est celui de la communauté nord-yéménite émigrée en Arabie . elle ne compte qu'une femme pour 10 hommes et, en s'en tenant aux seules adultes, une femme pour 20 hommes! Les migrants originaires du Pakistan et d'Iran ont presque le même déséquilibre démographique. En admettant qu'il y a une certaine adéquation entre le plus ou moins grand équilibre démographique

(1) Un migrant rural laisse généralement sa famille sur sa terre d'origine où elle continue à produire (ce qui allège les charges qui pèsent sur le travailleur expatrié), alors qu'un migrant urbain, si son salaire l'y autorise, pourra avoir intérêt à faire venir sa famille dans le pays d'accueil plutôt qu'à continuer à l'entretenir dans sa ville d'origine où elle ne produit souvent pas (n'oublions pas que l'activité féminine est remarquablement faible dans les villes du monde arabe).

d'une communauté expatriée et sa proportion à adopter un comportement économique voisin de celui des autochtones, on voit que les seuls expatriés susceptibles d'une certaine forme d'assimilation, incluant le comportement économique, sont ceux originaires des pays arabes du Levant. A l'inverse, il est très peu vraisemblable que les immigrés non arabes soient susceptibles d'une quelconque assimilation, en raison déjà de leur isolement linguistique mais aussi de l'impossibilité pour leur communauté de se reproduire démographiquement sur place.

Depuis les années 70, certaines tendances paraissent se dessiner, qui risquent de renforcer le caractère précaire du peuplement réalisé par l'immigration. L'Egypte serait le seul fournisseur arabe montant de main-d'œuvre au Golfe. Cependant, le profil démographique de la communauté égyptienne expatriée dans les pays pétroliers de la Péninsule (population relativement âgée et peu d'enfants), sa durée de séjour assez courte (recrutement sur contrat, dans la majorité des cas) et sa forte propension à réinvestir en Egypte l'épargne accumulée à l'étranger, donnent à penser qu'elle ne prend pas le chemin d'une assimilation. Les autres pays arabes sont pas à pas devancés par les pays asiatiques qui tendent à devenir les premiers exportateurs de main-d'œuvre vers les émirats, l'Arabie continuant à privilégier le recrutement de travailleurs arabes. L'incapacité des pays arabes à faire face à la demande croissante du Golfe, sans entraîner chez eux des pénuries (parfois graves bien que limitées à certains secteurs), l'explique en partie. Mais c'est surtout la politique présente des pays du Golfe qui en est à l'origine. Afin qu'un réajustement constant de la demande à l'offre d'emploi permette une régulation stricte du marché de l'emploi, en écartant notamment tout risque de chômage (et, par là, des conflits sociaux qui en découleraient), ils privilégient maintenant l'importation d'un travailleur avec un contrat de court terme (un ou deux ans), plutôt que l'appel à une immigration à durée indéterminée. Afin de réduire au maximum les coûts de l'importation de main-d'œuvre, ils tendent à généraliser le recrutement de travailleurs isolés plutôt qu'à encourager l'immigration familiale. Les pays asiatiques non arabes (Pakistan et Inde surtout) sont plus indiqués pour satisfaire ces exigences que les pays arabes: pour des raisons linguistiques, les communautés non arabes sont beaucoup moins enclines que les arabes à se reproduire sur place et donc à y acquérir des droits; les raisons idéologiques — liées au mythe de la construction nationale arabe favorisée par la complémentarité de travail et du capital entre les pays non producteurs et les pays producteurs de pétrole — viennent renforcer les premières pour expliquer que l'importation de travailleurs non arabes puisse se faire à moindre coût. Durant les années 60 et le début des années 70, s'est mise en place une sorte de spécialisation fonctionnelle des différents pays fournisseurs de main-d'œuvre : les pays arabes exportaient surtout la main-d'œuvre qualifiée et les pays asiatiques non arabes la main-d'œuvre non qualifiée (la main d'œuvre yéménite en Arabie, non qualifiée, constituait presque une exception). Il semble que

depuis la fin des années 70, l'afflux croissant d'une main-d'œuvre qualifiée provenant d'Extrême-Orient ait quelque peu modifié cette spécialisation

Si ces tendances venaient à se confirmer, il serait possible que le Koweït reste le seul pays à avoir connu un processus de normalisation démographique : sous l'effet du développement de l'immigration familiale et des naturalisations, sa pyramide des âges s'est en effet progressivement régularisée d'un recensement au suivant (au moins jusqu'au dernier dont on connaisse actuellement les résultats: celui de 1975). Rien ne prouve en effet que la dualité du peuplement des autres Etats du Golfe, où se juxtaposent un noyau autochtone équilibré et un volant de population étrangère déséquilibrée dont seule la mobilité assure la reproduction, soit en voie de se résorber. En raison de la présence provisoire du second et de son pouvoir d'achat beaucoup plus faible, nous pensons que seul le premier ensemble de population serait susceptible de constituer un marché pour une industrie nationale. Son exiguïté actuelle et sa croissance, lente si on la compare à celle de la population d'origine allogène, semblent ainsi condamner tout projet industriel à rechercher des débouchés extérieurs. La démographie n'est donc pas étrangère aux premiers choix industriels des pays du Golfe (production de biens intermédiaire destinés à l'exportation, comme ALBA, ou comme les usines d'engrais chimiques au Koweït et à Bahreïn) et à la faiblesse d'un secteur d'industries de biens de consommation. Il nous semble aussi que la politique présente de recherche d'une immigration de moindre coût est contradictoire avec la nécessité, à moyen terme, de réaliser un peuplement équilibré.

### **3. La mobilité du travail peut-elle stimuler la croissance industrielle régionale ?**

Les marchés nationaux sont trop étroits pour assurer la viabilité d'une industrie dans les émirats du Golfe (le cas de l'Arabie est déjà plus favorable). Il se pourrait cependant que la rente pétrolière permette d'accélérer l'industrialisation de la région, en particulier dans les pays arabes non producteurs de pétrole. En nous limitant maintenant à la contribution possible des migrations de travail à la croissance économique des pays de départ, nous essaierons de voir si, jusqu'à présent, la forme spécifique d'une conjonction entre le capital pétrolier et la force de travail des pays arabes exportateurs de main-d'œuvre que constituent ces migrations, a favorisé, ou non, une intégration régionale susceptible de profiter à un développement de l'industrie.

Il est vrai que la conjugaison d'une politique de mise en valeur nationale du capital pétrolier et d'une certaine «rentiérisme» des populations autochtones des pays producteurs de pétrole a entraîné une régionalisation du marché de l'emploi. L'existence de plus de deux millions de travailleurs arabes expatriés dans le Golfe le montre à l'évidence. Comme l'appel de main-d'œuvre s'est exercé sur les pays pauvres où le chômage sature certains secteurs de

l'emploi, cette mobilité de travail paraît avoir eu au moins deux conséquences bénéfiques immédiates :

— Un allègement de la pression démographique sur le marché de l'emploi. Pour ce qui concerne plus précisément l'industrie, cet allègement pourrait se traduire, progressivement, par une augmentation de la productivité du travail, dans la mesure où l'industrie pourrait se trouver dégagée de certains objectifs sociaux qui lui étaient assignés, comme celui d'une création massive d'emplois quitte à abaisser fortement la productivité marginale des travailleurs (cas de l'Égypte, par exemple).

— Un apport de devises dans des pays pauvres en capital et à déficit chronique de la balance commerciale à l'occasion du rapatriement de l'épargne des émigrés. Il pourrait favoriser la croissance industrielle, à la fois directement en augmentant l'investissement dans l'industrie, et indirectement en élevant le niveau de vie d'une partie de la population et, partant, sa demande de produits manufacturés.

On ne peut toutefois pas s'arrêter à ce constat de principe et ne retenir, de la mobilité de travail au Moyen-Orient, que les effets susceptibles de favoriser la croissance des pays de départ, en ignorant les contre-effets possibles. Phénomène social d'une ampleur considérable, les migrations de travailleurs vers le Golfe ont de multiples effets imbriqués, indissociables les uns des autres — qu'on les juge « positifs » ou « négatifs » par rapport aux objectifs de croissance des pays de départ — qui demeurent mal maîtrisés. De leurs nombreuses incidences, nous évoquerons ici celles qui sont à mesure d'influer sur l'industrialisation de la région, et qui se manifestent à deux niveaux :

— Au niveau de l'accumulation de capital : les transferts de devises effectués par les travailleurs émigrés vers leur pays d'origine masquent ceux qui font le chemin inverse, au profit des pays importateurs de main-d'œuvre ; le bénéfice financier fait par les pays exportateurs de main-d'œuvre n'est donc pas aussi élevé que le laisse paraître le montant des fonds qu'ils reçoivent de leurs expatriés. Par ailleurs, il n'est pas certain que l'accumulation du capital réalisée par certains émigrés favorise l'investissement productif, car l'on connaît encore mal le comportement économique de la classe de petits propriétaires dont l'émigration a suscité l'émergence.

— Au niveau du marché du travail : au delà de l'apaisement de la pression sur l'emploi, des déséquilibres sectoriels ont commencé à apparaître, de nature à accroître la dépendance, alimentaire entre autres, des pays de départ.

La mobilité du travail s'accompagne de transferts financiers entre les pays d'origine et d'accueil des migrants. Le seul qui soit évident est celui qui s'opère du second vers le premier, lorsque le travailleur rapatrie une partie de ses revenus : il apparaît d'ailleurs clairement dans les statistiques du revenu national. Mais il existe un autre transfert moins transparent, du premier pays vers le second et qui, en dernier ressort, permet une accélération de l'accumulation du

capital dans le pays importateur de travailleurs. Il débute avec la migration elle-même : le travailleur a été produit par son pays d'origine à un coût qui est pris en charge dans le pays et dont le pays importateur de main-d'œuvre fait ainsi d'emblée l'économie. Ce coût se compose d'une part du coût, difficile à estimer mais réel, de la production de tout individu durant sa période improductive et d'autre part du coût, plus aisément chiffrable, de la formation professionnelle dans le cas d'une main-d'œuvre qualifiée. Ce transfert se prolonge durant la période passée par le travailleur à l'étranger. En effet, le gain en valeur ajoutée que son travail apporte au pays d'accueil est une perte en valeur ajoutée pour son pays d'origine dès lors que le travailleur n'était pas un chômeur avant d'émigrer. Par ailleurs, le travail importé ne reçoit généralement qu'une rémunération bon marché qui ne couvre pas les charges afférentes : les charges de famille sont nulles dans les 4 cas sur 5 où les travailleurs immigrés dans le Golfe sont seuls, ainsi que la prise en charge du travailleur au delà de sa vie active puisque, recruté presque systématiquement maintenant sur un contrat de courte durée, il aura quitté les pays du Golfe bien avant l'âge de sa retraite. Cela revient à dire que la rémunération du travail est incomplète car elle ne couvre pas la reproduction de la force de travail comme elle le ferait dans le cas d'une main-d'œuvre reproduite sur place (1). S'il autorise une amélioration de la situation financière des pays arabes non producteurs de pétrole, le transfert d'une partie de leurs travailleurs vers les pays producteurs de pétrole permet également à ces derniers d'accroître leur capital aux dépens du premier groupe de pays.

Il n'en reste pas moins que les devises rapatriées par les migrants constituent un capital souvent considérable. Les transferts privés des travailleurs émigrés (dans le Golfe ou ailleurs), ont représenté, en 1977, 591 millions de dollars pour l'Égypte (soit 3 % de son PNB la même année), 433 millions pour la Jordanie (22 % du PNB) et 1002 millions pour le Yémen du Nord (47 % de son PNB!). On n'a aucune information précise sur la destination de ces fonds, car c'est une épargne privée qu'aucun pays n'a jusqu'à présent soumis à un plan d'investissements, et dont l'utilisation n'apparaît pas dans les statistiques. L'on sait simplement que, si une partie en est affectée à des investissements productifs, elle est assez faible par rapport à celle qui donne lieu à des investissements non productifs. Il y a bien sûr en Égypte, en Jordanie, au Yémen ou au Liban, des cas d'exploitations agricoles ou de petites entreprises manufacturières améliorées ou créées grâce à ces fonds. Beaucoup plus important cependant, l'investissement immobilier semble absorber l'essentiel de cette épargne : si

(1) Le moindre coût des travailleurs importés se traduit directement par leur salaire plus faible que celui des autochtones. Au Koweït, par exemple, en 1974, le salaire moyen dans l'industrie était de 195 dinars koweïtiens pour les Koweïtiens contre 49 dinars koweïtiens pour les étrangers (toutes qualifications confondues, il est vrai). Dans la catégorie des ouvriers d'industrie, en 1967 (seule enquête disponible sur le sujet) le salaire moyen était respectivement de 56 d.k. pour le koweïtien contre 39 d.k. pour les étrangers (d'après le Statistical Abstract, 1977).

l'immigration a contribué à l'émergence d'une classe, c'est d'une classe de petits propriétaires rentiers plutôt que d'entrepreneurs industriels.

Permettant aux familles d'émigrés de faire face à l'inflation, ces transferts financiers ont, en retout, un effet d'entraînement sur cette même inflation dans les pays arabes non producteurs de pétrole. En effet, les différences de salaires entre ces pays et ceux du Golfe sont considérables : un cadre égyptien, par exemple, a un revenu 10 à 20 fois plus élevé en Arabie Saoudite que dans son pays d'origine. Les envois de fonds de travailleurs émigrés dans le Golfe contribuant donc à accroître rapidement l'inégalité des revenus dans les pays de départ. Ceux qui sont investis dans l'immobilier (achat ou construction) pouvant ainsi l'être suffisamment massivement pour créer des situations d'accaparement : la flambée des prix des loyers à Amman, au Caire, à Damas ou à Sana'a, en résulte en partie. Autre cause d'inflation résultant des migrations, l'élévation rapide du niveau de vie de certaines familles d'émigrés a accru brutalement leur demande de biens de consommation. Cette demande s'est portée généralement sur des biens manufacturés d'importation, si bien que c'est un renforcement de la dépendance extérieure qui s'est ensuivi, plutôt qu'un développement des industries nationales d'import-substitution dans les pays de départ.

On attendait de l'émigration vers le Golfe qu'elle soit un moyen efficace pour résorber un chômage que l'on imputait en grande partie à l'accélération de la croissance démographique. Outre qu'elle provient partiellement d'une erreur d'appréciation (1) cette vision de l'émigration comme remède au chômage a été démentie par les faits. Le taux de chômage ne s'est pas abaissé dans les pays arabes non producteurs de pétrole (au contraire, d'ailleurs) car il n'y a pas que des chômeurs qui ont émigré, mais surtout des actifs occupés. Par ailleurs, les chômeurs ne peuvent pas toujours se substituer aux émigrés pour occuper leurs emplois laissés vacants, si bien que certains secteurs ont été affectés par de véritables hémorragies de main-d'œuvre. Le déclin d'une agriculture très faiblement capitaliste, et donc très sensible aux ponctions effectuées sur sa force de travail, est au Yémen, à Oman et dans une moindre mesure en Jordanie, l'une des conséquences les plus préoccupantes de l'émigration de ces dernières années. La baisse de production agricole qui a résulté de l'abandon de certaines terres, a sensiblement accru la dépendance alimentaire extérieure des pays arabes exportateurs d'une main-d'œuvre d'origine rurale. Quoique moins alarmante, la pénurie de main-d'œuvre commence également à se faire sentir dans l'industrie en Egypte et en Jordanie : pénurie de cadres principalement. En Jordanie, où toute une importation de main-d'œuvre étrangère de remplacement commence à s'organiser (elle provient

(1) Si elle peut, à la rigueur, abaisser le chômage (ce qui n'est souvent pas le cas) l'émigration n'en abaisse pas pour autant le coût de la croissance démographique. Elle diminue le taux d'accroissement de la population en fonctionnant sur les âges actifs et non pas sur les âges inactifs, c'est-à-dire qu'elle élève la proportion des personnes à charge des actifs...

d'ailleurs en bonne partie d'Egypte), cette pénurie ne semble pas avoir entraîné, jusqu'à présent, d'importants blocages. Ce pourrait par contre devenir le cas en Egypte, où les travailleurs émigrés les plus qualifiés ne sont remplacés ni par des immigrés étrangers, ni par des égyptiens dont la promotion dans le travail semble entravée par une certaine étanchéité des cloisonnements professionnels (1). C'est en tous cas un paradoxe que commence à se faire sentir, dans les pays arabes qui exportent de la main-d'œuvre vers le Golfe, une dépendance extérieure dans le domaine du travail!

Le recul n'est pas encore suffisant pour dresser un bilan des effets économiques régionaux de la migration vers le Golfe. Même si le phénomène remonte maintenant à deux ou trois décennies, ce n'est que très récemment que les pouvoirs publics — ceux des pays de départ en particulier — ont pris conscience de la nécessité de la soumettre à une certaine planification d'ensemble. Pourra-t-elle ou non, exercer un effet d'entraînement sur les industries des pays arabes fournisseurs de main-d'œuvre? Les quelques éléments de réponse que l'on a déjà tendraient à montrer qu'elle n'en a pas pris, jusqu'à maintenant, le chemin. Répondant aux objectifs de croissance de capital dans les pays producteurs de pétrole l'appel de main-d'œuvre vers le Golfe contribue plus à accroître les inégalités de richesse entre les pays de la région qu'à jeter les bases d'une économie régionale intégrée. La relative redistribution des richesses que la mobilité du travail a néanmoins occasionnée semble avoir entraîné un accroissement de la dépendance extérieure de la région; dépendance multiforme : alimentaire, en travail et, en ce qui concerne notre objet, en produits manufacturés.

## CONCLUSION

L'expérience des grands courants migratoires internationaux de travailleurs nous a habitués à y reconnaître toujours l'une des formes spécifiques du développement inégal. La main-d'œuvre est appelée par des secteurs productifs, agriculture et industrie surtout, de pays plus développés que ceux où la force de travail est recrutée. Au Moyen-Orient, on a affaire à un phénomène sensiblement différent. Les courants migratoires résultent plus d'une croissance financière inégale que d'un réel développement inégal : particulièrement dans le domaine industriel, le Golfe apparaît plus sous-développé encore que les pays qui lui fournissent sa main-d'œuvre. Les travailleurs importés sont dirigés vers tous les secteurs de l'économie, sans que l'appel de main-d'œuvre soit lié à une croissance particulière des secteurs pétroliers, hormis celui de la

(1) Le problème des pénuries de main-d'œuvre dans les pays arabes exportateurs de main-d'œuvre, ainsi que les mécanismes d'immigration de substitution qui commencent à apparaître (Jordanie et Oman) sont très clairement analysés par J.S. BIRKS et C.A. SINCLAIR. *International Migration and Development on the Arab Region*. Geneva : ILO, 1980.

construction dans la phase, sans doute provisoire, que l'on traverse aujourd'hui. L'industrie, en particulier, n'occupe encore qu'une place infime sur le marché du travail. A l'inverse, la main - d'œuvre étrangère est acheminée préférentiellement vers des secteurs dont la fonction la plus évidente est l'accroissement immédiat du niveau de vie des autochtones.

Comme la faiblesse démographique des pays arabes producteurs de pétrole du Golfe constitue un obstacle majeur à l'établissement d'industries, on peut penser qu'on en est à une première étape devant laquelle l'industrialisation elle-même serait encore prématurée, car il s'agirait d'abord de mettre en place l'infrastructure économique et les bases humaines sur lesquelles celle-ci pourrait s'ériger. Si tel est le cas, force est de constater que l'immigration permet effectivement de pallier l'insuffisance de la force de travail, mais que l'orientation qu'on lui donne maintenant laisse peu d'espoir de parvenir assez rapidement à un peuplement équilibré de ces pays. Ce serait pourtant la condition du succès d'un programme d'industrialisation.

## INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Nous ne mentionnons pas les sources statistiques qui permette d'étudier les migrations dans le Golfe, mais seulement les quelques travaux d'analyse où elles sont traitées comme un phénomène économique ou social.

- J. ABU-LUGHOD. «Recent Migrations in the Arab World», in *Human Migrations* (ed. by W.H. Mc NEIL and Al.). London : Indiana University Press, 1978.
- J.S. BIRKS — C.A. SINCLAIR. *International Migration and Development in the Arab Region*. Geneva : ILO, 1980 (excellent résumé des nombreuses enquêtes menées par les auteurs avec l'équipe de l'Université de Durham et de l'Organisation Internationale du travail sur les migrations dans le monde arabe).
- W.R. BÖHNING. «The Idea of Compensation in International Migration», *ECWA — Second Regional Conference*, Damascus, december 1979.
- N. CHOUKRI, R.S. ECKAUS, A. MOHIE-EDDINE. *Migration and Employment in the Construction Sector : Critical Factors in Egyptian Development*. Cairo : Cairo University MIT, 1978.
- J. DUCRUET, «Mobilité des ressources humaines et développement régional : les migrations internationales de main-d'œuvre au Moyen-Orient», in *Conférence financière régionale sur les capitaux arabes au service du développement régional*. Beyrouth : Chambre de Commerce Internationale, mai 1980.
- R.S. ECKAUS. *Effect of Construction Labour Migration on the Egyptian Economy*. Cairo : Cairo University — Development Research and Technological Planing Centre, 1979.
- Ph. FARGUES. *Réserves de main-d'œuvre et rente pétrolière*. Beyrouth : CERMOC (diffusion Presses Universitaires de Lyon), 1980.
- F. HALLIDAY. «Labour Migrations in the Middle East», *Merip Reports*, no 59, Aug. 1977, pp. 3-17.
- N. HEMSAY. «L'immigration dans la Péninsule Arabique», *Maghreb-Machrek*, no 85, juillet-Août-septembre 1979, pp. 55-60.
- A.G. HILL. «Les travailleurs étrangers dans les pays du Golfe», *Tiers-Monde*, vol. XVIII, no 69, janvier-mars 1977, pp. 115-130.
- A.E. HILLAL DESSOUKI. *Development of Egypt's Migration Policy, 1952-1978*. Cairo : Cairo University/MIT, Le Caire, 1978.
- R.P. SHAW : «Migration an Employment in the Arab World : Construction as a key Policy Variable», *International Labour Review*, vol. 118, no 5, Sept-oct. 1979, pp. 589-605.

- J.C. SWANSON. «L'histoire et les conséquences des migrations à partir de la République Arabe du Yémen», in CEROAC. *La péninsule Arabique d'aujourd'hui* (Tome 2). Paris : ed. du CNRS, 1982.
- Arab Planing Institue of Kuwait /ILO. *Seminar on Population, Employment and Migrations in the Arab Gulf States*. Kuwait, dec. 1978.
- أمين عز الدين، نزار محمد عبد المجيد وسامي أحمد خليل : «احوال العمل والعمال في الخليج العربي». المعهد العربي للثقافة العمالية وبحوث العمل، منظمة العمل العربي، بغداد ١٩٧٧.
- (Amine EZZEDDINE et Alii. *Conditions du travail et des travailleurs dans le Golfe arabe*. Institut arabe pour la culture ouvrière et les recherches sur le travail, Organisation Arabe du Travail, Bagdad, 1977).

## DOSSIER CARTOGRAPHIQUE

**REPARTITIONS DES  
IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES  
DANS LES ESPACES NATIONAUX**

*Jean-Pierre BERTRAND*

---

Cette approche cartographique a essentiellement pour but de faire saisir au lecteur la localisation des principaux foyers industriels dans chaque pays du Moyen-Orient Arabe. Cependant, il nous faut souligner les difficultés méthodologiques rencontrées pour la réalisation de ce travail, car les sources utilisées étaient variées à l'extrême, disparates, incomplètes, souvent même anciennes.

#### **I — DIFFICULTES METHODOLOGIQUES**

Le caractère ponctuel de la répartition géographique des établissements industriels a permis d'aborder le problème de la localisation industrielle en choisissant une représentation cartographique à partir de signes simples, propres à chaque type d'industries. Quelques formes de concentrations industrielles peuvent ainsi apparaître aux abords d'une agglomération, près des sources d'énergie ou de matières premières, ou encore près des ports et le long de certaines façades littorales.

Toutefois, la représentation cartographique adoptée a l'inconvénient de ne pas permettre d'établir une hiérarchie entre les différents établissements industriels, et de rendre difficile la lecture des cartes lorsqu'il y a une forte concentration des industries. Dans ce dernier cas, nous n'avons pas hésité à établir une carte séparée de telle ou telle région à une échelle plus grande, afin d'en faciliter la compréhension et la lecture.

D'autre part, il a été impossible parfois de distinguer les différentes branches d'activités pour tel ou tel pays. Nous avons d'autres éléments de classification dans les statistiques nationales, différents de la nomenclature de classification industrielle établie par l'ONU. Ce fut le cas pour les deux Yemen, Oman, les Emirats Arabes Unis, Bahrein. Comme nous ne pouvions nous contenter d'indications aussi vagues qu'industries lourdes et industries légères,

sans aucune autre précision, il a donc fallu avoir recours à des monographies, des articles de journaux pour établir des comparaisons, afin d'approcher le plus possible de la réalité, et regrouper certaines branches d'activités en une seule plus représentative: (ex: industries alimentaires et boissons, bois et meubles, textile et confection, etc.), ou bien en créer de nouvelles (industries mécaniques, acier, aluminium, appareillage électrique etc...), car les informations disponibles incomplètes n'autorisaient aucun regroupement homogène.

Pour certains pays, nous avons fait figurer l'élément «main-d'œuvre» par des cercles proportionnels pour certaines villes, ou des trames de densités (par mohafazats, ou manteka par exemple). Pour cela, nous avons les éléments statistiques de base, mais là aussi les difficultés ont été nombreuses. Quelle base choisir, lorsque les chiffres concernent le secteur privé ou le secteur public, ou bien les établissements industriels du secteur public de plus de cinq employés, ou encore les deux secteurs ensemble comprenant des établissements à partir d'un seul employé?

De même, nous n'avons pas toujours obtenu des données sur la répartition géographique des établissements et sur la localisation de la population industrielle suivant les limites administratives. A part l'Egypte, la Syrie, l'Iraq et la Jordanie, les autres pays fournissent en ce domaine des renseignements insuffisants.

De plus, les données statistiques de la répartition géographique de l'industrie sont très hétérogènes selon les pays, ce qui est un obstacle important pour harmoniser les représentations cartographiques. Ainsi, en Irak nous avons bien le nombre d'employés dans l'ensemble du secteur industriel par gouvernorats, mais sans la ventilation dans les différentes branches d'activité.

Tous ces obstacles ont empêché de représenter sur certaines cartes les deux composantes, branches d'activité et main-d'œuvre industrielle.

## II — RESULTATS

Les résultats obtenus sont de trois types:

### 1. Carte industrielle simplifiée.

Ce type de carte fait apparaître une localisation par types d'industries et non par branches d'activité suivant la nomenclature de l'ONU. C'est le cas des pays dont nous ne disposons d'aucune statistique fiable concernant la répartition géographique de l'industrie.

Cette carte simplifiée donne un aperçu général de la localisation industrielle représentée par des signes distinctifs, sans faire intervenir la composante population industrielle.

### 2. Carte industrielle à deux composantes.

Compte tenu des statistiques disponibles, deux cartes ont pu être dressées pour l'Egypte, la Syrie, le Koweït, la Jordanie, encore que les difficultés

concernant la représentation de l'industrie dans les grandes villes soient nombreuses.

Souvent, la règle des proportions, si elle doit être respectée, aboutit à des incohérences cartographiques (cercles énormes prenant une place considérable sur la carte). Pour contourner ces difficultés les moyens sont très limités: seule la multiplication des cartes est une solution mais, alors, celles-ci ne sont plus superposables.

### 3. Carte d'ensemble du Moyen-Orient Arabe.

Il est impossible, vue la superficie de chaque pays, de dessiner une carte synthétique de la localisation industrielle au Moyen-Orient. Seule la carte «le pétrole dans le Moyen-Orient arabe» a été dressée; elle donne une idée simple de la répartition géographique des gisements pétroliers et de l'infrastructure qui lui est directement attachée, et cela malgré l'agrandissement de la carte de Bahrein et une lecture délicate pour le Koweït.

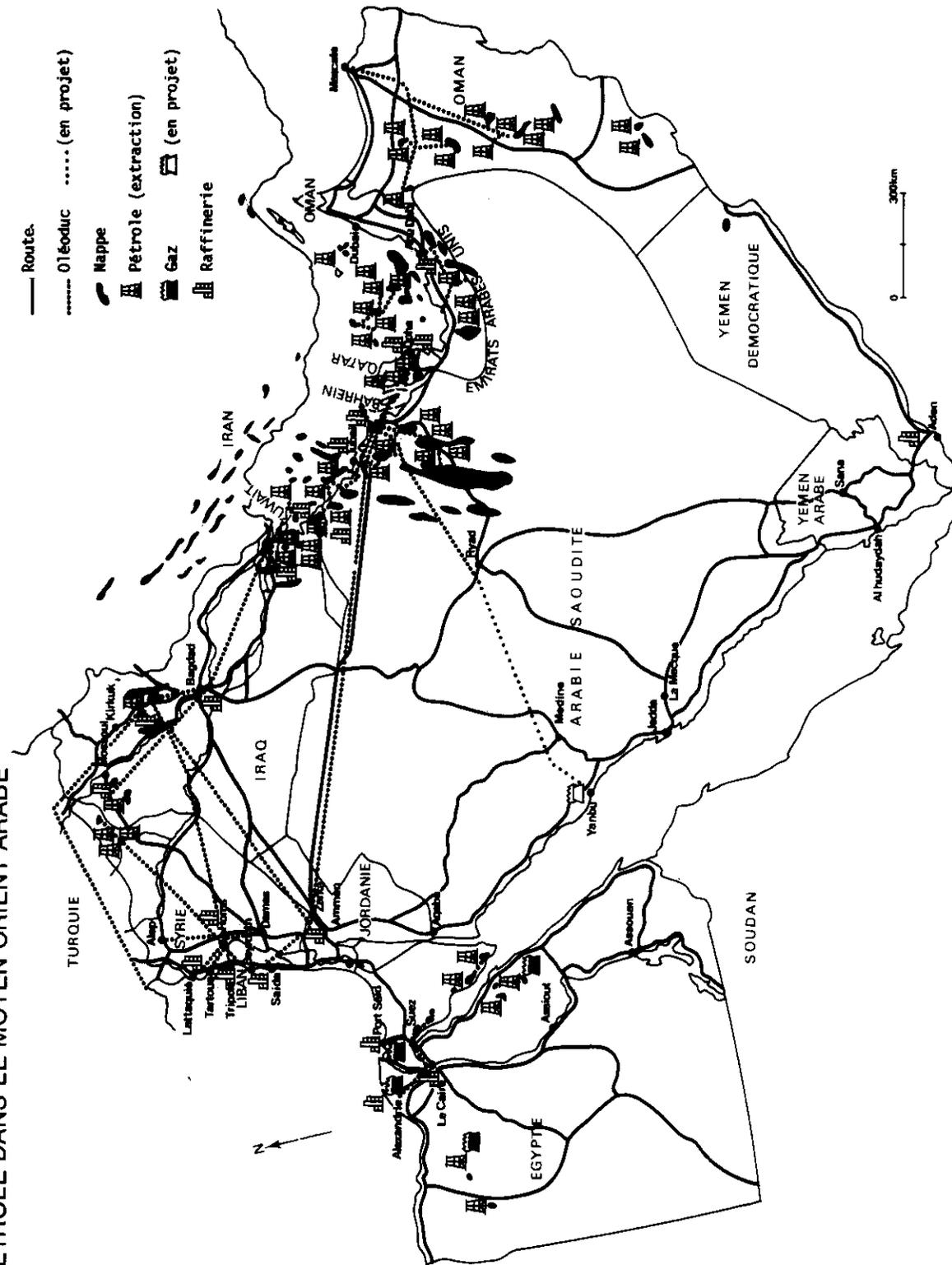
En conclusion, il nous faut reconnaître que notre ambition de réaliser une approche cartographique analytique s'est vite estompée au fur et à mesure des investigations statistiques et bibliographiques. Cependant, nous ne regrettons pas d'avoir essayé, et de pouvoir ainsi présenter une image de la répartition des implantations industrielles nationales, obéissant à une certaine logique spatiale que nous devinons sur les cartes, celle des facteurs de localisation: proximité ou accessibilité des matières premières et surtout des sources d'énergie, rôle des moyens de transport, voisinage de la mer facilitant les importations et les exportations et permettant après dessalement de l'eau de mer une utilisation industrielle de l'eau, si rare dans des pays arides, enfin présence d'une agglomération urbaine fournissant un marché de consommation important et une main-d'œuvre disponible.

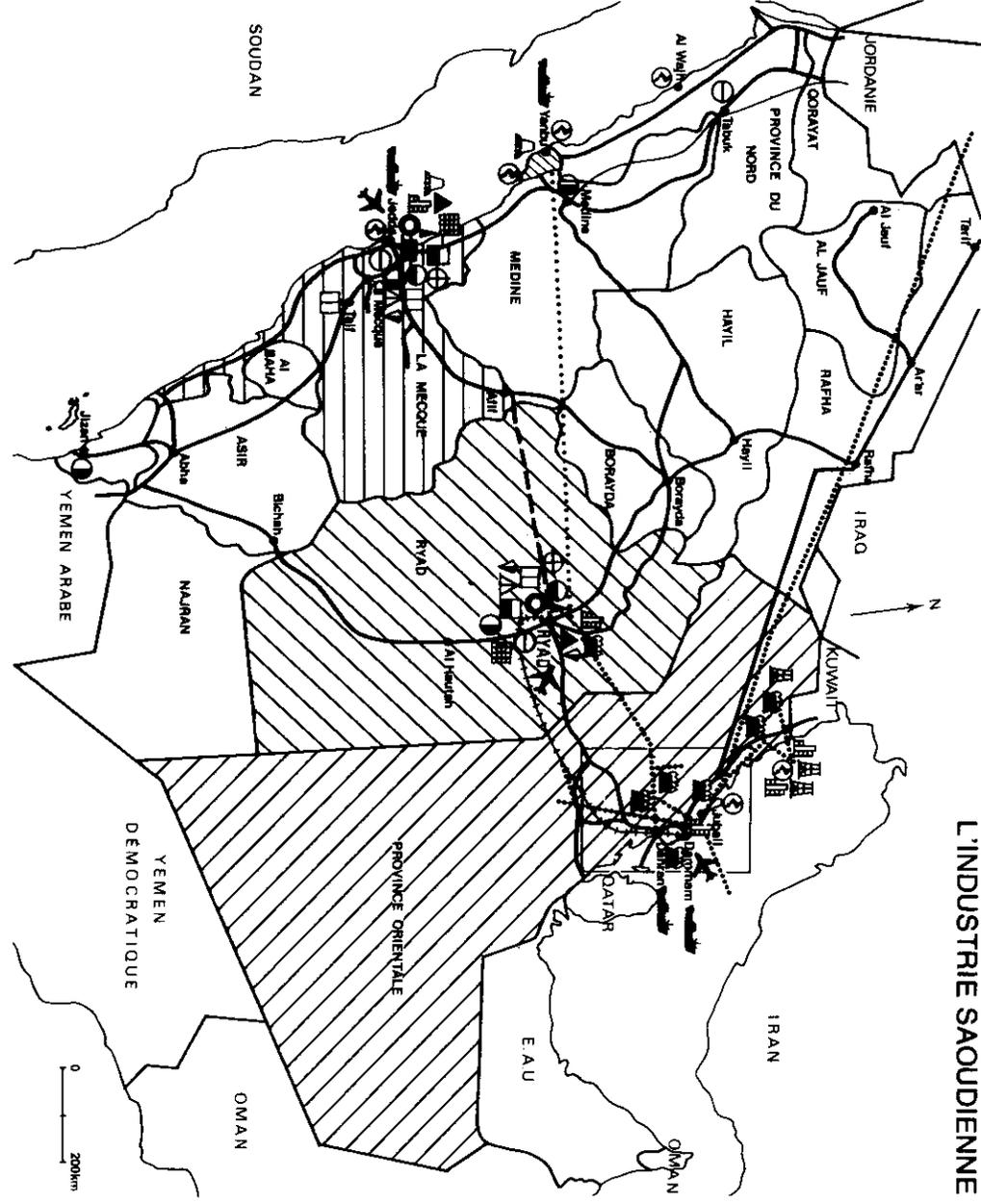
## LEGENDE DES CARTES

-  Frontière internationale
-  Limites administratives
-  Chemin de fer
-  Rivières
-  Barrage
-  Route
-  Autoroute       (projet)
-  Oléoduc-gazoduc
-  Canal
-  Nappe
-  Amiante
-  Charbon
-  Fer
-  Manganèse
-  Phosphates       (projet)
-  Sel
-  Cuivre       (projet)
-  Minéraux non métalliques
-  Marbre
-  Potasse
-  Pétrole
-  Gaz       (projet)
-  Raffinerie       (projet)
-  Ciment
-  Chaux       (projet)
-  Briques d'argile       (projet)

- ⊕ Verre
- ▲ Acier (projet)
- ▬ Tubes d'acier (projet)
- ▬ Barres en fer
- Engrais
- Papier, imprimerie
- ▬ Textiles
- △ Coton
- ▨ Chaussures, cuir
- ▲ Minoterie
- ⚙ Pétrochimie
- ⚙ Aluminium (projet)
- △ Produits métalliques
- Tubes en plastique
- ⚙ Chantier naval
- ⊕ Appareils électriques
- ⚙ Matériel agricole
- ▲ Industries chimiques
- ▽ Industries alimentaires et boissons
- Conserverie de poissons
- Cigarettes
- ⊕ Station de désalement d'eau de mer et centrale électrique
- ▬ Bois et meubles
- Industries diverses
- Artisanat
- ⚓ Port
- ⚓ Terminal d'embarquement du pétrole
- ✈ Aéroport

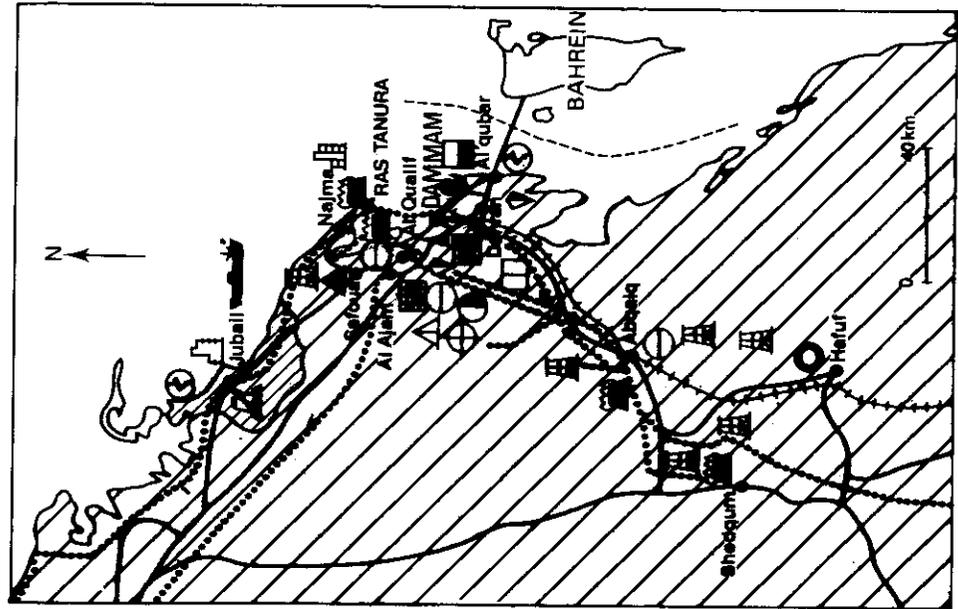
### LE PETROLE DANS LE MOYEN ORIENT ARABE





L'INDUSTRIE SAOUDIENNE

REGION DE DAMMAM



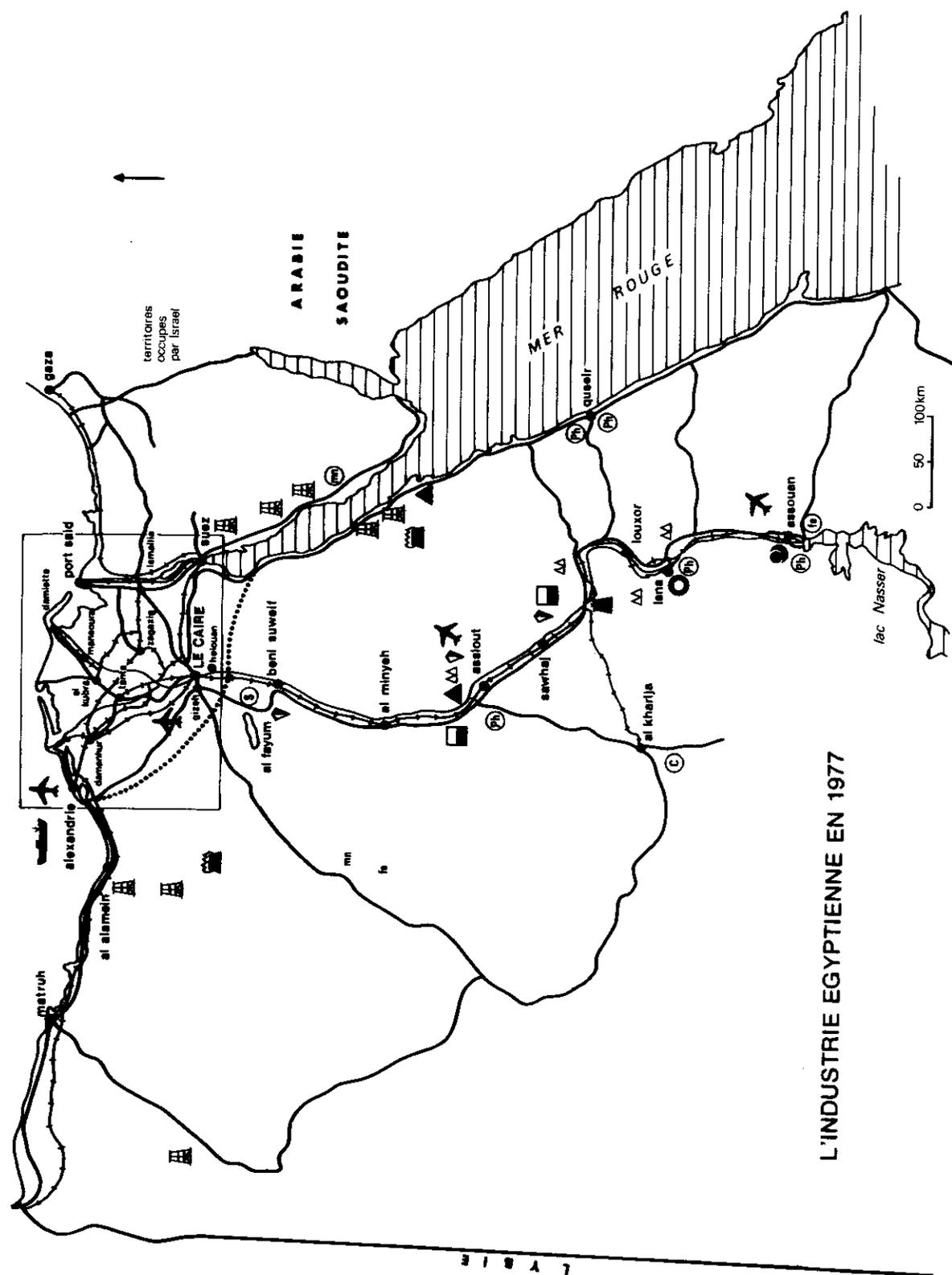
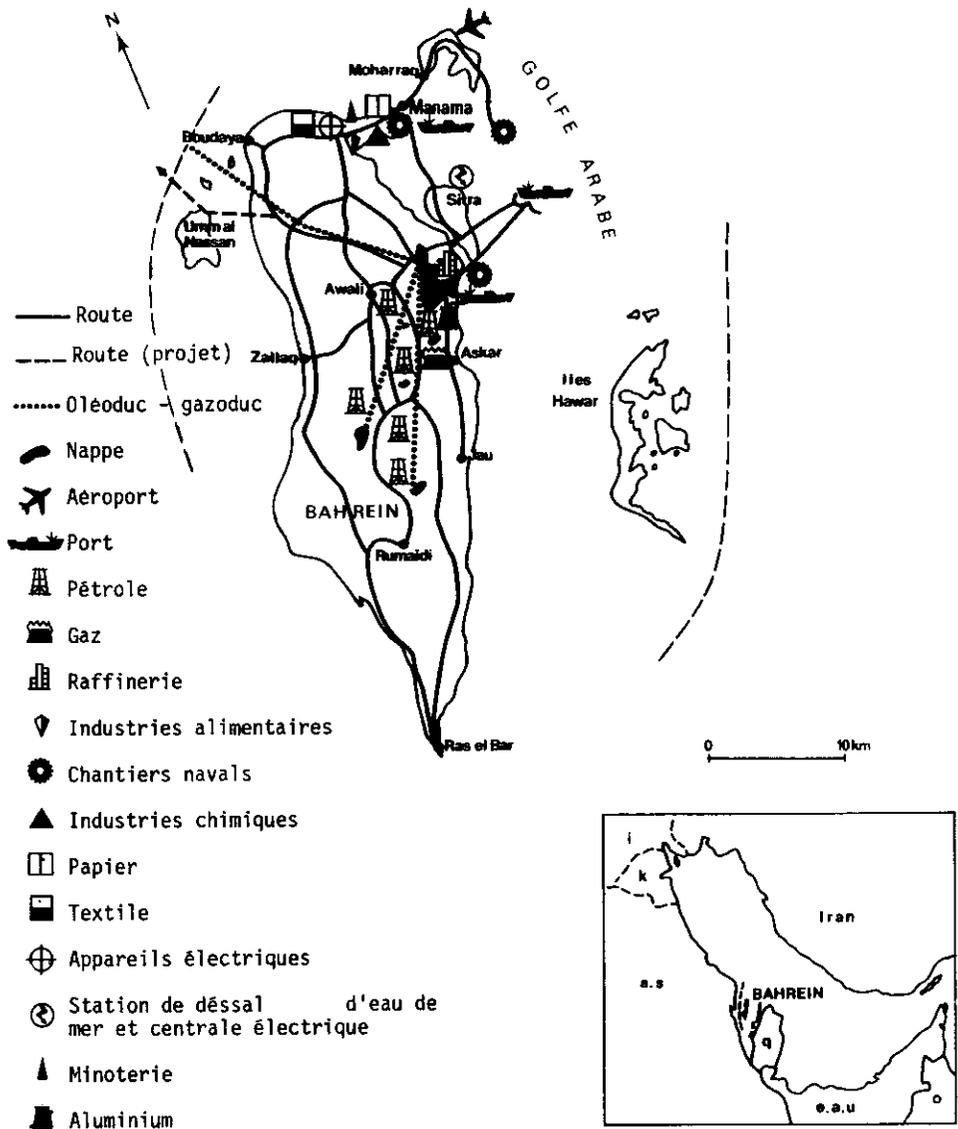
- Route — (projet)
- - - - - Voie ferrée
- ..... Oléoduc-gazoduc ..... (projet)
- ✈️ Aéroport
- 🚢 Port
- 🛢️ Pétrole
- 🔥 Gaz
- 🏭 Raffinerie (en projet)
- 🏗️ Barres en fer
- ⊙ Ciment
- ⊖ Minéraux non métalliques
- ⊕ Tubes en plastique
- ⊗ Industries diverses

- ⊕ Appareils électriques
- ⊖ Centrale électrique
- 🛢️ Pétrochimie (en projet)
- 🍷 Industries alimentaires
- ⬆️ Minoterie
- ⬆️ Industries chimiques
- ⚙️ Produits métalliques
- 📄 Papier - imprimerie
- 🧵 Textile
- 🪵 Bois et meubles
- ⊙ Engrais
- ▨ Nouvelle zone industrielle

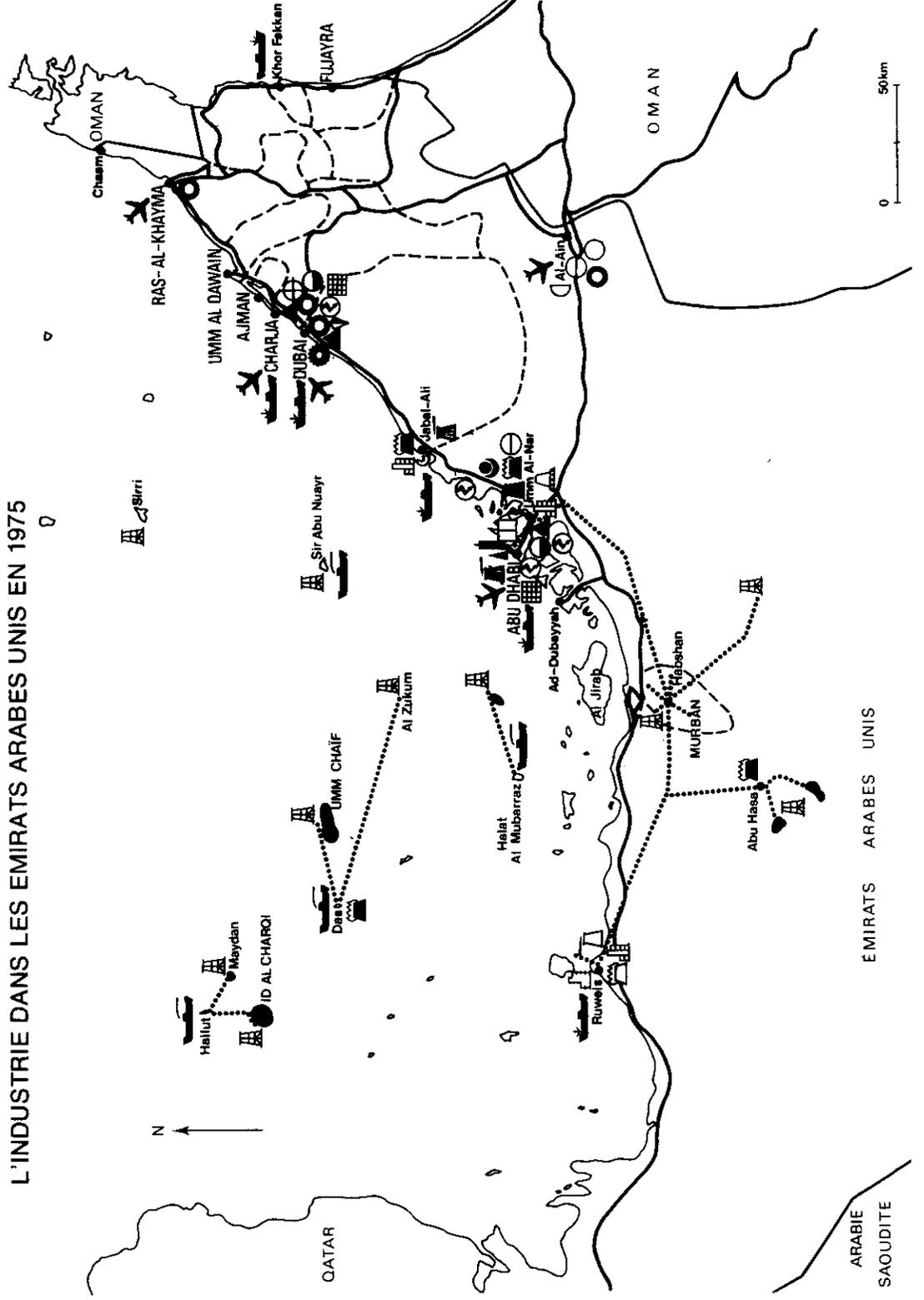
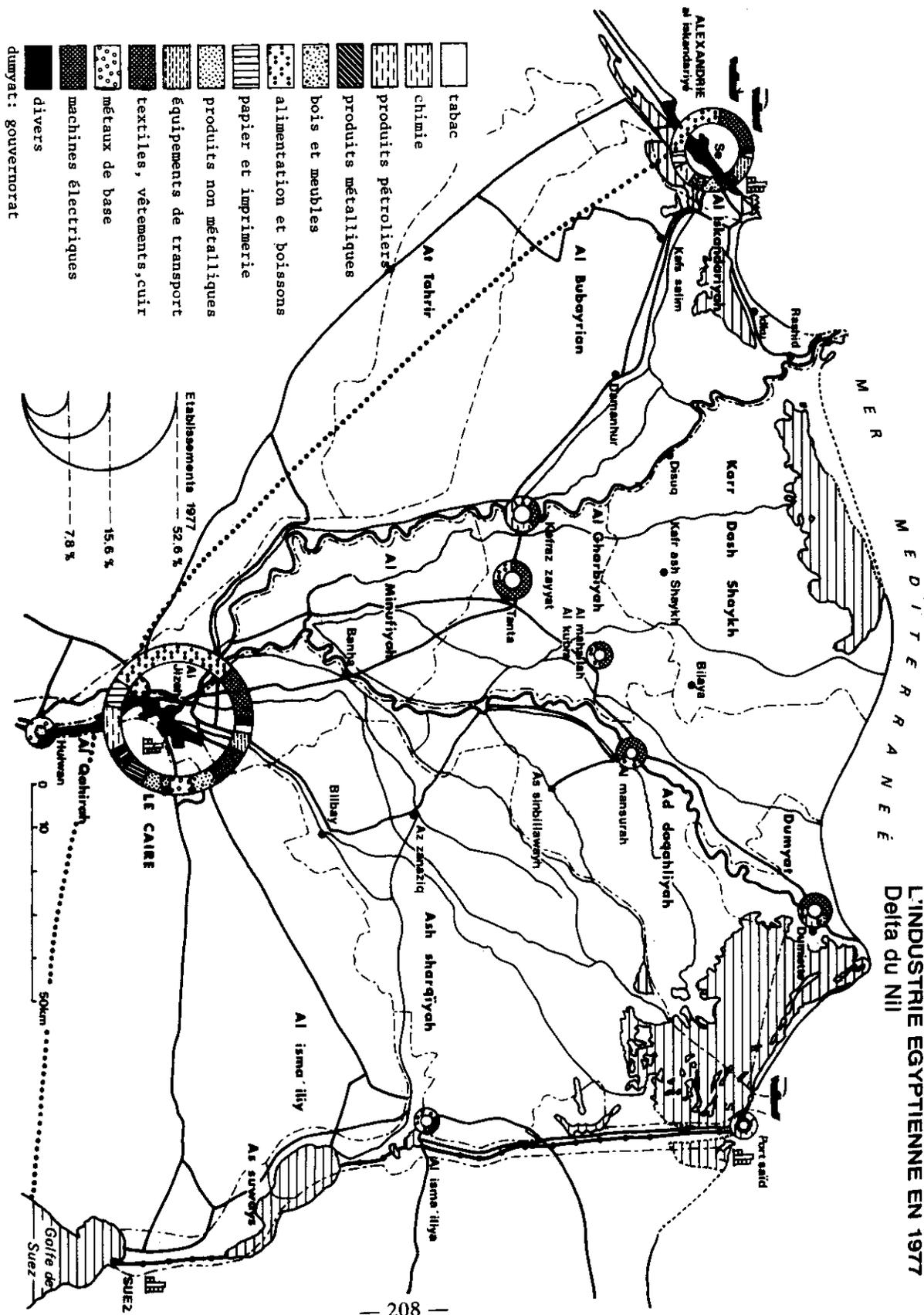
L'EMPLOI EN 1977



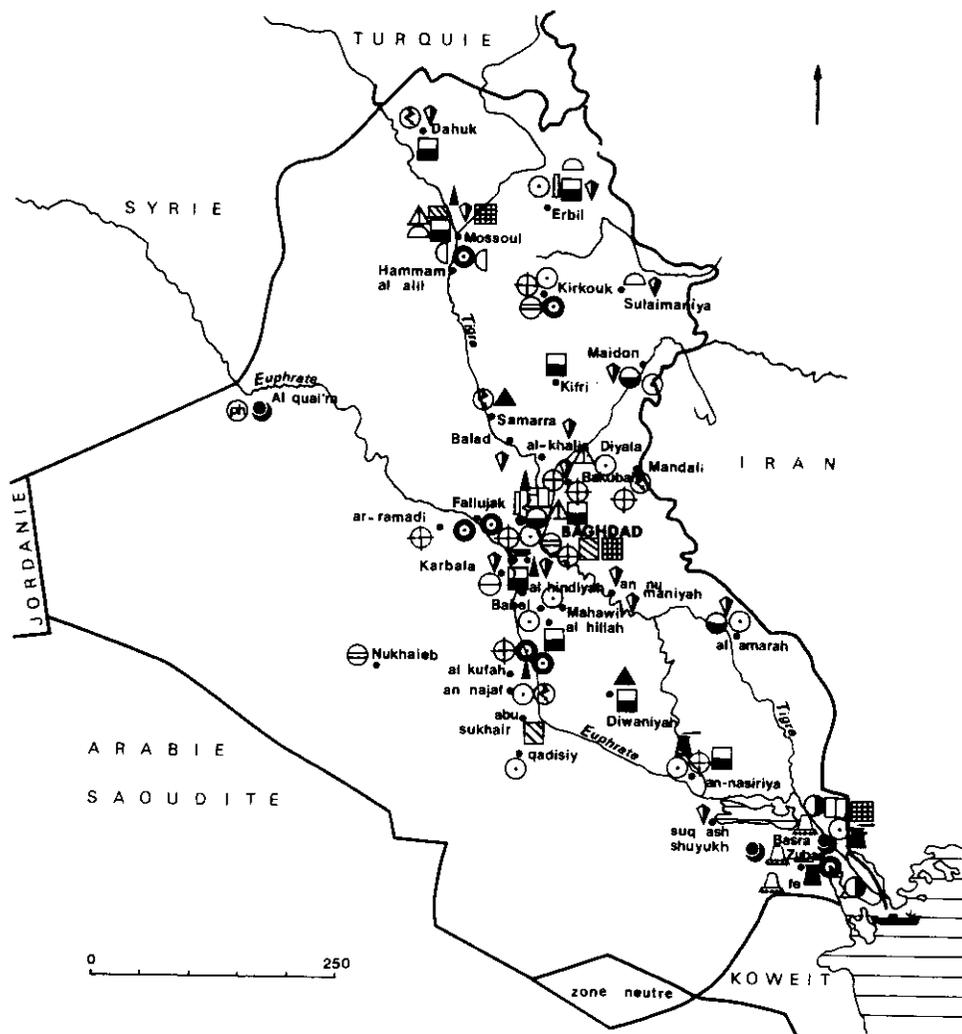
# L'INDUSTRIE A BAHREIN



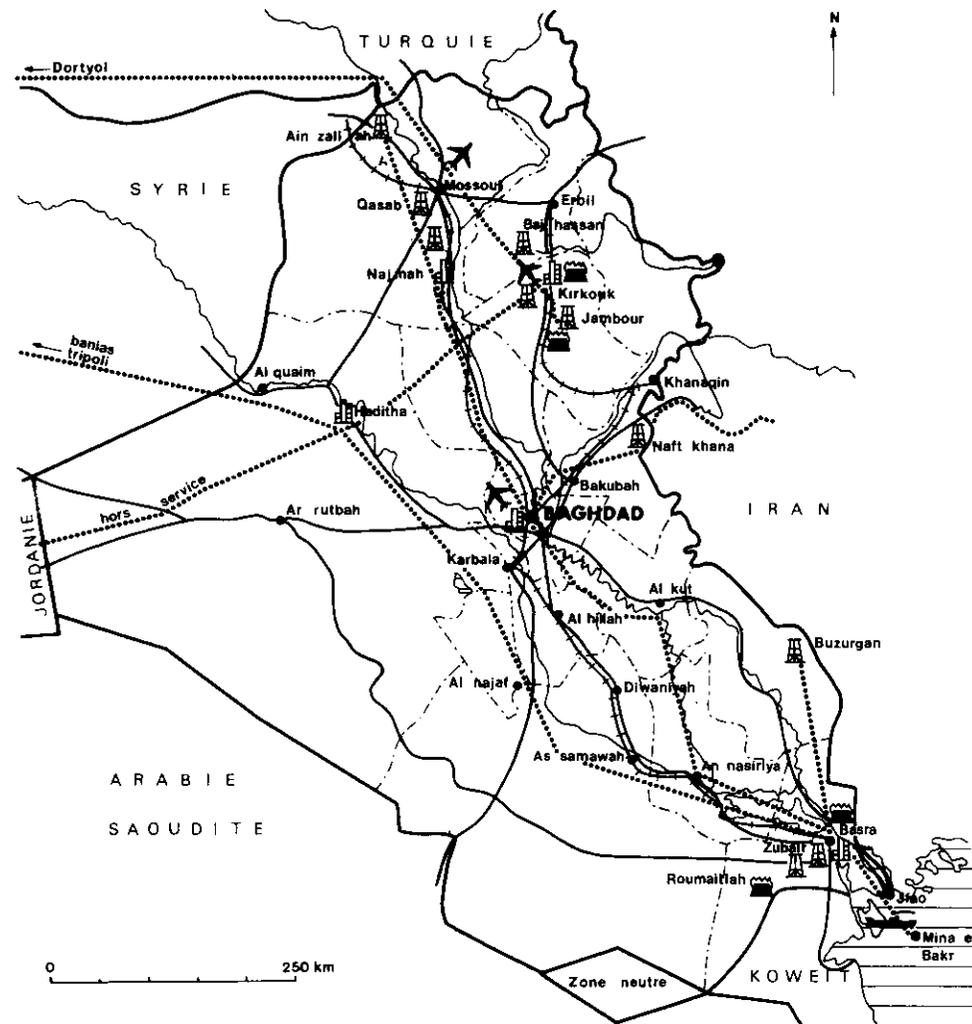
# L'INDUSTRIE EGYPTIENNE EN 1977



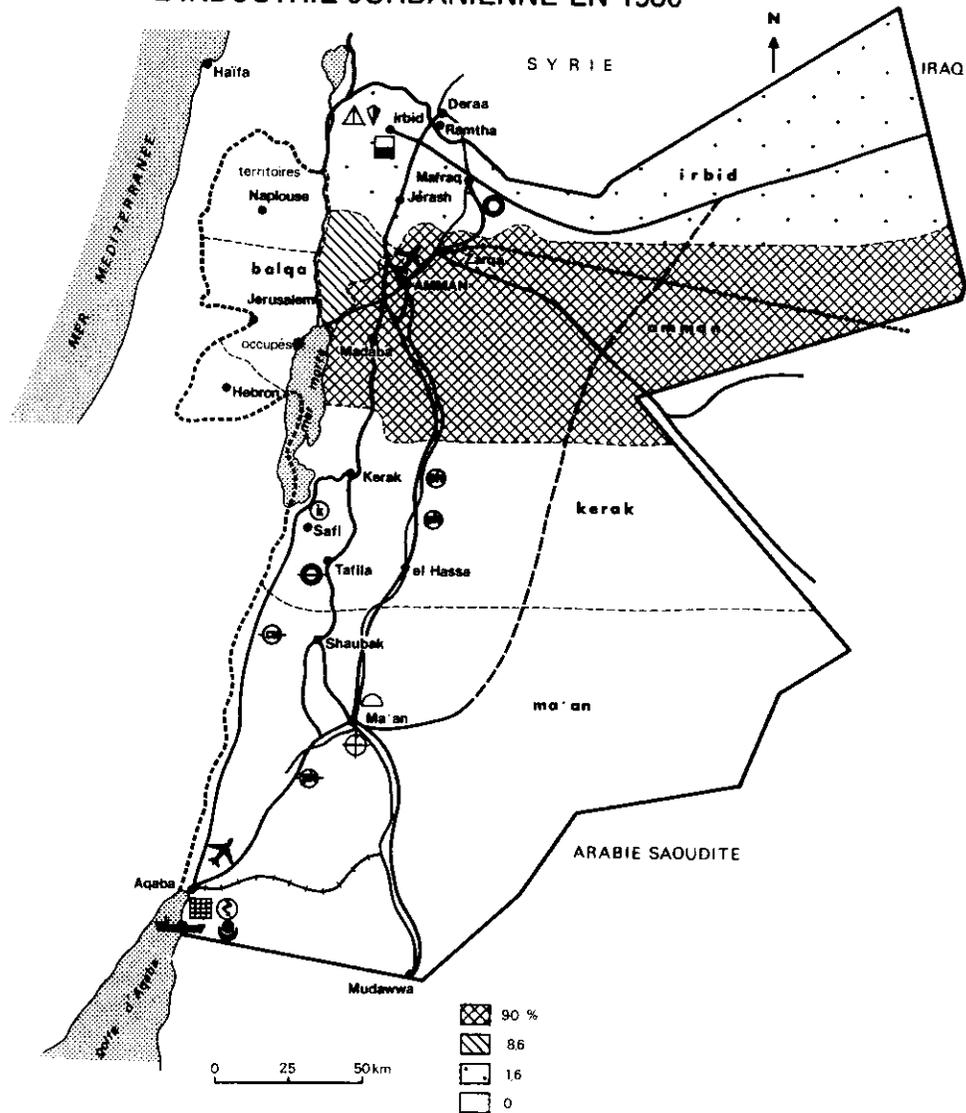
### L'INDUSTRIE IRAKIENNE EN 1980



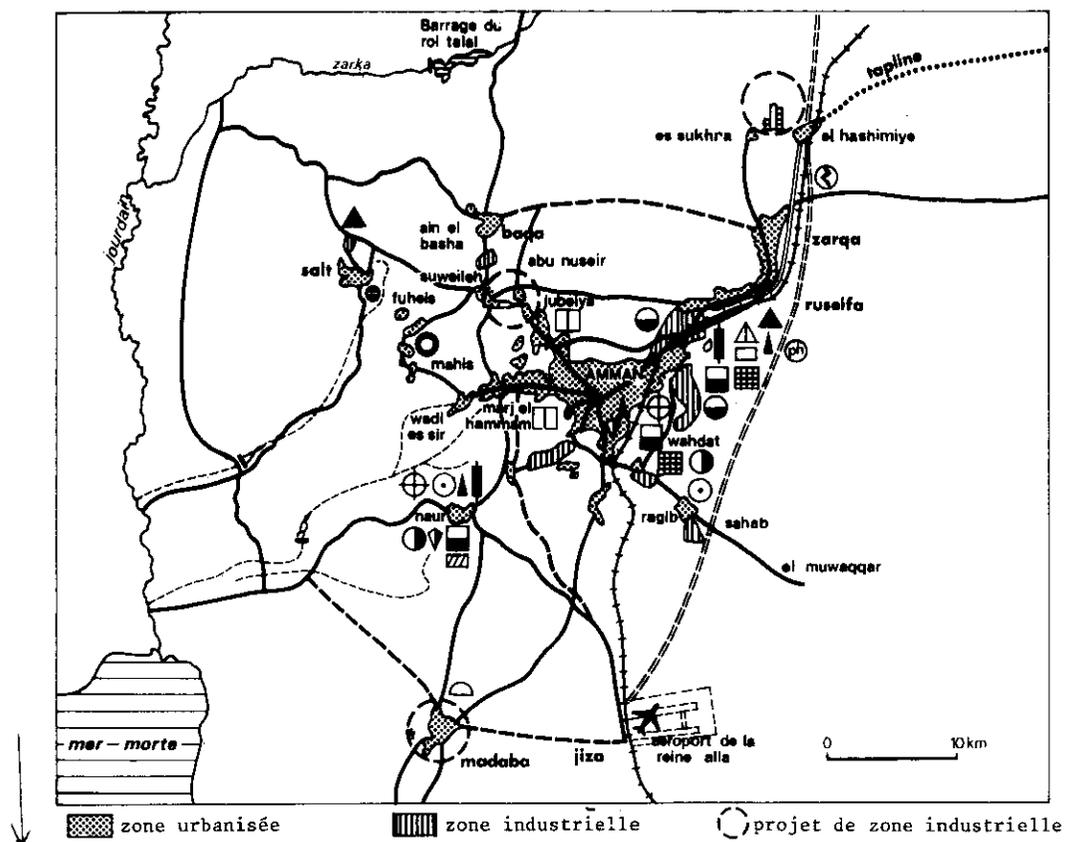
### LE PETROLE EN IRAQ



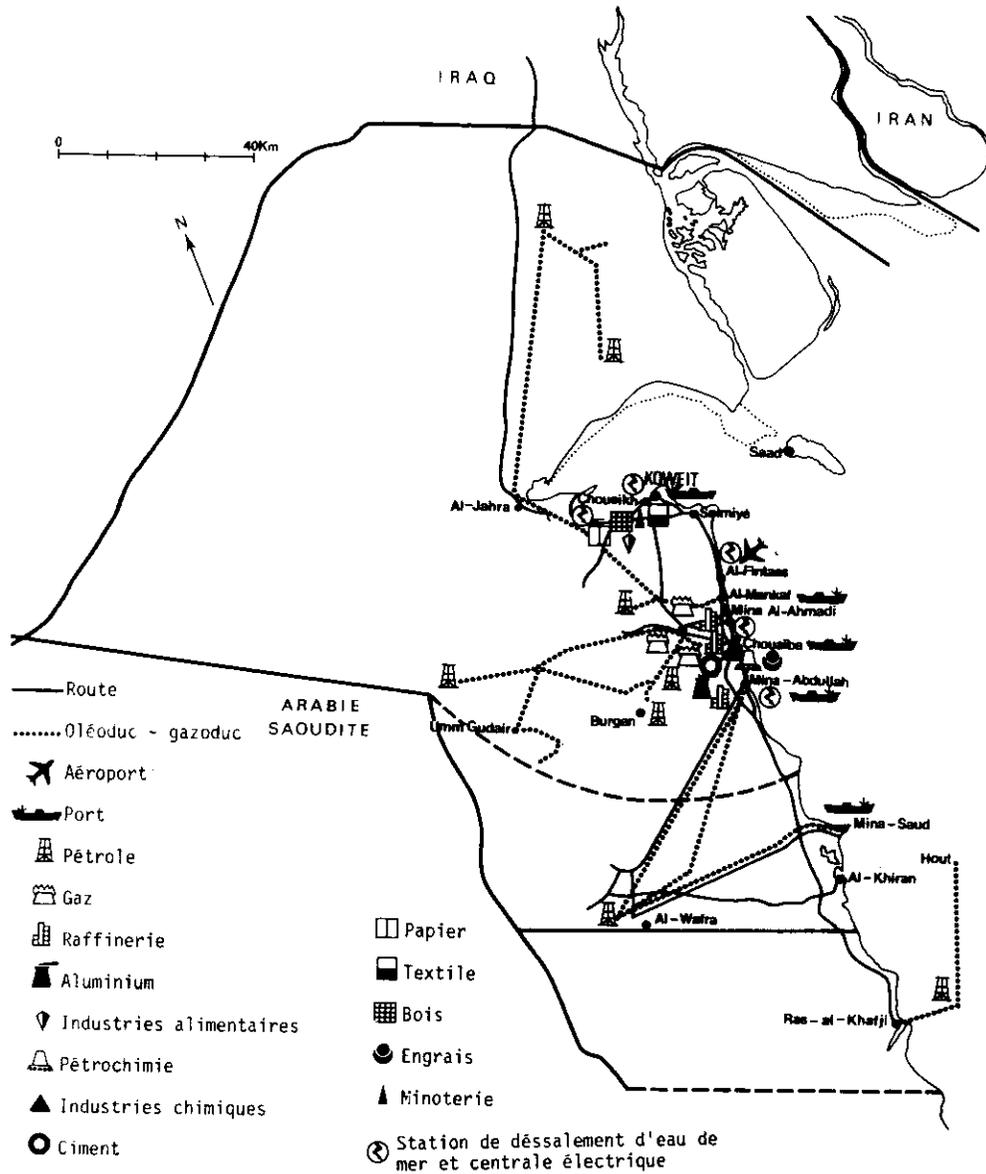
# L'INDUSTRIE JORDANIENNE EN 1980



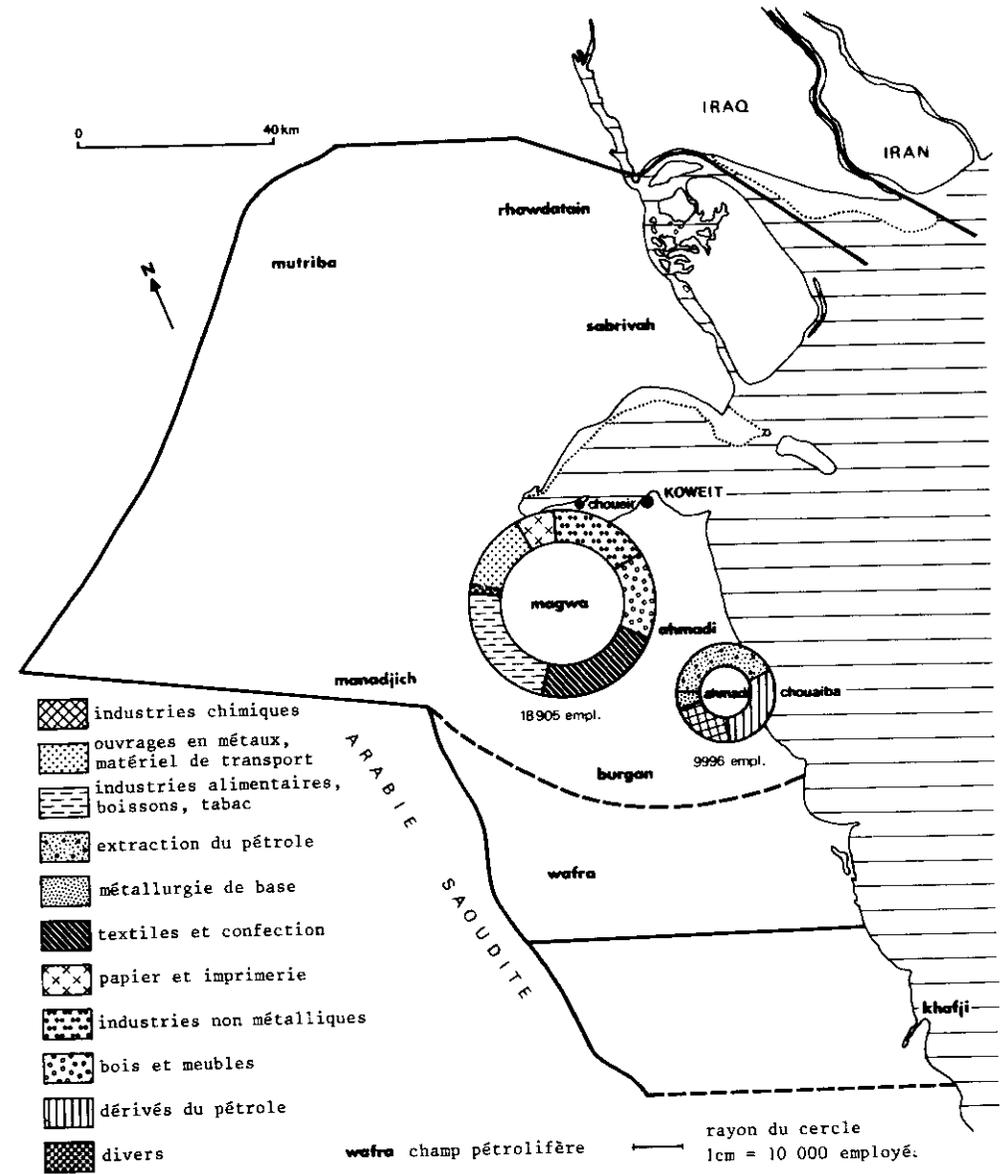
# L'INDUSTRIE DANS LA REGION D'AMMAN



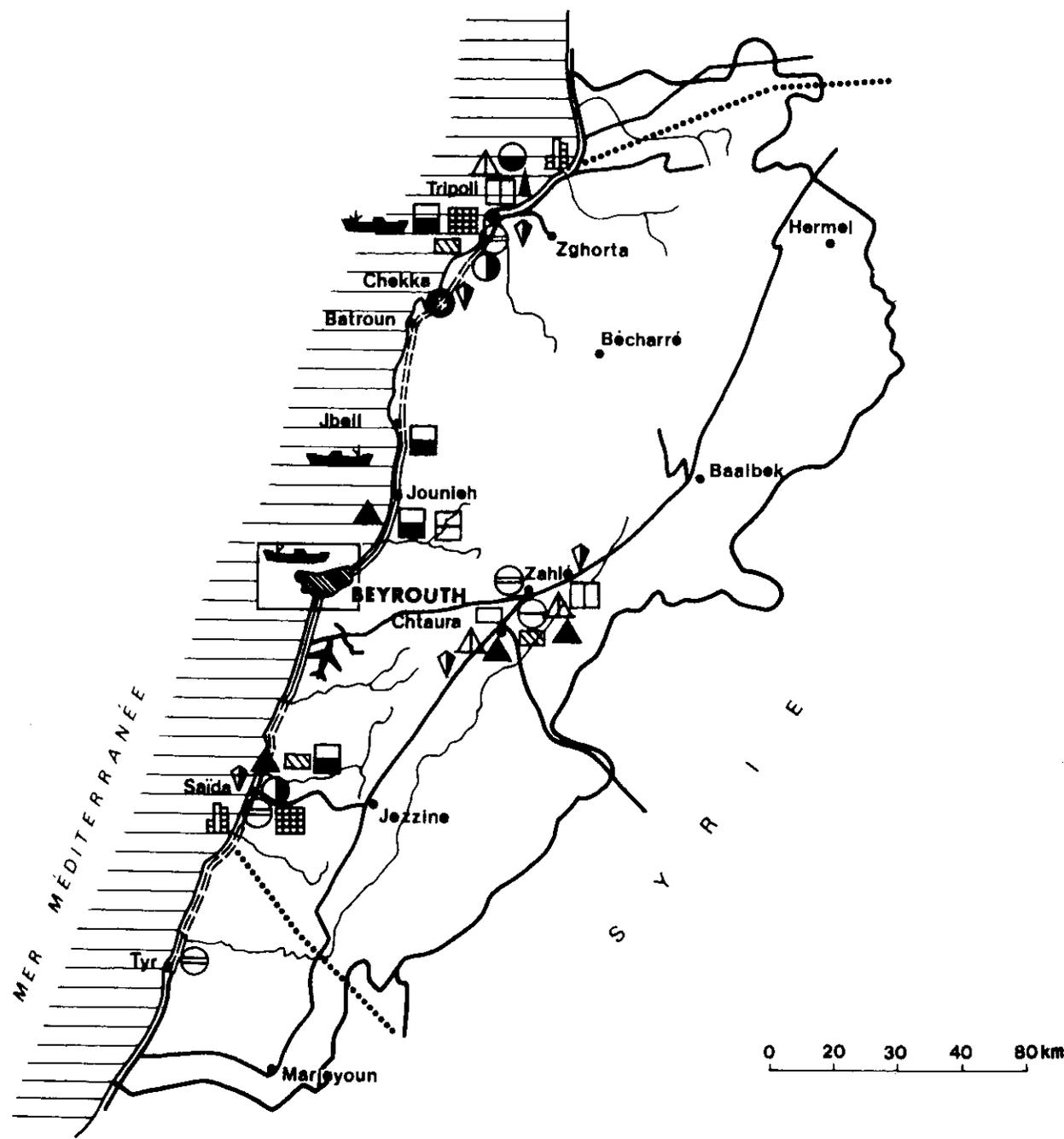
# L'INDUSTRIE KOWEITIENNE EN 1975



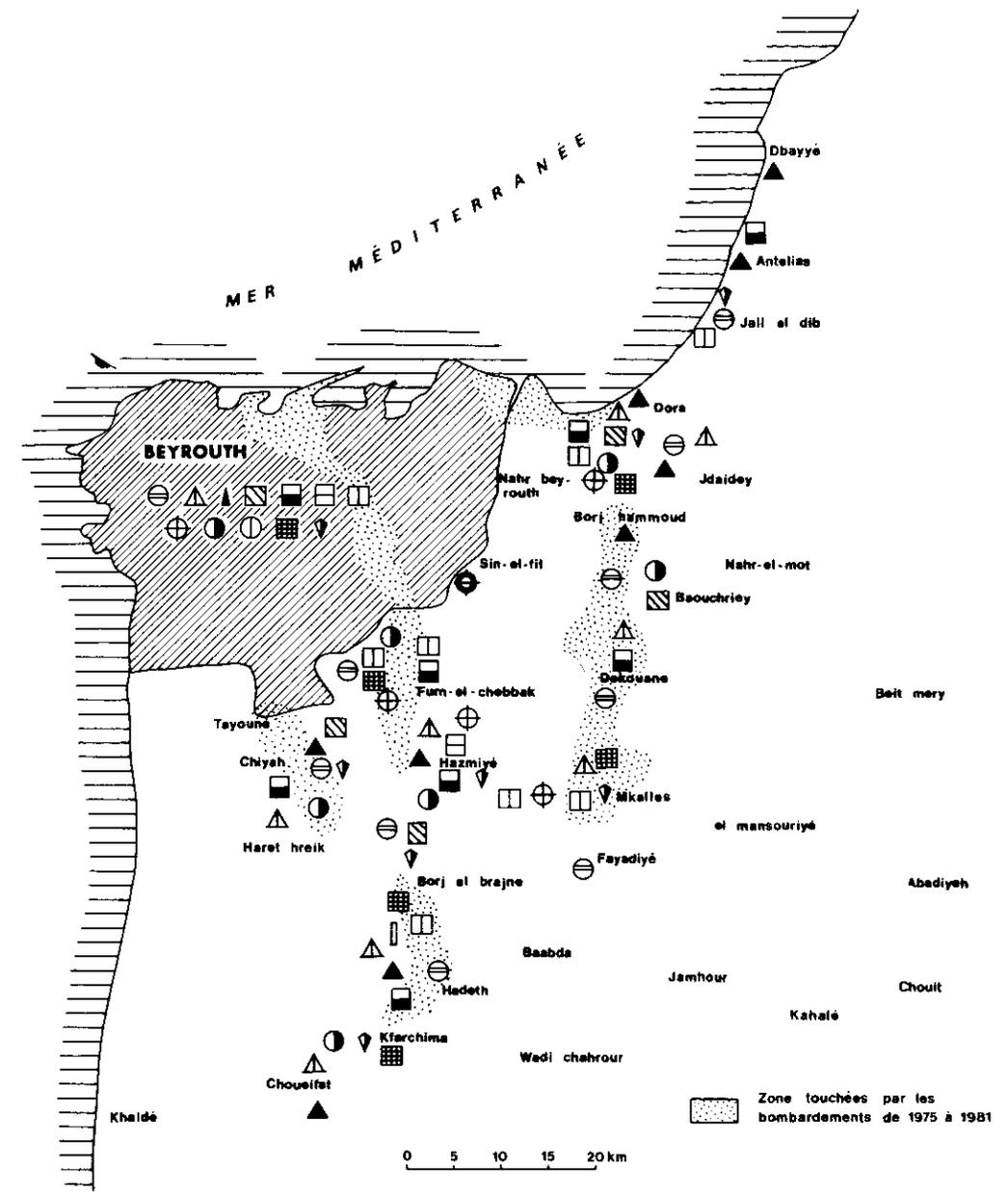
# L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE KOWEITIENNE 1975



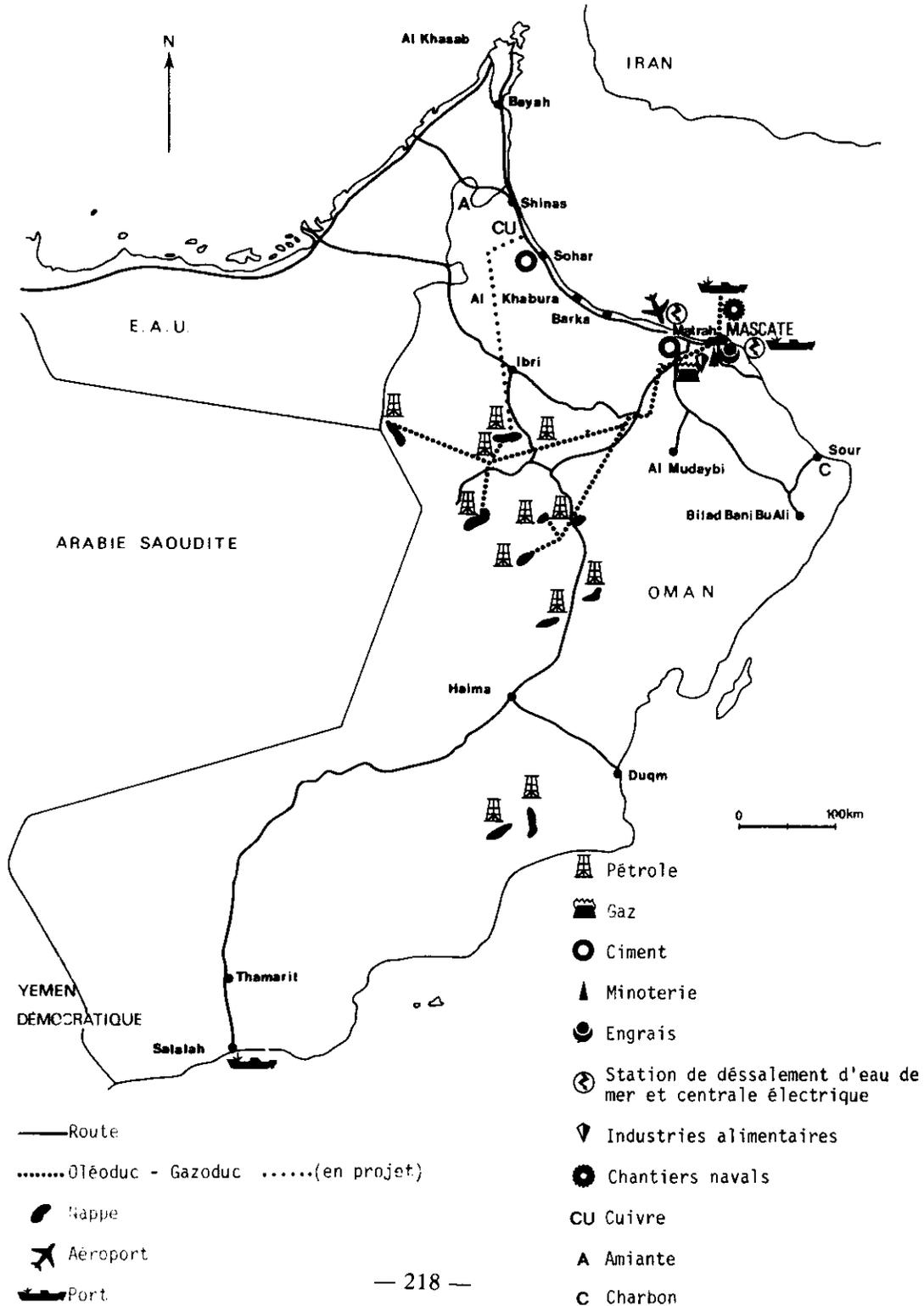
# L'INDUSTRIE LIBANAISE EN 1980



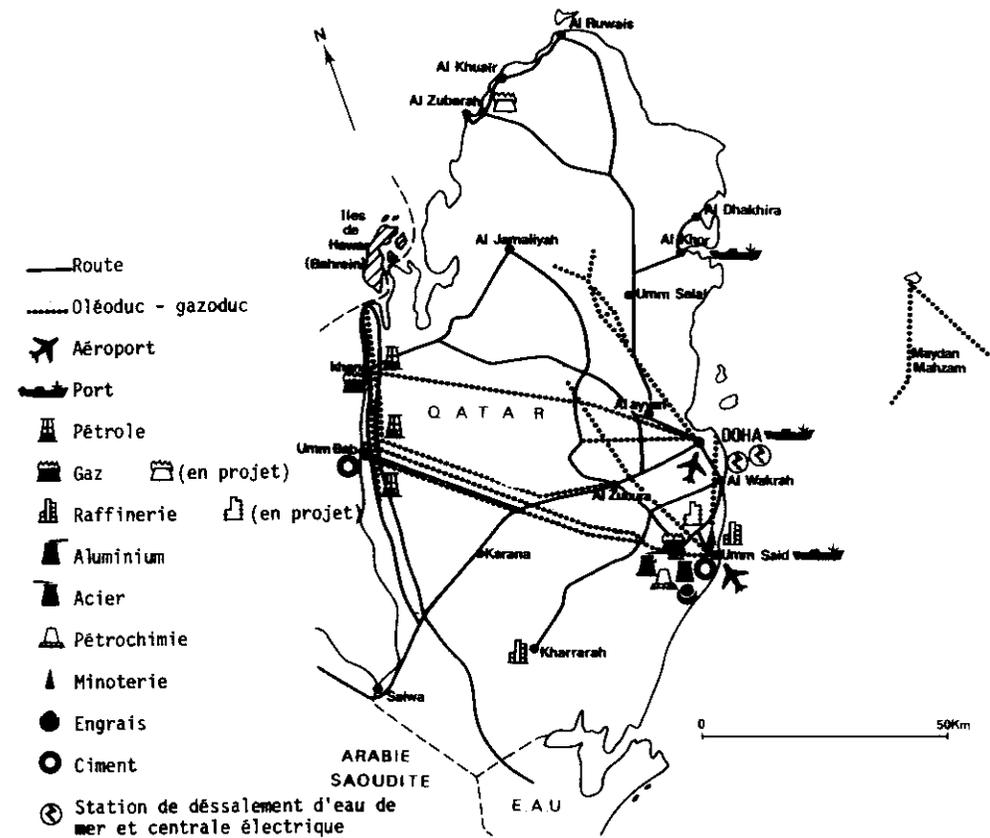
# L'INDUSTRIE DANS BEYROUTH ET SA BANLIEUE



## L'INDUSTRIE A OMAN

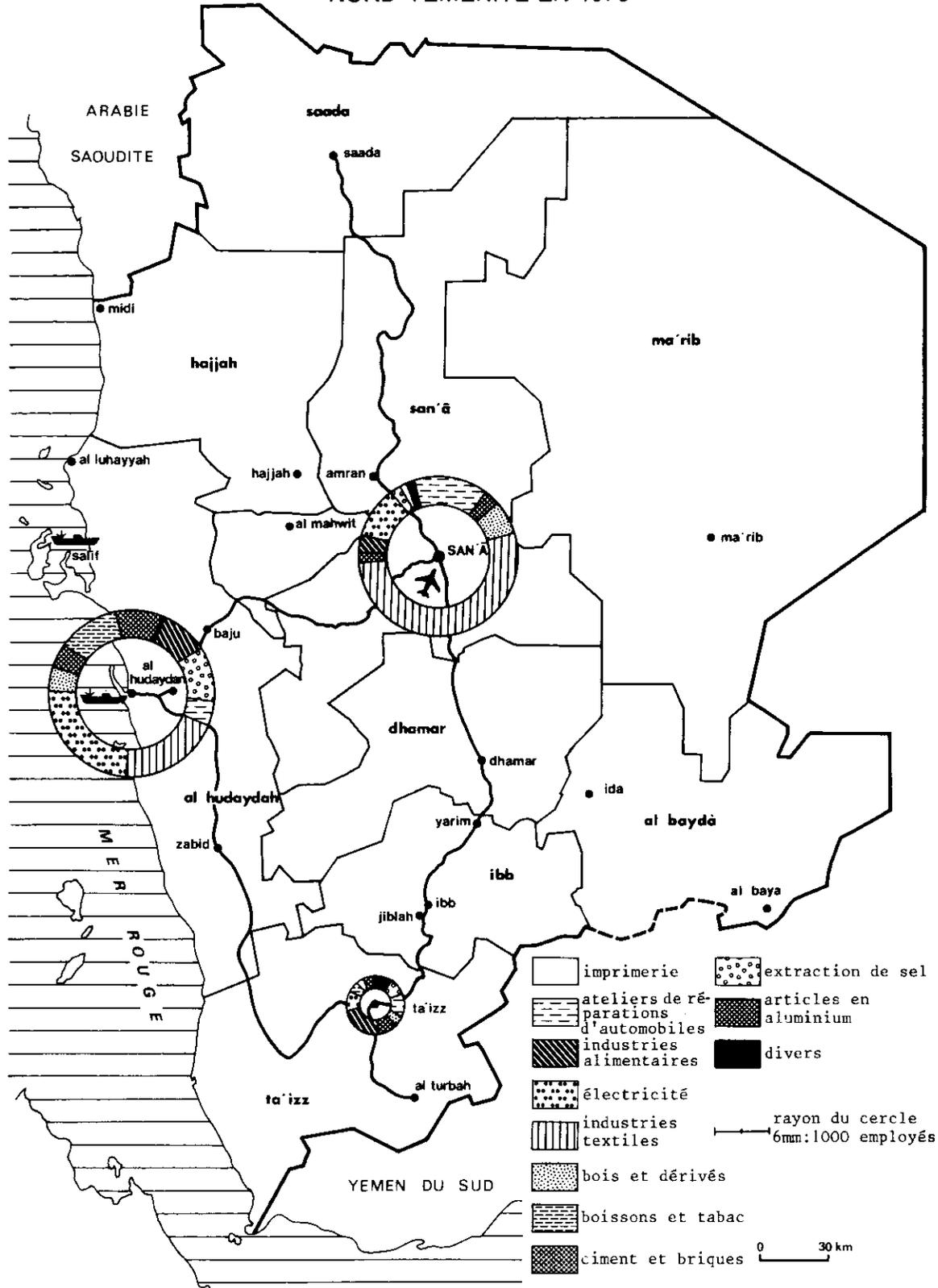


## L'INDUSTRIE AU QATAR

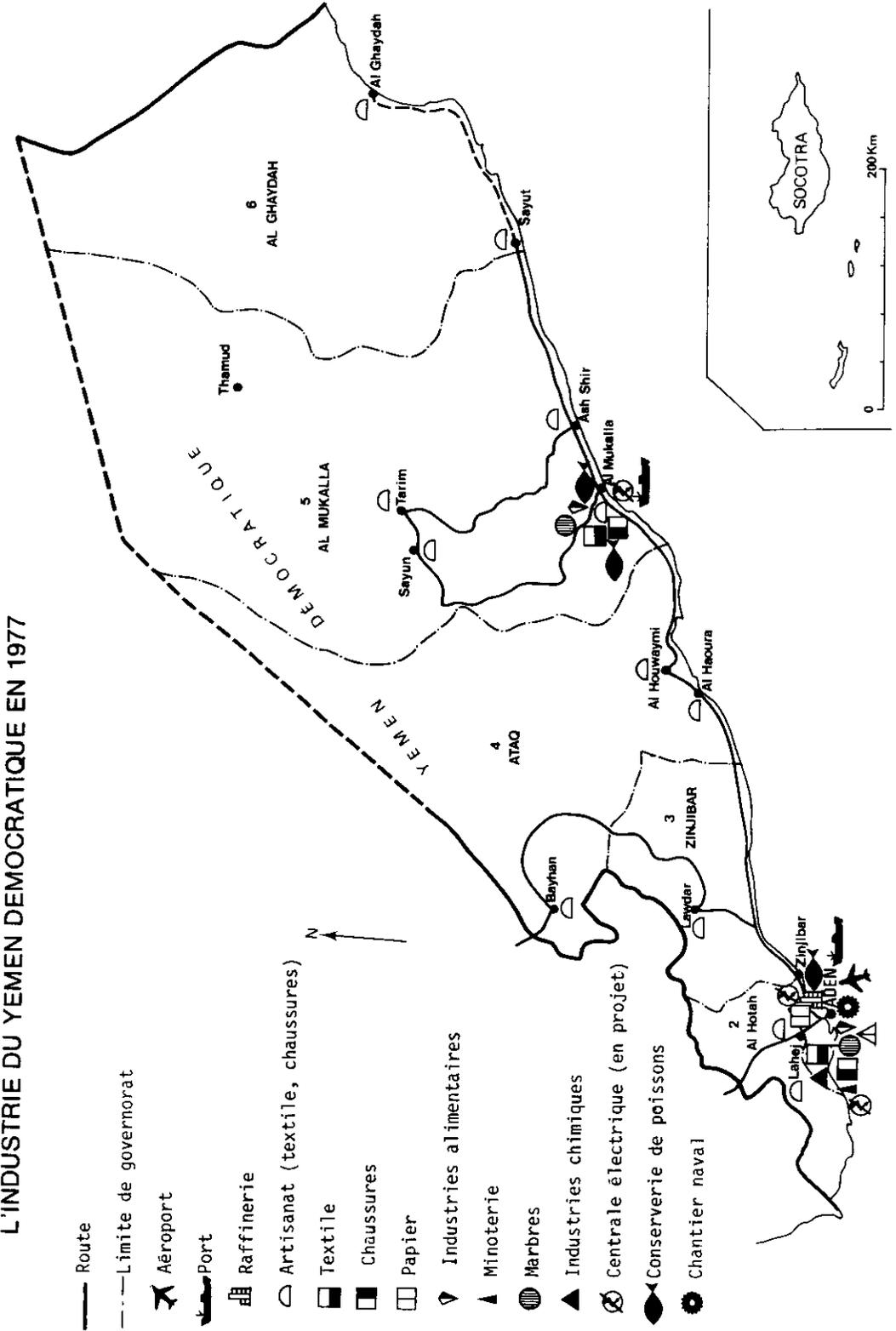


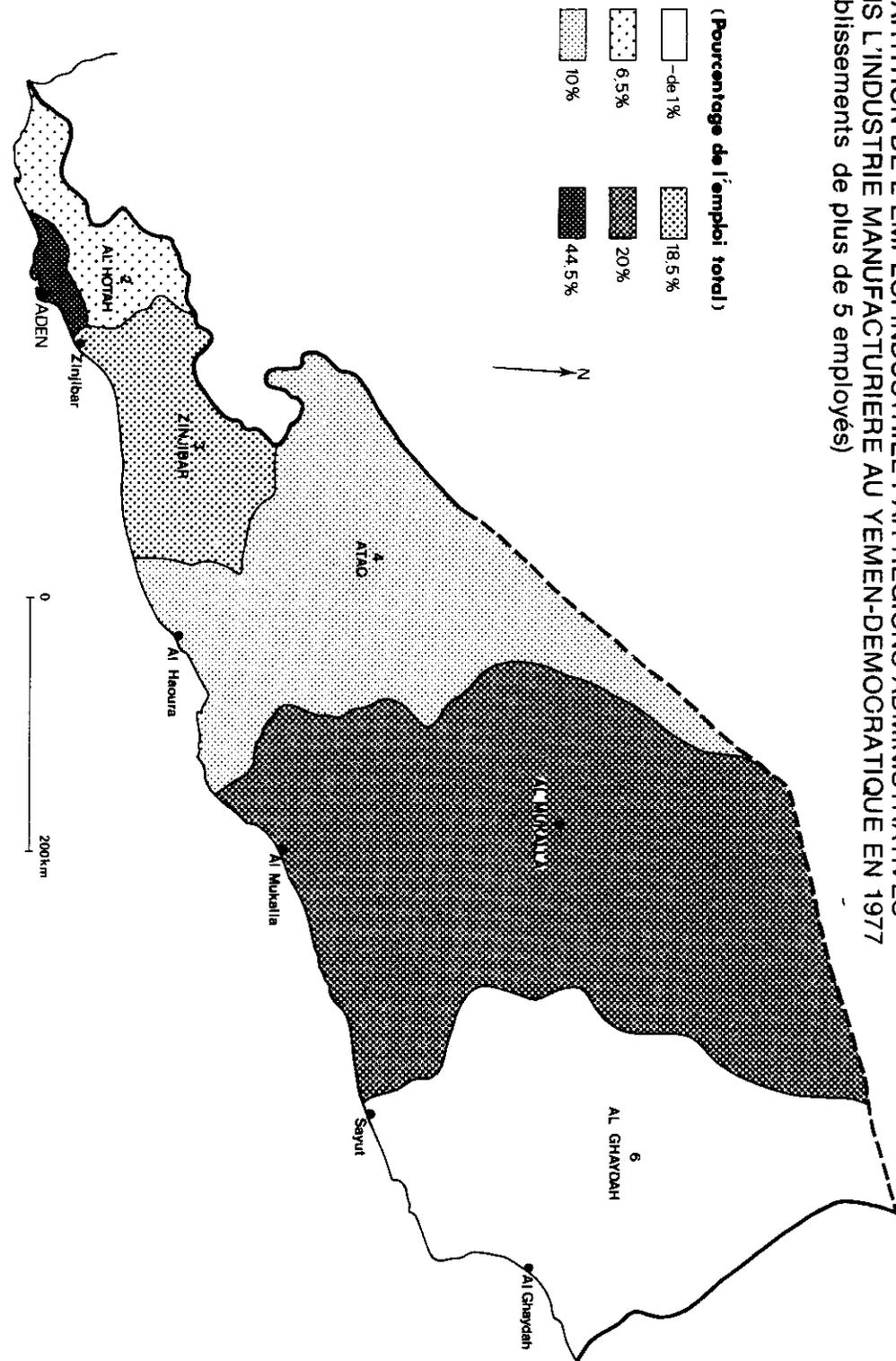


# L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE NORD-YEMENITE EN 1975



# L'INDUSTRIE DU YEMEN DEMOCRATIQUE EN 1977





## BIBLIOGRAPHIE DU DOSSIER CATOGRAPHIQUE

1. **Carte: Le pétrole dans le Moyen-Orient arabe**
  - Carte: Arabian Gulf 1/1.500.000, World Travel Map, Edinburg, Bartholomew and Son LTD, 1977.
  - Carte: Atlas Encyclopedia Universalis France 1/12.000.000, Paris, Rand Mc Nally and Cie, 1977, pp. 126-127.
  - Carte: Middle East 1/4.000.000, World Travel Map, Edinburg, Bartholomew and Son LTD, 1970.
  - Carte: World Oil's, Middle East Oil Map, International outlook issue of world oil, 1958.
  - *Le Monde*: «Les richesses pétrolières des pays du golfe», 1/03/1980.
2. **Arabie Saoudite**
  - Carte: *Arab oil and gas directory*, The Arab Petroleum Research Center, Paris, 1978.
  - Carte: *Arabian Peninsula*, 1/2.000.000, Kingdom of Saudi Arabia, Washington DC 10049, U.S.A., Ministry of Petroleum and Mineral Resources, 1963.
  - Fiche du Monde Arabe: *l'industrie non pétrolière en Arabie Saoudite*, 1 As 26, n° 570, 12/10/1976.
  - Carte: *Middle East* 1/4.000.000, World Travel Map, Edinburg: Bartholomew and Son, 1970.
  - *Saudi Arabia Yearbook 1979-1980*, Beyrouth: the Research and Publishing house, 1981.
  - *The Middle East Yearbook 1980*, London, IC Magazines LTD, 1981, pp. 212-218.
3. **Bahreïn**
  - Carte: *Arabian Gulf* 1/1.500.000 World Travel Map, Edinburg, Bartholomew and Son LTD, 1977.
  - *Le Monde*: «Trois Etats du Golfe», 01/03/1980.
  - G. LOEW, «Bahreïn et Qatar: Etude comparée». *Revue de géographie de Lyon*, n° 49, 1974, pp. 335-367.
  - *The Middle East Yearbook 1980*, op.cit., p. 100.

#### 4. Egypte

- Atlas Universalis, Encyclopedia Universalis, Delta du Nil, op. cit.
- *Grand Atlas du continent Africain*, Paris: éditions Jeune Afrique, 1973, pp. 95-99.
- K.M. BARBOUR, *The growth, location and structure of industry*, in Egypt, New York, Praeger 1972.
- Carte: CAIRO, World 1/1.000.000 Africa, Cairo (N.H.36), GSGS 4646, London, First Edition, 1949.
- R. MABRO. *The Egyptian Economy 1952-1972*. Oxford: Clarendon Press, 1974, pp. 94-95.
- F. RIVIER. *Industrie et politiques industrielles en Egypte*. Beyrouth: CERMOC, 1979.
- Statistiques de la production industrielle 1971-1972. Le Caire: CAMPAS, 1977.

#### 5. Emirats Arabes Unis

- Carte: *Arabian Gulf*, op. cit.
- Carte: *Arabian Peninsula*, op. cit.
- Fiches du Monde Arabe (F.M.A.): *les données économiques EAU*, IEa3, n° 127, 12/11/74.
- F.M.A. *Emirats Arabes Unis: Port Zayed*, EIEa 16, n° 768, 4/10/1977.
- F.M.A. *Emirats Arabes Unis: l'industrie non pétrolière*, I.EA-18, n° 774, 11/1°/1977.
- F.M.A. *Emirats Arabes Unis: P.I.B.*, I.Ea-25, n° 1566, 22/04/1980.
- *Le Monde*: «Trois Etats du Golfe». op.cit.
- *Population Census of United Arab Emirates 1975*, Ministry of Planning, part III, tableau 6, pp. 70-76, tableau 39, pp. 277,278.
- *The Middle East Yearbook*. 1980, op. cit., pp. 253-261.

#### 6. Iraq

- Carte: Atlas Universalis, op. cit.
- I. FAHIM-QUBAIN. *The reconstruction of Irak 1950-1957*. New-York: University of Pennsylvania, 1975.
- A and A GUERREAU. *l'Iraq: developpment et contradictions*. Paris: Editions le Sycomore, 1978.
- International Bank for Reconstruction and Development. *The Economic Development of Irak*. London: the Jonhs Hopkins Press, 1952.

— A. KELIDAR. *The Integration of Modern Iraq*. London: Croom Helm, 1979.

— E. and EF. PENROSE. *Iraq: International Relations and National Development*. London: Ernest Benn, Boulder, 1978.

— M. SADER. *Le développement industriel de l'Iraq*. Beyrouth: CERMOC, 1982.

#### 7. Jordanie

- *Employment survey for establishments engaging 5 persons or more*, Department of statistics, 1977.
- *Le Monde*. «La Jordanie après les accords de Camp David», 8/3/80.
- G. LOEW. «L'essor urbain en Jordanie orientale», «*Maghreb-Machrek* n° 81 juillet, aout, sept. 1978, pp. 50-55.
- *Manufacturing industrial census*, Jordan: Department of Statistics, 1967.
- *Regional Development in Jordan: some aspects of urban bias*, Amman: Royal Scientific Society, 1978.
- F. RIVIER. *Croissance industrielle dans une économie assistée: le cas jordanien*. Beyrouth: CERMOC, 1980.

8 *The labour force census*. Jordan: Department of Statistics, 1975.

#### 8. Koweït

- G. AL ALAMI. *Aménagement de l'espace et mutations sociales au Koweït*. Montpellier III, thèse doctorat 3° cycle, 1979, 2 volumes.
- Carte: *Arabian Gulf* 1/1.500.000, op. cit.
- *Le Monde*, «Trois Etats du golfe», op. cit.
- *L'Orient-le Jour*, «Connaissance du Monde Arabe», Beyrouth, numéro spécial n° 2, mars 1980, pp. 50-51.
- *The Middle East Yearbook*, op. cit., p. 155.

#### 9. Liban

- *Enquête Population Active*, Beyrouth: Direction Centrale de la Statistique, 1970.
- *Etat et perspectives de l'industrie au Liban*. Beyrouth: CERMOC, Mai 1978.
- *Industrial Census*, Beyrouth: Direction Centrale de la Statistique. 1955.
- *Industrial Census*, Beyrouth: Direction Centrale de la Statistique. 1964.

- *L'Orient-le Jour*, «spécial Industrie», 27/03/80.
- *The Middle East Yearbook* 1980, op.cit., pp. 162-169.

#### 10. Oman

- *Economiste Arabe: OMAN, progrès substantiels dans l'infrastructure*, volume XXIII, n° 257, 15/04/1980, pp. 93-96.
- *Fiches du Monde Arabe: structure de l'économie omanaise*, I.05, n° 424, 30/12/1975.
- Carte: *Middle East* 1/4.000.000, op. cit.
- *The Middle East Yearbook* 1980, op. cit., p. 126.

#### 11. Qatar

- Carte: *Arabian Gulf*, 1/1.500.000, op. cit.
- *Le Monde*: «Qatar: le plus industrialisé des Etats du Golfe», 2/03/80.
- G. LOEW. *Bahrein et Qatar: étude comparée*, op. cit.
- Carte: *Middle East* 1/4.000.000, op. cit.
- *The Middle East Yearbook* 1980, op. cit., p. 204.

#### 12. Syrie

- *Fiches du Monde Arabe (F.M.A.): structure de l'économie syrienne*, I-S 32, n° 721, 9/08/1977.
- F.M.A.: *structure de l'économie syrienne*, I-S 32, n° 745, 30/12/1975.
- F.M.A.: *le plan quinquennal 1976-80*:  
I-S 39, n° 745, 06/09/1977.  
I-S 40, n° 750, 13/09/1977.  
I-S 41, n° 756, 20/09/1977.  
I-S 42, n° 761, 27/09/1977.
- F.M.A.: *le pétrole: exploration*,  
II-S1, n° 1436, Beyrouth, 20/11/1979.  
III-S2, n° 1441, 27/11/1979.  
III-S3, n° 1459, 18/12/1979.  
III-S3, n° 1465, 25/12/1979.  
III-S5, n° 1470, 01/01/1980.  
III-S6, n° 1471, 01/01/1980.  
III-S7, n° 1478, 08/01/1980.
- F.M.A.: *l'industrie pétrolière*,  
III-S1, n° 542, 07/09/1976.  
III-S2, n° 547, 14/09/1976.

- III-S3, n° 548, 14/09/1976.
- III-S4, n° 554, 21/09/1976.
- III-S5, n° 559, 28/09/1976.
- III-S6, n° 560, 28/09/1976.

#### — F.M.A., *l'industrie textile*,

- I-S29, n° 390, 18/11/1975.
- I-S30, n° 397, 25/11/1975.
- I-S31, n° 403, 02/12/1975.
- I-S33, n° 437, 24/02/1976.
- I-S34, n° 438, 24/02/1976.

- *Statistical Abstract* 1978, Damas: Ministry of Planning, pp. 698-701.

#### 13. Yemen du Nord

— *Final Report on the Air Photo Interpretation Project of the Swiss Technical Co-operation Service*, Berne, Carried out for the Central Planning Organisation, San'a-a - Zurich, April 1978.

— G. LOEW. «La diversité régionale de la république arabe du Yemen», *R.G.L.*, n° 1, 1977, pp. 55-70.

— J-M. PROST-TOURNIER. «L'urbanisation du Yemen du Nord», *Maghreb-Machrek*, n° 81, juillet-août 1978, pp. 63-72.

— *Statistical Yearbook* 1972, San'a-a, Central Planning Administration, April 1972.

— *The Middle East Yearbook* 1980, op.cit., pp. 262-267.

#### 14. Yemen du Sud

— *Fiches du Monde Arabe: Yemen du Sud, économie: le plan quinquennal 1974-1979*, I, Y S1, n° 64, Beyrouth, 3/09/1974. I, Y S9, n° 413, 16/12/1975.

— W.B. FISHER: *The Middle East*, University Press Cambridge, Methuen and Co. LTD, seventh edition, 1978.

— Carte: *Middle East*, 1/4.000.000, op. cit.

— *Statistical Yearbook*, Aden, Ministry of Planning, Central Statistical Organisation n° 1, 1980.

— *The Middle East Yearbook* 1980, op. cit., pp. 268-275.

DEUXIEME PARTIE

ETUDES DE CAS :  
APPROCHES ECONOMIQUES  
ET SOCIALES

## CHAPITRE 5.

### LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'IRAK <sup>(1)</sup>

*Makram SADER*

---

(1) Ce chapitre résume en partie l'ouvrage que l'auteur va publier en 1982 dans le cadre des recherches effectuées au CERMOC. Cf. SADER Makram. *Le développement industriel de l'Irak*. Beyrouth : CERMOC, 1982 (cet ouvrage paraîtra également en arabe).

---

L'Irak, comme tous les pays sous-développés, est engagé dans un processus de développement ayant pour objectif de relever le niveau de vie de sa production en la rendant productive. L'indépendance politique, incarnée par la Révolution du 14 juillet 1958, ne pouvait avoir de signification réelle sans l'indépendance économique. Celle-ci était devenue synonyme d'industrialisation rapide autocentrée sur les ressources nationales (pétrole et gaz, soufre, inputs agricoles et main-d'œuvre nationale) et ayant un dynamisme propre qui soit le moins dépendant possible de l'extérieur.

L'industrie irakienne dans sa structure actuelle est la résultante, d'une part, d'un développement historique — rappelé brièvement dans la première partie de notre étude — qui remonte au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle et s'étend jusqu'en 1958; et, d'autre part, d'une volonté politique de développement entrepris dans le cadre du secteur public et devenu possible grâce aux revenus pétroliers. Ainsi, la deuxième partie de ce chapitre traitera de la stratégie d'industrialisation en Irak en tant que traduction de la volonté politique de développement et sera menée à partir de l'analyse des plans de développement nationaux. Nous compléterons cette étude par une dernière partie portant sur les changements structurels de l'industrie manufacturière irakienne, de 1960 à 1980.

## **I. LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL JUSQU'A LA VEILLE DE LA REVOLUTION DU 14 JUILLET 1958 : FAIBLESSE ET RETARD.**

### **1. Rappel historique.**

Nous n'avons nullement la prétention, dans ces quelques pages, de retracer l'évolution historique économique et sociale de l'Irak. Nous allons tout

juste reprendre quelques faits et traits importants de cette période fondamentale, 1850—1958, dont l'analyse a été faite par d'éminents économistes et sociologues irakiens que nous citons largement à l'intention des chercheurs intéressés.

L'Irak, sous la domination ottomane durant quatre siècles (1534-1917), avait une économie autarcique, agro-pastorale, et de faibles courants d'échange jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. A partir de cette époque, le pays s'ouvrit aux marchés extérieurs surtout européens et plus particulièrement britanniques. En effet, les puissances européennes qui achevaient leur première révolution industrielle, cherchaient à conquérir les marchés du Moyen-Orient; elles ont profité à la fois :

— du fameux traité commercial anglo-turc de 1838. Dès 1830, le premier navire commercial anglais fonctionnant à la vapeur fut lancé; en 1839, la Grande-Bretagne occupait Aden, point stratégique sur la Mer Rouge, pour assurer l'approvisionnement et la protection de leur flotte commerciale;

— de la défaite de Mohamed Ali en Egypte (1840-1850);

— de l'ouverture du Canal de Suez à la navigation (1869) qui réduisait de 40% la route Londres-Bombay. Le transport fluvial irakien par le Chatt al Arab, lieu de convergence du Tigre et de l'Euphrate, s'est alors développé. La navigation à vapeur sur les deux fleuves a été quasi-monopolisée par les compagnies anglaises dont la plus importante était l'Euphrate and Tigris Steam Navigation Co.

Ce contact avec le capitalisme industriel européen, doublement triomphant chez lui, et de l'Empire Ottoman endetté et en décadence, allait forcer l'économie irakienne à évoluer durant une centaine d'années (1860 — 1958) selon une dynamique externe qui répondait aux besoins d'accumulation du capital étranger, jetant ainsi la base d'une économie dépendante et dominée que la volonté étatique de développement (1958—1980) aura beaucoup de mal à renverser.

L'ouverture de l'Irak sur le marché mondial s'accompagnait d'une série de développements internes déterminants, tel le renforcement du pouvoir central durant la période de Midhat Pacha (1869-1873), la généralisation du régime du cadastre foncier (Tabo) qui permit une privatisation de la propriété terrienne jadis collective et sa concentration entre les mains des sheikhs (chefs tribaux) et des effendis et aghas (notables de l'administration et de l'armée). Elle permettait par là un élargissement de la base de l'impôt foncier et une perception plus efficace au profit de l'administration à Bagdad qui se chargeait de transférer le gros de ces fonds, sous forme d'or, vers Istanbul contribuant ainsi au financement de la dette extérieure de la «Sublime Porte».

Tous ces changements liés les uns aux autres permirent un accroissement de la production agricole par extension de la surface cultivée et la stabilisation de la population bédouine qui, avec le développement du transport fluvial et le

renforcement du pouvoir central (réduction des «Razzia»), perdait une partie de son rôle économique (protection des caravanes). Le surplus agricole était commercialisé, à l'intérieur, par les marchands irakiens pour approvisionner une population urbaine croissante, et, à l'extérieur, par les sociétés commerciales anglaises pour satisfaire une demande accrue, anglo-indienne, de produits alimentaires et de matières premières(1). Le partage de ce surplus agricole se faisait donc sous forme de rente foncière allant aux propriétaires terriens, de marges commerciales (marchands irakiens et sociétés étrangères) et d'impôts prélevés par la puissance publique dont une partie servait à la couverture des dépenses administratives.

Le mode de création et de répartition du surplus agricole, par les revenus monétaires distribués, allait servir au financement des importations, surtout celles de biens de consommation qui, sous l'effet de la concurrence, détérioraient la position de l'artisanat pourtant bien développé au milieu du 19ème siècle, le condamnant pratiquement à disparaître en tant que secteur d'activité, vers la fin du dix-neuvième siècle.

Parallèlement au mouvement de destruction de l'artisanat irakien, se précisait l'ébauche d'une activité qu'on peut abusivement qualifier «d'industrielle». En fait il s'agissait d'activités de préparation des produits agricoles destinés à l'exportation : mise en caisse des dattes, mise en sac des grains (blé et orge), nettoyage et pressage de la laine, traitement des peaux et du coton...

Il fallut attendre le début des années trente pour voir apparaître la première vague d'industries modernes axées autour de la transformation de certains inputs locaux (tabac 1929, usine de textile 1926, raffinerie à Khannaquin 1927 (2) ). Le gouvernement irakien sous le mandat britannique (1920-1932) semblait vouloir encourager l'industrie par la loi n° 20 de 1927, qui définissait pour la première fois une ébauche de politique commerciale de protection, et par la loi N° 14 de la même année stipulant certaines mesures d'exemption fiscale (3) .

(1) Pour une bonne représentation chiffrée de l'évolution de la structure de la population irakienne, du commerce extérieur et de la production agricole, nous renvoyons à l'importante étude, à laquelle nous devons beaucoup, du docteur Mohammad Salman HASSAN.

محمد سلمان حسن . التطور الاقتصادي في العراق ١٩٦٤ - ١٩٥٨ . صيدا لبنان : المكتبة العصرية ، ١٩٧٤ .

HASSAN Mohammad Salman. *Le développement économique de l'Irak : 1864-1958*. Saïda — Liban : La librairie Al Assriya, 1974.

(2) Les activités d'exploitation du pétrole brut débutèrent en 1925/26 par le Turkish Petroleum Company et l'Anglo-Persian Oil Company. Cette dernière construisit la raffinerie de Khannaquin. Cf. LANGLEY Kathleen M. *The Industrialization of Iraq*. Cambridge Massachusetts : Harvard University Press, 1960, p. 46.

(3) Cf. JALAL Ferhang. *Role of Governemnt in Industrialization of Iraq : 1950-1965*. Londres : Frank Cass and Company Ltd., 1972.

Le processus de création d'industries devait continuer après l'indépendance (1932) et durant la période s'étendant avant et pendant la deuxième guerre mondiale qui, avec la perturbation des courants des échanges mondiaux, incita les entrepreneurs locaux et étrangers à investir sur place. Toutes les industries créées étaient de biens de consommation courants (cigarettes, boissons, allumettes, chaussures, savons, farine, pâtes) à l'exception de quelques unités de production de briques et de tuiles.

Après la deuxième guerre mondiale, l'Irak connaît sa seconde vague d'industrialisation notamment avec les matériaux de construction, surtout le ciment. La demande de ce dernier produit s'était manifestée au début des années trente mais la première usine de ciment ne fut construite qu'en 1949, bien que le permis en eût été accordé en 1932, c'est-à-dire avec un retard d'une vingtaine d'années. Une caractéristique importante de cette période d'après guerre est le rôle de plus en plus actif de l'Etat dans l'industrialisation du pays, qui relevait exclusivement jusque-là du secteur privé. En effet, les autorités irakiennes, dont la politique industrielle se limitait à quelques mesures d'incitation et de protection incohérentes, allaient intervenir durant la période 1946-1957-1958 par la création d'une banque industrielle en 1946, d'un Conseil et d'un Ministère de Développement respectivement en 1950 et 1953, et en faisant appel à plusieurs missions d'experts internationaux de développement.

— *La banque industrielle*, à 100% publique, commence ses activités en 1946 avec un capital d'un demi million de dinars irakiens, relevé à un million de D.I. en 1950 et à 3,7 millions de D.I. en 1958. Elle avait pour mission de procurer aux industriels irakiens des prêts à moyen et long termes, de prendre les participations dans les projets industriels (naissance du secteur industriel mixte qui survit jusqu'à présent), et d'assister les entrepreneurs dans l'organisation, la gestion et le choix des techniques des usines projetées. Cette triple mission assignée à la banque industrielle allait connaître de faibles résultats. D'une part, ses ressources limitées et rapidement épuisées (en 1958 : prêts pour 1,5 million de D.I. et 1,9 million de D.I. de prise de participation dans 14 projets); d'autre part, la faiblesse du secteur bancaire commercial irakien l'obligeait à financer des opérations à court terme (1).

— Le «*Conseil de Développement*» fut créé en 1950 pour pallier l'insuffisance administrative (inefficacité, incompétence et toutes sortes de délais et retards), le manque de continuité dû à la grande instabilité politique (changement de cabinet en moyenne chaque 8 mois depuis 1932) et l'absence de coordination des efforts de développement. 70% des revenus pétroliers étaient mis à la disposition du «*Conseil de Développement*» par un budget spécial distinct du budget ordinaire de l'Etat. Ces revenus pétroliers étaient devenus relativement substantiels à partir du 1er janvier 1951, date d'entrée en vigueur de l'accord de partage 50% — 50% des bénéfices réalisés par le cartel des sociétés pétrolières étrangères opérant en Irak. D'après cet accord, le cartel

(1) Cf. JALAL Ferhang. op. cit., chapitre V.

devait garantir un revenu minimum de 20 millions de D.I. pour 1953 et 1954 et de 25 millions de D.I. pour 1955. Les revenus effectifs se fixèrent à 40, 58, 64 et 74 millions de D.I. respectivement pour 1952, 1953, 1954 et 1955 (1).

Mais l'autonomie du Conseil, principal objectif de sa création en 1950, fut altérée en 1953 par l'amputation de sa troisième section technique (Industrie, Mines et Electricité) transformée en Ministère du Développement.

Le «*Conseil de Développement*» formule de 1951 à 1960 trois programmes d'investissements (tableau ci-dessous) où la part du secteur industriel au sens large (comprenant mines et électricité) étant la plus faible, et de plus en plus faible d'un programme à un autre:

**Tableau 1**  
**Répartition sectorielle des dépenses**  
**de développement en Irak de 1951 à 1960.**  
(En millions de Dinars Irakiens et en pourcentages)

	1 <sup>o</sup> programme 1951-1956		2 <sup>o</sup> programme 1955-1959		3 <sup>o</sup> programme 1955-1960	
	10 <sup>6</sup> D.I.	%	10 <sup>6</sup> D.I.	%	10 <sup>6</sup> D.I.	%
Agriculture	66,1	42,5	114,4	37,6	168,1	33,6
Industrie	31,1	20,0	43,6	14,3	67,1	13,4
Autres	58,2	37,5	146,0	48,1	264,8	53,0
<b>Total</b>	<b>155,4</b>	<b>100%</b>	<b>304,3</b>	<b>100%</b>	<b>500,0</b>	<b>100%</b>

Source : Données regroupées à partir du tableau N° 27 de K. LANGLEY op. cit.

Ce tableau montre qu'aucun programme de développement n'a été mené jusqu'au bout. Le Conseil de Développement procédait à des modifications en fonction de l'accroissement des revenus pétroliers et sous l'influence des rapports d'experts étrangers chargés de missions d'étude de l'économie irakienne. Ainsi, l'industrie était restée l'enfant pauvre du Conseil de Développement. Alors que le programme 51-56 lui attribuait, à titre d'exemple, 20% des allocations (ou 31,1 millions de D.I.), la part de l'industrie dans les dépenses effectivement réalisées montait à 5,4 millions de dinars ou 6,5% du total, dépenses qui allaient en gros aux projets de construction (routes, bâtiments publics...) avec un effet positif sur l'expansion de l'industrie des matériaux de construction (ciment, briques, gypse et tuiles).

(1) Cf. IVERSEN K. *A Report on the Monetary Policy of Iraq*. Baghdad : National Bank of Iraq, 1954.

L'industrie irakienne, à la veille de la révolution de 1958, se caractérisait par un état de sous-développement dont témoigne la faiblesse de l'emploi industriel manufacturier (5,3% de l'emploi total en 1957 contre 2,4% en 1947) (1). La contribution de l'industrie manufacturière à la formation du revenu national irakien, qui était de 6% en 1953, n'est que de 7,5% en 1958, raffinage de pétrole compris (2). Egalement, les industries étaient pour plus de 90% à caractère artisanal employant 5 personnes ou moins, et à plus de 70% concentrées dans les trois branches alimentations, boissons et tabac, cuir et textiles (première vague d'industrialisation 1927-1942) et matériaux de construction (deuxième vague d'industrialisation jusqu'en 1958) (3). Notre second paragraphe traitera des causes de ce double retard constaté dans l'industrialisation en Irak.

## 2. Le sous-développement industriel irakien jusqu'en 1958: essai d'explication.

On a déjà signalé que l'artisanat irakien était pratiquement détruit vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, alors que la première vague d'industrialisation ne débuta que vers le début des années trente. Egalement la demande de certains produits, tel le ciment, était déjà substantielle en 1932, sa production ne commençant que vers la fin des années quarante. Ainsi, nous nous trouvons en face de deux décalages: l'un de 30 ans, l'autre de 20 ans (4).

S.H. LONGRIGG (5) et K.M. LANGLAY (6) avancent quatre raisons principales à ce retard industriel, à savoir: l'insuffisance des capitaux, le manque de matières premières, l'absence de main-d'œuvre qualifiée et enfin la faiblesse de la demande effective ou l'étroitesse du marché domestique irakien. Ces arguments cherchant à justifier une situation sur la base de la spécialisation (les coûts ou les avantages comparatifs de Ricardo), sont repris chaque fois qu'on traite de l'industrialisation des pays sous-développés et ne nous paraissent pas spécifiques à l'Irak.

— En effet, les matières premières n'ont pas posé de problème aux entrepreneurs irakiens décidés à investir dans l'industrie à partir de 1927.

(1) Cf. Les résultats des deux recensements généraux de la population de 1947 et 1957.

(2) Se référer à l'excellente étude du docteur HASSEEB Kheir Eddine. *The National Income of Iraq 1953-1961*. London : Oxford University Press, 1964.

(3) Cf. Le Ministère d'Economie. *Rapport sur le recensement industriel de l'Irak*. Baghdad : Al-Nur Press, 1956.

راجع وزارة الاقتصاد . تقرير عن الاحصاء الصناعي للعراق . بغداد : مطبعة النور ، ١٩٥٦ .

(4) Il s'agit d'un débat soulevé pour la première fois par Dr. HASSAN M.S. dans l'ouvrage op.cit.

(5) LONGRIGG S.H. *Iraq 1900—1950, a Political, Social, Economic History*. Oxford University Press, 1953.

(6) LANGLAY K.M. *Industrialization of Iraq*. op. cit.

Même bien avant cette date, l'évolution et la structure des exportations irakiennes (1860-1919) témoignent de la disponibilité, en quantités suffisantes, de produits pouvant être industrialisés (coton, laine, dattes, grains, peaux,...) en plus du ciment et du pétrole brut (raffinage, asphalte...).

— Il existait une demande interne, le volume et la composition des importations irakiennes de 1860 à 1958 l'indiquent; les auteurs cités, ne pouvant le nier, tirent argument du faible niveau de cette demande. Selon eux, elle ne justifiait pas l'implantation d'une industrie moderne qui, pour être rentable, devrait avoir une capacité déterminée de production. Or, il s'est avéré, contrairement à cette vision statique de la dimension du marché local, que la production industrielle, même lorsque les usines tournaient à pleine capacité, ne pouvait satisfaire que partiellement la demande domestique. C'est ainsi que l'industrie de tabac la plus ancienne en Irak, avec déjà 6 usines modernes à Baghdad en 1936, ne couvrait, en 1957, que 90% des besoins locaux; l'industrie de chaussures, avec ses 241 unités de production, en 1954, en couvrait à peine 50%; le complexe textile de QHAZMIYYAH dont l'output s'élevait à 15 millions de yards, en 1948, couvrait moins que le quart du marché; l'industrie des huiles végétales (première usine fondée en 1940) produisait, en 1958, 33650 T/an représentant 75% du marché. Enfin, la production du ciment s'était révélée nettement insuffisante: lorsqu'au milieu des années cinquante le «Conseil de Développement» voulut entreprendre des travaux pour le contrôle des inondations et pour l'irrigation, il dut construire deux cimenteries.

— L'insuffisance de la main-d'œuvre qualifiée, pour réelle qu'elle soit et sans vouloir en sous-estimer l'importance, ne devrait pas nous placer dans un cercle vicieux: Qui passera avant, la construction de l'usine ou la formation de l'ingénieur? A court terme, le problème pouvait être résolu par le recours à l'importation des qualifications requises (n'importait-on pas en Irak du personnel qualifié pour le commerce extérieur, pour le transport fluvial, pour l'administration, pour l'armée, pour le secteur bancaire!!...) quitte à appliquer, à moyen et long termes, une politique de formation des cadres nationaux qui prendraient la relève.

— En ce qui concerne l'argument de l'insuffisance des capitaux (1) — entre 1900 et 1960 — il serait plus vrai de parler d'insuffisance des capitaux mobilisés pour l'investissement industriel que de pénurie absolue. L'investissement industriel ne pouvait se réaliser qu'à partir de la mobilisation du surplus agricole et ne pouvait être entrepris que par la classe des commerçants irakiens, rôlés aux techniques, habitués à l'épargne et capables d'entreprendre des

(1) L'émergence des pays producteurs de pétrole à larges sources financières en devises et où le passage du capital argent au capital productif ne s'avère ni évident, ni immédiat, ne devait-elle pas remettre en question de telles conceptions justificatrices du sous-développement!

activités modernes, en particulier industrielles. L'emprise de la classe commerçante locale sur le surplus agricole était faible. Celui-ci était accaparé, dans une large part, soit par les propriétaires terriens résidant en ville et à comportement dépensier de luxe, soit transféré vers l'extérieur sous forme de profits rapatriés par les sociétés étrangères — surtout anglosaxonnes — opérant en Irak. La classe commerçante irakienne a dû ainsi, pendant une trentaine d'années, accumuler l'épargne (1900 — 1930) avant d'engager la première vague d'industrialisation; profits commerciaux et industriels, accumulés de 1930 à 1945, ont servi à financer la deuxième vague d'industrialisation.

Il faut relever également que la quasi-absence de politique commerciale favorise de drainage vers l'étranger du surplus agricole durant la domination ottomane (jusqu'en 1917) et britannique (jusqu'en 1932). Lorsque l'Etat, suite à la détérioration du climat social et économique (chômage urbain et rural, insuffisance grave d'infrastructure...), décida d'intervenir plus activement, après la deuxième guerre mondiale (création de la banque industrielle, du Conseil de Développement, etc...), il concentra ses efforts sur les projets d'infrastructure — ouvrages pour contenir les eaux du Tigre et de l'Euphrate, eau, électricité, bâtiments publics — et persévéra dans sa politique commerciale extérieure de «laisser-faire». Il fut encouragé dans cette voie par toutes les missions étrangères chargées d'étudier le développement économique irakien. C'est ainsi que la mission de la Banque Mondiale conseilla le retour au plan de Sir William Willcock de 1911, concernant les projets d'irrigation, et plaida en faveur de l'investissement privé industriel et en faveur d'une politique commerciale libérale (1). L'équipe du professeur danois IVERSON (1952-53) recommanda le développement agricole, et le libre-échange pour éviter les tensions inflationnistes (2). Le rapport du Lord SALTER (3) déconseilla l'industrialisation et proposa, sur la base de la loi des avantages comparatifs une spécialisation dans la production agricole: étant donné la faiblesse de la pression démographique sur les terres en Irak, l'accroissement des terres cultivables pouvait absorber l'excès de main-d'œuvre; les devises des redevances pétrolières serviraient à la couverture des biens manufacturés importés et enfin la pression démographique mondiale ne manquerait pas de rendre les termes de l'échange favorables aux produits agricoles. Cette dernière observation, valable en soi, semble oublier que le développement agricole, non soutenu par un développement industriel est voué rapidement au blocage. Les agricultures modernes et productives ne se trouvent-elles pas dans les pays industrialisés?

(1) International Bank for Reconstruction and Development (IBRD). *The Economic Development of Iraq*. Baltimore, 1952.

(2) IVERSEN C. *Monetary Policy in Iraq*. Copenhagen, 1954.

(3) SALTER Lord. *The Development of Iraq: A plan of Action* Baghdad, 1955.

Ainsi, le blocage de l'accumulation industrielle en Irak nous paraît s'expliquer par trois séries de causes dialectiquement reliées: la répartition-affectation du surplus agricole défavorable à l'investissement industriel; la politique commerciale extérieure de laisser-faire facilitant le drainage vers l'extérieur d'une grande partie du surplus agricole, et enfin, le poids des missions étrangères, à partir de 1950, qui influencèrent la politique d'investissement du Conseil de Développement, traduite par les trois programmes formulés et cités, nettement défavorables à l'industrie.

### 3. Le contexte économique et social à la veille de la révolution.

Ce blocage de l'accumulation dans l'industrie faisait partie d'une crise généralisée, économique et sociale, constituant la base objective du changement radical qui allait intervenir en juillet 1958 (1). En effet, plus de 50% de la population active rurale (jusqu'à 80% durant certaines périodes de l'année) et plus de 30% de la population active urbaine, étaient pratiquement en chômage. Les services publics (eau, électricité, éducation, santé) et l'infrastructure physique (transport, communication...), conditions nécessaires de réussite de tout investissement industriel — privé ou public — accusaient des insuffisances graves. Sur deux millions d'effectifs scolarisables en 1956/57 (catégorie d'âge 5-19) 25% seulement pouvaient accéder à un enseignement quelconque. Les abandons scolaires étaient très nombreux: 66% des garçons et 72% des filles entrant au cycle primaire en sortaient avant d'obtenir leur certificat d'études. Le sous-développement industriel, objet de notre première paragraphe, s'accompagnait d'un sous-développement agricole dont témoignaient l'accroissement du chômage et de l'exode rural et qu'expliquait la baisse continue de la productivité agricole. La production de grains /dunoum (1 dunoum irakien = 2500 m<sup>2</sup>) n'était plus que de 143 Kg en 1958 (1930, 180 Kg /dunoum et en 1920, 225 kg /dunoum). Si cette faiblesse de la productivité agricole traduit la persistance des techniques de production arriérées, la hausse de la salinité des sols et le manque de systèmes d'irrigation, elle reflète du même coup l'exploitation appauvrissante des paysans et la détérioration des conditions de vie des masses rurales: le surplus agricole prélevé sur leur travail était, comme on l'a déjà signalé, drainé, dépensé et investi en dehors de l'agriculture. Enfin, sur le plan des relations commerciales extérieures, la production-exportation croissante du pétrole brut tout au long de la décennie cinquante ne contribua pas, bien au contraire, à améliorer les termes de l'échange de l'Irak,

(1) Cf. — HASSAN M.S., op. cit., pp. 79-81.

— LANGLEY

M., op.cit., chapitre IV «Social Overhead Capital».

— ABI-EL-HAJR. «Capital Formation in Iraq 1929-1957» in *Economic Development and Capital Change*, vol. 9, July 1961, pp. 614-617.

— QUBAIN F.I. *The Reconstruction of Iraq, 1950-1957*. London: Atlantic Books, 1958.

vu la politique de bas prix pratiquée par le cartel pétrolier. Le pouvoir d'achat national ne cessait ainsi de se dégrader et la dépendance extérieure de se renforcer. L'indice des termes de l'échange pour la période 1952-1958 atteignait 52 contre 100 en 1938/39, alors que le volume du commerce extérieur au produit intérieur brut montait à 70% en 1957 contre 53% en 1939, 17% en 1913 et 6% en 1864.

**Tableau 2 (1)**  
**Evolution des exportations irakiennes (1950 - 1958)**  
**et des termes de l'échange bruts et nets (1940 - 1958)**

	1950	1954	1955	1956	1957	1958
Exportations totales (103 D.I)	43683	174074	184017	169767	126035	199784
% des exportations pétrolières	31,2%	89,7%	91,4%	92,3%	89,8%	92,9%
	1940	1945	1946	1951	1952	1958
Indice des termes de l'échange (1938 - 1939 = 100)	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
	78,64	68,61	80,47	35,32	52,12	51,92

Egalement le processus de concentration des richesses a atteint, à la veille de 1958, un niveau sans précédent: «alors que 4/5 des familles en Irak étaient démunies de toute propriété, 2480 individus avaient 17,7 millions de dunoums dont 5,4 revenaient à 49 familles qui formaient le noyau dur de la propriété terrienne ce qui constituait 55,1% et 16,8% de la surface agricole.

Egalement, 23 familles commerçantes, industrielles et bancaires — dont 8 étaient gros propriétaires terriens en plus — avaient 30 à 35 millions de dinars irakiens en actifs ou l'équivalent de 56 à 65 pour cent du total capital sociétaire privé» (2).

Cette situation socio-économique témoigne de l'impuissance de la bourgeoisie terrienne, d'affaires et de la famille royale, dominées et dépendantes de l'extérieur, à résoudre les contradictions générées par le processus d'accumulation capitaliste en Irak et qui en bloquaient le développement.

## II — VERS UN RÔLE PREDOMINANT DU SECTEUR PUBLIC POUR LA POURSUITE DU PROCESSUS D'INDUSTRIALISATION: LA PERIODE 1958-1969.

En l'absence d'une force sociale dominante et organisée, la poursuite du processus d'accumulation en général et de celui de l'industrialisation en parti-

(1) Cf. HASSAN M.S., op.cit., pp. 465-572.

(2) BATATU Hanna. *The Old Social Classes and the Revolutionary Movement of Iraq*. Princeton University Press, 1978, p. 1115.

culier devait nécessairement passer par l'Etat et le secteur public à partir de 1958 en Irak. Mais la mise sur pied du secteur public est en soi un processus lent car devant résulter de toute l'évolution économique, sociale et politique du pays. Quelle étendue donner au secteur public? Quelles structures d'organisation administratives et politiques créer et comment les articuler? Enfin, et c'est là l'essentiel, quel contenu ou quel projet politique et social le secteur public doit véhiculer et chercher à réaliser? S'agit-il de prendre tout simplement la relève de l'ancien pouvoir précédent la Révolution de 1958 c'est-à-dire continuer dans une accumulation capitaliste plus ou moins corrigée? Ou faut-il que le secteur public crée les conditions d'une transformation véritable des rapports sociaux dans une phase de transition à la société socialiste? et quel socialisme?

Aucune réponse ferme et claire ne fut apportée à ces questions. La période 1958-68 sera caractérisée par une ambiguïté et une hésitation dans les options de base en matière de développement; par une désorganisation des structures économiques mises sur place de 1932 à 1958 et par un difficile apprentissage de la planification économique, caractérisée par une série de distorsions et décalages dans la réalisation et débouchant sur des résultats limités dans l'industrialisation.

### 1. Les options de base en matière de développement industriel: ambiguïté et hésitation doctrinales et idéologiques.

Il serait peut-être abusif de parler d'une stratégie d'industrialisation explicitement conçue, adoptée et mise en application par une politique soutenue et cohérente. Il s'agit en fait d'un ensemble référentiel construit par addition, intersection et recoupement de plusieurs documents de base, constituant le discours officiel et servant de cadre général aux plans et politiques de développement en Irak de 1958 à 1969 (1).

(1) Nous pouvons en citer de façon non limitative :

1. Les objectifs fixés dans l'introduction des différentes lois des plans nationaux de développement :

(Loi N° 181 de 1959 : «Plan Economique Provisoire 1959-1962»).

- القانون رقم 181/1959 : الخطة الاقتصادية الانتقالية 1959-1962.

(Loi N° 70 de 1961 : «Plan Economique Détaillé»).

- القانون رقم 70/1961 : الخطة الاقتصادية المفصلة.

(Loi N° 87 de 1965 : «Plan Economique 1965-1969»).

- القانون رقم 87/1965 : الخطة الاقتصادية 1965-1969.

2. (Programme transitoire du 15 Mars 1963.

- المنهاج المرحلي للخامس عشر من آذار 1963.

3. Le préambule aux décrets socialistes de juillet 1964.

4. La constitution intérimaire de 1964.

En effet, tous les régimes qui se sont succédés au pouvoir à Bagdad, depuis 1958, se sont réclamés du socialisme (1), voie unique au développement et de l'industrialisation moyen d'y accéder. La planification économique, globale et impérative, fut également introduite comme méthode de prévision et d'affectation des ressources. Ces différentes options qui ont constitué le cadre de fonctionnement du secteur public, ne peuvent servir de critère de jugement ou de compréhension de la nature réelle des détenteurs de l'appareil d'Etat ni des intérêts qu'ils défendent ou représentent. Au contraire, ce sont les politiques économiques et sociales (prix, revenus, investissement, production...) effectivement menées qui peuvent nous renseigner sur le contenu et le caractère plus ou moins progressifs de ces options en faveur du socialisme, de l'industrialisation accélérée et de la planification. Nous ne pouvons dans le cadre de ce chapitre nous lancer dans une telle entreprise. Nous nous contentons toutefois d'apporter certaines précisions relatives à ce que nous avons appelé options de base.

Le premier régime issu de la révolution de juillet 1958 opta pour l'industrialisation accélérée de l'Irak par opposition aux choix socio-économiques de «l'Ancien Régime». En effet, Colonialisme et Monarchie étaient accusés d'avoir empêché, dans une première phase, l'établissement d'une industrie nationale, obligeant l'Irak à rester un simple marché pour les produits importés, et d'avoir, dans une deuxième phase, réduit l'industrialisation à une simple industrie légère de consommation, subordonnée au marché extérieur, privant ainsi l'indépendance politique du pays de son véritable support économique. L'industrialisation était ainsi synonyme d'indépendance nationale irakienne. C'est dans cet esprit que le régime de A.K. QASSEM n'a pas tenu compte de l'avis des experts égyptiens dépêchés en Irak après la Révolution et qui avaient plaidé pour une spécialisation agricole de l'Irak en complémentarité avec une spécialisation industrielle de l'Egypte dans une future union entre les deux pays. Mais QASSEM, peu gagné à la cause de l'Unité Arabe, donne priorité à l'industrialisation de l'Irak comptant sur une aide financière et une assistance technique massives de la part de l'Union Soviétique. Pour la première fois, un éventail assez large de projets industriels est envisagé (2).

(1) On peut se référer à ce propos aux deux ouvrages suivants : KHADDURI Magid. *Republican Iraq, a Study in Iraqi Politics since the Revolution of 1958*. Oxford University Press, 1969. KHADDURI Magid, *Socialist Iraq, a Study in Iraqi Politics since 1968*. Oxford : Oxford University Press, 1978.

(2) L'accord de coopération économique et technique irako-Soviétique, signé à Moscou le 16 Mars 1959, portait essentiellement sur des projets industriels. La partie soviétique assurait un prêt de 150 millions de D.I. utilisables sur 7 ans à un taux d'intérêt de 2,5% pour la construction en Irak de 61 projets «d'industries métalliques, de génie civil, chimiques, alimentaires, de machines agricoles et d'équipements électriques qui constituent un pas important vers l'élimination du retard du pays et qui signifient du travail pour des milliers de travailleurs et plus de biens et de nourriture pour la population». (Discours au Kremlin de N. KROUTCHEV, cf. *Republican Iraq, oéop. cit. pp. 158 et 159*). Pour le texte intégral de l'accord on peut se référer à :

محمد سلمان حسن . دراسات في الاقتصاد العراقي . بيروت : دار الطليعة للنشر ، ١٩٦٦ ، من ص ٤١٧ الى ٤٤٠ .

(HASSAN M.S. *Etudes sur l'économie irakienne*. Beyrouth : Dar Alitalia, 1966, pp. 417-440).

L'industrialisation et le développement économique en général étaient conçus après le coup d'Etat du 8 février 1963 qui mit fin au régime QASSEM, en référence au panarabisme plutôt qu'à l'indépendance nationale au sens strict.

Le «Programme Provisoire» (al minhaj al marhali) du 15 mars 1963 qui fut un compromis entre l'aile gauche et l'aile droite du Commandement Régional du parti Ba'ath, se prononça pour une «industrialisation graduelle» préparant l'Irak au «socialisme arabe» dont la construction devait suivre la réalisation de l'Unité Arabe, non la précéder. Cette prise de position était surtout dictée par le souci de la nouvelle équipe dirigeante de consolider ses positions. C'est ainsi que «al-minhaj al-marhali» fit appel à la bourgeoisie nationale dont «le patriotisme sera jugé par l'étendue de son soutien à la Révolution» (1).

Par contre, le régime AREF, issu du coup d'Etat du 18 novembre 1963, opta pour un «Socialisme Arabe», base de la politique sociale et dont l'application passe par la hausse des revenus, l'organisation des richesses nationales, la prévention de l'exploitation et l'élévation du niveau de vie. «Nous avons dans notre héritage historique arabe et dans l'esprit de l'Islam tout ce dont nous avons besoin pour donner à notre socialisme un sens et un contenu sans recourir aux principes importés» affirmait le programme de gouvernement du 24 décembre 1963 (2). La «Constitution provisoire» de 1964 était plus explicite à cet égard. Après avoir rappelé que «l'Irak est un Etat socialiste arabe où la propriété privée sera toutefois inviolable — «ma'ssouma» — et que l'héritage sera garanti conformément aux lois islamiques» (articles 10 et 12); elle a affirmé que «la réalisation du développement économique et de la justice sociale, sans aucune forme d'exploitation... seront menés, ensemble, par le secteur public et privé, conformément aux directives du Plan» (articles 7 et 8).

Ces options, de caractère général et imprécis, traduisaient un certain rapport de force où la bourgeoisie commerciale et industrielle, bien qu'éloignée de la direction politique du pays, conservait suffisamment de pouvoir économique pour mettre en échec la politique de développement contraire à ses intérêts vitaux que le régime pouvait initier. Les décrets socialistes de juillet 1964, inspirés du «Socialisme Arabe» appliqué en Egypte, et qui portaient sur la nationalisation du grand capital bancaire, commercial et industriel, n'avaient pas suffi à établir un rapport de force définitivement en faveur du secteur public. Preuve en est qu'en 1965, avec le gouvernement A.K. BAZZAZ, le régime s'était vu acculer à revenir à une politique d'encouragement et de soutien du secteur privé, national et étranger au nom d'un «Socialisme Prudent» qui venait remplacer le «Socialisme Arabe». Cette valse hésitation en matière de politique à suivre relevait de l'absence d'une doctrine politique

(1) Cf. *Le programme provisoire du 15 mars 1963* المنهاج المرحلي op. cit. p. 6. *Republican Iraq*. op. cit., p. 202.

(2) Cf. *Republican Iraq*. op. cit., pp. 218 à 221.

claire; la grande instabilité politique reflétait, elle, l'absence d'une force sociale suffisamment puissante pour imposer son projet de société. Les détenteurs de l'appareil d'Etat, issus de couches moyennes hétérogènes, peuvent toutefois se prévaloir d'avoir pu, durant dix ans de régime révolutionnaire, désorganiser le système économique qui fonctionnait au profit du grand capital local et étranger et d'avoir définitivement exclu la possibilité de reconquérir le pouvoir de l'Etat par la grande bourgeoisie appuyée de l'extérieur.

## 2. La désorganisation des anciennes structures économiques.

La désorganisation des anciennes structures économiques devait ouvrir théoriquement la voie à l'initiation d'un véritable processus d'industrialisation et créer les conditions favorables à l'intégration de l'agriculture et du pétrole, les deux secteurs clés de l'économie irakienne. En effet, le développement industriel devait passer nécessairement par la destruction des trois sources du pouvoir de l'«Ancien Régime»: les propriétaires terriens (Aghas, Sheikhs, Sadà et Effendi) dont les gros intérêts laissaient arriérée l'agriculture; les sociétés étrangères du cartel pétrolier dont les gros intérêts laissaient non-intégré le secteur du pétrole et du gaz; la grande bourgeoisie des affaires (commerçants, industriels et banquiers) responsable d'une accumulation dépendante de l'extérieur. La loi de la Réforme Agraire (1958), la loi relative à l'activité du cartel pétrolier (1961) et les décrets de nationalisation de 1964, s'inscrivent dans la logique de la lutte pour le pouvoir social et économique engagée par les nouvelles classes dirigeantes issues de la Révolution de 1958.

### 2.1. La réforme agraire (Loi N° 30, Décembre 1958)

Elle fut incontestablement une étape nécessaire vers le développement de l'agriculture en Irak. Cette première réforme a pu démanteler les grandes propriétés, limiter la taille maximum de la propriété individuelle à 1000 ou 2000 dunoums selon la nature des sols et libérer la paysannerie d'une exploitation foncièrement appauvrissante. Ceci devait normalement améliorer les conditions de vie des masses rurales. Or, la distribution des terres fut lente et mal organisée; les charges à payer par les paysans bénéficiaires étaient élevées. Et au-delà de cet aspect de dépossession-redistribution, les autorités responsables n'avaient pas œuvré à réorganiser la production sous forme de coopératives, de fermes collectives ou toute autre forme adéquate ni à améliorer la productivité en introduisant la mécanisation et en étendant l'utilisation d'engrais, d'insecticides...

Toutes ces causes conjuguées ont fait que, dix ans après la première réforme agraire, la production agricole ne cessait de baisser, les conditions de vie dans les régions rurales se détérioraient et l'exode rural se développait. Ce qui a obligé le gouvernement à promulguer en 1969 une loi de révision de la réforme agraire sur la base «d'une dépossession sans compensation et d'une

redistribution sans charge à payer» (1). Mais au vu de la dimension des blocages et problèmes à surmonter, une nouvelle loi (du 21 mai 1970) remplaçant celle de 1969. Cette nouvelle réforme agraire fut assortie de tout un ensemble de mesures d'intervention plus cohérentes que par le passé: selon la nature des sols, le mode d'irrigation et le type de culture pratiquée, elle a limité l'exploitation agricole privée à 200 dunoums en encourageant les associations coopératives. Des fermes d'Etat et des fermes collectives furent créées. Actuellement, le mode d'exploitation socialiste (coopératives, fermes d'Etat et collectives) est prédominant. Des fonds énormes sont investis surtout à partir de 1974 avec, pour effet, l'extension de la mécanisation et la multiplication des projets d'irrigation: la capacité de retenue des eaux est passée de 12,3 à 86,8 milliards de m<sup>3</sup> entre 1968 et 1976. Les barrages de Haditha, de Hamrin et de Mossul la porteront aux environs de 110 milliards de m<sup>3</sup> en 1983. En plus un système de crédit coopératif agricole «généreux» fut mis sur pieds. Mais malgré les fonds injectés et les efforts déployés, la question agricole — administration de la réforme agraire, organisation de la production et amélioration de la productivité — demeure entièrement posée.

### 2.2. La lutte contre le cartel pétrolier.

Alors que la réforme agraire allait d'échec en échec sans pouvoir créer une nouvelle dynamique sociale capable de mener le développement de l'agriculture, l'Irak réussissait à prendre en main son important secteur pétrolier. La fameuse loi N° 80 du 12 décembre 1961 reprenait à l'Irak Petroleum Company (IPC) 99,5% des aires sous concession. Cette dernière loi allait être la cause de l'échec de toutes les négociations tenues entre les gouvernements irakiens successifs et les représentants du cartel pétrolier de 1961 à 1972, année où le Conseil de Commandement Régional (CCR), fort de l'accord irako-soviétique pour le développement du gisement de Roumaillah-Nord, de la création de la Société Nationale du Pétrole (INOC) et de l'existence des cadres irakiens décidait de nationaliser l'IPC (Loi N° 69 du 1er juin 1972). Cela explique également le retard du développement de l'industrie pétrolière irakienne par

(1) Pour une analyse de la Réforme Agraire en Irak, on peut se référer à :

ALDAHRI A.W. *Economie de la réforme agraire*. Baghdad : Al-ANIS Press, 1976 (2<sup>e</sup> édition corrigée).

الدكتور عبد الوهاب مطر الداهري . اقتصاديات الاصلاح الزراعي . بغداد : مطبعة الانيس (المطبعة الثانية المصححة) ، ١٩٧٦ .

(HASSAN M.S. *Etudes sur l'économie irakienne*. op. cit., pp. 44-63).

الدكتور محمد سلمان حسن . دراسات في الاقتصاد العراقي . المشار اليه سابقاً ، ص ٤٤ - ٦٣ .

(AL-TALBANI Makram. *Pour une réforme agraire radicale en Irak*. Baghdad, 1969).

مكرم الطالبياني . من اجل اصلاح زراعي جذري في العراق . شركة الطباعة والنشر الاهلية ، ١٩٦٩ .

(HABIB Kazem and TALBANI Makram. *De la réforme agraire*. lBaghdad : Maktabet Baghdad, 1971).

حبيب كاظم ومكرم الطالبياني . في الاصلاح الزراعي . بغداد : مكتبة بغداد ، ١٩٧١ .

rapport aux autres pays du Golfe (l'Iran, le Koweït, l'Arabie Saoudite et Abou-Dhabi) sur le plan de la prospection, du développement des puits, de la production du brut, de l'infrastructure (réseaux de gazoducs et oléoducs, terminaux de chargement...) que l'Irak arrivera à combler comme nous allons le voir.

### 2.3. Les décrets socialistes de 1964.

Les décrets socialistes de 1964 ont porté un coup décisif au grand capital, local et étranger, commercial, industriel et financier. En effet, les décrets de nationalisation ont touché intégralement les banques et les compagnies d'assurance créant ainsi les conditions objectives de libérer les capitaux accumulés et les profits générés de l'influence étrangère et locale défavorable à une politique de développement et permettant potentiellement leur orientation et la réorganisation de ce secteur au profit des besoins de financement de l'économie nationale.

Les nationalisations ont également frappé le grand capital commercial privé. L'emprise de l'Etat sur le commerce extérieur a constitué un facteur d'accélération de l'industrialisation en agissant sur la structure des importations au profit des biens d'équipement et en limitant la concurrence des produits manufacturés importés à l'égard de ceux produits localement.

C'est surtout au niveau du secteur industriel que les décrets de nationalisation ont affecté les positions dominantes de la grande bourgeoisie irakienne. Les capitaux industriels s'élevaient à 17,617 millions de dinars, 67,5% du total des capitaux nationalisés dont la répartition sectorielle se présentait de la manière suivante:

	Banques	Assurances	Commerce	Industries	Total des capitaux nationalisés
Dinars Irakiens	5.420.00	1.709.000	1.350.000	17.617.000	26.096.000

Source: Voir note (27)

Les nationalisations industrielles ont renforcé les positions du secteur public comme nous pouvons nous en rendre compte à partir des données suivantes:

Ces industries représentaient le noyau le plus important et le plus moderne des entreprises industrielles irakiennes, ce qui devait aider à rattacher le secteur industriel à la planification plus efficacement que par le passé et

**Tableau 3**  
**Répartition des capitaux industriels nationalisés**  
**selon les branches.**

Branches	Nombre	Montant des capitaux nationalisés	Part relative du secteur public(1)	
			Avant nationali.	Après nationali.
Filature et Tissage	4	2.700.000	69,6 %	86,6 %
Ind. Alimentaires	5	100.000	74,5 %	89,4 %
Ind. Chimiques (2)	6	3.915.000	4,9 %	61,5 %
Cigarettes	3	720.000	42,0 %	100 %
Cuir et chaussures	2	725.425	40,5 %	81,4 %
Matériaux de const.	7	9.325.846	39,1 %	90,8 %
	27	17.486.371	36,4 %	63,9 %

(1) Part dans les entreprises industrielles dont le capital payé était supérieur à 50.000 D.I.

(2) L'industrie de raffinage déjà publique à 100% avait un capital payé de 30.000.000 D.I.

Source : Voir note (27).

permettre aux planificateurs d'orienter les investissements industriels selon les besoins de développement national souhaité. Or, il s'était avéré que l'administration était sous-équipée en personnel technique et scientifique pour prendre sérieusement en main ces entreprises devenues publiques (1). La procédure d'indemnisation des petits et moyens actionnaires était également mal organisée ce qui a influencé négativement cette catégorie d'épargnants à une phase où l'investissement industriel en avait besoin (2).

Ainsi toutes ces politiques de réforme agraire, de lutte contre le cartel pétrolier et de nationalisation, en désorganisant les anciennes structures, élargissaient la base du secteur public et créaient les conditions favorables à une planification, condition absolument nécessaire pour construire une base solide de l'indépendance économique du pays. Mais, comme nous allons le constater, l'entreprise de planification connut des résultats limités qui ne peuvent être expliqués ou justifiés par des problèmes techniques (de l'administration, de la planification...) mais, au-delà, ils reflètent une insuffisance de doctrine et d'idéologie des régimes successifs.

(1) Dr. Khaireddine HASSEEB, alors gouverneur de la Banque Centrale et principal artisan des décrets de nationalisation, reconnaît ceci dans une étude, préparée par lui-même, pour le compte des Nations-Unies. Cf. *Studies on Selected Development Problems in Various Countries in the Middle East*. Beyrouth : UNESOB, 1969.

(2) (HABIB Kazem. «Le contenu économique et social des nationalisations de 1964 en Irak» in *AL TARIK*, n° 2 et 3 de 1971, Beyrouth).

الدكتور كاظم حبيب . «المحتوى الاقتصادي والاجتماعي لتأميمات ١٩٦٤ في العراق» في مجلة الطريق . اعداد ٢ و ٣ لعام ١٩٧١ ، بيروت .

Ceux-ci en détruisant les sources économiques de l'ancien pouvoir et en éloignant la bourgeoisie de l'appareil d'Etat n'ont pas su (ou voulu!) développer des formes de participation des autres forces sociales qui, organisées et mobilisées, auraient pu mieux collaborer à l'exécution des plans, surveiller, et le cas échéant, défendre les acquis économiques et sociaux de la révolution.

### 3. La planification industrielle de 1959-1969: ou le difficile apprentissage de la planification et les blocages au niveau de la réalisation.

Cette période connut trois plans de développement. Le premier, 59-62, conçu comme plan intérimaire, accordait une priorité absolue aux projets de transport public et de logement, domaine où les résultats pouvaient être rapidement ressentis par la population. L'industrie ne recevait que 10% du total des allocations, avec l'objectif limité d'achever les projets industriels déjà entamés sous l'ancien régime. Par contre, la part du secteur industriel allait devenir prédominante dans les deux plans quinquennaux 61-65 et 65-69, elle en représentait successivement 30 et 28% des investissements prévus (1).

La priorité accordée par le discours officiel à l'industrialisation du pays n'a pas empêché que se produisent des décalages et des distorsions dans la réalisation. En effet, les taux de réalisation globaux des deux plans, 61-65 et 65-69, se situaient à 54 et 54,7%; les taux correspondants du secteur industriel n'étaient que de 39,9% et de 53%. Les secteurs bâtiment, transports et communication, services divers, ont enregistré de meilleurs résultats, comme nous pouvons nous en rendre compte à partir du tableau 4.

**Tableau 4**  
Taux de réalisation sectoriels (inv. effectifs / inv. planifiés)

	Total Plan	Agriculture	Industrie	Transport et Communicat.	Bâtiments	Divers
Période 61-65	54 %	25,9%	39,9%	56,2%	88,3%	—
Période 65-69	54,7%	32,4%	53 %	60,0%	53 %	115%

Source: Voir notre Tableau No 7.

On ne peut expliquer cette distorsion par une insuffisance de ressources financières disponibles — 50% des revenus pétroliers étaient chaque année affectés aux budgets spéciaux des plans — puisque les recettes réalisées dépass-

(1) Cf. notre tableau n° 7 qui donne une répartition sectorielle des investissements planifiés de 1959 à 1980.

sèrent, pour les deux périodes, les investissements effectifs témoignant au contraire d'une sous-utilisation de 47 et de 37 millions de dinars irakiens, respectivement pour les deux périodes en question (tableau 5).

**Tableau 5**  
Certains indicateurs de la performance des deux plans 61-65 et 65-69  
(en millions de dinars irakiens et en pourcentages)

	1	2	3	4	5	6
	Inv. prévus	Inv. réalisés	Taux de réalisation	Recettes réalisées	(4)/(1) en %	(4)/(2) en %
Période 61-65	565,6	304,1	54%	351,4	63%	115%
Période 65-69	669,1	365,5	54,7%	402,5	60%	110%

Source: Voir notre tableau N° 7.

Ce tableau montre un taux de sous-utilisation de 15 et 10%; mais il indique également la structure doublement déséquilibrée de la planification: d'une part, entre les allocations et les recettes globales et, d'autre part, entre les dépenses prévues et les dépenses effectives. Cette mauvaise maîtrise de la technique de planification explique la première distorsion susmentionnée, (disparité sectorielle des taux de réalisation. En effet, vu le type et la qualité d'organisation administrative requis pour la réalisation des projets industriels et agricoles, il n'était pas surprenant d'assister à une opération de diversion-transfert des fonds disponibles vers des projets et travaux, (bâtiments, transports, services...) à l'exécution desquels l'administration irakienne était plus rodée et mieux équipée. Si on ajoute au sous-développement généralisé de l'administration, la grande instabilité politique - huit ministres différents défilèrent au Ministère de l'Industrie entre 1964 et 1968 impliquant un changement dans les hauts postes administratifs et une révision des études de faisabilité des projets industriels décidés par les planificateurs (1) —, on comprendrait les faibles résultats en matière d'industrialisation. Très peu de projets industriels furent entrepris et achevés, c'est ainsi que les projets industriels, figurant au plan 61-65, demeurent pratiquement les mêmes que ceux du plan 65-69. (Tabl.6) Le taux de croissance du secteur industriel réalisé fut légèrement supérieur à 5% au lieu de 12%, objectif fixé par les planificateurs (2).

(1) Cf. *Socialist Iraq*, op. cit., chap. VI, p. 111.

(2) Cf. PENROSE Edith. «Industrial Policy and Performance in Iraq» in *The Integration of Modern Iraq*. London: Croom Helm, 1979.

**Tableau 6**  
**Liste des principaux projets industriels**  
**retenus par les planificateurs 1961-1969**

	Plan 61-65		Plan 65-69	
	Nbr.	Inv. Prévus (000) D.I.	Nbr.	Inv. Prévus (000) D.I.
Industries chimiques	10	36450	10	48450
Industries médicales	1	3800	1	3300
Industries du tabac	1	1650	0	—
Industries alimentaires	3	4810	4	5500
Industries du verre et de la céramique	2	6000	2	4500
Industries des produits électriques	2	4850	2	1500
Industries métalliques	3	17564	3	13070
Industries textile et de confection	6	23733	5	21100
Raffinerie de pétrole à Basrah	1	10000	4	26950
Projets de prospection minérale et d'oléoducs	4	8850		
Projets de production et transport	12	38070	10	39550
Projets d'énergie atomique	3	2700	3	1550
Centres d'entraînement et de formation	1	1850	3	2530
Divers	0	0	—	10050
	49	160327	47 + divers	177050

**Source:**

— Ministry of Guidance, law nO 70 of 1961  
 — Ministry of Guidance, law nO 87 of 1965  
 cités par F. JALAL, op. cit., pp. 40-41.

**III — LA PERIODE 1970-1980: VERS UNE STRATEGIE D'INDUSTRIALISATION ACCELEREE ET ETATISEE.**

A l'inverse de la première, la deuxième décennie de développement en Irak, 1970-1980, allait profiter d'une stabilité politique incontestable — assurant aux efforts de développement la continuité nécessaire — et d'une conjoncture économique favorable: nationalisation réussie de l'industrie pétrolière en juin 1972 et hausse des prix du brut à partir de 1971 puis leur quadruplement en 1973/74 rendant disponibles de larges ressources financières en devises étrangères. L'œuvre de planification et de gestion publique des activités économiques bénéficiait déjà en 1970 d'une expérience de plus de dix ans.

La nouvelle puissance financière de l'Etat, détenteur légal des revenus pétroliers, et la désorganisation des anciennes structures économiques, lieu d'exercice de la décision privée de la bourgeoisie, ont ouvert la voie à une étatisation quasi-complète du processus d'accumulation industrielle. Cette accumulation peut être qualifiée d'autonome dans la mesure où son financement ne se fait ni par l'impôt ou la mobilisation de l'épargne interne ni en recourant à l'investissement direct étranger ou à l'endettement externe. Les détenteurs de l'appareil d'Etat deviennent ainsi le véritable centre de décision économique sans que l'accumulation ne se fasse nécessairement au profit des producteurs directs (ouvriers, paysans...). La classe dirigeante a son propre projet de société que l'industrialisation devrait contribuer à réaliser. Nous nous proposons, dans un premier paragraphe, de dégager les traits généraux de la doctrine officielle qui sert de fondement aux investissements industriels effectués en Irak depuis le début des années soixante-dix. Le second paragraphe traitera du contenu de la stratégie d'industrialisation dans sa dimension et ses modes d'articulation.

**1. Les options doctrinales de base de la période 1970-80.**

Cette doctrine qui fonde l'accumulation en Irak se trouve exprimée dans plusieurs documents officiels. Au nombre de ceux-ci on peut citer: les textes d'introduction des lois portant sur les deux plans nationaux de développement 1970 — 1974 /75 et 1976 — 1980; la deuxième partie de la «Charte d'action nationale» proclamée par le Président Al-Bakr le 15 novembre 1971. Le «Rapport politique» adopté par la «Huitième conférence régionale» du parti Baa'th à Bagdad en janvier 1974; la «Stratégie de développement industriel en Irak», rapport présenté à la Quatrième conférence du développement industriel des pays arabes, Bagdad, 12-19 décembre 1976; «Industrialization prospects of Iraq to year 2000» par J.M. HASHIM et N.M. AGRAWALA, «La constitution par intérim amendée en 1973 et 1974».

Il ressort de ces documents que l'objectif stratégique serait «la construction d'une économie nationale complètement libérée des liens de dépendance étrangère aidant à l'émergence des conditions préalables à la réalisation d'une économie arabe intégrée»; une économie à «appareil de production diversifié et non unilatéral tel qu'il fut façonné et dominé par les puissances capitalistes et leurs monopoles»; une économie qui puisse fonctionner au profit de la majorité du peuple lui assurant une couverture de ses besoins fondamentaux et «éliminant complètement le chômage et le sous-emploi étant donné que le travail est un droit de tout citoyen».

Parallèlement au contenu de la stratégie, il ressort de ces documents les principes généraux qui devraient commander l'organisation économique. La Charte d'action nationale rejette, à cet égard, la «voie capitaliste de dévelop-

pement non seulement en principe mais également pour son incompatibilité avec les objectifs de l'émancipation de l'économie nationale, avec sa construction sur des bases solides et avec la nécessité d'assurer la prospérité à tous les citoyens». Le second principe d'organisation est clairement exprimé dans la constitution intérimaire amendée et porte sur la propriété des moyens de production. L'article 13 énonce que «les ressources nationales et les moyens fondamentaux de production sont la propriété du Peuple; l'autorité centrale de la République d'Irak en disposera directement et conformément aux besoins de la planification générale de l'économie nationale». Cette option en faveur d'une gestion étatique de l'économie (l'autorité centrale de la République) portait en elle-même un grave danger de bureaucratisme. Car dans la pratique, il ne s'est pas développé, parallèlement, un mode de participation populaire capable d'exercer un contrôle politique sur l'Etat. Le développement s'effectue au nom du Peuple tout en le court-circuitant.

Cette conception de l'organisation se ramène en fait à l'élargissement du secteur public et à son renforcement indépendamment de l'autre volet que devait comporter la gestion publique à savoir les formes de participation démocratique du peuple. Il n'y a d'ailleurs pas un seul document où il n'est rappelé avec force le rôle central du secteur public, «pierre angulaire de l'économie nationale dans toutes ses branches, agriculture, industrie, commerce et services» et «condition première de la construction économique nationale», «La Révolution se doit de le renforcer de toutes les compétences et capacités qui permettront d'achever les tâches de cette période de transition au socialisme» (Charte d'action nationale).

Quant à l'industrialisation, elle occupe une place importante dans le discours officiel. La Charte d'action nationale en parle en ces termes: «Une base industrielle, large et diversifiée, est au cœur de la stratégie de développement politique, social et économique. Elle servira de support à l'indépendance nationale, accélèrera la transformation socialiste de la société et contribuera à remplir les tâches des luttes patriotiques et nationales». Au-delà de ces fonctions d'ordre générale, la Charte d'action nationale considère que «l'objet principal de l'industrialisation en Irak est de créer des liens entre le pétrole et l'agriculture, les deux secteurs de base de l'économie; par l'établissement et le développement des industries minières, pétrochimiques et agro-alimentaires; la construction d'industries qui fournissent aux secteurs pétrolier, minier et agricole leurs besoins en machines et équipements». L'industrialisation doit également créer «un équilibre entre les industries lourdes, sans lesquelles il serait impossible de jeter les bases d'une industrie nationale puissante, et les industries de consommation qui satisferaient les besoins des masses et contribueraient à leur bien-être». \*

\* Les citations sont traduites par l'auteur à partir de textes anglais et arabes.

L'accomplissement de ces objectifs «requiert le développement des mécanismes et rouages du secteur public industriel que la Révolution aidera à s'étendre aussi loin que possible».

Sans vouloir à ce niveau discuter de la cohérence de ce schéma, nous pouvons d'ores et déjà remarquer que la fonction d'intégration économique que le discours officiel attribue à l'industrialisation se limite à un niveau de généralité tel, qu'il est difficile de discerner le sens et le degré de cette intégration. Les industries de valorisation du pétrole et du gaz visées ne risquent-elles pas de créer par exemple de nouvelles formes de dépendance vis-à-vis du marché mondial? Nous y reviendrons après avoir exposé le contenu du schéma d'industrialisation planifié, exécuté ou en cours d'exécution en Irak depuis le début des années soixante-dix.

## 2. Volume et orientations des investissements industriels 1970 - 1980.

Les investissements industriels connaissent depuis 1970 une ampleur et un taux de réalisation sans précédent dans l'histoire moderne du développement économique de l'Irak, suite à la hausse de la production-exportation et des prix du pétrole brut et grâce à la maîtrise de la technique de planification et à l'incontestable stabilité politique introduite par le second régime ba'athiste issu du mouvement du 17-30 juillet 1968. En effet, les deux plans de développement national, 1970-74/75 et 1976-80, ont affecté au secteur industriel 5199 millions de D.I., ce qui représente 15,3 fois le total des investissements industriels de la période 1959-1969 (voir notre tableau N° 7). En plus, le taux de réalisation de ces investissements, nettement inférieur à 50% pour les trois plans économiques de la période 59-69, a été de 83% en moyenne entre 1970 et 1975, période pour laquelle nous disposons de données relatives à la performance des plans (voir tableau N° 8).

Devant cette injection d'énormes fonds, en un court espace de temps, on peut se demander si elle correspond à une réelle capacité d'absorption du secteur industriel irakien ou à une simple capacité de dépense alimentant un autre circuit de récupération des pétro-dollars, et qui serait fonction croissante de la rente pétrolière.

Certes, les investissements industriels s'accompagnent de multiples formes de gaspillage et subissent les surcoûts liés à la grande monopolisation des technologies et des équipements par les firmes multinationales. Mais il ne faut pas oublier que toute une infrastructure industrielle coûteuse — insuffisante voire inexistante jusque-là-était à créer et a dû absorber toute une partie de ces dépenses. L'industrialisation durant la décennie 1970 procède en effet d'une certaine conception assez cohérente, et, c'est là la différence qualitative

avec la décennie 60, entre industries extractives — industrie de transformation (surtout chimiques et pétrochimiques) — agriculture et complexes agro-alimentaires et dont nous allons analyser les différents niveaux d'articulation.

Les planificateurs ont cherché à moduler le rythme d'exploitation des richesses minières et pétrolières (soufre, phosphate, pétrole et gaz) en fonction du volume à transformer localement et des ressources à dégager pour le développement de l'Irak. Le taux et le rythme d'extraction de ces richesses nationales épuisables, dont un inventaire global fut établi, seront également fonction du volume des réserves et de leur répartition entre les générations présentes et futures. En plus de ces contraintes, d'autres variables ont été prises en considération, à savoir: l'évolution de la demande mondiale de ces matières premières et l'évolution des sources de leur remplacement-substitution.

**Tableau 8**  
**Evolution des investissements industriels irakiens 1959-1980**  
(en 10<sup>6</sup> Dinars Irakiens) \*

	Investissements planifiés 10 <sup>6</sup> D.I.	Investissements réalisés 10 <sup>6</sup> D.I.	Taux de réalisation
1959 - 1962	32,8	11,9	36,3%
1961 - 1965	121,7	38,3	31,5%
1965 - 1969	187,2	193,9	55,5%
<b>1959 - 1969</b>	<b>341,7</b>	<b>154,1</b>	<b>45,0%</b>
1970/71	28	21,2	75,7%
1971/72	50	35,9	71,8%
1972/73	28	22,2	79,3%
1973/74	60	66,4	110,7%
1974/75	225	181,8	80,8%
9 dernier mois de	448	368,7	82,0%
1975 * *			
1970 - 1975	839,0	696,2	83,0%
1976 - 1980	4360,0	—	—
1970 - 1980	5199,0	—	—

\* Les investissements industriels comprennent également la génération-transmission d'électricité.

\* \* Rappelons que l'année fiscale en Irak débutait en Avril et qu'à partir de 1978 elle fut ramenée à l'année ordinaire janvier-décembre. Ce qui fait que le plan 1970-1974 fut révisé pour inclure les 9 derniers mois de 1975.

Sources:

— 1959-1975, Jawad HASHIM, S.N. ARGRAWALA, op. cit., p. 70 (nous croyons qu'il y a une erreur chez les auteurs concernant le montant de l'investissement industriel du plan 61-65 qui était de 167 millions de D.I. au lieu de 121,7 avec un taux de réalisation de 39,9%)

— 1976-1980: National development Plan 70-80, Ministry of Planning law n° 89/1977, Baghdad 1977.

**Tableau 7**  
**Répartition sectorielle des Investissements planifiés**  
**1959-1980 (10<sup>6</sup> Dinars Irakiens et pourcentages)**

	Plan 59-62		Plan 61-65		Plan 65-69		Plan 70-74/75		Plan 76-80		1959-1980	
	10 <sup>6</sup> D.I.	%										
Agriculture	48	12	115	20	174	26	575	19	1554	18,7	3466	19,0
Industrie	39	10	167	30	187	28	839	28	4360	32,0	5592	30,6
Transport et communication	101	26	138	25	110	17	385	13	2380	17,5	3114	17,0
Bâtiments et services	191	49	143	25	135	20	471	16	2310	17,9	3250	17,8
Divers	14	3	—	—	62	9	738	24	2026	14,9	2840	15,6
<b>TOTAL</b>	<b>393</b>	<b>199</b>	<b>563</b>	<b>100</b>	<b>668</b>	<b>100</b>	<b>3008</b>	<b>100</b>	<b>13630</b>	<b>100</b>	<b>18262</b>	<b>200</b>
<b>% dans les allocations totales 1959 - 80</b>	<b>2,1%</b>		<b>3,1%</b>		<b>3,7%</b>		<b>16,5%</b>		<b>74,6%</b>		<b>100%</b>	

Sources:

— Plan économique provisoire 1959-1962, Ministry of Guidance, loi n° 181.

— Plan économique quinquennal 1961-1965, Ministry of Guidance, Baghdad 1962.

— Plan économique quinquennal 1965-1969, Ministry of Guidance, loi n° 87.

— Plan de développement national 1970-1974/75, Ministry of Planning, cf. Hashim and Agrawala, op. cit., p. 69

— Plan de développement 1976-1980, Ministry of Planning, loi n° 89/1977

A partir de là, les investissements dans les industries extractives — environ 50% du total des investissements industriels planifiés — allaient se concentrer dans des projets de valorisation du gaz, du pétrole brut, du soufre et du phosphate, et entraîneraient en aval toute une série d'industries interconnectées selon la cohérence suivante:

1° — **La valorisation du gaz associé**, auparavant brûlé dans l'air dans la proposition de 80%, sera effectuée grâce à deux systèmes de collecte, regroupement et traitement. Celui des gisements du Sud (Roumaillah Nord — Roumaillah Sud et Zubair) produira l'éthane qui alimentera en inputs les trois complexes pétrochimiques de Basra et Khor-Al-Zubair; le méthane constituera une source d'énergie pour les usines pétrochimiques, les unités de dessalement, les centrales électriques... Enfin, le propane sera liquéfié et exporté vers les marchés japonais et européen. Les gisements du Nord, de moindre dimension (Kirkouk, Jambour et Bai Hassan) permettront de surcroît, la production de 423.000 t/an de soufre. Le «Complexe Pétrochimique N° 1» de Kor-Al-Zubair, de 325 millions de D.I. de coût global, fait l'objet d'un contrat «clé en main» avec la firme américaine C.E. LUMMUS et allemande Thussen Reinstahl Technick. Son output sera de 60.000 t/an de L.D.P.(\*), 30.000 t/a de H.D.P. (\*), et 60.000 t/an de P.V.C. (\*). Le second, également situé à Khor-Al-Zubair, produira des plastiques et des aromatiques et recevra son Naphta de la raffinerie de Basra. Le troisième complexe pétrochimique de Basra, capacité de production 210.000 t/an d'éthylène, sera exécuté par un groupe japonais avec un coût total de 600 millions de D.I. (2,2 milliards de S environ). La première chaîne de connection Gaz Associé — produits pétrochimiques de base — va parallèlement avec une autre connection Gaz engrais chimiques azotés.. C'est ainsi que l'usine d'Abou Al-Kussaib fut agrandie par Mitsubishi Heavy Industries pour produire 465.000 t/an d'urée et 292.000 t/an d'engrais azotés. La même firme japonaise a entrepris la construction, à Kor-Al-Zubair, d'une usine géante dont l'output sera constitué de 1.160.000 t/an d'urée, 730.000 t/an d'ammoniac et 419.000 m<sup>3</sup> jour d'acide carbonique. En aval, les complexes pétrochimiques fourniront les produits plastiques de base (poudre et granules de chlorure de polyvinyle), aux moyennes et petites industries, privées et publiques irakiennes. Celles-ci fabriqueront des produits finis: tubes, câbles électriques et téléphoniques, isolants, sacs en plastique.

2° — **Le développement de l'industrie d'extraction du pétrole brut** est lié à la valorisation du gaz associé. Les opérations de prospection, forage et produc-

\* L.D.P. : Polyéthylène à basse densité  
H.D.P. : Polyéthylène à haute densité  
P.V.C. : Chlorure de polyvinyle.

tion ont été intensifiées. Un réseau national intégré de gazoducs, d'oléoducs et de terminaux a été installé.

La guerre irako-iranienne a démontré l'importance de ce tissu qui consiste en:

— un réseau Kirkouk-Banias-Tripoli à capacité actuelle entre 60 et 70 millions de t/an (capacité initiale 6 millions), sur la Méditerranée;

— un réseau Kirkouk-Dortyol-Ceyhan(Turquie), longueur 1005 kms, capacité annuelle 25 à 35 millions de t/an, coût 850 millions de S (Méditerranée);

— un «Oléoduc Stratégique», Haditha-Roumaillah-Zubair- Fao, qui connecte les gisements du Nord et ceux du Sud et au port de Fao sur le Golfe où un tronçon de 50 kms, sous-marin, aboutit au terminal de Mina-Al-Bakr. Il est dit stratégique car, relié à celui de Kirkouk-Banias, il a une capacité de pompage Nord-Sud de 48 millions t/an et Sud-Nord de 44, assurant ainsi des débouchés, soit sur le Golfe, soit sur la Méditerranée.

3° — **La valorisation du pétrole brut** lui-même à travers les industries de raffinage. Alors que l'Irak ne raffinait que 4,5 millions de t/an vers fin 1975, sa capacité de raffinage a été portée à 14 millions de t/an en 1979 et atteindra 22 millions de t/an lorsque la raffinerie de Baiji, entreprise par la firme italienne Snam-Progetti, sera terminée. Les raffineries en opération, sous construction ou prévues dans le cadre du plan 76-80, assureront à l'Irak, en plus des dérivés pétroliers raffinés, 630.000 t/an d'asphalte et 220.000 t/an de lubrifiants.

4° — **La valorisation du soufre et du phosphate** constitue en elle-même une diversification industrielle importante. Elle s'appuie principalement sur deux complexes:

— le complexe chimique de Mishrak, alimenté en soufre à partir des mines de la même localité, aura une capacité de production de 450.000 t/an d'acide sulfurique, 45.000 t/an d'acide chlorydrique, 30.000 t/an de sulfate de sodium et 450.000 t/an d'alun (sulfate double);

— le complexe d'engrais phosphatés d'Al-Qaim, alimenté à partir de la mine de phosphate d'Akkashat et entrepris par Sybeta (syndicat belge d'entreprise à l'étranger) et par Davy Power (Grande Bretagne) produira 4,5 millions de t/an d'acide sulfurique, 400.000 t/an d'acide phosphorique, 600.000 t/an de trisuperphosphate et 250.000 t/an de monoammonium de phosphate.

Elle répondra de plus aux besoins de l'industrie de raffinage, en rapide expansion, en acide sulfurique et à ceux de l'agriculture en engrais simples et

composés (1). La production d'engrais composés est devenue possible par le développement de la mine de phosphate d'Akkashat, par l'importation du potassium jordanien et enfin par l'utilisation des outputs azotés (urée et amoniaque) des complexes industriels de Basra.

Cette chaîne de valorisations, que nous venons d'exposer, et l'induction du couple industriel «Chimie-Pétrochimie» qu'elle a permis, augmente les possibilités d'articulation du secteur industriel à l'agriculture. Celle-ci procurera aux produits industriels (plastiques, insecticides, engrais) un important marché. La production agricole n'en sera qu'augmentée, assurant aux industries agro-alimentaires les inputs nécessaires. Le développement de l'agriculture et des industries agro-alimentaires revêt, par ailleurs, un caractère d'urgence dans tous les pays arabes vu la grave dépendance alimentaire accrue vis-à-vis des marchés extérieurs qui se renforce d'année en année. En ce qui concerne l'Irak, le plan 1976-80 avait prévu une croissance élevée de la consommation moyenne par habitant en produits agro-alimentaires, surtout pour certains produits de grande consommation (viandes, poissons, œufs et produits laitiers) comme peut en rendre compte le tableau 9.

Notons, enfin, à l'actif des planificateurs, que l'insertion spatiale des nouveaux projets industriels s'effectue dans une optique de décentralisation géographique et en direction des régions, restées, jusqu'en 1970, pratiquement en dehors ou peu touchées par l'industrie moderne. Les efforts de diversification commencent à aboutir, lentement mais positivement (2). L'évolution de la concentration industrielle à Baghdad, de loin le plus grand centre urbain et industriel de l'Irak, en témoigne le tableau 10.

Ce processus d'industrialisation en cours en Irak, depuis le début des années soixante-dix, bien qu'il témoigne d'une certaine cohérence, ne semble pas intégrer le couple «Industrie métallique-Industrie mécanique». En l'ab-

(1) La consommation d'engrais chimiques par habitant en Irak est très faible et se situe autour de 2,4 kg, alors qu'elle est de 133 kg au Danemark, de 12,3 kg en Egypte, de 4,8 kg en Inde et de 25,2 kg en Turquie.

راجع صناعة الاسمدة الكيماوية - انتاجها، استهلاكها وافاق تطورها . الهيئة الوطنية لدراسة وتقييم الأبحاث . التقرير المقدم الى المؤتمر الاول حول الصناعات البتروكيماوية المنعقد في بغداد من ٢٥ الى ٣٠ اكتوبر (تشرين الاول) ١٩٧٥

Cf. «L'industrie des engrais chimiques — production, consommation et perspectives de développement», Comité National d'Etude et d'Evaluation des Recherches; Rapport présenté au premier congrès sur les industries pétrochimiques, tenu à Baghdad du 25 au 30 octobre 1975.

(2) Pour une étude détaillée à ce propos, on peut se référer à :

عبد الخليل الفضيل . التوزيع الجغرافي للصناعة في العراق . بغداد : مكتبة الارشاد ، ١٩٧٦ .  
(FATHELL Abid Khalil. *La distribution géographique de l'industrie en Irak*. Baghdad : Al-Irchad press., 1976).

**Tableau 9**  
**Taux moyen de consommation / tête d'habitant**  
**en produits agro-alimentaires**  
**pour les 2 années 75 et 80.**

Produits	1975 (kg /an)	1980 (kg /an)	Taux d'accroissement
1 — blé	140,42	140,5	—
2 — Riz	26,43	30,16	14 %
3 — Pommes de terre	3,7	4,6	24 %
4 — Sucre	28,9	31,7	10 %
5 — Fruits	40,6	44,2	9 %
6 — Légumes	95,4	113,0	18,5%
7 — Viandes (rouge)	12,4	16,5	33 %
8 — Viandes (volaille)	4	5,8	45 %
9 — Poissons	3,24	4,3	33 %
10 — Œufs	78,8 (unités)	118,1	50 %
11 — Produits laitiers	37,4	50,0	34 %
12 — Huiles végétales	8,65	9,3	7,5%
13 — Matières grasses animales	0,85	0,8	—
Calories /jour	2729	2918	7 %
Protéines grasses /jour	81,8	90,2	10 %

Source: Ce tableau est construit à partir du tableau n° 13, p. 34 du *Plan de Développement National 1976-80*, Ministère du plan Baghdad, 1977.

**Tableau 10**  
**Evolution de la part relative du grand Baghdad**  
**dans certaines variables industrielles**  
**(Etablissements industriels de plus de 10 employés)**

	1970	1976	1977
Nombre des établissements	60%	58%	56,7%
Valeur-ajoutée industrielle	72%	53%	52%
L'emploi industriel	61%	55%	52,3%
Salaires distribués	63%	—	56,7%
Part dans la population totale irakienne	28%	26%	26,6%

Source:

— 1970-1976: ECWA: *Industrial Development in Iraq, Prospects and Problems*. Beirut, sept. 1979.

— 1977: Ministry of Planning, c.o.s., 1978. Table 4/8, pp. 107 et 109, Baghdad, 1978.

sence d'une véritable industrie des biens d'équipement, l'articulation fondamentale du schéma (industrie extractive — industrie de transformation — agriculture) ne risquent-elle pas de rester liée au marché extérieur?

L'agriculture dépendra ainsi, pour sa mécanisation, des constructeurs étrangers de machines, d'outils, de véhicules... les industries extractives et de transformation, surtout chimiques et pétrochimiques, devant continuer à importer des équipements, de l'engineering et de la technologie contrôlés par de puissantes multinationales. La dialectique de la «Diversification Indépendance» de bouchera-t-elle sur une autre de «Diversification-Dependance accrue»?

Cette contradiction pourrait être mieux surmontée par la constitution d'un espace de développement régional élargi. La référence à la «Nation Arabe» n'est-elle pas au centre du discours politique du parti au pouvoir à Bagdad?

Certes, n'ayant pas assez de recul pour juger de la performance du plan 1976-80 et, tout en étant conscient de la limite des données financières pour évaluer l'œuvre de planification industrielle des dix dernières années en Irak, nous pouvons cependant conjecturer que certains types de décalages, distorsions, délais et retards, rencontrés durant la période 59-69, existent toujours. Le fossé entre planification et exécution aurait même été élargi du fait de la dimension infiniment plus grande des derniers plans en comparaison avec ceux de la décennie soixante.

La planification, en tant qu'exercice technique, est bien maîtrisée en Irak. Mais elle demeure pour la plupart des organes d'exécution administratifs une œuvre d'experts. Ceci est, à plus forte raison, valable pour la majorité de la population.

L'entreprise de planification, au-delà de ses aspects techniques, suppose une adhésion nationale qui passe par une participation démocratique au triple niveau d'élaboration, d'exécution et de contrôle. Cette adhésion ne peut être obtenue que si les masses y perçoivent leurs intérêts. Le «Gap» planification-réalisation, dont parle E.PENROSE (1), à propos du plan 70-75, ne serait-il pas le reflet d'un conflit social entre intérêts antagonistes?

#### IV — EVOLUTION ET STRUCTURE DE L'INDUSTRIE IRAKIENNE DE 1958 A AUJOURD'HUI.

Après vingt ans de planification et de développement, l'Irak a pu se doter d'un secteur industriel qui occupe désormais une place importante dans son économie nationale à côté des deux autres secteurs productifs, l'agriculture et les hydrocarbures. Nous allons essayer de saisir cette place en recourant à certains indicateurs quantitatifs globaux tout en étant conscient de la valeur indicative limitée d'une telle approche. L'industrie manufacturière proprement dite a connu, de son côté, des changements sensibles que révèlent sa structure par branches, la répartition de la valeur ajoutée, des effectifs de travail et la taille des établissements. Ces deux décennies de développement

(1) PENROSE Edith. *Iraq, International Relations and National Development*. London : Ernest Benn, Westview Press, 1978.

furent également caractérisées par l'émergence du secteur public (1958-1969) et l'affirmation de son rôle de direction de toute l'activité économique : La part de l'Etat dans les investissements et dans la propriété du capital industriel est assez explicite à cet égard comme nous allons le constater.

#### 1. Le secteur public industriel.

Le développement du secteur public industriel en Irak est fonction depuis 1958 de l'élargissement du secteur public, pris globalement, déterminé dans une large part par l'accroissement des revenus pétroliers dont l'Etat est le détenteur légal. A la veille de 1964, la part de la propriété publique dans le capital industriel était plutôt faible et se limitait au raffinage du pétrole (capital versé 30 millions de Dinars) en plus de quelques grandes unités de production (4 usines dans le textile, 1 dans le tabac, 5 en alimentation, 1 usine de chaussures et deux cimenteries). La propriété publique représentait 36,4% du total du capital industriel versé des établissements dont le capital social était supérieur à 50.000 D.I. et en dehors du raffinage du pétrole. Cette part était devenue 63,9% après les nationalisations de 1964.

Suite aux larges nationalisations de 1964, tous les nouveaux projets industriels de larges dimensions étaient entrepris par les entreprises publiques. C'est ainsi qu'en 1969, comme l'indiquent les données ci-après, et alors que le secteur public ne possédait que 14,3% du nombre des grands établissements industriels (supérieurs à 10 employés) sa part dans l'emploi était de 52,5% et il produisait 68,6% de l'output. La productivité moyenne par employé s'élevait à 2713,3 dinars /an dans le secteur public, tandis qu'elle n'était que de 1576,7 dans le privé :

**Tableau 11**  
**La part du secteur public**  
**dans les grands établissements industriels**  
**en 1969**

	Les établissements:		Les effectifs		Output		Output employé (Dinars/an)
	Nombre	%	Nombre	%	10 <sup>3</sup> D.I.	%	
Secteur public	179	14,3	44611	52,5	121.045	65,6	2713,3
Secteur privé	1069	85,7	40297	47,5	63.537	34,4	1576,7
<b>Total grands établissements (10)</b>	<b>1248</b>	<b>100</b>	<b>84995</b>	<b>100</b>	<b>184.582</b>	<b>100</b>	<b>2171,6</b>

Source : Cf. J. HASHIM et S. N. ARGRAWALA, op. cit., p. 76.

Durant les années soixante-dix, la croissance du secteur public industriel a continué à un rythme supérieur à celui du privé. Le nombre des établissements industriels publics passait de 179 en 1969 à 205 puis à 249 respectivement pour

الجمهورية اللبنانية  
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية  
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

1977 et 1978. Leur part dans l'emploi industriel s'est élevée de 52,5% en 1969 à 68% en 1977 et à 70% en 1978. La valeur ajoutée brute (V.A.B.) s'est répartie en 1977 entre le public et le privé dans une proportion de 78 et 22%. Ces parts respectives ont atteint en 1978 80,0% et 19,2% (1969 : 68,6 et 34,4%).

Cette extension du secteur public industriel ne s'était pas limitée à une branche ou à un ensemble de branches déterminées. Elle s'est opérée au niveau de toutes les branches d'activité industrielles qu'elles soient traditionnelles (textiles, alimentation, tabac...) ou plus modernes (papier, plastique...). En 1978, les 249 établissements industriels publics présentaient la distribution suivante :

Tableau 13  
Distribution des grands établissements  
industriels publics par branche en 1978

	Nombre Établis.	Effectifs	Valeur ajoutée 10 3 D.I.
— Alimentation, boissons, tabac	47	24949	57757
— Confection, textiles et cuir	21	26865	38739
— Bois et meubles	12	782	1229
— Chimie, plastiques, produits pétroliers	54	14716	68812
— Papier, imprimerie, publication	18	5344	9828
— Produits non métalliques	80	16125	35814
— Métaux de base	1	264	1212
— Produits métalliques (machines et équipements)	16	9875	42719
<b>TOTAL</b>	<b>249</b>	<b>98920</b>	<b>256104</b>

Source: idem que celle du tableau N° 12.

## 2. Importance et du secteur industriel dans l'économie

### 2.1. Dans le P.I.B.

L'évolution de l'économie irakienne a enregistré durant la période 1960-1976 une diminution en termes relatifs des activités productives (agriculture, mines et industrie au sens large) dans la formation du Produit Intérieur Brut (69% en 1960 contre 57% en 1976). Cette baisse s'est opérée au profit des activités tertiaires dont les parts relatives passent de 31% à 43% du P.I.B. respectivement en 1960 et 1976, reflétant surtout le gonflement des services gouvernementaux.

Alors que la contribution de l'agriculture tombait, entre 1960 et 1976, de 17% à 9% du P.I.B. et celle des « mines et carrières » (y compris le pétrole), de

Tableau 12  
La part du secteur public dans les grands  
établissements industriels en 1977 et 1978

Nbr. des établis.	1977		1978						
	Privé	Public	Privé	Public					
205	14%	1260	86%	1465	249	16%	1303	84%	1551
Nbr d'em- ployés	95657	44178	139835	100	98920	70%	42036	30%	140956
V.A.B. (103 D.I.)	197914	55753	253667	100	256104	80,8%	60994	19,2%	317098
V.A. / em- ployé (en Dinars irakiens)	2069	1262	1811	2589	1451	2250			

Source: Ministère du Plan, Direction Générale des Statistiques « Annual Abstract of statistics » (A.A.O.S.) Baghdad, 1978.  
المصدر: وزارة التخطيط - الجهاز المركزي للإحصاء - المجموعة الإحصائية السنوية 1978، بغداد، 1978.

**Tableau 14**  
**Evolution de la répartition sectorielle du P.I.B.**  
**(aux coûts des facteurs et aux prix de 1969)**  
**(en millions de D.I. et en pourcentage)**

	Agriculture		Mines et Carrières		Industrie		Services		P.I.B.											
	1960	1970	1974	1976	1960	1970	1974	1976	1960	1970										
	109,5	186,6	166,4	185,6	243,8	245,4	443,4	611,3	197,9	439,4	664,7	929,1	643,0	1135,5	1499,2	2140,0	100%	100%	100%	100%
	17%	16%	11%	9%	36%	32%	30%	29%	16%	14%	15%	19%	31%	39%	44%	43%				
Taux de croiss. Annuelle 60 - 70	5,4%		0,5%		4,5%		8,3%													
Taux de croiss. Annuelle 70 - 76	— 0,1%		9,6%		10,2%		7,8%													

Source: 1960 - 1975: Cf. H. JAWAD et Z.N.ARGRAWALA, OP. CIT., P. 158 1976: A.A.O.S., 1978.

36% à 29%, le secteur industriel (industrie manufacturière, eau, électricité et construction) voyait sa part dans le P.I.B. passer de 16% à 19%.

La composition du secteur industriel durant la période 1960-1976, aux prix constants 1969 montre la part importante de l'industrie manufacturière (60% en 1960, 67% en 1970 et 57% en 1976). La catégorie «électricité, gaz et eau», a enregistré un doublement de sa part relative entre 1960 et 1970 (4 et 8%) avec une légère baisse entre 1970 et 1976 (7%). Quant à l'activité de «construction et bâtiment», après une baisse sensible entre 1960-1970 (36% à 25%), elle a retrouvé en 1976 son niveau de 1960 (36%) :

**Tableau 15**  
**Evolution, composition et croissance**  
**du secteur industriel (au sens large)**  
**1960, 1970, 1976**

	Industrie manufacturière		Construction et bâtiment		Eau, électricité et gaz		Secteur industriel	
	1960	1970	1960	1970	1960	1970	1960	1970
1960	60,9	60%	35,9%	36%	4,0	4%	100,8%	100%
1970	105,1	67%	39,3	25%	12,7	8%	157,1	100%
1976	236,8	57%	148,9	36%	28,3	7%	414,0	100%
Taux de croissance annuel 60 — 70	5,6%		0,9%		12,2%		4,6%	
Taux de croissance annuel 70 — 76	8,5%		14,2%		8,3%		10,2%	

Source: idem que pour le tableau N° 14.

### 2.2. Part de l'industrie dans l'emploi en Irak.

— La croissance démographique se fait en Irak depuis le milieu des années soixante à un taux annuel supérieur à 3%. De 8 millions d'habitants en 1965, la population passe à 12 millions d'après le recensement de 1977. Elle fut estimée en 1980 à 13,2 millions et atteindrait 23 millions vers la fin du siècle.

— Le taux d'activité de la population irakienne s'établit en 1977 à 26% de la population totale ou 3 millions 134.000 actifs. Ce taux d'activité diffère selon le sexe (masculin 41,9% et féminin 9,36%) et selon le lieu de résidence (58,8% en milieu urbain et 41,2% pour les régions rurales). Mais le taux d'activité de la population a été stable durant toute la décennie 70, comme on peut le constater des données suivantes:

**Tableau 16**  
**Evolution de la population totale.**  
**de la pop. active et du taux d'activité**  
**en Irak : 1971 — 1980.**

	1971	1973	1975	1976	1977	1980 *
Population totale (103)	9750	10413	11124	11505	12000	13244
Population active	2593	2762	2941	2962	3134	3510
Taux d'activité	26,6%	26,5%	26,4%	25,7%	26%	26,5%

Sources: A.A.O.S. 1974, 1976 et 1978\* Les chiffres de 1980 sont des estimations.

La répartition sectorielle de la force de travail en Irak montre que le secteur industriel en a absorbé en moyenne de la période 1960-1969 un peu plus que 9% dont 5,98% par la seule industrie manufacturière alors qu'en 1977 les parts correspondantes étaient devenues 20,1% et 9,10%. Les données suivantes rendent compte, en pourcentage, de cette répartition:

**Tableau 17**  
**Evolution de la répartition sectorielle de la population**  
**active en Irak (en pourcentages)**

	Agri- culture	Mines et Carrières	Indus- trie	Services	Chômage	Total
Moyenne 1960-1969	53,45%	0,58%	9,06%	32,78%	4,13%	100
1973	52,00%	0,63%	8,68%	31,94%	6,75%	100
1977	30,1 %	1,20%	20,10%	46,22%	2,38%	100

Sources:

1960-1969: Estimations faites par Dr. Youssef A. SAYIGH «The Economics of the Arab World Development since 1945», London: Croom Helm, 1978.

1973-1977: respectivement A.A.O.S. 1976 et 1978.

La perte d'emploi du secteur primaire (agriculture, pêche et forêt) entre 1960 et 1977 se fait partiellement au profit du secteur secondaire mais principalement au profit des activités tertiaires, surtout étatiques. En effet, la constante extension du secteur public et la politique d'embauche pratiquée à certaines périodes pour absorber le chômage ont contribué à gonfler l'emploi dans ce secteur. La distribution des effectifs du secteur public s'est présentée en 1977 comme suit:

	Agriculture et Mines	Secteur industriel (au sur large)	Services	Total
Nombre	81738	154084	106034	662856
Pourcentage	12,3%	23,2%	64,5%	100%

Source: A.A.O.S. 1978. op. cit.

— La répartition de l'emploi industriel parmi les différentes composantes de ce secteur montre qu'en 1977 «bâtiments et construction» employaient plus que la moitié des effectifs, l'autre moitié étant partagée entre l'industrie manufacturière (45,2%) et «électricité, gaz et eau» (3,7%).

Durant les 20 dernières années, de 1957 à 1977, l'emploi industriel a été multiplié par 3,3 fois passant de 188200 à 629281 employés ou un taux d'accroissement global de 334,4% avec un taux annuel moyen de 6,2%. Il reste que le gros des nouveaux emplois créés entre 1967 et 1977 le sont dans «bâtiments et construction» (262596 nouveaux emplois). L'industrie manufacturière et «électricité, gaz et eau» ont respectivement absorbé 144395 et 10590 nouveaux emplois.

### 2.3. Secteur industriel et commerce extérieur

Les exportations industrielles ont connu une expansion substantielle entre 1960 et 1978. Elles ont pratiquement doublé en valeur absolue passant de 89,75 à 166,00 millions de D.I.. Elles ont constitué, sur toute la période 1960-1978, 51,1% des exportations totales irakiennes, pétrole brut exclu. En incluant les exportations de pétrole brut, les exportations industrielles ont baissé en termes relatifs de 3,04% en moyenne de la période 1960-1969 à 1,1% durant la période 1970-1978.

Le tableau ci-dessous montre par ailleurs que la part du pétrole brut dans le total des exportations irakiennes de 1960 à 1978 se situe en moyenne à 97,2%. Les revenus de ces exportations de brut jouent, par ailleurs, un rôle déterminant dans le financement de l'accumulation dans les autres secteurs de l'économie nationale, comme nous allons le constater en étudiant les importations.

Celles-ci ont connu, en effet, durant les deux périodes 60-69 et 70-78, des changements structurels manifestes que le tableau 20 révèle:

1° — Le volume global des importations de la période 70-78 a été multiplié par 4,6 fois en comparaison avec celui de la période 60-69. La disponibilité en moyens de paiements internationaux (revenu des exportations pétrolières) a permis le financement de ces importations massives.

2° — La part des biens de production (matières premières industrielles, produits semi-finis et biens capitaux) a atteint, sur la période 70-78, 77,7% du total des importations alors que leur part durant la période 1960-1969 se situait à 47,2%. La composition de ces biens de production a également changé avec prédominance durant la première période des produits semi-finis destinés aux industries de substitution aux importations qui étaient dominantes; les matières premières et les biens capitaux (machines et équipements) en représentent environ 53% durant la période 70 - 78 alors que la part correspondante de la période 1960 - 1967 n'était que de 23,5%.

Tableau 18  
Evolution et répartition de l'emploi  
industriel: 1957, 67, 77.

	Industrie manufacturière		Electricité, gaz et eau		Bâtiments et Construction		Total Industrie	
	Nombre d'employés	%	Nombre d'employés	%	Nombre d'employés	%	Nombre d'employés	%
1957	95.200	50,6	12.000	6,4	81.000	43	188.200	100
1967	140.000	66,0	12.600	6,0	59.100	28	211.700	100
1977	284.395	45,2	23.190	3,7	321.696	51,1	629.281	100

Sources:

1957: Recensement de la population de 1957.

1967: Tableau N° 12, p. 49; Plan de développement National: «Analyse de l'économie irakienne jusqu'en 1969», avril 1970, Ministère du Plan, Baghdad.

1977: Recensement du 17/10/1977, A.A.O.S., 1978 Ministère du plan.

Tableau 19  
Evolution et structures des exportations irakiennes  
1960 - 1978

	1960 - 1969		1970 - 1978		1960 - 1978	
	Millions dinars	%	Millions dinars	%	Millions dinars	%
Exportations industrielles	89,75	51,5	166,00	50,9	255,75	51,1
Autres exportations	84,48	48,5	160,12	49,1	244,60	48,9
(Sous-total)	(174,23)	(100)	(326,12)	(100)	(500,35)	(100)
Sous-total Exportation du brut	174,23	5,9	326,12	2,2	500,35	2,8
	2775,78	94,1	14593,40	97,8	17369,18	97,2
<b>Total</b>	<b>2950,01</b>	<b>100</b>	<b>14919,52</b>	<b>100</b>	<b>17869,53</b>	<b>100</b>

Sources:

(1960-1969: Plan de Développement National 70-74: *Analyse de l'économie irakienne jusqu'en 1969*, pp. 196-207, Ministère du Plan, 1970 Baghdad).

راجع - وزارة التخطيط . خطة التنمية القومية ١٩٧٠ - ١٩٧٤ . تحليل الاقتصاد العراقي حتى سنة الأساس ١٩٦٩ . بغداد ، ١٩٧٠ .

1970-1976: A.A.O.S. 1976.

1977 et 1978: A.A.O.S. 1978.

Les chiffres des exportations pétrolières I.F.S. du F.M.I.

3° — Bien que la part des biens alimentaires ait diminué (de 20 à 10%) en termes relatifs, leur valeur a plus que doublé entre 60-69 et 70-78. Alors qu'ils ne représentaient que 50% des biens de consommation en moyenne de la période 60-69, ils en ont représenté plus de deux tiers durant la période 70-78, témoignant de l'augmentation de la dépendance alimentaire irakienne et de la persistance des blocages du développement agricole.

**Tableau 20**  
**Evolution et structure des importations irakiennes**  
**(1960-1978 millions de D.I.)**

	1960 - 1969		1970 - 1978	
1 / Biens de consommation (dont alimentaires)	593,3 (282,8)	41,8 (20,0)	1049,7 (707,8)	15,9 (10,7)
2 / Matières premières	160,8	11,3	277,3	4,2
3 / Biens intermédiaires	337,6	23,7	1633,5	24,8
4 / Biens capitaux (Machines et Equipements)	172,9	12,2	3216,2	48,7
Total biens de production (2 + 3 + 4)	671,2	47,2	5127,0	77,7
5 / Autres importations	156,3	11	420,7	6,4
<b>Total</b>	<b>1420,8</b>	<b>100</b>	<b>6597,5</b>	<b>100</b>

Source: Idem que pour le tableau 19.

### 3. Les changements structurels de l'industrie manufacturière

Pour rendre compte des changements intervenus au niveau de la structure de l'industrie manufacturière en Irak, nous allons retenir trois critères d'appréciation. Nous examinerons en premier l'évolution de l'importance des grands établissements ( $\geq 10$ ) employés et des petits ( $- 10$ ) établissements industriels et la part de chaque catégorie dans la formation de la valeur ajoutée industrielle et dans l'emploi. Nous nous limitons, pour le second et le troisième critère, aux grands établissements ( $+ 10$ ) et étudierons successivement la contribution de chaque groupe d'industries à la création de la valeur ajoutée brute et leur part respective dans l'emploi manufacturier.

#### 3.1. Grands et petits établissements industriels.

L'industrie manufacturière irakienne continue à présenter, quant à la répartition par taille des établissements industriels, une structure «duale» entre un secteur «informel» de petites unités industrielles traditionnelles et un secteur de grandes unités modernes. Le recoupement de données de plusieurs sources (voir tableau 21) montre en effet que le nombre des petites entreprises

industrielles (de moins de dix employés salariés ou non) a pratiquement doublé entre 1964 et 1977 passant de 21500 à 41719 représentant plus de 96% du nombre total des établissements industriels manufacturiers. Leur part dans l'emploi industriel a été, sur la même période 1964-77, multipliée par 2,5 (38900 et 95800 effectifs); ce qui représente respectivement, en valeur relative 44,8% et 39% du total emploi manufacturier. Alors qu'en 1964, elles contribuaient à la formation de 31% de la valeur ajoutée brute industrielle, leur contribution relative baissa à 24,3% en 1969 atteignant un minimum en 1973 de 22,3%. En 1974 et 1975, leur part dans la valeur ajoutée étaient respectivement de 26,3% et de 45,9% pour se stabiliser en 1977 à 31,2% ou le niveau de 1964. Cette reprise qu'a connue le secteur informel à partir de 1974/75 a résulté en partie de la haute activité induite à tous les niveaux et dans tous les domaines par la hausse des revenus pétroliers. Leur étonnante permanence s'explique par ailleurs, par leur fonction économique spécifique au sein du système productif. Les petites entreprises de plus en plus publiques quant à leur propriété juridique ou dépendante pour leur fonctionnement de lourdes démarches et mesures administratives (licences d'importation, salaires, prix, etc...). Cette même lourdeur de fonctionnement du secteur industriel moderne explique également que les petites industries soient en mesure de mieux satisfaire une partie de la demande de consommation (respect des délais de livraison par exemple) qu'on peut pas qualifier, pour autant, de demande spécifique.

En effet, les petites entreprises sont engagées et se développent dans toutes les branches de production industrielle et présentent la même tendance à la concentration urbaine que les grandes industries. D'après le recensement du 17/10/1977, l'emploi dans les petits établissements ( $- 10$ ) qui totalisait 95802 employés se répartissait de la façon suivante: 17,6% dans Alimentation, Boisson et Tabac; 22,7% dans Textiles, Habillement et Cuir; 1,6% dans Bois et Meubles; 11% dans ouvrages métalliques, Machines et Outils; 5,7% dans Industries non métalliques; 25,5% dans activités d'entretien et de réparation; 6% dans autres industries manufacturières. La distribution par branche d'activité de la valeur ajoutée totale (121310 D.I.), pour la même date, a montré que «Alimentation, textiles et bois» avaient respectivement 17,9%, 23,2% et 12,7%. Produits minéraux non-métalliques, ouvrages métalliques, machines et outils, services industriels de réparation et d'entretien comptaient respectivement pour 6,2, 12 et 18,4 pour cent de la valeur ajoutée totale des petites industries. Ces données montrent qu'à part les activités d'entretien et de réparation, très peu de relations d'échange existent entre petits et grands établissements industriels en Irak. Leur rôle dans la transmission des effets de diffusion de la grande industrie est très limité. Le véritable problème concernant les entreprises doit se poser plutôt au niveau de l'organisation de la production: comment amener les centres de décision privés à s'insérer dans le processus de planification industrielle ?

### 3.2. Evolution et répartition de la valeur ajoutée par groupe d'industries

L'examen du tableau 22 permet de constater une évolution significative de la structure de l'industrie manufacturière en Irak.

Nous remarquons, en premier, que le poids relatif des activités industrielles traditionnelles (alimentation, boissons et tabac, textiles, habillement et cuir) est en baisse relative et ne représentent en 1977 que 40,3% de la valeur ajoutée contre 49,2% en 1975 et 60,5% en 1965. Cette tendance est jugée normale par certains théoriciens du développement. En effet, ces industries, faciles à entreprendre techniquement, disposant d'une demande suffisante jadis satisfaite par les importations, attirent la première vague d'investissement industriel dans les pays sous-développés et que leur importance diminuera à des phases ultérieures avec la diversification en faveur des industries de biens intermédiaires puis des biens capitaux (Machines et Equipements). Sans vouloir réfuter, sur le plan théorique, ces modèles et tout en étant conscient de tous les présupposés idéologiques qu'ils véhiculent, il serait hautement souhaitable qu'un pays comme l'Irak, continue à accorder à ces industries dites traditionnelles toute l'attention nécessaire à leur développement et à leur modernisation et ceci dans une perspective régionale stratégique. L'Irak, parmi les pays pétroliers du Golfe, est le seul à disposer d'un potentiel agricole suffisamment large pour développer l'industrie agro-alimentaire qui nécessite, entre autre, relativement beaucoup de main-d'œuvre dont l'Irak est également pourvu.

Le second changement se situe au niveau du groupe des industries «Métalliques, machines et équipements» qui enregistre entre 1965 et 1977 une croissance notable. Sa part dans la valeur ajoutée passe de 5,9% à 16% respectivement pour 1965 et 1977. L'émergence rapide de ce groupe semble, au moins apparemment, indiquer un renforcement de la production des biens d'équipements. Or, les industries composant ce groupe relèvent de simples activités d'assemblage et de montage portant sur les équipements de transport et les biens de consommation durables (postes de radio, de télévision, appareillage électroménager) qui représentent en 1976, 65,7% de la valeur ajoutée du groupe contre 5,3% en 1965. La part dans la valeur ajoutée du groupe des produits métalliques et des machines (machines électriques exclues) est tombée de 94,8% en 1965 à 34,3% en 1976.

Un troisième changement structurel est perceptible au niveau des produits de consommation intermédiaire (bois, papier, produits chimiques et pétroliers, minéraux non métalliques...). La part de la production intermédiaire dans la valeur ajoutée s'améliore constamment entre 1965 et 1977 passant respectivement de 31,3% à 41,2%. Cette évolution est positive en elle-même surtout pour les liens d'échange qu'elle tisse d'une part avec les autres industries manufacturières et avec les autres secteurs économiques d'autre part (construction et agriculture).

Tableau 21  
Répartition / taille des industries manufacturières  
en Irak (1964 - 1977)

	Les petites Industries (- 10 employés)				Les grandes Industries				Total Industries Manufacturières	
	Nbr. d'Établissements	Nbr. d'employés (000)	Valeur ajoutée 10 & D.I. %	Nbr. d'Établissement	Employés (000)	Valeur ajoutée 10 & D.I. %	Nbr. d'Étab.	Emp. (103)	V.A. (106) D.P.	
1964	21 500	38,9	15,6	—	48,0	34,8	—	86,9	50,4	
1969	27 300	58,7	16,5	1248	85,0	51,5	28 548	143,7	68,0	
1973	26 377	59,9	30,0	1245	120,7	104,2	27 622	180,6	134,2	
1974	26 332	58,8	33,1	1241	124,0	92,5%	27 573	182,8	125,6	
1975	39 275	102	101,7	1349	134,6	119,7	40 624	236,6	221,4	
1976	37 669	85,5	95,2	1479	142,7	191,1	39 148	228,2	286,3	
1977	41 719	95,8	121,3	1548	150,1	267,2	43 267	245,9	388,5	

Sources:

— 1964: ZEKIM, «Industrial Development and Structural changes in Iraq», *World Development Review*.

1969: «Industrialization Prospects of Iraq up to Year 2000», op. cit.

1973-1977: Ministry of Planning, CSO «Annual Abstract of Statistics 1978» — Baghdad.

1964: ZEKIM, «Industrial Development and Structural changes in Iraq», *World Development Review* vol. 7, n° 819 August-Sept. 1979, pp. 813-823.

Toutefois, la composition de ces industries de biens intermédiaires présente un déséquilibre du fait de la large domination de quelques grands produits. C'est ainsi que les produits pétroliers constituent à partir de 1974 plus de 80% de la valeur ajoutée du groupe «Produits chimiques» (N° 35 du code I.S.I.C.); les 20% restants sont répartis entre produits plastiques, chimiques, pharmaceutiques, savon et détergents, soie artificielle, cosmétiques, allumettes, raffinage du soufre et peintures.

Egalement le groupe des industries minérales non-métalliques (N°36 du code I.S.I.C.) est dominée par deux industries (briques et ciment) qui produisent plus de 80% de sa valeur ajoutée. En général, le tableau 22 nous permet un classement des différents groupes d'industries selon leur part décroissante dans la valeur ajoutée brute. On constate que seul le groupe «Alimentation, boissons et tabac» n'est plus qu'en 3<sup>e</sup> position en 1977 alors qu'il occupait la première en 1965 et en 1975.

Les industries chimiques (y compris le raffinage du pétrole) ont améliorés leur contribution à la formation de la valeur ajoutée et occupaient en 1977 la première place alors qu'elles étaient à la quatrième place en 1965. Le groupe «Produits métalliques, machines et équipements» remplace en quatrième position celui des produits «non-métalliques» relégué à la cinquième position à partir de 1975. Notons enfin que plus de 90% de la valeur ajoutée est imputable à ces cinq premiers groupes avec une légère tendance à la baisse puisque cette part passe de 92,1% en 1965 à 89,3% en 1977.

Ces changements constatés en prenant comme critère l'évolution et la répartition de la valeur ajoutée industrielle sont confirmés à certaines différences en considérant le critère de l'emploi.

### 3.3. Evolution et répartition de l'emploi manufacturier

En 1977, les effectifs employés par l'industrie manufacturière s'élevaient à 211.200 ou 6,7% de la population active. Durant la période 1970-1977, le volume de l'emploi dans l'industrie manufacturière a enregistré une croissance annuelle moyenne de 8,2% contre 6,69% pour la période 1964-1969. La part des entreprises modernes (10 employés et plus) passa de 55% en 1964 à plus de 70% pour les années 1972, 1973 et 1974 pour se stabiliser autour de deux tiers de l'emploi manufacturier pour les années 1975, 1976 et 1977:

	1964	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
1. 103 employés	86,8	127,5	136,2	151,8	154,5	157,5	194,5	189,4	211,2
2. Industries (10 employés et plus)	55,3%	65,4%	68,4%	71,8%	72,8%	73,8%	65,0%	68,3%	66,2%

Cette progression de la part du secteur industriel moderne est accompagnée par une part croissante du secteur public dans l'emploi manufacturier qui s'était établie à 68 et 70% respectivement pour 1977 et 1978. (voir tableau 23).

**Tableau 22**  
**Répartition et évolution de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière en Irak**  
(Million de Dinars Irakiens et pourcentages)

Branches Industrielles (Code Intern. ISIC)	1965		1975		1977	
	10 € D.I.%		10 € D.I.%		10 € D.I.%	
31. Alimentation, Boissons et Tabac	20,3	31,4	58,5	28,1	70,9	20,1
32. Textiles, Habillement Cuir et Chaussures	18,8	29,1	43,9	21,1	71,2	20,2
33. Bois et Meubles	2,4	3,7	4,0	1,9	16,7	4,7
34. Papier, Produits en papier, Imprimerie...	1,2	1,9	4,7	2,3	11,9	3,4
35. Produits Pétroliers, Plastiques et Chimiques	7,8	12,1	41,8	20,1	81,5	23,2
36. Produits Minéraux Non-Métalliques	8,8	13,6	19,2	9,2	34,1	9,7
37. Produits Métalliques de Base	—	—	—	—	0,6	0,2
38. Produits Métalliques (Machines, Equipements...)	3,8	5,9	33,7	16,2	56,7	16,1
39. Autres Industries Manufacturières	1,5	2,3	2,5	1,2	8,5	2,4
<b>3 . Total</b>	<b>64,6</b>	<b>100</b>	<b>208,3</b>	<b>100</b>	<b>352,1</b>	<b>100</b>

Source :

— 1965 — 1975 Tableau n° 11, pp. 160 et 161, Industrialization Prospects of Iraq up to year 2000, op. cit.

— 1976 — 1977 Annual Abstract of Statistics, 76, 78.

**Tableau 23**  
**Emploi dans les établissements industriels (10 et plus)**

	1977		1978	
Privé	44178	32%	42036	30%
Public	95657	68%	98920	70%
<b>Total</b>	<b>139835</b>	<b>100%</b>	<b>140956</b>	<b>100%</b>

Source : A.A.O.S. 1978, Bagdad.

**Tableau 24**  
Evolution de l'emploi manufacturier 1970-1977  
(en milliers et pourcentage)

Branches (ISIC CODE)	1970		1973		1974		1975		1976		1977		Croissance annuelle 70 - 77
	1970	100%	1973	100%	1974	100%	1975	100%	1976	100%	1977	100%	
31. Alimentation, Boissons et Tabac	39,8	31,2%	47,6	30,8%	45,9	28,2%	58,7	30,2%	50,3	26,5%	54,2	25,7%	4,5%
32. Textiles, Habillements Cuir et Chaussures	35,8	28,1%	46,6	30,1%	46,8	28,8%	51,6	26,5%	53,9	28,4%	58,6	27,7%	7,3%
33. Bois et Meubles	6,5	5,1%	6,1	3,9%	6,1	3,7%	12,1	6,2%	9,1	4,8%	12,3	5,8%	9,5%
34. Papier, produits en papier, Imprimerie	3,1	2,4%	5,0	3,2%	5,6	3,4%	6,9	3,5%	7,1	3,7%	7,2	3,4%	12,8%
35. Produits Pétroliers, Plastiques et Chimiques	8,2	6,4%	10,7	6,9%	12,4	7,6%	14,3	7,3%	15,7	8,3%	15,1	8,1%	9,1%
36. Industries Non-Métalliques de base	20,3	15,9%	22,6	14,6%	23,9	14,7%	26,9	13,8%	32,0	16,9%	31,4	14,9%	6,4%
37. Industries Métalliques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,243	0,1%	—
38. Industries Métalliques (Machines et Equipements)	11,4	8,9%	13,8	8,9%	21,9	13,5%	20,1	10,3%	20,9	11,0%	26,4	12,5%	12,7%
39. Autres Industries Manufacturières	2,4	1,9%	2,1	1,4%	—	—	3,9	2%	0,4	0,2%	3,8	1,8%	6,8%
3. Total Industries Manufacturière	127,5	100%	143,5	100%	162,6	100%	194,5	100%	189,4	100%	211,2	100%	7,5%

Source: Annual Abstract of Statistics, Baghdad, 1976 et 1978.

La croissance de l'emploi enregistrée, durant la période 1970 — 1977, n'a pas été uniforme pour toutes les branches d'industrie. Le tableau 24 montre que les taux les plus élevés se situent au niveau des industries «Papiers, produits en papier et imprimerie» et «Industries métalliques, machines et équipements» avec successivement 16,6 et 16,4 pour cent. Les groupes «Bois et meubles» et «Produits pétroliers, plastiques et chimiques» viennent ensuite avec des taux de croissance annuels moyens de 9,5 et 9,1% pour cent. Les industries «Alimentaires, boissons et tabac» occupent la dernière place avec un taux de 4,5%. Quant au volume d'emplois créés, le groupe «Textiles, habillement cuir et chaussures» vient en premier. En effet, sur la période 1970-77, ce groupe contribua à la création de 22800 emplois ou 27,4% du total (83.743 emplois) suivi par le groupe «Produits métalliques, machines et équipements» dont la part s'élève à 17,9% ou 15000 emplois.

### CONCLUSION

Les deux dernières décennies de développement en Irak se caractérisent par la naissance puis l'élargissement du secteur public et du rôle de l'Etat non seulement au niveau du secteur industriel mais dans tous les secteurs de l'économie et dans la vie de la majorité de la population irakienne. L'Etat joue un rôle fondamental dans la redistribution indirecte des revenus à travers les services sociaux et direct à travers ses salariés, fonctionnaires et employés: «vers la fin de 1977 entre 1/5 et 1/4 des habitants de l'Irak dépendaient directement ou indirectement pour leur gagne pain du gouvernement. Dans les villes plus du tiers des personnes employées le sont par le gouvernement» (1).

Durant la première décennie 1960 — 70, la planification industrielle a subi toutes les insuffisances, événements et blocages qui traversaient l'Etat (instabilité politique, faiblesse financière, absence de stratégie et d'une force sociale dominante...); mais elle a profité durant la deuxième décennie, 1970 — 1980, de la stabilité politique, de la hausse sans précédent de prix et revenus pétroliers et de la définition d'une stratégie de développement économique plus cohérente, au moins au niveau de sa formulation.

Aux industries de biens de consommation, prédominantes jusqu'au début des années soixantes-dix, sont venues s'ajouter des industries de biens de production surtout de valorisation du pétrole du gaz, du soufre et du phosphate. Le sens d'intégration de ces grands complexes industriels déterminera dans l'avenir la structure industrielle de l'Irak: intégration interne, régionale ou internationale.

(1) Cf. BATATU Hanna, op. cit., p. 1123.

CHAPITRE 6

CROISSANCE INDUSTRIELLE ET  
PETROLE EN ARABIE SAOUDITE

*Boutros LABAKI*

---

## 1. L'industrie dans l'économie de l'Arabie Saoudite

### 1.1. Bref Historique

On ne signale d'activité manufacturière de type moderne dans le pays, qu'à partir de 1950. Avant cette date, seule existait une production de type artisanal surtout urbaine et cela dans les domaines suivants : orfèvrerie, verrerie, poterie, armurerie, sellerie, broderie, travail des perles, séchage du poisson.

Les activités les plus importantes étaient la construction navale dans les ports de la Mer Rouge et le tissage (de tentes, tapis, couvertures, capes, châles etc.) en milieu bédouin. Cependant on pouvait signaler le raffinage du minerai d'or et d'argent par la «Saudi Arabian Mining Syndicate Ltd» firme à capitaux mixtes (20% Etat Saoudien, 5% privé saoudien, 75% Américano-Canado-Britannique) à partir de 1946.

Au cours des années 1950, une série d'usines sont montées : l'Etat met en place une savonnerie et des fabriques de munitions, des entrepreneurs individuels fondent des entreprises dans divers domaines (tannerie, matériaux de construction, carreaux, marbre, meubles, meunerie etc.) (1).

Le premier recensement industriel disponible date de 1962. Il couvrait cinq villes principales du pays (Riyadh, Jeddah, La Mecque, Médine, Taïyef). Il recouvrait 4179 entreprises de toutes tailles. 5% de ces entreprises occupaient

---

(1) Joint ECWA — UNIDO — Industry Division. *Long Term Prospects of Industrial Development in Saudi Arabia*. Beirut, 1979, p. 41.  
Royal Institute of International Affairs. *The Middle East, a Political and Economic Survey*. London, 1955 (second edition), p. 92  
Zhoul-Fikar KOUBEISSI et Nabil ABOU-KHATER. *L'Annuaire bancaire arabe*. Beyrouth, 1964, p. 117.

plus de 9 travailleurs et seulement 5 entreprises en occupaient plus de 100. Ces entreprises sont localisées dans diverses branches : alimentaire et boissons, textile et cuirs, meubles, papeterie et imprimerie, chimie, minéraux non métalliques, produits métalliques, équipement électrique, machines et équipement de transport.

La même année, en 1962 l'Etat fondait «PETROMIN», entreprise publique à vocation minière et industrielle. Dans le domaine industriel, «Petromin» entreprend à partir de 1966 la construction d'une aciérie à Jeddah qui produit du fer à béton avec l'aide technique d'une firme britannique. En 1965 elle fonde la «Saudi Arabia Fertiliser Company» (S.A.F.C.O.) entreprise mixte (51% Petromin, 49% secteur privé saoudien), destinée à la production d'engrais chimiques à Dammam. Deux firmes américaines, la «Occidental Petroleum» et la «International Ore and Fertiliser», sont chargées l'une de la gestion technique et de la formation du personnel local, l'autre de la commercialisation (1).

Au cours de la période suivante : (1968/69 - 1978/79) l'activité manufacturière connaît une croissance remarquable.

Le tableau suivant nous donne quelques repères concernant cette croissance en prix constants de 1968/69 (2) :

Tableau 1

Indicateurs de croissance du secteur industriel et de l'économie saoudienne (en millions de riyals de 1968/1969):

	Valeur ajoutée par le raffinage		Valeur ajoutée par les autres activités industrielles		Valeur ajoutée par l'extraction pétrolière		Produit intérieur brut aux prix des facteurs en 10 <sup>6</sup> SR
	en 10 <sup>6</sup> SR	% du PIB	en 10 <sup>6</sup> SR	% du PIB	en 10 <sup>6</sup> SR	en % PIB	
1968/1969	1015,50	6,4%	385,3	2,4%	7084,9	44,5%	15904,3
1978/1979	1673,3	3,7%	127,6	2,8%	20730	45,5%	45390

Ces données éclairent une croissance rapide de la valeur ajoutée industrielle (( raffinage exclus) 331 % en 10 ans à prix constants. Cette croissance est minorée, en prix courants, par la hausse des prix du pétrole pendant cette période. A prix constants, l'activité industrielle a connu un taux de croissance

(1) Union générale des Chambres de Commerce d'Industries et d'Agriculture des pays arabes. *L'évolution économique des pays arabes*. Beyrouth, 1967, p. 102 à 110.

(2) «Saudi Arabia Monetary Agency». *Annual Report* 1396/1976. Riyadh, 1976, p. 152.  
«Saudi Arabia Monetary Agency». *Annual Report* 1400/1980. Riyadh, 1980, p. 185.

supérieur à celui de l'activité pétrolière (293%). L'activité de raffinage pétrolier a connu une moindre croissance à prix constants.

L'ensemble de l'activité manufacturière (raffinage inclus) a vu sa part dans le P.I.B. baisser à prix constants.

D'un autre côté l'investissement industriel a reçu un véritable «coup de fouet» depuis 1973. Entre 1974 et 1980, les principaux indicateurs de l'investissement industriel ont augmenté comme suit (cf. tableau 7 en annexe) :

- Le nombre d'usines a augmenté de 560%.
- Les capitaux investis ont augmenté de 1200 %.
- Le nombre de travailleurs a augmenté de 638%.

### 1.2. Place actuelle dans l'économie

Actuellement la place de l'activité manufacturière (raffinage inclus) par rapport aux autres branches de l'activité économique saoudienne peut être située comme suit :

Tableau 2  
Distribution par branche du P.I.B. et de l'emploi.

Branche	Part dans le P.I.B. en 1978/1979	Part dans l'emploi en 1979/1980
Agriculture et pêche	1,1%	24,2%
Pétrole brut et gaz naturel	53,2%	1,5%
Autres activités minières	0,5%	0,3%
Industrie manufacturière	4,5%	4,2%
Electricité, gaz et eaux	0,1%	1,3%
Construction	15,2%	13,3%
Commerce et tourisme	5,6%	12,6%
Transport, stockage et communications	5,7%	8,7%
Finances, logement, services aux entreprises	4,8%	1,4%
Services personnels et sociaux	1,7%	19,5%
Services gouvernementaux	7 %	13,0%
Divers	0,6%	— %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Sources : — *Third five year development plan, 1980-1985*. Kingdom of Saudi Arabia. Ministry of Planning, p. 155.

— *Annual Report*. 1980, SAMA, p. 183-184, op. cit.

Ces données montrent que l'activité manufacturière vient au septième rang du point de vue de sa part dans le P.I.B. Elle est devancée par les branches suivantes : pétrole et gaz, transport et communications, construction, services gouvernementaux, commerce et tourisme, finances, logement, services aux entreprises. Du point de vue emploi elle est aussi au même rang, devancée par l'agriculture, la construction, le commerce et tourisme, le transport, les services personnels et sociaux, et les services gouvernementaux.

Ce secteur de l'économie saoudienne est donc assez peu important, même par rapport aux seules activités non pétrolières.

## 2. Les deux processus de création d'entreprises industrielles.

### 2.1. Les hypothèses et leur limites.

L'observation empirique de l'évolution du secteur industriel en Arabie Saoudite nous a amené à formuler les hypothèses suivantes :

On assiste à deux types de processus de création d'industries.

— Le premier se caractérise par la création d'entreprises de grandes dimensions, à forte intensité capitaliste, basées sur un usage abondant des sources locales d'énergie (pétrole et gaz). Les industries utilisent souvent des matières premières (pétrole et gaz surtout) et des financements locaux. Ces entreprises sont le plus fréquemment tournées vers le marché international pour l'écoulement de leur production. Elles utilisent les technologies en usage dans les pays industrialisés, sont souvent la propriété totale ou partielle de l'Etat, avec une fréquente participation de firmes internationales qui fournissent toujours la technologie, le marketing et l'encadrement technique. La main-d'œuvre est le plus souvent étrangère. Les principales branches où se localisent ce type d'entreprises sont le raffinage, la pétrochimie, les engrais, la métallurgie. Elles produisent essentiellement des biens intermédiaires.

— Le second type de processus se caractérise par la création d'entreprises de biens de consommation ou de biens intermédiaires. Elles sont essentiellement tournées vers le marché local pour l'écoulement de leurs produits. Elles se développent dans un processus de substitution aux importations accéléré par l'accroissement rapide du pouvoir d'achat local, dû à la hausse des prix du pétrole depuis 1971. Ces entreprises sont de moyennes et petites dimensions. Le capital est souvent local (le plus fréquemment privé) avec de nombreux cas d'association avec des partenaires régionaux (libanais, koweïtiens, palestiniens, syriens, iraniens, etc...). Des cas d'association avec des partenaires occidentaux commencent à apparaître, particulièrement pour les fabrications sous licence. Ces entreprises utilisent des sources locales de financement et d'énergie, une main-d'œuvre en grande partie immigrée, des matières premières fréquemment importées. Les branches où se localise ce type d'entreprises sont principalement : les matériaux de construction (surtout le ciment), l'alimentation, le textile, l'habillement, la petite métallurgie, la papeterie.

Dans ce qui suit nous appellerons conventionnellement le premier processus « industrialisation pour l'exportation » et le second « industrialisation par substitution aux importations ».

Avant d'entamer l'analyse de ces deux processus il convient de noter le caractère nécessairement schématique de cette classification. Dans la réalité ces deux processus ne peuvent être complètement séparés. Ils peuvent cependant être définis par la logique dominante de chacun d'eux et un critère de base, qui n'est autre que la destination du produit.

En effet la logique dominante du premier processus est la valorisation locale des hydrocarbures. Il s'agit en effet d'activités de raffinage, de pétrochimie et de métallurgie, qui se développent autour du secteur de l'extraction des hydrocarbures, en utilisant intensivement ces derniers comme matières et sources d'énergie (raffinage et pétrochimie), soit uniquement comme sources d'énergie (métallurgie de base). La destination du produit est essentiellement l'exportation.

Quant au second processus, sa logique dominante est la production pour un marché intérieur en pleine croissance. Cette croissance étant impulsée par la redistribution d'une partie des revenus pétroliers dans l'économie locale et cela par le canal des finances publiques. Ici, la destination du produit est évidemment à dominante interne. Les autres critères utilisés pour distinguer et caractériser les deux processus (dimension de l'entreprise, intensité capitaliste, rôle du capital public et privé, rôle du capital étranger, régional ou international, type de biens produits, provenance des matières premières, etc) sont de moindre importance que le critère de la destination du produit et souffrent de plus d'exceptions. Les deux processus ont en commun l'emploi de main-d'œuvre immigrée et l'usage de technologies importées. D'autre part, certaines activités conçues initialement pour la satisfaction de la demande interne commencent à se tourner aussi vers le marché régional. Inversement d'autres activités prévues initialement pour l'exportation commencent à se porter partiellement vers le marché local.

Il faut aussi noter que la classification par branches que nous utilisons, pose certains problèmes. La « frontière » entre les deux ensembles d'entreprises, rattachés chacun à un processus, passe à l'intérieur de certaines branches. Cela est particulièrement vrai pour la chimie et pose des problèmes de traitement statistique.

Enfin la notion de branche d'activité manufacturière n'est pas très adaptée aux réalités de l'industrie saoudienne. Beaucoup de ces « branches » ne sont en fait que des fragments de branches ne comptant qu'un certain nombre de types d'activité. Leur ensemble forme un tissu industriel très incomplet, ce qui est, soit dit en passant, une caractéristique de l'industrie dans les pays du « Tiers-Monde ».

Dans ce qui suit nous traiterons de la politique industrielle saoudienne face à ces deux processus, puis nous aborderons l'analyse des branches et activités concernées par chacun de ces processus.

## 2.2. La politique industrielle et les deux processus

La politique industrielle saoudienne est définie dans plusieurs documents. Les plus importants sont le «Règlement pour la protection et l'encouragement de l'industrie nationale de 1961» les trois plans quinquennaux et le «Statement of National Industrial Policy» formulé par le Ministère du Commerce et de l'Industrie et approuvé par le Conseil des Ministres en 1974. Ce dernier document, le plus important actuellement, comporte les éléments suivants (1) :

a — Une définition des objectifs de la politique industrielle : diversification de l'économie, croissance du revenu national, diminution des effets des perturbations économiques externes, ouverture de nouvelles opportunités au développement des capacités techniques et des talents du peuple saoudien.

b — Une affirmation du fait que l'Etat considère que les objectifs du développement industriel peuvent être réalisés plus efficacement si le secteur privé assure pour une part majeure la responsabilité des projets industriels.

c — Un engagement de l'Etat à fournir des encouragements et stimulants financiers aux investisseurs industriels permettant aux entreprises bien gérées de réaliser des profits raisonnables. Ces mesures comprenant: le crédit à court, moyen et long termes, l'assistance technique et administrative, la protection douanière, diverses subventions, des exemptions fiscales et douanières, un accès préférentiel aux marchés publics, des zones industrielles équipées, et enfin des aides à la formation du personnel saoudien.

### 2.2.1. Les objectifs et les moyens de cette politique

d — Une invitation aux capitaux et techniciens étrangers à participer au développement industriel du pays en collaboration avec des investisseurs saoudiens.

Ce document est repris par les Second et Troisième Plan, qui y ajoutent une distinction entre les industries «basées sur les hydrocarbures» qui relèvent de «Petromin» puis de la S.A.B.I.C. et celles «non-basées sur les hydrocarbures» qui relèvent du Ministère de l'Industrie et du Commerce.

En 1975, la responsabilité du développement des industries «basées sur les hydrocarbures» (raffinage excepté) a été transférée à ce qui est devenu le Ministère de l'Industrie et de l'Electricité, qui créa la «Saudi Arabia Basic

(1) Ministry of Planning — Kingdom of Saudi Arabia. *Second Development Plan 1975-1980*. Riyadh, 1976, p. 173.  
*Third Development Plan*. op. cit., p. 790.

Industrie Corporation», (S.A.B.I.C.) en 1976 dans le but de gérer et développer ce type d'industries.

Depuis peu, une tendance à la déconcentration géographique de l'industrie se fait jour, avec l'aménagement de zones industrielles à Khamis Mouchaït (sud) et Médine.

Le troisième plan (80-85) prenant en compte les réalisations des deux premiers, trace une double politique industrielle plus élaborée que précédemment (1).

### — La politique pour «les industries basées sur les hydrocarbures»

Cette politique prévoit quant à ces objectifs en plus de l'érection d'usines pétrochimiques de base, deux objectifs nouveaux qui sont :

— l'érection d'usines en aval de la pétrochimie, en fonction de leur rentabilité économique et des priorités.

— la mise en vente à l'intention du public saoudien d'actions de la S.A.B.I.C. après la bonne mise en marche de la pétrochimie de base. (2)

Quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs sont :

— l'érection et la gestion de la pétrochimie de base par des «joint-ventures» entre SABIC et des firmes internationales.

— la concentration de la pétrochimie de base du secteur public sur les deux sites de Joubayl et de Yanbouh, et dans la production d'éthylène, de méthanol et d'urée dans une première phase.

— rendre tous les projets rentables commercialement.

— poursuivre le développement de la pétrochimie de base et encourager le secteur privé à développer les productions complémentaires ou en aval.

— développer la gestion, la planification et le marketing.

— développer la force de travail saoudienne afin qu'elle prenne en main la gestion, le fonctionnement et l'entretien des usines.

— diminuer l'utilisation de la main-d'œuvre étrangère par l'utilisation de techniques plus modernes de construction.

### — La politique pour les industries non basées sur les hydrocarbures.

En sus des objectifs cités plus haut le troisième plan prévoit :

— De mettre à profit les opportunités de développement industriel s'appuyant sur les ressources naturelles, humaines et financières disponibles dans le royaume.

(1) *Third Development Plan*. op. cit., p. 193 à 203.

(2) *Le Commerce du Levant* n° 4745 du 31/3/1980, p. 26.

— L'appui à la dispersion géographique de l'industrie sous réserve de l'efficience.

— D'assurer l'autosuffisance pour les biens importants pour la sécurité nationale et l'intérêt général.

Quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'ensemble des objectifs dans ce domaine, le troisième plan prévoit en sus des deux premiers :

— L'extension des études permettant de délimiter les opportunités d'investissement industriel visant à : l'import substitution, la production de biens stratégiques, le développement d'autres activités en particulier les mines, le bâtiment et les travaux publics, l'agriculture et les services.

— La révision de l'ensemble des stimulants orientations et contrôles utilisés pour s'assurer qu'une bonne formation professionnelle est fournie, et qu'une technologie moderne est transférée. Cela afin d'appliquer des mesures garantissant l'usage de technologies capital-intensives, l'utilisation optimale des ressources rares comme l'eau et l'amélioration de la qualité et de la productivité.

#### 2.2.2. *Les institutions en charge de la mise en œuvre de cette politique*

On peut distinguer deux types d'institutions :

a — Les entreprises publiques industrielles : «Petromin» et «S.A.B.I.C.» qui promeuvent et participent au capital et à la gestion des entreprises industrielles «basées sur les hydrocarbures». «Petromin» s'occupe du secteur raffinage pétrolier et d'une usine dans la branche «Métallurgie de base». «S.A.B.I.C.» est en charge de la pétrochimie de la métallurgie, et «des autres industries de base que le secteur privé ne monte ou ne peut pas monter»(1).

b — Les institutions de promotion, d'encadrement et de financement : Ministère du Plan, Ministère de l'Industrie et de l'Electricité, la Société Saoudienne de Services Consultatifs, la Saudi Arabian Standard Organisation, la Commission Royale pour Jubail et Yanbouh, la «Saudi Industrial Development Fund» (S.I.D.F.), la «Saudi Investment Bank», le «Contractors Financing Program», le «Central Investment Fund».

Ces institutions gèrent l'ensemble des mesures et stimulants énumérés plus haut.

#### 2.2.3. *Les deux processus dans la politique industrielle.*

Il est clair que la politique industrielle saoudienne en distinguant les «industries basées sur les hydrocarbures» de celles «non basées sur les hydro-

(1) *Long Term Prospects...* op. cit., pp. 98 - 99.

carbures», distingue deux types de processus d'industrialisation. D'autre part, et pour le moment, le premier type d'industrie est pris en charge directement par l'Etat. Mais il est stipulé explicitement que tant «Petromin» que «S.A.B.I.C.» devraient être des entreprises à capital mixte à l'avenir(1). Les industries «non basées sur les hydrocarbures» sont dès maintenant à vocation privée, mais elles sont fortement stimulées, aidées et encadrées par l'Etat.

Nous retrouvons bien à travers cette analyse de la politique industrielle nos deux processus, et la logique dominante du premier nettement explicitée. Cette politique industrielle tout en se donnant comme but et modèle le système de la «libre entreprise», considère que l'Etat doit contribuer à construire ce système. Cette politique en connaît les limites et intervient là où ses limites peuvent gêner la croissance industrielle ou affecter des options stratégiques de l'Etat. L'Etat veut donc jouer un rôle de suppléance provisoire au secteur privé dans les activités non stratégiques.

Les deux passages suivants extraits du troisième plan résument remarquablement ce rôle: «l'Etat adhère aux principes de la liberté économique, de la libre concurrence, et au rôle fondamental des hommes d'affaires, du secteur privé pour le développement des projets industriels (2).

«L'Etat tient le rôle le plus important et le plus direct dans la mise en place des industries lourdes de base. Malgré le rôle essentiel laissé du secteur privé, pour le développement industriel du Royaume, il a été jugé nécessaire que l'Etat entreprenne directement le développement des industries lourdes de base. Et cela du fait de leurs liens étroits avec les projets d'hydrocarbures et leur politique. De même parce que les industries ont besoin d'importants capitaux et d'autres ressources. Enfin car ces projets industriels de base nécessitent une longue période de temps entre les premières étapes de leur élaboration et celle de leur fonctionnement rentable»(3).

#### 2.3. *Les branches et activités industrielles concernées par chaque processus*

A partir des résultats du recensement de 1974, des comptes nationaux pour cette même année et de l'analyse des différentes branches de l'industrie saoudienne (4), nous avons classé ces branches en fonction du processus auquel elles sont liées de la manière suivante :

(1) *Long Term Prospects...* op. cit., pp. 98-99.

(2) *Third Development Plan* op. cit., p. 190.

(3) *Ibid*, p. 199.

(4) *Long term Prospects of Industrial Development in Saudi Arabia* op. cit., p. 53-76.

**Tableau 3**  
**Répartition des branches de l'industrie saoudienne entre les deux processus.**

Branches liées au processus d'exportation		Branches liées au processus de substitution des importations	
Branches	Part dans la valeur ajoutée en 1974	Branches	Part dans la valeur ajoutée en 1974
Raffinage pétrolier	65,53%	Minéraux non métalliques	9,37%
Chimie	11,80%	Métallurgie de base	0,45%
		Alimentaire, boissons tabac	3,30%
		Textile, habillements, cuirs	0,33%
		Bois et meubles	0,65%
		Papier, Imprimerie, édition	2,62%
		Produits métallurgiques, machines équipements	4,52%
		Autres	1,43%
<b>Total</b>	<b>77,33%</b>		<b>22,67%</b>

Il est clair de par ce tableau que le premier processus est dominant en termes de valeur ajoutée ne serait-ce que par le poids du raffinage pétrolier.

### 2.3.1. Le processus d'industrialisation pour l'exportation

#### — Le raffinage pétrolier

Le processus a commencé avec le raffinage du brut. Au début des années soixante deux raffineries existaient déjà appartenant à deux firmes américaines, l'A.R.A.M.C.O. et un indépendant, la Getty Oil Cy.

En 1980, les cinq raffineries existantes avaient une capacité de 700 millions de barils d'hydrocarbures raffinés répartis comme suit (1) :

La capacité de production de la raffinerie de l'A.R.A.M.C.O. seule représentait 71,42% du total de la branche. Les firmes du cartel dominaient donc aussi l'activité de raffinage. Le secteur public saoudien contrôlait environ 17,14% de la capacité productive, les indépendants 11,42%. Cette branche à caractéristiques extraverties (contrôlée par les firmes internationales, travaillant essentiellement à l'exportation, utilisant une matière première et des sources d'énergie locales), produisait près des deux tiers de la valeur ajoutée dans le secteur des industries manufacturières en Arabie Saoudite. Elle occupait moins de 5% de la main-d'œuvre dans le secteur manufacturier. En aval de

(1) *Third Five Year Development Plan* op. cit., pp. 166-167.

cette activité la Petromin a fondé la «Petronal» pour commercialiser ses produits raffinés (1).

**Tableau 4**  
**Caractéristiques des raffineries de pétrole en Arabie Saoudite en 1980.**

Localisation	Firme	Capacité de production en 10 <sup>6</sup> U.S. Baril/an	
Ras Tannoura	A.R.A.M.C.O.	500	71,4%
Jeddah	Petromin	100	14,3%
Riyadh	Petromin (publique)	20	2,9%
Mina Saoud	Getty Oil Cy. (Indépendant)	50	7,1%
Ras Al Khafji	Arabian Oil Cy. (indépendant)	30	4,3%
<b>Total</b>		<b>700</b>	<b>100 %</b>

#### — La chimie et les produits chimiques.

Cette branche qui comptait 22 entreprises de plus de 10 travailleurs en 1974, occupait 11,81% de la main-d'œuvre et produisait en 1974 plus des deux tiers de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (raffinage pétrolier exclus).

Elle est en majeure partie orientée vers les marchés extérieurs. L'activité la plus importante dans cette branche est menée par la «Saudi Arabian Fertiliser Company» (S.A.F.C.O.), entreprise à majorité publique saoudienne, située à Dammam sur le golfe. Sa production s'éleva à 300000 tonnes d'urée, 189000 tonnes d'ammoniaque, 17000 tonnes d'acide sulfurique produites par sa filiale «petrocid» dont la capacité a été portée à 100000 / an en 1979. et 9000 tonnes de soufre en 1979. Plus de 95% de la production d'engrais est destinée à l'exportation. Les matières premières, et les sources d'énergie sont locales (2). La technologie est importée.

D'autres activités nettement moins importantes sont orientées vers le marché interne :

— La production de gaz industriels (oxygène, acétylène, azote, argon, gaz carbonique, etc..) est effectuée par cinq petites entreprises locales. Leur production, 1600 tonnes, couvrait 80% des besoins du marché local (3).

(1) *Second Five Year Development Plan* op. cit., p. 68.

*Le Commerce du Levant* n° 4699 du 14/5/1979, p. 26.

(2) SAMA. *Annual Report*. Riyadh, 1980, p. 101.

*Long Term Prospects...* op. cit., p. 69.

(3) Georges ROUEIHEB. *Recent Development in the Chemicals Industry in Saudi Arabia*. Beirut : Joint E.C.W.A. — U.N.I.D.O. — Industry Division, september 1978, pp. 4-6.

— L'industrie pharmaceutique est représentée par la «International Pharmaceutical Products Co», firme saoudo-suisse. Une autre firme locale a reçu l'autorisation de construire une usine de produits pharmaceutiques. Les matières premières et les produits semi-finis sont pour une très large part importés (1).

— L'industrie des plastiques regroupait fin 1975, 28 petites et moyennes entreprises : vingt autres étaient en cours de construction. Elle reposait entièrement sur des matières premières importées. Sa capacité de production était de 36000 tonnes. Elle était entièrement axée sur le marché local, lui fournissant : sacs, tubes, articles ménagers, produits isolants, chaussures, additifs aux adhésifs et aux peintures, etc...

— Les savons et détergents sont représentés par une seule usine de détergents à Jeddah, produisant sous licence une poudre détergente de renommée internationale. Il s'agit d'une joint-venture entre du capital saoudien privé et une firme internationale. Son produit est destiné au marché local.

Parmi les firmes privées saoudiennes on peut signaler la «National Chemicals Zaynal for Industries» appartenant au groupe familial Ali Reza.

L'ensemble de la branche «chimie et produits chimiques», produisait en 1974, la plus forte valeur ajoutée par actif et par unité de production, de même elle avait le plus haut ratio de capital par actif dans l'ensemble des entreprises manufacturières (raffinage pétrolier exclu) occupant plus de 10 actifs (2).

Cette branche tout en étant de par son géant la «S.A.F.C.O.» essentiellement orientée vers l'exportation, couvre très partiellement par certaines de ces productions mineures des besoins du marché local, dans des domaines limités. Cette branche se rattache au processus d'industrialisation pour l'exportation aussi par ses développements futurs, sous étude ou en cours d'exécution que nous aborderons plus loin. Son rattachement actuel à ce processus est partiellement arbitraire.

### 2.3.2. L'industrialisation par substitution aux importations

Ce processus recouvre actuellement l'ensemble des autres branches d'activité manufacturière.

Les renseignements statistiques disponibles sur ces branches sont peu abondants, leur homogénéité laisse à désirer.

(1) Georges ROUEIHEB op. cit., pp. 15-17.

(2) Long Term Prospects... op. cit., p. 75.

Paul BONNENFANT. «Utilisation des recettes pétrolières et stratégie des groupes sociaux en Péninsule Arabique» in *Maghreb-Machrek*, N° 83, 1978, p. 61.

Les caractéristiques économiques générales de ces branches en 1974-1975 sont décrites par le tableau n° 5.

Ce tableau est tiré de la «I.S.D.C., survey of manufacturing establishments, 1396 (1976)». Le recensement (le plus récent) couvre les établissements de dix travailleurs et plus (raffinage pétrolier exclus) dans les provinces : Centrale, Occidentale et Orientale du pays. Ce type de couverture laisse échapper évidemment un grand nombre d'établissements et rend les comparaisons dans le temps difficiles. Le tableau 8 (en annexe) illustre cette difficulté.

**Tableau 5**  
**Caractéristiques des branches industrielles tournées vers le marché intérieur**

Branche	Nombre d'établissements	Emploi	Capital (10 <sup>6</sup> RS)	Valeur ajoutée (nette) (10 <sup>6</sup> RS)
Alimentaire, boissons, tabac	49	2998	100,8	52,9
Textile, habillement, cuir	9	443	17,9	5,4
Bois et meubles	16	325	10,7	10,4
Papier, papeterie, imprimerie, édition	40	1697	80,3	42,1
Minéraux non métalliques (sauf produits pétroliers)	44	4577	607,9	150,3
Métallurgie de base	1	301	54,0	7,2
Produits métalliques, machines, équipements	79	2770	109,3	72,5
Autres produits	6	323	29,1	22,6
<b>Total</b>	<b>244</b>	<b>13434</b>	<b>1010,0</b>	<b>363,4</b>

Source : *Guide to industrial investment in Saudi Arabia*. 5<sup>th</sup> edition. The Industrial Studies and Development Center. Kingdom of Saudi Arabia. Riyadh, 1977.

Nous traitons dans ce qui suit succinctement des caractéristiques de chaque branche (les pourcentages utilisés se réfèrent à toutes les activités manufacturières, raffinage pétrolier exclu).

#### — La branche «Alimentaire, boissons, tabac»

Cette branche importante traditionnellement vient en second rang du point de vue de la valeur ajoutée, de l'emploi et du nombre d'entreprises. Cette branche comprenait en 74-75, 16,5% du nombre d'établissements, produisait 27% de l'output manufacturier et représentait près de 30% de l'ensemble de l'emploi manufacturier. Dans cette branche peu capitalistique la productivité du travail était inférieure à celle de l'ensemble. Cette branche comprenait une

multitude de petits établissements et un certain nombre de grands établissements (1).

L'ensemble était exclusivement tourné vers le marché intérieur (2). Les matières premières étaient en grande partie importées. Une bonne part de la main-d'œuvre était composée de travailleurs immigrés. Une importante entreprise à signaler dans cette branche est la «Grain Silos and Flour Mills Organisation» société à capital public dont l'activité industrielle recouvre la minoterie et la production de fourrage (3).

#### — La branche «Textile, habillement, cuirs»

Cette branche comprend un petit nombre d'entreprises de plus de 10 travailleurs (3,4% du nombre d'établissements en 1974). Sa part dans l'output manufacturier total était de 8%. Elle s'approvisionne essentiellement sur le marché extérieur et écoule sa production sur le marché intérieur (4).

#### — La branche «Bois et meubles»

Cette branche regroupait 6% du nombre d'établissements de plus de 10 travailleurs. Elle travaille quasi-exclusivement sur des matières premières importées, le niveau de productivité est extrêmement bas. La valeur ajoutée par cette branche est extrêmement limitée. Elle écoule ses produits sur le marché intérieur. Parmi les firmes saoudiennes dans cette branche on peut signaler la «Saudi textile» appartenant au groupe familial Ali Reza (5).

#### — La branche «Papier, papeterie, imprimerie, édition»

Vient au quatrième rang en ce qui concerne les 4 indicateurs retenus dans le tableaux.

Cette branche est composée généralement d'entreprises de «moyenne» et «grande» taille. Elle regroupe 15,3% des établissements de plus de 10 ouvriers. Si les matières premières sont importées, cette branche comprend déjà d'importantes installations pour les produits semi-finis (papier, carton, etc.). Ces produits se vendent sur le marché interne (6).

(1) *Long Term Prospects...* op. cit. pp. 56-57.

(2) Central Department of Statistics — Kingdom of Saudi Arabia — Ministry of Finance and National Economy. *Statistical Year Book*. Eleventh Issue, 1395. Riyadh, 1978, pp. 409-413.

(3) «Grain Silos And Flour Mills Organisation». *Annual Report*. Riyadh, 1977, p. 14.

(4) *Long Term Prospects...* op. cit., pp. 57-58.  
*Statistical Year book*, 1395, pp. 409-413.  
Paul BONNENFANT, art. cit., p. 61.

(5) Ibid.

(6) Ministry of Industry and Electricity — Kingdom of Saudi Arabia — Statistics Section. *Industrial firms licensed under regulations for the protection and encouragement of national industries and foreign capital investment regulations up to the end of 1397 A.H. (1977 AD)*. Riyadh, 1978, pp. 45-59.

#### — La branche «Minéraux non-métalliques»

Cette branche comprend surtout des établissements de «moyenne» et «grande» taille. Elle regroupait en 1974 : 50% du capital investi dans le secteur manufacturier (raffinage exclus). De même c'était la branche qui venait la première pour l'emploi et la valeur ajoutée. La plus importante activité dans cette branche est la production de ciment (1). L'importance de cette branche vient de celle du secteur de la construction dans le pays.

En fin 1977, la capacité de production des trois cimenteries du pays (situées respectivement à Riyadh, Dammam et Jeddah) était de 3,85 millions de tonnes par an (2). Ces entreprises à capital local (public et privé) qui couvraient en 1973, 78,2% des besoins du marché interne n'en couvraient plus en 1976 que 29% vu le boom sur la construction (3).

Les matières premières utilisées par cette branche sont en très grande partie locales.

#### — La branche «Métallurgie de base»

La seule entreprise recensée dans cette branche en 1974 est l'usine de barres de fer de Jeddah, qui produit du fer à béton utilisé dans le secteur de la construction. Cette usine à capitaux publics, (Petromin) traite du minerai de fer indien par le procédé de réduction directe (4). En fin 1977, on signalait six autres entreprises de plus de dix travailleurs dans cette branche.

Deux de ces entreprises étaient à capitaux privés saoudiens. Les quatre autres associent au capital privé saoudien des capitaux de provenance diverses (Iran, Italie, Singapour, Australie, Suisse, Grande-Bretagne). Elles produisent principalement des biens intermédiaires pour le secteur «Construction et Travaux Publics» (5).

#### — La branche «Produits métalliques»

Cette branche comprenait un pourcentage relativement élevé de «grandes» entreprises. Elle regroupait le plus grand nombre d'entreprises (30% de l'ensemble). Le niveau de productivité était assez moyen, le ratio capital /emploi bas. Cette branche se fournit en matières premières en grande partie importées et écoule sa production sur le marché local. Les produits de cette branche sont extrêmement variés : ustensiles métalliques, meubles métalli-

(1) *Long Term Prospects...* op. cit., p. 62-64.

(2) Boutros LABAKI. «General review of economic and social aspect of the Study area» in E.C.W.A. Transport Division. *Development of integrated transport system for Western Asia*. Beirut : 1979, p. 73.

(3) *Long Term Prospects...* op. cit. p. 63.

(4) Boutros LABAKI, op. cit., p. 73.

(5) *Industrial firms licensed...* op. cit., p. 156 à 158.

ques, appareils, structures métalliques, menuiserie d'aluminium, machines, etc.) (1).

L'ensemble de ces branches se caractérise essentiellement par leur orientation vers le marché local. Leur approvisionnement en matières premières et produits semi-finis se fait généralement à l'étranger (la branche «minéraux non-métalliques» constituant une exception notable). Des participations d'entrepreneurs étrangers sont signalées dans plus d'une activité. Le développement de ces branches sur le marché local est essentiellement dû à l'élargissement de ce dernier du fait de la redistribution d'une partie des revenus pétroliers par l'Etat dans les circuits de l'économie locale. Cette redistribution se fait par plusieurs canaux : salaires, prestations, subventions aux agriculteurs et aux industriels, crédit aux entreprises et aux individus, investissements publics etc. La croissance impulsée à l'économie par l'Etat a entraîné d'importantes migrations de travailleurs venus de l'étranger. Cet accroissement de la population a contribué aussi à l'élargissement du marché intérieur en retour.

Cependant ce processus connaît des lenteurs et des difficultés : 1401 permis de création d'entreprises ont été accordés entre 1974 et 1978 : sur cet ensemble 714 (soit 55%) usines seulement avaient commencé à produire en 1981, 292 projets (soit 21%) étaient en cours de construction et 335 projets (soit 24%) n'avaient pas encore reçu de début d'exécution. Les usines existantes ont des difficultés à couvrir les besoins locaux et à substituer leur production aux importations. Cela est sensible même dans des branches traditionnelles (produits alimentaires, matériaux de construction,...).

Les deux causes principales de ces difficultés sont les coûts élevés de la production et la qualité qui laisse souvent à désirer.

L'élévation des coûts de production serait due aux facteurs suivants (2):

a — Une gestion déficiente qui se traduit par une incapacité de contrôler les coûts et de les abaisser.

b — La mauvaise connaissance des sources des matières premières et l'inexistence de fournisseurs locaux.

c — La commercialisation défectueuse de la production, effectuée par les entreprises elles-mêmes. Ces dernières n'y étant pas préparées.

d — Le fait que la plupart des usines traitent des matières premières importées.

(1) *Long Term Prospects...* op. cit., p. 65.  
*Industrial firms...*, op. cit., p. 163 à 200.

(2) «Arabie Saoudite : le développement rattrape les obstacles, la moitié des usines ne travaille pas, et l'autre cherche des acheteurs de sa production», *An Nahar Arabe et International* n° 199 du 29/2 et 1/3/1981, pp. 42-43. Paris.  
*Third Development Plan...* op. cit., pp. 202 et 216.

e — La prédominance de la main-d'œuvre étrangère dans la force de travail industrielle qualifiée techniquement et administrativement.

Ces types de difficultés reflètent le manque d'expérience industrielle dans le pays mais surtout l'extraversion de l'industrie manufacturière et sa dépendance externe, en particulier pour les matières premières et la main-d'œuvre.

Il convient d'ajouter à ces difficultés des cas de surcapacités pour certaines activités (les matériaux de construction et la papeterie en particulier), et les difficultés qu'affrontent les petites entreprises pour l'accès au crédit.

#### 2.4. *Les perspectives des deux processus*

L'avenir immédiat semble s'inscrire dans le cadre de la dichotomie que nous avons constatée plus haut : d'un côté des projets de grandes dimensions sont prévus, associant le secteur public saoudien à de grandes firmes internationales dans des domaines tels que : la pétrochimie, les engrais, l'aluminium, la sidérurgie, etc... basés sur un usage intensif du capital et des hydrocarbures saoudiens. Ces projets produisent pour le marché international.

Parallèlement une série de projets sont prévus dans les plans de développement dans les domaines des produits alimentaires, des matériaux de construction, des produits de métallurgie et mécanique légères, de chimie légère, etc... Ces projets orientés vers le marché interne sont à capital privé saoudien et étranger.

##### 2.4.1. *Les perspectives de l'industrialisation pour l'exportation*

Le gouvernement saoudien qui a créé en 1976 la Saudi Basic Industries Corporation (SABIC), entreprise publique saoudienne, l'a chargée d'être le partenaire des firmes internationales concernant la pétrochimie, les engrais, la métallurgie. Elle double et remplace PETROMIN dans ce domaine. La majeure partie de ces projets sera réalisée sur les deux sites portuaires de Jubail (Golfe) et Yanbouh (Mer Rouge). Une «Commission Royale pour Jubail et Yanbouh» créée en 1975 est chargée de la mise sur place et de la gestion des infrastructures nécessaires à l'installation de ces deux complexes industriels avec l'aide de deux firmes anglo-saxonnes (Bechtel et Ralph M. Parsons).

Les projets que nous avons pu recenser et qui sont en cours d'étude ou à divers stades de leur réalisation sont les suivants :

Société saoudienne pour la pétrochimie (Yanpet)	Mobil Oil (U.S.A.)	Ethylène Polyéthylène léger Ethylène Glycol Polyéthylène lourd	200000 t/an 220000 t/an 91000 t/an	Avril 1980	Yanboub
Société saoudienne de pétrochimie	Shell	Ethylène Styrène	656000 t/an 295000 t/an	Septembre 1980	Joubayl

b — Petrochimie

Petromin Riyadh (extension)	—	—	12000 b/j	—	Riyadh
Petrola	Ashland-Oil	—	250000 b/j	—	Rabigh
Petromin-Yanboub	Mobil Oil (U.S.A.)	Carburants pour navires Fuel Oil Gaz Oil Kérosène Naphtha L.P.G.	250000 b/j	—	Yanboub
Petromin Joubayl (2)	Texaco-Chevron (U.S.A.)	Carburants pour navires Naphtha Kérosène Gaz Oil Lubrifiants	42200 b/j 20000 b/j 11000 b/j 31000 b/j 12000 b/j	—	Joubayl
Petromin Joubayl (1)	Shell	Naphtha Fuel Oil Gaz Oil Benzine	94000 b/j 67000 b/j 92000 b/j 5000 b/j	—	Joubayl

a — Raffinage pétrolier

Nom du projet	Partenaire	Type de produits	Capacité de production prévue en 1985	Date du contrat d'association	Localisation
---------------	------------	------------------	---------------------------------------	-------------------------------	--------------

Tableau 6  
Caractéristiques des projets industriels tournés vers l'exportation

Nom du projet	Partenaire	Type de produit	Capacité production	Date du contrat	Localisation
Sabic-Dow	Dow Chemicals (U.S.A.)	Ethylène Ethylène Glycol Polyéthylène léger Polyéthylène lourd	500000 t/an 300000 t/an 68000 t/an 105000 t/an	—	Joubayl
Société de pétrochimie de Joubayl	Exxon (U.S.A.)	Polyéthylène léger	260000 t/an	Avril 1980	Joubayl
Société saoudienne pour le méthanol (SAMCO)	Mitsubishi (Japon) C. Itoh (U.S.A.) Grace Cy (U.S.A.)	Méthanol	650000 t/an	Novembre 1979	Joubayl
SABIC, Celanese, Texas	Celanese (U.S.A.) Texas Eastern (U.S.A.)	Méthanol	650000 t/an	—	Joubayl

c — Engrais

Société des engrais de Joubayl Sabic Taiwan Fertiliser	Taiwan Fertiliser	Urée	500000 t/an	Decembre 1980	Joubayl
--------------------------------------------------------	-------------------	------	-------------	---------------	---------

Sources :

- Commerce du Levant numéros de 1979 et 1980 /
- Third Five Years Development Plan, op. cit., p. 167 et 914.
- Georges Roueibeh, op. cit., p. 12, Annual Reports 1978, pp. 84 - 87, et 1980 p. 93, SAMA, Riyadh.
- «Petromin 1962 - 1977», Riyadh, pp. 306 - 308.
- Saudi Basic Industries Corporation, Annual Report, 1977, pp. 23 - 41.

On constate un certain freinage des projets d'engrais, et de pétrochimie fine et diversifiée, au cours des trois dernières années et un accroissement des capacités en pétrochimie intermédiaire. Le projet de raffinage d'aluminium a été abandonné à des fins de coordination régionale. Cependant des projets en cours correspondent bien aux caractéristiques décrites plus haut : grandes dimensions, association secteur public saoudien-firmes internationales, technologie moderne et importée, utilisation intensive des sources locales d'énergie et de matières premières (pétrole et gaz), orientation vers le marché international. Ils sont donc en prolongement des tendances décrites plus haut concernant le processus déjà enclenché de création d'industries pour l'exportation. Cette enclave exportatrice s'élargit à partir du raffinage et de certaines activités chimiques pour embrasser d'autres activités chimiques, et de métallurgie de base. Cependant la conjoncture mondiale défavorable a amené certaines modifications restrictives en général des programmes d'investissement en cours.

#### 2.4.2. Les perspectives du processus de substitution aux importations

Le processus est aussi appelé à se développer comme on peut le constater dans les Second et Troisième Plans de Développement. Les projets prévus (autorisés ou pour lesquels des autorisations ont été accordées) concernent les branches suivantes : alimentaire, matériaux de construction, produits métalliques et machines, chimie, textiles, bois et meubles, etc... (Pour les détails voir les tableaux en annexe). Deux projets de grande taille concernent l'assemblage d'automobiles et de camions : la General Motors assemblera des véhicules commerciaux légers, dans une usine ayant une capacité annuelle de 7800 véhicules, la Mercedes Benz en association avec un groupe privé saoudien «Juffaly» assemblera des camions dans une usine ayant une capacité annuelle initiale de 4040 véhicules. Cette usine sera localisée sur la côte ouest (1). La production des deux usines est surtout destinée au marché local et régional. De même la capacité de production de ciment est censée être portée à 13 millions de tonnes par an par l'adjonction aux trois cimenteries existantes de cinq cimenteries situées dans diverses zones du pays. Ces cimenteries sont à capital local privé et public. Deux de ces cimenteries seront à capital mixte : saoudo-kouéitien et saoudo-bahrainien (2). La production de ciment et de véhicules sera orientée vers le marché local et régional. Ce sont deux bons exemples de début de substitutions aux importations à l'échelle régionale.

(1) Georges ROUEIHEB op. cit., p. 19.  
*Second Development Plan...* op. cit., p. 189.  
 Paul BONNENFANT, ART. CIT. P. 61.

(2) Boutros LABAKI op. cit., p. 73.  
 SAMA. *Annual Report*. 1978, p. 84.  
*Second Development Plan...* op. cit., p. 187.  
*Third Development Plan...* op. cit., p. 205.

Pour le secteur public, il est prévu l'expansion de la «Grain Silos and Flour Mills Organisation» et de la production de fer et d'acier afin de couvrir certains besoins locaux (barres,...) (1).

Cependant, le Troisième Plan prévoit, de plus, des possibilités d'expansion dans les domaines suivants pour le secteur privé en particulier (2):

— La production des gaz industriels pour couvrir la demande des installations d'air conditionné de réfrigération, et des complexes industriels de Joubayl et Yanbouh.

— La pétrochimie intermédiaire, à partir de la pétrochimie de base des complexes de Joubayl et Yanbouh (mélamine, dérivés de l'éthylène, etc...).

— L'industrie du verre en plaques et ampoules dans le cadre de la coordination régionale.

— Les produits métalliques dont l'expansion est liée à la pétrochimie, la désalinisation de l'eau et la métallurgie de base (ex. tuyaux, tubes, réservoirs, câbles, fonderie, ferronnerie...).

— Les pièces de rechange pour automobiles : vu le développement du parc automobile saoudien et péninsulaire. Cette ligne de production pourra se développer dans le cadre de la coopération régionale.

— Le fourrage concentré pour le bétail et les volailles.

— Les matériaux de construction en particulier en dehors des trois grandes concentrations actuelles de population.

— Les industries agricoles : mise en boîte, préparation, en particulier pour les légumes, fruits, laitages, volailles, etc...

Cependant, les projets autorisés, ou actuellement sous l'étude, semblent pour leur majorité de taille supérieure à la taille moyenne actuelle des entreprises. Ils sont orientés vers la satisfaction du marché intérieur. Les matières premières et les produits intermédiaires resteront pour leur grande majorité importés vu l'orientation des installations actuelles et des projets concernant les produits de base dans les branches chimie, pétrochimie et métallurgie tel que nous l'avons constaté plus haut. Le financement de ces projets est local et se fait à travers les institutions de financement générales ou spécialisées : Saudi Industrial Development Fund, Saudi Investment Bank, banques commerciales. Une assistance technique est fournie à ces projets et à ceux déjà existants par le «Industrial Studies and Development Center» et la «Saudi Arabia Standard Organization». La main-d'œuvre étrangère aura un rôle croissant (3).

(1) *Third Development Plan...* op. cit., pp. 201 et 204.  
 SAMA. *Annual Report*. Riyadh, 1980, p. 93.

(2) *Third Development Plan...* op. cit., p. 206.

(3) *Second Development Plan...* op. cit., pp. 63-73.

Il faut enfin signaler que le Ministère de la Défense envisage de développer une industrie d'armement dans la région d'Al-Kharj près de Riyhad (1).

#### 2.4.3. Les perspectives d'intégration de ces deux processus

La situation et les perspectives à court et moyen terme du secteur industriel en Arabie Saoudite semblent indiquer que la structure dualiste de ce secteur tend à se maintenir: les enclaves exportatrices se développent autour des activités directement liées au secteur pétrolier et au financement d'origine pétrolière (raffinage, pétrochimie) sans liaison importante en aval avec les activités industrielles locales tournées vers le marché intérieur. Les activités tournées vers le marché interne et éventuellement régional sont peu liées en amont aux activités exportatrices.

Cependant une lecture attentive des listes de projets industriels liées aux deux processus laisse entrevoir des possibilités limitées de liaisons entre les entreprises relevant du premier processus et celles relevant du second. Nous citerons les exemples suivants:

— Il est prévu à Jubail aussi une production annuelle de 800000 tonnes d'acier. Les divers projets liés au second processus (import substitution) prévoient des productions en fer et acier (portes, tuyaux, treillis, clous, mobilier, boîtes de conserve, carrosserie automobile, etc.), utilisant environ 500000 tonnes de fer et d'acier soit 6,25% de l'output de l'usine de Jubail.

— A Jubail et à Yanbouh divers projets pétrochimiques prévoient la production de produits semi-finis, utilisables comme matières premières pour les industries de produits plastiques et polyesters. Ces projets pétrochimiques ont une capacité totale de 2,8 millions de tonne/an. La production prévue de produits plastiques et en polyester est de 24000 tonnes environ soit moins de 1% de l'output des usines de Jubail et Yanbouh. De même une production de mélamine et de dérivés de l'éthylène pourraient prendre place.

Les liaisons même faibles ne se construisent pas spontanément, elles nécessitent une action suivie imaginative et énergique.

Or, la politique industrielle telle qu'exprimée et pratiquée pour le second processus est indicative et incitative. Elle ne semble actuellement pas soucieuse de construire ces liaisons amont et aval d'une manière systématique mais uniquement d'y pousser en particulier à travers les crédits du S.I.D.F. (2).

Donc à moyen terme il y a peu de chances d'enclenchement d'un processus de construction d'un secteur industriel intégré.

(1) *Le Commerce du Levant*, n° 4744 du 24/3/1980, p. 22.

(2) *Third Development Plan...* op. cit., p. 217.

### 3. Objectifs de la croissance industrielle en Arabie Saoudite.

L'analyse précédente des deux processus de croissance industrielle en Arabie Saoudite nous amène à nous poser des questions quant aux objectifs de ces processus pour les principaux acteurs : l'Etat saoudien, les firmes internationales, les entrepreneurs locaux.

#### 3.1. Les objectifs de la croissance industrielle pour l'Etat

L'objectif global pour l'Etat saoudien est double, la diversification de l'économie et l'affirmation de son pouvoir à l'intérieur et à l'extérieur. La diversification est aussi un aspect de la politique visant à créer un Etat moderne affermissant son pouvoir interne et régional (1). Les objectifs détaillés de la politique industrielle tels que définis en 1974 (voir infra) sont explicites à ce sujet. Pour cela l'Etat saoudien dispose d'atouts non négligeables: des matières premières et des capacités de financement abondantes. Les investissements industriels lui permettent aussi une utilisation des «surplus» dans l'espace national et une valorisation locale partielle des hydrocarbures, ce qui lui paraît dans une certaine mesure plus avantageux que les placements externes des recettes pétrolières et l'exportation exclusive d'hydrocarbures bruts. Cette politique liée au premier processus de création d'industries contribue à donner à l'Etat saoudien un plus grand pouvoir de négociation externe.

Le second processus de création d'industries pour le marché interne est lié aux mêmes objectifs. En effet ce processus contribue à la diversification de l'économie. Mais ce processus contribue surtout au renforcement et à la structuration de couches sociales dont la fortune et le statut sont liés à l'Etat : les entrepreneurs industriels privés saoudiens en font partie. Les entreprises liées au second processus sont étroitement liées à la politique de l'Etat. Celui-ci crée le marché intérieur et le développe. Il fournit toutes sortes d'aides à l'entrepreneur, de l'étude de faisabilité aux diverses formes de crédit et d'assistance administrative et technique, en passant par une série de subventions, exemptions, protections etc. La montée de ces couches à l'ombre du pouvoir étatique ne peut que le renforcer en élargissant son assise.

La croissance industrielle à travers les deux processus décrits plus haut renforce l'Etat aux deux plans externe et interne et diversifie l'économie.

Il ne faut cependant pas surestimer le rôle de cette croissance dans le renforcement du pouvoir d'Etat de la diversification de l'économie et cela pour deux raisons :

(1) Paul BONNENFANT. «Utilisation des recettes pétrolières et stratégie des groupes sociaux en Péninsule Arabique I» in *Maghreb-Machrek*, n° 82, Paris, octobre-décembre 1978, pp. 63 à 67.

a — Le rôle limité du secteur industriel dans l'économie (6% du P.I.B. et 3% de l'emploi).

b — Le caractère extraverti et dépendant de ce secteur : les entreprises relevant du processus lié au marché interne sont dépendantes de l'extérieur pour leurs matières premières et produits intermédiaires, leur technologie et leur main-d'œuvre. Celles relevant du processus lié à l'exportation sont dépendantes de la conjoncture des marchés internationaux et des firmes internationales sur le plan technologique et commercial.

### 3.2. Les objectifs de la croissance industrielle pour les firmes internationales.

Les firmes internationales sont surtout intéressées au premier processus. Il est vrai que plusieurs d'entre elles sont à l'œuvre dans des usines ou des projets concernant le marché local et régional. Parmi elles nous avons signalé la General Motors et la Mercedes Benz pour le montage automobile. Dans ces deux cas il semble que les objectifs essentiels aient été les moindres coûts de production et surtout l'accès plus facile à un marché en pleine expansion.

Les firmes internationales qui sont les plus impliquées dans la croissance industrielle en Arabie Saoudite sont surtout celles de la gazo-pétrochimie et accessoire de la métallurgie (voir tableau 6). Elles sont engagées dans le premier processus.

Pour les firmes gazo-pétrochimiques les objectifs de leur engagement se situent dans le cadre du redéploiement que cette branche connaît depuis le début des années 70 (1). Les objectifs semblent être de trois ordres :

a — Se garantir une sécurité d'approvisionnement en matières premières et produits de base, de par leur implantation près de sources d'hydrocarbures et en association avec le plus gros exportateur. Cet objectif joue moins pour les compagnies pétrolières qui font de la gazo-pétrochimie (Shell, Mobil...) que pour les firmes chimiques (Dow Chemicals, Mitsubishi...).

b — Assurer une participation financière saoudienne au financement de capacités productives dont le coût de réalisation a connu une augmentation rapide, ce qui semble peser lourdement sur les capacités financières des firmes (2).

c — Conserver le contrôle de la structure productive de la branche au niveau mondial en modelant celle-ci dans les pays où elle se redéploie. Ce

(1) J.C. MONATERI. «L'industrie gazo-pétrochimie, tendances et formes de déploiement international: l'espace méditerranéen». Communication présentée à la Table Ronde sur «L'industrialisation du bassin méditerranéen», Université des Sciences Sociales G.R.E.S.M.O., Grenoble, 9-10-11 octobre 1979.

(2) J.C. MONATERI op. cit., p. 9.

modelage prend les caractéristiques suivantes : surdimensionnement des capacités productives par rapport au pays-hôte dans une orientation vers l'exportation, homogénéisation des techniques, intégration verticale des unités de production dans le circuit de la firme limitant leur intégration dans le «tissu industriel» local.

Pour les firmes métallurgiques, le redéploiement qui a été projeté au début des années 1970 était essentiellement en fonction des buts suivants (1) :

a — Se soustraire aux contraintes des législations antipollution dans les pays industrialisés.

b — Jouir de sources d'énergie abondantes et à bon marché.

c — Jouir de possibilités de financement d'un pays comme l'Arabie Saoudite dans une branche où les coûts des équipements augmentaient de façon croissante (2).

Cependant parmi les projets sidérurgiques des grandes firmes internationales qui étaient au nombre de trois en 1974 et associaient l'Etat saoudien à Marcona Corp (U.S.A.), B.H.P. (Australie) et Korf (R.F.A.), seul le dernier résiste au reflux qu'a connu le redéploiement dès 1975/76. Ce reflux étant causé par la chute de la demande internationale et la rapide progression du coût moyen de la tonne de capacité installée (3).

### 3.3. Les objectifs de la croissance industrielle pour les entrepreneurs.

Ce groupe joue en fait un rôle dépendant dans le processus de croissance. Il est pour le moment uniquement concerné par le second processus de croissance industrielle. Pour ce groupe l'objectif semble être double :

a — La jouissance de profits importants et garantis du fait de l'aide multiforme que leurs entreprises reçoivent de l'Etat.

b — La diversification de leurs investissements. En effet beaucoup parmi les propriétaires des grandes usines ont d'autres activités économiques. Nous avons cité Ali Reza qui à côté, de l'industrie possède des entreprises dans les travaux publics, l'import-export, l'immobilier, les services, l'entretien, les transports etc. Le groupe Juffali qui à côté de l'usine de montage Mercedes, fait de l'import-export, de la production d'électricité et de l'agriculture. Le groupe Suaydan à côté de ces activités industrielles, travaille surtout dans

(1) Pierre JUDET. «Quelques remarques sur le développement de l'industrie sidérurgique en Méditerranée», Communication présentée à la Table Ronde sur «l'industrialisation dans le bassin méditerranéen», Université des Sciences Sociales G.R.E.S.M.O., Grenoble, 9-10-11 octobre 1979, p. 1.

(2) Pierre JUDET op. cit., p. 11.

(3) Pierre JUDET op. cit., p. 3-5-8.

l'immobilier, le foncier, le commerce des matériaux de construction et le bâtiment (1). On pourrait aussi citer le groupe Moaibed qui à côté de son usine de papier et carton, est actif entre autres dans l'hôtellerie. De même pour le groupe Kaaki qui, à côté de l'usine de boissons gazeuses possède aussi un hôtel entre autres. On pourrait citer un grand nombre d'exemples similaires. Cette diversification des investissements fait que l'importance de l'enjeu industriel est limitée pour ces groupes.

#### 4. CONCLUSION

Tout au long de cette analyse, il est apparu clairement que les deux processus, dont l'existence était postulée en tant qu'hypothèse, se distinguent nettement.

Les aires communes sont peut importantes en comparaison avec les aires distinctes. Ces deux processus recouvrent des ensembles d'entreprises largement disjoints. Leur logique dominante est différente. Les enjeux des principaux acteurs ne poussent pas vers l'intégration des deux processus. Donc à moyen terme les chances de déclenchement d'un processus de construction d'un secteur industriel intégré sont extrêmement réduites.

D'un autre côté, nous constatons que la part de l'industrie manufacturière dans le produit national reste limitée, et baisse légèrement à prix constants. Cependant l'Arabie Saoudite a connu une forte croissance de la valeur ajoutée par l'industrie au cours des dix dernières années : le taux de croissance annuel moyen de cet agrégat étant de plus de 12% durant cette période.

L'Arabie Saoudite est-elle en train de se rapprocher des pays dits «semi-industrialisés» (2) ? Certaines données pourraient le laisser penser : l'écart du produit national brut per capita entre elle et les pays industrialisés se réduit (quant il ne s'inverse pas), le rôle des multinationales et des délocalisations y est important, de même que celui des économies d'enclave, sociétés d'Etat et les groupes capitalistes nationaux ont un rôle croissant dans le développement industriel, enfin l'intégration de l'économie saoudienne à celles des pays industrialisés s'accroît. Tous ces faits sont constatés dans les économies «semi-industrialisées» : Brésil, Mexique, Taïwan, Corée du Sud, Hong-Kong, Singapour, Espagne, Yougoslavie, Portugal, Grèce, Turquie.

(1) Paul BONNENFANT op. cit., n° 83, pp. 61-62.

(2) Claude COURLET. *Les économies semi-industrialisées. Quelques éléments*. Grenoble : Centre de Recherches sur l'Industrialisation et le Développement — IREP — Développement, 1978  
Claude COURLET et Pierre JUDET. «Paradoxes et enjeux de la semi-industrialisation». *Le Monde Diplomatique*, Décembre 1979, Paris, pp. 12-13.  
Agnès GOLLEZ et Jean-Louis TROUPIN. «La stratégie des nouveaux pays industriels d'Asie, fondements et limites» in *Revue Tiers-Monds*, T XXII, n° 87, Juillet-septembre 1981, Paris.

Cependant l'Arabie Saoudite s'en écarte de par plusieurs autres données : la part faible de l'industrie dans le P.I.B. (6%), son taux de croissance qui ne se détache pas de celui de l'ensemble de l'économie. Ces deux facteurs rendent le rôle de l'industrie marginal dans la croissance du P.I.B. Il faut noter que les exportations industrielles sont faibles comparées à l'ensemble des exportations saoudiennes.

D'autre part, la croissance industrielle tout en n'étant pas le fait de «zones franches» se réalise surtout dans des enclaves ou sont installés des segments d'appareils de production délocalisés des pays industrialisés. Ces enclaves ne produisent pas de biens de capital, n'ont pas de capacités d'ingénierie autonomes.

Finalement, et contrairement à la plupart des pays dits «semi-industrialisés», l'Arabie Saoudite n'est pas endettée, tout au contraire.

Tous ces facteurs la différencient des pays dits «semi-industrialisés». D'autres éléments fondamentaux constituent des différences radicales entre l'Arabie Saoudite et les pays semi-industrialisés ce sont :

— la faiblesse de la population active (surtout industrielle) saoudienne et l'appui de l'effort d'industrialisation sur une main-d'œuvre largement immigrée. L'effet de ce phénomène est amplifié par la «rentiérisme» croissant de la population du fait de la redistribution par l'Etat d'une partie de ces revenus pétroliers dans l'économie interne, sans contrepartie productive.

— le fait que les deux processus de croissance industrielle gravitent directement (pour le premier) et indirectement (pour le second) dans la mouvance de la monoproduction pétrolière d'exportation.

Notre analyse de la croissance industrielle en Arabie Saoudite et sa comparaison avec l'expérience des pays semi-industrialisés montre que cette croissance s'inscrit plutôt dans le cadre des changements actuels de la division internationale du travail qui entraînent l'émergence de deux groupes de pays parmi ceux du «Tiers Monde», les «pays semi-industrialisés» et les «pays exportateurs de pétrole». L'Arabie Saoudite appartient évidemment à la seconde catégorie et sa croissance industrielle procède de trois logiques partiellement convergentes :

— Une logique de délocalisation aux multiples objectifs pour les firmes multinationales.

— Une logique de valorisation locale partielle des hydrocarbures permettant une diversification de l'économie et des exportations et élargissant le champ de l'investissement local de la rente pétrolière pour l'Etat saoudien.

— Une logique classique de substitution des importations (rendue possible par le développement du pouvoir d'achat local et l'importation de la main-d'œuvre étrangère), pour les entrepreneurs privés.

C'est de la comptabilité des objectifs et des rôles de ces trois acteurs et de l'évolution des rapports entre eux que dépend en bonne partie l'avenir de la croissance industrielle en Arabie Saoudite.

**Tableau 7**  
**Mouvement de l'investissement industriel**  
**Licences de création d'usines accordées**

Branches d'activités	Jusqu'en fin 1974			Jusqu'en fin 1980		
	Nombre d'usines	Capital en 106RS	Nombre de travailleurs	Nombre d'usines	Capital en 106RS	Nombre de travailleurs
— Industries alimentaires	61	717246	3539	366	7218101	19112
— Industrie du prêt-à-porter	9	47945	718	46	838851	4575
— Filature et textile	4	18480	175	16	139840	916
— Industrie du cuir	20	37440	1175	67	840641	4153
— Industrie du bois	42	149722	1068	104	1461194	4758
— Industrie du papier						
— Industrie chimique y compris l'industrie du pétrole, du charbon du caoutchouc et du plastique	48	1058484	2712	308	24581949	16589
— Industrie du verre	1	334000	875	13	775930	2300
— et de la céramique	63	1691350	4382	547	14572459	28515
— Matériaux de construction	123	1026377	4790	550	10045077	31560
— Industrie des métaux	5	6721	200	89	10049238	2713
— Autres						
— Total	376	508766	19634	2106	61152228	125191

Annexes

Source: Ministère de l'Industrie et de l'Electricité, Riyadh, 1981.

Tableau 8

Type de couverture et nombre d'établissements dans les divers recensements industriels saoudiens (raffinage pétrolier exclu)

Date du recensement	1966	1968	1970	1972	1974
Type d'établissements couverts	Plus de 4 travailleurs	Toutes tailles	Plus de 4 travailleurs	Toutes tailles	Plus de 9 travailleurs dans les provinces centrale occidentale et orientale
Nombre d'établissement recensés	140	9163	293	9360	266

Sources : *Long term prospects...*, op. cit. pages 54-66-67-68-69.

## CHAPITRE 7

### INDUSTRIE ET MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES D'UNE COMMUNAUTE: L'EXEMPLE ARMENIEN AU LIBAN

*Aïda K. BOUDJIKANIAN*

---

Les pays du Proche-Orient arabe n'ont pas de structures sociales homogènes.

Sous l'Empire Ottoman, sans remonter plus loin dans l'Histoire, la région abritait un grand nombre de communautés ethniques, ou ethno-linguistiques, religieuses, voire raciales diverses. Les Etats créés à la fin de la première guerre mondiale ont naturellement hérité de cette diversité.

En outre, les multiples conflits — armés ou non armés —, majeurs ou mineurs qui ont jalonné la période contemporaine dans la région, allant des «rectifications» de frontières entre la Turquie et la Syrie à la veille de la deuxième guerre mondiale, aux revendications autonomistes kurdes, aux guerres israélo-arabes et jusqu'aux nombreux bouleversements de régimes politiques dans ces Etats, ont causé des déplacements de populations qui, à leur tour, ont augmenté la complexité des composantes de chacune des sociétés levantines.

Vers les années cinquante, le courant idéologique dominant dans la région est d'inspiration unioniste: l'objectif est d'unir les populations dont l'homogénéisation serait assurée par un fort Etat centralisé et un développement économique axé sur l'industrie.

L'industrie devient le facteur-clé dans la stratégie d'édification de l'Etat unitaire et la création progressive d'une société moderne.

Ainsi on aurait un schéma évolutif semblable à celui des pays occidentaux industrialisés, un processus identique d'éclatement des anciennes structures sociales et économiques. On utiliserait donc en Orient aussi, les termes si usités

dans le vocabulaire européen et américain de «pré-industriel», «d'ère industrielle» ou encore avec un peu d'optimisme de «post-industriel».

Le Liban est le pays par excellence où l'interférence des deux phénomènes que nous voulons rapprocher et confronter dans ce chapitre est matière à observation: c'est un pays d'Orient à population pluri-communautaire et au développement industriel notable. Notre préoccupation ici est de voir l'impact du travail industriel dans un milieu social particulièrement parcellarisé. Le brassage social opéré en Europe avec et par l'ère industrielle, peut-il se répéter?

Nous ne pouvons apporter qu'une réponse partielle et indicative à notre question, vu la singularité de l'exemple que nous avons choisi. Singularité à double titre: notre enquête n'a porté que sur une seule communauté. Les conditions matérielles de recherche c'est-à-dire la rareté des publications et de travaux, le manque de chiffres spécifiques nous ont incités à limiter l'aire géographique et sociale de notre étude. Il aurait été difficile d'ailleurs de concevoir de longues analyses — dont toute la matière dans la perspective précise où nous nous plaçons, reste à inventer —, dans le cadre de cet ouvrage.

Singularité aussi, car nous avons choisi la communauté arménienne, communauté allogène établie au Liban depuis une soixantaine d'années; allogène à l'espace socio-culturel du Liban historique mais non à la vaste société orientale, objet de réflexion du présent volume.

Plusieurs raisons nous ont guidés dans notre choix :

— La disponibilité de données chiffrées que nous avons déjà compilées et continuons à accumuler, vu l'intérêt que nous portons à l'étude de ce groupe.

— L'insertion précoce et importante de cette communauté dans l'industrie libanaise, offrant ainsi un champ d'observation privilégié.

— Le désir de voir, de tester en quelque sorte, l'évolution qu'a subie le groupe dans ses composantes socio-économiques. Par ailleurs, l'observation des modalités de cette évolution pourrait éclairer bien des aspects de la vie sociale, économique, et politique libanaise.

La communauté est abordée ici en tant que l'une des composantes de la société libanaise.

A un second niveau d'analyse, elle peut être appréhendée dans sa dimension diasporique, du moins ce chapitre constituera-t-il un essai pour tenter de dégager de nouvelles pistes de recherche.

Qui est l'ouvrier arménien? Quelles sont ses relations avec les ouvriers non-arméniens et avec les Arméniens non-ouvriers? Quel type de solidarité rencontrons-nous? La «pré-industrielle» par laquelle on soutiendrait le parent proche ou le collègue arménien? Ou l'anonyme, par laquelle on défendrait des partenaires de travail?

Comment se définissent les relations professionnelles et personnelles du patron et de l'ouvrier arméniens? Comment le patronat lui-même a-t-il évolué?

Il s'agit de dresser face à quelques indicateurs, un ensemble de comportements, de motivations qui montreraient où débute et où se termine — éventuellement — la cohésion d'un groupe communautaire en tant que tel pour donner lieu à cet autre sentiment, celui de l'appartenance à une classe sociale déterminée.

Les deux types d'identités ne peuvent-ils être qu'antinomiques en tous lieux et tous temps?

## 1. La position des Arméniens dans l'industrie Libanaise

### 1.1. Les conditions matérielles à l'arrivée

Rappelons que la présence massive (1) des Arméniens au Liban remonte aux années 1920; originaires en majeure partie des provinces ciliciennes de l'Empire Ottoman, ils sont les survivants des massacres et des déportations qui ont eu lieu durant la première guerre mondiale.

Il est important de noter les conditions — relatives à notre sujet — qui caractérisent la période de leur installation au Liban.

— Ils arrivent à une époque où l'industrie du pays se trouve dans sa phase naissante (2).

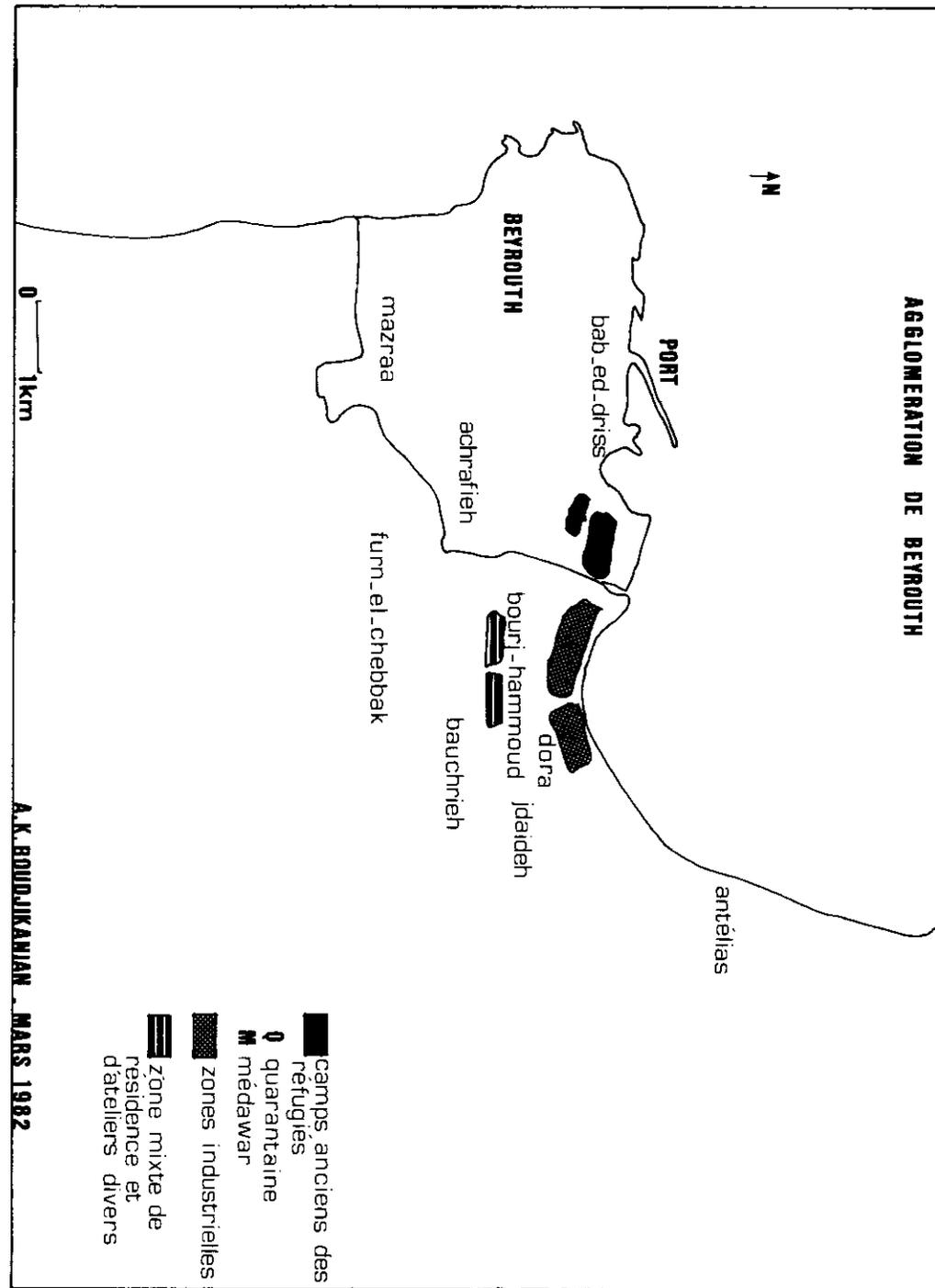
— Ces réfugiés, dont une large part est d'origine rurale tant par la profession que par l'habitat, comprennent également des artisans. Leurs métiers les avaient déjà distingués dans l'Empire Ottoman. Citons entre autres les artisans-cordonniers, les tanneurs, les menuisiers, les tailleurs-couturiers, les bijoutiers etc... Chacun de ces métiers est divisé en de multiples spécialités sous-catégorielles que les maîtres-artisans transmettent aux jeunes placés chez eux en apprentissage.

— Dans les années vingt, Beyrouth est encore une petite ville. Elle est cantonnée à l'intérieur de ses limites municipales et les réfugiés sont installés dans des camps aux lieux dits la Quarantaine et Médawar aux confins septentrionaux de la capitale, (voir carte p. 320). Au-delà se trouve la banlieue de Bourj-Hammoud(3), de Dora, Chatiq Bahri..., régions en friche

(1) Signalons, pour la précision, la présence d'un important groupe d'Arméniens catholiques installés dans le pays au XIX<sup>e</sup> siècle.

(2) Voir CERMOC (Ouvrage collectif). *Etat et perspectives de l'industrie au Liban*. Beyrouth: CERMOC, 1978, p. 50.

(3) Pour de plus amples détails sur l'originale «colonisation» arménienne de cette banlieue, voir A. KEUROGHIAN. *Les Arméniens de l'agglomération de Beyrouth, étude humaine et économique*. Beyrouth, mémoire dactylographié, 1970, (sous-presse).



décrétées zones industrielles par les autorités françaises mandataires. (voir carte p.320). Les usines qui se construisent dans ces zones, recrutent tout naturellement dans cette masse de réfugiés, installés à proximité, qui ne demandent qu'à travailler, même à des salaires inférieurs à la moyenne d'alors.

Toutes les conditions pour la création d'un sous-prolétariat sont réunies.

— L'immigration arménienne au Liban est de nature particulière; formant l'une des «nations» (millet) les plus anciennes de l'Empire Ottoman, les Arméniens, à l'instar des Grecs et des peuples balkaniques avant eux, revivent un siècle de nationalisme exacerbé au dix-neuvième, accompagné d'une renaissance culturelle multiforme. Des partis politiques sont fondés vers la fin du siècle, réclamant des réformes dans les provinces arméniennes. L'espoir est grand d'y voir enfin instaurer un régime d'autonomie. Le rêve nationaliste échoue (1). Bien plus, les Arméniens sont forcés de quitter leurs terres.

Ils arrivent au Liban dans un état psychologique de frustration collective. Pour eux, il est un devoir national impératif: préserver les valeurs culturelles ethniques, au premier rang desquelles vient la langue.

La première génération des immigrés ignore l'arabe, la langue courante sinon toujours usitée du pays d'accueil.

### 1.2. La situation en 1964: Bilan des quarante années précédentes.

Le recensement industriel de 1964 permet de dresser un premier bilan chiffré du poids des Arméniens dans l'industrie.

Sur 2099 (2) entreprises de plus de cinq ouvriers, 295 appartiennent à des Arméniens (3), soit 14,05%; 260 entreprises des 295 sont localisées à Beyrouth et à Bourj-Hammoud et totalisent 20% du chiffre d'affaires de l'industrie de la région; cette dernière réalisant 62% du total du chiffre d'affaires de l'industrie libanaise en 1964.

#### — Le monde du travail.

Deux grandes branches d'activités dominent: l'industrie de la chaussure et la confection; deux branches issues du développement de l'artisanat traditionnel.

- (1) Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans les détails historiques qui recouvrent les péripéties et les retournements politiques allant de 1914 à 1920.
- (2) *Recueil de Statistiques Libanaises*, Vol. 3, 1967, p. 103. Le recensement effectué par la Direction Centrale des Statistiques avait pour critère de choix, les entreprises de plus de 5 ouvriers.
- (3) Les chiffres proviennent du fichier nominal établi par la D.C.S. Voir pour de plus amples détails A. KEUROGHLIAN. *Les Arméniens de l'agglomération de Beyrouth, étude humaine et économique*. op. cit.

Seules, elles forment déjà près de la moitié de l'industrie tenue par les Arméniens (44 %, soit 115 établissements /260) (1). Elles sont presque entièrement localisées à Beyrouth et à Bourj-Hammoud. L'industrie de la chaussure est monopolisée par Bourj-Hammoud alors que la confection a une distribution géographique plus étalée entre les différents quartiers de la ville (zone du port, Médawar, Achrafieh, Bab-ed-Driss) et de la banlieue Nord-Est. (voir carte p. 320).

Aujourd'hui même, les habitants de Bourj-Hammoud confirment que jusque vers les années 1960-65, la vie économique de leur quartier dépendait exclusivement du travail de la chaussure et de ses activités annexes: vente de clous, de colles de cuirs, tanneries. En fait, toute la psychologie, les mœurs, le profil socio-politique de cette population qui a bâti cette banlieue en a été imprégnée et cela ressort dans l'explication de plusieurs événements ainsi que nous le verrons(2).

Viennent ensuite par ordre de grandeur 29 usines travaillant essentiellement les métaux. Il s'agit de la fabrication de différents produits (machines exceptées) faits en aluminium, fonte, cuivre ou argent (porte-fenêtres, ustensiles en cuivre et plomb, serrures, robinetteries, tuyauteries...).

Les branches de l'imprimerie, de la fabrication de papiers, de cahiers, d'enveloppes et d'étiquettes, avec la zincographie groupent 28 usines. La branche de l'ameublement à laquelle nous avons joint 2 usines fabriquant du bois (pour meubles) compte 24 usines. L'industrie alimentaire en a 22. La fabrication du matériel et de machines électriques occupe alors 12 usines.

Le reste se partage entre la chimie (alcool, éponge synthétique...) et des fabrications diverses (céramique, batterie, bijoux, miroirs, briques...).

L'ensemble de ces établissements emploie 3509 ouvriers dont 2701 travaillent dans des usines ayant plus de 10 ouvriers, ce qui indique un mode de production assez industrialisé (selon les normes orientales).

• 61 usines sur les 295 recensées fabriquent des chaussures ou s'occupent d'une activité annexe, c'est à dire de la fabrication de talons, de moules, gants, ceintures et sacs...; c'est dire qu'une entreprise sur cinq est spécialisée dans cette production. Sur le total de la branche, cela constitue un véritable monopole, puisque les 3/4 des entreprises sont arméniennes (61/80).

884 travailleurs sont employés dans ces unités qui sont en fait plus de grands ateliers à la production plus ou moins mécanisée que de véritables

(1) Nous n'avons pas adopté une classification suivant les normes internationales; nous avons suivi les appellations adoptées par la DCS. De plus, travaillant sur un nombre restreint d'usines, nous avons dû opérer des regroupements afin d'éviter des répétitions et un éparpillement des données puisqu'il ne s'agit pas tant pour nous de décrire en détail les secteurs d'activités, que de les «situer» afin de montrer l'organisation du travail de l'intérieur.

(2) Depuis la destruction du centre-ville de Beyrouth durant les années 75-76, la fonction économique de Bourj-Hammoud a beaucoup évolué; de nombreux commerçants qui ont perdu leurs fonds de commerce au centre-ville s'y sont repliés transformant en partie les anciennes caractéristiques socio-économiques du quartier.

usines dans le sens moderne du terme (1). Ces ouvriers-artisans sont en totalité des Arméniens. Ils sont souvent payés à la pièce et changent fréquemment de patron, mais la nature du travail et l'identité arménienne de l'employeur sont inchangeables.

Les entreprises sont de taille moyenne: la moitié emploie moins de 10 ouvriers, tandis que la plus grande en a 124.

Elles sont en majorité individuelles (41 /61) ou sous forme de sociétés simples, traduisant l'association de deux frères ou de deux amis. Il ressort de nos entretiens avec de vieux ouvriers qui ont vécu les premiers temps de la mise en place de cette activité que le patron lui-même est souvent un ancien artisan-cordonnier, qui par la grâce d'un petit pécule amassé (ou reçu) en temps opportun a pu fonder son propre atelier. Le travail y est très divisé entre coupeur de cuir, mouleur, couseur etc... Cependant les échecs sont nombreux et ceux qui n'arrivent pas à bien gérer leur stock de matières premières et de produits finis dans cette branche où les aléas des saisons mortes sont dangereux, retombent à l'état d'ouvrier. Il y a donc un mouvement de pendule entre les deux types de statut: ouvrier ou petit artisan indépendant.

La commercialisation du produit fini est souvent réalisée par un compatriote vendant aux détaillants et aux grossistes de la ville. Le propriétaire de l'atelier peut aussi devenir commerçant (signe d'expansion). Son point de vente est au centre-ville, tenu parfois par un associé. C'est le circuit fermé production-vente qui assure les plus gros bénéfices. Le circuit alternatif est la commercialisation par le canal d'un ou de plusieurs intermédiaires, qui prennent en charge l'écoulement de la production de quelques ateliers. Ce même intermédiaire joue également le rôle de fournisseur en matières premières et en accessoires. Il peut assurer des commandes. Il devient vite un personnage important, celui qui tient à l'amont et à l'aval la survie d'un atelier.

Ce mode de production pré-capitaliste, caractéristique de l'industrie de la chaussure permet déjà deux remarques préliminaires: il ne donne pas lieu à la formation d'un noyau de classe ouvrière bien que le syndicat des ouvriers de la chaussure ait été l'un des premiers à voir le jour et qu'il ait été longtemps «tenu» par les Arméniens (2). On est ouvrier-artisan, mais on peut devenir négociant, ou intermédiaire et vice-versa; l'unique intérêt de tout ce monde est d'avoir du travail. L'argent-capital est une denrée rare. Il n'y a qu'à peiner

(1) Il est une rubrique dans le recensement industriel — qui pêche sans doute par ses défauts de recensement — dont l'observation confirme néanmoins ce que le paysage de ces ateliers nous suggère. Seules 8 entreprises sur 61 ont des capitaux investis dans des terrains, des bâtiments, et du matériel de transport. Les 53 autres ne déclarent posséder que des machines et quelques unes du matériel de transport. Il s'agit en fait de grands magasins transformés en ateliers où la division du travail est bien marquée mais les relations de travail ne sont pas toujours du genre patron-ouvrier.

(2) Voir J. COULAND. *Le mouvement syndical au Liban 1919-1946*. Paris: Ed. sociales, 1970, p. 307.

dans un effort solidaire pour que la roue tourne. Deuxième remarque, valable pour toute l'industrie libanaise: il existe de grandes différences d'organisation du travail et de mode de production, partant de rapports sociaux, d'un secteur d'activités à l'autre.

• En 1964, 54 entreprises sur 295 (soit 18%) sont recensées dans la confection (1). La gamme des produits fabriqués est très large (lingerie, sous-vêtements, chemises, pyjamas, uniformes militaires, fourrures...) avec cependant une nette prédominance des entreprises (29) fabriquant des vêtements pour hommes.

Ainsi près de 50% des entreprises de confection de Beyrouth et de sa banlieue sont la propriété des Arméniens. 25 entreprises ont plus de dix ouvriers et la plus grande en compte 154. A l'inverse de l'industrie de la chaussure, la localisation de ce secteur est beaucoup plus étalée dans l'espace.

13 unités sont situées dans la zone franche du port de Beyrouth, aux productions exclusivement tournées vers l'extérieur; 27 autres se trouvent à l'intérieur des limites de Beyrouth-municipale, allant du vieux centre-ville (dans des rues proches ou adjacentes au Port), à Achrafieh, Furn-Chebbak, Mazraa. Dix sont à Bourj-Hammoud, et le reste à Jdeidé, Bauchrieh.

L'organisation de travail, traditionnelle et familiale, se retrouve au niveau des structures juridiques des entreprises: 31 entreprises sont individuelles, 21 sont des sociétés simples auxquelles s'ajoutent deux sociétés en commandite. Bien plus, une observation plus détaillée montre combien l'association de parents, de frères est fréquente, accompagnée souvent de l'emploi de parents non associés (phénomène moins fréquent dans l'industrie de la chaussure). En 1964, 17 entreprises travaillent dans ces conditions; or il s'agit essentiellement de petites unités dont 3 ont plus de dix ouvriers et 4 seules, déclarent dans la composition de leurs capitaux, posséder des terrains, des bâtiments, des machines...

Les autres ne possèdent que quelques machines et du matériel de transport. Si nous affinons à ce point le dépouillement des statistiques disponibles, c'est parce qu'il nous semble que la situation ainsi décrite caractérise bien cette branche d'activités et peut-être même une bonne part de l'industrie arménienne et de l'industrie libanaise. En fait, ces entreprises qui n'ont pour capitaux que quelques machines travaillent en sous-traitance. Ces petits patrons sont soit d'anciens ouvriers qui ont passé dans l'usine juste le temps nécessaire de se forger un petit capital, s'acheter une ou deux machines et se mettre à leur compte dans un petit local, en faisant travailler parentes et voisines; soit des artisans qui ont mécanisé leur production mais continuent à travailler sur commande pour des usines.

Nous avons fréquemment rencontré cette situation au cours de notre enquête. Un monde à la lisière de la classe ouvrière et de la classe patronale.

(1) Nous y avons inclus 3 entreprises textiles; sous la rubrique «activités», il est marqué tissage (pour 2) et impression de tissus (1).

Pour eux la vraie satisfaction consiste à échapper au statut d'ouvrier. Leurs revenus ne sont pas supérieurs à ceux d'ouvriers spécialisés (ils en sont souvent conscients) mais ils ont la compensation de ne pas être dans une usine.

La branche de la confection et de l'industrie textile a la double caractéristique d'allier le travail en sous-traitance et le travail dans des grandes unités de fabrication. Or si le premier mode de production est fréquent aujourd'hui, alors qu'il l'était moins dans les années 20-30 (selon ceux que nous avons interrogés), il semble par contre que quelques grandes unités de production aient très tôt existé dans le textile.

La vraie condition ouvrière ne se rencontre à l'époque que dans ces usines: travail mécanisé, à horaires précis, pour des dizaines d'ouvriers (et d'ouvrières surtout) réunis dans de grands bâtiments. La dissociation entre patrons, ouvriers, contremaîtres est ici établie. Ces prolétaires, qu'ils soient embauchés par des Arméniens ou des non-Arméniens, sont sous-payés.

De mémoire d'une ancienne ouvrière, embauchée à 11 ans en 1945 dans une usine de bonneterie, les conditions de travail étaient pénibles (salles mal aérées, mal éclairées...). Que devaient-elles donc être plus tôt! Elle relate une pratique fréquente des patrons qui consistait à rémunérer par des taux différents les ouvriers, afin de couper court à toute tentative d'union.

Douze ans plus tard, elle est chef de l'atelier de repassage et d'emballage de l'usine et militante syndicaliste active. La misère des ouvrières travaillant sous sa surveillance était si grande, qu'elle leur inscrivait en douce des heures supplémentaires de travail sur leurs cartes hebdomadaires.

«Mais nous avons eu parmi nous des meneurs survoltés» dit-elle. (Nous sommes dans les années 56-57). «B.M..., un courageux en fait, a hurlé un jour que le patronat arménien s'enrichissait sur le dos des ouvriers arméniens. Il a été chassé. Nous avons fait la grève. On nous a satisfait sur certaines de nos revendications, mais je crois me souvenir que B.M... ne fut jamais repris. Jamais, durant les grandes grèves ou les campagnes revendicatives salariales, n'avons nous été contacté ou encore «conseillé» par les communistes arméniens. Je n'étais même pas au courant de leur existence».

Engagement paradoxal ou révélateur, notre ouvrière n'eut d'attache qu'avec l'Union Générale Arménienne de Bienfaisance (1).

Nous verrons plus loin l'action et la chronologie des différentes organisations ouvrières ou encore celles du parti communiste libanais et de sa «cellule» arménienne. Signalons simplement ici que «la jeunesse Spartak», organisation communiste arménienne compte en 1925 à Beyrouth une quinzaine de membres, entre étudiants et ouvriers (2), mais son action directe auprès des ouvriers

(1) L'UGAB fut fondée en 1906 au Caire. Organisation de bienfaisance, elle fait vivre des écoles arméniennes et des œuvres charitables à travers le monde.

(2) Voir J. COULAND. op. cit., p. 119.

arméniens ne semble pas avoir connu un dynamisme continu. De l'aveu même de l'un des membres fondateurs du PCL l'action organisatrice du parti est alors «globalisante» et porte sur les syndicats.

- Le troisième secteur d'activités par le nombre des entreprises est celui du travail des métaux. Les produits vont des ouvrages en aluminium (portes-fenêtres et ameublements d'intérieur), aux ustensiles de maisons, aux chauffe-bains, aux ouvrages en fonte, robinetteries etc... Là aussi on a une majorité de petites entreprises (9 unités ont plus de 10 ouvriers). Cette branche a connu un grand dynamisme grâce aux marchés arabes et à l'expansion du secteur du bâtiment au Liban même, entre 1965 et 75; de nombreuses entreprises qui en 64 étaient de dimensions petites ou moyennes ont considérablement grandi depuis.

Elle est couronnée par l'une des plus grosses entreprises du Moyen-Orient, la fonderie Kassardjian; O.Kassardjian, son fondateur, est l'exemple le plus célèbre d'une première catégorie d'industriels arméniens libanais, que nous appellerons «*les industriels de la première vague*» ou «*l'artisan-industriel*». Des industriels qui sont issus ni de la bourgeoisie, ni du commerce, mais du petit artisanat. Des artisans, qui maîtres de leurs métiers, qu'ils soient plombiers, tanneurs, cordonniers, tailleurs ou bijoutiers, ont percé, par la force de leur travail et le hasard d'un petit investissement réussi. Ils sont, en quelque sorte, sortis des rangs.

- Pour le reste des entreprises recensées en 1964, malgré la grande diversité des secteurs d'activités, les traits généraux sont les mêmes. Diversité des activités puisque l'on va de l'imprimerie, la zincographie, à l'industrie du meuble et du bois, à l'alimentaire (laiteries, minoteries...) à la fabrication de machines (électriques et non-électriques), à l'industrie chimique (éponge artificielle) etc...

Les caractéristiques générales de cette industrie ont été signalées de façon éparsée tout au long du texte; reprenons-les succinctement:

- Indépendamment des secteurs d'activités, l'ensemble est constitué de petites unités de fabrication à faible capitalisation: trait commun à toute l'industrie de transformation ou des biens de consommation des pays du Moyen-Orient, et caractéristique principale du secteur industriel libanais: 12% des entreprises arméniennes (36/295) ont plus de 25 ouvriers et seuls 3,7% (11/295) ont plus de 50 ouvriers.

- La première vague d'industriels est issue pour une très large part de l'artisanat. Les ouvriers eux-mêmes, c'est-à-dire pour plus de précisions-les non-manœuvres, car en Orient toutes ces notions sont très relatives, sont aussi des artisans: par leur formation, et dans l'image /représentation qu'ils se font d'eux-mêmes.

Dans l'Annuaire des Sociétés Anonymes libanaises, qui malgré sa non-exhaustivité, constitue une bonne base de sondage, il existe très peu d'industriels-financiers en 1964. Nous n'avons compté que dix noms. Le patronat n'est pas constitué d'actionnaires anonymes inconnus de l'ouvrier; bien au contraire, les dimensions de l'entreprise aidant, de même que la présence au travail du patron, celui-ci est perçu dès le départ comme une personne ayant la même origine sociale mais qui a eu la chance de réussir.

- Le grand noyau de concentration géographique est la zone de Bourj-Hammoud et ses alentours: Médawar, Bauchrieh, Dora, Ainsi quartiers prolétaires d'habitation et lieux de travail sont peu distants les uns des autres. Le voisinage est arménien au domicile et à l'usine; bien plus, dans les deux cas, on est entouré de parents ou de corépondants.

### 1.3. Evaluation de la situation actuelle.

Les seize années qui nous séparent de 1964 sont surtout marquées par les événements de 1975. De 1964 à 1975, l'industrie a connu une période de prospérité et d'expansion: les créations d'usines, les investissements, les exportations se multiplient.

La guerre de 1975 marque un coup d'arrêt, et bien plus encore, fait subir des dégâts considérables au secteur industriel.

Tous ces bouleversements (en hausse ou en baisse) sont difficilement mesurables. Le recensement industriel de 1970 est introuvable et inexploitable. Au niveau des usines arméniennes, aucune évaluation systématique n'a été établie des dégâts et des pertes subis.

### — 1964-1974: Evolution de l'industrie arménienne.

Tous les industriels arméniens interrogés estiment que la décennie 65-75 leur a été extrêmement favorable tout comme pour l'ensemble de l'industrie libanaise. Les créations industrielles se sont multipliées, et trait plus particulier d'expansion, de nombreuses usines pré-existantes se sont agrandies. Cet aspect se double d'un autre, dont l'influence est grande sur la «physionomie» de l'industrie arménienne libanaise: des Arméniens syriens, spécialement des alépins viennent s'installer au Liban. Nombreux sont les petits artisans (bijoutiers, tailleurs...), mais il existe également parmi eux des bourgeois, qui arrivent avec leurs capitaux et les investissent particulièrement dans l'industrie. L'accumulation de ces deux phénomènes, c'est-à-dire d'une part l'attraction de nouveaux capitaux d'origines diverses vers une industrie en expansion, et d'autre part l'arrivée d'Alépins entreprenants crée un nouveau type de patronat: «*les industriels de la deuxième vague*», ou «*le financier-industriel*». Nous en ferons le portrait plus loin.

Voyons d'abord par quelques chiffres, la nouvelle dimension industrielle des Arméniens.

Le Ministère de l'Industrie et du Pétrole a établi en 1969 la liste des entreprises et des sociétés industrielles dont le capital dépasse les 100.000 L.L. (1). 13% des unités appartenaient à des Arméniens.

Signalons en premier lieu l'importance croissante — en dimensions — de ces entreprises vu le capital investi.

Leur localisation rappelle le schéma ancien: le noyau (53% du total) se situe toujours dans le quadrilatère Bourj-Hammoud, Quarantaine, Dora, Bauchrieh, Sin el-Fil. Si l'on prolonge ce quadrilatère à ses deux extrémités, d'une part vers la ville en allant jusqu'au port (zone franche) et d'autre part vers la moyenne banlieue septentrionale (Antélias, Dbayé...) on aura localisé les 3/4 des usines arméniennes. (Pour situer ces localités, voir carte p.320). Le reste se partage entre Beyrouth-municipale, la banlieue Sud-Est et trois autres villes secondaires. Les branches d'activités sont toujours dominées quantitativement par la confection (17%) et les chaussures (22%). Le textile est en expansion (13 établissements) avec tissage et impression de tissus, de même que l'industrie chimique (10 unités) avec essentiellement le travail des matières plastiques.

La liste des membres adhérents à l'Association des Industriels de la Chambre d'Industrie et du Commerce fournit un deuxième moyen d'évaluation du poids de l'industrie arménienne à la veille de 1975. Cette liste n'est pas exhaustive — puisque ne sont tenus d'y adhérer que les industriels exportateurs — néanmoins, elle constitue une bonne base de sondage. Elle peut être représentative aussi des entreprises et des industriels les plus dynamiques dans leurs branches d'activités.

En 1975, l'Association compte 646 membres, inscrits à titre individuel, ou sous la raison sociale de sociétés anonymes; dans le cas des sociétés, le nom du président-directeur-général est souvent signalé. Sur ces 646,72 industriels (ou sociétés) sont arméniens (2). Soit 11% du total.

En ce qui concerne les secteurs d'activités, l'évolution générale dégagée par le document de 1969 du Ministère de l'Industrie demeure valable. Dans l'ordre d'importance numérique, vient en tête la branche «confection-chaussures» (22 entreprises sur les 69 inscrits au total de la branche), suivie du textile (10/121), des travaux métalliques (8/65), et des plastiques (8/42)..

(1) La liste rédigée en arabe comprend le nom ou la raison sociale de l'entreprise, l'adresse, le nom du propriétaire et du président-directeur-général et le type d'activités (ou les produits fabriqués). Elle porte évidemment sur tout le Liban.

(2) Ces sociétés appartiennent entièrement à des Arméniens. Ainsi des éventuels actionnaires arméniens dans d'autres sociétés n'ont pas été répertoriés. Craignant d'omettre quelques noms que nous ne connaissions pas, nous avons renoncé à les comptabiliser. Au besoin, les noms les plus importants existent dans l'Annuaire des Sociétés Anonymes Libanaises.

Les activités traditionnelles subsistent, d'autres s'y ajoutent dans les branches en expansion au Liban tels les plastiques, les matériaux de construction. Ce qui indique que l'on s'éloigne de plus en plus des «métiers artisanaux» traditionnels caractéristiques de la communauté, pour suivre la filière des courants économiques du pays, des circuits les plus dynamiques du secteur industriel en vue des marchés local et régional. Autre caractéristique à marquer: la nouvelle dimension des usines arméniennes. Quelle que soit la branche d'activités (à une ou deux exceptions près) on trouve des grosses unités de fabrication dans le rang de celles qui dominent la branche. Cela montre que nous avons désormais affaire de plus en plus à des investisseurs capitalistes plutôt qu'à des artisans industrialistes. Ceux-là existent: aujourd'hui même il suffit de parcourir les quartiers que nous avons délimités plus haut pour s'en rendre compte; mais ils ne sont plus les seuls éléments constitutifs du patronat arménien.

— 1975-1981: La guerre libanaise et ses incidences sur l'industrie arménienne.

Dans la liste de 1979 de l'Association des Industriels, on compte 82 entreprises arméniennes sur les 644 enregistrées (12,7%).

Plusieurs remarques peuvent être faites avant de voir plus particulièrement les conséquences de la guerre libanaise.

— Tout au long des années le pourcentage des entreprises arméniennes sur le total libanais reste appréciable.

— Jusqu'à la décennie 50-60, les Arméniens monopolisent (presque) certaines branches industrielles. L'expansion industrielle marquée à partir des années 60 leur ôte cette suprématie, même si leur poids demeure considérable.

— Depuis cette date leurs branches d'activités se diversifient. Phénomènes difficilement mesurables au niveau des petites et moyennes entreprises; il n'est statistiquement vérifiable qu'au niveau des grandes.

Le petit artisanat de services, ou l'artisanat-réparation existe. Il entretient ce qu'observateurs et industriels qualifient d'une manière vague, mais probablement réelle, de «climat ou d'atmosphère industriels» caractérisant le Liban. Les ateliers de réparations de moteurs industriels, les ateliers de moulage (caoutchouc, métal...) sont nombreux... Ils constituent le lieu de passage ou la courroie de transmission entre l'artisanat et l'industrie.

— De grandes unités de fabrication (de plus de 100 ouvriers) se sont constituées dans plusieurs branches; les unes au port (zone franche), les autres dans les diverses zones industrielles de Mkallès, cité industrielle (Bauchrieh), Dbayé...

Parmi ces grandes entreprises, il est relativement aisé de dresser la liste de celles qui ont subi des dégâts; signalons entre autres les fabriques de confection des Khanamirian (UGM), Markarian (Mancy), Nazarian, la fonderie Kassardjian (usine-mère de Aïn-el-Remmaneh), la fabrique de matériaux de construction en aluminium (Dantziguian), de mélangeurs de béton (Bachian) etc... Elles ont été entièrement ou partiellement détruites entre 1976 et 1978.

Cependant de manière moins spectaculaire et peut-être plus grave à long terme, le secteur industriel arménien a souffert (et continue de souffrir) de l'émigration. Le chômage forcé, l'insécurité, les hauts salaires des pays du Golfe, la solide ascension d'une forte communauté arménienne en Californie, alimentée d'Arméniens iraniens, syriens ou autres, ont respectivement rejeté et attiré des Arméniens Libanais.

Pour ce qui est de la catégorie économique étudiée dans ce chapitre, bien plus que le groupe patronal, ce sont surtout les petits artisans, propriétaires d'entreprises moyennes, ou constituant la main-d'œuvre qualifiée (bijoutiers, tailleurs, mécaniciens...) qui ont quitté le pays. Une part se dirige provisoirement vers le Golfe, d'autres vers l'Occident.

La plupart des industriels que nous avons rencontrés signalent des difficultés de recrutement de personnel arménien qualifié. Les non-qualifiés (c'est-à-dire les manœuvres) ayant cessé depuis bien longtemps de se recruter parmi les Arméniens. Le personnel administratif serait relativement plus facile à trouver. La guerre a probablement accru l'accuité de ce problème; mais il est néanmoins vrai que depuis les années 60 (la date est fournie par les industriels), il y a une substitution dans le recrutement du personnel: l'Arménien ne veut plus travailler à l'usine» est l'explication-clé.

Cette désaffection pourrait être explicable par des facteurs internes et externes à la communauté.

## 2. Pour une typologie du patronat et de la main-d'œuvre.

### 2.1. L'industriel arménien.

Nous avons déjà signalé plus haut l'existence, à notre avis, de deux générations, de deux types d'industriels.

La première, les «*artisans-industrialistes*» est faite de gens du métier qui ont pu à un moment donné, entre 1925 et 1940, s'établir, c'est-à-dire monter un atelier, mécaniser leur travail, embaucher d'autres artisans payés à la pièce etc... La somme nécessaire pour cette installation pouvait être le fruit d'un hasard, ou provenir d'un parent, d'un ami ou d'un coréligionnaire installé en France, aux Etats Unis etc... A l'inverse de ce qui a été observé dans d'autres communautés libanaises, cette première génération comprend très peu d'industriels d'origine commerçante. Les grandes unités de fabrication sont rares.

D'autre part, en vertu même des métiers les plus répandus parmi eux, l'industrialisation — toute relative par rapport aux normes juridiques, technologiques et financières occidentales — s'est surtout réalisée dans deux ou trois branches d'activités.

Leur production est destinée au marché local, du moins dans les premiers temps; la commercialisation accomplie de façon particulière: dans l'industrie de la chaussure, répétons-le, elle s'opère par le canal d'intermédiaires — grossistes (eux-mêmes souvent issus du métier) qui effectuent le lien entre le commerçant et l'artisan. Parfois l'artisan-industrialiste lui-même se double d'un commerçant. Cette entrée dans le circuit commercial, s'effectuant en sens inverse de ce qui est communément observable au Liban, illustre en fait une situation bien typique d'une grande partie de l'industrie libanaise en serait-ce que jusqu'aux vingt dernières années: une différenciation peu tranchée entre les statuts d'industriel et de commerçant, et partant une faible opposition d'intérêts. L'artisan-industrialiste, à l'inverse de l'industriel-type de la deuxième génération a gardé comme une nostalgie du secteur commercial. Aujourd'hui-même, un propriétaire d'atelier de bijouterie, employeur de treize ouvriers, (au travail largement mécanisé), clame: «rien de mieux que le commerce...».

Ce que nous décrivons ici, et qu'en termes marxistes on qualifierait de mode de production précapitaliste, va s'ajouter à d'autres facteurs caractéristiques du monde ouvrier, du mode d'organisation des associations professionnelles avant les années quarante, ainsi qu'à l'évolution particulière des partis politiques arméniens au Liban et à la structure sociale libanaise elle-même, pour favoriser un processus d'identification sociale ambivalent et confus par rapport aux normes qui nous sont venues d'Occident.

A partir des années 1965-67, prend corps la deuxième génération d'industriels, que nous avons appelé les *industriels-financiers* (1).

En 1964, on compte 11 noms arméniens entre fondateurs et membres de sociétés anonymes industrielles.

Dix ans plus tard, on en compte 63. Précisons que ce chiffre n'implique pas nécessairement des créations d'usines, ou de formations de sociétés anonymes. Cela peut correspondre à un hasard d'inscription dans l'Annuaire; mais en fait d'après les dates de constitution des sociétés indiquées assez fidèlement et les recoupements que nous avons pu opérer avec d'autres types de renseignements, la majorité de ces usines datent des années 60.

(1) L'outil privilégié que nous avons utilisé pour cerner cette nouvelle catégorie d'investisseurs est l'*Annuaire des Sociétés Anonymes Libanaises*. Ceux de 1964, 1966, 1973, 1974 et 1977 ont été utilisés. Malgré leur non-exhaustivité, ils constituent une bonne base d'investigation. Les *Who's Who in Lebanon* dont on a consulté les numéros de 1967-68 et 1977-78, nous ont apporté des compléments d'information.

L'idée essentielle qu'il faut en retenir néanmoins, c'est cette volonté d'association de l'industriel; certes, certaines sociétés demeurent de constitution familiale, mais l'industriel-financier allie facilement son capital à celui d'autres, qu'ils soient indifféremment arméniens ou non-arméniens. C'est un fait capital dans cette typologie. Deuxième caractéristique, cette génération est formée de gros investisseurs qui étendent leurs affaires, investissent dans plusieurs branches d'activités, et dont la qualification première n'est plus la maîtrise d'un métier mais la possession d'un flair de capitaliste averti. Parmi eux se retrouvent pêle-mêle quelques noms originaires de la première génération d'artisans-industriels; des noms qui sont aujourd'hui à la tête de grandes entreprises de tous les secteurs économiques (O. Kassardjian, P. Bakalian, S. Démirdjian, A. Yérévanian, L. Nazarian, Dantziguian, etc...). A cette catégorie s'ajoutent trois sous-groupes:

— des financiers-commerçants venus du secteur des banques, de la représentation de firmes étrangères ou des assurances que l'on retrouve dans d'importantes sociétés industrielles.

— des héritiers d'anciennes fortunes commerçantes, des hommes jeunes qui acquièrent des parts «tous azimuts» dans tous les secteurs prometteurs de bénéfices rapides (Chékerdjian, Démirdjian..)

— des immigrés arméniens alépins, d'origine bourgeoise; à leur origine sociale, ils allient de hauts niveaux d'instruction. On les retrouve dans les secteurs les plus innovateurs de l'industrie arménienne: chimie, dépôts frigorifiques, tapis, empaquetage,...

A ces trois sous-groupes s'ajoutent des cas individuels de réussite: des fortunes d'origines diverses (professions libérales, immobilier...), se réinvestissent dans de petites entreprises rentables (tourisme, fabrication de matériel électrique...) avant de se lancer dans de grandes entreprises.

Les caractéristiques de ce second groupe les rapprochent des industriels ou des financiers libanais autochtones: nous l'avons dit, les «industriels-financiers» arméniens s'associent fréquemment avec des Libanais d'autres origines. Les sociétés anonymes aux membres exclusivement arméniens se raréfient; à l'inverse des relations privilégiées se créent entre certaines familles arméniennes et non-arméniennes dont les noms se retrouvent dans plusieurs sociétés: des groupes d'intérêts se forment non seulement dans l'industrie mais aussi dans le commerce, les transports, l'immobilier etc... La lecture des Annuaires des Sociétés Anonymes est fortement révélatrice: nouvelle réalité qui se confirme à l'interrogation des industriels. Dans leur esprit, la typologie que nous introduisons n'est pas claire et bien souvent même pas conscientisée; quand on leur demande de se définir, ils se présentent différents des industriels «à l'ancienne mode», ou des «artisans de stature locale»... «Ils sont des hommes d'affaires modernes, ouverts à toute innovation économique et aux progrès venus de l'Occident».

Ils forment en partie l'élite de la communauté; de leur groupe ont été puisés nombre de représentants au Parlement libanais. De par leurs quartiers de résidence, leurs relations sociales et leurs relations d'affaires, ils sont plus intégrés au contexte social libanais.

## 2.2. L'ouvrier ou le travailleur industriel.

Avant la deuxième guerre mondiale, le groupe des travailleurs industriels arméniens est essentiellement formé de manœuvres et d'artisans. Les premiers remplissent les usines: n'oublions pas tout de même que les grandes unités de fabrication sont plutôt rares. Les seconds travaillent dans des ateliers de confection, de cordonnerie. Ils sont payés à la journée ou à la tâche. Tous les membres de la famille sont au travail: les uns à domicile (broderies, couture, femmes de ménage...), les autres à l'extérieur. Groupée dans des camps, offrant sa force de travail pour vivre, cette population, bien que politisée, est d'abord concernée par sa situation matérielle quotidienne. La misère est le lot de tous. Parmi eux, nombreux sont ceux qui font de petits métiers (portiers, gardiens, plantons, dockers, chefs de gare, maçons...) dans les institutions des autorités mandataires ou sur les chantiers de construction. Ce trait est plutôt oublié de nos jours, mais on le retrouve à l'interrogatoire des ouvriers âgés.

La conscience de ces gens n'était pas braquée sur les conditions d'existence du prolétariat ou sur son destin politique. Cette masse de sous-prolétaires constitue en fait dans son comportement, dans l'image qu'elle a d'elle-même et dans sa situation professionnelle, une main-d'œuvre flottante. La seule conscience de classe qu'elle peut avoir alors est la division de la société entre riches et pauvres. Or les Arméniens riches (1) sont rares, les Libanais riches ne les concernent pas. L'idéologie communiste peut y trouver un milieu social favorable à son expansion. Peut-être faut-il chercher là l'une des raisons principales de l'importance et surtout de la précocité de l'engagement syndical des Arméniens: le syndicalisme est en effet le champ d'action par excellence du parti communiste naissant. Mais il faut ajouter — et ne pas craindre de le répéter pour la précision de l'analyse — que l'engagement communiste comporte pour l'Arménien une dualité cruciale, particulière, que nous détaillons plus loin.

Après les années 35, «dans l'industrie de la chaussure, une dissociation entre patrons et ouvriers s'opère» (2), comme l'écrit si judicieusement Cou-

(1) La communauté arménienne libanaise, à l'inverse de celles d'Alep, d'Egypte ou d'Iran n'a pas de passé très ancien dans le pays tant du point de vue numérique qu'économique. Les Arméniens-catholiques qui s'y sont installés au siècle dernier, sont soit hors de Beyrouth, soit intégrés au milieu social environnant, et partant peu connus par les nouveaux arrivants.

(2) Jacques Couland, op. cit., p. 187

land, mais il faut ajouter que cette dissociation ne sera jamais complète et le passage d'un état à l'autre sera fréquent jusqu'aux années 50. Il existe même de nos jours. Les ouvriers font à l'époque des démarches pour obtenir l'autorisation de constituer un syndicat. La plupart des corps syndicaux sont dirigés par des Arméniens (syndicat des ouvriers couseurs de chaussures, syndicat des ouvriers tanneurs, des employés et ouvriers des chemins de fer et du port (1)).

Le développement de l'action syndicale se fait dans une ambiance socio-politique libanaise réfractaire : le pouvoir mandataire et le gouvernement libanais craignent toute propagande révolutionnaire et frappent d'illégalité toute action et même toute organisation syndicales (2). Or la communauté arménienne est très dépendante alors du mandataire : la frayeur de déplaire aux pouvoirs publics devait probablement limiter l'expansion de ce type de militantisme dans la communauté.

Les organisations syndicales elles-mêmes, en cette période d'action naissante, comptent dans leurs rangs des ouvriers, mais aussi des étudiants, et même des petits patrons, des membres de professions libérales (3). Les intérêts et les objectifs ne peuvent donc être très tranchés. Dans ce milieu et cette lutte sociale entachés de confusion, le noyau communiste arménien dirigé par A. Madoyan compte en 1925, entre ouvriers et étudiants une quinzaine de membres (3), chiffre qui nous paraît plutôt symbolique. D'autre part, la division de la communauté arménienne entre des partis d'idéologies différentes est antérieure à leur arrivée au Liban; l'adhésion à tel ou tel parti acquiert et requiert une signification précise propre à l'histoire politique de l'éthnie, indépendamment du contexte libanais. Ainsi les clivages internes reprennent très vite et la lutte aura toujours dès lors, un contenu plus politique que social.

Dans cette analyse rétrospective globale, il faut signaler d'autres facteurs qui ont dû objectivement défavoriser le syndicalisme politique et le militantisme communiste.

— de leur date d'arrivée au Liban jusqu'à la veille de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, il y a une constante émigration de travailleurs arméniens hors du Liban et plus spécialement vers la France. Mouvement officiellement et officieusement encouragé par les autorités françaises du Liban en réponse aux besoins de main-d'œuvre de la métropole (4).

— en 1946, s'organise un vaste mouvement de rapatriement vers l'Arménie Soviétique. Bien qu'ouvert à toutes les catégories socio-

(1) Id., p. 307.

(2) Id., p. 140.

(3) Id., p. 119.

(4) Aïda BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN. *Les Arméniens dans la région Rhône-Alpes*. Lyon : Audin, 1978, pp. 23 à 34.

professionnelles, et assumé par tous les partis politiques arméniens, le mouvement touche en premier les prolétaires (1).

Aujourd'hui, l'attitude de l'ouvrier arménien devant le syndicalisme n'est pas différente de celle de son collègue d'autres communautés. Les attitudes que l'on rencontre sont probablement communes à tous les ouvriers libanais :

— l'indifférence chez les uns. Adhérer ou ne pas adhérer est du pareil au même. L'existence des organisations syndicales est cependant estimée indispensable.

— l'adhésion chez les autres; non pas dans l'expectative de miracles mais par le souci de maintenir vivants les organismes professionnels.

— la méfiance et le mépris chez les plus âgés. Pour ceux-là, le milieu syndical n'est pas aussi pur et désintéressé qu'il devrait l'être. Ils en donnent pour preuve les grèves violentes qu'ils connurent durant leur vie professionnelle et dont la fin, faite de compromissions boiteuses, fut négociée par des agents syndicaux douteux. Ils constatent aussi que l'ouvrier vit de nos jours «l'âge d'or» du syndicalisme, puisque les revendications salariales se font et se satisfont sans heurts, sans grèves souvent, et de façon régulière. Avant disent-ils, il fallait suer, se battre littéralement pour n'obtenir la satisfaction qu'un dixième des demandes...

Le pourcentage d'adhésion reste moyen; mais le syndicat n'est perçu que comme un instrument de pression économique, une association professionnelle sans plus.

Dans le discours des ouvriers interrogés, la solidarité entre travailleurs est totale, quelle que soit la diversité des origines ethniques. Les conflits d'ordre majeur n'existent pas puisque les revendications ne sont que de nature salariale; que le patron soit arménien ou non arménien, les augmentations sont évidemment les bienvenues.

Hors du travail, les relations amicales se limitent plus généralement à des personnes de même origine ethnique. Les quartiers d'habitation sont les quartiers populaires arméniens ou de regroupement majoritaire arménien. Les relations de voisinage, les amitiés d'enfance, les alliances familiales, les activités paroissiales, les engagements politiques s'établissent tous dans le cadre communautaire. Il semble qu'aussi bien dans la réalité que dans l'esprit des interviewés, l'engagement politique effectif en dehors des partis politiques arméniens soit relativement rare.

De toutes manières, chez l'ouvrier d'aujourd'hui l'idée «d'intérêts de classe» n'est jamais menée jusqu'au bout. Les raisons sont multiples, les unes intérieures à la communauté, les autres dûes à la structure socio-politique libanaise.

(1) Avant 1946, le rapatriement se serait limité à des convois d'orphelins. De 1946 à 1948, 12.000 Arméniens, entre artisans et ouvriers, auraient quitté le Liban pour l'Arménie Soviétique.

Remarquons que si cet intérêt de classe n'est pas entièrement assumé par l'ouvrier arménien, c'est aussi parce qu'il ne s'imagine pas ouvrier jusqu'à la fin de sa vie; même s'il le restait, ses enfants ne le seraient certainement pas. L'usine n'est qu'un lieu de passage, pour une génération tout au plus. Des assistantes sociales nous ont rapporté des cas d'artisans-cordonniers qui ont préféré passer des années en état de chômage plutôt que d'accepter de se faire embaucher dans une usine; pendant ce temps la femme travaillait pour subvenir aux besoins de la maisonnée.

### 2.3. *Les relations au travail*

Tous les patrons interrogés ont spontanément une réaction identique : un premier élan les porte toujours à embaucher des Arméniens. Jusque vers les années 60 le pourcentage d'emploi des Arméniens, à l'usine ou dans le personnel administratif semble avoir été fort. Aujourd'hui le nombre des ouvriers arméniens est en constante régression, et plus particulièrement des ouvriers de sexe masculin. L'explication se trouverait dans le refus des Arméniens d'assurer ce genre de travail. Au niveau de la main-d'œuvre qualifiée, c'est-à-dire, les réparateurs de machines, les électriciens, les menuisiers, les techniciens..., il est encore aisé de trouver des Arméniens à l'embauche.

Pour le patron, le choix préférentiel de l'Arménien s'explique par le fait que celui-ci est plus «conscientieux» au travail (réponse la plus fréquente), qu'il est toujours plus facile de «s'entendre» avec lui (cette fameuse solidarité, qui peut donc devenir un jeu à double tranchant); pour l'ouvrier cette solidarité existe tant «qu'elle s'inscrit dans le cadre de l'offre et de la demande du marché de travail. Plus question de se faire exploiter par le patron — fût-il de même origine ethnique — ; ces temps sont dépassés». Mais ce premier aspect réglé, le patron n'est pas présenté comme un ennemi de classe; la lutte à mener — dans la mesure où tout homme aurait une lutte à mener, un défi à relever — est autre.

En outre, les conditions matérielles dans lesquelles vit l'ouvrier arménien, les journaux (arméniens) qu'il lit quotidiennement, l'entretiennent de problèmes d'existence et d'organisation des communautés diasporiques ici ou ailleurs quelque soit leur couleur politique.

Le paternalisme règne partout : la maison relativement confortable et propre qu'il habite est souvent construite grâce à l'aide de riches Arméniens d'Amérique (1), les centres médicaux où il peut gratuitement se faire soigner ou trouver conseil sont entretenus par des Arméniens riches et par le travail bénévole de médecins arméniens..., les écoles paroissiales et communautaires que fréquentent ses enfants sont gérées de la même manière.

(1) Nous faisons allusion aux deux grands ensembles d'habitation à loyer modéré construits à Raouda et à Fanar, dans la banlieue Nord-Est de Beyrouth.

De plus depuis la guerre libanaise, et l'affaiblissement conséquent de l'appareil de l'Etat, le parti Tachnag, qui est le parti politique dominant au sein de la communauté arménienne, étend son action jusqu'au monde du travail. Nous le disons ici pour souligner en fait combien l'individu arménien et en l'occurrence l'ouvrier et l'industriel, se trouve encadré, entouré par le creuset communautaire. Le recrutement et la résolution des conflits de travail se font par les canaux du parti. Ce même phénomène se retrouve auprès d'autres partis politiques libanais, aux idéologies différentes et antagonistes comme les partis Kataëb (reconnu comme un parti de droite) et le P S P (Parti Socialiste Progressiste, parti de gauche).

Au recrutement par le réseau familial, qui est un phénomène courant et connu dans la société libanaise, s'ajoute depuis quelques temps un recrutement par le canal de partis politiques (1). Les modalités sont d'ailleurs ressemblantes, l'embauche s'opérant par des canaux officieux : tout ouvrier ou cadre, membre de parti est sollicité pour fournir une main-d'œuvre parmi les gens de sa «connaissance» qui seraient en chômage. Selon les exemples qui nous ont été rapportés, il peut s'agir d'un ou deux ouvriers comme d'un nombre plus important.

Deuxième type d'intervention remarquée : le concours apporté pour résoudre des conflits de travail. Plusieurs cas se seraient produits se rapportant de près ou de loin au vrai fonctionnement d'une usine; selon la gravité du problème, les instances appelées à le résoudre peuvent passer de la cellule d'un quartier au comité le plus haut placé dans la hiérarchie. Dans un des litiges, le parti a obligé le directeur de l'usine à démissionner. Il est remplacé par le candidat des ouvriers (un ancien directeur). Ce sont les ouvriers qui demandent généralement l'intervention du parti. Dans la plupart des cas, les solutions se feraient à leur avantage. L'un de nos interlocuteurs, haut responsable dans le parti ajoute par souci d'équité: «quand nous nous trouvons en présence d'un ouvrier récalcitrant, ou ayant commis des actes de sabotage, nous avons nos propres moyens de le ramener à la raison»; il précise qu'avant la guerre de 1975, les accidents de travail étaient les cas les plus fréquemment signalés au parti; et si ce dernier a pris sur lui de jouer les rôles de conciliateur ou d'arbitre, c'est pour éviter «d'étaler notre linge sale en public»!

Drôle de conception de propreté! Faut-il y chercher un certain atavisme oriental? Faut-il voir dans cette réaction la manifestation d'une psychologie collective caractéristique des groupes de réfugiés qui les pousse toujours à se montrer à autrui sous leur meilleur jour? Mais dans quelle mesure n'essaie-t-on pas aujourd'hui de profiter de ce sentiment?

(1) Il serait juste de signaler que dans le sens inverse, des sociétés professionnelles d'embauche opèrent sur le marché libanais : les offres d'emplois se font par voie de presse... Les quotidiens arméniens ont aussi des rubriques d'offres d'emplois.

Dans les dossiers de la Commission de Conciliation des conflits de travail du Ministère des Affaires Sociales, nous n'avons répertorié qu'un seul conflit portant sur une entreprise arménienne. Le litige se posait entre un industriel et ses ouvriers (tous les noms concernés sont arméniens) à la suite de la décision de fermeture de l'usine. Les ouvriers s'estimant lésés dans leurs droits à l'indemnisation avaient fait appel au syndicat, qui lui-même confiait l'affaire à l'arbitrage de l'Etat.

D'après les dirigeants du parti Tachnag, leur «action sociale» peut disparaître avec la résurrection d'un gouvernement fort. Cela peut être possible; cependant ce même type d'action se produisant dans d'autres organisations ethnopolitiques, il est à se demander combien de temps mettra cette habitude pour s'effacer, du moins dans certains régions et quartiers. Il nous semble bien au contraire, que ces faits accentuent — si besoin en était — le rôle «resoudeur» du parti auprès des différentes catégories socio-professionnelles de la communauté.

Pour expliquer la possibilité matérielle d'un tel type d'action du parti Tachnag, peut-être faut-il présenter brièvement la nature de son audience au Liban, les catégories socio-professionnelles de ses adhérents, avant d'aborder sa politique. Le parti est fondé en 1890 à Tiflis (Caucase). D'idéologie socialiste (il adhère aux Internationales Socialistes), son action vise en premier lieu à introduire des réformes dans les provinces arméniennes de l'Empire Ottoman. Il proclame l'indépendance de l'Arménie caucasienne en 1918, mais perd le pouvoir en Décembre 1920 au profit du parti communiste arménien qui agit sous l'œil vigilant du grand frère soviétique. Avec la soviétisation de la République caucasienne, les militants Tachnag sont chassés du pays et l'action politique du parti n'est possible que dans les communautés diasporiques. Son idéologie est depuis lors, marquée par un très fort nationalisme (préservation de l'identité et de la culture arméniennes), un tenace sentiment anti-soviétique et la défense de la cause arménienne. Par là-même se retrouvent dans ses rangs des adhérents de toutes les catégories socio-professionnelles: des ouvriers jusqu'au plus grand capitaliste en passant par les membres des professions libérales et les étudiants.

« Si nous étions dans notre pays, ces grands industriels n'auraient que faire dans notre parti » déclare un dirigeant.

« Mais en situation diasporique, le premier combat à mener est celui de l'arménité »...

### 3. L'impossible émergence de classes sociales conflictuelles. Luttres de « classes politiques » et non de classes sociales.

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et au début de ce siècle, le peuple arménien connaît diverses formes de luttres sociales. Dans l'Empire Ottoman,

la lutte est menée contre la classe des riches Amiras (de l'arabe Emir, ce terme désigne une haute aristocratie constituée de marchands et de hauts fonctionnaires...) et des dignitaires de l'Eglise qui gouvernaient le « millet » (1). De 1900 à 1917, plusieurs partis et groupements politiques foisonnent en Arménie transcaucasienne et à Bakou (2).

La tradition de luttres sociales existe dans l'histoire de l'ethnie. Comment se continue cette histoire au XX<sup>e</sup> siècle?

#### 3.1. L'Histoire politique de la communauté au Liban

Nous avons déjà dit que le parti Tachnag domine aujourd'hui la vie de la communauté au Liban. Pour la jeune génération, et pour tout observateur non averti, il peut sembler qu'il en a toujours été ainsi. Or la vraie montée du parti date des années 1959-60, aux lendemains de la guerre civile de 1958.

Jusqu'alors une coalition d'opposition constituée de plusieurs partis et de groupements, à l'action dynamique, se partage plus ou moins la scène politique. Il n'est pas de notre propos de relater toutes les péripéties des dernières cinquante années. Résumons ainsi les constatations se rapportant à notre sujet:

— La lutte que mènent ces partis politiques sur la scène libanaise, qu'ils soient « nationaux » (sous-appellation arménienne pour désigner les partis Tachnag, Hentchag et Ramgavar) ou « non-nationaux » (dans ce vocabulaire particulier, cela signifie le parti communiste), ne se place pas véritablement sur la plan idéologique.

La mobilisation des masses dans la presse ou ailleurs, n'est pas faite autour des thèmes de lutte de classes. Le parti Tachnag, aux lendemains de sa chute du pouvoir en Arménie transcaucasienne (1920) se trouve devant l'alternative suivante, se saborder ou organiser sa présence dans les communautés diasporiques. Il choisit la deuxième voie. Il mobilise ses militants contre ses « tombeurs »: le parti communiste arménien et le pouvoir soviétique.

Les autres partis deviennent les chantres de l'Arménie soviétique et les défenseurs des protecteurs russes.

Parmi ces opposants se trouve un noyau de communistes arméniens (3), très actifs au sein du parti communiste libanais. Jusqu'aujourd'hui le bureau politique du parti compte des Arméniens. J. Couland montre bien à plusieurs reprises, dans son ouvrage, leur apport dans les débuts de l'action syndicale au Liban.

(1) Les partis politiques créés en 1888 (Hentchak) et 1890 (Tachnag) mènent alors une grande lutte d'influence contre les deux pôles d'autorité que constituaient les Amiras et l'Eglise.

(2) Voir l'article cité d'Anahide Ter Minassian qui relate l'atmosphère de lutte socio-politique de cette époque.

(3) Jusqu'en 1951, le nombre et l'action des Arméniens dans le parti communiste libanais auraient été très importants. Depuis lors, l'élément libanais, non-arménien, aurait gagné en prépondérance.

— Durant quarante ans, ces partis mènent une lutte féroce, s'accusant des pires trahisons historiques, de nanismes politiques etc... Le conflit prend souvent une tournure sanglante.

— En 1958, durant la guerre civile, s'engageant auprès des protagonistes libanais, ils trouvent l'occasion idéale pour se mesurer par les armes. La population d'ouvriers-cordonniers, et d'artisans vivant dans la région de Bourj-Hammoud, de la Quarantaine et de Khalil Badaoui que nous avons décrite plus haut, est divisée en deux clans; toute conscience de classe dépassée, ils s'entretuent.

Nous avons rencontré des ouvriers rescapés; des personnes qui regrettent les incidents d'alors: du regret d'avoir causé la mort d'un autre Arménien.

De ces heurts sanglants, le parti Tachnag sort renforcé. Il devient l'interlocuteur privilégié de l'Etat libanais.

Il nous semble aujourd'hui, a posteriori, que le communisme arménien en diaspora, dans les années 20-40, entrainé dans la stratégie soviétique globale, à un moment où l'Union Soviétique appuyait également les revendications nationales arabes contre les puissances coloniales (1). Or à l'ère de l'indépendance, l'arrivée au pouvoir des bourgeoisies nationales diminue l'impact de l'action communiste qui ne peut plus véhiculer des revendications nationales; par contre les conditions objectives d'émergence d'un parti comme le parti Tchang sont mises en place.

Par ailleurs, l'analyse que font les communistes arméniens de l'histoire de la communauté au Liban peut apporter d'autres éclaircissements:

— Vers les années vingt, l'action au sein d'un parti communiste est perçue comme le meilleur moyen pour remédier à la misère dans laquelle vivent les Arméniens, définis comme un sous-prolétariat immigré. La création ou l'existence de la République d'Arménie Soviétique procure l'appoint nécessaire à cette action.

— L'anti-colonialisme des partis communistes du Moyen-Orient coïncidait avec le ressentiment qu'avaient ces réfugiés envers les Anglais et les

(1) Rappelons un détail qui démontre en fait combien la situation «socio-politique» des Arméniens au Liban devait être alors complexe, difficile, et pleine de paradoxes: un nombre appréciable d'Arméniens, gens de «petits métiers» dépendaient des institutions du pays mandataire, pour leurs emplois et leurs gîtes.

(2) Le livre de Khaled Bakdache, *La lutte du parti communiste pour la libération et la souveraineté nationales*, est traduit en arménien par H. Aghbachian. Or dans ce livre, l'accent est mis sur la lutte de libération nationale avant toute autre forme de lutte.

Français pour leur renversement d'alliances politico-militaire aux lendemains de la première guerre mondiale.

— Le premier objectif que se donne le parti communiste libanais est la création et l'organisation de syndicats pour une action réformatrice et l'amélioration des conditions de travail.

Il est évident que les communistes arméniens ne pouvaient créer des syndicats uniquement arméniens.

— Aujourd'hui, pas plus qu'hier, il ne peut y avoir de lutte de classes «puisque nous sommes une société diasporique. Cela ne peut représenter tout au plus qu'une vue intellectuelle des choses, jamais une stratégie politique opérationnelle. On peut néanmoins essayer de faire accepter une conception marxiste autour des questions nationales».

— Quant à l'évolution de la société libanaise, cela dépend d'autres rapports de force politiques et socio-économiques.

### 3.2. *La structure sociale libanaise et le maintien des cohésions communautaires*

La description directe et /ou indirecte faite des ouvriers arméniens dans les pages précédentes correspond globalement à celle du prolétariat réformiste ou de «l'ouvrier traditionnel intégré» — intégré à son entreprise et au «système» — que font CL. Dubar et S. Nasr dans leur ouvrage portant sur les classes sociales au Liban (1).

Concordance ou coïncidence qui dans la situation arménienne correspond à l'interférence de deux réalités. La première qui superpose (d'aucuns écriraient qui oppose) une nation scindée en deux corps sociaux, dont l'un vit sous régime marxiste l'autre sous régime capitaliste. La diaspora encore jeune, conditionnée par la cause arménienne, par les rivalités des deux super-puissances — faisons exclusion des différences intercommunautaires diasporiques — ne peut permettre ou avoir qu'une opposition de classes politiques et non de classes sociales. Du moins les idéologies ou les idées-forces qui agitent les consciences arméniennes s'accrochent de la prééminence de l'appartenance ethnique. Nous pensons bien plus, à l'observation des actes, et indépendamment de tout jugement de valeur, que les nouveaux groupuscules marxistes ou marxisants ou adeptes de la révolution universelle (qui résoudrait elle la question arménienne) qui se manifestent sur la scène internationale ont aussi pour motivation le fait national.

La structure sociale libanaise dans laquelle est venue s'insérer le groupe est du type où l'identification sociale est d'abord ethnico-religieuse. Sans entrer dans des considérations sociologiques poussées, nous pensons que

(1) C. DUBAR - S. NASR. *Les classes sociales au Liban*. Paris: Press de la fondation nationale des sciences Politiques, 1976, pp 205 et 235.

même si «les situations objectives de classes» existent, la «conscience de classe» qui devrait se traduire par des institutions, par une vision commune est encore embryonnaire. Le fait syndical — une des institutions privilégiées — est traversé par des courants idéologiques divergents (1), et ne s'accorde que sur un réformisme économique.

Dans les archives de la Commission de conciliation des conflits du Ministère des Affaires Sociales, peu de dossiers se rapportent à des entreprises industrielles libanaises. Dans le cadre global de la société libanaise, les désaccords entre patronat et classe ouvrière se résolvent aussi à l'amiable et depuis la guerre par l'intermédiaire des partis politiques.

Un courant populiste traverse les partis politiques les plus conservateurs depuis la guerre de 1975. Un courant empreint aussi de paternalisme. Les actes et le discours des chefs politiques concernant le domaine social le démontrent assez.

La cohésion communautaire, principale caractéristique du corps social libanais, en est devenue l'élément de base. Le réflexe communautaire prime tout le reste.

Et alors que dans tout le Moyen-Orient plusieurs ethno-nationalismes se heurtent, sont en conflit armé, tout projet politique, tout projet de société pour être authentique et viable, est encore à aménager en dehors des normes occidentales ou d'ailleurs connues jusqu'à présent.

## CONCLUSION

Conçu pour un ouvrage de synthèse, ce chapitre pêche sans doute par sa brièveté. De nombreux paragraphes auraient gagné à être plus développés : ainsi «le mode de vie» des industriels (et leur système d'identification face à l'Eglise arménienne ou aux partis politiques), le climat social des quartiers prolétaires entre les années 30-60 ou encore les modalités d'expansion de l'économie libanaise, de la ville de Beyrouth et leurs répercussions sur l'industrie arménienne en représentent quelques uns; de même que le tableau politique de la communauté. Néanmoins cette sobriété dans le détail nous aura peut-être permis de mieux focaliser notre principal propos.

Qu'a fait l'industrialisation en Europe?

Elle a causé tout un processus de profondes mutations socio-économiques et culturelles dont l'effet est toujours à l'œuvre. Des milliers de paysans ont quitté la terre et le village pour l'usine et la ville. Les anciennes solidarités familiales, villageoises, régionales ont perdu progressivement de leur force dans une ville qui homogénéisait les particularismes dans un anonymat complet.

(1) Cf. DUBAR et S. NASR, op. cit., p 204.

Il y a eu en Europe une émergence de classes sociales dont les intérêts économiques étaient nettement tranchés. Les idéologies et les partis politiques qui ont vu le jour et se sont développés ont naturellement «adhéré» à cette nouvelle réalité en tentant d'y apporter chacun son explication et sa solution...

La sociologie européenne a étudié toutes les nuances de ce processus; elle est capable aujourd'hui de dresser «le bilan» de l'industrialisation à l'heure où de nombreux penseurs européens repensent les problèmes d'identité de l'individu ou du groupe et retrouvent l'importance des racines culturelles...

Il nous semble que dans l'entité appelée société industrielle ou civilisation industrielle, l'interaction de trois dimensions — l'Economique, le Social et le Politique — a déterminé toutes les mutations. L'impulsion est venue de la première, relayée suivant les époques par les deux autres.

Or à l'observation du cas arménien, tout se passe comme si l'impulsion donnée par l'axe économique n'est reprise par aucune autre dynamique. Le Social et le Politique paraissent bloqués, du moins si l'on continue à raisonner selon le schéma occidental préétabli. Et ceci est vrai que l'on considère la communauté dans son existence diasporique ou en tant que groupe libanais; car l'élan initial de changement et le blocage sont identiques dans la société libanaise globale et peut-être même dans toute la société levantine et moyen-orientale. Ouvrons une parenthèse : quels instruments d'analyse utiliser, quelles définitions et conclusions adopter quand on étudie la main-d'œuvre immigrée travaillant aujourd'hui dans l'industrie des pays du Golfe? Que feront ces milliers de Pakistanais, d'Indiens, de Coréens, d'Égyptiens, de Yéménites, sans parler des autres nationalités, dans l'histoire socio-économique et politique de ces pays?... La question prend toute son acuité quand on examine les modalités récentes d'entrée et de sortie de ces travailleurs dans les pays du Golfe.

Il s'agirait en fait de savoir de quoi relèvent précisément les phénomènes décrits dans ce chapitre : de la «spécificité» des formations sociales de la région ou de leur rythme d'évolution.

Le personnage de l'industriel arménien a opéré la première transition nécessaire : il a dépassé le stade de l'artisanat pour verser dans le capitalisme. Nous l'avons clairement montré dans notre chapitre. Le travailleur industriel, après être sorti du sous-prolétariat paraît répugner à assumer définitivement le statut d'ouvrier. Pour y échapper, il adopte tôt ou tard l'artisanat de service ou la sous-traitance.

Si un patronat industriel, dans l'acception économique moderne du terme, s'est formé, la classe ouvrière garde une image sociale peu nette; s'y ajoute la faiblesse numérique du groupe qui augmente encore plus la confusion. Le paternalisme ambiant pratiqué au nom de la solidarité ethnique achève le tableau.

Tant il est vrai que l'industrialisation est loin d'avoir fourni toutes les solutions-clés qu'espéraient ses adeptes au Moyen-Orient.

## INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

### I — OUVRAGES ET ARTICLES.

- R. ALIBONI editor. *Arab industrialisation and Economic integration*. London: Croom Helm, 1979.
  - *Annuaire des Sociétés Libanaises par actions*. Beyrouth: ed, Mecico, années 1964, 1966, 1973, 1974, 1977.
  - *Annuaire des Sociétés Libanaises à Responsabilité Limitée, années 1974, 1977*.
  - A. BOUDJIKANIAN KEUROGHLIAN, *Les Arméniens dans la région Rhône-Alpes*. Lyon: Audin, 1978.
  - J. COULAND. *Le mouvement syndical au Liban. 1919-1946*. Paris: éd. sociales, 1970.
  - C. DUBAR S. NASR. *Les classes sociales au Liban*. Paris: Presses de la fondation nationale des Sciences Politiques, 1976.
  - R. GALLISSOT éd.. *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde arabe*. Paris: Ed. ouvrières (cahiers de mouvement social, n° 3), 1978.
  - A. KEUROGHLIAN. *Les Arméniens de l'agglomération de Beyrouth, étude humaine et économique*. Beyrouth: mémoire de maîtrise dactylographique, 1970. (sous-presse).
  - R. D. MC. LAURINE éditeur. *The political role of minority groups in the Middle East*. New York: Praeger, 1979.
  - Direction contrôle des Statistiques (Ministère du plan). *Recueil de Statistiques Libanaises*, vol, 3. 1967.
  - K. Y. SINNO. *Lebanese industrial directory*. Beyrouth, 1965.
  - A. TER-MINASSIAN. «Aux origines du Marxisme arménien: les Spécifistes», *Cahiers du Monde russe et soviétique*, XIX (1 — 2), Janv-Juin 1978, pp 67-117.
- Who's who in lebanon*. Beyrouth: ed. Publitec, 1967-1968, 1977-1978.

### II — SOURCES ET DOCUMENTS INEDITS.

- Association des Industriels au Liban:
- Liste des membres inscrits de 1975.
  - Liste des membres inscrits de 1979.

Ministère de l'Industrie.

- Liste des entreprises industrielles de plus de 100.000 Livres Libanaises de capital, en 1969.

### III — ENQUETES ET INTERVIEWS.

- Dépouillement des bordereaux des entreprises arméniennes parmi ceux du recensement industriel de 1964; dépouillement effectué en 1969 à la Direction Centrale des Statistiques.
- Archives de la Commissions de Conciliations de Conflits de Travail au Ministère des Affaires Sociales: Consultations des dossiers des années 1968 jusqu'à 1980.
- Enquêtes et questionnaires ouverts auprès de 10 ouvriers et 8 industriels arméniens.
- Entretiens avec des responsables et des cadres-militants du parti Tchang arménien.
- Entretien avec un membre fondateur arménien du Parti Communiste Libanais.

CHAPITRE 8

LA BOURGEOISIE PALESTINIENNE  
ET L'INDUSTRIE

*étude socio-historique*

*Nadine PICAUDOU*

---

La problématique de l'industrialisation continue à représenter la pierre angulaire des grandes théories du développement, la mise en place d'un secteur manufacturier intégré étant l'une des conditions de la croissance auto-centrée dans les pays du Tiers-Monde. Certains commencent, il est vrai, à dénoncer les «mythes» d'un développement qui n'est souvent que l'extension d'une expérience européenne vieille de plus d'un siècle, à des pays vivant dans un contexte nouveau de dépendance. Mais cette problématique reste globalement la base des modèles mis en œuvre dans la plupart des nations sous-développées.

Dans le Moyen-Orient arabe aujourd'hui, *le choix industriel* dépasse toujours ses propres limites pour se faire *enjeu politico-économique central du mode de développement* (1) des sociétés locales. A ce titre, c'est l'un des lieux où se nouent, et donc se décryptent le mieux, rapports sociaux et interactions politiques. La problématique de l'industrialisation, loin d'être un thème de recherche parmi d'autres, est donc une approche privilégiée de l'analyse du développement des sociétés arabes.

Mais, il en est une dont l'étude pose des problèmes conceptuels et méthodologiques considérables: c'est la société palestinienne. La raison en est simple: la Palestine n'existe pas en tant qu'Etat constitué. On peut presque dire qu'elle n'a jamais existé en tant que telle, puisqu'elle a subi au XX<sup>e</sup> siècle une série de dominations étrangères: ottomane, britannique, israélienne et jordanienne. Aujourd'hui, c'est une *société désarticulée*, dont la moitié vit en diaspora, plus ou moins réinsérée dans diverses formations sociales, et l'autre moitié

---

1) Dans le sens que Touraine donne à ce terme. A. TOURAINE. *Les sociétés dépendantes*. Paris: Duculot, 1976.

sous occupation militaire israélienne depuis 1967, ou dans le cadre même de l'Etat sioniste depuis 1948.

Compte tenu de l'extrême diversité de ses conditions d'existence, et de leur évolution historique depuis une trentaine d'années, il peut paraître difficile de parler d'une *société palestinienne* et de l'analyser en tant que telle.

Pourtant, les toutes dernières années ont vu se multiplier les tentatives visant à élaborer une «sociologie des palestiniens» (1). Ce n'est pas un hasard: la prise de conscience politique du peuple palestinien, dont l'O.L.P. (2) est à la fois l'origine, la manifestation et le catalyseur, témoigne de l'existence d'un peuple qui aspire à se constituer en Etat; et à cet égard, il ne fait après tout que tirer les leçons de l'expérience européenne. Ce fait politique nouveau autorise à envisager la société palestinienne comme telle, même s'il ne supprime nullement les difficultés méthodologiques d'une pareille démarche. L'éventualité de la création, à plus ou moins long terme, d'un Etat palestinien indépendant justifie et nécessite l'analyse de la société, de sa constitution historique, de son éclatement et de son évolution récente, car il ne suffit pas de multiplier des études chiffrées sur la viabilité économique d'un Etat; il faut connaître les éléments potentiels de sa dynamique sociale.

Toutefois, résoudre l'équation — Etat, société, industrialisation — relève de la gageure, lorsque deux variables manquent; le peuple palestinien n'a pas d'Etat, et n'est pas réellement une société. Il y a d'une part un embryon de structures étatiques, c'est l'O.L.P. mais sa réflexion économique est squelettique, et d'autre part les éléments dispersés d'une bourgeoisie palestinienne impliqués dans différents procès de production. La seule approche possible est donc d'analyser l'origine et la nature de cette bourgeoisie, depuis son développement sous le mandat britannique jusqu'à nos jours, sa position face au choix industriel, et le degré de son implication idéologique dans la problématique de l'industrialisation liée à celle de l'Etat national, ce qui ne manque pas de poser la question de ses rapports avec la direction politique actuelle du mouvement de libération.

L'hypothèse qui sous-tend cette étude est celle d'un *blocage historique* de l'émergence d'une bourgeoisie palestinienne, blocage dû à des facteurs endogènes (la nature même de la société palestinienne) et à des facteurs exogènes: le fait sioniste et l'éclatement de la société palestinienne en 1948, suivi pour certains d'une domination néo-coloniale paralysante, pour d'autres de la perte de toute base territoriale et de la dispersion tant économique que géographique.

(1) Voir notamment, *The sociology of the Palestinians* (Ed. by Khalil NAKHLEH and Elia ZUREIK). London: Croom Helm, 1980. Cet ouvrage pose clairement le problème d'une sociologie unifiée pour appréhender la réalité multiple du peuple palestinien.

(2) Organisation de Libération de la Palestine.

La combinaison d'une perspective diachronique et des problèmes méthodologiques, posés par la profonde diversité des groupes constituant la société palestinienne aujourd'hui, oblige à adopter un plan à la fois chronologique et géographique.

La première partie vise à présenter économiquement la Palestine de la fin du mandat britannique, en soulignant l'amorce d'un processus d'industrialisation dans le cadre du «cloisonnement» entre les deux secteurs, juif et arabe.

La deuxième étudie les «palestiniens de l'intérieur» depuis 1948 (Etat d'Israël et territoires occupés), pour faire apparaître l'ensemble des blocages qui entravent l'émergence d'une bourgeoisie palestinienne autonome.

La troisième partie, enfin, tend à proposer quelques hypothèses sur l'évolution de la bourgeoisie palestinienne dans la diaspora, ses origines, sa nature économique, sa conscience de groupe et ses positions politiques.

Les deux premières parties reposent exclusivement sur une recherche bibliographique. Pour la seconde, les études relatives à l'économie des territoires occupés par Israël depuis 1967, sont très nombreuses, mais la plupart sont générales et surtout offrent peu d'analyses des groupes sociaux. Des études de terrain seraient nécessaires pour compléter ce travail et le focaliser davantage sur l'évolution de la bourgeoisie. Malheureusement, le temps et les moyens dont nous disposons nous en ont empêchés. La troisième partie est au contraire le fruit d'un travail de terrain effectué en Jordanie et au Liban, et de quelques éléments bibliographiques disponibles sur le Koweït. La méthode choisie est celle de longs entretiens semi-directifs avec des représentants de la bourgeoisie palestinienne. Elle est en soi discutable et en tous cas insuffisante pour rendre compte de la dynamique de tout un groupe social. Les entretiens, de par leur nombre limité, n'ont du reste aucune vocation à la représentativité. De surcroît, l'absence du Koweït et des pays du Golfe dans l'enquête de terrain rend difficile toute généralisation et minimise sans doute la part des éléments les plus neufs et les plus dynamiques de la bourgeoisie palestinienne. Cette absence n'est donc due qu'aux limites temporelles imposées à notre recherche. Telle qu'elle est pourtant, cette troisième partie nous semble parfaitement répondre à son but: présenter, dans le désert quasi-absolu des études sociologiques palestiniennes portant sur la diaspora (1), un certain nombre d'hypothèses destinées à être reprises dans des recherches ultérieures.

(1) A l'exception des camps, qui eux ont donné lieu à de nombreuses analyses.

## I. LA PALESTINE DU MANDAT: AMORCE D'UNE INDUSTRIALISATION ET «CLOISONNEMENT» ECONOMIQUE.

### 1. Le cadre socio-économique

Jusqu'en 1914, la Palestine n'est qu'un «obscur recoin» (1) de l'empire ottoman moribond. L'économie y repose sur une agriculture pré-capitaliste à faible rendement. Consécutivement au déclin économique que connaît l'ensemble de l'empire au XIX<sup>e</sup> siècle, et à la marginalisation de la Palestine par rapport aux grands courants d'échanges commerciaux, le mode de production dominant y est de type tributaire quelque peu dégradé. Profitant de la faiblesse du pouvoir ottoman, les fermiers de l'impôt (multazim) se sont faits grands propriétaires fonciers, prélevant à leur profit une large part du surplus extorqué à la paysannerie. Ces rapports de production se surimposent parfois à un mode d'exploitation communautaire du sol: le système musha'a. Certaines terres sont possédées par la communauté villageoise qui les redistribue périodiquement entre ses membres.

Sur cette base agricole prédominante, se greffent un artisanat spécialisé et des activités commerciales à la fois locales et à longue distance. Mais les rapports marchands dominants dans les grands moments de l'histoire des empires arabes d'Orient y semblent secondaires. Toutefois des études ponctuelles plus approfondies seraient nécessaires pour déterminer la part respective des revenus que les classes dirigeantes tirent de l'exploitation des paysans et des bénéfices du commerce, et l'articulation exacte entre rapports marchands et rapports agraires (2).

Dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la Palestine connaît à un double titre une pénétration capitaliste graduelle: partie intégrante de l'empire ottoman, elle a subi les effets de l'ouverture de l'empire aux capitaux européens; terre d'élection de l'idéologie sioniste, elle est peu à peu devenue le lieu d'une colonisation de peuplement. La pénétration européenne, c'est avant tout la banque et les communications: pénétration financière et mise en place d'une infrastructure de transports dans une région avant tout convoitée pour des raisons stratégiques (3). 1870-1914, c'est pour l'Europe occidentale, la belle

(1) N. WEINSTOCK. *Le sionisme contre Israël*. Paris: ed. Maspero (cahiers libres 146 — 147 — 148), 1969, p. 63.

(2) Sur toute la problématique de l'articulation du mode de production tributaire et des rapports marchands dans le monde arabe, voir S. AMIN. *La nation arabe*. Paris: ed. de Minuit, 1976, p. 123 et suivantes.

(3) Pour tous les problèmes de pénétration financière européenne dans l'empire ottoman, voir, Jean DUCRUET. *Les capitaux européens au Proche-Orient*. Paris: PUF (Etudes économiques internationales), 1964, et J. THOBIE. *Intérêts et impérialisme français dans l'empire ottoman 1895 — 1914*. Paris: Ed. publications de la Sorbonne, 1977.

époque de l'exportation de capitaux pléthoriques en quête de placements profitables. L'empire ottoman est l'une des destinations privilégiées des investissements européens, dans le commerce, les transports et surtout les prêts à l'Etat, car il se débat dans les contradictions de la surimposition d'un budget de type occidental moderne à une économie pré-capitaliste en déclin. Or, il ne suffisait pas d'appliquer des méthodes fiscales modernes pour dégager les revenus substantiels, comme semblait parfois le croire le pouvoir ottoman. En 1881, à la suite d'une banqueroute du gouvernement incapable d'assurer des rentrées régulières lui permettant de rembourser ses dettes, les créanciers européens établissent une administration de la Dette Publique, directement chargée de la levée de certaines taxes destinées à assurer le remboursement des emprunts et le paiement des intérêts. Certaines dîmes — principal impôt sur les produits agricoles — servent de garantie à cette caisse. Désormais, le surplus extorqué est partiellement transféré au centre du système impérialiste. C'est par la monétarisation de l'économie que le capitalisme pénètre peu à peu le monde rural. Pour rationaliser la perception de l'impôt, l'empire avait promulgué, dès 1858, un code foncier qui avait pour but la reprise en main par l'Etat du prélèvement du surplus au détriment des grands propriétaires fonciers et des anciens fermiers de l'impôt, et le développement de l'appropriation privée de la terre, au détriment de la possession communautaire ou tribale du sol. Cette monétarisation de l'agriculture se combine à la spéculation provoquée par l'arrivée des premières vagues d'immigrants juifs et le rachat des terres, pour faire augmenter le taux de la rente, dans une agriculture qui reste traditionnelle et ne voit guère augmenter ses rendements, sauf toutefois dans les régions côtières.

L'accroissement du surplus prélevé sur la masse des fellahin conduit à l'endettement et à la prolétarisation. Dans les années 1930, les taux d'intérêt atteignent couramment 30%, parfois 50, voire 100 ou 200% (1). En 1936, l'endettement moyen d'une famille paysanne arabe est de 25 à 30 livres palestiniennes par an, pour un revenu moyen de 27 L.P. (2). Accablé de dettes, le paysan est souvent contraint de céder sa propriété; dans le meilleur des cas, il devient métayer sur sa propre terre, au pire journalier agricole, l'usure étant l'une des voies les plus directes vers la prolétarisation. En 1931, 22% de la population agricole est formée de paysans sans terre (3). Dans le même temps, la pénétration européenne ruine l'artisanat local, appoint précieux dans les revenus du paysan. La monétarisation de l'économie et la spéculation foncière

(1) D. WARRINER. *Land and Poverty in the Middle East*. London — New-York: Royal Institute of International Affairs, 1948, p. 126.

(2) *A survey of Palestine, 1946* — Prepared in december 1945 and january 1946 for the information of the Anglo-American Committee of inquiry, Jerusalem, 1946, vol I, p. 364.

(3) D. WARRINER, op. cit., p. 63

conduisent à la concentration des terres entre les mains de grands propriétaires urbains souvent absentéistes<sup>(1)</sup>. D'après les résultats de l'enquête Johnson-Crosbie effectuée par les britanniques en 1930, environ 21% des surfaces cultivées appartiennent à de grands propriétaires fonciers résidant le plus souvent en ville. Près de 30% des fellahin sont métayers ou ouvriers agricoles; 66% possèdent des terres, mais la moitié d'entre eux disposent de moins d'un feddan<sup>(2)</sup>.

Pour la plupart des grands propriétaires, la terre reste avant tout source de prestige et de plus en plus de spéculation. Seule une petite minorité réinvestit une part du surplus et développe une agriculture de type capitaliste, d'où elle ne dégage plus seulement une rente, mais un véritable profit, par l'exploitation d'une main-d'œuvre salariée. C'est le cas dans les plantations d'agrumes dont la superficie est passée de 22.000 dunums en 1922 à 144.000 en 1937<sup>(3)</sup>. La production de fruits et légumes et l'élevage laitier sont des domaines où commence à se développer une intensification de la production. Mais de façon générale, le secteur agricole arabe, même s'il commercialise une part croissante de sa production (25% en moyenne, agrumes mises à part, contre 75% pour l'agriculture juive) continue à produire selon des techniques traditionnelles, et reste dominé par des rapports de production pré-capitalistes. Il fournit à une population non agricole en plein essor, des produits vivriers bon marché, et dégage un surplus de main-d'œuvre prolétarisée disponible pour les autres secteurs de l'économie.

La révolution agricole, comme souvent dans le Tiers-Monde, n'a pas précédé le développement de l'industrialisation qui n'est pas le fruit d'une évolution interne mais d'un apport exogène, d'une greffe du capitalisme mondial sur la société palestinienne. La structuration d'une telle société ne pouvait donner naissance à une bourgeoisie moderne<sup>(4)</sup>.

## 2. Emergence de l'industrie

La Palestine est, avec l'Égypte et le Liban, l'un des seuls pays du Moyen-Orient arabe à avoir connu sous le mandat une véritable amorce d'industrialisation.

(1) L'exemple de la famille libanaise des Sursock est fameux. En 1872, elle acquit 18.000 hectares (soit 20 villages et 4.000 paysans) dans la vallée de Jezréel pour un prix dérisoire; elle revendit ces terres aux colons sionistes au moins dix fois plus cher. Si cet exemple est resté célèbre, il ne faudrait pas oublier que la majorité des grands propriétaires étaient palestiniens et que certains ont également vendu des terres aux sionistes.

(2) Ces pourcentages ne s'ajoutent pas; beaucoup d'entre eux se chevauchent: ainsi sur l'ensemble des terres affermées, près des 2/3 le sont aux grands propriétaires fonciers.

(3) N. WEINSTOCK, op. cit., p. 167.

(4) Voir Infra, p. 20 et suivantes

La part de l'industrie et de l'artisanat dans le revenu national à la fin du mandat est de 23% contre 24% pour l'agriculture et 53% pour les services<sup>(1)</sup>.

A considérer les chiffres globalement, le développement du secteur industriel en Palestine en trois ans seulement (1939 — 1942) est spectaculaire comme en témoigne le tableau ci-dessous.

**Tableau 1**  
**Evolution de l'industrie (1939 — 1942) en Palestine**

	Entreprises	1939	1942
Nombre d'entreprises	Juives	873	1907
	Arabes	339	1558
Personnes employées dans l'industrie	Juives	13678	37773
	Concessions	2619	3400
	Non juives	4117	8804
Valeur de la production Industrielle brute en 000 L.P.	Juives	6046	29041
	Concessions	1251	2131
	Non juives	1545	5658
Valeur nette de la production industrielle en 000 L.P.	Juives	2455	11488
	Concessions	1106	1631
	Non juives	313	1725
Capitaux investis en 000 L.P.	Juives	4391	12094
	Concessions	5799	6294
	Non juives	704	2131
Salaires payés en 000 L.P.	Juives	1008	5641
	Concessions	274	611
	Non juives	122	510

Source : INSEE. *La Palestine...* op. cit., p. 88.

Le nombre d'établissements a augmenté de près de 65%, celui des employés de près de 60% et la production nette a presque quadruplé. Quant aux capitaux investis, même si leur croissance est moins frappante, leur volume n'en a pas moins presque doublé. Les variations dans les pourcentages d'augmentation des différents indicateurs économiques suggèrent que la croissance globale du secteur provient surtout du développement d'entreprises de petite taille et faiblement capitalistique.

Il faut également noter l'éparpillement de la production industrielle: la branche la plus importante en 1942 représente moins de 20% de l'output industriel.

(1) INSEE. *La Palestine, Memento économique*. Paris: PUF, 1948, p. 164.

**Tableau 2**

**Contribution des différents secteurs à la production industrielle: 1942.**

	Output (Net) %	Nbr. de personnes engagées %	Produit net par personne (L.P.)	Capital investi par personne (L.P.)	Salaire moyen / personne (L.P.)
Grains et céréales à moudre	9,4	4,4	573	900	190
Boulangerie	18,1	183,3	259,5	227	148,5
Eaux gazeuses	3,5	2,3	352,5	416,5	169
Cigarettes	12,6	9,4	370,5	400	112,5
Construction navale	0,6	0,7	236,5	558,5	249
Emballages carton	2,6	4,2	158,5	196,5	96,5
Tannerie	5,9	4,8	306,5	497	188
Tissage	19,3	23,1	229,5	263,5	135,5
Chaussures	14,1	16,2	239	200	169,5
Portes, fenêtres construction légère	2,7	4,8	180,5	183,5	147
Carrosseries automobile	2,1	2,6	270	482,5	172
Ateliers mécanique	8,5	9,2	242	383,5	166,5

Source: Calculs effectués à partir de: *A Survey of Palestine*, op. cit., vol. I, sectio 13, T.1 p. 1275 et T.2 p. 1276.

La contribution des différentes branches à l'ensemble du secteur en 1942 est elle même inégale. Par ordre d'importance décroissante, ce sont l'industrie de la chaussure, la boulangerie, le textile et la fabrication des cigarettes qui viennent en tête pour la production nette comme pour le nombre de personnes employées. Ce sont des industries de consommation, déjà traditionnelles en Palestine, à l'exception peut-être du textile, plus récemment développé par les capitaux juifs (voir *Infra* p. 17). Elles ne se situent ni parmi les branches à plus forte immobilisation de capital, ni nécessairement parmi celles où la productivité du travail est la plus forte, à l'exception de l'industrie des cigarettes.

Le très faible éventail de productions couvert par l'industrie et la faiblesse de la taille moyenne des entreprises (moins de quinze ouvriers par établissement) soulignent le caractère artisanal dominant de la production.

Pourtant quelles que soient ses limites et ses faiblesses, un secteur industriel est en voie d'émergence en Palestine au moment de la seconde guerre mondiale. Mais, il est principalement le fait d'apports exogènes, les immigrants juifs, greffés sur une société restée traditionnelle. En 1922, il y a 83.790 juifs en Palestine sur une population totale de 752.048 habitants. En 1931: 174.000

sur 1.035.821 habitants; et en 1945: environ 550.000 sur 1.810.037 (1). Au début du mandat, ils ne représentaient donc que 11% de la population palestinienne, à la fin, ils en forment 30%.

L'apport de l'immigration juive à l'émergence d'un secteur industriel en Palestine se situe à plusieurs niveaux: elle a d'abord contribué à l'élargissement du marché de consommation, à la fois par le nombre des nouveaux arrivants, par leur pouvoir d'achat supérieur dans l'ensemble à celui de la population autochtone, et par un type de consommation plus diversifiée qui a accru la demande potentielle de produits manufacturés. Ils ont également apporté avec eux un certain nombre de spécialisations, et un niveau de technicité supérieur à celui qui prévalait en Palestine. C'est ainsi que, dans les années 1922-24, la quatrième vague d'immigrants juifs polonais a beaucoup développé le tissage du coton.

Mais la contribution essentielle se situe au niveau de l'apport de capitaux. C'est dans les années 1930 — 1940 que de nombreux juifs allemands fuyant le nazisme s'installent en Palestine. A la différence des précédentes vagues d'immigrants, surtout constituées d'éléments populaires ou petits-bourgeois, on y trouve cette fois des représentants des classes moyennes disposant de capitaux importants. Dans le premier cas, il s'agissait d'une petite bourgeoisie traditionnelle d'artisans et de boutiquiers, marginalisés par le développement du capitalisme en Europe orientale. Les juifs allemands, eux, fuyaient une politique systématique de discrimination puis d'extermination raciale, qui touchait pratiquement toutes les catégories sociales. En 1933, l'Organisation sioniste mondiale négocia avec l'Allemagne nazie un accord de transfert des capitaux juifs allemands en Palestine, qui provoqua une croissance spectaculaire du capital juif investi dans l'industrie notamment.

**Tableau 3**  
**Capital juif investi en Palestine**  
**dans l'industrie: 1925-39 (en L.P.)**

	Capital investi	Equipement industriel importé
Avant 1925	2 500 000	—
1925 — 1929	1 000 000	—
1930 — 1932	2 500 000	606 000
1933 — 1939	7 000 000	4 905 000

Source: K. GRUNWALD — J.O. RONALL. *Industrialization in the Middle East*. New-York: Council For Middle Eastern Affairs Press, 1960, p.260.

(1) J. ABU LUGHOD. «The demographic Transformation of Palestine», in *The Transformation of Palestine* (Ed. I. ABU LUGHOD). Evanston: North-Western University Press, 1971, pp. 142, 144, 152.

A côté de l'afflux d'immigrants juifs européens soucieux d'établir en Palestine de solides bases productives, l'éclatement de la seconde guerre mondiale contribue aussi à expliquer l'amorce d'un processus d'industrialisation par substitution aux importations. C'est un phénomène classique dans le Tiers-Monde, qui, au Moyen-Orient, a touché l'ensemble des pays arabes entre 1939 et 1945 quoique de façon inégale. L'interruption des échanges commerciaux traditionnels avec l'Europe oblige à substituer une production locale à des marchandises importées, et stimule le développement d'une industrie de biens de consommation. L'expansion fut d'autant plus forte en Palestine que le pays était devenu une véritable base militaire; les dépenses nettes de l'armée britannique entre 1939 et 1944 se sont élevées au chiffre considérable de 113.000.000 de L.P. (1). La puissance mandataire n'avait avant 1939 aucune politique d'encouragement à l'industrie. L'article 18 du mandat interdisait même l'instauration de tarifs douaniers préférentiels, seuls susceptibles de protéger le développement d'une industrie naissante. Cette politique s'inscrivait dans la meilleure tradition du colonialisme classique, ouvrant les marchés des pays soumis aux exportations des métropoles. Or, l'interruption des approvisionnements européens pendant la guerre obligea la Grande-Bretagne à soutenir le développement d'une production locale. Dans le même temps, la résorption du chômage par la mise en chantier de travaux publics et la hausse générale des revenus moyens élargissaient le marché de consommation.

La croissance économique durant la deuxième guerre mondiale est seule susceptible d'expliquer le développement spectaculaire du secteur industriel entre 1939 et 1942 (2). Même si nombre de créations nouvelles ne s'avèrent pas rentables une fois la paix et la concurrence internationale revenues, l'impulsion n'en était pas moins donnée.

Il est manifeste que le boom économique enregistré en Palestine au début des années 1940 a surtout bénéficié au secteur juif déjà prépondérant, et a doté la communauté juive d'un substrat économique qui a pu aider à l'édification de l'Etat d'Israël.

### 3. Déclin relatif du secteur arabe

Si l'on reprend les indicateurs généraux du tableau 1 en les décomposant entre secteur juif et secteur arabe, la prépondérance du premier et sa contribution dominante à l'industrialisation apparaissent clairement.

En 1942, le secteur arabe représentait près de la moitié du nombre total d'établissements industriels (45,5%) mais seulement 17,6% du nombre d'employés, 11,6% de la production et 10,3% des capitaux investis. Le décalage

(1) Cf. K. GRUNWALD ET J.O. RONALL, op. cit. n° p 261.

(2) Voir Supra, Tableau 1.

entre ces indicateurs souligne le caractère très artisanal du secteur arabe, dont la production est éparpillée dans un grand nombre de petites unités.

Quelques chiffres supplémentaires suffiront à situer les différences entre secteurs juif et arabe dans l'industrie naissante. En 1942, le capital moyen investi par personne employée s'élevait à 320 L.P. dans le premier, et à 242 dans le second. La production nette par personne était de 304 L.P. dans le secteur juif, et de 196 dans le secteur arabe (1). L'industrie arabe se présente donc comme un secteur à la fois moins capitalistique et moins productif que l'industrie juive; elle se dégage encore mal de l'artisanat.

Son évolution sous le mandat marque un net déclin de sa contribution à l'ensemble de la production. On estime en effet qu'en 1928, elle représentait 65% des personnes employées, 50% de la valeur de la production globale et 40% environ du capital investi (2).

Le même déclin relatif apparaît au niveau de la distribution du revenu national par communauté selon le secteur d'activité comme en témoigne le tableau 4.

**Tableau 4**  
**Distribution du revenu national entre juifs et arabes**  
**par secteur économique: 1936-1944.**

Secteurs	1936		1944	
	Juifs %	Arabes %	Juifs %	Arabes %
Agriculture	30,1	69,9	30,8	69,2
Manufacture	66,4	33,6	88,3	11,7
Construction	83,2	16,8	48,2	51,8
Commerce —				
Transports —	59,2	40,8	64,2	35,8
Finances				
Santé — Education	80,3	19,7	—	—
Revenu National Total	52,6	47,4	59,7	40,3
Population	28,1	71,9	30,4	69,6

Source: S. EISENSTADT, R. BAR YESEF, C. ADLER. *Integration and Development in Israël*. New-York: Praeger 1970 p. 73, cité par E.T. ZUREIK. *The Palestinians in Israël, A Study in Internal Colonialism*. London and Honley: Routledge and Keagan Paul, 1979, P.258.

Notons d'abord qu'en moyenne moins d'un tiers de la population se partage plus de la moitié du revenu national, et que l'écart s'est creusé au

(1) Chiffres calculés à partir du Tableau 1.

(2) Saïd B. HIMADEH. *The Economic Organization of Palestine*. Beirut: American Press, 1938, P. 243.

détriment de la population arabe entre 1936 et 1944. Si l'on considère la seule industrie manufacturière, la chute de la part arabe est tangible: de 33,6% en 1936 à 11,7% seulement en 1944.

Elle n'est que partiellement compensée par une hausse parallèle dans la construction et dans certains services.

De même, entre 1936 et 1941, la contribution du secteur arabe à la part du revenu national provenant de l'industrie est passée de 13,6 à 10,8%. Dans le même temps, celle du secteur juif a augmenté de 26 à 41% (1).

**Tableau 5**  
**Contribution de secteurs non juifs\* à la production industrielle par branche en 1942**

	% de l'output net	% du nombre de personnes employées
Grains Céréales à moulin	40,3	42,4
Boulangerie	25,4	45,9
Eaux gazeuses	18,7	33,3
Cigarettes	59,9	63,9
Construction navale	25,9	33,0
Emballage carton	22,3	35,4
Tannerie	22,2	30,7
Tissage	18,3	51,0
Tissage	18,3	51,0
Chaussures	47,3	54,7
Portes Fenêtres		
Construction légère	52,0	70,7
Carrosseries automobiles	21,2	51,7
Ateliers mécaniques	30,4	34,9

● Regroupent le secteur arabe et les concessions dont la majorité sont aux mains des juifs mais ne sont pas comptabilisées dans le secteur juif. Ces chiffres sont donc légèrement faussés lorsque l'on s'intéresse au secteur arabe mais ils sont les seuls dont on dispose.

Source: Les pourcentages ont été calculés à partir de : *A Survey of Palestine*, op. cit. Section 13, T 2 p. 1276.

Si l'on opère une décomposition par branche d'activité de la contribution arabe à l'industrie, quatre branches émergent, où le secteur arabe produit entre 40 et 60% de l'output net: les cigarettes, les produits métalliques légers (destinés à la construction), l'industrie de la chaussure et la minoterie. Mais, l'on ne saurait s'en tenir à ce tableau qui exclut l'artisanat et nombre de petits ateliers, ce qui explique qu'on n'y trouve presque aucune des activités les plus traditionnelles de la Palestine arabe: ainsi, la production d'huile d'olive assurée

(1) Fawaz TRABULSI, «The Palestine Problem: Zionism and Imperialism in The Middle East», *New Left Review*, n°57, sept-oct. 1969, pp. 53-90, 64-65.

pour moitié par le secteur arabe (avec 25.000 tonnes en 1943), le savon (plus de 4000 T); Naplouse à elle seule possède en 1936 - 24 unités de production (1); le chocolat et les sucreries, les boissons alcoolisées; les briques et tuiles pour la construction. L'image est tout particulièrement faussée au niveau du tissage où le secteur arabe ne ferait que 18,3% de la production; mais seul le tissage industriel est ici pris en considération. Or, il existe un artisanat traditionnel lié au tissage et à certaines activités annexes de confection et de la broderie. L'importance qu'y occupe le travail à domicile non comptabilisé contribue également à sous-estimer ce type d'activités.

Le déclin relatif du secteur arabe face à la croissance du secteur juif est incontestable durant la période du mandat. Le boom économique suscité par la deuxième guerre mondiale bénéficie d'abord au secteur juif plus développé et plus moderne, mais n'est pas sans toucher aussi le secteur arabe. Si l'on compare leur part respective en 1939 et en 1942 à partir du tableau 1, la contribution arabe à la production nette est passée de 8 à 11,6%; et dans les capitaux investis, de 6,4 à 10,3%.

Un gros effort a en effet été réalisé au niveau des investissements arabes pendant la guerre, même s'ils restent faibles en chiffres absolus (à peine plus de 2 millions de L.P. en 1942). Toutefois, c'est dans le seul domaine des capitaux investis que la contribution arabe à la croissance globale entre 1939 et 1942 excède la contribution juive, ce qui prouve d'abord à quel point les investissements arabes étaient dérisoires avant la guerre.

Les créations nouvelles intervenues entre 1939 et 1945 sont les premières à rompre véritablement avec l'artisanat (2). Des sociétés par actions sont créées avec l'aide des premières banques palestiniennes, et singulièrement la banque arabe, fondée par Abd El Hamid Shuman en 1930 à Jérusalem. Ce fils de petits commerçants de Safad, profondément nationaliste arabe, fonde la première banque palestinienne pour venir en aide à ses concitoyens et stimuler le développement de la production face à la concurrence juive.

D'autres sociétés industrielles voient le jour, avec la participation du capital ou de la technique étrangère: les syriens sont présents dans les projets textiles de Jaffa et Acca entre 1945 et 1948; les libanais dans les produits pharmaceutiques et dans les cigarettes à Haïfa; des ingénieurs polonais travaillent à l'usine de montage automobile de Gaza; une usine de ciment est prévue

(1) S.B. HIMADEH, op.cit., p. 266

(2) Si l'on accepte les grosses sociétés, comme la National Palestine Flour Mills Co. Ltd., minoterie installée à Jaffa avec un capital de 50.000 L.P. la Shukri Deeb and Co. société d'extraction du sel de la Mer Morte, fondée en 1927; ou encore la Société de Fabrication des cigarettes, cf. S. HIMADEH, op. cit., p. 255 à 257.

près de Tulkarem, avec un capital initial de 300.000 L.P. et une participation financière britannique (1).

#### 4. «Cloisonnement» économique?

Il était nécessaire de donner ces quelques chiffres pour situer le problème des secteurs industriels arabe et juif en Palestine sous le mandat, mais l'on ne saurait rester à ce faux parallélisme entre les deux; ce serait tenter de comparer deux choses incomparables: d'une part un secteur juif transplanté qui a greffé sur la Palestine une industrialisation bénéficiant de capitaux accumulés ailleurs et d'une main-d'œuvre qualifiée formée ailleurs, d'autre part un secteur arabe qui reste un artisanat en voie d'évolution interne vers l'industrie, souffrant de la faiblesse des investissements et du manque de main-d'œuvre qualifiée.

La plupart des études portant sur la période du mandat, voire sur les premières années postérieures à la création de l'Etat d'Israël, insistent sur le «cloisonnement» total entre les deux secteurs économiques arabe et juif. Il est vrai qu'on ne trouve pas de travailleurs juifs dans les entreprises arabes; et très peu de travailleurs arabes dans les entreprises juives à l'exception des plantations d'agrumes. Employés juifs et arabes ne se côtoient guère que dans les services gouvernementaux et les grandes sociétés concessionnaires, dont le capital est majoritairement juif, mais qui sont tenues d'embaucher un taux déterminé de salariés arabes: ainsi la Palestine Electric Corporation, et la Palestine Potash Limited.

A une agriculture arabe extensive, qui reste, malgré sa pénétration par l'économie de marché, une agriculture de substance, se juxtapose et s'oppose une agriculture juive de type intensif massivement destinée à la commercialisation.

De même dans l'industrie, nous l'avons dit, les décalages considérables observés entre les deux secteurs semblent autoriser à parler de simple parallélisme. Les différences dans l'ampleur de l'investissement, le niveau de productivité, et le coût de la main-d'œuvre ne sont possibles qu'en l'absence de concurrence directe entre les deux groupes. Le «cloisonnement» entre les deux secteurs est en fait l'un des principes de base de l'idéologie sioniste ou du moins de son aile socialiste: conquête de la terre, «travail juif» et «produit juif». Ces trois slogans ne sont que l'aboutissement logique du sionisme. Ce mouvement est fondé sur l'immigration juive en Palestine; or, l'afflux d'immigrants dépend de la capacité d'absorption économique du pays. Il faut donc exclure la concurrence du travail arabe devant l'emploi, d'où la proclamation du «travail juif». Si l'agriculture et l'industrie sont tenues d'utiliser des ouvriers juifs et de les payer plus cher, leurs coûts de production seront plus élevés; pour échapper à la

(1) In *The Palestine Year Book*, Vol II, New-York: Zionist organisation of America. 1944-1946. p. 218.

concurrence, il faudra poursuivre une politique de boycott du produit arabe et de valorisation idéologique du «produit juif». Le but ultime était de rendre à la communauté juive immigrée une structure sociale normale fondée sur une base productive solide, pour redresser cette «pyramide à l'envers» qu'était la société juive de la diaspora; il fallait que les commerçants et les intellectuels se fassent ouvriers et paysans pour permettre la constitution d'une société équilibrée et d'un Etat, à moins que l'ordre ne soit inverse. Le processus tendait moins à exploiter les arabes qu'à les déposséder et à les exclure.

Mais, les apparences d'un «cloisonnement» entre les secteurs arabe et juif cachent en profondeur une *articulation complexe*. Pour la mettre à nu, il faut revenir à la comparaison de leurs coûts respectifs de production. Quelle que soit la branche d'activité considérée, la productivité du travail est toujours nettement supérieure dans le secteur juif; les salaires moyens sont toujours nettement inférieurs dans le secteur arabe, parfois de deux à trois fois. Si l'on rapproche les deux indicateurs, il apparaît que dans l'ensemble les coûts de production sont inférieurs dans le secteur arabe puisque pour une livre palestinienne de salaire payé, le montant de la production nette est de 1,9 L.P. contre 1,7 dans le secteur juif (1).

Le problème de la concurrence d'une main-d'œuvre à bon marché n'est pas spécial à la Palestine. Mais la communauté juive l'a résolu par la ségrégation, la Histadrut (2) étant la première à protéger les colons sionistes immigrés contre les «indigènes».

S'il s'agit bien d'une ségrégation idéologique, elle n'en est pas moins permise par des facteurs politico-économiques objectifs. Le secteur juif peut se permettre des coûts de production élevés non seulement grâce à la politique de boycott des produits arabes, mais aussi grâce au soutien que lui apporte le gouvernement du mandat au détriment du secteur arabe, et à l'appui des organisations sionistes mondiales qui insufflent d'énormes capitaux.

La Grande-Bretagne a apporté une aide directe en accordant au capital juif trois des cinq grandes concessions, qui à elles seules représentent 90% du total. Les liens sont nombreux entre la finance anglaise et l'industrie sioniste: ainsi la Barclay's bank a consenti des prêts importants au Kéren Hayesod (le fonds d'installation des colons). En 1937, la communauté juive obtient de la Grande-Bretagne la création d'un port à Tel-Aviv, réservé au «travail juif», qui va largement ruiner le port arabe de Jaffa. Mais, c'est surtout par sa politique fiscale que le gouvernement du mandat ponctionne le secteur arabe au profit du secteur juif. La principale source de revenus de l'Etat est la taxation indirecte des produits de consommation de base qui touche surtout la popula-

(1) *A Survey of Palestine*, op.cit., section 13. T 4, p. 1278

(2) Le puissant syndicat juif.

tion rurale arabe majoritaire. La taxe sur la propriété rurale est calculée selon un pourcentage fixe de la productivité nette du sol. Les coûts de production sont en effet déduits ce qui favorise indirectement le secteur juif dont les coûts sont plus élevés et qui paye ainsi proportionnellement moins que le secteur arabe. De même dans l'industrie, la fiscalité favorise la grande entreprise moderne, le plus souvent juive, au détriment de la petite entreprise, surtout arabe. Le gouvernement du mandat renforce ainsi le transfert d'un surplus du secteur précapitaliste arabe vers un secteur capitaliste juif en expansion. Ce transfert s'opère également par la politique des prix; ainsi, en maintenant des prix de vente assez bas pour les céréales arabes destinées à approvisionner les villes juives car, lorsqu'il n'y a pas de risques de concurrence pour les produits juifs, il ne saurait être question de boycotter les produits arabes.

Le compartimentage entre secteur juif et arabe est un fait indéniable dans la Palestine du mandat; il est l'une des conditions de développement des activités juives. *Mais loin d'être une simple juxtaposition* où chacun des deux secteurs évoluerait à son rythme propre sans lien avec l'autre, l'économie palestinienne sous le mandat est faite de «l'articulation d'un mode de production capitaliste avec un mode de production pré-capitaliste médiatisée par l'Etat colonial britannique» (1). Ajoutons que ce mode de production capitaliste est plus une greffe que le produit d'une évolution interne; le sionisme représente la pointe avancée d'une pénétration capitaliste européenne qui, d'extérieure qu'elle était, se serait peu à peu faite interne.

##### 5. Caractères de la structure sociale arabe.

L'expansion d'une économie capitaliste juive au détriment du secteur indigène, n'a pu qu'entraver la formation d'une classe capitaliste arabe, formation déjà hypothéquée par la nature même de la société palestinienne.

Non que les classes dirigeantes arabes n'aient pu bénéficier de liquidités potentiellement investissables. La croissance spectaculaire des dépôts bancaires pendant la deuxième guerre mondiale en témoigne: ceux de la Banque arabe passèrent de 250.000 L.P. à 4.360.000 L.P.; ceux de la Banque du peuple arabe (2), de 50.000 à 2.500.000 L.P. En deux ans, de 1943 à 1945, leur contribution à l'ensemble des dépôts bancaires en Palestine a doublé, passant de 6 à 12% (3).

On estime par ailleurs, que les juifs ont dépensé sous le mandat environ 75 millions de dollars en achats de terre; même si une large part de cette somme

(1) Talal ASAD. «Anthropological texts and ideological problems: an analysis of Cohen on Arab villages in Israël», *Review of Middle East Studies* n° 1, 1975, p. 14.

(2) Fondée en 1933 sous le nom de Banque agricole par Baqi, l'un des fondateurs avec Schuman de la Banque arabe, avec participation de cette dernière.

(3) *Palestine Year Book*, op.cit., p. 220.

est allée à des propriétaires étrangers absentéistes (syriens ou libanais notamment) ou retournée à l'Etat par le biais de la fiscalité, elle n'en a pas moins constitué un transfert direct de liquidités des juifs aux arabes (1).

Mais, outre que ce transfert restait quantitativement limité par rapport à l'afflux de capitaux dans le secteur juif, il fallait qu'un certain nombre de conditions socio-économiques soient réunies pour que des disponibilités financières deviennent du capital, il fallait notamment qu'émerge une bourgeoisie arabe prête à investir dans les nouveaux secteurs productifs.

Or, cette émergence a été *historiquement bloquée*. La Palestine ne constitue pas, à cet égard, un cas spécifique. Dans l'ensemble des sociétés arabes du Moyen-Orient, on ne retrouve pas l'étape féodale sur les ruines de laquelle s'est développé en Europe un capitalisme commercial puis industriel. Les classes dirigeantes y ont conservé un double caractère *foncier et mercantile* qui pouvait très difficilement donner naissance à une bourgeoisie industrielle sur le modèle occidental. En Palestine, la concurrence du secteur juif, partie intégrante de la pénétration capitaliste européenne, n'a fait qu'aggraver ce blocage. La lente agression sioniste a contribué tout à la fois à pétrifier et à déformer la structure sociale palestinienne.

Les classes dirigeantes constituaient un groupe hétérogène que l'évolution économique avait depuis longtemps commencé à diversifier de l'extérieur. Le noyau en était le groupe des «effendis», à la fois *grands propriétaires fonciers et notables urbains*. Le nom qu'on leur donne, «effendis», prouve qu'ils étaient traditionnellement proches des cercles du pouvoir ottoman. A l'origine, ils peuvent être des «assraf», ces grandes familles urbaines qui se veulent descendantes du Prophète et qui cumulent souvent richesse foncière, service religieux et haute fonction publique (c'est le cas des Husseini à Jérusalem), ou descendants des *multazim* (fermiers de l'impôt) ou des *muqat'aji* (2), devenus propriétaires fonciers. Mais quelle que soit leur origine, l'on ne saurait trop insister sur la caractère *urbain* des notables palestiniens.

Une fraction de ces classes dirigeantes ne se contente plus de consommer le surplus prélevé; elle le réinvestit dans la terre, donnant naissance à un embryon de bourgeoisie agraire qui ne voit plus seulement dans le sol une source de revenus consommables et de prestige, mais aussi une source de profit: le développement des plantations d'agrumes, pour la commercialisation interne et surtout l'exportation, en témoigne. D'autres investissent dans le commerce, l'immobilier, la banque; quelques uns seulement, surtout pendant la deuxième guerre mondiale, se lancent dans l'industrie.

(1) J.C. HUREWITZ. *The Struggle for Palestine*. New-York: Greenwood Press Publishers, 1968.

(2) Bénéficiaires d'un *iqta'*: à l'origine sorte de «fief» militaire octroyé par le pouvoir à titre temporaire contre la fourniture d'hommes en armes.

Des familles telles que les Nashashibi ou les Khalidi représentent bien cette bourgeoisie à la fois agraire et commerçante qui est probablement l'une des rares à bénéficier du développement économique induit par l'implantation sioniste. Mais l'on ne peut en aucun cas parler de bourgeoisie industrielle, ce groupe se dégageant encore mal du précédent.

Ces classes dirigeantes quelque peu hétérogènes maintiennent, malgré des contradictions secondaires, une forte conscience de groupe, surtout pour le noyau traditionnel des «effendis». Tous sont liés par un réseau de relations personnelles, malgré d'inextricables rivalités de clans. Ce sont fondamentalement des classes plus consommatrices que productives. Certaines de leurs activités économiques et l'ensemble de leur mode de vie les rapprochent d'autres bourgeoisies compradores du Tiers-Monde.

Politiquement, l'absence d'une bourgeoisie nationale, même émergente en Palestine à la fin du mandat, a laissé la direction du mouvement national à des notables traditionnels déchirés par des luttes claniques internes et agrippés à leurs intérêts. Ils ont du reste réussi à maintenir leur domination après avoir liquidé leur base économique en perdant ou en vendant leurs terres.

Les classes moyennes se sont beaucoup développées sous le mandat; c'est un groupe hétérogène de marchands en même temps usuriers et spéculateurs immobiliers, d'artisans, de fonctionnaires et de membres de professions libérales. On y rencontre souvent les fils des classes dirigeantes qui ont commencé à investir la fonction publique et les professions libérales.

A la base, la politique du «travail juif» ferme à la main-d'œuvre arabe de nombreux débouchés et la canalise vers les emplois improductifs de l'administration et des services. La paysannerie appauvrie et chassée de ses terres ne tend guère à former un véritable prolétariat dont l'évolution est bloquée, tout comme celle d'une bourgeoisie nouvelle susceptible de rompre ses liens organiques avec les classes dirigeantes traditionnelles.

La structure économique-sociale de la communauté arabe a donc subi un processus de déformation et de blocage dans son évolution, qui a longtemps hypothéqué le devenir politique du mouvement national palestinien, mais dont il ne faudrait pas exagérer la spécificité par rapport aux autres sociétés du Moyen-Orient arabe.

La guerre de 1948 et la création de l'Etat d'Israël ont provoqué à la fois la dislocation et l'atomisation de la société palestinienne. Sur une population arabe estimée à environ 900.000 personnes au début de 1948, sur le territoire qui allait devenir Israël, 780.000 s'enfuirent en plusieurs vagues successives (1), perdant leurs sources de revenus. La bourgeoisie naissante perdit sa base territoriale et l'essentiel de ses moyens de production. A la différence d'un

(1) J. ABU LUGHOD in *The Transformation of Palestine*, op. cit., p. 160.

phénomène colonial classique où les classes dirigeantes locales peuvent s'allier à celles de la métropole, aucune alliance n'était possible avec les groupes dominants israéliens, de par la nature même de l'idéologie sioniste, qui cherchait à déposséder une population, sans la réintégrer systématiquement dans de nouveaux rapports de production. La communauté juive est ainsi entrée en conflit avec l'ensemble de la société palestinienne, y compris avec son «leadership».

A partir de 1948, il faut distinguer les «Palestiniens de l'intérieur» (Israël, Cisjordanie, Gaza) et ceux de «l'extérieur» (la diaspora palestinienne). Dans le premier cas, les classes dirigeantes ont pu conserver une base territoriale et une part au moins de leurs moyens de production; dans le second, elles ont perdu toute base et se sont dispersées dans différents pays où leur réintégration a pris des formes diverses.

## II. LES PALESTINIENS DE L'INTERIEUR: DEPENDANCE ECONOMIQUE ET BLOCAGE DE LA BOURGEOISIE LOCALE.

### 1. L'Etat d'Israël ou l'intégration économique inégale.

A la fin de 1948, après l'exode massif de la population palestinienne, il ne reste plus que 120.000 arabes dans les frontières du nouvel Etat d'Israël (1). Ils sont près de 586.000 en 1978, soit 15,7% de la population israélienne (2). Ils sont intégrés dans une société entièrement dominée par les Juifs, en tant que citoyens de seconde zone, à l'égard desquels l'Etat manie conjointement répression et intégration.

Sur le plan économique, les tentatives d'intégration dominent, afin de ne pas laisser se développer les bases d'une économie arabe autonome en Israël. A cet égard, le simple regroupement géographique de la majorité des palestiniens en Galilée est un danger potentiel que l'Etat sioniste cherche à juguler par un «Plan de judaïsation» de la région.

L'évolution de la répartition de la force de travail arabe par secteur économique donne une première image des bouleversements subis par la communauté arabe en Israël.

Le déclin régulier de l'emploi agricole est un phénomène naturel du développement, au moins en économie capitaliste. Mais, le pourcentage d'arabes employés dans l'agriculture est nettement plus élevé que celui des juifs qui ne dépasse pas 6%. Pourtant, en 1973-74, la production agricole brute du secteur arabe ne représente que 4% environ de la production agricole globale

(1) J. ABU LUGHOD in *The Transformation of Palestine*, op. cit., p. 160

(2) Israël Bureau of Statistics. *Statistical Abstract of Israël*, 1979, Table II /1, p. 31.

**Tableau 6**  
**Distribution par secteur de la force**  
**de travail arabe en Israël: 1944 — 1978 (En %)**

	1944	1950	1963	1967	1971	1973	1976	1977	1978
Agriculture	51,0	50,0	38,7	41,2	22,4	19,2	15,7	16,7	13,0
Industrie	11,0	10,0	16,6	15,7	13,0	15,1	18,6	17,7	19,4
Construction	6,0	22,3	21,6	16,1	23,2	25,0	22,1	22,9	20,4
Commerce									
Banque	10,0	—	5,9	8,2	13,9	13,0	13,1	14,2	14,4
Assurances									
Transports	5,0	6,0	4,5	5,6	6,4	6,4	6,7	6,0	6,2
Services publics	11,0	—	8,2	8,8	15,3	14,4	15,2	14,5	18,6
Services privés	—	—	3,0	3,2	5,3	5,0	8,3	7,5	7,3
Autres	6,0	11,7	1,5	1,2	0,5	1,9	0,3	0,5	0,7

— Pour 1944 — 1971:

Sources: *The Arabs in Israël, Statistics and Facts*: (Ed. by Yehi'El HARIRI). Center for Arab and Afro-Asian Studies, monograph series n°11 sept. 1972, 2<sup>e</sup> ed. p.24

— Pour 1973 voir Y. WASCHITZ. «Commuters and entrepreneurs», *New Outlook*, vol. 18, n°7, oct. nov. 1975, p. 46.

— Pour 1976 — 78: *Statistical Abstract of Israël 1979*, T XII /9, P.333.

israélienne (1). Il faut toutefois préciser qu'une partie des arabes employés dans l'agriculture le sont dans le secteur juif; leur production est donc comptabilisée dans l'output juif. Mais, il reste évident que le secteur agricole arabe, à l'exception de certaines productions en plein essor (comme les légumes), est peu à peu marginalisé. La pression démographique sur des terres dont l'extension est limitée et dont le rendement, malgré de notables améliorations, reste faible, libère une importante force de travail qui se prolétarise.

Or, si les arabes en 1973, sont à 19,2% employés dans l'agriculture, ils sont encore à 44% ruraux, ce qui laisse à penser que nombre de nouveaux prolétaires de l'industrie ou de la construction continuent à résider à la campagne et à reproduire partiellement leur force de travail sur une agriculture traditionnelle, ce qui permet le maintien de bas salaires dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Les emplois libérés par le secteur agricole semblent se reporter principalement sur la construction qui emploie à elle seule le quart de la force de travail arabe en 1973, et plus de 20% en 1978. L'emploi industriel arabe, après un développement marqué dans les années 1950 à 1963, a connu un déclin relatif jusqu'à 1973 et une remontée récente. Toutefois, moins de 20% des arabes travaillent dans l'industrie en 1978, et ils ne représentent que 5,9% des

(1) Y. WASHITZ, op. cit., p. 49.

ouvriers du secteur industriel (contre 25% de ceux de l'agriculture et 26,7% de ceux de la construction) (1).

Il faudrait pouvoir distinguer dans ces chiffres la part des emplois dans le secteur industriel juif et dans le secteur arabe. Ces statistiques n'existent pas pour des raisons évidentes, certains biais permettent de grossières approximations: ainsi, la distinction entre travail mobile et travail non mobile. Le travail mobile des villageois arabes se faisant principalement à destination du secteur juif et le travail non mobile à destination du secteur arabe local. Ainsi, les entreprises juives de l'agglomération nouvelle du Haut-Nazareth à proximité de la Nazareth arabe, emploient environ 1500 arabes dans le textile et le montage automobile, deux secteurs exigeant une main-d'œuvre nombreuse et peu qualifiée. De nombreux villageois arabes travaillent dans l'industrie juive à Haïfa, Acca, et surtout dans les environs de Tel-Aviv et de Jerusalem (2). Dans l'ensemble, le travail mobile est nettement plus important dans le secteur industriel que le travail non mobile, mais il est malheureusement difficile d'aller au-delà de cette constatation de portée générale.

Plus que la distribution des emplois arabes dans les différents secteurs économiques, c'est sa structure verticale qui permet de tirer des conclusions significatives, quant à la place réservée à la minorité palestinienne dans l'économie israélienne en général. En 1973, les arabes formaient environ 10% de la force de travail totale de l'état hébreu, or ils représentaient 9,8% des employés, 4,5% seulement des employeurs et 15,3% des travailleurs indépendants (3). L'importance du travail indépendant, dans le cadre de petites unités autonomes de production, semble jouer pour les arabes d'Israël le rôle d'une «stratégie de survie» face à l'absorption croissante dans le secteur économique juif.

La faiblesse du pourcentage des employeurs (même s'il ne porte pas exclusivement sur le secteur industriel) témoigne quant à elle de l'étroitesse d'une couche capitaliste arabe. En 1972, il y avait 31 entreprises industrielles (de 20 ouvriers et plus) dans le secteur arabe, employant 2707 ouvriers, plus 85 pressoirs à huile, et environ 2300 petits ateliers artisanaux dispersés employant de 2 à 5 personnes (4). La plus grosse usine est installée à Yirqu; elle a été fondée par les frères Qadmani et emploie 150 ouvriers dans la fabrication de produits métalliques (pipe-line, cuves pour le stockage du pétrole, constructions en acier...). C'est l'un des rares exemples d'une entreprise arabe ayant bénéficié de prêts, voire de dons, de la part du gouvernement israélien notam-

(1) Y. WASHITZ, op. cit., p. 46.

(2) Y. HARIRI, op. cit., p. 58.

(3) Y. WASCHITZ, op. cit., p. 58.

(4) Y. HARIRI, op. cit., p. 59.

ment parce qu'elle emploie de nombreux druzes anciens militaires (1). Les secteurs dominants sont le textile, l'alimentaire, et plus récemment la chimie. Il existe bien une tendance au développement d'entreprises à capitaux et personnel arabe, financées notamment par la banque arabo-israélienne. En 1975, une centaine d'industriels arabes ont même rencontré le ministre de l'industrie et du commerce pour discuter d'une éventuelle mise sur pied d'une «Fédération arabe des industries» (2). Mais, la tendance dominante reste l'interpénétration croissante des investissements juifs et arabes, soit sous forme d'activités de sous-traitance réalisées par des entreprises arabes au profit d'entreprises juives, soit sous forme d'associations de partenaires juifs et arabes. Très souvent le capital est fourni par un investisseur juif qui contrôle également la commercialisation; mais l'équipe de travail est arabe, de l'ouvrier non qualifié jusqu'au directeur.

Dans les deux cas, la relation est plus dépendante qu'égalitaire et de nombreuses entreprises industrielles arabes se révèlent être en fait de simples branches de société juives, ce qui relativise du reste les chiffres donnés plus haut. Le secteur proprement arabe reste le plus souvent artisanal. Dans ces conditions, il est clair que la mince couche des capitalistes arabes en Israël, loin de représenter le noyau d'un pouvoir économique arabe autonome, est la première à s'intégrer à la société israélienne.

## 2. Les territoires occupés ou la satellisation économique.

Aujourd'hui, les «Palestiniens de l'intérieur» sont principalement ceux de Cisjordanie et de la bande de Gaza, territoires occupés par Israël en 1967, et qui se trouvaient respectivement sous souveraineté jordanaïenne et égyptienne, depuis le démantèlement de la Palestine en 1948.

Un rapide survol de la période 1948-1967 n'est pas inutile pour comprendre la vitesse et la relative facilité avec lesquelles Israël a réussi une véritable satellisation économique des territoires occupés, selon un schéma de dépendance néocoloniale bloquant le développement d'une bourgeoisie productive locale.

### 2.1. Cisjordanie 1950-1967: les conséquences d'une discrimination

En 1950, la Cisjordanie passe sous le contrôle de la Jordanie hachémite du roi Abdallah. A la différence de ce qui s'était passé en 1948 dans la partie de la Palestine qui devint l'Etat d'Israël, les diverses fractions des classes dirigeantes locales n'ont pas subi de destruction totale de leurs moyens de production; elles ont seulement été réintégrées dans une nouvelle formation sociale, dont le centre du pouvoir était désormais situé à Amman.

(1) Y. WASCHITZ, *OP. CIT.*, P. 50

(2) *Id.*, p. 50.

Toutefois, la Cisjordanie et Gaza ont durement ressenti le contre-coup du partage de la Palestine. Sur les 780.000 exilés de 1948, après de 45% refluent vers la Cisjordanie (soit environ 350.000 personnes qui vinrent s'ajouter aux 450.000 que comptait la rive occidentale du Jourdain). Près d'un quart s'installèrent au sud, dans la petite bande de Gaza qui reçut plus de 200.000 réfugiés (1). Selon un rapport de la B.I.R.D. en 1954, plus de 50% de la force de travail représentée par les réfugiés en Jordanie est en chômage total et 20% en chômage saisonnier. Les réfugiées ne furent d'ailleurs pas les seuls touchés: on a pu estimer qu'à la suite de la création de l'Etat sioniste, plus de 45% de la population cisjordanaïenne d'origine (à l'exclusion des réfugiés) avait perdu ses sources de revenus (2). De nombreux villages frontaliers ont perdu leurs terres désormais situées en Israël; de considérables possibilités d'emploi ont disparu, dans les plantations d'agrumes de la côte, à la raffinerie de Haïfa, dans l'industrie et les services urbains. Les fonctionnaires employés dans le gouvernement du mandat se sont brutalement trouvés au chômage. Les classes dirigeantes, même si elles furent moins perdantes, n'en ont pas moins été touchées elles aussi. La fraction, nombreuse, des grands commerçants pratiquant l'import-export, la vente à la commission pour des sociétés étrangères ou le commerce de gros, s'est vue brutalement coupée des ports du littoral méditerranéen et de ses sources traditionnelles d'approvisionnement. Elle a dû réorienter ses activités vers l'est, vers la Transjordanie, et au-delà, les marchés arabes.

Les grands propriétaires fonciers ont plutôt bénéficié à terme de la situation. La nouvelle pression démographique sur la terre a conduit à une mise en valeur plus intensive du sol; ils ont également pu disposer d'une main d'œuvre abondante et bon marché, formée au travail agricole. Nombre d'industriels de Jérusalem ont perdu leurs usines toutes situées dans les quartiers récents de la Jérusalem occidentale occupée par Israël en 1948. Mais quelles que soient les pertes subies et les difficultés rencontrées, les classes dirigeantes n'ont pas connu en Cisjordanie, une dépossession comparable à ce qui s'est passé en Israël. Leur réintégration dans la formation sociale jordanaïenne n'a toutefois guère stimulé l'émergence d'une bourgeoisie industrielle. Il y a deux types de raisons à cela: la nature même du système économique jordanaïen, et la discrimination pratiquée par le pouvoir à l'encontre de la Cisjordanie. L'économie jordanaïenne, entre 1950 et 1967 au moins, est éminemment non productive. Ses trois piliers essentiels sont: l'aide extérieure massive qu'elle reçoit, les transferts des émigrés, principalement palestiniens, et les revenus du tourisme.

(1) (Jamil HILAL. *La rive occidentale: stratification socio-économique: 1948-1974*, Beyrouth, centre de Recherche de l'OLP, 1974, pp. 18-19).  
Joel MIGDAL. *Palestinian Society and Politics*. New Jersey: ed. Princeton University Press, 1980, p. 38.

(2) J. HILAL, *op. cit.*, p. 25.

L'aide extérieure que l'occident fournit régulièrement à la Jordanie joue un rôle fondamental puisqu'elle représente de 1950 à 1966 entre 1/5 et 1/3 du revenu national net (proportion considérable).

**Tableau 7**  
**Contribution des aides étrangères**  
**au produit intérieur brut: 1952-1966.**

	Produit intérieur brut (Millions D.J. Prix du marché)	Total aides étrangères (Millions D.H.)	% du P.I.B.
1952	50,5	10,06	19,9
1953	45,3	12,75	28,1
1954	57,0	13,78	24,1
1955	52,8	16,72	31,6
1956	74,3	16,66	22,4
1957	76,1	16,67	21,9
1958	85,6	25,04	29,2
1959	93,5	25,64	27,4
1960	98,3	26,99	27,4
1961	120,1	26,29	21,8
1962	118,9	24,7	20,7
1963	129,1	25,7	19,9
1964	148,9	32,51	21,8
1965	167,6	28,98	17,2
1966	170,6	36,28	21,2

Source: — Pour le montant des aides étrangères: 1950-1954, IBRD. The Economic Development of Jordan. Baltimore: Johns Hopkins Press, 1957, P. 461-462; 1955-60: Department of Statistics, National Accounts, 1959-1967, p. 19; après 1964: Bank of Jordan, Monthly Statistical Bulletin. Jan. 1970, T 14.

— Pour le PIB: ECWA — Department of Statistics, National Accounts in Jordan, 1952-76, March 1978, p. 113, 114, 116, 117, 150.

Elle se présente surtout sous forme de transferts gouvernementaux, ce qui permet à la Jordanie de n'être pas très endettée comparativement aux sommes dont elle bénéficie.

En plus de l'aide proprement extérieure que l'Etat reçoit directement, n'oublions pas que l'UNRWA (1) est dans les années 1950 le plus gros employeur, fournisseur et distributeur de Jordanie, et qu'environ la moitié de ses dépenses totales se font en Jordanie; on estime qu'elle y a dépensé entre 1950 et 1976: 83,4 millions de dinars jordaniens (2)

(1) United Nations Relief and Work Agency. Il s'agit d'un office des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens.

(2) Selon le Koweit Institute of Economic and Social Planning in the Middle East.

Dans le même temps, 375.000 personnes (dont 40 à 50% d'économiquement productifs) ont quitté la Jordanie. Parmi eux, environ 170.000 sont partis de Cisjordanie. La F.A.O. estime qu'en 1967, leurs transferts ont représenté 9,5 millions de dinars (1), apport non négligeable mais qui contribue assez peu au développement des secteurs productifs; mais surtout cette émigration, provoquée par la faiblesse des possibilités d'emploi offertes aux cisjordaniens, représente à terme une grave saignée dans le capital humain et les capacités productives de la Cisjordanie.

Enfin, l'hypertrophie du secteur tertiaire (commerce, services, armée et administration) s'accompagne d'une faiblesse concomitante des secteurs productifs.

**Tableau 8**  
**Contribution des divers secteurs économiques**  
**à la production intérieure brute (en %).**

	1954	1957	1960	1963	1966
Secteur primaire	29,8	20,6	16,3	18,7	18,4
Secteur secondaire	11,3	14,0	13,5	15,1	19,3
Secteur tertiaire	58,9	65,4	70,2	66,2	62,3

Source: ECWA and Department of Statistics. National Accounts in Jordan (1956-1977) March 1978, p. 113, 114, 116, 117, 150.

Mêmes conclusions au niveau de l'emploi; à l'intérieur même du tertiaire, la part des services est considérable.

**Tableau 9**  
**Répartition de la population active**  
**par secteur économique: 1961.**

	Nombre	%
Secteur primaire	146.943	37,7
Secteur secondaire	74.477	19,1
Dont industrie	32.746	8,4
Secteur tertiaire	168.557	43,2
Dont services	53.525	13,7

Source: Department of Statistics. First Census of Population and Housing, 18 novembre 1961, vol. II, p. 10.

Cette distorsion de la structure économique jordannienne s'accompagne d'une très grande ouverture aux produits étrangers, qui bloque le développe-

(1) D'après un rapport de la FAO sur la Jordanie en 1967.

ment d'une production locale et renforce la dépendance à l'égard des pays développés.

Les caractères économiques d'ensemble de l'Etat jordanien n'étaient donc guère à même de stimuler le développement d'un groupe d'entrepreneurs palestiniens en Cisjordanie. Or, les discriminations imposées à la rive occidentale par le pouvoir d'Amman n'ont fait qu'aggraver cette situation. L'analyse comparée de l'évolution industrielle des deux rives du Jourdain est significative à cet égard. Quelques chiffres suffiront à en témoigner.

En 1966, 20,3% de la force de travail transjordanienne est employée dans l'industrie, contre 13,3% seulement de la main-d'œuvre cisjordanienne (1). La même année, la contribution moyenne de l'industrie (secteur minier y compris) au revenu national est de 4% en Cisjordanie et de 11% en Transjordanie. La Transjordanie, qui n'avait aucune base industrielle en 1948, fournissait déjà en 1967 les trois-quarts de l'output industriel global (2).

**Tableau 10**

**Contribution respective des deux rives à la production industrielle par branche, en 1954 (en %)**

	Nbr. d'établ.		Nbr. d'ouvriers		Production brute	
	Cisjordanie	Transjordanie	Cisjordanie	Transjordanie	Cisjordanie	Transjordanie
Industrie alimentaire	52,5	47,5	51,6	48,4	37,6	62,4
Boissons et alcools	53,3	46,7	46,7	53,3	42,8	57,2
Tabac, cigarettes	40	60	15,6	84,4	5,8	94,2
Filature et tissage	80,7	19,3	76,2	23,8	73,7	26,3
Confection chaussures	70,1	29,9	72,6	27,4	37,4	62,6
Menuiserie						
charpente	56	44	47,9	52,1	49	51
Meubles	56	44	41,4	58,6	31	69
Papier-Carton	50	50	32,4	67,6	28,8	71,2
Imprimerie reliure	50	50	50	50	41,5	58,5
Chimie	85,1	14,9	95,1	4,9	94,6	5,4
Produits minéraux non métalliques	44,7	55,3	14,7	85,3	4	96
Produits métalliques	38,7	61,3	39,2	60,8	31,8	68,2

Source: Department of Statistics, Manufacturing Industrial Census 1967, p. 13, 14, 18, 19, 63, 64.

(1) Jamil HILAL, op. cit., p. 148, les chiffres englobent probablement le secteur extractif.

(2) Department of Statistic, Manufacturing Industrial Census, 1967, p. 13, 14, 18, 19, 63, 64.

Moins industrialisée, la Cisjordanie l'est aussi très différemment. Le caractère artisanal des entreprises continue à y être plus marqué. L'industrie y émerge à peine de l'artisanat traditionnel, face à une Transjordanie où dominent les créations ex-nihilo, grâce à un gros influx de capital. Dès 1954, si la Cisjordanie vient souvent en tête au niveau du nombre d'établissements et parfois à celui du nombre des employés, elle représente dans la plupart des branches, moins de la moitié de la production; sa contribution est particulièrement basse dans le secteur des cigarettes, et dans celui des matériaux de construction. Sa part n'est prédominante que dans deux domaines: le textile et la chimie (à cause du savon).

De même en 1963, alors que la Cisjordanie regroupait 49,5% des établissements industriels employant cinq personnes ou plus, elle ne regroupait que 34,1% des ouvriers (1). En 1965, elle possédait 54,3% des entreprises, employant 46,3% des ouvriers, mais ne faisant que 24,6% de la production et 26,3% de la valeur ajoutée (2).

En 1967, sur les dix neuf grosses sociétés à participation d'Etat, que compte la Jordanie, deux seulement se trouvent sur la rive occidentale, une seule est industrielle: la société jordanienne de fabrication d'huile végétale à Naplouse, où la participation de l'Etat atteint 40% (3). Il faut préciser que l'une des plus importantes est une entreprise extractive, or les matières premières sont principalement localisées en Transjordanie.

Le décalage entre les niveaux d'industrialisation respectifs des deux rives est largement le résultat d'une politique délibérée du pouvoir, qui investit lui-même, ou encourage les investissements en Transjordanie, cherchant même à attirer vers la rive orientale les initiatives des entrepreneurs cisjordaniens. Les objectifs sont clairs: Amman redoute, certes, la perte possible de la Cisjordanie, mais craint plus encore la formation d'une base économique autonome susceptible de faire émerger une opposition politique au régime hachémite. Laisser se développer un groupe actif d'entrepreneurs industriels de type moderne, capables de constituer l'embryon d'une bourgeoisie nationale serait une dangereuse erreur dans l'optique du pouvoir. Aussi a-t-il cherché à spécialiser la Cisjordanie dans la production agricole (la Transjordanie dépend à 45% de la rive occidentale pour ses approvisionnements agricoles), dans l'exportation de services, et dans l'apport de liquidités provenant des transferts des émigrés.

La bourgeoisie jordano-palestinienne dans son ensemble est du reste dominée par des fractions non productives, investissant dans le commerce et la

(1) J. HILAL, op. cit., p. 136.

(2) Id. p. 151.

(3) Id. p. 139.

spécialisation foncière ou immobilière, et grosse consommatrice de produits de luxe et de services personnels.

### 2.2.1976-1980 l'évolution d'une dépendance.

A la discrimination économique subie par la Cisjordanie dans le cadre de l'Etat jordanien, s'est substituée après l'occupation sioniste de 1967, une satellisation progressive par rapport à l'économie israélienne. Si certaines continuités sont frappantes entre l'avant et l'après 1967, en Cisjordanie et à Gaza, 1967 n'en a pas moins constitué une nouvelle rupture pour la «société palestinienne de l'intérieur». Là encore, les estimations des effectifs de l'exode varient beaucoup d'une source à l'autre, mais le chiffre de 200.000 paraît raisonnable, soit près d'un quart de la population (1). Plus que les pertes brutes, c'est la rupture des liens économiques avec la Transjordanie et le monde arabe qui porta le coup le plus dur à l'économie de la rive occidentale. Même si très vite la politique des «ponts ouverts» avec la Jordanie permit la reprise partielle des échanges, comme nous le verrons, il fallut de nouveau réorienter vers l'ouest les directions principales du commerce, mais dans le cadre cette fois d'une dépendance économique. L'occupation israélienne provoque également la chute des investissements (ils existaient même s'ils n'étaient pas énormes), l'arrêt provisoire des dépenses de l'Etat, et la perte (au moins momentanée) des transferts des émigrés.

Le problème de l'intégration ou de la non-intégration des territoires occupés à l'Etat sioniste divise toujours la classe politique israélienne.

De fait, les «intégrationnistes» l'emportent chaque jour davantage; car les convictions idéologiques de l'appartenance historique de la «Judée Samarie» à la «terre d'Israël» recourent parfaitement les besoins nouveaux du capitalisme israélien, ce qui renforce la tendance à l'annexion (directe ou indirecte) des territoires occupés.

### 2.2.1. Les territoires: réserve de main-d'œuvre et débouchés commerciaux.

Deux phénomènes essentiels forment le cadre de la dépendance économique de la Cisjordanie et de Gaza par rapport à l'Etat d'Israël: les travailleurs arabes en Israël, et les produits israéliens dans les territoires arabes occupés. Bien qu'ils dépassent largement la focalisation de l'étude, l'analyse de ces deux facteurs est indispensable à la compréhension des difficultés du développement d'une bourgeoisie palestinienne «à l'intérieur».

La croissance du nombre d'ouvriers originaires de Cisjordanie et de Gaza travaillant en Israël est tout à fait spectaculaire, comme en témoigne le tableau ci dessous:

(1) Brian VAN ARKADIE. *Benefits and Burdens: a Report on the West Bank and Gaza Strip Economies since 1967*. Washington, 1977. Cet auteur ne donne que 150.000 (p.29).

**Tableau 11**  
**Lieu d'emploi des ouvriers de Cisjordanie et de Gaza: 1970-1978.**

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
<b>Ouvriers cisjordaniens</b>									
En Cisjordanie	99,8	91,2	90,3	87,8	95,0	91,9	92,6	91,9	94,0
En Israël	14,7	25,6	34,9	38,6	42,4	40,4	37,1	35,5	36,8
% en Israël	14,7	28	38,6	43,9	44,6	43,9	40,0	38,6	39,1
<b>Ouvriers de Gaza</b>									
A Gaza	52,9	51,5	46,0	45,6	46,7	46,7	48,3	49,5	48,7
En Israël	5,9	8,2	17,5	22,7	26,3	25,9	27,8	27,5	31,4
% en Israël	11,1	15,9	38	49,7	56,3	55,4	57,5	55,5	64,4
<b>Total dans les territoires occupés</b>									
En Israël	152,5	142,7	136,3	133,4	141,7	138,6	140,9	141,4	142,7
% en Israël	20,6	33,8	52,4	61,3	68,7	66,3	64,9	63,0	68,2
% en Israël	13,4	23,6	38,4	45,9	48,4	47,8	46,0	44,5	47,7

Unité: Nombre de travailleurs: en milliers.

Source: Statistical Abstract of Israël 1979, T.XXVII/122, p. 740.

Sur l'ensemble de la force de travail effectivement occupée dans les territoires, le pourcentage des emplois en Israël est passé de 13,4% en 1970, à 47,7% en 1978, soit près de la moitié des travailleurs arabes.

Tandis que l'emploi en territoires occupés connaissait en huit ans une légère baisse, il s'accroissait en Israël de près de 70%, l'augmentation étant plus forte pour la bande de Gaza que pour la Cisjordanie.

Si l'on décompose les emplois par secteur économique, les comparaisons sont plus significatives encore.

**Tableau 12**  
**Emploi des travailleurs des territoires occupés selon le lieu de travail et le secteur d'activité (en %)**

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
<b>En Israël</b>											
Agriculture	20	17	24,4	22,3	23,1	19,3	19,1	14,3	15,4	16,2	16,8
Industrie	20	17	11,6	14,8	17,1	18,1	17,5	18,4	19,7	21,3	22,2
Construction	40	42	54,3	52,3	49,5	51,7	52,5	54,4	50,3	45,3	44,8
Autres	20	24	9,7	10,6	10,3	10,9	10,9	12,9	14,6	17,2	16,2
<b>Dans les territoires occupés</b>											
Agriculture	35	42	38,7	36,8	33,5	31,3	33,8	31,8	31,4	30,5	29,8
Industrie	14	13	13,8	13,8	13,9	15,1	14,0	14,5	14,4	14,2	15,2
Construction	10	9	8,4	5,6	6,2	6,4	6,2	7,3	8,2	9,1	9,5
Autres	41	36	39,1	43,8	46,4	47,2	46,0	46,4	46,0	46,2	45,5

Source: Statistical Abstract of Israël, 1979, T.XXVV/22, p. 740.

Le secteur de la construction domine incontestablement les emplois en Israël. La moitié environ des travailleurs arabes des territoires en Israël sont employés dans la construction, domaine qui dans toutes les économies développées repose largement sur le travail non qualifié d'ouvriers migrants. L'emploi dans l'agriculture n'est pas négligeable mais il est en baisse relative; il est du reste beaucoup plus important pour les habitants de la bande de Gaza (dont beaucoup travaillent dans les plantations israéliennes d'agrumes) que pour les Cisjordaniens. L'emploi dans le secteur industriel est stagnant jusqu'en 1975, et connaît depuis lors une légère croissance. L'emploi dans les services enfin connaît un déclin marqué.

Dans les territoires occupés, l'emploi agricole bien que déclinant reste considérable: près de 30% en 1978; mais les bras libérés par l'agriculture, quand ils ne vont pas s'employer en Israël, se dirigent massivement vers le secteur des services: plus de 45% en 1978, tandis que le secteur industriel a une part modeste et relativement stagnante (15% environ) et la construction une très faible contribution. Maintien d'un fort pourcentage de population agricole, hypertrophie du secteur des services, faiblesse des emplois productifs (industriels surtout), c'est l'image type de la structure de l'emploi dans les pays sous-développés dépendants.

Les salaires gagnés en Israël constituent une part toujours croissante de la production nationale brute: de 2% en 1968 (1) à 25 à 28% pour les années 1974-1976 (2). Les migrations de travail qui prennent une ampleur grandissante constituent une grave ponction sur le potentiel humain productif des territoires occupés; elles donnent également aux revenus globaux une grande vulnérabilité de part leur dépendance par rapport aux salaires versés en Israël; elles représentent enfin un bénéfice considérable pour l'économie israélienne qui peut poursuivre une politique de bas-salaires pour une main-d'œuvre arabe

**Tableau 13**

**Moyennes comparées du salaire journalier des employés israéliens et arabes (des territoires) en Israël, dans le secteur industriel (en livres israéliennes).**

	Travailleur israélien	Travailleur des territoires
1970	25,5	11,1
1971	29,0	12,3
1972	33,1	15,6

Source : Statistical Abstract of Israël, 1973, T.XII/1 p. 301 et XXVI/24, p. 717

(1) Sheila RYAN. «Israeli Economic Policy in the Occupied Areas: Foundation of a New Imperialism», *Merip Reports*, n° 24, jan. 1974.

(2) Sarah GRAHAM-BROWN. «The West Bank and Gaza — The Structural Impact of Israeli Colonization», *Merip Reports*, n° 74, jan. 1979, p. 9.

conservant généralement un travail agricole d'appoint en Cisjordanie ou à Gaza. Le tableau ci-dessous témoigne des discriminations salariales pratiquées à l'encontre des travailleurs des territoires.

La dépendance des territoires occupés vis à vis de l'économie israélienne ne s'accompagne pas d'une égale dépendance d'Israël vis à vis de la force de travail arabe; celle-ci ne représente que 6 à 7% de l'emploi total, même si la dépendance est en fait plus forte au niveau des travaux pénibles et non qualifiés comme ceux de la construction ou des travaux publics. Toutefois, l'embauche croissante de travailleurs arabes a jeté le trouble dans certains esprits en Israël; l'idéologie sioniste originelle du «travail juif» semble aujourd'hui bien loin, et l'évolution économique en cours tend à s'insérer dans les plus purs schémas de l'exploitation néo-coloniale que récusait violemment l'aile socialiste du sionisme.

Le deuxième niveau de la dépendance des territoires occupés à l'égard de l'économie israélienne est celui des échanges commerciaux. A cet égard, le tableau suivant se passe aisément de longs commentaires.

**Tableau 14**

**Importations et exportations des territoires occupés par origine et destination: 1968- 1978 (en %).**

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1976	1977	1978
<b>Importations</b>										
D'Israël	75,7	80,0	83,6	81,7	85,0	89,9	89,3	90,3	91,0	88,1
De Jordanie	7,7	8,4	3,7	3,0	2,8	1,9	1,5	8,7	9,0	11,2
Autres	16,6	11,6	12,7	15,3	15,2	8,2	9,2	1,0	—	0,7
<b>Exportations</b>										
Vers Israël	42,2	33,9	43,3	45,2	48,7	66,0	66,4	63,0	61,1	61,3
Vers Jordanie	43,1	50,1	40,0	32,1	34,4	20,1	24,8	29,6	33,5	35,0
Autres	14,7	16,0	16,7	22,7	16,9	13,9	8,8	7,4	5,4	3,7

Source : Statistical Abstract of Israël, 1979, table XXVII/11, p. 725.

Dès les lendemains de l'occupation, Israël ouvrit largement à ses produits le marché des territoires nouvellement conquis, en les englobant dans le même espace douanier: dès 1967, la Cisjordanie et Gaza s'approvisionnent à 75% en Israël; en 1977, le marché des territoires ne représente pour l'Etat sioniste que 14% de ses exportations (1). Par contre, la Cisjordanie et Gaza ne font qu'un peu plus de 60% de leurs exportations vers Israël, car l'Etat hébreu contingenté ou interdit la vente de certains produits susceptibles de concurrencer ses propres marchandises par leur plus faible coût de revient. Les territoires

(1) S. RYAN, op. cit.

exportent des produits agricoles et artisanaux traditionnels et des produits industriels spécifiques le plus souvent destinés aux consommateurs arabes d'Israël, comme le chocolat, le savon ou les cigarettes. Il s'y ajoute de façon croissante des exportations industrielles dans le cadre de la sous-traitance pratiquée par de nombreux entrepreneurs arabes au profit de firmes israéliennes. Pour Israël, les territoires ne constituent que 2% de ses importations (1).

Malgré la politique des «ponts ouverts», le commerce avec la Jordanie est assez faible; après un déclin marqué entre 1968 et 1974, il connaît une légère reprise ces toutes dernières années. La Jordanie n'écoule pratiquement plus rien sur la rive occidentale à cause du boycott arabe d'Israël et des douanes imposées à l'entrée.

Par contre, les territoires continuent à écouler plus d'un quart de leurs exportations, principalement agricoles, vers la rive orientale du Jourdain et au-delà vers les marchés arabes: fruits et légumes, produits laitiers, huile d'olive, savon... Le gouvernement israélien subventionne du reste certains industriels arabes pour les inviter à exporter vers la Jordanie: notamment des entreprises d'huile et de savon de Naplouse; ce qui permet à la fois d'alléger la pression économique sur le marché israélien, de récupérer des devises, et surtout de favoriser le maintien, de liens politiques entre les notables cisjordaniens et le régime hachémite. A cet égard, la remontée récente de la part des exportations cisjordaniennes vers la Jordanie pourrait représenter un indice supplémentaire de cette volonté.

L'incontestable augmentation des revenus après 1967 (2) et l'énorme afflux de liquidités, malgré son cortège d'inflation et de dévaluations monétaires, (3), n'ont pu qu'accroître l'accumulation de richesses dans les territoires occupés. Il est difficile d'estimer le montant de l'épargne (4), mais il semble assez considérable malgré la faiblesse des dépôts bancaires locaux: il faut tenir compte des dépôts effectués dans les banques d'Amman et de l'achat de biens durables. L'épargne privée excède donc de beaucoup les investissements, qui, de surcroît, se dirigent plus volontiers vers des secteurs non productifs, comme le témoigne le tableau ci-dessous.

(1) Jamil HILAL. «Class Transformation in the West Bank and Gaza», *Journal of Palestine Studies*, vol. VI, n°2, Winter 1977, p. 168.

(2) Pour une estimation de cette augmentation et une discussion des statistiques officielles de la Banque d'Israël. Voir B. VAN ARKADIE, op. cit. p. 116 et suivantes.

(3) Les prix se seraient multipliés par 5 entre 1968 et 1976, in J. Migdal op. cit. p. 84. Entre 1974 et 1977, la livre israélienne a été dévaluée de 340% par rapport au dollar, cf. S. GRAHAM-BROWN, op. cit.

(4) Bien que des estimations soient faites par la Banque d'Israël. Pour 1975, elles sont de 446 millions de L.I. (Cisjordanie) et 227 millions de L.I. (Gaza), in A. BREGMAN. *The economy of the administrated territories: 1974-1975*. Jerusalem: Bank of Israël Research Sept., 1976, Table II, 4, p. 20.

**Tableau 15**  
**Investissements bruts en Cisjordanie et à Gaza: 1965-1975.**  
**(Millions Livres Israéliennes, prix de 1974).**

	1968 — 69	1973	1974	1975
Investissements du secteur public	75	116	123	159
Investissements du secteur privé	85	395	484	510
Dont construction	53	280	354	392

Source: Israël Central Bureau of Statistics, cité par S. TAMARI. «The Palestinians in the west Bank and Gaza: The Sociology of Dependency» in *The Sociology of the Palestinians*, op. cit., p. 98.

La construction représente à elle seule près de 70% des investissements privés sur l'ensemble de la période. Quant à l'industrie manufacturière, sa part est tout à fait négligeable. Du reste, la contribution du secteur manufacturier à la production brute cisjordanienne est passée de 7,3% en 1968 à 5,6% en 1973 (1). Au niveau de sa contribution à l'emploi, la part du secteur manufacturier est restée à peu près la même entre 1970 et 1977, comme en témoigne le tableau suivant.

**Tableau 16**  
**Part de la force de travail cisjordanienne employée dans l'industrie: 1970-1977.**

	Force de travail cisjor-danienne employée en Cisjordanie(000)	% des ouvriers dans l'industrie
1970	99,8	14,6
1971	91,2	14,7
1972	90,3	14,6
1973	87,8	16,4
1974	95,0	15,1
1975	91,9	15,8
1976	91,9	14,9
1977	98,9	15,1

Source: Rose MASLAH. «L'industrie en Cisjordanie, 1967 — 1979», *Affaires Palestiniennes*, No 99, février 1980, p. 8)

(1) QUARTERLY statistics of administrated territories, vol. III, n°3, 1973 table 5p. 126. Repris dans J. MIGDAL, OP. CIT. P. 191.

Au total, une centaine d'entreprises nouvelles ont été créées en treize ans d'occupation israélienne. Mais les structures de l'industrie ont peu évolué. En 1969, la moyenne du nombre d'ouvriers par entreprise (toutes branches confondues) était de 4,2 (1), en 1978; les entreprises cisjordanienues se répartissaient, comme suit, selon le nombre d'ouvriers employés.

**Tableau 17**  
**Répartition des entreprises industrielles cisjordanienues selon la taille de la force de travail employée en 1978.**

Nombre d'ouvriers par établissement	Nombre d'établissements industriels	%
1 — 9	2399	92,7
10 — 19	114	4,4
20 — 45	60	2,3
50 — 99	7	0,3
100 et plus	7	0,3
<b>Total</b>	<b>2578</b>	<b>100</b>

Source : R. MASLAH, op. cit., T 8 p. 10.

92,7% des entreprises emploient moins de 10 ouvriers; 0,3% seulement dépassent les 100 ouvriers (soit 7 entreprises); ces deux chiffres suffisent à souligner le maintien du caractère très artisanal de la production manufacturière. Les secteurs les plus traditionnels continuent à dominer au moins au niveau de l'emploi: ce sont des industries légères de biens de consommation; produits alimentaires: 21,8% des personnes employées; cigarettes: 21,8% ou l'extraction de matériaux de construction: 21% des ouvriers travaillent dans les carrières (2).

### 2.2.2. Compradorisation de la bourgeoisie et blocage des initiatives industrielles.

La bourgeoisie industrielle cisjordanienne ne forme qu'un petit groupe contrôlant des moyens de production limités, et qui a beaucoup de mal à se maintenir face à une concurrence israélienne bloquant son développement.

Ce groupe peut se distribuer selon une typologie à trois niveaux. Le premier est celui des industriels déjà anciens, qui sont le produit d'une évolution de l'artisanat vers l'industrie. On les trouve naturellement dans les branches les plus traditionnelles de l'activité manufacturière et en même temps les moins susceptibles d'être concurrencées par la production israélienne: ainsi dans la fabrication du savon, concentrée dans la région de Naplouse (3) (Il y avait en

(1) R. MASLAH, op. cit., p. 9 (calcul effectué à partir du T 6).

(2) R. MASLAH, op. cit., Tabl. 18 p. 24 et 25.

(3) Liste des principales sociétés industrielles à Naplouse en 1979., in R. MASLAH, op. cit., p. 21.

1979 dans cette seule agglomération une trentaine d'usines de savon dont la plupart dataient d'avant 1967(1)), dans celle du bois sculpté à Bethléem et dans sa région: on travaille la matière première locale, le bois d'olivier, dans une centaine de petits ateliers regroupant environ 1160 ouvriers: (2). On pourrait également citer le verre à Hébron, ou les cigarettes dont la production, déjà ancienne, ne cesse de se développer. La société anonyme de Jérusalem pour les cigarettes regroupait 35 ouvriers en 1967; elle en a 125 en 1979 (3). Ces activités reposent sur une tradition généralement ancienne, et disposent souvent de matières premières locales; leur clientèle est, elle aussi, locale (qu'elle soit autochtone ou touristique), quand elles n'exportent pas vers la Transjordanie (le savon) ou vers la communauté arabe d'Israël (savon, cigarettes). Elles n'entrent pas directement en concurrence avec la production israélienne, à la différence d'autres activités, également traditionnelles, comme certaines industries alimentaires où les petites unités de production cisjordanienues ont beaucoup de mal à se maintenir face à des unités israéliennes dont la taille moyenne est huit fois supérieure (4), d'autant que la distribution des produits agricoles est monopolisée par une société israélienne, branche de la Histadrut.

Le deuxième groupe d'industriels est formé d'une couche plus récente d'hommes nouveaux plus proches du profil de l'entrepreneur moderne: ce sont soit des gens qui ont acquis une formation technique ou professionnelle et qui se sont ensuite lancés dans l'industrie sur cette base, soit des émigrés de retour, venant le plus souvent du Golfe arabe où ils ont pu accumuler un petit capital de départ; ce qui ne signifie nullement que l'argent du Golfe s'investisse principalement dans l'industrie. Les «nouveaux» industriels se dirigent plus volontiers vers des secteurs comme le textile, les plastiques et les produits pharmaceutiques. Les industries chimiques étaient peu développées en Cisjordanie en 1967 (sauf le savon); en 1969, cette branche employait 905 ouvriers (5), elle en compte 1600 en 1979 (6). La concurrence israélienne est pourtant forte dans ce domaine et les entrepreneurs arabes pour se défendre doivent rechercher des créneaux spécifiques de production: ainsi la société Malhis créa en 1971 à Naplouse une usine d'une centaine d'ouvriers spécialisée dans les chaussures en plastique, domaine dans lequel elle est le seul producteur (7). Plus d'une dizaine d'entreprises de médicaments ont également vu le

(1) Id. p. 20.

(2) Id. p. 19.

(3) Id. p. 14.

(4) R. MASLAH, op. cit., p. 14.

(5) Id. T 6, p. 9

(6) Id. T 18, p. 25.

(7) Id. p. 19.

jour depuis 1967 (1) employant un assez grand nombre d'ouvriers non qualifiés.

Le troisième groupe, enfin, qui semble en plein essor, est celui des sous-traitants pour l'industrie israélienne. Les firmes israéliennes sont assez peu implantées directement dans les territoires occupés. Pourtant, en 1972, le gouvernement a étendu aux territoires la loi sur l'encouragement des investissements, qui accorde aux entreprises israéliennes les mêmes facilités que dans les zones A de «développement prioritaire» en Israël, notamment les «villes de développement» destinées à l'installation des juifs orientaux. Malgré ces encouragements les industriels israéliens sont réticents à intervenir directement dans les territoires, par crainte de l'instabilité politique. Les seuls investissements notables sont ceux de la zone industrielle d'Erez, aux limites de la bande de Gaza, représentant environ 10 millions de livres israéliennes d'investissements, et employant 500 ouvriers, dans le textile, le bois, le caoutchouc, les industries métalliques... et profitant de la main-d'œuvre bon marché du territoire de Gaza. Mais dans l'ensemble, les firmes israéliennes préfèrent s'implanter indirectement dans les territoires occupés, par le biais de la sous-traitance. Dès les premières années de l'occupation, ce phénomène connaît un développement rapide surtout dans les régions de Naplouse et Béthléem, traditionnellement actives sur le plan industriel.

**Tableau 18**  
**Sous-traitance pour l'industrie israélienne par région.**  
**(En livres israéliennes)**

	1968	1969
Naplouse	480.000	880.000
Ramallah	30.000	50.000
Béthléem	300.000	430.000
Hébron	—	—
<b>Total</b>	<b>810.000</b>	<b>1.360.000</b>

Source: Sheila RYAN. «Constructing a new imperialism: Israël and the West Bank», *Merip Reports*, n° 9, may-june 1972, p. 10.

Il n'a fait que se renforcer depuis 1973, encouragé du reste par le pouvoir, puisqu'aux autorités militaires d'occupation est attaché un responsable du commerce et de l'industrie qui met en contact entrepreneurs israéliens et cisjordanien. Cette pratique permet aux firmes de l'Etat sioniste d'exploiter de façon déguisée une main-d'œuvre à bon marché, puisqu'un même résident arabe des territoires occupés est moins payé s'il est employé localement que s'il va travailler en Israël. En 1974, un Cisjordanien gagnait en moyenne 23 livres

(1) Id. p. 20 voir p. 21. Tableau des 19 plus grandes sociétés chimiques créées depuis 1967.

israéliennes par jour en Cisjordanie et 27,2 livres israéliennes en Israël (1). Ajoutons à cela que la sous-traitance met les sociétés israéliennes à l'abri des risques d'instabilité politique dans les territoires.

Ce système est particulièrement développé dans le secteur textile et dans celui des matériaux de construction. Dans le textile, de nombreuses entreprises arabes ont dû cesser le travail comme sociétés indépendantes à cause de la concurrence israélienne et de la pression sur les salaires provoquée par le travail arabe en Israël; elles sont devenues sous-traitantes pour les grandes firmes de l'Etat hébreu: Ata, Rox, Barbir, Ilastox, qui bénéficient par ce biais d'un travail non qualifié, surtout féminin, abondant et bon marché, d'autant qu'il s'agit souvent d'un travail à domicile, payé à la pièce, et qui échappe à la fiscalité et aux assurances sociales. La sous-traitance, même si elle a enrichi nombre d'entrepreneurs cisjordanien, ne saurait poser les bases d'un secteur industriel autonome, étant donné son extrême dépendance vis à vis de l'économie israélienne, ni celles d'une bourgeoisie industrielle indépendante susceptible de jouer un rôle politique national.

Déjà affaiblie et dominée durant la période hachémite, elle se heurte aujourd'hui à de nombreux obstacles directs ou indirects qui tout à la fois menacent les entreprises existantes et rendent très difficiles de nouvelles créations. Dans le cadre de l'échange inégal qui prévaut entre l'Etat sioniste et les territoires occupés (2), le marché local est inondé par les produits manufacturés israéliens provenant d'une industrie aux structures modernes, souvent soutenue par l'Etat, contre laquelle il est très difficile de lutter. Le travail en Israël d'un nombre croissant d'ouvriers arabes attirés par de hauts salaires est peut-être le coup le plus dur porté au développement d'une industrie arabe: il soustrait aux initiatives locales une part considérable de la force de travail disponible. Pour retenir cette main-d'œuvre, il faudrait pouvoir aligner les salaires, ce qui représenterait une hausse des coûts de production difficile à assurer pour les entrepreneurs arabes dans un contexte de concurrence exacerbée.

Il n'y a pas du reste que les migrations quotidiennes d'une main-d'œuvre non qualifiée vers Israël; il y a l'émigration souvent définitive, d'une main-d'œuvre qualifiée vers les pays arabes pétroliers, qui grève lourdement le potentiel humain cisjordanien. Du reste, malgré la croissance démographique, on observe une relative stagnation de la force de travail depuis 1975 surtout (3).

Le marché local est beaucoup trop étroit pour servir à lui seul de base suffisante à un véritable développement industriel; or, les exportations vers

(1) S. RYAN. «The Colonial Exploitation»... op. cit.

(2) Cf. *Supra*, p. 57-58.

(3) R. MASLAH, op.cit., tableau 4, p. 7.

Israël sont contingentées dans certains domaines, nous l'avons dit. Obstacle considérable également, la faiblesse des infrastructures de base, les transports, le système bancaire surtout. L'absence d'un réseau bancaire arabe susceptible de pratiquer une politique d'encouragement systématique de l'investissement productif se fait cruellement sentir.

De nombreux entrepreneurs se plaignent également de la limitation de l'accès aux produits importés qui passent automatiquement par l'octroi de licences par Israël, et de l'absence de politique protectionniste, seule susceptible d'assurer l'amorce d'un processus d'industrialisation. Enfin, le climat d'incertitude politique n'aide pas au développement d'un secteur productif, les investissements se dirigeant plus volontiers vers le commerce ou la spéculation immobilière. L'ensemble de ces obstacles ne fait que manifester la satellisation économique des territoires occupés par rapport à Israël.

Le blocage est enfin — et peut-être surtout — interne; il provient là encore du caractère *mercantile-foncier* dominant des classes dirigeantes, dont la présence israélienne n'a fait que contribuer à en entraver l'évolution. L'élite traditionnelle qui n'a pas fui vers la Jordanie en 1967 est affaiblie par les bouleversements socio-économiques induits par l'occupation israélienne. L'Etat sioniste la contrôle à la fois par la menace et par des avantages économiques.

Ainsi, certaines familles de propriétaires fonciers de Gaza, ont évolué vers un capitalisme agraire fondé sur l'exportation des agrumes. Leurs exportations sont canalisées par un comptoir israélien qui favorise leur vente en Jordanie et dans les pays arabes, et permet aussi le maintien de liens politiques entre ces notables et le pouvoir hachémite.

L'occupation de 1967 a provoqué l'enrichissement de nouveaux groupes en contact plus direct avec l'économie israélienne; une bourgeoisie marchande de type comprador qui a beaucoup développé le secteur de l'import-export, un grand nombre de courtiers immobiliers et d'intermédiaires notamment dans le recrutement et la formation des travailleurs arabes en Israël, enfin les sous-traitants de l'industrie israélienne.

Cette évolution s'est faite au détriment de l'émergence d'une bourgeoisie industrielle dont le développement est bloqué par la *dépendance économique* des territoires vis à vis d'Israël, car cette dépendance croissante tend à provoquer une *compradorisation* des classes dirigeantes palestiniennes anciennes et nouvelles.

### III. LES EXPERIENCES DE LA DIASPORA: INTEGRATION ECONOMIQUE ET AMBIGUITES POLITIQUES.

1948 marque, nous l'avons vu, l'éclatement de la société palestinienne et, pour la majorité des classes dirigeantes, la perte de leurs moyens de production et la dispersion géographique. Suivre le destin de ce groupe dans la diaspora relève de la gageure tant à cause de l'absence d'informations systématiques et a

fortiori de statistiques, qu'à cause de la difficulté d'étudier un groupe potentiel qui a subi un processus d'éclatement. Après la rupture de 1948, il n'a pu se reconstituer que partiellement, localement, et sur des bases différentes de ce qu'elles étaient auparavant.

S'est-il ou non profondément renouvelé, sur quelles activités essentielles repose-t-il, qu'en est-il de son intégration dans les diverses formations sociales du Moyen-Orient arabe, peut-il avoir une véritable conscience de classe, quelle est sa position par rapport à la question nationale palestinienne et à la perspective d'un Etat? Autant de questions auxquelles il est nécessaire de répondre pour tenter de dessiner les contours d'une bourgeoisie palestinienne dans la diaspora (1). Sa nature, ses positions idéologiques, la conscience qu'elle prend ou non d'elle-même, sont un élément important de l'avenir de la Palestine.

#### 1. Comportements d'adaptation et continuité du groupe dominant.

De nombreuses sources, israéliennes, arabes, ou de l'UNRWA ont joué à estimer la valeur des biens abandonnés lors de l'exode de 1948; mais il serait vain d'énumérer des chiffres qui varient parfois de 1 à 20 et ne peuvent que confirmer l'ampleur de la dépossession subie par les palestiniens.

La base économique principale des classes dirigeantes traditionnelles (propriétés foncières et immobilières) a été largement perdue sans compensation. Or, dans la Palestine d'avant 1948, il y avait relativement peu de capital liquide en circulation. La terre était plus source de pouvoir et de prestige social que de profit; et ce que l'on a l'habitude d'appeler les «grandes familles» ne disposaient pas forcément d'énormes liquidités. Or, après 1948, les classes dirigeantes dispersées ont dû, pour retenir ou retrouver un pouvoir, remplacer une base foncière ou immobilière perdue par une nouvelle accumulation monétaire. A cet égard, plusieurs comportements sont discernables.

Il y eut d'abord les simples transferts monétaires de la Palestine vers la Jordanie ou le Liban, par le biais des banques.

Certaines estimations font état d'environ 10 millions de dinars jordaniens de dépôts bancaires transférés en Jordanie, auxquels sont venus s'ajouter près de 10 millions de livres palestiniennes, somme des épargnes individuelles transportées avec eux par les réfugiés (2). La banque arabe est l'une des rares banques à avoir systématiquement remboursé ses clients réfugiés hors de Palestine. Mais de nombreux comptes restèrent bloqués, notamment à la

(1) Ces réponses n'ont aucunement la prétention d'être exhaustives ou définitives. Il s'agit d'hypothèses destinées à être reprises dans des recherches ultérieures.

(2) I.B.R.D. *The Economic Development of Jordan*. Baltimore: the Johns Hopkins Press, 1957. P. 45, note n°9.

Barclay's Bank, à la banque ottomane, voire dans certaines banques israéliennes. On les estime à environ 4 millions de livres sterling en 1948, somme qui se répartissait entre 6000 personnes environ, plus de la moitié des comptes étant inférieurs à 100 livres palestiniennes<sup>(1)</sup>. Aux termes de longues tractations conduites par une commission de conciliation des Nations-Unies, 2,6 millions de L. sterling avaient été remboursées en 1956, grâce à un prêt que la Barclay's bank consenti au gouvernement israélien pour lui permettre de débloquer les avoirs arabes. Mais les sommes directement transférées en 1948 ou débloquentes ultérieurement se répartissaient entre de très nombreux individus et n'ont joué qu'un rôle économique marginal, voire négligeable au niveau des investissements productifs. Pourtant, les palestiniens ont apporté en Transjordanie en 1948, des capitaux proportionnellement importants en égard à l'extrême faiblesse de l'argent alors en circulation. Mais le boom généré par l'afflux des réfugiés y fut de courte durée. Au total, les estimations du nombre d'individus ayant pu emporter avec eux ou récupérer ultérieurement du capital, varient entre 8000 et 30.000 personnes...<sup>(2)</sup>.

Les banques palestiniennes, et singulièrement la banque arabe, dont le siège fut transféré à Amman dès 1948, fournirent des prêts aux exilés qui en avaient besoin pour reprendre leurs activités ou en entreprendre de nouvelles. En bénéficièrent notamment ceux qui avaient un nom déjà connu, les membres des anciennes classes dirigeantes.

Mais plus important encore que les aides bancaires fut le soutien de réseaux familiaux, et ce pourrait être le troisième comportement adopté par le groupe dominant pour retrouver son pouvoir économique. Car, dans les années 1930 - 1940, s'était développée une bourgeoisie commerçante levantine dont le rayon d'action chevauchait les frontières, souvent artificielles des mandats, et qui se sentait aussi à l'aise à Damas ou à Beyrouth qu'à Haïfa ou à Jaffa. La dispersion de ces réseaux familiaux (ou apparentés) et l'intensité des contacts entretenus entre les villes de l'orient arabe ont considérablement facilité la réintégration de la bourgeoisie palestinienne dans les pays voisins après 1948. De surcroît, un certain nombre de familles de Haïfa avaient un grand-père ou un arrière grand-père libanais, ayant quitté la pauvreté de la montagne libanaise au siècle dernier ou au début du XXème pour venir profiter de la prospérité du port palestinien. Même si ces familles avaient perdu depuis longtemps tout lien effectif avec le Liban, ceci n'en facilita pas moins leur réintégration. Enfin, les fils des «grandes familles» venaient systématiquement ou presque faire leurs études supérieures à l'Université Américaine de Bey-

rout h où s'effectuait un brassage d'étudiants provenant de tous les pays du Moyen-Orient arabe.

Enfin — et c'est le quatrième comportement — certains ont pu directement transférer une part de leurs activités à Amman ou à Beyrouth. Un petit nombre d'entre eux avait du reste des «affaires» en Transjordanie bien avant 1948: ainsi B..., fils d'une grande famille de Bethléem, était installé à Amman depuis 1930, où il assurait le ravitaillement alimentaire de l'armée britannique, et faisait du commerce. Très proche du pouvoir royal jordanien, il reçut du roi Abdallah le titre de Pacha, et les souverains hachémites logeaient volontiers dans sa résidence de Bethléem au cours de leurs déplacements en Cisjordanie avant 1967. En 1961, il fonda à Amman la société I.C.A. (Société industrielle, commerciale et agricole) purement industrielle malgré son nom, et qui regroupe aujourd'hui neuf usines de produits de consommation et emploie environ 450 personnes.

La famille R..., de Jérusalem, était à la fois une famille de gros propriétaires terriens et de grands commerçants. Le père avait depuis 1924 l'agence Chevrolet; en 1948, les fils ont tout naturellement repris et étendu le bureau pour la Transjordanie à Amman. Aujourd'hui, à côté d'activités très diversifiées, ils contrôlent à 40% la société Amiantite, en joint-venture avec des capitaux suisses, produisant des tuyaux de plastiques ou d'éternit pour l'irrigation. On peut facilement citer des exemples comparables au Liban. Les C... de Jaffa, à la fois exportateurs d'oranges et agents commerciaux de plusieurs compagnies étrangères, avaient depuis 1940 un bureau à Beyrouth qui a constitué la base de leur développement au Liban après 1948; ils y ont notamment repris l'agence Mercedes qu'ils détenaient en Palestine depuis 1936. Ils sont aujourd'hui dans l'import-export, les transports internationaux, les assurances, l'immobilier et l'industrie. Il semble qu'en majorité, la bourgeoisie palestinienne actuelle, au moins en Jordanie et au Liban, soit issue, malgré la dispersion, des deux composantes majeures des classes dirigeantes d'avant 1948: les propriétaires fonciers et la bourgeoisie urbaine de commerçants et de spéculateurs immobiliers. Il se confirme, du reste, comme nous le suggérons dans la première partie, que ces deux composantes se combinaient très souvent dans les mêmes individus, et que, par ailleurs, la propriété foncière à la fin du mandat britannique tendait à évoluer vers des formes de capitalisme agraire.

Ces continuités essentielles au niveau des familles membres du groupe dirigeant ne signifient nullement que les activités sur lesquelles il se fonde, les liens internes qui le constituent, ou l'idéologie qu'il véhicule, n'aient pas changé après 1948. Du reste il s'agit souvent moins de continuité que de reconstitution. Le cas de M... présente à cet égard une valeur exemplaire. Son père avait de grandes plantations d'orangers à Jaffa et faisait en même temps de l'import-export; en 1948, sa famille a perdu toutes ses propriétés, et son père, d'abord réfugié à Beyrouth, a dû travailler comme employé tandis que lui-

(1) Don PERETZ. *Israël and the Palestine Arabs*. Washington: Middle East Institute, 1956, p. 222.

(2) Pamela Ann SMITH. «Aspects of Class Structure in the Palestinian Society» in *Israël and The Palestinians*. (ed. by U.DAVIS — A.MACK — N.YUVAL — DAVIS). London: ITHACA Press, 1975, p. 103.

même terminait ses études secondaires à l'AIC et ses études supérieures à l'AUB (1) grâce au concours d'une bourse. Très rapidement après la fin de ses études, il choisit de s'installer à Amman. Là, il emprunte à un oncle 5000 dinars jordaniens et ouvre un petit bureau d'importation de graines et d'insecticides. En 1959, il se lance dans l'élevage industriel de la volaille, domaine dans lequel il a aujourd'hui un véritable «empire» en Jordanie. Son impressionnante réussite, malgré les difficultés consécutives à 1948 et à la rupture du «standing» familial, lui donne volontiers le discours d'un self made man, «parti de zéro» et «arrivé à la sueur de son front». Pourtant, il n'est pas insignifiant de constater que la plupart des self made men de ce type sont des fils de grands bourgeois. Mais la conscience diasporique occulte chez eux celle de leur appartenance aux anciennes classes dirigeantes. Elle exagère le sentiment de l'individualité, car l'exil est un défi face auquel il faut constamment se battre pour être reconnu; elle exacerbe en même temps le sens de l'appartenance à une communauté nationale, mais affaiblit d'autant l'identification à un groupe social. Pourtant, c'est parmi les fils des anciennes classes dirigeantes que subsiste seule, même si elle est secondaire, la conscience de leur insertion dans un groupe dominant historiquement constitué.

Les continuités ne s'observent pas exclusivement au niveau de la grande bourgeoisie. Un certain nombre de fils de commerçants moyens sont eux même aujourd'hui des commerçants et des industriels moyens.

Tout ceci ne signifie pourtant pas qu'il n'y ait eu aucun renouvellement dans la structuration de la bourgeoisie palestinienne dans la diaspora après 1948. Il y a eu des régressions spectaculaires et des promotions non moins spectaculaires.

T... représente un exemple intéressant de réussite individuelle: le passage en une génération de la petite bourgeoisie commerçante locale à la grande bourgeoisie d'affaires. Il est né en 1919 à Haïfa, où son père tenait un petit magasin de vêtements; il n'a pas fait d'études supérieures et a débuté comme simple employé à la banque ottomane à Haïfa; en 1941 il a été envoyé à Amman par sa banque; dès 1945 il avait fait venir sa famille en Transjordanie pour échapper aux restrictions de la guerre en Palestine. En 1946, il décide de devenir agent d'assurances afin de pouvoir travailler pour lui-même. Ce travail lui permet d'accumuler un petit capital grâce auquel il fonde la T... and Co., société d'importation puis il devient agent commercial de firmes automobiles européennes et à partir de 1963, il ajoute à ses activités commerciales des participations dans diverses entreprises industrielles, sans oublier les assurances et la banque.

Il existe un deuxième type de promotion sociale, selon un mécanisme qui fonctionne depuis le milieu des années 1950 et reste opératoire aujourd'hui:

(1) A I C : American International College  
A U B : American University of Beyrouth.

c'est l'acquisition par l'éducation d'une compétence professionnelle, technique ou scientifique le plus souvent exercée dans les pays arabes du Golfe; ainsi les pionniers de la nombreuse communauté palestinienne du Koweït, qui en forment encore le noyau principal, étaient enseignants, fonctionnaires ou médecins. Beaucoup sont aujourd'hui techniciens, ingénieurs ou cadres dans la banque, les bureaux d'étude ou plus marginalement l'industrie. L'émigration continue de Cisjordanie vers le Golfe ne cesse d'alimenter ce groupe. Toutefois, peu nombreux sont les individus qui à partir de leurs compétences professionnelles ont pu accumuler et investir un capital. Si l'on se limite au domaine de l'industrie, ce nombre devient négligeable.

## 2. L'industrie manufacturière: une source de profit parmi d'autres

La rupture de 1948 et la dispersion qui l'a accompagnée ont tout à la fois accéléré et infléchi l'évolution économique des classes dirigeantes. La perte de leur base territoriale et de leurs moyens de production, l'éclatement de leur groupe social, et la nécessité d'une réinsertion dans d'autres formations sociales, ont accentué la tendance à investir dans des secteurs non productifs, permettant des profits rapides, le plus souvent en liaison avec des intérêts étrangers, bloquant ainsi le développement des secteurs productifs locaux et contribuant (directement ou non) à transférer vers les pays capitalistes développés une part du surplus régional.

L'énorme majorité de ceux qui actuellement ont une part au moins de leurs capitaux investie dans l'industrie manufacturière sont venus du commerce. Le littoral palestinien, au même titre que le littoral syro-libanais, a une vieille vocation commerciale qui n'a pu qu'être renforcée à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle par la pénétration économique européenne. C'est l'import-export et la représentation de firmes étrangères qui sont les deux formes dominantes du grand commerce pratiqué par la bourgeoisie palestinienne avant et surtout après 1948. Certains les pratiquaient avant 1948 en Palestine et n'ont fait que les transférer ensuite dans les pays voisins: ainsi F..., fils de grands propriétaires terriens de Jaffa, était en 1946-47 représentant de firmes américaines de produits de toilette. En 1948, il s'installe à Beyrouth, où il est agent commercial pour le Liban et la Syrie des marques: Kleenex, Tide, Camay et un certain nombre d'autres, avant de commencer à manufacturer, au moins partiellement, des mouchoirs de papier, mais toujours sous licence étrangère. B.. déjà évoqué précédemment, a eu, avant de se lancer dans l'industrie, la représentation de plusieurs dizaines de sociétés européennes dont Philips, Nestlé, Lipton.. De même, la moyenne bourgeoisie industrielle provient le plus souvent du commerce moyen; c'est le cas de la famille N... au Liban; le père était associé avec ses deux frères, et possédait en Palestine des boutiques de vêtements à Jérusalem, Jaffa et Haïfa. Ayant perdu toutes ses propriétés en 1948, il s'installe à Beyrouth où il peut reprendre des activités commerciales avec l'aide financière d'un ami libanais. Ses fils, diplômés de l'Université Américaine, et impression-

nés par le développement économique occidental, décident, malgré les réticences de leur père, de se lancer dans l'industrie de la confection, et ouvrent en 1968 à Dawra (1) une usine de vêtements où travaillaient, avant la guerre du Liban, quelques 200 personnes.

Rares sont ceux qui viennent de l'artisanat et a fortiori de l'industrie, à l'exception peut-être des frères C... et P... dont le développement industriel s'est fondé au départ sur le travail du bois, P... ayant de surcroît été parmi les promoteurs au Liban du meuble de série.

Venus, pour la plupart, du commerce à l'industrie, beaucoup continuent à pratiquer les deux types d'activité, sans oublier en parallèle la banque, les assurances, les transports et l'immobilier. Ceci est surtout vrai, pour la grande bourgeoisie, beaucoup moins pour la moyenne. Les exemples abondent; T... précédemment cité contrôle avec une autre famille la Jordan Ice and Aerated Water qui fabrique des boissons gazeuses et notamment du Pepsi-Cola; avec deux autres familles, il a créé le Yeast Factory for Breadmaking qui produit de la levure de pain. En 1975, en s'associant avec trois nouvelles familles, il fonde la Light Industries Company qui fabrique des radiateurs. Il est en même temps vice-président de la Jordan Ceramic Company, société créée en 1974 et dont le capital est fragmenté entre 3500 actionnaires, parmi lesquels: le gouvernement jordanien, une société allemande, une branche de la Banque Mondiale, et la Banque Jordanienne de l'Habitat. Parallèlement à ces activités, dans le cadre de l'Arab East Automobile Company, il est l'agent d'Opel, de Pontiac et de la General Motors; il possède également une compagnie d'assurances; il est enfin directeur de la Cairo Amman Bank.

Les G... ont créé à Amman en 1963, avec deux autres familles, la Jordan Feed Company, qui fabrique des produits pour l'alimentation animale et pratique l'élevage industriel de la volaille. Mais, ils sont en même temps représentants d'environ vingt cinq sociétés étrangères, à la fois dans le domaine alimentaire et dans celui de la chimie, parmi lesquelles I C I (Imperial Chemical Industry).

Certains d'entre eux sont à la tête de sociétés commerciales qui, en plus de leurs activités proprement commerciales, contrôlent partiellement le capital d'entreprises industrielles. Ainsi M.. dirige en fait une société commerciale, la MEATCO, qui importe des produits vétérinaires et des machines agricoles, mais qui possède 50% des actions de l'Arab Feed ans Manufacturing Company (alimentation animale), 40% de la Jordan Poultry Farms and Hatchery Company (élevage industriel de la volaille) et 95% de la Food Processing Company, (conserves alimentaires). Pour la grande bourgeoisie palestinienne de la diaspora ayant des intérêts dans l'industrie, le secteur manufacturier ne représente qu'un investissement parmi beaucoup d'autres. La motivation dominante reste

(1) Banlieue Est de Beyrouth.

celle du plus grand profit. L'industrie, c'est une autre manière de faire du profit, moins immédiate sans doute que le commerce, plus risquée peut-être, mais aussi plus substantielle à long terme. Pour beaucoup, elle représente un intérêt récent vers lequel la conjoncture mondiale a contribué à les pousser: la hausse du coût des transports a touché le commerce d'importation et rendu plus profitable la fabrication locale. La différence de niveau des salaires entre l'Occident et le Moyen-Orient offre, elle aussi, des avantages comparatifs aux industriels locaux, dont les coûts de production sont proportionnellement moins élevés qu'ils ne le sont en Occident.

Rares toutefois sont ceux qui, à l'instar de K..., ont compris dès le début des années 1960 que certaines industries d'équipement allaient dans l'avenir s'installer plus volontiers dans les pays du Tiers-Monde. Après avoir fait en Allemagne fédérale des études d'ingénieur mécanicien, il a travaillé quelque temps comme représentant de commerce pour les machines et les matériaux de construction, dans le but de se familiariser avec les problèmes de marché et de devenir très vite exclusivement un industriel. Aujourd'hui, il fabrique au Liban du matériel lourd de transport sous licence allemande, qu'il exporte intégralement dans les autres pays arabes, y compris l'Afrique du Nord.

Conscients que l'avenir est à l'industrie, beaucoup continuent du reste à profiter des bénéfices faciles du commerce et de la spéculation. Peu nombreux sont ceux qui se posent en innovateur, aspect central du concept d'«entrepreneurs» selon Schumpeter, concept repris par l'économiste palestinien Yusef Sayigh, qui l'étend à la simple adaptation d'innovations extérieures, à l'introduction de nouveaux produits ou même à la recherche de nouveaux ou de nouvelles méthodes de commercialisation (1). Chez une minorité, toutefois, la tendance à la recherche de l'innovation se manifeste par l'expression même des motivations qui les ont conduits à l'industrie: ils se disent «stimulés» par le «défi» que représente la production industrielle, et insistent sur la «créativité» qu'elle nécessite, au contraire du commerce où l'on n'est qu'un intermédiaire passif. Mais au total, c'est l'évolution économique d'ensemble, la place croissante qu'y prennent les activités manufacturières et les profits nouveaux qu'elles permettent qui expliquent les investissements industriels de la grande bourgeoisie palestinienne dans la diaspora.

Il existe pourtant un petit groupe d'industriels dont les motivations sont quelque peu différentes. Ceux-là sont conscients du fait que l'industrie est la base du développement des nations modernes. Ils s'identifient à une sorte de «nouvelle classe», championne du développement et de la modernisation; ceux-là n'ont guère d'investissements hors de l'industrie. Ce type de conscience se retrouve le plus souvent chez des hommes ayant acquis une compétence professionnelle voire scientifique précise: c'est notamment le cas de certains

(1) Yusif SAYIGH. *Entrepreneurs of Lebanon: The role of the business leader in a developing economy*, Cambridge (Massachusetts): Harvard University Press, 1962

diplômés de pharmacie qui ont créé par la suite des entreprises pour la fabrication des médicaments. H..., originaire de Naplouse, fils d'un grand commerçant d'import-export, souhaitait, comme il le dit lui-même, exercer une activité alliant une «théorie scientifique à une pratique concrète»; après ses études à l'Université Américaine de Beyrouth, il travaille quelques années au Koweït, dans un hôpital gouvernemental, pour accumuler un petit capital; après la fin de ses études de pharmacie aux Etats-Unis, il travaille comme employé dans le marketing de diverses compagnies américaines de produit pharmaceutiques, avant de fonder en 1976 près d'Amman la dernière née des usines jordaniennes de médicaments. Pour lui, «l'industrie doit élever le niveau économique et culturel du pays à travers la formation d'une nouvelle classe moyenne d'ingénieurs, de techniciens et de cadres». Mais ce type d'industriel représente une toute petite minorité, aux limites de la bourgeoisie industrielle et d'une *nouvelle intelligentsia scientifique et technique*. Il reste que, dans l'ensemble, il est très difficile de parler de bourgeoisie industrielle palestinienne dans la diaspora. Il s'agit, en fait, d'une bourgeoisie d'affaires polyvalente, pour qui les investissements industriels ne sont qu'une source de profits parmi beaucoup d'autres.

La bourgeoisie palestinienne est aujourd'hui complètement *intégrée sur le plan économique* dans le Moyen-Orient arabe. Non qu'elle n'ait eu à affronter certaines formes de ségrégation de la part des bourgeoisies arabes qu'elle venait concurrencer, mais elle a réussi à se réinsérer complètement dans les procès locaux de production. Elle a incontestablement apporté les fruits d'une éducation anglo-saxonne d'assez bon niveau, des qualités d'organisation et de discipline, et une expérience dans les domaines bancaire et commercial surtout. Selon A..., président de la Jordan Tobacco and Cigarette Company, elle est le «produit de la formation britannique et de la concurrence juive». Comme toute communauté minoritaire, elle a redoublé d'efforts pour réussir, l'exil ayant contribué à stimuler son esprit d'entreprise.

Sa contribution à l'économie libanaise n'est pas négligeable (bien qu'elle soit faible dans le secteur industriel). Elle est surtout significative dans la banque; à cet égard, on connaît le rôle capital joué par la banque Intra, du palestinien Youssef Baidas, avant le Krach de 1966; dans la construction, les sociétés de «consultants», comme la firme TEAM, établie en 1975 par un groupe d'universitaires palestiniens; ou dans le «contracting»: ainsi la C C C (Consolidated Contracting Company) dont le siège jusqu'en 1975 était à Beyrouth mais dont le rayon d'action s'étend à l'ensemble du Moyen-Orient arabe et à l'Europe. Dans le secteur industriel à proprement parler, les palestiniens sont assez peu nombreux au Liban, et n'ont le plus souvent que des entreprises de taille moyenne, dans le domaine des produits de consommation.

Au Koweït, il est très difficile d'estimer la part prise dans le secteur manufacturière par cette nouvelle intelligentsia scientifique et technique que nous avons déjà évoquée, et qui se répartit dans l'ensemble des branches de

l'économie. C'est principalement à ce niveau là que l'absence d'une enquête de terrain au Koweït conduit à minimiser arbitrairement le poids d'une nouvelle bourgeoisie, celle des cadres supérieurs des sociétés immobilières, des bureaux d'études ou des sociétés de «contracting»... Elle représente sans doute les cadres économiques futurs d'un éventuel Etat palestinien, plus que les grands entrepreneurs à proprement parler, qui ne constituent que 5% environ de la communauté palestinienne, la plupart étant dans la construction (1). Les rares industriels se retrouvent dans des branches produisant des biens de consommation, papier-carton, alimentaire, bois et meubles, textile et confection: ces quatre branches sont les seules où la contribution palestinienne constitue entre 5 et 10% de l'output koweïtien global; dans les autres, elle est inférieure à 5% (2).

En Jordanie, l'implantation palestinienne est encore beaucoup plus forte pour des raisons géographico-historiques évidentes. La contribution de la bourgeoisie palestinienne à l'ensemble de l'économie jordanienne depuis les années 1950 a été décisive, étant donné l'extrême faiblesse d'une bourgeoisie transjordanienne susceptible d'investir dans les secteurs modernes de l'économie. La Jordanie est ainsi le seul pays où la bourgeoisie palestinienne ait fait de *larges investissements productifs*, y compris dans l'industrie manufacturière.

De plus, les palestiniens servent de relais dans le drainage de l'argent du Golfe vers Amman: on sait que l'un des piliers de l'économie jordanienne est représenté par les transferts des émigrés, en majorité palestiniens, installés dans les pays pétroliers. Il est vrai que cet argent s'investit prioritairement dans la terre ou dans la construction, provoquant à Amman une spéculation immobilière effrénée. Mais, de plus en plus souvent, les palestiniens du Golfe achètent des actions dans les grandes sociétés, notamment industrielles d'Amman (3), au point que certaines compagnies, lorsqu'elles lancent des souscriptions, envoient systématiquement leurs argents dans le Golfe.

### 3. Les ambiguïtés d'une conscience politique

La bourgeoisie palestinienne est économiquement dispersée et réintégrée dans diverses formations sociales où elle n'a, avec les bourgeoisies arabes locales, que des contradictions secondaires, surtout politiques et idéologiques. Politiquement, en effet, son intégration est loin d'être complète. Au Liban, seule une minorité de bourgeois chrétiens palestiniens, ont pu obtenir la nationalité libanaise, mais ils ne partagent pas pour autant le pouvoir politique. Leurs frustrations à ce niveau contribuent sans aucun doute à faire partager à certains l'idéologie du retour. Pour un palestinien bien intégré économique-

(1) Naseer H. ARURI - Samih FAROUN. «Palestinian communities and arab host countries» in *Sociology of the Palestinians*, op. cit., p. 136.

(2) Calculé à partir du Recensement Industriel du Koweït de 1974.

(3) Un marché financier a du reste été récemment créé à Amman.

ment et socialement au Liban, dire qu'il reste malgré tout indispensable d'avoir une terre, c'est aussi, même s'il ne faut pas négliger la part du sentiment, poser la question du pouvoir.

En Jordanie, la situation est toute autre; non seulement tous les palestiniens ont la nationalité jordanienne, mais la grande bourgeoisie participe directement aux cercles dirigeants, sous la coupe de l'aristocratie jordanienne il est vrai. Idéologiquement, elle est mieux intégrée que partout ailleurs, dans un pays où la majorité de la population est palestinienne, un pays qu'elle a largement contribué à bâtir, et où elle est associée au pouvoir. L'alliance de base avec le régime hachémite n'a jamais été vraiment remise en cause, malgré quelques flirts avec la Résistance avant 1970, à un moment où la grande bourgeoisie palestinienne d'Amman a profité de la pression croissante exercée par l'O.L.P. pour se pousser dans les cercles du pouvoir jordanien (1).

Sa position face à la lutte de libération nationale est profondément ambiguë. Compte tenu de son manque d'intégration politique et idéologique dans les divers pays arabes, à l'exception peut être de la Jordanie, elle n'est pas indifférente à l'éventualité de la naissance d'un Etat palestinien indépendant. Ce qui ne signifie nullement qu'elle soit prête à y transférer d'un bloc tout ou partie de ses activités. Une fraction de la bourgeoisie palestinienne au Liban, idéologiquement mal intégrée, est assez concernée par la problématique d'un Etat. Une autre fraction semble s'identifier d'abord à la communauté chrétienne, avant toute identification nationale. Mais il faut probablement pour l'expliquer, tenir compte d'un facteur conjoncturel: la guerre libanaise qui a dû effrayer certains bourgeois palestiniens, installés de longue date dans les quartiers est de Beyrouth (2), ou du moins rendre leur position assez difficile. Mutatis mutandis, la situation est quelque peu parallèle à celle du «septembre noir» de 1970 en Jordanie, où certains se sont trouvés partagés entre leur allégeance au régime hachémite et une certaine sympathie pour le mouvement palestinien de libération nationale. Du reste, pour la majorité d'entre eux, profit oblige, les déchirements de conscience ont été de courte durée.

Pour la bourgeoisie palestinienne de Jordanie aujourd'hui, le problème de l'Etat ne se pose pas du tout dans les mêmes termes. Elle est unanime à concevoir une fédération plus ou moins étroite entre les deux rives du Jourdain, avec, disent certains, une autonomie de la Cisjordanie à l'intérieur du cadre fédéral. A cette nuance près, c'est une retour à la situation d'avant 1967. Pour des classes dirigeantes palestiniennes désormais solidement installées à Amman, ce serait une base élargie de leur pouvoir économique et politique. Pour certains, il suffirait de réactiver des branches existantes laissées en sommeil depuis l'occupation israélienne de 1967.

(1) Fouad Ra'OUF. «La société palestinienne», *Politique Aujourd'hui*, mai-juin-juillet 1974, pp. 57-70.

(2) Les quartiers est de Beyrouth ont connu pendant la guerre une homogénéisation confessionnelle (chrétienne) très marquée et sont contrôlés par les milices phalangistes.

Quelle que soit la nature précise du cadre politique retenu, beaucoup se déclarent prêts à contribuer financièrement, et à faire des investissements dans un futur Etat palestinien. Les considérations de profit n'en sont certes pas absentes. On n'est pas prêt à investir dans n'importe quel Etat, il y faut des garanties de stabilité politique et de libéralisme économique. Pourtant, là n'est pas l'essentiel. Les motivations fondamentales s'expriment sous forme de sentiment national, ou plus souvent de sentiment d'un «devoir» à l'égard de son pays, ou encore de nécessité vitale d'avoir une terre, même si l'on n'y vit pas, et une identité. C'est que la bourgeoisie palestinienne, même économiquement prospère, continue d'une certaine façon à se sentir étrangère, malgré les particularités d'une diaspora centrée sur des pays de même langue et largement de même culture. Ce n'est pas tant un sentiment d'étrangeté quotidienne qui lui pèse, qu'une menace potentielle en cas de crise. En Jordanie en 1970, au Liban en 1976 surtout, une intensification de la tension risquait de provoquer un phénomène de rejet qui, s'il ne mettait pas directement en danger matériel les couches supérieures de la communauté palestinienne, pouvait au minimum rendre leur situation plus précaire.

Quoiqu'il en soit, des structures étatiques nationales donneraient à la bourgeoisie palestinienne, même si elle n'était pas physiquement installée dans son pays, des assises économiques plus stables. Il est clair aujourd'hui que dans le schéma d'ensemble des relations économiques internationales, les pays développés tentent d'établir une relation pseudo-égalitaire entre *Etats*. Pour en être partie intégrante, les bourgeoisies du Tiers-Monde doivent s'appuyer sur des structures d'Etat reconnues qui leur soient propres.

Toutefois, et même si certains se déclarent convaincus que, malgré sa fragmentation de fait en tant que groupe, la bourgeoisie palestinienne finance massivement un Etat le moment venu, il n'est pas sûr qu'elle ait un *réel intérêt commun* à retrouver une base territoriale nationale. La conscience qu'elle prend d'elle-même n'est ni claire ni homogène. Elle ne peut être dénuée d'une conscience nationale, par suite du coup que lui ont porté les sionistes en 1948; mais elle prend aussi d'elle-même une conscience très individualisante, à la fois à cause des expériences de la diaspora, et à cause de sa nature économique. Sa conscience sociale enfin semble assez faible: le fait qu'elle n'exploite pas de façon systématique les masses palestiniennes ne peut que contribuer à occulter en elle toute forme de conscience de classe.

Même au niveau de sa conscience nationale, le décalage est évident entre son discours et la faiblesse de son action effective. Elle détient un pouvoir économique considérable au Moyen-Orient, mais il est éparpillé et mis au service des bourgeoisies arabes locales. Il ne s'agit en aucun cas d'une bourgeoisie nationale susceptible d'avoir un rôle unifié dans un mouvement de libération. Rares sont ceux qui établissent un lien entre la nécessité du développement industriel et la formation d'un Etat national (1). Toutefois, le petit

(1) Voir la discussion du concept de «viabilité» d'un Etat palestinien: E.TUMA - H. DARIN - DRABKIN. *The Economic Case for Palestine*. London: Croom Helm, 1978, pp. 17-33.

noyau d'une nouvelle intelligentsia scientifique et technique dans l'industrie prend une conscience plus claire de la problématique de l'Etat et de l'industrialisation. Ce groupe, plus nombreux au Koweït et dans les pays pétroliers, serait plus à même d'assurer les bases du développement économique d'un futur Etat palestinien.

Le mouvement de libération nationale palestinien est mené par l'O.L.P. dont il est difficile de définir des bases sociales assez hétérogènes. La masse de ses cadres est toutefois issue d'une petite et moyenne bourgeoisie éduquée, qui s'est développée dans la diaspora, et s'est trouvée devant des perspectives d'avenir bloquées et de grosses frustrations socio-politiques. Or, elle disposait d'une base sociale considérable, la masse des réfugiés, qu'elle a transformée en force sociale luttant pour le retour dans la patrie usurpée.

Vis à vis de l'O.L.P., la bourgeoisie de la diaspora a des positions à la fois ambiguës et fluctuantes. Tout en critiquant ses méthodes d'action, beaucoup s'accordent à dire qu'elle est (ou qu'elle fut) *nécessaire* pour faire reconnaître internationalement l'existence d'un fait national palestinien; ils l'appuient tant qu'elle ne menace pas directement leurs intérêts; mais en 1970 en Jordanie, lorsque s'est faite jour une possibilité de prise du pouvoir par la Résistance, ils n'ont pas hésité à se ranger aux côtés du régime hachémite, cautionnant directement ou non les massacres. Certains d'entre eux, surtout dans le Golfe, soutiennent financièrement l'O.L.P. parce qu'ils y sont poussés (notamment par les gouvernements arabes) mais aussi parce que c'est un moyen de se donner bonne conscience; et une façon de conjurer cette peur de l'instabilité déjà évoquée, en prenant des gages sur l'avenir. Pour beaucoup, ce soutien permet surtout de prévenir toute possibilité de radicalisation politique de la direction du mouvement de libération, et de ne pas risquer d'être un jour dominés voire éliminés par une bourgeoisie d'Etat. En fait, seuls quelques petits ou moyens entrepreneurs le plus souvent, craignent vraiment l'éventualité d'un régime socialiste dans un futur Etat palestinien, valorisant par contraste un leadership «de l'intérieur», supposé être modéré, démocratique et libéral.

La grande bourgeoisie, elle, connaît de plus près les cadres supérieurs de l'O.L.P. et ne nourrit aucune peur véritable à ce sujet.

L'O.L.P. a pourtant mis sur pied un établissement économique officiellement enregistré depuis 1973 auprès de l'Etat libanais, sous le nom de «Usines des enfants des martyrs» mais plus connu sous son nom de Samed. En janvier 1976, le journal «Palestine» le définissait ainsi: «Samed est un établissement économique appartenant à la révolution palestinienne, et le *noyau d'un futur secteur public, sur la terre de Palestine libérée*» (1). Cet établissement est né assez empiriquement, dans les années 1968-69 en Jordanie, sous la forme de

(1) (Nabil BADRAN, «Samed: expérience socio-économique de la révolution palestinienne» (en arabe) Samed, n° 9-10, vol. I. octobre 1978, p.10)

centres professionnels pour faire travailler les familles des martyrs de la révolution; il dépendait alors du département des affaires sociales de l'organisation Fatah. Né comme association à but social, il s'appuyait beaucoup sur le volontariat et n'avait aucune autonomie financière par rapport à Fatah. Il a depuis lors eu tendance à devenir un établissement économique indépendant, non dénué de souci de rentabilité, commercialisant une part de sa production à l'étranger, mais dont l'un des buts fondamentaux au Liban aujourd'hui reste de donner du travail aux réfugiés des camps, dans des ateliers artisanaux et des usines de textile, de broderie, de confection, de mobilier et de plastiques. Son extension économique s'est accompagnée d'un approfondissement de la réflexion idéologique: la formation professionnelle des masses et le développement de travail productif devraient contribuer à *intégrer une société* dans sa lutte de libération nationale, mais aussi en vue de sa participation au *développement* après la libération du territoire. Malgré la prise de conscience de certains responsables à cet égard, il n'est pas sûr que la réflexion socio-économique soit suffisamment poussée dans le cadre de l'O.L.P., et que Samed puisse constituer l'embryon d'un futur secteur public, capable, de surcroît, de canaliser et d'utiliser en vue d'un véritable développement national les multiples aides étrangères qui ne manqueront pas de se déverser sur un jeune Etat palestinien pour en faire une autre Jordanie.

## CONCLUSION

Au terme de cette brève analyse socio-historique de la bourgeoisie palestinienne, il est clair que le choix de l'industrie n'est pas pour elle un enjeu décisif, comme il l'est dans beaucoup d'autres sociétés arabes du Moyen-Orient, à cause de l'absence de structures étatiques; rien n'autorise, a fortiori, à parler de bourgeoisie industrielle, hormis quelques petits noyaux dispersés, notamment en territoires occupés (c'est en fait le seul lieu où les palestiniens disposent d'une base territoriale nationale, même dominée).

Le fait sioniste a joué (et continue à le faire) un rôle décisif dans le *blocage historique de son émergence*. A cet égard, il ne représente qu'un aspect spécifique de la pénétration capitaliste européenne en Orient; mais les *blocages internes* d'une société pré-capitaliste n'en sont pas moins décisifs.

Dans les dernières années du mandat britannique, s'était amorcé en Palestine un processus de développement industriel qui était surtout imputable à un secteur juif d'origine externe, retranché derrière les slogans du cloisonnement des deux économies; une idéologie qui occulte mal les coups portés par la concurrence juive à un secteur arabe naissant et les ponctions indirectes opérées par l'industrie sioniste sur une économie arabe pré-capitaliste.

1948 fait figure de précédent historique au niveau de la désarticulation brutale de toute une société. Les classes dirigeantes palestiniennes traditionnelles, loin de pouvoir s'allier à celles d'Israël, sont dépossédées de leurs moyens de production, et détruites en tant que telles, de par la logique même

de l'idéologie sioniste. En Israël aujourd'hui, ne se dégage aucune base autonome d'un pouvoir économique palestinien. Il existe un petit noyau d'entrepreneurs industriels, qui s'intègrent de plus en plus à l'économie israélienne dominante, dans une relation souvent inégale et dépendante.

Les territoires occupés connaissent depuis 1967 un processus de satellisation économique par rapport à Israël, qui prolonge et aggrave les discriminations économiques subies par la Cisjordanie sous la coupe du régime hachémite avant la guerre de juin.

Prise dans un schéma global de dépendances, et affrontée à la multitude des obstacles concrets qui en découlent, la bourgeoisie palestinienne ne peut se développer qu'en se compradorisant: bourgeoisie commerçante qui joue les intermédiaires entre l'économie israélienne et celle des territoires; ou entrepreneurs industriels réduits à la sous-traitance pour les firmes de l'Etat sioniste. Seul un petit noyau, issu de l'artisanat traditionnel ou produit de nouvelles compétences professionnelles, peut constituer l'embryon d'une bourgeoisie industrielle, capable de résister, économiquement au moins, à l'occupation.

La bourgeoisie de la diaspora, quant à elle, a été éparpillée et a dû se réintégrer dans divers procédés de production au Moyen-Orient, où elle est alliée aux bourgeoisies arabes locales. Malgré la rupture de 1948, les continuités dominent au niveau des individus et des familles membres de ce groupe. Toutefois, les nouvelles conditions économiques et politiques objectives dans lesquelles elle s'est trouvée ont quelque peu modifié la nature économique de la bourgeoisie palestinienne. L'absence d'une base territoriale a accentué sa tendance à diversifier au maximum ses placements et à choisir des investissements, le plus souvent non productifs, permettant des profits rapides. Elle ne représente à cet égard, qu'une fraction des bourgeoisies arabes d'affaires jouant un rôle d'intermédiaire entre l'économie régionale et celle des pays capitalistes développés.

La nature de son rôle économique et son éclatement en tant que groupe depuis une génération contribuent à expliquer les ambiguïtés de ses positions politiques. Mal intégrée idéologiquement, sauf peut-être en Jordanie, elle retient des formes de conscience nationale, malgré la réussite de son insertion économique, mais ne représente pas un groupe social, homogène, unifié par une conscience commune et susceptible de jouer le rôle politique d'une bourgeoisie nationale dans la lutte de libération et dans la construction d'un Etat.

## CHAPITRE 9

### INDUSTRIE ET CHANGEMENT SOCIAL EN SYRIE: DEIR-EZ-ZOR ET SA REGION

*Jean HANNOYER*

---

On cherchera ici à dégager quelques questions sur la signification des récentes implantations industrielles dans la région de Deir-ez-Zor<sup>(1)</sup>, sur les bords de l'Euphrate en Syrie. D'une part, toutes les entreprises actuellement achevées ou encore en chantier y relèvent du secteur public. On peut donc se demander dans quelle mesure ces projets permettent de révéler la nature du projet de développement syrien. D'autre part, le type d'industries choisi, basé sur la mise en valeur des produits agricoles, implique pour le monde rural des choix importants. Ceux-ci se manifestent aujourd'hui sous la forme de projets d'aménagements hydrauliques de grande ampleur<sup>(2)</sup>. S'ils sont menés à terme, ils ne manqueront pas de modifier profondément les caractéristiques actuelles du monde rural. On s'interrogera donc sur le type de société qu'impliquent les choix étatiques.

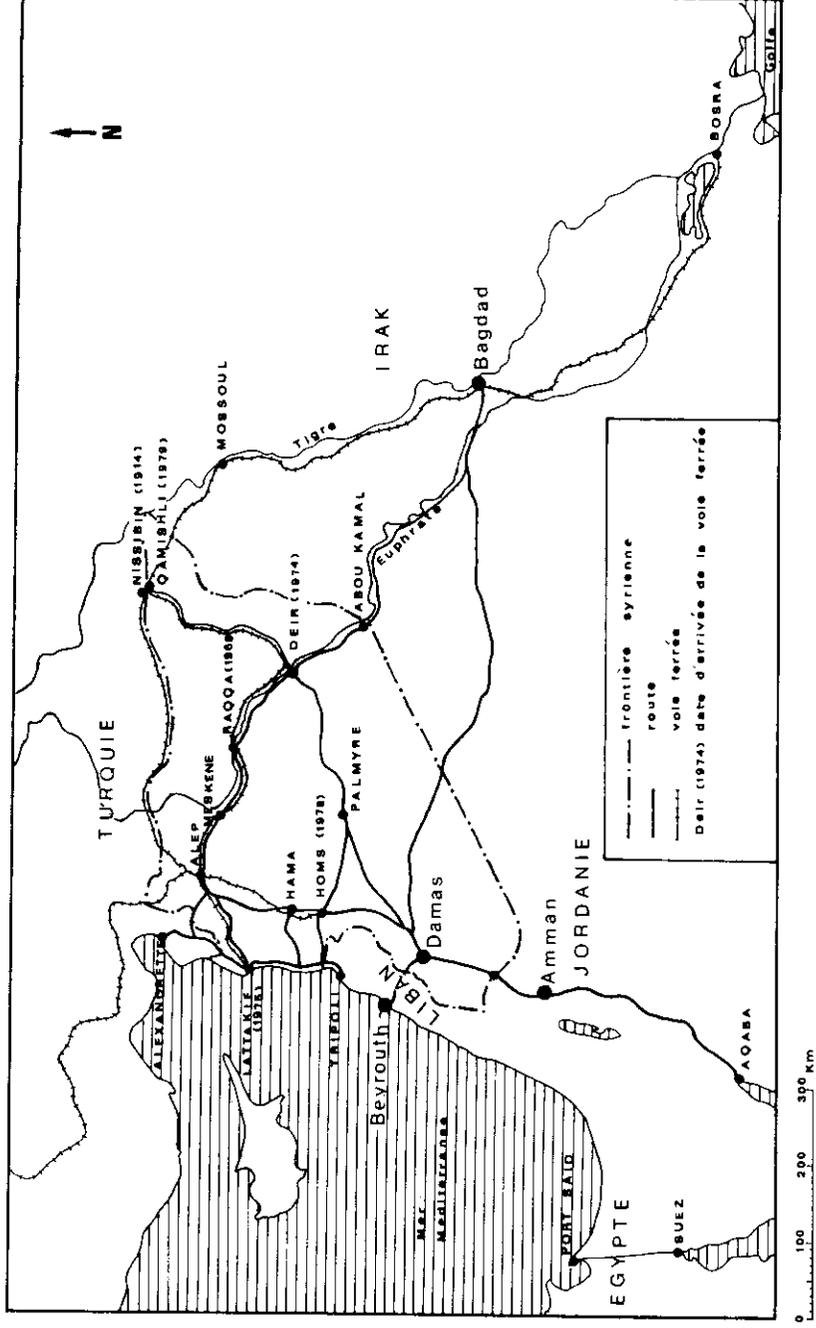
Afin de mieux prendre la mesure des changements qui ont conduit à cette phase d'aménagement de la vallée de l'Euphrate, et d'en mesurer l'impact sur le monde rural, nous présenterons les principales transformations qu'a connues la région de Deir-ez-Zor depuis le début du siècle.

---

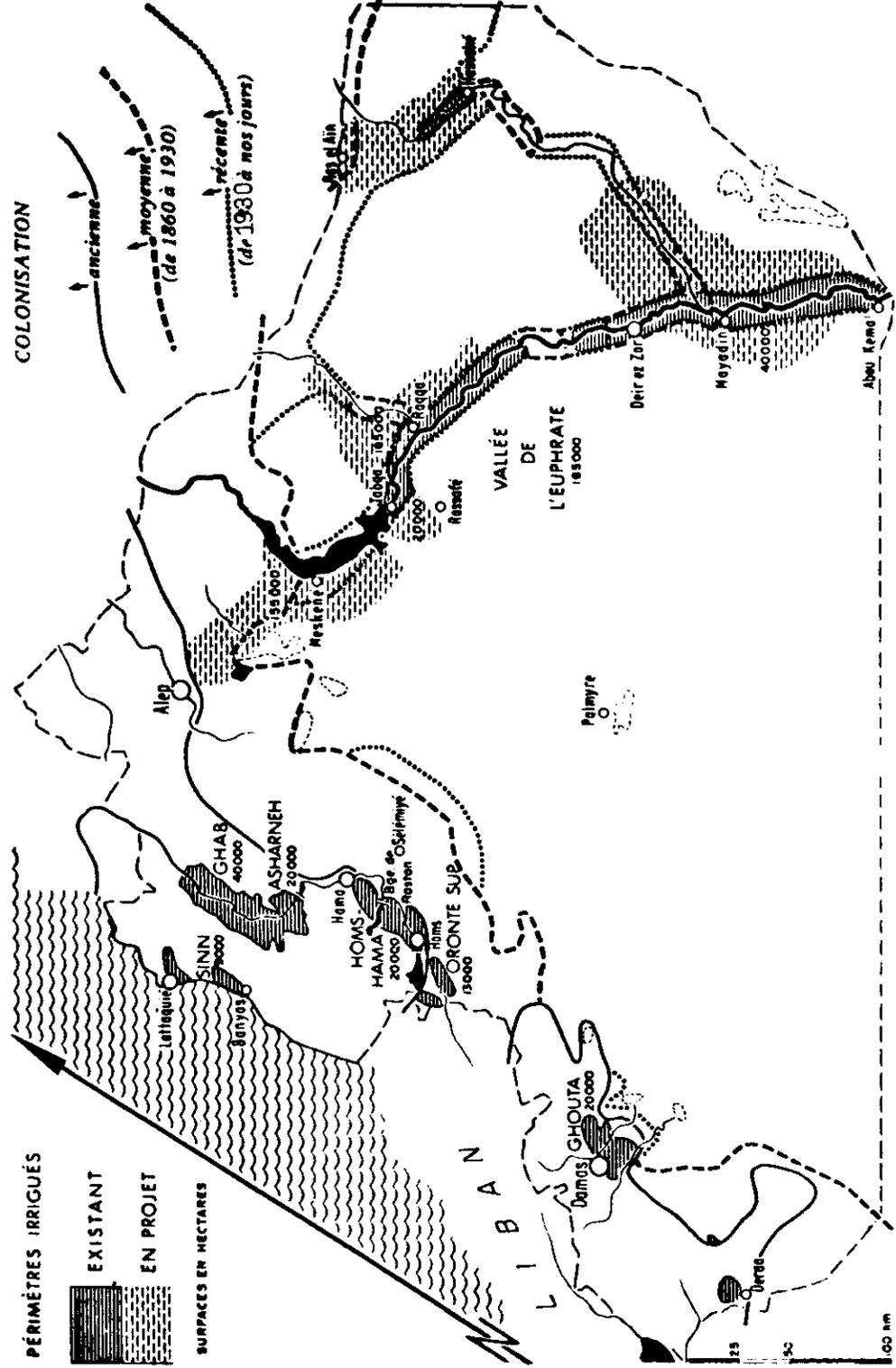
(1) Cf. carte de situation.

(2) Cf. carte des projets d'aménagements hydrauliques en Syrie.

Carte 1: Les communications en Syrie - 1980.



Carte 2: Périmètres irrigués et fronts de colonisation



Source: J. Métral et P. Sanlaville, *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 54, n° 3, 1979, p. 234.

## I. HISTOIRE REGIONALE.

### 1. Naissance d'une région.

En 1864, le pouvoir ottoman installe à Deir-ez-Zor une garnison destinée à s'assurer le contrôle d'un large espace aux limites particulièrement lâches puisqu'il est composé dans sa plus grande partie d'une vaste steppe désertique<sup>(1)</sup> Les Ottomans fondent ainsi une nouvelle région administrative, le Liwe du Zor. Sa composition ne cessera de varier jusqu'à la première guerre mondiale, moment où Palmyre, Meskéné, Raqqa et 'Anah s'en détachent.

— La vallée de l'Euphrate a longtemps été envisagée comme voie possible de communications entre l'Ouest et l'Est, entre la Méditerranée et l'Orient. Aux Anglais revient une série d'initiatives destinées à leur assurer la route la plus directe possible vers l'Inde: expédition de l'Euphrate (1836) puis, malgré l'ouverture du Canal de Suez en 1869, création de la «Compagnie des Chemins de Fer de la Vallée de l'Euphrate». Deux échecs qui restèrent sans suite. A la même époque les Allemands obtiennent de la Porte la concession qui leur permettrait de relier par voie ferrée Berlin à Bagdad via Constantinople. Par cette concession «on aboutit en fait à la constitution de véritables zones d'influences qui furent le prélude du partage territorial»<sup>(2)</sup> qui s'opéra après la première guerre et qui donna naissance aux principaux Etats de la région. La région de l'Euphrate reste donc à l'écart des grands aménagements. Sa position «centrale» par rapport à des villes comme Alep, Homs, Damas, Bagdad et Mossoul, constituait pour Deir-ez-Zor, petite ville en formation, des débouchés pleins de promesses. L'espace régional reste cependant soumis au rythme des transports locaux: le radeau, le chameau, l'âne, le mulet (il fallait encore 5 jours au début du Mandat Français pour joindre Deir à Alep en carriole), etc. Aucun pont ne reliait les deux rives du fleuve. C'est avec les premières automobiles des années 1920-1930 que s'ouvre une nouvelle page dans l'histoire régionale.

— L'économie régionale reste longtemps à l'écart de l'impact direct de l'économie européenne qui affecte déjà d'autres régions du Proche-Orient. En 1910, W. Willcoks<sup>(3)</sup> alors en mission d'étude pour l'aménagement hydraulique de la Mésopotamie remarque: «Tout marchand ou homme d'affaires avec qui j'ai parlé à Bagdad est convaincu d'une chose: l'état de retard du pays est dû en grande partie au fait qu'alors que les communications sont ouvertes par le fleuve à l'Est, c'est vers l'Ouest que toute la production du pays veut se faire un chemin. Dans cette direction il n'y a pas d'issue (...) ce qu'il faut par conséquent c'est un chemin de fer pas trop coûteux, reliant Bagdad à la Méditerranée par le

(1) Steppe de Djezireh en rive gauche et de Chamiiyé en rive droite de l'Euphrate.

(2) J. DUCRUET. *Les capitaux européens au Proche-Orient*. Paris: PUF, 1964.

(3) In C. ISSAWI. *The Economic History of the Middle East*. Chicago University Press, 1966.

chemin le plus court et le plus économique possible...». Remarque qui touche directement la situation de Deir-ez-Zor, avec cette réserve qu'il ne s'agit pas encore ici de mise en valeur des terres par de grands projets d'irrigation mais de l'écoulement des marchandises, essentiellement des produits de l'élevage, base de l'économie locale. Faute de moyens de transport, de capital et de sécurité, le produit de l'élevage est surtout écoulé localement. Le petit capital commercial de Deir-ez-Zor vit au rythme des saisons. D'un printemps à l'autre le commerce des productions n'assure qu'une faible accumulation. Pourtant, avec le développement des échanges et l'extension de l'économie monétaire, les relations avec le marché vont se développer. Les contacts établis avec Alep à partir de 1890 vont s'intensifier. Alep prend progressivement la place de Bagdad pour la fourniture des biens manufacturés qui remplacent peu à peu les produits de l'artisanat aleppin. A Deir-ez-Zor, de nouvelles pratiques commencent à apparaître, en particulier le commerce des troupeaux (et non plus seulement de leurs productions) qui sont vendus à Damas, Homs et surtout Alep.

Dès le début du siècle également une autre innovation permet de créer une nouvelle et importante branche commerciale, pour laquelle Deir est aujourd'hui encore célèbre. Il s'agit de l'introduction du «tanaké», bidon métallique dans lequel il devient possible d'exporter le «samné» (graisse tirée du lait de brebis) et aussi de le stocker du printemps, date de sa production, à l'automne quand les prix augmentent à Damas et à Alep.

Cet équilibre lentement construit reste cependant fragile: une grande sécheresse ou un grand froid peuvent décimer tous les troupeaux et rompre le réseau des échanges, prêts et engagements de tous ordres (tous oraux) qui permettent l'exploitation commerciale. Il faut aussi mentionner les épidémies et l'usure des sols autour des puits en nombre limité.

L'extension de l'activité commerciale a cependant un impact local très important: les paysans-éleveurs, semi-sédentaires de la vallée et principaux producteurs peuvent, grâce à la valeur croissante de leurs troupeaux auxquels ils attachent de plus en plus de soin, financer une agriculture qui n'était jusqu'alors qu'une activité saisonnière d'appoint. Mais, dans le même temps, le développement des opérations financières les lie de plus en plus aux bailleurs de fonds citadins, qui se mettent à pratiquer l'usure à des taux considérables. Les prêts monétaires des commerçants aleppins, qui commencent à affluer à Deir pour couvrir les grandes opérations commerciales des années 1920-1930<sup>(1)</sup> se reconvertissent progressivement dans l'agriculture quand le champ d'action du marché est limité par les nouvelles données politiques régionales. C'est la conquête citadine de la campagne qui commence.

— A cette époque Deir-ez-Zor fait office de *petite capitale régionale*. Disons que trois groupes occupent alors la région. Les Bédouins nomades qui

(1) En 1929 a lieu la création d'une branche de la «Banque de Syrie et du Liban» à Deir-ez-Zor.

parcourent la steppe; les tribus semi-sédentaires (Baggara et Ageydat surtout) qui occupent la vallée; les citadins enfin (on parlera en l'occurrence de Deir-ez-Zor seulement) d'origines à la fois tribales et citadines très variées. A la fin du siècle dernier aucun de ces trois groupes n'est vraiment maître du terrain qu'il occupe. Leur position dépend du rapport qui les lie l'un par rapport aux autres, et qui les situe chacun par rapport au pouvoir central. Signe du renforcement de ce dernier, la société bédouine est en voie de sédentarisation et donc de décomposition. La société paysanne, longtemps restée en état de dépendance aux bédouins, est au contraire, en formation. Mais elle naît dans la dépendance de la ville qui, elle-même, ne commence à s'imposer que grâce au soutien de l'appareil militaire et administratif de l'Etat ottoman.

Avant que les Ottomans imposent la sécurité nécessaire à l'emprise économique de la ville sur la région, Deir n'est considérée que comme un «repère de brigands». La ville est alors groupée sur un petit tell auquel s'accrochent des maisons serrées, séparées de ruelles étroites et sinueuses, seul élément de défense dans un plat pays sans protection contre les incursions nomades. La sécurité relative qui commence à régner s'accompagne d'une ouverture de l'espace urbain. Les voyageurs remarquent ces rues droites qui découpent la ville en expansion en quartiers symétriques.

L'arrivée de la colonne Debieuvre en 1921 pacifie presque définitivement la région. La génération que l'on pourrait appeler ottomane donne à la ville ses premiers notables. Commerçants pionniers, parfois guerriers, ils n'ont en fait de brigands que le courage des armes. La plupart sont illettrés mais tous excellents à dénombrer les monnaies qui commencent à envahir le suq.

Les revirements politico-militaires d'alors révèlent le jeu des forces sociales dans la ville. Deux quartiers s'y opposent. Les «centristes» sont pro-Anglais, les «orientaux» pro-Français. A mesure que le recours à la violence s'atténue, il se reconvertit en expression politique. Rivalité pour savoir de quel bord sera le représentant de la ville à Constantinople, ou pour l'occupation de la municipalité sous le Mandat, etc. Cette division Est-Centre en recouvre d'autres. Chaque camp est en effet le rassemblement de familles et de clans (les quartiers et les rues portent leur nom) qui s'opposent ou s'allient en fonction des enjeux. On enterre les morts l'arme au poing.

## 2. L'entreprise agricole.

A partir des années trente, Deir-ez-Zor s'oriente presque exclusivement vers Alep dont elle devient satellite. Dans le même temps, la région connaît un développement plus intensif dans l'exploitation de ses ressources. L'agriculture l'emporte sur l'élevage, le sédentaire sur le nomade.

— L'axe Alep-Deir-ez-Zor se renforce. Les premières automobiles permettent de relier les deux villes en 15 heures. Damas est reliée directement à Bagdad par camion, après de nombreuses péripéties dans l'ouverture d'une route transdésertique. La Djezireh «indépendante» s'oriente aussi sur Alep

après l'accord d'utilisation du train à la frontière nord avec la Turquie. L'Euphrate constitue un nouvel axe. Timidement cependant. En perdant Alexandrette, cédée par la France à la Turquie, la Syrie du Nord perd un débouché essentiel sur la Méditerranée.

Le réseau routier reste longtemps fort médiocre dans la vallée. La route asphaltée Alep-Raqqa - Deir-ez-Zor est réalisée tardivement. Des ponts sont cependant jetés sur l'Euphrate dont le célèbre «pont des Français» à Deir-ez-Zor. Pont suspendu à une voie qui relie pour la première fois rive droite et rive gauche dans la région.

— Le rythme de l'aménagement des communications suit maintenant celui des étapes de la *mise en valeur économique* plus qu'il ne les commande comme cela semble avoir été le cas de la période précédente.

Le rétrécissement géographique du champ de l'activité commerciale par suite du tracé des frontières syriennes, l'établissement d'un système douanier, inconnu auparavant, la pression de plus en plus forte des impôts et taxes diverses sur les villages, etc. tous ces facteurs, ajoutés à l'instabilité fondamentale de l'économie d'élevage, ont préparé le développement de l'entreprise agricole. Elle est essentiellement affaire d'entrepreneurs citadins.

Après de nombreux et inévitables déboires, le capital commercial s'est en effet reconverti dans l'agriculture. L'argent est progressivement investi dans des acquisitions nouvelles, en particulier des mules et des appareils d'irrigation. Les premières, utilisées pour la traction des voitures à bras, servent aussi et surtout à actionner les seconds. Le Gharraf (roue à godets) supprime en effet la Bakra<sup>(1)</sup> traditionnelle.

En installant dans les villages des appareils d'irrigation plus perfectionnés, les commerçants de Deir permettent une extension des surfaces cultivées (blé surtout). Ce phénomène prend toute son ampleur avec l'installation par les citadins de pompes à moteur (années 40) qu'ils vont surtout chercher à Alep. C'est alors que débute l'époque du coton syrien qui, en quelques années, au moment de la guerre de Corée<sup>(2)</sup>, fait basculer l'activité économique vers le nord du pays.

Rappelons de cette ruée vers l'or blanc qu'elle eut trois conséquences importantes aussi bien à l'échelon national qu'à celui de la région qui nous occupe: extension des surfaces irriguées (les terres cultivées atteignent leur extension maximum dans la vallée), création d'industries textiles (à Alep en particulier) et premières interventions importantes de l'Etat sur l'économie pour assurer les rentrées considérables que permet l'exportation du coton (la consommation de coton dans l'industrie syrienne n'atteint encore en 1957 que 10% de la production de coton égrené).

(1) BAKRA: poulie en bois qui actionne une outre de peau pour l'élévation de l'eau.

(2) Epoque de la montée des cours mondiaux du coton.

— Dans cette seconde étape du développement l'intervention progressive de l'Etat dans les affaires économiques n'empêche pas la *libre entreprise* d'étendre systématiquement sa logique. Les villes de Syrie sont le siège de ces forces économiques où les commerçants se font aussi entrepreneurs. Dans les campagnes, la mécanisation de l'agriculture et l'augmentation des productions procurent un certain mieux être mais font apparaître, sous le jeu de la concurrence, une stratification plus marquée.

*Le pouvoir citoyen* s'appuie encore sur les réseaux de parenté qui avaient permis d'assurer le parcours, le crédit, la confiance au long des étapes des échanges commerciaux dans la période précédente. La reconversion agricole des années 50 continue d'utiliser cette trame familiale. A Deir-ez-Zor, l'entrepôt ou la boutique qui servait à stocker les marchandises se transforme en bureau de gestion et de négociation des nouvelles affaires économiques. C'est là que se règlent les problèmes du village. La famille étendue de l'entrepreneur se répartit les postes de travail qui, du village à l'Europe en passant par Alep, Damas et Beyrouth, investit les circuits économiques (banque, immobilier, commerce, industrie, etc.) et politiques (notabilités locales, Parlement syrien, représentation à l'étranger) qui permettent la meilleure exploitation possible des ressources locales.

Sur les bords de l'Euphrate, avec le développement de la production, les inégalités internes au village s'accroissent à mesure que l'exploitation devient plus complexe et qu'augmente la difficulté du faire valoir direct. L'amélioration toute relative des conditions de vie des années 50 profite surtout à ceux qui, ayant pu rester maîtres de leurs terres, vont pouvoir participer au mouvement de mécanisation de l'agriculture. Le travail salarié y apparaît de façon saisonnière au moment des récoltes et pour les ouvriers chargés de la conduite ou de l'entretien des nouvelles machines agricoles. D'autre part le système du métayage se développe pour la majorité des paysans qui sont privés d'une part plus importante de la récolte. Ils en reçoivent souvent moins de 25%.

Le développement des inégalités à la campagne s'accompagne de nouvelles formes de solidarité basées maintenant plus sur l'intérêt économique direct que sur le statut que conféraient les appartenances tribales et familiales. Les clientèles que se constituent les entrepreneurs de la ville dans les villages rompent la relative homogénéité de ces derniers face au pouvoir extérieur. Des centres nouveaux de pouvoir y apparaissent qui rivalisent avec celui, traditionnel, du mukhtar (chef de village).

C'est à ce moment que se constitue cette bourgeoisie rurale que la réforme agraire ne pourra pas faire disparaître. Trop assimilée aux «féodaux» contre lesquels s'organisent les forces politiques qui mèneront les changements des années 60, et alors même qu'elle était souvent partie de ces forces «anti-féodales», la bourgeoisie rurale continuera d'exister «à l'ombre du parti Baath» mais elle n'aura plus les moyens politiques de s'imposer.

### 3. Réformes et grands projets.

La mise en valeur du Nord-Est syrien qui avait débuté de façon spectaculaire au début des années 50, grâce à la culture du coton en particulier, reçoit pour ainsi dire sa consécration avec la construction du barrage de Tabqa sur l'Euphrate, symbole prestigieux du nouveau régime baathiste qui prend le pouvoir à partir de 1963. L'Etat s'impose désormais comme l'agent principal du changement économique. Réformes et grands projets inaugurent la troisième et actuelle étape du développement régional.

— *La construction du barrage* amène la première voie ferrée de l'Euphrate d'Alep à Tabqa en 1968. La ligne est prolongée à Deir-ez-Zor en 1975 et à Qamichli en 1979.

En 1980, la Syrie s'est dotée d'un réseau routier très important qui permet de rejoindre rapidement les principales villes du pays. Une route Damas-Palmyre-Deir-ez-Zor est en construction qui devrait être achevée en 1981. Deir échappe ainsi à l'emprise d'Alep. Trois nouveaux ponts ont été construits à Deir-ez-Zor et un à Meyadin à 40 km en aval. Les vols par «Caravelle» entre Damas et Deir-ez-Zor sont maintenant presque quotidiens.

Cet ensemble de réalisations dans l'infrastructure des communications, et dont il faut relever la dimension politico-militaire, ne doit pas masquer l'énorme handicap qui continue de peser sur la région de Deir-ez-Zor dans ce domaine. Rares sont en effet les villages bien desservis par une route asphaltée au point que la capacité d'exploitation des ressources agricoles de la vallée en est considérablement freinée.

— Il est possible en quelques chiffres de dresser un bilan de *l'économie agricole* dans ce que nous appellerons désormais la basse vallée de l'Euphrate<sup>(1)</sup>, qui correspond administrativement à l'actuel Muhafaza de Deir-ez-Zor, dans les années 1970-1980.

Sur une population de 305 000 habitants que compte le Muhafaza en 1975, 210 000 sont des ruraux. Ils travaillent sur des exploitations dont la taille moyenne est de 3,8 hectares. Les productions végétales se répartissent comme suit en 1975 :

Principales productions végétales	Hectares	Rendement moyen	Production (T)
Coton	38 200	2,0 t/ha	75 000
Blé	41 700	1,5 t/ha	63 000
Maraîchage	10 000	—	—
Fourrages	1 600	—	9,7 M. UF
	91 500 dont 6 500 ha de cultures dérobées		

Source : Renseignements fournis par la Société GERSAR chargée de la mise en valeur de la basse vallée de l'Euphrate.

(1) Appellation employée par les responsables pour désigner, dans l'ensemble des travaux d'aménagement hydraulique de l'Euphrate, le périmètre de mise en valeur de la région de Deir-ez-Zor, entre le rétrécissement de Halabiyé-Zalebiyyé et la frontière irakienne.

La même année les productions animales étaient les suivantes :

Principales productions animales	Nombre de têtes	Production (T)	
		Lait	Viande
Bovins	28 500	8 600	600
Ovins-caprins	280 000	5 500	2 000

Source : id.

Il faut relever le très net recul de l'élevage par rapport à la situation traditionnelle de la vallée où il a longtemps représenté la ressource principale. Cela se traduit par un déficit en lait de 22 400 t. et en viande de 1 600 t. pour le Muhafaza. Le déficit en unités fourragères s'élève lui à 5 millions; 45 millions si l'on ne considère que les terres de la vallée proprement dite.

Les nouvelles structures du développement économique mises en place par la réforme agraire de 1958 donnent en principe à l'Etat le contrôle de la production agricole, en fixant les plans de culture, les conditions d'accès au crédit bancaire et les prix des principaux produits. La création de coopératives de service dans tous les villages devait permettre une application plus étroite de ces mesures. La faiblesse des moyens dont disposent les coopératives les rend cependant inefficaces. Cela est particulièrement sensible aujourd'hui dans les difficultés qu'elles ont à fournir de l'eau en quantité suffisante à tous leurs adhérents.

— En donnant à la réforme foncière une place centrale, la réforme agraire ne modifie pas significativement les *inégalités villageoises*. En 1970, d'après le premier recensement agricole syrien, 12,5% des exploitants qui cultivent 16,5% des terres du Muhafaza possèdent en effet 84,4% des tracteurs et 75,7% des pompes d'irrigation. Même si certaines confiscations ont encore lieu après cette date pour ces dernières, le contrôle des moyens de production et le contrôle de l'eau restent un enjeu important dont l'Etat n'est pas totalement maître.

Plus que la propriété foncière, c'est la capacité d'exploitation des terres qui fonde les inégalités. Cela est particulièrement sensible dans le Muhafaza de Deir où, malgré le fait que 76% des exploitants sont propriétaires de leur exploitation, 37,5% seulement travaillent en faire valoir direct (73,1% en Syrie entière).

Le nécessaire recours à l'irrigation explique sans doute cela, en plus de la faiblesse du numéraire dont disposent les paysans qui dépendent donc d'autres exploitants ou entrepreneurs citadins pour s'alimenter en eau et financer leurs exploitations.

On ne dispose malheureusement pas encore d'un nouveau recensement agricole détaillé pour apprécier la progression de ceux que l'on a pris l'habitude

d'appeler les «kulaks» dans la campagne syrienne. On verra que la création d'industries agricoles risque bien d'en encourager le développement si l'Etat ne mène pas jusqu'au bout sa politique d'encadrement du monde rural dont les carences sur le terrain vont en s'accroissant.

La masse des paysans dans les villages sont contraints de se réfugier dans des «techniques de substitution» pour pallier les insuffisances de leurs exploitations. A cette occasion aussi réapparaissent certaines pratiques tribales (1) qui viennent se superposer aux divisions de classe qui avaient commencé d'apparaître avec le développement capitaliste des années 50.

Tout le problème est maintenant de savoir dans quelle mesure cette bourgeoisie rurale et ses alliés locaux (tribaux ou classe moyenne) ou citadins auront ou non les moyens politiques de s'imposer.

Pour ces raisons, l'importance de la troisième étape de l'histoire régionale qui débute avec les réformes agraires réside dans la mise en route des grands projets industriels et hydrauliques que l'Etat a engagé depuis une dizaine d'années et dont l'enjeu se présente bien comme le contrôle plus étroit de l'économie et de la société régionale.

## II — INDUSTRIE ET CHANGEMENT

Il est sans doute trop tôt pour mesurer avec précision la portée des changements en cours dans la vallée de l'Euphrate à la suite des créations d'entreprises industrielles. On pourra néanmoins en apprécier les enjeux avec ce recul que nous donne la perspective historique présentée plus haut.

Nouveau sujet de discussion dans les nombreux cafés de la ville, l'industrie a sans conteste répondu à une attente. Cette usine de papier, tant décriée par ailleurs, c'est à Deir-ez-Zor qu'elle revenait de longue date, même si Hama avait un temps été pressentie pour sa construction. Le directeur technique de l'usine se rappelle qu'enfant on parlait déjà d'une usine de papier qui s'alimenterait du bois des peupliers, nombreux alors sur les bords de l'Euphrate. Nul doute que personne ne songe, à Deir-ez-Zor, à remettre en cause le bien fondé de l'industrie. Comme pour l'école, même si on n'y envoie pas ses enfants, il s'agit d'un signe incontesté de progrès. Mais comme pour l'école, la question se pose de son efficacité.

La première question dont s'est emparée la presse syrienne au sujet de l'industrialisation dans la vallée de l'Euphrate est celle des changements qu'elle y nécessite pour pouvoir remplir sa mission civilisatrice. Le raisonnement paraît toujours pris dans une contradiction fondamentale: le projet industriel

(1) Par exemple, jeu des influences familiales au moment des élections pour la formation des Conseils des coopératives, ou recours au parent membre du parti pour soutenir telle ou telle fraction, etc.

doit permettre à une société rétrograde de sortir de son isolement; mais l'industrie ne peut réussir cette «sortie» que si disparaissent les obstacles qui font vivre Deir-ez-Zor à l'âge du passé. Autrement dit, la mission de l'industrialisation n'a de chance de succès qu'une fois résolus les problèmes qu'elle est censée résoudre.

Ce type de raisonnement n'est en fait que le reflet d'une politique de développement basée sur un volontarisme qui ne peut définir clairement ses priorités. Traduite dans les termes qui nous occupent, la contradiction révélée dans la perception de la région par les responsables pourrait se résoudre par un choix : soit développer l'agriculture, c'est-à-dire non seulement la production agricole mais toute l'infrastructure rurale qui sortirait la campagne des difficultés considérables dans lesquelles elle se débat; soit donner la priorité à l'industrie régionale comptant que par «effet d'entraînement» suivent les changements à la campagne. En choisissant une industrie basée sur la mise en valeur des produits agricoles, la Syrie semble avoir opté pour l'une et l'autre alternative. La première question que l'on se pose alors est de savoir dans quelle mesure l'articulation agriculture-industrie est possible et quel effet il faut en attendre sur l'un et l'autre secteur.

Le Muhafaza de Deir-ez-Zor est actuellement doté de six grosses entreprises industrielles du Secteur Public. Deux sont en fonctionnement, l'usine d'égrenage et celle de filature du coton; deux sont pratiquement terminées et en voie de mise en route, l'usine de papier et l'usine de sucre; deux en sont encore à l'étape de l'installation des machines, le gros œuvre étant achevé : seconde filature et l'usine de conserves (1). A part cette dernière, implantée à Meyadine à 40 km à l'est de Deir-ez-zor, sur l'Euphrate, toutes les autres entreprises mentionnées se trouvent à proximité de la ville de Deir-ez-Zor.

### 1. Problème d'approvisionnement et de mise en route.

Une simple comparaison entre la production agricole disponible et les besoins des entreprises au moment de leur mise en marche révèle un décalage important qui ne laisse pas d'inquiéter quant à la rentabilité des projets mis en œuvre aujourd'hui dans le Muhafaza de Deir-ez-Zor.

#### 1.1. Egrenage et filatures.

Alep est resté le principal débouché industriel du coton de la vallée de l'Euphrate pendant 20 ans avant que ne soit construite l'usine d'égrenage à Deir-ez-Zor (1971) puis la filature (1979). Pour cette dernière, l'approvisionnement ne pose actuellement pas de problème. Le coton égrené peut être stocké sans risque et la production locale est largement suffisante pour les besoins de l'usine d'égrenage.

(1) A plus long terme, deux autres projets sont annoncés. Il s'agit d'une huilerie pour le traitement des graines de coton et d'une usine d'engrais azotés. Nous ne parlerons pas de ces deux projets, faute d'avoir pu recueillir des informations à leur propos.

Celle-ci traite en effet 60 000 t. de coton brut, soit 20 000 t. de coton égrené alors que sa capacité est de 35 000 t. Mais pour l'avenir ? Etant donné les besoins de la filature quand elle sera totalement achevée, on peut évaluer la sous-capacité de transformation de l'usine d'égrenage. Le tableau suivant nous montre que jusqu'à 1981, l'usine peut couvrir la demande de la filature :

Année	Besoin de la filature (T)	Production coton égrené (T)	Besoin coton brut usine égrenage (T)	Surplus ou déficit coton égrené (T)
1979	8 333	23 000	62 100	+ 14 667
1980	30 000	30 000	81 000	—
1981	30 000	30 000	81 000	—
1982	45 200	35 000	94 500	— 10 200
1983	45 200	35 000	94 500	— 10 200

En 1973, le Muhafaza de Deir-ez-Zor produisait 95 000 t. de coton mais moins de 80 000 t. en 1975 et 1976. La baisse des rendements est très sensible. De l'avis du directeur de l'usine d'égrenage d'autre part, la production est de qualité moyenne. Selon lui, elle va continuer à baisser à cause du travail plus rapide de la récolte. Les coûts de main-d'œuvre augmentant, les paysans préfèrent récolter eux-mêmes la plus grande quantité. Ajoutons deux raisons importantes qui laissent prévoir une forte baisse de la production cotonnière dans la vallée : l'augmentation considérable des terres salées qui, chaque année, enlèvent à la culture plus de 4 000 hectares, et l'introduction obligatoire de la culture de la betterave qui se fait, en l'absence d'une planification étroite, directement aux dépens du coton.

#### 1.2. Sucrierie

Comme pour les autres usines du même type en Syrie, la capacité de raffinage de la sucrierie a été fixée à 400 000 t. de betteraves par an, pour une production de 50 000 t. de sucre. La betterave doit être fournie par le Muhafaza où la culture en a été introduite en 1976. «Objectif : 400 000 t. de betteraves par an à Deir-ez-Zor» titrait un article du *Commerce du Levant* du 17 septembre 1979. Au rythme actuel de la culture de la betterave, il faudrait en cultiver 60 000 hectares pour couvrir ce besoin. Sur les 90 000 hectares irrigués dans le Muhafaza de Deir-ez-Zor, 80 000 le sont en coton et blé. On mesure l'effort d'intensification nécessaire (actuellement 7 t. à l'hectare seulement) pour que la betterave puisse se faire une place qui corresponde aux besoins de l'usine sans porter préjudice aux autres spéculations.

Le problème de la sous-capacité de production était déjà celui des trois usines de sucre du pays : Adra près de Damas, Homs et Jisr-al-Choughour, où la production de sucre à partir de la betterave syrienne correspond à 25% de la quantité de sucre produite, les 75% restant correspondant au raffinage du

sucre rouge brut importé (1). A Deir-ez-Zor, d'autres problèmes risquent également de se poser concernant le rythme même de l'approvisionnement. On sait que la betterave est un produit extrêmement fragile qui peut en quelques jours perdre 90% de sa teneur en sucre et de son poids. Il faut donc une très grande régularité dans les livraisons de betterave à l'usine qui a une capacité maximum de stockage de 48 heures. Le morcellement extrême des exploitations de la région, le manque de routes menant aux parcelles, le manque de véhicules appropriés au transport, etc. n'iront pas sans poser de sérieux problèmes : «la capacité des véhicules transportant la betterave à l'usine dépasse largement le volume des récoltes individuelles. C'est ainsi que pour charger à pleine capacité un camion de betteraves, il faut réunir les récoltes de 18 petites propriétés» (2).

Selon un ingénieur de l'usine de Deir-ez-Zor, on s'achemine vers un système de fonctionnement alternatif des trois usines de l'Euphrate (Raqa et Meskéné étant les deux autres). Une année sur trois chacune des trois usines recevra les betteraves de l'ensemble de la vallée.

Les ingénieurs qui supervisent actuellement les travaux de montage estiment qu'il est peu probable que l'usine commence à produire en 1981. Selon eux, de trop nombreux problèmes de construction entre les différents contractants sont la cause principale de ces retards de mise en route d'une année à l'autre. Les contractants syriens, qui appartiennent au secteur privé, sont accusés «d'un côté d'insulter l'Etat et de l'autre d'en faire le moins possible». Dernièrement, ils ont été confrontés à un problème qu'une bonne étude préalable aurait permis d'éviter. Des résurgences d'eau sont apparues dans la tranchée creusée entre le fleuve et l'usine où sera posée la conduite destinée à approvisionner l'usine en eau. Des experts ont été dépêchés pour résoudre le problème.

### 1.3. L'usine de papier.

Les travaux ont commencé en 1974 et la mise en route était prévue pour 1979. Il s'agit là d'un projet particulièrement ambitieux, unique en son genre dans tout le monde arabe. Les installations sont d'une technologie extrêmement avancée. Les différentes unités qui composent l'usine, et qui correspondent aux étapes de la transformation, sont chacune très complexes. Remarquons par exemple que l'usine ne compte pas moins de 24 sections chimiques et qu'«il suffit d'une simple erreur de dosage pour causer la perte de milliers de tonnes de papier» (3). L'usine doit produire une grande variété de papier (emballage, cahiers, sacs de ciment, etc.). Voici l'état des prévisions telles

(1) O. AZIZ. *Rente et Réformes Agraires en Syrie*. Mémoire DES en Sciences Economiques, Grenoble, 1976, p. 147.

(2) *Le Commerce du Levant*, n° 4717, 17 septembre 1979.

(3) *Le Commerce du Levant*, n° 4715, 3 septembre 1979.

qu'elles étaient évaluées pour 1980 :

	Tonnes /jour	Tonne /an
Entrées : Paille de blé	333	100 000
Pâte à papier	100	30 000 (1)
Produits chimiques	43	13 000
Fuel	250	7 500
Sel	20	6 000
Pierre à Chaux	80	24 000
Production de papier	200	60 000 (2)

Il s'agit en fait d'un projet très contesté dès le départ qui, dès l'annonce de sa création, soulevait des conflits de tendances au sein des organismes responsables. Le journal *Techrine* du 9.5.1978 y a fait largement écho. Pour l'Union des Industries chimiques il s'agit d'«un projet industriel rentable qui nous mettra au rang des pays exportateurs de papier». Pour le Ministère du Plan, toujours d'après le journal, «ce projet, inséré par surprise (sic) dans le quatrième Plan Quinquennal et sans étude poussée, est perdant d'avance. Dans le meilleur des cas il permettrait de rembourser les coûts mais on ne pourra pas exporter de papier. C'est une aventure et un abus sur les lois économiques».

Aziz Khalifa, alors directeur technique à l'Union des Industries chimiques, précise que c'est par une recommandation de la direction politique du Parti qu'est paru en 1973 le décret gouvernemental stipulant la formation d'une commission pour étudier l'implantation d'une usine de papier à Deir-ez-Zor. Le projet est alors conçu comme un pas important dans l'industrialisation de la région Est.

Le choix de Deir-ez-Zor peut se justifier, techniquement parlant, de nombreuses manières: proximité des matières premières, gros besoin en eau, etc. Mais ce n'est de toute évidence pas un argument technique qui a présidé à l'implantation de l'usine à son emplacement actuel. A l'origine, l'usine devait être construite sur la falaise qui domine la vallée. Renseignement pris, il s'avère que le propriétaire d'un grand terrain salé, dans la vallée proprement dite, a pu jouer de la présence d'un parent à la direction du Parti à Damas pour faire implanter l'usine sur ses terres.

Or, il est connu des habitants de la région qu'au moment des pluies d'hiver cette zone est précisément le lieu de rassemblement de tout un réseau de petits cours d'eau qui s'écoulent vers le fleuve.

(1) Il s'agit de pâte de bois importée d'Europe destinée à être mélangée avec la paille dans des proportions variables selon le type de papier souhaité.

(2) La consommation de papier en Syrie était la suivante : 1974, 52 100 t.; 1975, 48 100 t.; 1976, 25 000 t.; 1977, 35 000 t.; 1978, 38 900 t.

Résultat, en 1979, un grand nombre des machines et du matériel stockés dans l'enceinte de l'usine ont été endommagés. De l'avis de certains ingénieurs de l'usine, le drain qui a été depuis construit pour éviter une nouvelle catastrophe, n'aura pas une capacité suffisante en cas de fortes pluies.

Quoiqu'il en soit, et pour revenir à l'intention générale du projet, l'étude économique réalisée par le Ministère du Plan, après la décision d'investissement, montre que la rentabilité économique affichée avec confiance par l'Union n'est pas assurée à moyen terme. L'augmentation des coûts due à l'importation des matières premières entraînera «une augmentation de 50% du prix du papier vendu localement par rapport au prix du marché mondial» (1). Le Ministère du Plan serait prêt à conclure sur une note plus optimiste si trois conditions étaient réunies: que l'usine fonctionne à plein rendement depuis le début; qu'on tire parti de tous les restes de papier dans le pays; que la paille soit intégralement fournie par la Syrie.

Les besoins en paille doivent être couverts par les blés de Djezireh, dans la région de Qamichli et de Hassaké surtout. Le directeur technique de l'usine souhaite pour sa part que le blé de la vallée puisse dans l'avenir fournir au moins une partie des besoins de l'usine.

Les 100 000 t. de paille nécessaires annuellement à l'usine correspondent à 100 000 ha de blé en culture sèche. Avec près de 500 000 ha cultivés en blé le Muhafaza de Hassaké peut donc fournir la totalité de la paille. La qualité de la paille étant aussi importante que sa quantité il est prévu d'utiliser 40 000 hectares irrigués en blé, l'irrigation ayant de plus l'avantage sur la culture sèche de multiplier les rendements par trois. Il s'agit pour ce dernier point de prévisions seulement puisqu'en 1976 ce résultat n'était obtenu dans aucun département syrien, le plus haut rendement étant atteint à Deir-ez-Zor avec deux tonnes à l'hectare.

La ligne de chemin de fer Qamichli-Deir, achevée en 1979, devrait permettre de desservir directement l'usine. Rien cependant n'a encore été prévu pour la répartition des postes de rassemblement de la paille. C'est une société jordano-syrienne qui se charge actuellement du transport par camion. Il s'agit de poids lourds qui ont une capacité de 40 tonnes mais qui ne transportent en fait que 5 tonnes par chargement à cause de l'encombrement de la paille.

Autre problème qui paraît important pour l'approvisionnement de l'usine de papier, et dont on prétend qu'il trouvera une solution locale: l'importation de la pâte à papier. A ce propos le *Commerce du Levant* du 3.9.1979 écrivait: «l'approvisionnement en pâte à papier pose des problèmes qui entravent tout le démarrage de la production. Ceci tient surtout à l'excès de la demande de ce produit sur les marchés mondiaux. La situation est aggravée par le système d'adjudication qui est défectueux, ce qui permet aux sociétés étrangères d'im-

(1) Journal *Techrine*, 9 mai 1978.

poser des conditions draconiennes. La solution consiste à importer directement cette matière intermédiaire en vertu d'accords de coopération économique conclus avec d'autres pays». La solution consiste en fait selon les Syriens à ne pas importer: des millions de peupliers auraient été plantés (1). On a pu constater que la culture du peuplier s'est en effet développée depuis quelques années aux environs de Deir.

## 2. Résistances rurales.

Devant ce qui apparaît comme les déboires d'un empirisme grossier, doit-on conclure à l'échec inévitable des projets industriels sur le plan économique et n'y voir qu'une dangereuse application d'un dogme: l'industrialisation à tout prix? Prenant maintenant le point de vue des exigences du monde rural, il faut évoquer les résistances qui apparaissent aujourd'hui dans les villages devant les impératifs industriels. Tels qu'ils viennent d'être présentés ces derniers supposent en effet, pour réussir, une réorganisation complète du monde rural dans laquelle s'engage lentement l'Etat syrien. A qui profitera-t-elle? La réponse dépendra de la nature de l'intervention étatique dans les campagnes. Aujourd'hui celles-ci semblent peu préparées au projet industriel.

### 2.1. Economie paysanne.

Reprenons le cas de la paille de blé pour l'usine de papier. Pour plusieurs raisons, l'usine ne peut compter sur le blé cultivé dans la vallée pour son approvisionnement en paille. D'abord la dimension des champs, le morcellement des exploitations interdit une récolte rapide et mécanisée. Au niveau de l'économie domestique ensuite, la commercialisation de la paille serait une innovation très importante. Actuellement la paille n'a pas de valeur financière. Elle est utilisée pour le besoin local, fourrage, construction des maisons, combustible, etc. Cela signifie que dans les calculs qui sont opérés au moment des récoltes pour répartir les bénéfices d'exploitation entre tous les ayants-droit, la paille n'est pas comptabilisée. A partir du moment où la paille serait achetée par l'Etat pour l'usine de papier le paysan aurait sans doute à payer sa part des frais d'exploitation du blé à ses partenaires économiques. Il perdrait ainsi la libre disposition d'un produit utile. Parfois d'ailleurs, il arrive que le paysan vende sa paille à la station d'élevage de Deir-ez-Zor mais le profit de la vente lui revient intégralement.

Enfin, au cas où la paille serait achetée par l'Etat, il faudrait aussi prévoir un substitut au blé pour le fourrage. La récolte du blé à la faucille, comme c'est presque partout le cas dans la vallée, a cet avantage relatif de laisser sur le champ une partie de la tige qu'une récolte mécanisée aurait coupée à la base, privant ainsi l'exploitation d'une réserve fourragère. L'Etat, nous dit-on à Deir-ez-Zor, ne prend actuellement aucune mesure visant à améliorer l'approvisionnement en fourrage dans la vallée

(1) Journal *Techrine*, 9.5.1978.

Ces réserves pourront paraître dérisoires face aux promesses d'une industrie de pointe. Ce serait oublier l'équilibre délicat sur lequel se fonde l'économie paysanne, particulièrement dans cette région où le revenu d'une exploitation est faible. La création de l'usine de papier pourra par contre avoir des effets bénéfiques sur le développement des grandes exploitations mécanisées de Djézireh. L'organisme des produits chimiques dont dépend l'usine de papier a en effet demandé au gouvernement des facilités pour l'importation de moissonneuses-batteuses- lieuses pour les années à venir. Déjà les fermes d'Etat de la région de Qamichli ont été équipées de ce matériel, spécialement pour l'approvisionnement de l'usine de Deir en balles de paille.

Le directeur technique de l'usine de papier insiste pourtant, qu'à l'avenir il faudra penser au blé de la vallée. En attendant, des réunions ont été tenues entre responsables du Bureau des Grains, du Ministère de l'Agriculture et de l'Union des Paysans (syndicat paysan) pour étudier les mesures à prendre pour apprendre aux exploitants à former des ballots de paille au moment de la moisson.

En terme officiel cela s'appelle «conscientisation du paysan pour qu'il transforme sa paille en matière économique commercialisable». On annonce déjà au paysan que 5 tonnes de paille lui seront payées 600 Livres syriennes. Les statistiques de l'usine de papier ont recensé dans la vallée 39 000 ha cultivés en blé soit l'équivalent de 40 000 tonnes de pailles si les rendements ne varient pas.

## 2.2. Planification agricole

Second exemple, l'introduction de la culture de la betterave donne lieu depuis 1976 à des manifestations significatives du refus de certains paysans de consacrer leurs efforts à une culture nouvelle. Réaction «naturelle» dira-t-on, le milieu paysan par nature conservateur étant hostile à toute innovation. L'argument des techniciens de la betterave viendra confirmer l'observateur dans son préjugé: les terres et le climat de la vallée sont particulièrement propices à la culture de la betterave, disent-ils, et d'appuyer leur affirmation d'un geste large des deux mains écartées indiquant la taille d'une betterave arrachée l'année précédente dans un champ voisin. Innover suppose en fait d'abord d'en avoir les moyens. Le refus paysan est souvent motivé par la crainte des exploitants de n'être pas payés de retour. La betterave est en principe plus rentable que le coton (12 000 L.S. par hectare contre 6 000 L.S.). Des mesures d'encouragement ont même été annoncées: semences et irrigation gratuites, transport à la charge de l'usine, etc. Si les semences ont en effet été données on n'a pas rencontré de cas où l'eau et les frais d'engrais n'aient été payés par les agriculteurs. La culture de la betterave exige en outre un effort supérieur à celle du coton et surtout son prix élevé n'est valable que si elle est pesée immédiatement après son arrachage. On a déjà souligné le manque de moyens de transport dont souffre la région, d'autant plus sensible que les

exploitations sont morcelées et mal desservies. Dans ces conditions, la culture de la betterave restera difficile et les rendements demeureront bas.

Devant ces nombreux problèmes, un colloque a été organisé par les ingénieurs agronomes du Muhafaza. Voici les conclusions qu'en rapporte le *Commerce du Levant* (17.9.1979): «aux différents problèmes d'ordre foncier, technique et technologique, les participants au séminaire de Deir-ez-Zor ont suggéré des remèdes précis.

1. Le regroupement des terres cultivées en coopératives agricoles.
2. L'intensification des efforts d'orientation et de formation agricole.
3. La mécanisation de la culture betteravière».

Reste à savoir si ces mesures peuvent être adoptées assez vite pour permettre à la jeune industrie betteravière de démarrer.

En attendant, les exploitants sont tenus de cultiver une proportion déterminée de leur exploitation en betterave: 13,1% pour les coopératives (c'est-à-dire les terres arrosées par les pompes des coopératives de village) et 16 à 20% pour les terres des agriculteurs «privés». C'est une façon, nous a indiqué un employé du Bureau départemental de l'agriculture dans un bourg de la région, de dissuader les paysans de quitter le secteur coopératif. On mesure, par parenthèse, le sens de la pédagogie qui présiderait aux «efforts d'orientation et de formation agricole» souhaités par les participants au colloque susmentionné. D'autre part, les contrevenants sont passibles d'une peine de 15 jours d'emprisonnement et d'une amende de 500 L.S. Pour éviter ces risques, plusieurs moyens sont à la disposition des exploitants récalcitrants. Le plus répandu consiste à semer dans les terrains salés de leurs exploitations. La récolte est ainsi morte avant d'avoir grandi, sans frais pour l'exploitant. Une autre formule consiste à entretenir de bonnes relations avec les responsables chargés de vérifier et d'enregistrer les surfaces cultivées en betterave. Selon l'état des relations entre le fonctionnaire et l'exploitant, le pas (unité de mesure) du premier se fera plus ou moins long au moment de mesurer la parcelle.

On ne prétend pas que ces pratiques soient systématiques. Mais il s'opère actuellement une sorte de mobilisation contre la betterave, expression des difficultés des exploitants, qui risque bien d'avoir un «effet d'entraînement» sur un grand nombre de paysans si les objectifs aussi bien que les méthodes de l'action de l'Etat ne sont pas mieux définis, et si les moyens de les appliquer ne tiennent pas plus compte des producteurs. Dans le cas contraire le dossier de la betterave, déjà assez épais (1), pourrait porter définitivement préjudice à

(1) C.f. «L'industrie du sucre face à la crise de la culture de la betterave», *Techrine*, 24.1.1979. «Les paysans de Deir et les amères déconvenues de la culture de la betterave», *Techrine*, 21.11.1978. «Un drame: la culture de la betterave», *Techrine*, 6.12.1978. «Les malheurs de la betterave sucrière», *Thawra*, 21.7.1979.

l'industrie sucrière. Mais l'impératif industriel prendra-t-il le temps de se plier aux exigences paysannes?

### 2.3. Problèmes d'emploi.

Une des premières justifications du projet industriel est d'être créateur d'emploi. Un emploi pour qui? Un emploi comment? On se limitera ici à essayer d'apporter quelques éléments de réponse à ces deux questions très générales. On prendra ces informations avec d'autant de prudence qu'elles ne sont basées que sur un très petit nombre d'entretiens sur ce sujet. Tout au plus nous permettront-ils de préciser quelques hypothèses quant au rôle des créations d'industries dans le milieu rural.

— Les prévisions d'emploi pour les entreprises du Muhafaza de Deir-ez-Zor s'établissent comme suit:

Egrenage: 50 employés permanents, 720 ouvriers saisonniers.

Filature n° 1: 1 200 employés permanents.

Filature n° 2: ?

Sucrierie: 225 ouvriers permanents, 125 cadres et techniciens, 300 ouvriers saisonniers.

Usine papier: 1 300 employés permanents.

Conserverie: 20 employés permanents, 150 ouvriers saisonniers.

Avec une population totale de 305 000 habitants en 1975, dont 210 000 ruraux, la région de Deir-ez-Zor a connu un taux de croissance de 3,2% par rapport à 1970. Pour répondre à cette croissance le nombre d'emplois supplémentaires par an doit être globalement de 1 000 (on compte en moyenne 6,4 personnes par famille en milieu rural). C'est dire que la création de 4 000 emplois industriels permet d'absorber l'excédent de main-d'œuvre rurale jusqu'en 1980. Cela sans compter les opérations d'emplois liés au développement des différentes activités de service dans la région. Mais outre le fait que ces dernières s'adressent presque exclusivement aux urbains, il faut rappeler que la perte annuelle de 3 à 4 000 hectares de terres agricoles due à l'extension du sel, entraîne en moyenne la disparition de 1 000 exploitations par an. La création d'emplois industriels n'empêche pas, seule, la reconversion ou l'émigration des travailleurs agricoles. Émigration qui aujourd'hui mène de nombreux agriculteurs vers les pays du Golfe.

— Du champ à l'usine?

M.S. est ouvrier mécanicien à l'usine de sucre depuis deux ans et demi. Il continue de résider dans son village, proche de l'usine, où il possède avec sa famille une exploitation de 30 donums (environ 3 ha). Ne voulant pas partager l'exploitation entre les membres de la famille, trois enfants, dont lui, ont quitté le travail des champs, les deux autres étant respectivement chauffeur et électricien. Le problème au village ne vient pas tant de la surface de l'exploitation (qui

est ici d'une bonne moyenne pour la région) que du manque d'eau. Dans la situation actuelle M.S. dit préférer le travail à l'usine, il ne s'agit pas d'un choix. Que la terre reçoive plus d'eau et son travail sera préféré, car d'un meilleur rendement, sans compter qu'il y sera «son propre maître». L'influence de la vie ouvrière reste limitée, au moins sur le mode de consommation de sa famille. M.S. reconnaît en effet que les 3/4 des besoins de la consommation familiale sont satisfaits par l'exploitation. Seules quelques denrées sont achetées en ville. D'ailleurs le soin que M.S. prend à nous faire visiter ses terres est significatif. Il participe encore aux décisions concernant l'exploitation et s'intéresse de très près aux rivalités politico-tribales qui décident de la composition du Conseil de Direction de la Coopérative. Ce dernier, qui arbitre l'attribution des tours de tracteur et des tours d'eau pour les terres irriguées par la coopérative, prend de plus en plus d'importance en ces périodes de pénurie.

M.S. n'est pas arrivé à l'usine les mains vides. Après avoir échoué au baccalauréat industriel, il a été admis à suivre une formation de mécanicien à Qaboun, la région industrielle de Damas; encouragé en cela par des salaires élevés «comme c'est toujours le cas en Syrie au moment du lancement d'un projet industriel».

Plusieurs signes laissent prévoir que les revenus du travail à l'usine viendront s'investir sur l'exploitation: résidence au village, intérêt au travail agricole et compétence en la matière, etc. Au départ, M.S. est d'une «grande» famille dans ce sens qu'elle a pu supporter la formation de deux enfants jusqu'au niveau du baccalauréat et qu'elle a su maintenir une exploitation viable. Le taux d'analphabétisme dans la campagne syrienne et en particulier sur les bords de l'Euphrate est encore suffisamment élevé pour permettre de penser que l'emploi industriel, réservé aux non analphabètes, ne touchera que les familles ayant déjà acquis un certain niveau de vie et que les frais d'éducation n'auront pas rebuté.

S'il est probable que le travail à l'usine risque de reproduire l'opposition ville-campagne dans la mesure où la grande majorité des ouvriers à la production sont d'origine rurale alors que les cadres et techniciens viennent de la ville, ne va-t-il pas aussi encourager le développement des inégalités à l'intérieur des villages, comme semblerait l'indiquer notre exemple s'il se révélait représentatif? Le fait qu'un grand nombre des emplois industriels seront des emplois saisonniers devrait inciter à penser qu'il n'y aura pas abandon du travail agricole mais plutôt constitution d'une catégorie d'ouvriers-paysans et donc persistance des problèmes d'emplois ruraux.

Dans une agriculture irriguée le facteur de production le plus important étant l'eau et non la terre c'est à ce niveau que se fera surtout la sélection entre les paysans qui pourront continuer à travailler aux champs et ceux qui devront quitter la campagne. Dans les stratégies serrées qui se jouent pour l'obtention de l'eau, le rapport de force ira toujours en faveur des familles unies comme

celle de M.S. qui, de plus, auront cet avantage de pouvoir, grâce à leurs rentrées monétaires, effectuer certains investissements qui pourront élargir leur assise.

— Problèmes de recrutement.

Les trois conditions officielles pour obtenir un emploi à l'usine sont de n'être pas analphabète, d'être libéré des obligations militaires et de n'avoir pas plus de cinquante ans (1). D'autre part tout nouvel emploi est nécessairement enregistré par le Bureau du Ministère des Affaires Sociales et du Travail. Ces conditions sont assez souples puisque de nombreuses femmes ouvrières sont, paraît-il, analphabètes et que certains techniciens sont actuellement en cours de service militaire. Pénurie fait loi. D'autre part les responsables des entreprises reconnaissent avoir procédé eux-mêmes au recrutement sans en référer au bureau ministériel comme la loi l'exige. La raison en est simple. Deux modes concurrentiels de recrutement peuvent s'affronter. L'usine préfère ses critères à ceux du ministère. Dans un cas le critère est (généralement) de compétence, dans l'autre il est politique. L'un et l'autre se rejoignent parfois mais c'est loin d'être le cas en particulier au niveau de certains postes techniques ou même de direction.

A l'usine de filage, la politique de l'emploi avait été précisément fixée. Industrie connue en Syrie, la formation des cadres, ingénieurs, techniciens, etc. avait été assurée et les spécialistes avaient leurs postes désignés. Une fois la construction de l'usine terminée, la création d'un comité syndical a été décidée. L'intervention (politique) du syndicat a en fait déjoué les prévisions. Certains syndicalistes occupant des postes qui ne correspondaient pas à leur compétence, les spécialistes n'ont pu être mis à la place qui leur revenait. Le bon fonctionnement de l'usine est actuellement compromis par cet état de fait.

Le problème de compétence intéresse d'ailleurs tout autant les directions d'usine. Les directeurs de l'usine de sucre, de papier et de conserve étaient instituteurs. Le directeur de la filature était étudiant de troisième année de Droit. Dans ce dernier cas le nouveau directeur est ingénieur en machines agricoles. Le directeur de l'usine de papier avait dû sa place à l'échec de sa réélection au bureau du Parti. La direction d'usine lui avait alors été conférée comme compensation à cet échec.

(1) Un quatrième critère, sans doute le plus respecté de l'avis de toutes les personnes rencontrées, est d'avoir du « piston » (la fameuse « wasta » en arabe).

## CONCLUSION : LES IMPLICATIONS D'UN CHOIX

Des développements qui précèdent on peut conclure à la nécessaire disparition des petites exploitations paysannes dans les campagnes de l'Euphrate. Les projets industriels exigent en effet le développement d'une société d'agriculteurs aux exploitations fortement capitalisées dont la production serait en très grande partie orientée vers la satisfaction des besoins industriels. De l'opposition maintenant classique entre agriculteurs et paysans (1), les premiers sortiraient renforcés alors même que les réformes agraires semblaient vouloir en bloquer la progression dans le sens d'une opposition plus exclusive entre Etat et paysans.

On constate en effet aujourd'hui dans cette partie de l'Euphrate un contraste de plus en plus marqué entre 1. les paysans petits propriétaires qui exploitent leurs terres dans le cadre de coopératives mal équipées et qui ont recours à de nombreuses formules de substitution pour pallier les insuffisances de leurs exploitations quand ils ne les quittent pas purement et simplement, et 2. les exploitants qui ont de bonnes terres, suffisamment d'eau et dont la capacité d'accumulation leur permet, seuls ou en association, de louer ou d'acheter d'autres terres et de se procurer du matériel agricole. Ce sont ces exploitants qui seraient à même de satisfaire les besoins industriels.

En reprenant la perspective historique avec laquelle nous introduisons aux problèmes industriels, le fait qu'il y ait développement d'inégalités à la campagne ne signifie pas nécessairement que le rapport entre l'Etat et la société rurale s'en trouve modifié. Ce serait aller contre la logique socio-politique qui a présidé à la mise sur pieds du régime syrien. L'Etat ne peut laisser se développer un pouvoir rival du sien. C'est sans doute dans ce sens qu'il faut interpréter la mise en place depuis 5 ans dans la région de Deir-ez-Zor d'un plan de réaménagement hydraulique (2). La création d'industries ne serait qu'une des étapes de ce lent processus d'aménagement, aux contours encore imprécis, mais qui apportera sans doute les réponses aux questions que nous avons soulevées tout le long de cette étude. En particulier sur la nécessaire extension des surfaces cultivées, sur l'intensification des cultures, leur mécanisation, etc. Dans ce contexte, il faut remarquer que la grande exploitation n'est pas contradictoire avec la petite propriété mise en place par la réforme agraire. Le mode de gestion, d'organisation et de direction du travail peut être indépendant du régime juridique des terres, l'important dans la logique étatique

(1) Cf. l'étude de Robert REDFIELD sur la Société et la culture paysannes dont les conclusions sont reprises par H. MENDRAS. *Les sociétés paysannes*. Paris : ed. Armand Colin, 1976.

(2) Sur les 180 km de vallée, le plan d'aménagement toucherait 164 800 ha, divisés en zones d'intervention prioritaires.

étant de garder le contrôle du choix des produits et de leur destination ainsi que le maintien des producteurs dans la campagne.

L'analyse détaillée du projet hydraulique ne pourra être menée que quand seront connus les objectifs précis des responsables. Il s'agissait au départ pour la Société française chargée de réaliser les études d'aménagement de proposer des solutions au problème crucial de la progression de la salinité sur les terres de la vallée. Ces études proposèrent en effet des solutions d'aménagement progressif avec, entre autres, des opérations de drainage, de lessivage des terres salées, d'encadrement technique des exploitants, etc. L'ensemble de ces opérations devait se faire sans porter préjudice à l'organisation traditionnelle des aires d'irrigation qui se sont constituées depuis de nombreuses années, et épousent les contours de l'histoire sociale des villages de la région. Il semble en fait que l'Etat et sa «bureaucratie agro-directoriale»<sup>(1)</sup> dirait Wittfogel<sup>(2)</sup> ait pris des décisions beaucoup plus radicales. Selon des informations récentes, en effet, le choix étatique semble s'orienter vers un projet très ambitieux de réaménagement qui bouleverserait les structures de la Basse Vallée. Maître de l'eau, l'Etat réinvestirait ainsi le pouvoir qui semblait lui échapper.

Alors, comme nous le suggérons, le problème du rapport entre agriculture et industrie se présente comme un faux problème, ou à tout le moins trop partiel. Chacun des deux secteurs agricole et industriel représente un ensemble structuré et complexe qui a ses exigences propres, tant au niveau de la production qu'à celui des relations et modes de vie qu'ils mettent en jeu. Le débat semble aujourd'hui général dans les pays en développement sur les conditions de possibilité d'une articulation entre les deux secteurs car rares apparaissent les cas de réussite. La cause de cet échec réside peut-être en grande partie dans le statut réservé à l'agriculture dans la plupart des modèles de développement où l'industrialisation occupe la place de choix si ce n'est l'objectif prioritaire que plus personne ne songe à remettre en cause. Depuis les années cinquante, il semble pourtant que l'on assiste à un regain d'intérêt pour les questions agricoles dans le monde, principalement sous l'effet des menaces croissantes de la dépendance alimentaire. Le statut des études rurales s'en trouve peut-être rehaussé mais guère celui des masses paysannes du Tiers-Monde.

«La révolution chinoise, les Guerres «paysannes» du Sud-Est asiatique et d'Amérique latine ont brutalement rappelé aux nations industrielles que l'immense majorité de l'humanité avait toujours été, et demeurerait, paysanne»<sup>(3)</sup> Les Réformes Agraires, révolutions vertes, etc. abondent de par le Tiers-Monde qui ont consacré cette reconnaissance, mais elles n'ont réussi dans la plupart des cas qu'à mieux soumettre le paysan aux lois du marché internatio-

nal sans qu'il en tire une amélioration sensible de sa condition.

L'industrialisation est présentée comme un moyen de parvenir à cet objectif d'émancipation paysanne mais il est clair qu'elle ne peut y parvenir en restant basée sur une agriculture archaïque. Dilemme auquel l'Occident industriel a répondu par «la fin des paysans». Pour tenter d'évaluer la «solution» syrienne. Reprenons quelques perspectives de développement évoquées par M. Chatelus<sup>(1)</sup> à propos d'une recherche sur les statuts possibles de l'agriculture dans différents schémas de développement et retenons les trois cas suivants :

1. «l'agriculture est prise comme l'objectif politique et social» qui en fait un secteur assisté.

2. Il y a «perspective d'insertion de l'agriculture comme objectif dérivé dans le processus d'accumulation... Elle apparaît comme essentielle pour fournir les produits à transformer et les débouchés pour la production industrielle... En tout état de cause le «secteur agricole» reste source primordiale d'emploi, car l'industrialisation reste très longtemps fortement capitaliste et très peu créatrice d'emploi».

3. «On prend comme acquise la dichotomie entre l'agriculture traditionnelle et un «secteur moderne»... la dissociation masses rurales-production agricole est considérée comme inéluctable, la croissance est donc dissociée du développement...»

La Syrie semble vouloir concilier ces trois schémas dans une perspective spatiale, pourrait-on dire, entendons entre les différentes régions du pays. Certaines régions paysannes déshéritées ne représentent guère plus d'intérêt que celui d'apporter soutien et reconnaissance au pouvoir (schéma 1). D'autres forment les réserves agricoles sur lesquelles sont prélevés les produits nécessaires à la croissance du pays et dans lesquelles par conséquent est encouragé le développement du «secteur moderne» de l'agriculture (schéma 3). Les troisièmes, enfin, et c'est le cas de la région de l'Euphrate, sont orientées vers une utilisation de l'agriculture dans le processus d'accumulation, qui peut contribuer à réduire la dépendance externe. L'abondance des terres et les cultures irriguées donneraient à ces régions une certaine stabilité quant à la main d'œuvre rurale et à l'emploi agricole.

Peut-être ce «détournement» des propos de M. Chatelus permettra-t-il de mieux situer les problèmes que nous avons abordés à propos des créations industrielles dans la région de Deir-ez-Zor. En particulier sur les conséquences de ces créations sur le monde rural et ce qu'elles impliquent d'interventions sur ce secteur. La question n'est plus alors du choix entre agriculture et industrie mais des dispositifs à mettre en place de la part de l'Etat pour atteindre l'objectif attribué à ce type de développement.

(1) M. CHATELUS, «Surplus et transferts financiers dans l'agriculture», *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 54, n°3, 1979, pp. 241-242.

(1) En l'occurrence le GADEB: General Administration for the Development of the Euphrates Valley.

(2) K. WITTFOGEL. *Le despotisme oriental*. Paris : Editions de Minuit, 1964-1977.

(3) H. MENDRAS. op. cit., p. 9.

Pour conclure, posons une dernière question d'ordre général : la société hydraulique en formation sur les bords de l'Euphrate, du Khabour et de l'Oronte en Syrie engendrera-t-elle un «état despotique», selon les perspectives de K. Wittfogel? «L'histoire atteste l'existence, dans bien des sociétés hydrauliques, d'une propriété active et productive; mais l'histoire montre aussi que le développement d'une telle propriété ne constituait pas pour les régimes despotiques une menace puisque les propriétaires fonciers, en tant que tels, étaient délibérément exclus de toute organisation et du pouvoir politique». C'est là sans doute un point important pour l'étude des changements en cours liés à l'industrialisation en Syrie. On a montré la progression d'une classe «active» dans les campagnes. Elle se manifeste aussi dans l'industrie. Des conflits apparaissent par exemple dans les organisations professionnelles et, dans le cas qui nous occupe, chez les ingénieurs du Secteur Public. Les projets industriels, par les problèmes d'ordre technique qu'ils soulèvent, ont contribué à alimenter un mouvement dans lequel des cadres parfaitement compétents, travaillant dans leur domaine propre pour le succès de l'entreprise, sont inévitablement confrontés à des problèmes politiques. C'est peut-être de leur capacité à s'organiser en force d'opposition que dépendra l'évolution du modèle actuel de développement.

## TABLE DES MATIERES

<b>Sommaire</b> .....	7
<b>Préface : André Bourgey</b> .....	9
<b>Introduction : L'industrie dans l'Orient arabe (André Bourgey)</b> , .....	13
<b>PREMIERE PARTIE : PERSPECTIVES REGIONALES : ETAT, POLITIQUES INDUSTRIELLES ET TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE</b> .....	25
<b>Chapitre 1 : Etat et industrialisation dans l'Orient arabe.</b> Les fondements socio-historiques. ( <i>Michel Seurat</i> ) .....	27
1) L'Egypte de Mehmet Ali ou le «faux départ»	
2) Impérialisme et industrialisation	
3) Du «Socialisme arabe» au nouvel ordre pétrolier	
<b>Chapitre 2 : Rente pétrolière et politiques industrielles des Etats non pétroliers : Egypte, Jordanie, Liban, Syrie. (François Rivier)</b> .....	69
1) Echec et abandon des expériences de développement national — Un échec exemplaire : la tentative d'industrialisation nassérienne (1952 - 1970) — Quelques éléments d'interprétation	
2) Stratégies secondaires de récupération de la rente pétrolière : généralisation des processus de libéralisation économique et redéfinition des politiques industrielles — La généralisation des processus de libéralisation économique — La redéfinition des politiques industrielles : nouvelles logiques et premiers résultats	
Conclusion : Cohérence et contradictions du nouvel ordre économique régional	
Indications bibliographiques	
Annexes statistiques	
<b>Chapitre 3 : Les travailleurs de l'industrie manufacturière au Machrek. Irak, Jordanie — Palestine, Liban, Syrie. (Salim Nasr)</b> .....	147
— Croissance globale et relative de la classe ouvrière industrielle	
— Les caractères démographiques : classes d'âge et sexes	
— Les niveaux d'instruction et de qualification	
— Répartition dans l'espace et dans les entreprises — Salaires et niveaux de vie ouvriers	
— Classe ouvrière et changements sociaux : quelques hypothèses et questions.	
— Indications bibliographiques.	

<b>Chapitre 4 : Pénurie de main-d'œuvre et abondance de capitaux dans le Golfe. L'importation massive d'une force de travail étrangère est-elle un remède miracle? (Philippe Fargues)</b> .....	171
1) Une construction économique totalement dépendante du travail importé	
2) Le peuplement artificiel limite les débouchés des industries nationales	
3) La mobilité du travail peut-elle stimuler la croissance industrielle régionale?	
Conclusion	
Indications bibliographiques	
<b>DOSSIER CARTOGRAPHIQUE : REPARTITION DES IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES DANS LES ESPACES NATIONAUX. (Jean-Pierre Bertrand)</b> .....	195
<b>DEUXIEME PARTIE : ETUDES DE CAS : APPROCHES ECONOMIQUES ET SOCIALES.</b>	
<b>Chapitre 5 : Le développement industriel de l'Irak (Makram Sader)</b> ....	233
1) Le développement industriel jusqu'à la veille de la Révolution du 14 juillet 1958 : faiblesse et retard	
2) Vers un rôle prédominant du secteur public pour la poursuite du processus d'industrialisation : la période 1958-1969	
3) La période 1970-1980 : vers une stratégie d'industrialisation accélérée et étatisée	
4) Evolution et structure de l'industrie irakienne de 1958 à aujourd'hui	
Conclusion	
<b>Chapitre 6 : Croissance industrielle et pétrole en Arabie Saoudite. (Boutros Labaki)</b> .....	283
1) L'industrie dans l'économie de l'Arabie Saoudite	
2) Les deux processus de création d'entreprises industrielles	
3) Objectifs de la croissance industrielle en Arabie Saoudite	
4) Conclusion	
Annexes	
<b>Chapitre 7 : Industrie et mutations socio-économiques d'une communauté : l'exemple arménien au Liban. (Aïda K. Boudjikian)</b> .....	315
1) La position des Arméniens dans l'industrie libanaise	
2) Pour une typologie du patronat et de la main-d'œuvre	
3) L'impossible émergence de classes sociales conflictuelles. Luttres de «classes politiques» et non de classes sociales	
Conclusion	
Indications bibliographiques	
<b>Chapitre 8 : La bourgeoisie palestinienne et l'industrie. Etude socio-historique. (Nadine Picaudou)</b> .....	347

1) La Palestine du mandat : amorce d'une industrialisation et «cloisonnement» économique	
2) Les Palestiniens de l'intérieur : dépendance économique et blocage de la bourgeoisie locale	
3) Les expériences de la diaspora : intégration économique et ambiguïtés politiques	
Conclusion	
<b>Chapitre 9 : Industrie et changement social en Syrie : Deir-ez-Zor et sa région. (Jean Hannoyer)</b> .....	401
1) Histoire régionale	
2) Industrie et changement	
Conclusion : les implications d'un choix	
<b>Table des matières</b> .....	431

République Libanaise  
 Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative  
 Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public  
 (C.P.E.S.P.)